MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850

TOME LXXVI

2016

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

TOULOUSE

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 Toulouse

Comité scientifique :

Claude Andrault-Schmitt, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)
Michel Bats, directeur de recherche honoraire au CNRS
Marc Bompaire, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études
Joëlle Burnouf, professeure émérite d'archéologie médiévale à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne
Jordi Camps, conservateur en chef au musée national d'art catalan (M.N.A.C) de Barcelone
Manuel Castiñeiras, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone
Patrice Conte, archéologue, conservateur au S.R.A. Limousin, chercheur au CESCM, Poitiers
Robert Coustet, professeur émérite d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Yves Esquieu, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence
Jean Guyon, directeur de recherche honoraire au CNRS
Étienne Hamon, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME
Alexia Lebeurre, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Patrick Le Roux, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris XIII
Émilie d'Orgeix, maître de conférences en histoire de l'art moderne à l'Université de Bordeaux-Montaigne
Patrick Périn, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye
Philippe Plagnieux, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes
Gérard Pradalié, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
François Réchin, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
René Souriac, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
Jean-Louis Vayssettes, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie
Éliane Vergnolle, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

Comité de lecture et d'impression de ce volume :

Quitterie Cazes, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
Louis Peyrusse, maître de conférences honoraire d'histoire de l'art contemporain à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès
Maurice Scellès, conservateur en chef du patrimoine, Région Occitanie, service de la Connaissance et de l'Inventaire des Patrimoines

Coordination éditoriale : Maurice Scellès

Illustration de couverture : Détail de la rampe de l'escalier de l'Hôtel d'Andrieu de Montcalvel (Toulouse). *Cliché Guy Ahlsell de Toulza.*

Abréviations :

A.C. Archives communales (suit le nom de la commune).
A.D. Archives départementales (suit le nom du département).
A.M. Archives municipales (suit le nom de la commune).
A.M.M. Archéologie du Midi Médiéval.
A.N. Archives nationales (Paris).
B.M. Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).
B.N.F. Bibliothèque nationale de France.
B.S.A.M.F. Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France.
C.A. Congrès archéologique.
M.A.S.I.B.L.T. Mémoire de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Toulouse.
M.S.A.M.F. Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France.

SOMMAIRE

Mémoires

Christian DARLES
À propos de la restitution architecturale de la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse 15

Emmanuel GARLAND
Les églises romanes du Pays tòy (avec une proposition de chronologie comparée) 49

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Anne-Laure NAPOLÉONE
Les demeures du XIIIe siècle de la bastide de Castelsagrat (Tarn-et-Garonne) 75

Bernard SOURNIA
Un établissement universitaire au temps de la papauté avignonnaise :
Le collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain à Montpellier 117

Pascal JULIEN et Colin DEBUICHE
Architecture et décors de l'hôtel Molinier : « demeurance » parlementaire de la Renaissance toulousaine 151

Guy AHLSELL DE TOULZA
L'Hôtel d'Andrieu de Montcalvel à Toulouse 181

Jean-Michel LASSURE
Céramiques de Ligurie, du Sud-Est de la France et du groupe de Cox trouvées au port Saint-Sauveur à Toulouse 217

Varia

Emmanuel Garland
À propos d'un moulage et d'un chapiteau roman récemment mis en vente
et tous deux relatifs à la collégiale de Saint-Gaudens 239

Geneviève Bessis et Christian Péligry
Marie-Thérèse Blanc-Rouquette : Les Travaux et les jours 242

Bulletin de l'année académique 2015-2016 251

Dossier

Le Grand Saint-Sernin : un vrai projet pour Toulouse et la Région Occitanie 299

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
T. LXXVI - 2016

SOMMAIRE

Christian DARLES
À propos de la restitution architecturale de la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse 15

La porte nord de l'enceinte tibérienne de *Tolosa* a été volontairement détruite en 1971 malgré les efforts de quelques érudits locaux. Les notes prises par Michel Vidal, durant ce chantier catastrophique destiné à la création d'un grand parking souterrain, permettent néanmoins de proposer une restitution architecturale scientifique qui profite des dernières études du rempart antique dans le quartier canonial. Outre cette restitution, cet article propose une réflexion sur la morphologie de l'édifice qu'il est nécessaire de replacer au sein d'un corpus important. Dans le territoire de l'occident de l'Empire subsistent de nombreuses portes monumentales : nous en avons retenu trente-six qui permettent de mesurer les caractéristiques du type ainsi que ses nombreuses variantes. Un article à venir permettra de présenter la totalité des données recueillies tout particulièrement celles concernant le mobilier récupéré à la hâte dans la boue de l'hiver 1971.

Emmanuel GARLAND
Les églises romanes du Pays tòy (avec une proposition de chronologie comparée) 49

L'ancienne vallée de Barège (Hautes-Pyrénées) présente une grande densité d'églises d'origine médiévale présentant des caractères romans affirmés. Pour autant leur attribution aux XIe ou XIIe siècles est questionnable car les habitants de la vallée se sont inspirés des formes et des techniques constructives romanes pendant quasiment tout le Moyen Âge. L'observation des édifices et leur confrontation aux maigres données historiques et aux références régionales montre qu'un seul édifice fut entrepris au XIe siècle : Saint-Jean-Baptiste de Sère. Tous les autres le furent beaucoup plus tardivement, apparemment sous l'impulsion du chantier de Saint-André de Luz (vers 1200). Le Pays tòy s'appropria partiellement ce qui s'était fait dans la région, plus au nord (en particulier autour des grands foyers de culture que furent Saint-Savin-en-Lavedan ou Saint-Pé-de-Générès), mais ne regarda pas au-delà de la ligne des crêtes.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Anne-Laure NAPOLÉONE
Les demeures du XIIIe siècle de la bastide de Castelsagrat (Tarn-et-Garonne) 75

Castelsagrat est une petite bastide, implantée juste au nord de la Garonne, à la frontière entre le Quercy et l'Agenais, bien connue des historiens du fait de sa charte de coutumes. En revanche, son riche patrimoine en architecture civile médiévale n'avait fait l'objet que de courtes descriptions.

L'étude exhaustive de deux maisons et l'examen approfondi des vestiges d'une quinzaine d'autres habitations permettent de proposer une vue d'ensemble de l'habitat érigé au XIIIe siècle. Il témoigne de la prospérité d'une bastide disposant de plusieurs atouts économiques : un riche terroir, l'autorisant notamment à profiter du développement de la production viticole et de l'exportation des vins – à son apogée au tournant du XIVe siècle –, et un rôle commercial affirmé dans le circuit des marchés et des foires du Bas-Quercy. Cet habitat apporte en outre des éléments nouveaux à plusieurs problématiques architecturales : on y observe une des modalités de constitution des couverts, érigés en dur dans un second temps, et non lors de la construction des maisons ; le découpage parcellaire égalitaire des origines s'accompagne de l'existence de vastes maisons, pourvues d'un équipement domestique élaboré et d'une mise en œuvre soignées des façades… Surtout, il ne s'oppose pas à l'existence, dans un angle de la place, d'un véritable « hôtel », avec tour, illustrant un phénomène encore mal connu, celui de la résidence d'acteurs puissants au sein des bastides.

Toutes ces données font dorénavant de Castelsagrat un des sites de référence pour la connaissance de l'occupation du sol et la constitution des tissus urbains en Bas-Quercy.

Bernard SOURNIA
Un établissement universitaire au temps de la papauté avignonnaise :
Le collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain à Montpellier 117

Tout à la fois établissement d'enseignement universitaire et résidence d'une communauté bénédictine, le collège-monastère montpelliérain est l'ouvrage d'Urbain V, sixième pape d'Avignon. Dernier objet de ses soins dans sa ville de prédilection (juste avant son départ pour Rome en mai 1367) cet ensemble est aussi sa grande entreprise monumentale et, comme telle, à mettre en balance avec les grands chantiers de ses prédécesseurs, Benoît XII ou Clément VI. Par tous ses caractères de style et de technique constructive, c'est un ouvrage purement avignonnais, la réalisation attestée,

d'ailleurs, de deux maîtres des ouvrages pontificaux. L'analyse du bâtiment s'efforce d'en décrypter les traits originaux, portant une observation appuyée sur le tracé des modénatures et sur les particularités de la construction en tas de charge, à la naissance des nervures de la voûte, traits à travers lesquels on croit discerner, chez ces architectes pontificaux, l'expression de recherches esthétiques innovantes en direction du style final du gothique. L'on s'efforce également, par delà les mutilations subies par l'ouvrage dans la tourmente des guerres de Religion, de proposer une image hypothétique de ses parties manquantes. L'étude se conclut brièvement sur la transformation de l'église bénédictine en cathédrale, au milieu du XIXe siècle, suivant le dessin de l'architecte départemental Henri Révoil : le cas est exemplaire du conflit entre le style rayonnant du Nord, modèle privilégié de l'école rationaliste du cercle leducien, et le style radicalement méridional de l'ouvrage du pape Urbain ; représentatif aussi des tiraillements entre l'idéal formel de l'architecte et les normes déontologiques de la discipline naissante d'archéologie.

Pascal JULIEN et Colin DEBUICHE
Architecture et décors de l'hôtel Molinier : « demeurance » parlementaire de la Renaissance toulousaine 151

La découverte de nouveaux marchés de construction permet de revisiter l'histoire encore peu documentée de l'hôtel Molinier, dont la lecture a été rendue difficile par de multiples remaniements. Au-delà d'une compréhension renouvelée de cet édifice, la démarche distinctive qui suscita sa construction est interrogée à travers l'analyse du décor de son portail sur rue et de la cheminée de sa salle d'honneur. Le nouvel éclairage apporté à ces deux ensembles d'exception, dont les sources et les aspirations savantes sont décryptées, met en lumière l'ambition de l'architecture et de l'humanisme juridique à Toulouse. Dans ces deux champs, l'expression locale est en dialogue constant avec le milieu royal et les préoccupations d'État. Souvent laissée dans l'ombre de l'hôtel d'Assézat, érigé à la même époque, la « demeurance » de Gaspard de Molinier apparaît comme l'une des maisons de qualité au programme le plus érudit et le plus sophistiqué de la Renaissance toulousaine. Son étude met en valeur tout l'intérêt d'une approche conjointe de l'architecture et de la sculpture d'un monument.

Guy AHLSELL DE TOULZA
L'Hôtel d'Andrieu de Montcalvel à Toulouse 181

En 1770 le vieil hôtel est acquis par François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel qui le fait détruire puis reconstruire entre 1771 et 1779, en remployant une partie des matériaux de démolition. Andrieu de Montcalvel fait le choix d'un hôtel sur cour. Dans un esprit néo-classique, les élévations sont d'une noble sobriété, la décoration étant concentrée sur l'entrée. Le portail en arc de triomphe est orné de doubles pilastres ioniques et couronné d'un imposant groupe de terre cuite. Deux lions sur un fond de trophées d'armes tiennent un cartouche avec des armoiries doubles, qui devaient être celles des Andrieu et des Cambolas. Ces armoiries se retrouvaient sur la remarquable rampe d'escalier attribuable à Ortet ou à Bosc. L'hôtel est habité en 1779, même si le décor des appartements restait sans doute à exécuter. Il fait l'objet de la dot de mariage de sa fille avec Joseph-Léonard de Castellane le 4 janvier 1780.

Joseph-Léonard de Castellane est voué à la carrière militaire. Il émigre à Coblence en 1791, rentre à Paris en 1801 puis à Toulouse en 1804. Charlotte d'Andrieu meurt en 1814 et son fils Boniface de Castellane Esparron obtient en 1815 l'hôtel d'Andrieu de Montcalvel, où il vit avec son père veuf. Il fait surélever le corps central de l'hôtel d'un second étage et aménage deux cages d'escalier aux angles de la cour d'honneur pour distribuer des appartements à usage locatif. Peu après la mort de son père en 1845, il vend son hôtel au comte Jean Patras de Campaigno, maire de Toulouse de 1858 à 1865.

Celui-ci modernise l'hôtel d'Andrieu, ne touche pas aux façades de la cour d'honneur, mais remanie profondément la seconde cour : disparition du jardin, nouvelles façades, nouvelles écuries et nouveau corps de logis en fond nord. Il dote le portail d'un étonnant éclairage au gaz, le seul subsistant de ce genre à Toulouse. Il refait les décors intérieurs des appartements : cheminées de marbre, corniches et stucs dans le style Louis XVI.

Jean-Michel LASSURE
Céramiques de Ligurie, du Sud-Est de la France et du groupe de Cox trouvées au port Saint-Sauveur à Toulouse 217

Une des conséquences de l'ouverture du Canal du Midi en 1681 est l'arrivée à Toulouse de cargaisons de céramiques produites dans les ateliers ligures d'Albisola-Savone et dans le Sud-Est de la France. Des marchands dynamiques utilisent des caboteurs pour le transport de ces productions. À partir de Sète, ils empruntent le canal jusqu'à

Toulouse où une ordonnance prise par les Capitouls le 21 avril 1731 leur permet de vendre leur « *fayence* » en bordure du canal. Des fragments de céramiques provenant de cargaisons et jetées parce qu'elles s'étaient brisées durant leur transport ou leur déchargement ont été trouvés au cours de travaux de terrassements réalisés en 1988 au port Saint-Sauveur près de la berge orientale du canal. Ils se trouvaient dans la boue de la dépression humide existant à cet endroit au XVIIIe siècle. Ces céramiques datent des environs de 1750 et témoignent de l'importance du port Saint-Sauveur sur la route commerciale entre la Ligurie et les possessions coloniales françaises en Amérique.

Varia

Emmanuel Garland
À propos d'un moulage et d'un chapiteau roman récemment mis en vente et tous deux relatifs à la collégiale de Saint-Gaudens 239

Geneviève Bessis et Christian Péligry
Marie-Thérèse Blanc-Rouquette : Les Travaux et les jours 242

Bulletin de l'année académique 2015-2016 251

Les procès-verbaux des séances de la Société rendent compte de ses différentes activités, reproduisant en particulier les discussions qui suivent les communications, que celles-ci soient publiées ou non dans les *Mémoires*. On y trouvera aussi des informations sur des fouilles archéologiques, des restaurations en cours ou des découvertes diverses à Toulouse et dans la région ainsi que des comptes rendus et des notes variées : *Jean-Jacques Lefranc de Pompignan numismate : sa collection disparue, son ami Charles-Clément Martin de Saint-Amand et le trésor de Sainte-Suzanne (Ariège)* ; les premiers résultats du diagnostic archéologique de la place Saint-Sernin ; un tableau du martyre de saint Sernin par Paul Pujol ; *Le Musée des Augustins et l'enseignement artistique : l'expérience d'une cohabitation (1806-1895)* ; *L'évolution d'un quartier de la ville d'Elusa entre le Ier et le Ve siècle* ; le chapier de Saint-Sernin ; *L'épitaphe murale de maître Jean Dominique, notaire public et légiste de Toulouse († 1283 ou 1284)* ; *L'armoire peinte de Poubeau (Haute-Garonne)* ; *Peintures murales de la fin du Moyen Âge en Couserans* ; *Un livre d'Heures enluminé à Toulouse dans la seconde moitié du XIVe siècle*…

Dossier

Le Grand Saint-Sernin : un vrai projet pour Toulouse et la Région Occitanie 299

Alors que la mairie de Toulouse n'envisageait l'aménagement du site de Saint-Sernin que sous l'angle d'un urbanisme « de voirie », qui ne prenait en compte ni son exceptionnel patrimoine ni ses richesses archéologiques toujours considérées comme un « risque », la Société Archéologique du Midi de la France a proposé un véritable et ambitieux projet pour « un Grand Saint-Sernin ». En vain : les fouilles archéologiques n'auront pas lieu, et il n'y aura pas de plan directeur pour les prochaines décennies.

Le projet élaboré par la S.A.M.F. a fait l'objet d'une plaquette distribuée gratuitement. Elle est reproduite dans ce volume parce que nous continuons à croire qu'un grand projet pour Saint-Sernin est possible. Nous espérons que les Toulousains et les prochaines municipalités sauront s'en saisir.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
T. LXXVI - 2016

SUMMARIES

Christian DARLES
About the Architectural Restitution of the North Gate of Toulouse's Roman Wall 15

The north gate of the Tiberian wall in Toulouse was deliberately destroyed in 1971 despite the efforts of some local scholars. The notes taken by Michel Vidal during the catastrophic excavation works for a vast underground car park, allow a scientific architectural restitution which benefits form the recent analysis of the rampart in the canonical district. Besides this restitution, this paper proposes a reflection on the morphology of the building which it is necessary to replace within an important corpus. In the western territory of the Empire still remain numerous monumental gates, thirty-six of which were retained to specify the characteristics of this type of monuments as well as its numerous variants. An article to come will present all the data that were collected and particularly those concerning the archaeological material hastily retrieved in the mud of the winter, 1971.

Emmanuel GARLAND
Romanesque Churches of the "Pays tòy" (With a Proposed Comparative Chronology) 49

The ancient valley of Barèges (Hautes-Pyrénées) still possesses a high density of medieval churches which strongly refer to the Romanesque style. Whether they were built or not during the XIth or the XIIth century is nevertheless questionable as it appears that the Romanesque forms and techniques were used by its inhabitants all through the Middle Ages. A close look at the buildings, the use of rare historical data and a comparison with the churches in the neighbouring regions show there is only one church the building of which started during the XIth century: Saint-Jean-Baptiste de Sère. The others were all built significantly later, apparently under the impulse of the building of Saint-André in Luz (near 1200). The "Pays tòy" partly adapted the style and the techniques of the region, in particular the northern nearby main religious centres (Saint-Savin-en-Lavedan and Saint-Pé-de-Générès), but was not influenced by the churches built beyond the ridge of the Pyrenees.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP and Anne-Laure NAPOLÉONE
The XIIIth Century Houses of the Bastide of Castelsagrat (Tarn-et-Garonne) 75

Castelsagrat is a small bastide located just north of the Garonne, on the border between Quercy and Agenais, well-known to historians because of its charter. However its rich heritage in medieval civil architecture has only been the subject of short descriptions.

An exhaustive study of two houses and the thorough examination of the remains of some fifteen others allow an overview of housing in the XIIIth century. It testifies to the prosperity of a bastide enjoying several economic assets: a rich countryside, authorizing it in particular to take advantage of the development of production and export of wines – in its peak at the turning point of the XIVth century – and an asserted commercial role in the Bas-Quercy circuit of markets and fairs. This housing environment brings new elements to several architectural problems: we observe one of the modalities of the creation of the "couverts", built of strong material in a second step and not during the construction of houses, the original equalitarian size of the plots coming along with the existence of vast houses, provided with an elaborate domestic equipment and carefully designed facades. Above all, it does not oppose the existence, in an angle of the square, of a real "hôtel" or grand urban residence, in the angle of the square, complete with tower, illustrating a still little-known phenomenon, that of the residence of powerful actors within ancient bastides.

From now on, all these finding will make Castelsagrat one of the sites of reference for the knowledge of land use and constitution of urban fabrics in Bas-Quercy.

Bernard SOURNIA
A University Institution during the Avignon Papacy:
The Saint-Benoît-Saint-Germain College-Monastery in Montpellier 117

At the same time university establishment and residence of a Benedictine community, the Montpellier college-monastery was founded by Urbain V, the sixth pope of Avignon. Last object of his care in his city of predilection (just before his departure for Rome in May, 1367) this group is also his great monumental achievement and, as such, can be put in balance with the big constructions of his predecessors, Benoît XII or Clément VI. By all its characters of style and

constructive techniques, it is a purely Avignon building, the attested realization, moreover, of two masters of the papal works. The analysis of the building aims at deciphering its original features, thanks to a careful observation of the cornice outlines and the peculiarities of the tas-de-charge building, at the base of the nervures of the vault, features through which we think it is possible to discern, on the part of these papal architects, the expression of innovative aesthetic researches in the direction of the final Gothic style. We also endeavour, beyond the heavy damages undergone by the monument in the turmoil of Religious wars, to propose an hypothetical image of its missing parts. The paper briefly ends on the transformation of the Benedictine church into a cathedral in the middle of the XIXth century and according to the plan of the departmental architect Henri Revoil: the case is exemplary of the conflict between the northern Rayonnant style – a model privileged by the rationalist school of Viollet-le-Duc's circle – and the purely southern style of the work of pope Urbain and also representative of the conflict between the formal ideal of the architect and the ethical standards of the rising discipline of archaeology.

Pascal JULIEN and Colin DEBUICHE
Architecture and Decoration of the Molinier Hôtel: a Parliamentary "Demeurance" of the Toulouse Renaissance 151

The discovery of new construction contracts offers the possibility to revisit the still little documented history of the Molinier hôtel, the analysis of which was made difficult by multiple reorganisations. Beyond a renewed understanding of this building, the distinctive approach at the origin of its construction is questioned through the analysis of the decoration of its entrance portal and of his salle d'honneur fireplace. The new lighting brought to these two exceptional buildings, the sources and erudite aspiration of which are deciphered, highlights the ambition of architecture and juridic humanism in Toulouse. In both fields, the local expression is in constant dialogue with the royal environment and the state concerns. Often left in the shade of the Hôtel d'Assézat, erected at the same moment, the "demeurance" – or residence – of Gaspard de Molinier appears as one of the quality houses endowned with the most erudite and sophisticated program of the Toulouse Renaissance. Its study emphasizes all the interest of a joint approach of the architecture and sculpture of a monument.

Guy AHLSELL DE TOULZA
The Andrieu de Montcalvel Hôtel in Toulouse 181

In 1770, the old town house is acquired by François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel who has it destroyed and reconstructed between 1771 and 1779, partly by reusing demolition materials. In a neo-classic spirit, the elevations are of a noble sobriety, the decoration being concentrated on the entrance. The portal in the shape of a triumphal arch is decorated with double Ionic pilasters and crowned with an impressive group of terra cotta. Two lions standing out on trophies of weapons hold a cartridge with double coats of arms, which probably were the ones of Andrieu and the Cambolas. The coats of arms are also to be found on the remarkable banister attributable to Ortet or Bosc. The residence was inhabited in 1779, even if the decoration of the apartments doubtless remained to be executed. It is the object of the dowry of his daughter who marries Joseph-Léonard de Castellane on January 4th, 1780.

Joseph-Léonard was destined for a military career. He emigrated to Koblenz in 1791, returned to live in Paris in 1801, then in Toulouse in 1804. Charlotte d'Andrieu died in 1814; her son Boniface de Castellane Esparron took over the hôtel in 1815, where he lived with his widowed father. The latter has the central body of the hotel heightened by building a second floor and fits out two stairwells in the angles of the main courtyard to distribute apartments with renting use. Shortly after the death of his father in 1845, he sells his hotel to count Jean Patras of Campaigno, mayor of Toulouse from 1858 till 1865. The latter modernizes the hotel Andrieu, does not modify the facades on the main courtyard, but profoundly reshapes the secondary courtyard: destruction of the garden, new facades, new stables and new main building in the north background. He endows the portal with a surprising gas light, the only remaining of this kind in Toulouse. He redecorates the apartments: marble fireplaces, ledges and stuccos in the style of Louis XVI.

Jean-Michel LASSURE
Potteries from Liguria, South-East France and the Cox Group Found near the Port Saint-Sauveur in Toulouse 217

One of the consequences of the opening of the Canal du Midi in 1681 is the arrival in Toulouse of cargoes of pottery produced in the Ligurian workshops of Alabisola-Savona and in South-east France. Dynamic traders then use coastal vessels for the transport of these productions. From Sète, they follow the canal to Toulouse where one prescription taken by Capitouls on April 21st, 1731 allows "*the genoas to sell any time their fayance in border of the canal*". Fragments

of ceramics from these cargoes dumped along the canal because they were broken during shipping or unloading were found during earthworks carried out in 1988 at the Port Saint-Sauveur near the eastern bank of the Canal du Midi. They were in the mud of the wet depression which in the eighteenth century occupied this site. They date back to around 1750 and indicate the importance of port Saint-Sauveur on the trade route between Liguria and French colonial possessions in America.

Varia

Emmanuel GARLAND
About a moulding and a Romanesque capital recently put on sale and both related to the collegiate church of Saint-Gaudens 239

Geneviève BESSIS and Christian PÉLIGRY
Marie-Thérèse Blanc-Rouquette: Works and days 242

Bulletin of the Academic Year 2015-2016..... 251

The minutes of the meetings of the Society give an account of its various activities, reproducing in particular discussions which follow communications, whether published in the *Memoirs* or not. Information on archaeological excavations, restorations in progress or various discoveries in Toulouse and in the region, as well as reports and various notes: *The coin collector Jean-Jacques Lefranc de Pompignan: his vanished collection, his friend Charles-Clement Martin de Saint-Amand and the treasure of Sainte-Suzanne (Ariège)*; the first results of the archaeological diagnosis of the Place Saint-Sernin; a painting of the martyrdom of Saint Sernin by Paul Pujol; *The Musée des Augustins and artistic education: a cohabitation experience (1806-1895)*; *The evolution of a district of the city of Elusa between the Ist and the Vth century*; the chapier of Saint-Sernin; *The wall epitaph of master Jean Dominique, Notary Public and jurist of Toulouse (d. 1283 or 1284)*; *The painted cupboard of Poubeau (Jaute-Garonne)*; *Painted murals of the end of the Middle Ages in Couserans*; *A book of hours illuminated in Toulouse during the second half of the XIVth century*...

Dossier

The "Grand Saint-Sernin": a real project for Toulouse and the Occitanie Region 299

While the Toulouse town council planned the improvement of the site if Saint-Sernin only under the angle of a public road network town planning, which took into account neither its exceptional patrimony nor its archaeological wealth that was still considered as a "risk", the Société Archéologique du Midi de la France proposed a real and ambitious project for the "Grand Saint-Sernin". All in vain: archaeological excavations will not take place, and there will be no main plan for the next decades.

The project developed by the S.A.M.F. has been the subject of a booklet that was distributed free of charge. It is reproduced in this volume because we keep on believing a vast project for Saint-Sernin is possible. We hope that Toulouse people and town councils to come will be able to take hold of this project.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
T. LXXVI - 2016

SUMARIO

Christian DARLES
Sobre la restitución arquitectónica de la puerta norte de la antigua muralla de Toulouse 15

La puerta norte de la muralla tiberiana de *Tolosa* fue destruida voluntariamente en 1971 a pesar de los esfuerzos para impedirlo de algunos eruditos locales. Las notas que fueron tomadas por Michel Vidal durante las calamitosas obras destinadas a crear en ese lugar un parking subterráneo permiten proponer una restitución arquitectónica y científica que se nutre también de los últimos estudios de las antiguas murallas en el barrio canónico. Más allá de la restitución, este artículo propone una reflexión sobre la morfología del edificio que es preciso insertar en un corpus más amplio. En la parte occidental del Imperio siguen existiendo un gran número de puertas monumentales. Hemos escogido 36, que permiten medir las características del tipo al igual que muchas variantes. Un estudio venidero permitirá presentar el conjunto de los datos obtenidos, en particular los que conciernen los bienes muebles salvados *in extremis* del lodo en ese invierno de 1971.

Emmanuel GARLAND
Las iglesias románicas del Pays tòy (con una propuesta de cronología comparada) 49

El antiguo valle de Barège (Hautes-Pyrénées) posee una gran densidad de iglesias medievales con claras características románicas. Sin embargo el que se les atribuya una construcción en los siglos XI o XII es una cuestión controvertida ya que los moradores del valle se inspiraron de las formas y técnicas de construcción románicas durante casi toda la Edad Media. La observación de los edificios y su comparación con los escasos datos históricos y las referencias regionales muestran que tan solo un edificio fue construido en el siglo XI: San Juan Bautista de Sère. Los demás fueron construidos mucho más tarde, al parecer bajo el impulso de San Andrés de Luz (hacia 1200). El *Pays tòy* se inspiró parcialmente en lo que se encontraba en la región, más al norte (en particular en los alrededores de los grandes núcleos de cultura como Saint-Savin-en-Lavedan o Saint-Pé-de-Générès), pero no buscó más allá del horizonte más cercano.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP y Anne-Laure NAPOLÉONE
Las casas del siglo XIII de la bastide (pueblo amurallado) de Castelsagrat (Tarn-et-Garonne) 75

Castelsagrat es un pueblito amurallado, sito justo al norte del Garona, en la frontera entre el Quercy y la zona de Agen, conocido por los historiadores gracias a sus cartularios de fueros. Sin embargo, su patrimonio arquitectónico civil medieval no había llamado la atención más allá de unas breves descripciones.

El estudio detallado de dos casas y el escrutinio profundo de los vestigios de una quincena de moradas permiten proponer una visión de conjunto del lugar construido en el siglo XIII. Se puede constatar la prosperidad de una *bastide* que disponía de varias ventajas económicas: tierras fértiles, que le permitieron sacar partido del desarrollo de la actividad vitícola y de la exportación de vinos –en su apogeo a comienzos del siglo XIV– , y un papel comercial afirmado en el circuito de los mercados y ferias del Bajo-Quercy. Estas casas aportan además algunos elementos nuevos en lo que se refiere a algunas cuestiones arquitectónicas: se observa una de las modalidades de constitución de soportales, edificados en una segunda etapa, y no cuando fueron construidas las casas. La repartición parcelaria igualitaria de sus orígenes viene acompañada de grandes moradas, con equipo doméstico elaborado y gran esmero en el cuidado de las fachadas. Sobre todo, no plantea problema a la existencia de un verdadero palacete, con torre, que ilustra el fenómeno aún poco estudiado de la presencia señorial en estos lugares.

Todos estos elementos hacen de Castelsagrat uno de los lugares de referencia para el conocimiento de la ocupación del suelo y la constitución de los entramados urbanos del bajo-Quercy.

Bernard SOURNIA
Un establecimiento universitario en tiempos del papado de Aviñón:
El colegio-monasterio de Saint Benoît-Saint Germain de Montpellier 117

A la vez lugar de docencia universitaria y residencia benedictina, el colegio-monasterio de Montpellier es obra de Urbano V, el sexto papa de Aviñón. Fue éste el último de sus proyectos en su ciudad preferida (justo antes de irse a Roma n 1367), y constituye su mayor empresa monumental, que habría que comparar con las grandes obras de sus predecesores Benedicto XII o Clemente VI. En todas sus características estilísticas y de técnicas de construcción es un producto puramente aviñonés, el producto confirmado de dos arquitectos pontificios. El análisis del edificio busca descifrar

los trazos originales a la vez que examina en detalle el trazado de las molduras, y las particularidades de la construcción. Se examina igualmente el nacimiento de los nervios de las bóvedas, características a través de las cuales se pueden discernir en las obras de ls arquitectos pontificios la expresión de nuevas técnicas estéticas que apunta a las postrimerías de estilo gótico. Se intenta, a pesar de las mutilaciones sufridas a lo largo de las guerras de Religión, también proponer una idea de reconstrucción de las partes del edificio que ahora ya no existen. Este estudio concluye brevemente sobre la transformación de la iglesia benedictina en catedral, a mediados del siglo XIX, según el diseño del arquitecto del Departamento Henri Révoil: el caso muestra perfectamente el conflicto entre el estilo proveniente del Norte, el modelo predilecto de la escuela racionalista del circulo leduciano, y el estilo radicalmente meridional de la obra del papa Urbano, que representaba también las tensiones entre la idea formal del arquitecto y las normas deontológicas de la disciplina naciente de la arqueología.

Pascal JULIEN y Colin DEBUICHE,
Arquitectura y decorado del palacete Molinier: «demeurance» parlementario del Renacimiento tolosano 151

El descubrimiento de nuevos mercados de construcción permite visitar de nuevo la historia poco documentada del palacete Molinier, cuya interpretación se hace difícil por las numerosas obras del que ha sido objeto. Más allá de una nueva comprensión del edificio, se cuestiona el impulso distintivo que suscitó su construcción a través del análisis del decorado de su portón exterior y de la chimenea de la sala de honor. La nueva mirada que se da a estos dos conjuntos excepcionales, cuyas fuentes y aspiraciones sapienciales se descifran, arroja luz sobre la ambición de la arquitectura y el humanismo jurídico en Toulouse. En ambos campos, la expresión local dialoga constantemente con el medio real y las preocupaciones del Estado. A menudo bajo la sombra del hôtel d'Assézat, de edificación coetánea, la «demeurance» de Gaspard de Molinier aparece como una de las casonas de calidad en el programa más erudito y sofisticado del Renacimiento tolosano. Este estudio pone de realce el interés de un acercamiento de la arquitectura y la escultura de un monumento.

Guy AHLSELL DE TOULZA
Palecete Andrieu de Montcalvel en Toulouse 181

En 1770 el viejo palacete fue comprado por François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel que lo destruyó y reconstruyó entre 1771 y 1779, empleando una parte del material antiguo. Andrieu de Montcalvel decidió edificar un palacete con corral. En un estilo neoclásico, las alturas son de una sobriedad noble, la decoración se concentra en la entrada. El portal en forma de arco de triunfo está decorado con columnas dobles ionicas y coronado por un conjunto de terracota. Dos leones sobre fondo de trofeos de armas arbolan un cartucho con blasones dobles que serían las de los Andrieu y de los Cambolas. Estos blasones se encontraban en la espléndida escalinata que se puede atribuir a Ortet o a Bosc. El palacete está listo para ser habitado en 1779, aunque el decorado de los apartamentos se encontraba seguramente inacabado. Formará parte de la dote de su hija en su casamiento con Joseph-Léonard de Castellane el 4 de enero de 1780.

Joseph-Léonard de Castellane es militar de carrera. Emigró a Coblenz en 1791, y volvió a Paris en 1801 y luego a Toulouse en 1804. Charlotte d'Andrieu murió en 1814 y su hijo Boniface de Castellane Esparron recibe en 1815 el palacete donde vivirá con su padre viudo. Hace realzar el cuerpo central del palacete con un segundo piso y arregla dos escaleras en los ángulos del corral de honor para poder distribuir apartamentos con fines de alquiler. Poco después de la muerte de su padre en 1845 vendió el palacete al conde Jean Patras de Campaigno, alcalde de Toulouse desde 1858 hasta 1865.

Patras moderniza el palacete sin tocar las fachadas ni el corral de honor, pero rehace considerablemente el corral segundo: desaparece el jardín, hace nuevas fachadas, nuevos establos y un nuevo cuerpo de vivienda en el fondo norte. Guarnece el portón con alumbrado de gas, el único que perdura aun en Toulouse. Cambia el decorado del interior de los apartamentos: chimeneas de mármol, cornisas y estucos en el estilo Luis XVI.

Jean-Michel LASSURE
Cerámicas de Liguria, del Sureste de Francia y del grupo Cox encontradas en el puerto Saint-Sauveur de Toulouse 217

Una de las consecuencias de la inauguración del Canal du Midi e 1681 es la llegada a Toulouse de cargamentos de cerámica producida en los talleres ligures de Albisola-Savone en el sureste de Francia. Mercaderes dinámicos utilizan buques de carga para transporta restas mercancías. Saliendo de Sète, toman el canal hasta Toulouse donde una ordenanza dictada por los Capitouls el 21 e abril de 1731 les permite vender su alfarería en las riveras del canal. Fragmentos de cerámica procedentes de estos cargamentos y arrojadas a un lado por haber sufrido desperfectos durante la etapa de transporte o descarga se encuentran cuando se hacen las obras del puerto en 1988 cerca de la rivera oriental del canal. Se

encontraban en el lodo húmedo que existía en este lugar en el siglo XVIII. Esta cerámica se puede fechar hacia 1750 y da fe de la importancia del puerto Saint-Sauveur en la ruta comercial entre la Liguria y las posesiones coloniales francesas del continente americano.

Varia

Emmanuel GARLAND
Con respecto a una moldura y de un capitel románico puestos en venta recientemente, ambos guardan relación con la colegiala de Saint-Gaudens 239

Geneviève BESSIS y Christian PÉLIGRY
Marie-Thérèse Blanc-Rouquette: Obras y días 242

Boletín del año académico 2015-2016 251

Las minutas de las sesiones de la Sociedad dan debida cuenta de las diferentes actividades y reproducen sobre todo los debates que siguen a las comunicaciones, sean estas publicadas o no en las *Mémoires*. Aquí se encuentran también informaciones sobre campañas arqueológicas, restauraciones actuales y descubrimientos en Toulouse y su región y reseñas y notas variadas: *Jean-Jacques Lefranc de Pompignan numismático: su colección desaparecida y su amigo Charles-Clément Martin de Saint-Amand y el tesoro de Sainte-Suzanne (Ariège)*; los primeros resultados del diagnóstico arqueológico de la plaza Saint-Sernin; un un cuadro del martirio de san Saturnino de Paul Pujol; *El Museo des Augustins y la enseñanza artística: la experiencia de una cohabitación (1806-1895)*; *La evolución de un barrio de la ciudad de Elusa entre el siglo I y el siglo V*; el capero de Saint-Sernin; *El epitafio mural del maestro Jean Dominique, notario público et legista de Toulouse († 1283 o 1284)*; *El armario pintado de Poubeau (Haute-Garonne)*; *Pinturas murales a finales de la Edad Media en Couserans*; *Un libro de horas miniado en Toulouse (segunda mitad del siglo XIV)*…

Expediente

El Gran Saint-Sernin un auténtico proyecto para Toulouse y la Región Occitanie 299

Cuando el Ayuntamiento de Toulouse solo proponía un desarrollo de la plaza Saint-Sernin en términos de un urbanismo «vial», que no tomaba en cuenta ni su excepcional calidad patrimonial ni sus riquezas arqueológicas siempre consideradas como un «riesgo», La Société Archéologique du Midi de la France propuso un verdadero y ambicioso proyecto para un «Gran Saint-Sernin». Fue en vano: la campaña arqueológica no tendrá lugar, y no habrá una estrategia directiva en las próximas décadas.

El proyecto elaborado por la SAMF fue elaborada en una hoja informativa que se distribuyó gratuitamente. Se reproduce en este volumen porque pensamos que un proyecto ambicioso para Saint-Sernin es posible y esperamos que los Tolosanos y los próximos cabildos municipales sabrán aprovecharlo.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 15-47

À PROPOS DE LA RESTITUTION ARCHITECTURALE DE LA PORTE NORD DE L'ENCEINTE ANTIQUE DE TOULOUSE*

par Christian Darles
avec la collaboration de Michel Vidal et Bertrand Parinet**

Cette étude portant sur les vestiges de la porte nord des fortifications antiques de Toulouse repose sur les travaux de terrain menés par Michel Vidal et quelques bénévoles durant l'hiver de 1970 et au printemps 1971. Nous souhaiterions tout d'abord présenter un bilan historiographique de ces découvertes, menées dans des conditions désastreuses, en lien avec les connaissances accumulées, depuis plus de 35 ans, sur l'enceinte elle-même longue de 3 000 m, dotée de 48 tours et de plusieurs portes, au moins cinq, elles-mêmes encadrées, hypothétiquement pour certaines, par deux tours chacune.

Ensuite, nous proposerons une étude comparative avec une trentaine de portes de villes situées en Cisalpine et en Gaule afin d'établir une typologie formelle qui peut aider à comprendre le cheminement intellectuel des décideurs, des ingénieurs et des bâtisseurs. Cette réflexion recoupe la réalité archéologique avec plusieurs données épigraphiques et prouve que généralement les portes ont été édifiées avant les courtines, peut-être même, dans certains cas, avant le tracé des voies urbaines.

Nous terminons par une tentative de restitution de ce monument majeur tout en gardant en mémoire que notre connaissance des vestiges ne peut nous amener qu'à des hypothèses d'élévation de l'édifice. Ce travail en « 3D » en constante évaluation par Michel Vidal a été mené avec Bertrand Parinet.

Le bilan historiographique

Il est à peu près admis, aujourd'hui, que les fortifications de la Toulouse antique ont été réalisées en trois temps : les portes, les murailles avec leurs tours et leurs courtines puis le rempart dit de « Garonne » qui complète ultérieurement le tracé de l'enceinte[1]. Après les travaux pionniers publiés par Michel Labrousse en 1968[2], les remarques pertinentes de Georges Baccrabère[3] et leur reprise dans le mémoire de maîtrise de Vincent Berthe[4], c'est dans le catalogue de l'exposition *Palladia Tolosa* qu'un premier plan critique de l'enceinte de la ville est présenté à la communauté scientifique[5]. Ce plan est régulièrement mis à jour pour tenir compte des dernières avancées de l'archéologie préventive (fig. 1). Plusieurs autres expositions du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, ont repris partiellement quelques données issues

---

* Communication présentée le 7 juin 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 293.

** Chr. Darles : UMR TRACES 5608 ; M. Vidal : ancien Conservateur régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées ; B. Parinet : LRA de l'ENSA de Toulouse.

1. Pailler *et alii* 2015, p. 129 et suiv.

2. Ces travaux accompagnent les observations et études menées par les érudits toulousains puis par G. Baccrabère, rue du rempart Saint-Étienne, ou par Michel Vidal, tout particulièrement lors de ses études des vestiges découverts place Saint-Jacques. Plus tôt, les savants toulousains s'étaient intéressés aux traces antiques retrouvées par exemple lors du percement de la rue de Metz, ou bien celles concernant la tour des Hauts-Murats, ou la tour du lycée Fermat dégagée par Sylvain Stym-Popper lors de la construction de l'internat du lycée Pierre-de-Fermat.

3. Baccrabère 1977a.

4. Berthe 1987, Porterie, p. 90-93, pl. XXXVI.

5 *Palladia Tolosa* 1988.

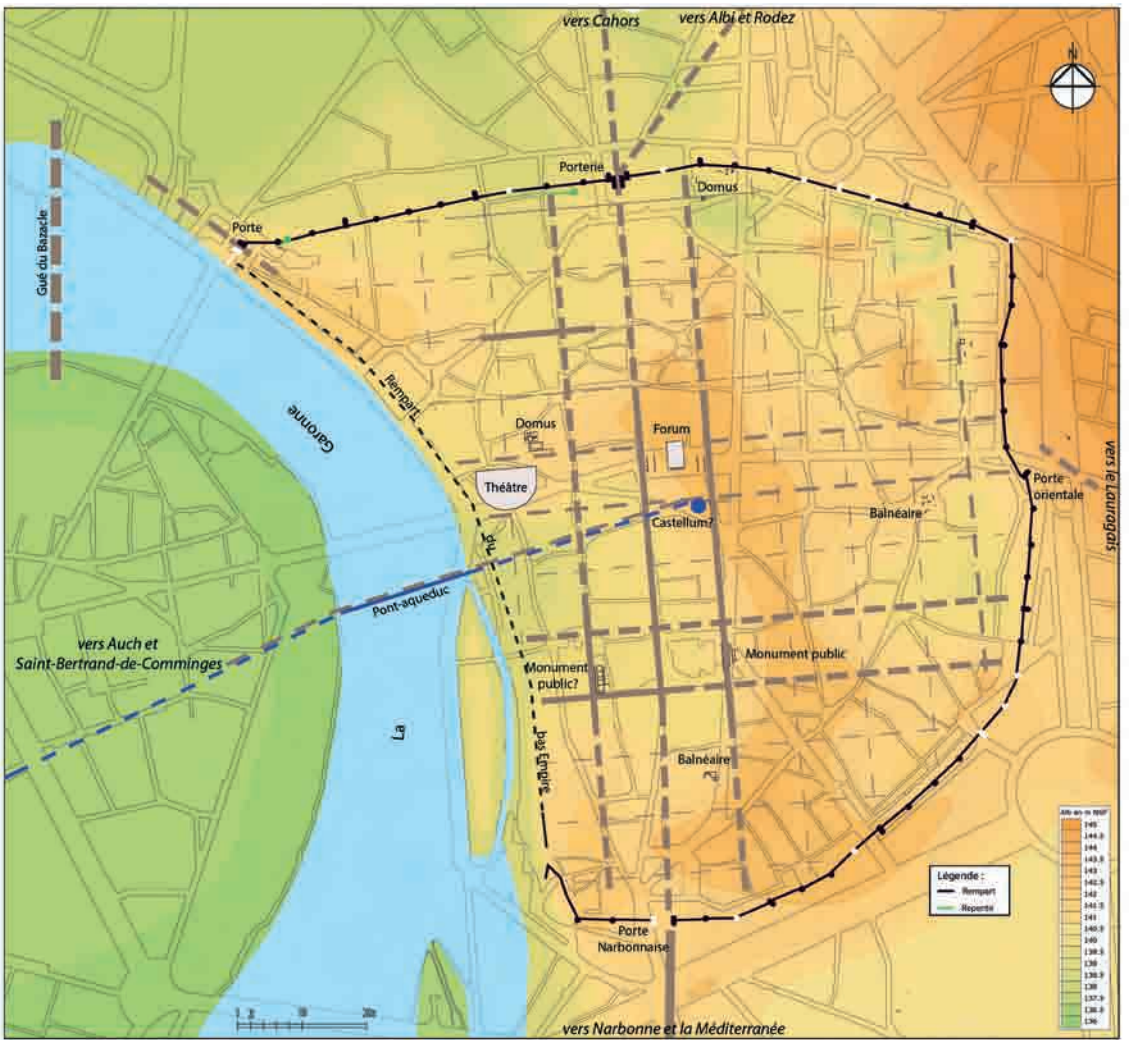

Fig. 1. Plan de Toulouse antique, *Pierre Pisani (SATM)* dans Pailler *et alii* 2015, p. 103, fig. 59.

de l'actualité des recherches[6]. Avec l'arrivée de l'archéologie préventive, les études partielles du rempart antique se sont succédé[7]. En premier lieu, nous devons à Raphaël de Filippo l'étude constructive des fortifications de *Tolosa*, à l'occasion de la transformation du quartier de l'Hôpital militaire Larrey. Les archéologues ont mis au jour non seulement le dispositif d'accès, en partie conservé, de l'ancien palais des rois wisigoths mais également un tronçon significatif de l'enceinte, sur laquelle il s'appuyait, avec plusieurs tours, des courtines amputées de leur parement et un repentir, instructif sur les procédés constructifs et le temps du chantier. La découverte la plus importante est l'assurance de la date de construction de ce monument. Confirmant les intuitions de G. Baccrabère[8], R. de Filippo prouva que les courtines avaient été édifiées

6. Nous signalons notamment Vidal *et alii* 1995.

7. Tout particulièrement les fouilles de l'hôpital Larrey, celles du nouveau conservatoire de musique rue Larrey, celles de la rue Mirepoix, du square Charles De-Gaulle, du théâtre national de Toulouse rue Labéda, du Puits Aubuisson, de la rue Sainte-Anne, à nouveau de la tour des Hauts-Murats et, plus récemment, de la Cité Judiciaire de Toulouse. Ces dernières années la reprise de l'étude des vestiges de l'enceinte conservés au Lycée Pierre de Fermat, ceux de la place Saint-Pierre ou ceux concernant le réaménagement du square Charles De Gaulle ont permis de compléter nos connaissances sur l'enceinte. Il ne se passe pas de jour où quelques aménagements immobiliers ne rejoignent la recherche de l'Antiquité toulousaine.

8. Baccrabère 1977b.

sous le règne de l'empereur Tibère[9]. En cela il allait à l'encontre des hypothèses de M. Labrousse (datation du milieu du IIe siècle)[10] et corrigeait celles de J.-M. Pailler qui proposait une datation liée au statut de « Palladienne » attribué à la ville par l'empereur Domitien. Cependant, dès les fouilles menées par l'Université de Toulouse sur le site de l'amphithéâtre dit de « Purpan », les universitaires toulousains et l'Institut de Recherches sur l'Archéologie Antique du CNRS remarquaient que ce monument, daté de l'empereur Claude, possédait une architecture parementée en brique avec une alternance de trois lits de briques traversantes, ce qui remontait considérablement la datation de M. Labrousse fondée sur la présence de lits de briques dans la maçonnerie antique[11].

La datation du renforcement des berges du fleuve est elle-même objet de discussions[12], cependant c'est la mise en œuvre de l'enceinte du Haut-Empire qui agite encore les chercheurs. La communauté scientifique toulousaine s'accorde sur l'attribution au règne de l'empereur Tibère de l'édification des courtines[13], alors que celle de la construction des portes pose encore plusieurs questions en regard des fouilles précipitées de la porte nord à l'emplacement du parking de la place du Capitole, puis de celles, plus récentes et limitées, de la Porte Narbonnaise lors des travaux de la cité judiciaire de Toulouse[14]. La création de plusieurs parkings souterrains, de grands équipements et la réalisation de deux lignes de métro ont permis à l'archéologie préventive de multiplier les études d'archéologie urbaine qui touchent tout particulièrement les fortifications de la ville antique. En 2002, Jean-Marie Pailler dirige un ouvrage de référence qui tente avec succès d'actualiser la thèse de Michel Labrousse : à cette occasion un nouveau regard est porté sur l'urbanisme et l'architecture antique de la ville[15]. En 2015, le même auteur dirige un ouvrage grand public consacré aux dernières découvertes concernant la naissance de la ville[16]. Il faut attendre 2017 pour que la publication de la Carte Archéologique de la Gaule consacrée à Toulouse réalise un arrêt sur image nécessaire[17].

Ce rempart, daté de l'époque impériale, était avant tout un rempart de prestige, sans doute créé et financé par Rome. Il faudra attendre l'année 410 pour qu'il soit utilisé en tant que rempart de défense, en « rempart de la peur »[18] : il a contenu alors les Vandales, puis les Romains de Litorius en 439, les Arabes d'Al-Samah en 720-721, les Francs de Charles-le-Chauve puis les Normands de Pépin II. Toutes ces vicissitudes ne sont rien à côté du vandalisme de ces dernières années, quand les politiques municipales ont autorisé des destructions répétées et des arasements planifiés au profit d'un renouvellement urbain relativement myope, sans en référer aux services compétents, souvent confrontés à des pressions de tous bords et de toutes natures.

Le rempart et les avancées de l'archéologie toulousaine depuis les fouilles de l'hôpital Larrey jusqu'aux études systématiques du Service Archéologique de Toulouse-Métropole

Avant d'entamer le débat lié aux recherches de cette dernière décennie, il faut reconsidérer les nouvelles données. Elles concernent notamment l'identification du couronnement des courtines qui peut nous aider pour une restitution architecturale de la « Porterie » plus pertinente.

---

9. Filippo 1993, Filippo 1995a.

10. M. Labrousse suivait les affirmations d'Albert Grenier (Grenier 1931, p. 199-202), en référence lui-même à Jules Adrien Blanchet (Blanchet 1907), pour affirmer que les arases de brique n'apparaissaient dans les fortifications qu'après le règne de l'empereur Hadrien.

11. Domergue *et alii* 2002, p. 244 et 249.

12. Baccrabère *et alii* 1995, Baccrabère 2002, Baccrabère *et alii* 1996, Baccrabère *et alii* 2002a, Baccrabère *et alii* 2002b, Badie 2002. Plusieurs réflexions récentes prouveraient que la fortification placée le long du fleuve aurait été édifiée en continu entre l'actuelle place Saint-Pierre et le raccordement au sud avec le rempart tibérien à l'emplacement du Moulin du Château (communication personnelle d'Henri Molet).

13. La construction est réalisée sous Tibère mais le projet est sans nul doute antérieur, sous Auguste. Filippo 1993, p. 181-204. Filippo 2002.

14. Catalo *et alii* 1999, Catalo *et alii* 2008, Catalo *et alii* 2010.

15. Pailler *et alii* 2002.

16. Pailler *et alii* 2015.

17. Provost *et alii* 2017.

18. La plupart des enceintes dotées de tours frontales correspondent à des enceintes honorifiques et de prestige. En effet les portes défensives, parties les plus vulnérables des fortifications urbaines sont souvent latérales afin de faire face aux attaques frontales et aux jets, sans cesse améliorés, des machines balistiques (voir *infra*, portes de Mantinée), Adam 2002.

La nature des courtines et des tours

Les études menées en 1989 sur le chantier de l'hôpital Larrey ont établi le modèle constructif de l'enceinte de la ville. Les fondations y sont construites en tranchées, larges de 2,80 m environ et profondes d'un mètre en moyenne. Ces fondations, en galets de Garonne noyés dans une matrice de chaux, sont coulées en deux épaisseurs de 0,50 m chacune, ce qui est peu. Au-dessus, le soubassement mesure 2,40 m de large. Le débord de la fondation de 0,20 m est constant sur les 3000 m du périmètre des fortifications de la ville antique, on le retrouve aussi bien dans les courtines que dans les tours ou dans les deux portes aujourd'hui connues (voir *infra*). Haut de 1,50 m environ et adapté à la topographie et aux mouvements du terrain, ce soubassement est bâti sous la forme d'un massif puissant appareillé par un coffrage perdu de petits moellons calcaires retenant un blocage en *opus caementicium*. On trouve en général une division tripartite, huit assises réglées de petits blocs en calcaire issu des carrières de Belbèze, dans les collines des petites Pyrénées, à 60 km au sud de la ville, puis trois assises traversantes en briques[19], enfin une partie supérieure de quatre à six assises de petits blocs parfaitement calibrés. L'élévation en *opus testaceum*[20] comporte, de manière originale, au-dessus de trois assises de briques traversantes (intégrées par convention comme sommier de l'élévation, mais plus correctement à considérer comme partie intégrante du soubassement), deux parements en brique de 0,60 m de large[21] et un bourrage interne de 1,40 m en *opus caementicium* majoritairement bâti avec des éclats de taille et des galets noyés dans un mortier de chaux excessivement résistant. Des murettes transversales relient les deux parements, tout en correspondant à des unités de travail liées à la gestion des ouvriers, à celle du chantier ainsi qu'à son rythme quotidien. Alternées, elles scandent la masse des courtines en évitant toutes les déformations éventuelles de la maçonnerie. Ce principe constructif est connu dans l'architecture grecque (hellénique et hellénistique), tant au cap Sounion[22] en Attique qu'à Gela en Sicile. Cette compréhension des principes constructifs est due, avant tout, aux travaux de R. de Filippo qui n'a cependant pas pu découvrir, sur le chantier de l'hôpital Larrey, le couronnement des courtines, arasées dans ce secteur de la ville.

L'enceinte de Toulouse antique a forcé l'admiration des voyageurs, parmi eux Ausone, Bordelais, mais éduqué à Toulouse, qui vante dans son *Ordo Urbium Nobilium* (XIX. 98-106) les parois de briques de la ville. Cependant nous noterons qu'avec le soubassement en petit appareil, la structure en *opus caementicium* et les joints de la maçonnerie, c'est avant tout le calcaire, transformé en chaux, qui constitue le matériau le plus usité dans ce monument. Raphael de Filippo et Christian Rico ont quantifié les matériaux mis en œuvre[23] ; il est évident qu'à côté des fours à chaux consacrés au calcaire des petites Pyrénées, étaient exploités de nombreux ateliers de briquetiers, d'autant plus que, à la même époque, étaient réalisés l'aqueduc de Lardenne, le grand théâtre et, trente ans plus tard, l'amphithéâtre dit de « Purpan », eux aussi grands édifices en brique[24].

---

19. Le démontage du tronçon de courtine découvert lors de la fouille, dirigée par Didier Rigal de l'INRAP, occasionnée par le percement du « puits Aubuisson » lors de la construction de la ligne B du métro toulousain a permis de comprendre la pose des briques de ces trois assises. Elles assurent la solidité et l'élasticité de l'ensemble et constituent un chaînage nécessaire pour la tenue de la partie basse de l'élévation des parois et des tours (Darles 2006, reprenant le rapport de fouille de D. Rigal, déposé au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées).

20. Il est nécessaire de donner quelques définitions des appareils de la maçonnerie romaine communément admises. L'appareil est appelé par convention *opus* dans la construction romaine.

L'*opus caementicium* constitue la masse de la maçonnerie, il s'agit du béton dit « romain », composé de fragments de pierre et de galets noyés dans un solide mortier de chaux, est coffré entre des parements de briques ou de petit appareil,

L'*opus testaceum* se compose uniquement de briques cuites ; s'il s'agit de briques en terre crue, on parle d'*opus latericium*,

L'*opus vittatum* correspond à un parement en moellons réguliers de petit appareil,

L'*opus listatum* concerne le parement en moellons réguliers de petit appareil alternés avec des lits de briques,

L'*opus reticulatum* très usité durant le Haut-Empire correspond à un maillage de petits moellons posés en diagonales et sui servent de coffrage à un remplissage en *opus caementicium*.

L'*opus mixtum* associe plusieurs appareils combinés dans la construction des parois : lits de moellons de pierre et assises de briques ou bien chainages verticaux de brique et parties réalisées en moellons de petit appareil.

21. Deux pieds romains avec la pose d'une brique en boutisse et d'une autre en panneresse. Ces briques ne sont pas posées avec des joints croisés mais simplement juxtaposées.

22. Illustration dans Adam 1993, p. 17.

23. Selon les archéologues Raphael de Filippo et Christian Rico, il a fallu, pour construire l'enceinte de Toulouse, dix millions de briques, 9900 tonnes de chaux et 3000 tonnes de calcaire pour l'édification du parement du soubassement.

24. Pailler *et alii* 2015, p. 167-168, Filippo 1999, p. 235-264, Filippo *et alii* 1997, p. 67-86, Rico 1988, p. 84-87, Rico 2002, p. 255-267.

Les tours sont creuses et montrent un diamètre interne de 8,20 m et des parois, uniquement en briques, de 1,20 m d'épaisseur[25]. Elles sont de deux types, circulaires ou « à talon » avec une face rectangulaire du côté intra-muros. Certaines tours à talon sont exceptionnellement polygonales comme dans la rue du Rempart Saint-Étienne[26] : seraient-elles dans une situation particulière au sein des fortifications de la ville ?

L'enceinte de Toulouse se rattache à des traditions constructives éprouvées en Italie du nord. Ces fortifications sont édifiées aux époques tardo-républicaine et augustéenne, elles correspondent à un « vaste programme d'urbanisation de la Cisalpine dans lequel les enceintes urbaines expérimentent les innovations de la maçonnerie concrète »[27]. Les exemples les plus représentatifs de cette génération de monuments sont à Aquilée, Altino ou Concordia (aire adriatique), et il s'agit alors d'*opus testaceum*, à Milan ou Brescia (aire centrale de la Cisalpine) en *opus listatum* et à Turin ou Alba Pompeia en maçonnerie mixte, *opus testaceum* et *opus listatum*[28]. Ces remparts avaient déjà été précédés par ceux de Ravenne et de Piacenza, puis un peu plus tard par ceux de Vérone et de Vicenza.

Le rempart de la rue Sainte-Anne et de la rue Bida

C'est dans le quartier canonial, à l'arrière de la cathédrale Saint-Étienne, entre les rues Sainte-Anne et Bida, qu'ont été étudiés ces dernières années plusieurs vestiges significatifs de l'enceinte de la ville antique[29]. Jusqu'au XIXe siècle, les fortifications sont restées visibles depuis l'extérieur de la ville[30] (fig. 2), puis les travaux liés à la deuxième phase de l'embellissement de Toulouse, organisés dans cette partie de la ville autour de la construction du Palais Niel, ont soustrait au regard les fortifications contre lesquelles a été édifié un alignement d'immeubles « haussmanniens » lors de la création de la rue Bida. L'enceinte s'est alors retrouvée en fond de parcelles, prisonnière invisible dans l'urbanisme toulousain. C'est à l'occasion d'opérations immobilières récentes, au début des années 2000, que de nouvelles informations archéologiques concernant l'enceinte antique sont apparues. Au 10, au 18 puis au 12 de la rue Sainte Anne, les travaux, réalisés à l'occasion de la construction de nouvelles habitations, ont permis la découverte de la paroi des courtines ainsi qu'une tour, jusqu'alors noyées dans les constructions du XIXe siècle.

Dans l'alignement occidental de la tour dite « Saint-Jacques » et de sa courtine adjacente, face à l'ancien rectorat, le rempart est intégralement conservé en fond de parcelle. Il a servi d'adossement aux constructions, et ce depuis le Moyen Âge au sein du quartier canonial. Ainsi une tour de plus de douze mètres de haut a émergé, encadrée par les courtines réappropriées à l'époque médiévale, avec des comblements, des surélévations et des amputations. C'est lors de ces trois recherches dirigées par C. Boccacino, O. Gaiffe et Chr. Darles qu'ont été menées des études fines de ces courtines et

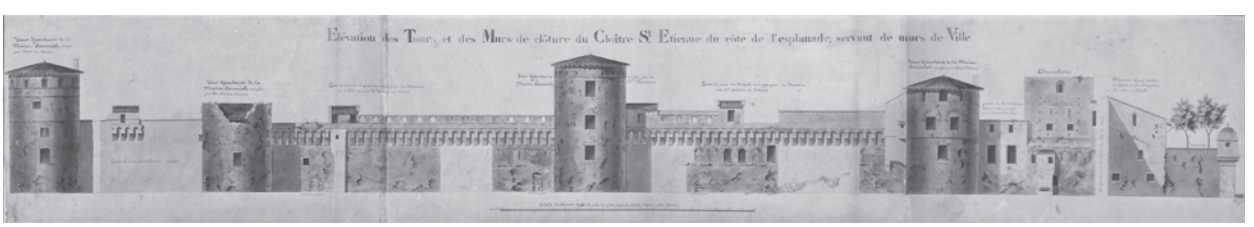

Fig. 2. Élévation du rempart oriental par Jacques-Pascal Virebent, dans *Toulouse, Parcelles de Mémoire*, 2004, p. 137, fig. 42A.

25. Filippo 1995b.

26. Ces tours polygonales restent exceptionnelles dans la morphologie de l'enceinte de Toulouse ; nous n'en connaissons que trois : une rue du rempart Saint-Étienne, une autre rue Jules de Rességuier et la tour orientale de la porte Narbonnaise. La tour située à l'ouest de la tour de la Sénéchaussée, dans les caves de l'école Saint-Stanislas, pourrait éventuellement être polygonale, son étude à venir est prévue.

27. Filippo 1999, p. 239.

28. Filippo 1999, p. 238.

29. Cazes 1998, p. 13-16 et 52-58, Darles *et alii* 2015b

30. Voir la notice et le dessin de cette portion de l'enceinte réalisé par Jacques-Pascal Virebent, *Toulouse parcelles de mémoire* 1987, p. 137, fig. 42a.

que leur couronnement a pu être identifié[31]. La hauteur de la paroi a été pour la première fois assurée : 5,40 m au-dessus d'un soubassement de 1,35 m ; le couronnement au-dessus du chemin de ronde a été mesuré sur 1,95 m de haut (fig. 3). L'enceinte de Toulouse offrait, pour le visiteur qui arrivait devant la ville, un mur de près de neuf mètres de haut, exactement 30 pieds romains de 29,60 cm. Nous devons noter qu'à l'époque médiévale, les bâtisseurs ont très sensiblement surélevé l'édifice pour atteindre plus de douze mètres en hauteur, en les dotant notamment de mâchicoulis visibles sur le dessin de Virebent[32].

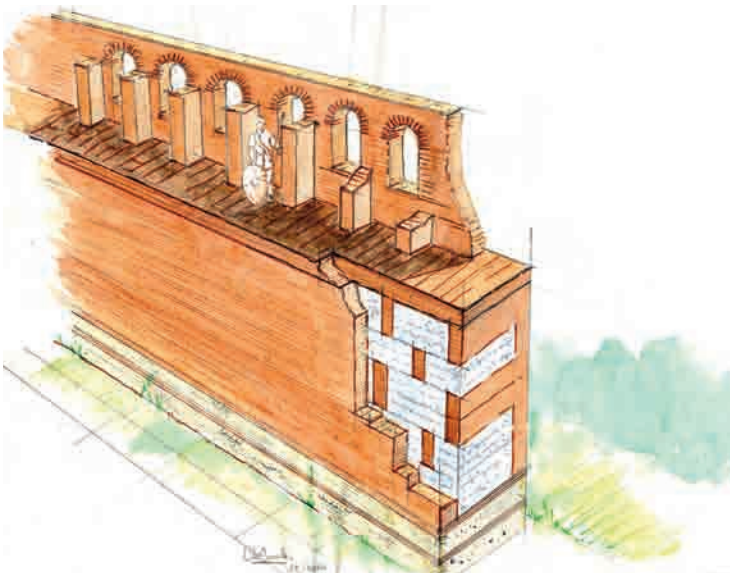

Fig. 3. Restitution architecturale de la courtine du rempart dans le quartier canonial, dans Darles *et alii* 2015b, p. 165, fig. 95. *Dessin Christian Darles.*

Un couronnement généralisé ?

Il faut retenir trois ensembles de données nouvelles pour mieux comprendre nos efforts de restitution de la « Porterie ». D'une part les hauteurs des courtines mesurées lors des études complémentaires à celles liées à la fouille de l'Hôpital Larrey, ensuite la présence d'arcades qui témoignent d'un couronnement particulier, sans pour autant attester de la présence d'une couverture du chemin de ronde, enfin l'existence de « traverses », mot employé par E. Viollet-le-Duc, simples contreforts du parapet permettant également aux défenseurs de s'adosser et de se protéger[33]. Ces données se recoupent avec les découvertes récentes du couronnement des remparts de l'Antiquité tardive, à Saint-Bertrand-de-Comminges[34], Saint-Lézer[35] ou Carcassonne[36]. Les chercheurs connaissent la présence de ce type de parapet doté de « traverses » aussi bien à Pompéi qu'à l'époque hellénistique en Asie Mineure, à Caunus par exemple, également au Moyen Âge. La découverte rue Sainte-Anne de ce type de couronnement témoigne d'un dispositif architectural particulier qui correspondrait, pensons-nous, à ce « chaînon manquant » qui assure la continuité de

Fig. 4. Destruction de la cour circulaire de la « Porterie » en 1971. *Cliché Michel Vidal.*

31. Boccacino *et alii* 1992, Boccacino 1993, Gaiffe *et alii* 2002, Darles 2006.
32. *Toulouse parcelles de mémoire* 1987, p. 137, Pailler *et alii* 2015.
33. Viollet-le-Duc 1866, p. 375.
34. Wood 2002.
35. Darles *et alii* 2002. Darles *et alii* 2009.
36. Fourdrin 2002.

traditions poliorcétiques durant plus d'un millénaire. En conclusion provisoire, on peut dire que les courtines n'étaient pas dotées de créneaux et de merlons mais que le chemin de ronde était protégé par un parapet continu de 2 m de haut percé par des ouvertures en arcade. On peut cependant suggérer que ce chemin de ronde particulièrement étroit a pu être doté par endroit d'une sur-largeur en platelage de bois.

La « Porterie »

En 1971, la création du vaste parking souterrain de la place du Capitole a permis de dégager une section de l'enceinte de près de 86 m de longueur. De nombreuses données signalaient la présence à cet emplacement de la « Porterie » ou *Porta Arietis*, la grande porte nord qui terminait le *cardo maximus*. L'étude archéologique des vestiges, que l'on ne peut même pas qualifier de fouille de sauvetage, fut délicate, périlleuse et précipitée, au milieu des engins de chantier et des boues hivernales (fig. 5-7). À une époque où ce type d'intervention archéologique n'était pas ou était très peu pratiqué, elle a été réalisée par Michel Vidal accompagné de quelques collaborateurs bénévoles, parmi lesquels B. Marty, M. Caujolle, P. Marchand, Cl. Meyjonade et A. Muller. De septembre à décembre 1970, les travaux concernèrent la déviation des réseaux, puis, de mars à avril 1971, le creusement du parking a permis de faire surgir la porte nord de la *Tolosa* antique à moins de trois mètres de profondeur. Les vestiges ont été rapidement détruits et évacués[37]. Le chantier du parking s'est déroulé pendant de nombreux mois, occasionnant de ce fait la découverte fortuite de blocs d'architecture. L'étude a permis de confirmer, dans l'urgence, que le rempart est parfaitement aligné est-ouest et que la porte s'ouvre bien vers le nord, vers Cahors-*Divona*. Ne restent de ces études archéologiques et de la destruction des vestiges que les notes de fouilles de Michel Vidal et de nombreux clichés photographiques documentés et accompagnés d'un rapport scrupuleusement rédigé par M. Vidal, puis cosigné par M. Labrousse. Également restent les reprises des données dans plusieurs articles[38] et dans des catalogues d'exposition (*Palladia Tolosa*, *Toulouse romaine*). La revue *L'Auta*, au printemps 1971, publia un bref article anonyme[39] : « On ne saura jamais tout ce qui a été sacrifié ; durant ces jours d'avril, passionnants et décevants à la fois, où l'on voyait apparaître et disparaître, face au Capitole, le vieux rempart romain lié aux vestiges d'un ensemble de constructions imprévues ». La question est toujours d'actualité avec les fouilles préventives ; néanmoins, aujourd'hui, plus de temps serait donné aux archéologues et ne doutons pas que la richesse des découvertes, malgré un état de conservation très dégradé, aurait remis en question la pertinence du parking qui, si l'on en croit le pouvoir municipal[40], laisse pour le moins à désirer suite à une nouvelle politique de circulation des véhicules dans le centre ancien de la ville.

Fig. 5. Destruction du départ de la courtine orientale en 1971.
Cliché Michel Vidal.

37. À cette occasion, la qualité et la dureté de la maçonnerie romaine ont nécessité la venue à Toulouse depuis les Pays-Bas du premier brise-roche hydraulique ou « BRH ».

38. Labrousse 1974, Labrousse 1975, Labrousse 1972, p. 486-488 avec un plan (fig. 23) et un cliché photographique d'un élément de colonne engagée surmontée par un chapiteau corinthien (fig. 24).

39. « L'anéantissement des ruines romaines du sous-sol de la place du Capitole », *L'Auta*, nouvelle série, n° 380, mai-juin 1971, p. 107.

40. Gilles-R. Souillès, « Quel avenir pour le parking du Capitole », *La Dépêche du Midi*, 23 janvier 2013, et Sylvie Roux, « Ce sont vos idées pour le parking du Capitole », *La Dépêche du Midi*, 26 janvier 2013.

Fig. 6. Destruction du passage piétonnier occidental en 1971. *Cliché Michel Vidal.*

Fig. 7. Destruction de la courtine orientale en 1971. *Cliché Michel Vidal.*

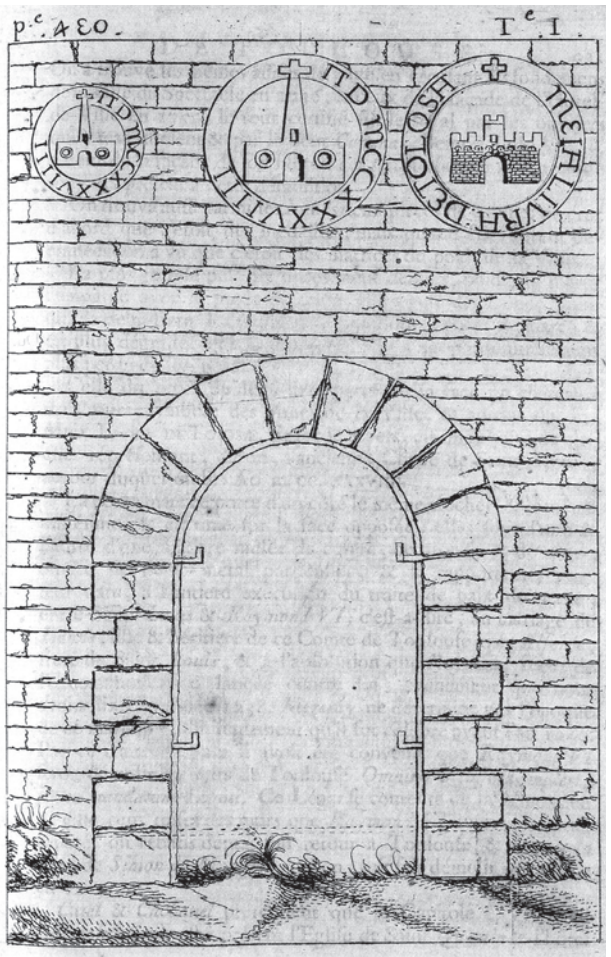

Fig. 8. Dessin de Barnabé Farmian Durozoy (Rozoi 1771, t. 1, pl. face à la page 430), représentant l'entrée d'un passage antique de la porte nord de Toulouse antique. Il est nécessaire de noter l'incongruité des médaillons supérieurs, représentants des « matrices du poids de la ville » de 1239, (*Toulouse, Parcelles de Mémoire* 2004, 9, La « *Porta Arietis* », ou « Porterie » place du Capitole, p. 42-43 et *Palladia Tolosa* 1988, p. 63).

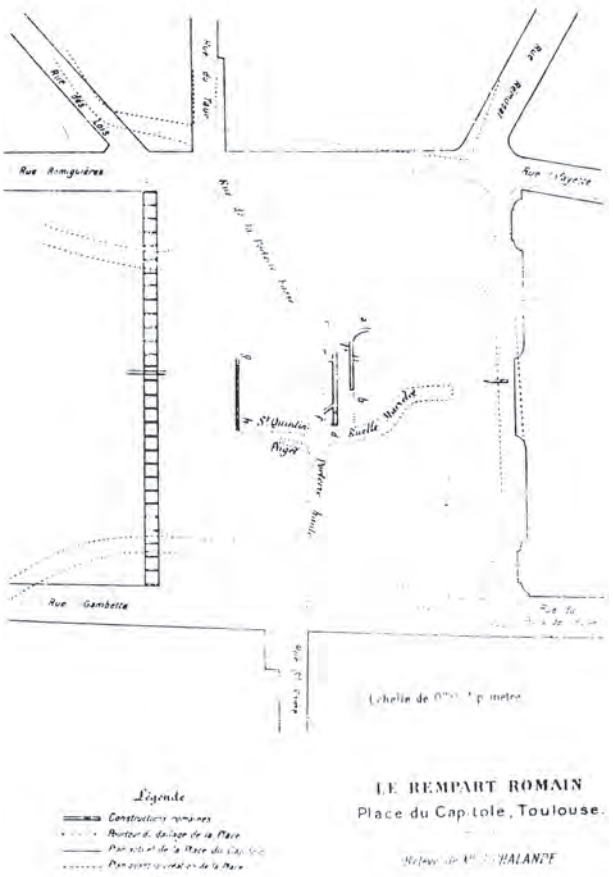

Fig. 9. Croquis de Jules Chalande, lors des travaux exécutés place du Capitole au début du XXe siècle, Chalande 1909-1911.

Les observations de 1970 et 1971 ont été recoupées avec celles effectuées en 1729 par Du Rozoi lors de la création de la place (fig. 8)[41] et avec celles de Chalande en 1910 (fig. 9), lors de la mise en place de réseaux et de travaux souterrains[42]. Ce dernier avait « observé et jugé comme étant l'entrée principale » le passage latéral situé à l'est du monument[43]. Les relevés réalisés en 1971 montrent bien que ces remarques étaient pour l'essentiel invalides. À ces observations anciennes se rattachent celles réalisées en mars 1951 par Michel Labrousse[44].

41. Rozoi 1771, p. 430 avec des planches hors texte. Il s'agit d'une description succincte et d'un dessin relativement « fantaisiste ». C'est pourtant le témoignage d'un des rares érudits qui « a vu » les vestiges. Les *Annales* de Du Rozoi sont reprises dans l'ouvrage dirigé par F. Bordes, *Toulouse Parcelles de mémoire*, 2005, p. 42-43.

42. Chalande 1909-1911, Il est possible selon M. Labrousse que ces vestiges aient déjà été vus par Dumège au milieu du XIXe siècle (Dumège, *M.A.S.I.B.L.T.*, 4e série, II, 1852, p. 54-57. Scrupuleusement, Chalande note les dimensions (largeur du passage de 2,50 m pour une longueur de 25 m).

43. Berthe 1987, p. 93, Chalande 1909-1911.

44. Labrousse 1954, p. 128-153, fig. 2 et 3.

La redécouverte des vestiges

Sur la base des notes prises par M. Vidal au moment de la découverte, nous allons décrire les vestiges tels qu'ils ont été étudiés par les archéologues en partant de l'ouest en direction de l'est. Ces études menées dans la panique du chantier ont permis de dresser un plan général d'implantation du monument situé sous la place du Capitole (fig. 10). Ce type de porte encadrée par deux tours en saillies, circulaires ou polygonales est connu à Nîmes, Autun ou Arles comme à Fano en Italie, à Trèves et même à Rome pour certaines portes de la muraille d'Aurélien, certes plus tardives.

Un fragment de courtine au pied des arcades du Capitole

Une portion de la courtine du rempart large de 2,40 m et longue de 1,70 m, largeur de la tranchée, a été mise au jour lors des travaux de restructuration des réseaux d'égouts qui devaient contourner les parois moulées de cet édifice profond de plus de quinze mètres. L'entreprise SOCOTRAP réalisa ces travaux, devant les arcades de la place du Capitole, à 3,55 m, avant les terrassements du parking. Pour effectuer les relevés archéologiques et les clichés photographiques qui documentaient les découvertes, les travaux furent arrêtés avec difficulté pendant une demi-heure. Ensuite cette portion de courtine fut détruite dans son intégralité dans les trois jours suivants.

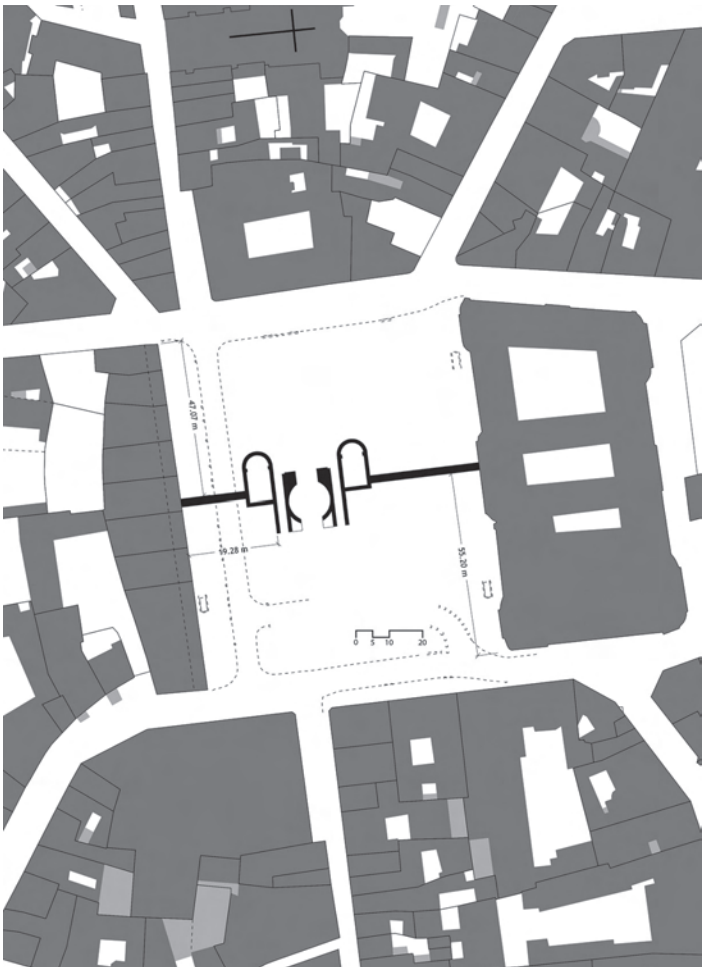

Fig. 10. Plan de situation de la porte nord de *Tolosa*. Bertrand Parinet, mémoire de maîtrise, ENSA de Toulouse, 2012.
Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.

Les vestiges au cœur du parking

En appui contre les tours (cf. *infra*), M. Labrousse, suite aux évaluations de M. Vidal, note la présence, à l'ouest, d'une courtine de 14,40 m et, à l'est, d'une autre longue de 34,20 m[45]. D'après les notes de M. Vidal, les mesures sont, vers l'ouest, de 19,28 m, jusqu'aux arcades, et vers l'est de 25,60 m, jusqu'à la paroi moulée[46], longueur à laquelle il faut rajouter la distance, non mesurée, entre la paroi moulée orientale et la façade de l'Hôtel de Ville. Elles encadrent la porte monumentale dotée d'un bâtiment central encadré par deux tours creuses en saillie vers l'extérieur de la ville de 11,20 m pour la tour occidentale et de 12,20 m pour la tour orientale, même si après consultation des notes de fouilles,

45. Labrousse 1974, p. 252.

46. Les données de Michel Labrousse présentées dans les *Mélanges Seston* ont été reprises par Chr. Darles et B. Parinet, dans l'ouvrage de J.-M. Pailler, Pailler *et alii* 2015, p. 118-123. Une nouvelle approche des carnets de fouille de Michel Vidal a permis de rectifier les dimensions. En ce qui concerne la courtine ouest (voir *supra*) elle a été découverte en 1970 lors de la déviation des réseaux, le fragment mis au jour est parfaitement aligné avec les découvertes de l'automne précédent et se situe hors de l'emprise du parking à 7,45 m de l'alignement des arcades du Capitole ; quant à la courtine orientale, elle a également été identifiée, hors de l'excavation et partiellement détruite lors de la construction de l'Hôtel de Ville, à 0,55 m de sa façade.

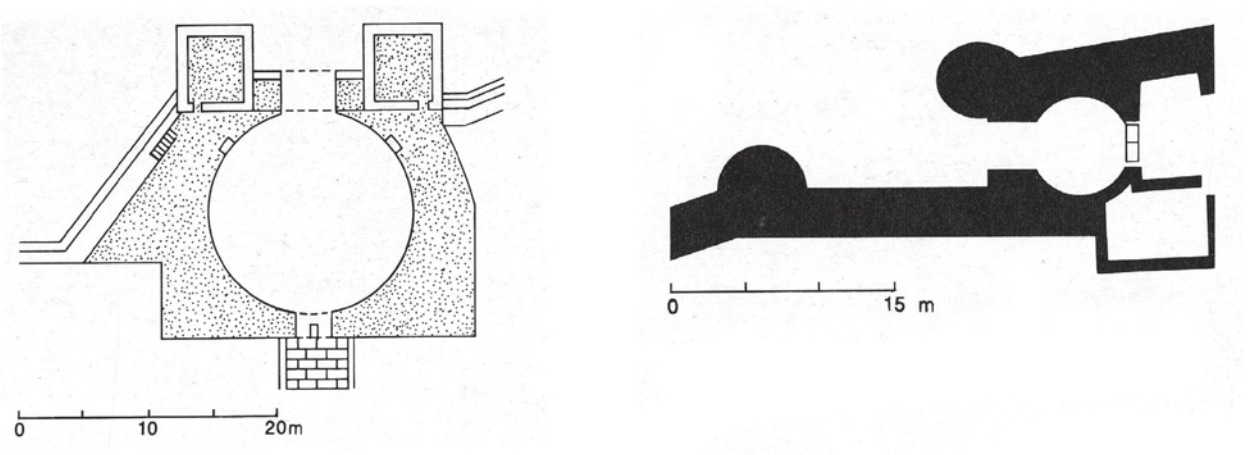

Fig. 11. La porte d'Arcadie à Messène, d'après Frederick Elliott Winter (Winter 1971, p. 217, fig. 217) et Arnold Walter Lawrence (Lawrence 1957, planche 64)

on s'aperçoit que les deux tours n'ont pas tout à fait la même profondeur[47]. La largeur de la porte monumentale est de 37,85 m. Les tours ne sont pas circulaires mais à talon carré ; leurs dimensions totales sont, pour la tour occidentale, de 16,15 m (soit 54 pieds) sur 9,20 m de largeur (soit 31 pieds) et de 15,75 m sur 9,20 m pour la tour orientale. Chaque tour est longée intérieurement par un passage piétonnier voûté de 18,75 m de long (66 pieds environ) pour 2,40 m de large (8 pieds). Les deux tours sont séparées par une distance de 19,45 m. L'entrée principale, qui s'ouvrait au centre de la façade d'un vaste édifice rectangulaire en saillie vers l'intérieur, possédait une chaussée large de 3,85 m et deux trottoirs symétriques de 1,25 m. Deux passages de plus de 5 m de long donnaient, depuis l'extérieur et l'intérieur de la ville, au centre de ce bâtiment, dans une cour circulaire de 12,10 m de diamètre (41 pieds). On connaît durant l'Antiquité plusieurs portes dotées d'une cour ronde, une des plus anciennes serait celle de Messène, cité grecque dans le Péloponnèse, datée du IIIe siècle av. J.-C.[48] (fig. 11).

La courtine ouest et la tour à talon ouest

La face ouest de la tour à talon occidentale correspond d'après M. Vidal à la paroi observée par De Rozoi. Cette tour ouest est large de 9,20 m et longue de 16,15 m ; les parois en briques sur un soubassement en petit appareil, avec lits de briques intercalés mesurent 1,20 m d'épaisseur. Vers le sud elle est en débord de 2,38 m par rapport à l'aplomb de la courtine. Elle mesure 2,40 m de large et est parfaitement orientée est-ouest[49]. Les parois ont une épaisseur de 1,20 m comme celles de l'ensemble des tours de l'enceinte, circulaires ou à talon, que nous connaissons sur la totalité du périmètre, à l'exception de la fortification bâtie le long des berges de la Garonne et visible aujourd'hui à l'Institut catholique. L'intérieur de cette tour est composé de deux parties distinctes : une pièce rectangulaire voûtée en brique, au sud, large de 6,82 m et longue de 9 m puis une pièce en abside semi-circulaire, voûtée également, de 3,45 m de rayon légèrement plus longue de 16 cm vers le nord, séparée par un arc éventuel de 1,20 m de large qui reposait sur des contreforts en légère saillie[50]. Les parois de cette tour étaient bâties exclusivement en brique sur un soubassement qui

47. Les longueurs intérieures des tours en saillie sont de 13,75 m à Toulouse, 17,27 m à Autun (Porte d'Arroux), 16,25 m à Nîmes (Porte d'Auguste) pour des largeurs respectives de 6,89 m, 7,35 m et 9,20 m.

48. Winter 1971, fig. 217, p. 217.

49. Ce petit retour de la tour à talon a été percé, à l'ouest, à l'époque médiévale, afin de réaliser un passage de 0,58 m de large, voûté, sur l'épaisseur de 1,20 m de l'ouvrage.

50. Ces contreforts, peu fondés, dont on n'a relevé que les arrachements, permettaient de réduire par leur saillie la portée de l'arc et celle de la voûte éventuelle de l'abside. Il est attesté que la pièce inférieure des tours était selon toute vraisemblance dotée d'une voûte comme dans la tour de la maison de Saint-Dominique ou dans la tour des Hauts-Murats (Pailler 2002, fig. 61, p. 215).

a été dégagé dans sa totalité. Au-dessus des fondations en *opus caementicium* et en débord de 20 cm, situées lors des relevés à 2,94 m sous le niveau de la place, le soubassement comprend huit assises de moellons qui assurent latéralement le coffrage perdu de la paroi, puis trois assises traversantes de briques, ensuite trois assises de petits moellons surmontées d'une maçonnerie massive parementée en briques[51]. Cette superstructure maçonnée, unique en Gaule, correspond parfaitement à l'emploi de l'*opus testaceum* (voir *supra*)[52].

La rapidité du travail de terrain n'a pas permis aux archéologues de constater si la courtine s'appuyait ou non contre la tour. Il n'est donc pas possible, au vu des relevés réalisés dans l'urgence, de déterminer une chronologie relative entre la porte et cette partie occidentale de l'enceinte.

La circulation ouest et l'entrée principale (fig. 12)

Un passage piétonnier, voûté, de 2,40 m de large longe la face orientale de cette tour à talon sur une longueur de 18,75 m. Il s'avance de 9,90 m vers l'intérieur de la ville[53]. Le débord des fondations est de 20 cm de chaque côté ; il offre la particularité de se retourner en façade nord avec une sur-largeur de 1,25 m et en façade sud de 1,50 m. Les archéologues pensent qu'il s'agissait de trottoirs. À 7,70 m de la tour, les parois massives orientales de la circulation se retournent vers l'intérieur, ainsi que les deux trottoirs de 1,25 m de large qui s'interrompent à l'emplacement de la cour circulaire de 12,10 m de diamètre. Le projet de cette cour circulaire a donc contraint les bâtisseurs à réaliser ces deux massifs importants de 4,15 m de large positionnés vers l'extérieur de la ville. Vers l'intérieur de la ville, les massifs sont creux et suivent la paroi courbe de la cour sur 4,56 m de profondeur. Ce dispositif en plateforme, surélevé de 40 cm, a pu permettre, pensons-nous, la présence, côté ville, d'un abri pour le contrôle de la circulation des chariots, des cavaliers et des piétons[54]. Il faut noter la présence d'un enduit destiné à recevoir un placage sur les parois nord et intérieures de cette construction, même si aucune trace de ce mortier n'a été retrouvée sur les parois courbes de la cour. Aucun bloc d'architecture remarquable n'a été découvert *in situ*, excepté 27 fragments de claveaux en grand appareil découverts à proximité immédiate de la porte : ils confirment la présence de voûtes et d'arcs qui pourraient être attribués à l'architecture du monument, pourtant bâti massivement en

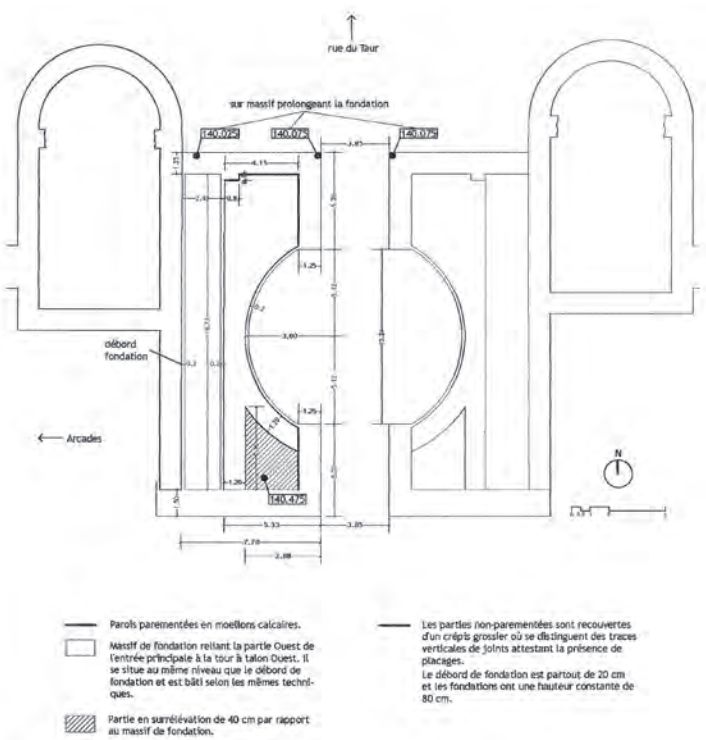

Fig. 12. Circulation ouest et entrée principale.
Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.

51. On retrouve dans ce monument toutes les caractéristiques constructives des courtines et des tours de l'enceinte antique.

52. Darles 2006, p. 203-213.

53. Ces passages se retrouvent également dans d'autres monuments (voir *infra*), ainsi qu'à Avenches, à Nîmes ou à Cologne.

54. Notre proposition de restitution architecturale considère que cette zone au sud de la cour, était couverte et protégée. En effet, il est probable que les défenseurs aient tourné, en partie supérieure, autour du crénelage qui entourait la cour, ce qui entraîne un passage supérieur au-dessus de la partie sud. Soit un immense arc de plus de 13 m de portée soutenait cette galerie, ce qui semble excessif, soit deux éléments porteurs, des colonnes, aujourd'hui disparues permettaient de réduire la distance de passage entre les deux massifs ouest et est.

brique[55]. Ces blocs seraient peut-être à replacer dans l'appareil des élévations comme semble l'indiquer le dessin de De Rozoi. Un fragment de colonne engagée avec le chapiteau corinthien a bien été retrouvé à plusieurs dizaines de mètres plus au sud, côté de l'entrée de la rue Saint-Rome ; rien n'indique qu'il se rattache au décor du monument. Gérard Villeval et Georges Fouet ont découvert en février 1972 un fragment de chapiteau de pilastre en marbre gris clair de Saint-Béat, fortement érodé (25 cm de large sur 19 cm de haut pour une épaisseur de 8 cm), dont l'attribution à la « Porterie » reste problématique (il est aujourd'hui conservé au Musée de l'Institut catholique). On peut se demander si ce bloc sculpté, d'excellente facture, provient de l'ornementation de la porte : il est en marbre alors que la totalité des blocs architecturaux découverts aux abords de la « Porterie » sont en calcaire des petites Pyrénées.

L'entrée principale, la circulation orientale et la tour à talon est (fig. 13)

Le corps de bâtiment principal encadré par les deux tours avait 14,70 m de largeur en façade pour une profondeur de 18,80 m. Les constructeurs ont été particulièrement vigilants pour assurer la symétrie du monument. Les mesures relevées en mètres mais pensées en pieds romains sont reproduites, avec quelques menus ajustements, pour la partie orientale de la porte monumentale et la disposition des parois et des enduits est identique à celles de la partie occidentale. La seule remarque des archéologues concerne, vu le niveau d'arasement partiel du soubassement, l'absence de départs de voûtes dans le passage piétonnier oriental et dans la salle basse de la tour adjacente ; certains arrachements décelables dans le mortier de la maçonnerie sembleraient pourtant témoigner de leur présence.

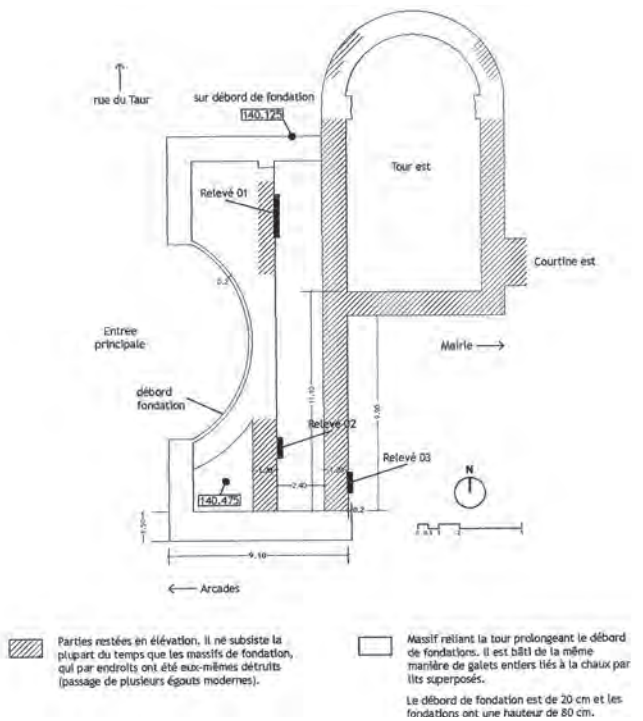

Fig. 13. Entrée principale, circulation orientale et tour à talon est. *Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.*

La courtine est

Cette paroi a été repérée sur 25,60 m entre la tour orientale et la paroi moulée. Elle rejoint le talon de la tour principale à 1,26 m de sa face méridionale, soit un décalage avec la courtine ouest, vers l'intérieur de la ville, de 1,10 m. Sa construction témoigne de la continuité du projet, même si les deux courtines ne sont pas exactement alignées.

La courtine identifiée au pied du Capitole

Les travaux de déviation des réseaux ont permis de découvrir, sous le trottoir, un fragment de paroi à 0,55 m de la façade de la mairie, sa face nord était à 2,06 m de l'entrée principale. Une autre tranchée, à 6,80 m à l'ouest de l'Hôtel de Ville, a autorisé la découverte de la courtine sur une longueur de 1,65 m.

55. Un prochain article sera consacré à l'ensemble du lapidaire récupéré lors de ces travaux et généralement dessiné par Michel Vidal ou Alain Badie. Les blocs d'architecture sont conservés, soit au Musée Saint-Raymond soit au Musée de l'Institut catholique.

Les autres portes de la ville antique

Le plan publié par Dupuy des Grais en1713 (fig. 14) est une tentative de restitution de la ville à partir de la description qu'en fit Ausone au IVe siècle. La ville, au plan relativement régulier, est représentée avec fidélité et les quatre grandes portes sont indiquées, au sud la porte Narbonnaise (A) et au nord la *Porta Arietis* (B) aux deux extrémités du *cardo maximus* ; aux extrémités du *decumanus maximus*, à l'est la porte *ad Ircium* (D) qui va vers l'Hers (porte Saint-Étienne ?) et à l'ouest la porte donnant face à un franchissement de la Garonne par un pont (C). Ce dessin est cependant confus à cet emplacement, il ne représente pas un alignement entre l'arrivée de l'aqueduc de Lardenne (au château de Peyrolade) et le vieux pont de Pierre, alors qu'il est avéré aujourd'hui que l'aqueduc traversait le fleuve sur un pont dédié partiellement à cet usage. Deux autres portes, sur la face orientale, sont indiquées : mais on sait aujourd'hui qu'elles datent du Moyen Âge. Plus surprenant est la notation de la porte située place Saint-Pierre dont la présence est aujourd'hui proposée par Pierre Pisani[56] et de la « poterne » de l'Institut catholique, sans nul doute un passage (important mais rapidement obstrué) pour rejoindre la rive de la Garonne[57]. Ces portes sont considérées comme secondaires par l'auteur du dessin puisqu'elles ne sont pas commentées ni annotées sur le plan contrairement aux quatre portes majeures.

Fig. 14. Plan reconstitué de Toulouse antique dans Bernard Dupuy des Grais 1713, p. 352-353 (repris dans Toulouse, Parcelles de Mémoire, 2004, 6, p. 36-37).

En 2005, les archéologues de l'Institut national de recherches d'archéologie préventive, sous la responsabilité de Jean Catalo, ont mis au jour, lors des fouilles occasionnées par la construction de la deuxième phase de la Cité judiciaire de Toulouse, les vestiges de la tour orientale qui participait à la défense des (ou du) passages de la porte dite Narbonnaise. Le soubassement polygonal de cette tour a été dégagé et est actuellement visible dans la crypte aménagée sous le tribunal dans le cadre de la mise en valeur du site archéologique. Ce type de tour polygonale à facettes est attesté aussi bien rue du rempart-Saint-Étienne que rue Jules-de-Rességuier, il est également bien connu en Italie, à Ravenne par exemple. Cette porte, située au sud de la ville, à l'arrivée de la route venant de la mer Méditerranée, était connue des historiens et des savants toulousains[58], mais jusqu'à ce jour n'avait jamais pu être identifiée. Elle ne peut pas avoir été moins importante et moins décorée que la « Porterie » et devrait, selon les archéologues, se rapprocher architecturalement des modèles

56. Rapport de l'opération archéologique menée par Pierre Pisani du Service Archéologique de Toulouse-Métropole et déposé au Service Régional de l'Archéologie en mars 2013 (Pisani *et alii* 2013, p. 51-54).

57. Les études du rempart dit du « Bas Empire » à l'Institut catholique montrent bien que cette « poterne » selon G. Baccrabère, possède des dispositifs architecturaux et des dimensions voisines de celles des portes de Xanten ou de Tipasa (Badie 2002). On doit en conséquence abandonner le terme de poterne utilisé par G. Baccrabère.

58. La tradition toulousaine reprend depuis des siècles le dessin publié par A. Noguier relatif à un arc triomphal (hypothèse aujourd'hui abandonnée) ou à un des passages de la porte Narbonnaise. Il est encore difficile de positionner ce monument dont le dessin et la description indiquent bien son importance majeure dans le décor de la grande entrée de la ville.

connus en Gaule comme la porte d'Auguste à Nîmes, la porte d'Arroux à Autun[59] ou la porte de Mars à Reims. Cette dernière offre la particularité d'avoir été durant plusieurs siècles un arc de triomphe, qui n'est rattaché à l'enceinte de la ville qu'au IVe siècle. La datation tardive de cette porte par les chercheurs repose sur des données archéologiques qui attribueraient sa réalisation à la deuxième moitié du premier siècle peut-être durant le règne de l'empereur Claude[60]. Il est toutefois surprenant que ce monument, d'importance majeure, puisque dirigé en direction de la Province de Narbonnaise, vers la mer Méditerranée et la *caput mundi*, ait pu être construit plusieurs décennies après la « Porterie », tout en correspondant à un programme urbain homogène et unique.

Les autres franchissements de l'enceinte ne sont pas connus par leurs vestiges archéologiques, ou le sont bien peu. La porte dite de« Saint-Étienne », non loin d'un lieu de culte majeur de *Tolosa* sur lequel a été édifiée la cathédrale, aurait autorisé le passage vers le territoire des Rutènes. Les travaux occasionnés par le percement de la rue de Metz et par la construction des différents immeubles haussmanniens ont détruit les vestiges du rempart dans ce secteur durant la deuxième moitié du XIXe siècle. Le réaménagement des différentes caves a achevé la destruction et seules les observations de G. Baccrabère permettent quelques hypothèses. Lui-même a proposé, à cette extrémité orientale du *decumanus maximus*, la présence d'une poterne. Notre connaissance actuelle de l'enceinte de Toulouse et des procédés constructifs mis en œuvre nous permet cependant d'appuyer l'hypothèse d'une porte suffisamment importante pour communiquer avec les territoires fertiles nécessaires pour l'approvisionnement de la ville.

Ne peut-on pas envisager une réfection importante de l'enceinte de Toulouse à l'époque de Claude qui aurait amené des transformations, et des déplacements mineurs, des passages vers l'est et le sud accompagnés de l'édification des tours polygonales ? Seules de nouvelles découvertes permettront d'affiner cette hypothèse ou même de l'infirmer ; il est également nécessaire de mener une réflexion sur la forme de l'enceinte de *Tolosa*, parfois concave (rue du Rempart Saint-Étienne) et alternant des zones rectilignes avec des tronçons courbes et à facettes.

Les deux autres portes éventuelles correspondent d'une part au passage de l'aqueduc qui traversait le fleuve à l'extrémité occidentale du *decumanus maximus* et d'autre part à l'ouverture vers le gué du Bazacle, autre franchissement de la Garonne. Dans ces deux cas les dernières découvertes confirment ces hypothèses. Place Saint-Pierre, l'orientation de plusieurs massifs, découverts lors des travaux liés aux aménagements récents de cette place indique des changements de direction de la maçonnerie des courtines et attesterait de la présence de tours[61]. Cette disposition de la maçonnerie n'est connue à Toulouse que dans la construction des portes. Il est évident que le franchissement de la Garonne n'a jamais été totalement interrompu à l'emplacement du gué, même si la construction du pont aqueduc a dû sensiblement modifier la circulation des gens et des marchandises entre les deux rives[62]. Les nouvelles recherches conduites par Pierre Pisani, du Service Archéologique de Toulouse Métropole, et les prospections menées dans le lit de la Garonne ont prouvé la présence de 21 piles pour un pont qui franchissait le fleuve à 18 m de hauteur, hauteur identique à celle du Pont-Neuf actuel. Il est difficile de penser qu'un ouvrage de cette importance n'ait servi qu'à acheminer de l'eau. Ne serait-ce que pour l'entretien, les piétons avaient accès à ce monument. Nous proposons donc un passage au-dessus du fleuve, en parallèle au parcours du *specus*, qui permettait à toute la population agricole de l'ouest toulousain d'accéder à la ville en continuité de la voie qui arrivait de l'Aquitaine.

Quelques influences éventuelles et quelques comparaisons

Avant de comparer ce monument à différents exemples de l'occident romain sous la République ou sous l'Empire, il est nécessaire de noter l'influence importante de l'architecture militaire grecque. Certaines caractéristiques du couronnement des chemins de ronde, les renforcements du crénelage par des « traverses », se retrouvent en effet déjà dans le remaniement hellénistique des fortifications du VIe siècle av. J.-C. de Caunus en Carie sur la côte occidentale

59. L'étude des portes d'Autun a été revue et largement complété avec les travaux de Vivien Barrière qui a réinterrogé l'ensemble considérable des archives locales et ainsi faire évoluer la connaissance de l'enceinte d'*Augustodunum*. Consulter notamment une synthèse dans Barrière 2013 ainsi que sa thèse de doctorat Barrière 2012.

60. Voir le rapport de fouilles déposé par Jean Catalo au Service Régional de l'Archéologie, Catalo et *alii* 1999 et Catalo et *alii* 2008.

61. Pisani *et alii* 2013, p. 51-54.

62. Michel Labrousse (Labrousse 1968, p. 308-309), reprend les hypothèses de J. Coppolani (Coppolani 1954, p. 25) et de G. Baccrabère (Baccrabère 1964, p. 91). H. Molet a repris récemment cette question du gué du Bazacle (Molet 2001).

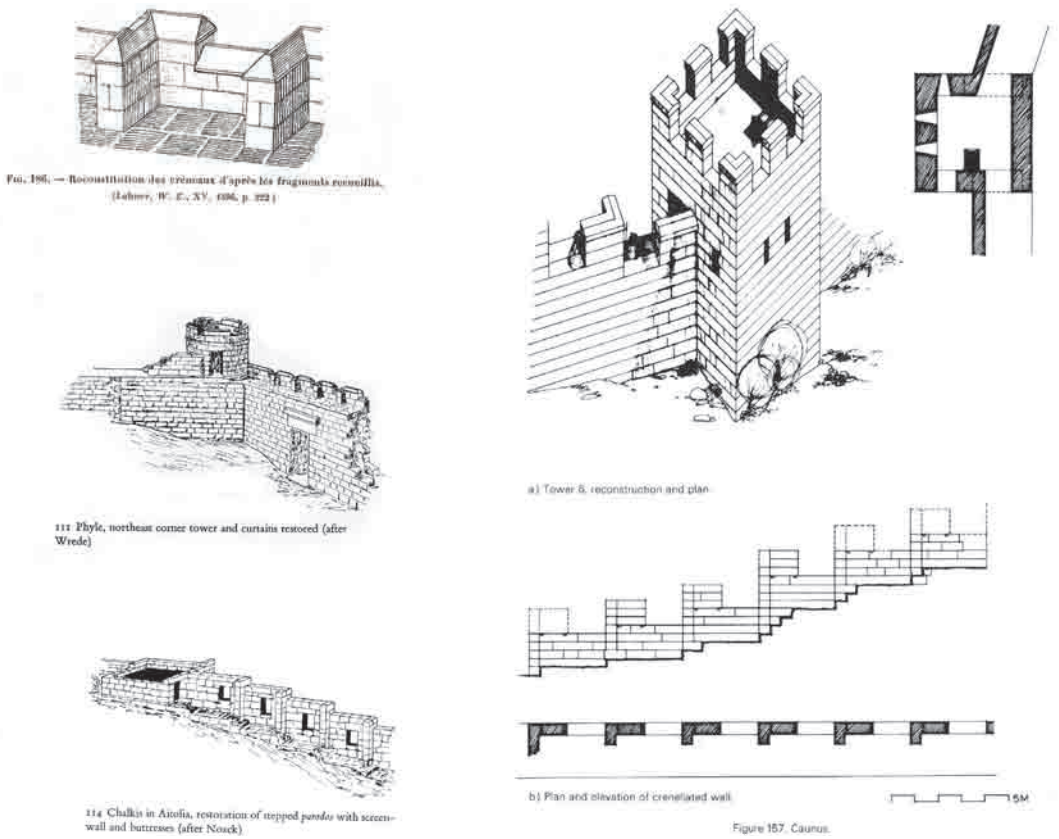

Fig. 15. Reconstruction et plan de la tour n° 6 de Caunus, avec sa courtine adjacente (Leriche *et alii* 1986, fig. 157). *Dessin A. Mc Nicoll.*

de l'Anatolie. Elles existent également à Phylé, en Attique, datées du IVe siècle av. J.-C.[63] ainsi qu'à Chalkis en Étolie[64]. On peut voir là un des plus anciens témoignages de ce dispositif architectural (fig. 15). Dès l'époque grecque on trouve des caractéristiques qui seront parfaitement exploitées plus tard par les ingénieurs et les architectes romains. Il existe plusieurs grandes catégories de portes parmi celles qui sont dotées d'un accès frontal ou celles qui disposent d'un accès latéral longeant l'enceinte (à Mantinée ou à Dystos par exemple, mais aussi à Vintimille), afin d'obliger les attaquants à découvrir leurs flancs droits[65]. Un autre critère permet de les différencier : la présence, ou non, d'une cour qui, fermée des deux côtés, permet de maintenir les assaillants sous les coups des défenseurs. Ces portes correspondent à une variante des portes dites « à tenaille »[66]. La porte « Processionnelle » ou « Sacrée » d'Athènes, au nord-ouest, dite *Dipylon*, a été construite au IVe siècle av. J.-C. Son nom signifie « porte double » : elle est caractérisée par une profonde avant-cour, en saillie vers l'intérieur[67]. On retrouve ces portes à cour dans le sud-ouest du Péloponnèse au IIIe siècle av. J.-C. à Messène (fig. 11) mais aussi à Paestum[68], également en Asie Mineure à Pergé où on entrait par une porte flanquée de deux tours. Suivait ensuite une longue cour en forme de tenaille qui se referme sur une seconde porte. Ce même dispositif se retrouve à Sidé ou à Héraclée[69].

---

63. Illustration de J.-P. Adam d'après W. Wrede, dans les articles de F.E. Winter, (Winter 1993 p. 27 et dans Winter 1971, fig. 111, p. 138).

64. Winter 1971, fig. 114, p. 140.

65. Winter 1971 p. 205 et suivantes, Adam 1982 p. 177, fig. 104.

66. J.-P. Adam étudie toutes les variantes des portes des fortifications du monde grec et présente un plan de la porte d'Arcadie, à cour circulaire, à Messène, Adam 1993. p. 22. Il est à noter que l'on ne connaît pas beaucoup de portes dotées d'une cour ronde : le cas de Stymphalos, en Arcadie également, doit être souligné.

67. Winter 1993, illustration p. 24. Ce dessin est réalisé d'après Lauter.

68. Winter 1971, fig. 183, p. 184, d'après Schlager.

69. Ducrey *et alii* 1993, p. 56.

La porte nord de l'enceinte antique de Toulouse est de type frontal à « tenaille » : un passage central, dit charretier, donne dans une cour centrale circulaire dont les deux accès peuvent être condamnés. Deux passages latéraux piétonniers voûtés encadrent cette cour, sans communiquer avec elle. De Rozoi publia le dessin, au décor largement interprété, de l'entrée d'un de ces passages piétonnier (fig. 8). La *Porterie*, peut-être en référence à la *Porta Arietis*, et aux monnaies à tête de bélier frappées localement au début du règne d'Octave, en référence à sa victoire à Actium[70], peut être comparée à de nombreux exemples du début de l'empire comme la porte d'Auguste à Nîmes, datée de 16-15 av. J.-C., celle d'Autun, la porte d'Arroux, ou en Arles, celle de la Redoute. On peut aussi établir des comparaisons avec la porte Prétorienne d'Aoste construite en 25 av. J.-C. C'est avec Avenches, bâtie sous les Flaviens, que l'on peut tenter un autre rapprochement : la porte de l'est de la ville est en effet dotée d'une cour circulaire de 8,60 m de diamètre. Ce modèle s'est perpétué et s'est retrouvé, comme le cite fort justement M. Labrousse, à la fin du IIe siècle, avec la *Porta Nigra* de Trèves[71] ou, à la fin du IIIe siècle, à Rome dans les portes de l'enceinte d'Aurélien. Rappelons que M. Labrousse pensait, suivant en cela les thèses d'Albert Grenier, que l'enceinte de Toulouse ne pouvait pas avoir été bâtie avant le milieu du IIe siècle[72].

Au sein du territoire occidental contrôlé par Rome, sous la République, durant le triumvirat puis sous l'Empire, on trouve de nombreux exemples de portes fortifiées. Notre inventaire de trente-six portes ne cherche pas à atteindre l'exhaustivité mais tente de présenter les différents types architecturaux et leurs variantes.

Nous classerons les portes en deux grandes familles : celle du nord de la péninsule italienne (A) et celle des Gaules et de la Germanie (B). Il faut cependant noter que de nombreuses villes hellénistiques ont servi de jalons intermédiaires entre le passé grec du sud de l'Italie et les nouvelles installations nombreuses en Cisalpine à l'époque de la République, puis plus tard en Gaule. Ainsi en est-il de Telesia (époque Syllanienne) en Campanie ou de la vieille ville de Pompéi. Dans cette ville, le couronnement de l'enceinte d'époque hellénistique conserve un crénelage doté de traverses, que l'on connaissait déjà en Grèce. Fernando Rebecchi note également que, juste après le règne d'Auguste, lors de la *Pax Romana*, les anciens remparts furent un obstacle à l'expansion urbaine, ce qui tendrait à prouver la réalité d'une grande campagne d'édification des enceintes durant le Ier siècle av. J.-C.[73]

La division en deux familles se double d'un classement typologique formel dont le fondement s'articule sur des monuments à accès frontaux parfaitement symétriques avec la présence de deux tours latérales, encore visibles ou détruites, et avec un ou plusieurs passages centraux et éventuellement des passages piétonniers. Nous compléterons ce panorama par la notation de l'existence de cours intérieures et de galeries.

Type 1 : un seul passage central, pas de passages latéraux

Groupe A

Rimini	
Altilia	(*Saepinum*), avec une cour carrée (fig. 16)
Aoste	(*Augusta Praetoria Salassorum*) *Porta Sinistra*
Aoste	*Porta Dextera*, avec une seule galerie (fig. 17)
Aoste	*Porta Decumana*, avec deux galeries
Suse	*Porta Savola*
Telesia	Porte sud, avec une cour carrée
Aquilée	Porte avec une cour carrée

70. Pailler 2015 avec illustrations de Chr. Darles.

71. Nous noterons à ce propos que la porte antique la mieux préservée à ce jour est cette porte de Trèves, datée de la fin du IIe siècle ap. J.-C. Elle doit être considérée comme un monument directement issu des modèles élaborés en Italie dès la République puis dans l'ensemble de l'Occident de l'Empire.

72. Voir note 10. M. Labrousse en 1968, organise son travail avant tout sur la base des travaux de Blanchet et de Grenier.

73. Rebecchi 1987, p. 131.

Groupe B

Nîmes	Porte de France, avec deux galeries
Périgueux	Porte de Mars
Arles	Porte de la Redoute, avec un espace extérieur en demi-lune
Die	Porte Saint-Marcel
Hesselbach	Porte avec une seule galerie

Type 2 : un seul passage central et deux passages latéraux

Groupe A

Aoste	*Porta Praetoria*, avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 18-20)
Fano	Arc d'Auguste, avec une seule galerie (fig. 21)
Spelo	*Porta Venere*, avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 22)
Spelo	Porte consulaire, avec une seule galerie (fig. 23)

Groupe B

Toulouse	la « Porterie », avec une cour ronde
Cologne	*Porta Pafia*, avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 24)
Orange	Porte de Roquemaure, avec une cour carrée (fig. 25)

Type 3 : 2 passages centraux, pas de passages latéraux

Groupe A

Ravenne	*Porta Aurea* (fig. 26)
Vérone	*Porta Leoni*, avec deux galeries et une cour carrée (fig. 27)
Vérone	*Porta Borsari*
Altino	*Porta Quarto*, avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 28)
Côme	*Porta Praetoria* (fig. 29)
Milan	*Porta Gemina Ticinensis*

Groupe B

Trèves	*Porta Nigra*, avec deux galeries et une cour carrée (fig. 30-31)
Langres	Arc honorifique (fig. 32)

Type 4 : 2 passages centraux, 2 passages latéraux

Groupe A

Turin	*Porta Palatina*, avec deux galeries et une cour carrée (fig. 33)
Turin	*Porta dette Marmorea* (dessinée par Sangallo)

Groupe B

Autun	Porte Saint-André, avec une seule galerie (fig. 34)
Autun	Porte d'Arroux, avec une seule galerie (fig. 35)
Autun	Porte de Rome,
Nîmes	Porte d'Auguste, avec une cour carrée et une seule galerie (fig. 36)
Avenches	Porte de l'Ouest
Avenches	Porte de l'Est, avec une cour ronde

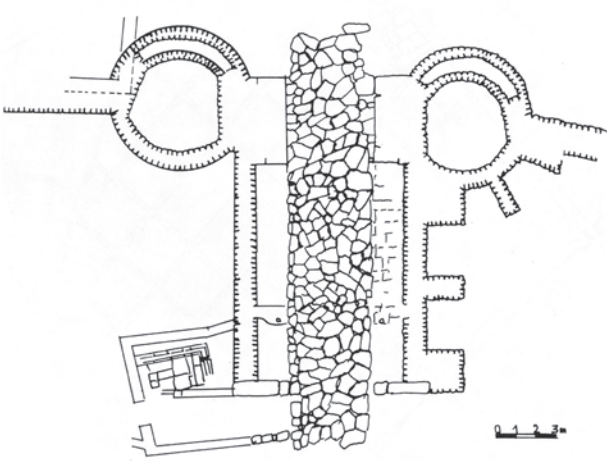

Fig. 16. Plan de la porte Boiano à Saepinum (Altilia) (Rebecchi 1987, p. 144, fig. 18). *Dessin Sur. Arch. Campobasso.*

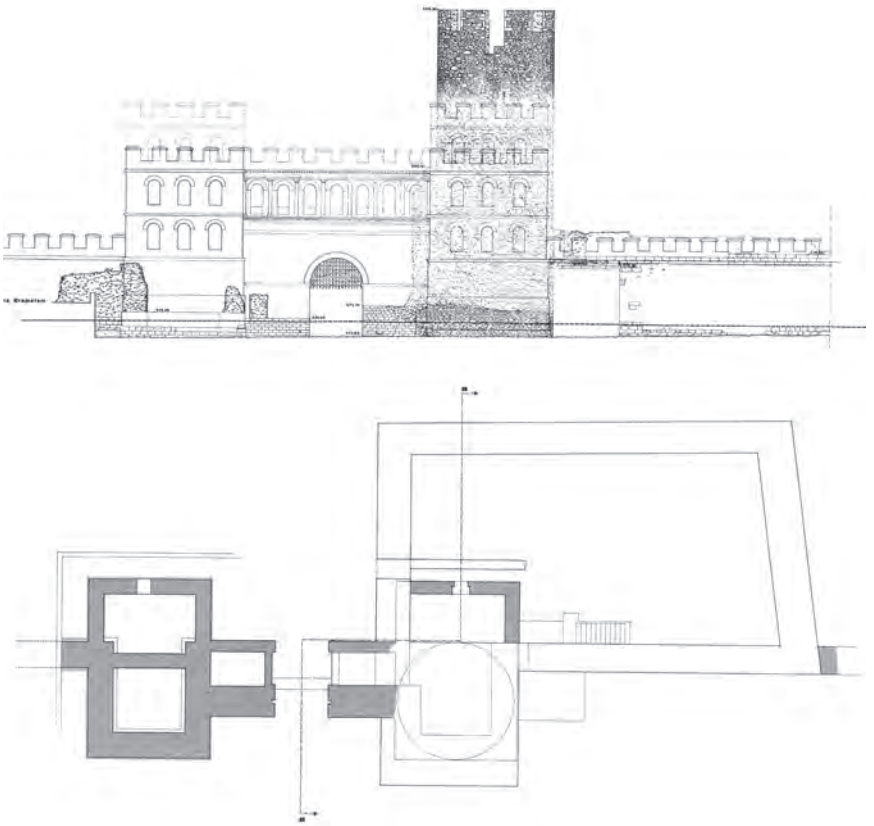

Fig. 17. La Porta principalis dextera d'Aoste, restitution du plan et de l'élévation dans Mollo Mezzena 1982, p. 75, fig. 11.

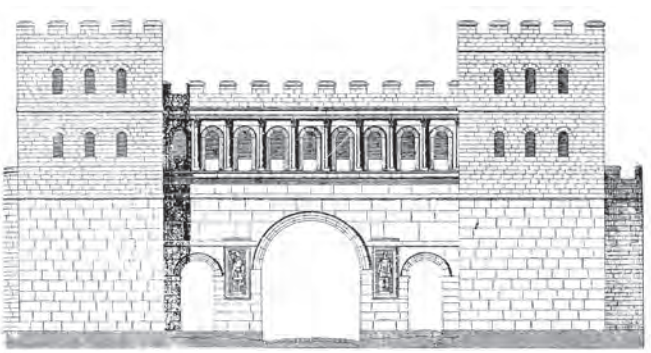

Fig. 18. La porte prétoriale d'Aoste (Rebecchi 1987, p. 149, fig. 25). *Dessin Frigerio.*

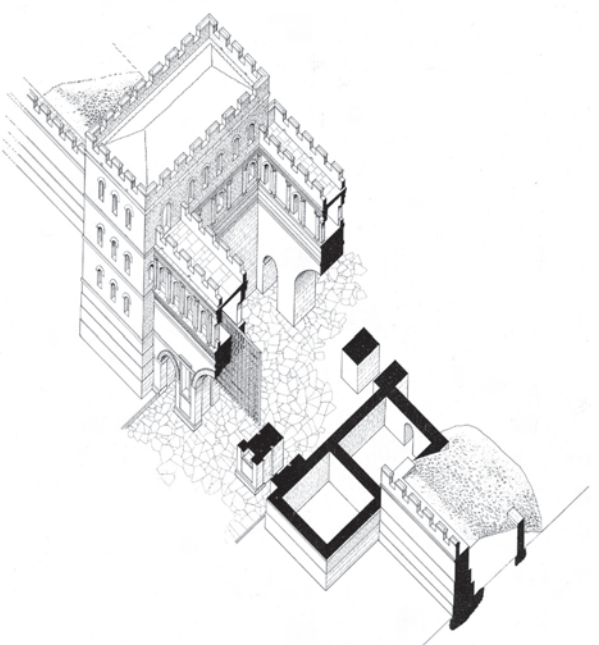

Fig. 19. Aoste, Porta praetoria, restitution axonométrique dans Mollo Mezzena 1982, p. 72, fig. 8.

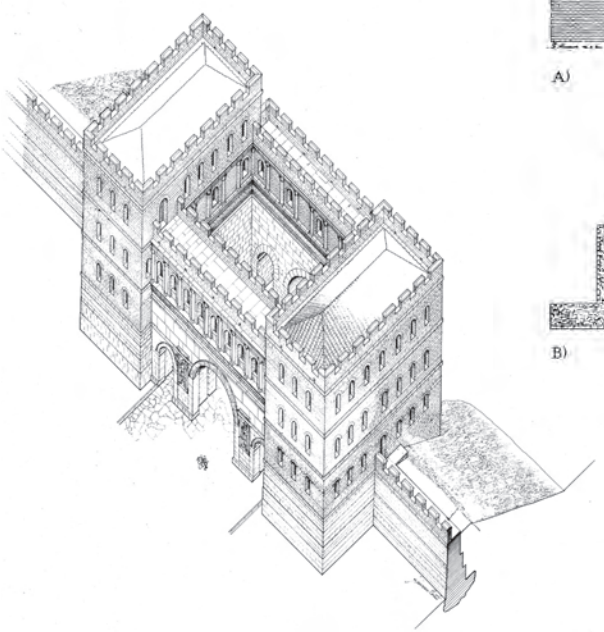

Fig. 20. Aoste, Porta praetoria, restitution de la coupe verticale dans Mollo Mezzena 1982, p. 73, fig. 8a.

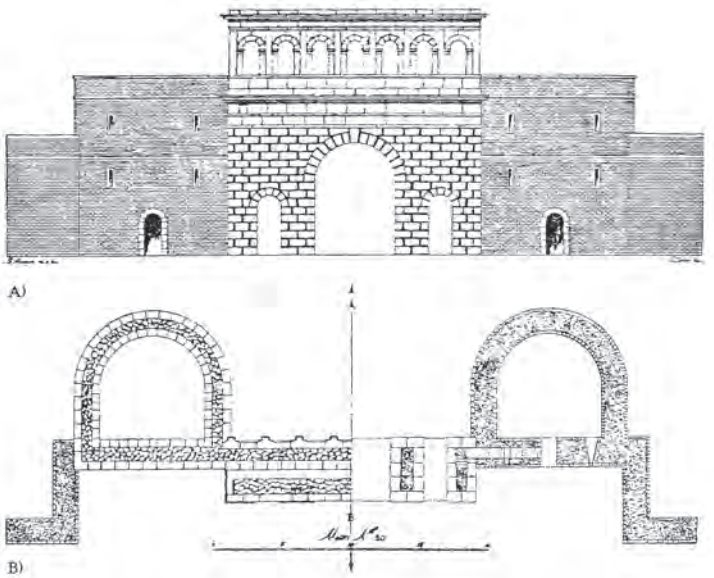

Fig. 21. L'arc d'Auguste de Fano (Rebecchi 1987, p. 145, fig. 19). *Dessin Frigerio.*

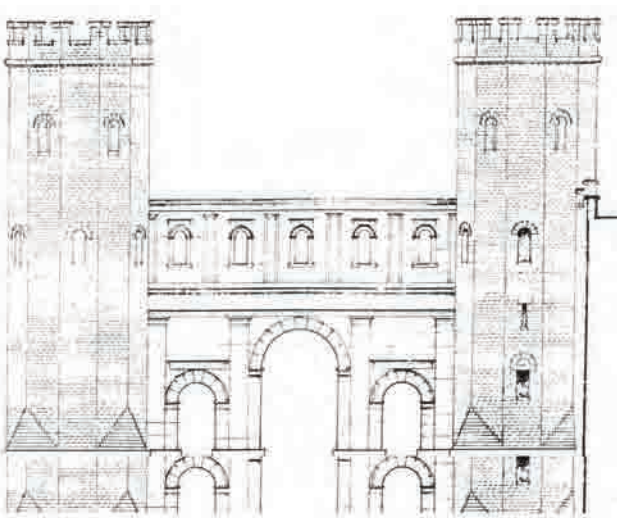

Fig. 22. Spello, Porta Venere (Rebecchi 1987, p. 139, fig. 13). *Dessin Frigerio.*

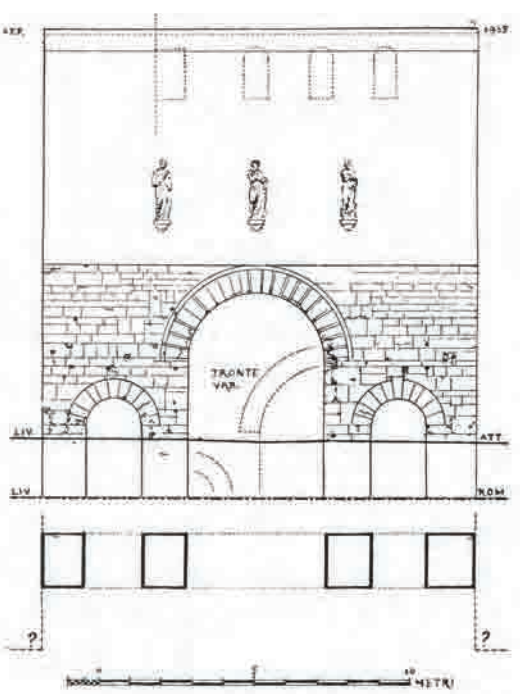

Fig. 23. Spello, Porte consulaire (Rebecchi 1987, p. 138, fig. 12). *Dessin Frigerio.*

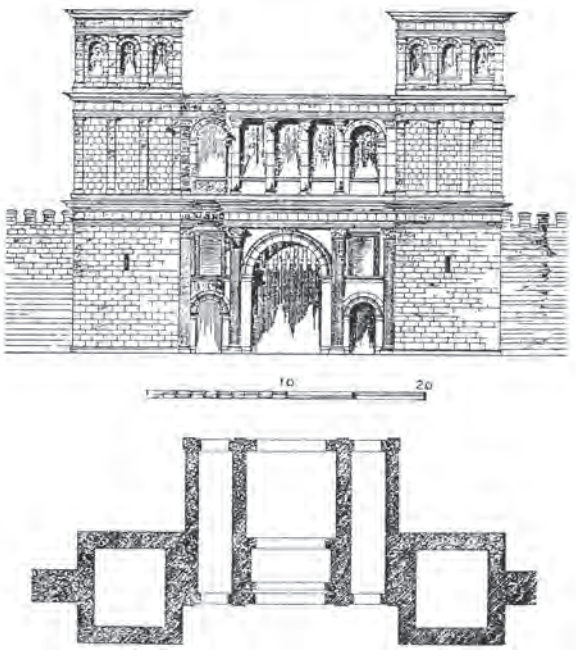

Fig. 24. Cologne, Porta Pafia (Rebecchi 1987, p. 149, fig. 26). *Dessin Schultze.*

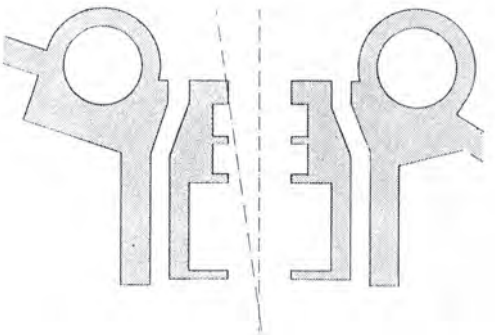

Fig. 25. Orange, la porte de la route de Roquemaure (J. Formigé, fig. 5).

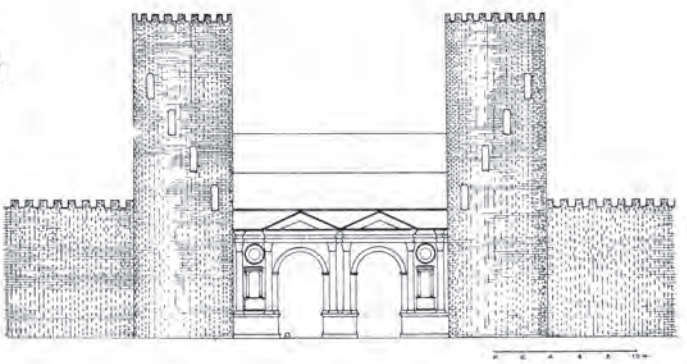

Fig. 26. La Porta aurea de Ravenne (Rebecchi 1987, p. 146, fig. 20). *Dessin G. A. Mansuelli.*

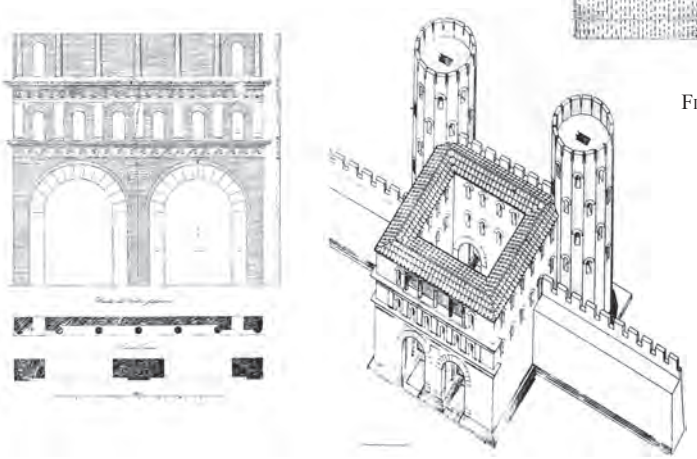

Fig. 27. Vérone, Porta leoni, plan et axonométrie restituée (Rebecchi 1987, p. 141, fig. 15). *Dessin Kähler.*

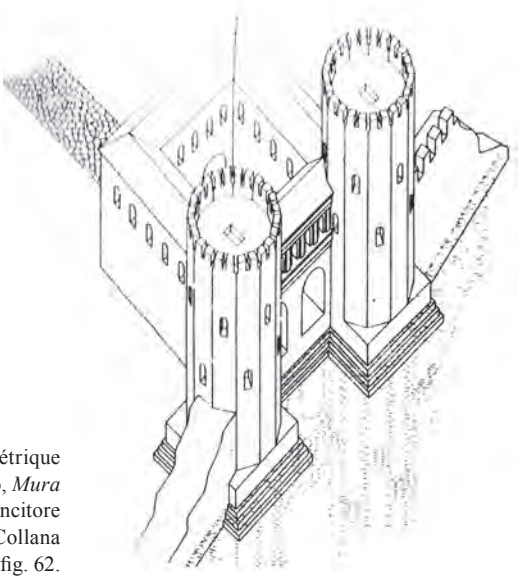

Fig. 28. La *Porta quarto d'Altino*, reconstitution axonométrique de la porte septentrionale (Tirelli 1993) dans Jacopo Bonetto, *Mura e città nella transpadana romana*: studio di Jacopo Bonetto vincitore della 3. ed. del Premio Antonio Colluto, Volume 5 de Collana "L'album", Ed. Fondazione Antonio Colluto, 1998, p. 93, fig. 62.

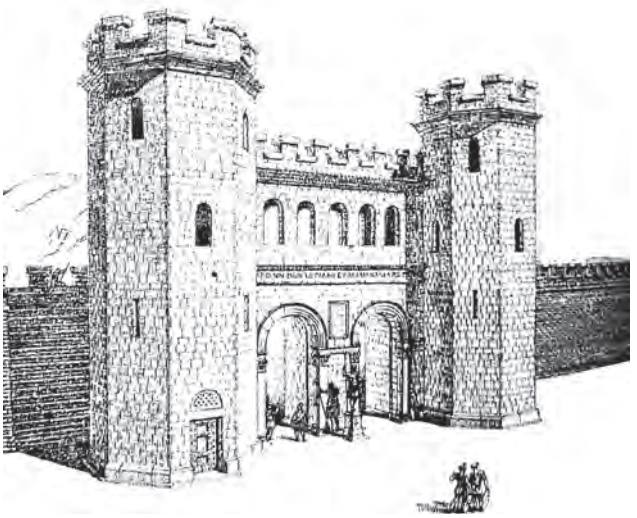

Fig. 29. Como, reconstitution de la Porta Praetoria (Laurent Chrzanovski, *L'Urbanisme des villes romaines de Transpadane*, Éd. Mergoil, Montagnac 2006, p. 261, fig. 85a).

Fig. 30. Trèves, *la Porta nigra* vue de l'extérieur. *Cliché Arnold Schreck.*

Fig. 31. Trèves, la *Porta nigra*, façade intérieure et cour intérieure. *Clichés Frantz Stalder.*

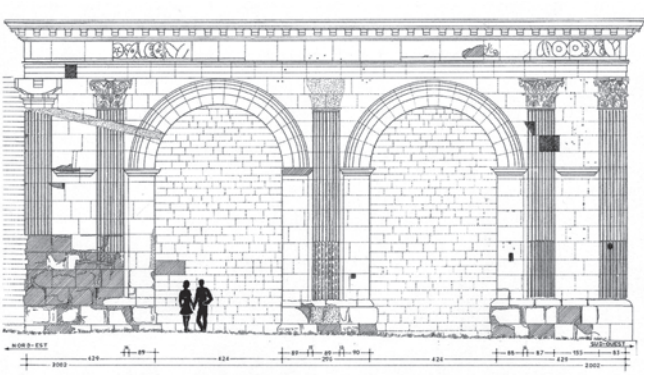

Fig. 32. Arc honorifique de Langres, élévation de la façade nord-ouest (Albéric Olivier, 2010, fig. 30).

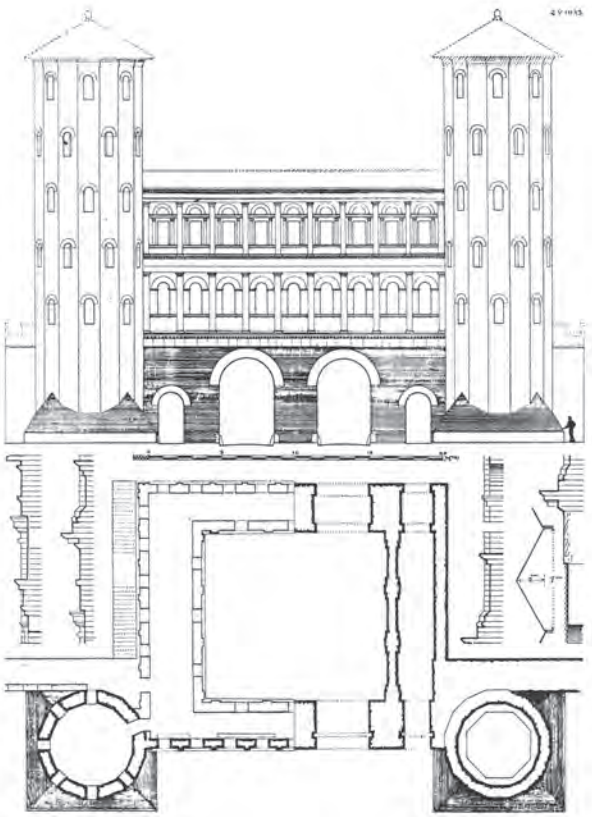

Fig. 33. Turin, Porte palatine (Rebecchi 1987, p. 148, fig. 24). *Dessin Frigerio.*

Fig. 34. Vue de la Porte Saint-André à Autun. *Cliché Martine Joly.*

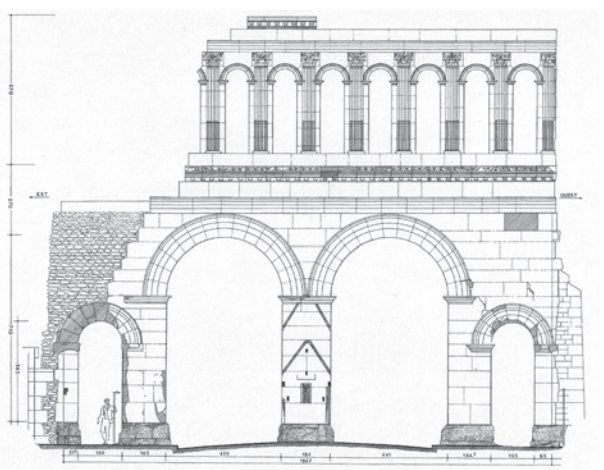

Fig. 35. Porte d'Arroux à Autun (Albéric Olivier, 2010, fig. 3).

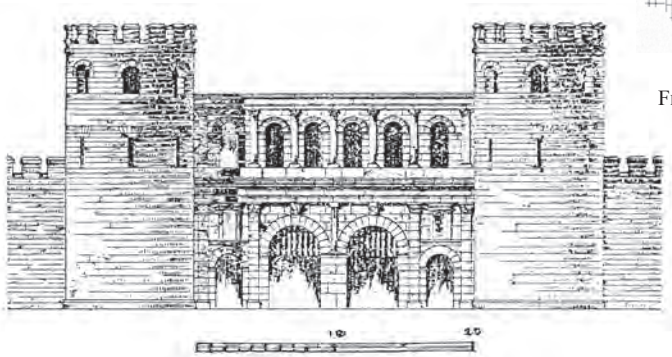

Fig. 36. Nîmes, Porte d'Auguste (Rebecchi 1987, p. 150, fig. 27). *Dessin Schultze.*

Nous proposons ainsi un tableau partiel et comparatif de ces différentes portes antiques (fig. 37) qui permet de montrer sinon des filiations du moins la circulation de principes de composition architecturale. Sans que l'on puisse dire si cette circulation concernait les décideurs (l'empereur ou les hommes de l'empereur), les bâtisseurs ou, plus simplement, les cartons.

Que peut-on déduire de ces comparaisons ?

Tout d'abord on constate que seule la « Porterie » possède une cour intérieure ronde. Ensuite que les portes sont hiérarchisées en fonction de l'arrivée des voies et peut-être en fonction du réseau viaire intérieur à la ville. Ensuite il faut considérer que le modèle d'un bâtiment-porte encadré par deux tours en saillies, circulaires ou polygonales, est largement représenté au tournant de notre ère. Les différents auteurs s'accordent pour proposer l'hypothèse que les fortifications antiques de Toulouse ne seraient pas typologiquement différentes des enceintes de l'occident de l'Empire mais que morphologiquement, les procédés constructifs employés – la brique – seraient l'aboutissement d'un long processus issu

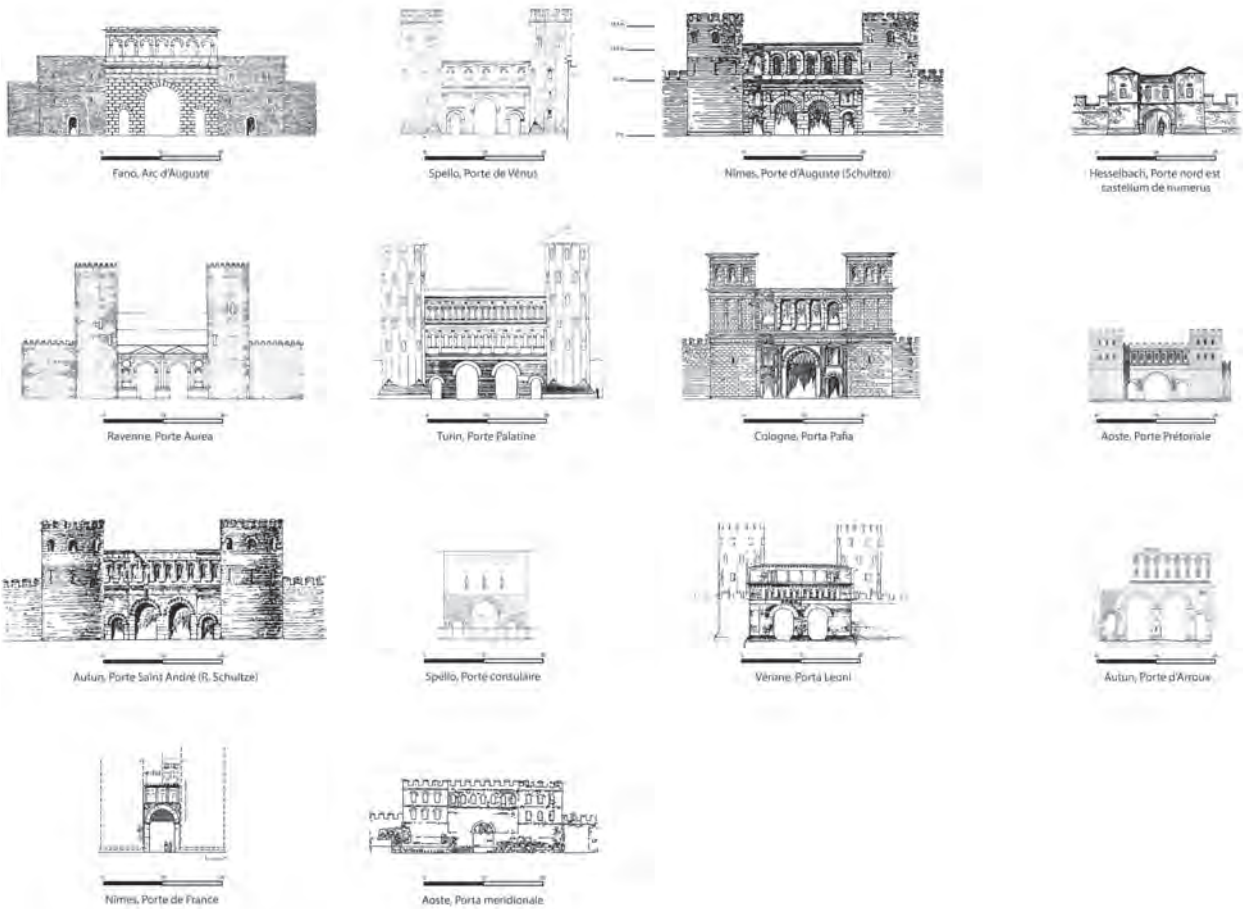

FIG. 37. TABLEAU COMPARATIF DE QUATORZE PORTES AUGUSTÉENNES. *Dessin Bertrand Parinet.*

du monde hellénistique. Seule la fortification bâtie sur les rives de la Garonne reprend parfaitement en mesure et en matériau les leçons du rempart tibérien.

Les portes avant les courtines ?

Comme à Nîmes où l'inscription dédicatoire de la porte d'Auguste précise *Imp Caesar Divi F Augustus Cos XI Tribu Potest VIII Portas Murosque Coloniae Dat* (« Auguste fait don à la colonie, en [16-15] avant J.-C., de ses portes et de ses murs »)[74], avec la prééminence du mot *portas*, on peut penser que les portes ont dû être construites avant les courtines (fig. 38). Cette tradition de construire les portes, portails ou arcs avant l'édification des murs des fortifications

74. On retrouve cette expression chez TITE LIVE, *Ab Urbe Condita* 25.25.1.1 : … *Tenebant Achradinar portas murosque maxime*… Ce texte est écrit non pas à l'occasion d'une dédicace de construction d'une enceinte mais pour une situation de temps de guerre. De même CÉSAR dans *De Bello Civili* livre I -21écrit : … *portas murosque adservari jubet… non certis spatiis intermissis*… (« Il ordonne que les portes et le rempart soient surveillés… sans laisser d'intervalles fixes »), on est en temps de guerre également. Ces inscriptions ont fait l'objet d'une étude complète par Marietta Horster (HORSTER 2001, p. 56-57 et tableau p. 58) qui indique la présence à Vienne d'une dédicace datée d'Auguste, sur deux blocs découverts en 1888 à 60 m du rempart (CIL XII 3151=ILGN 263) et d'une autre incomplète mal conservée (CIL XII 1843-6034c), LE BOT-HELLY 1987, p. 54. La première inscription inverse les termes *portas* et *muros,* cependant les deux cas sont sensiblement différents, à Nîmes les lettres sont en bronze, agrafées sur le monument, alors qu'à Vienne il s'agit d'une inscription gravée incomplète. D. Kreikenbom (KREIKENBOM 2008) pense qu'il pourrait s'agir d'une réfection.

Fig. 38. L'inscription de la Porte d'Auguste à Nîmes (Charles-Louis Clérisseau, Antiquités de la France, Monuments de Nîmes, 1778).

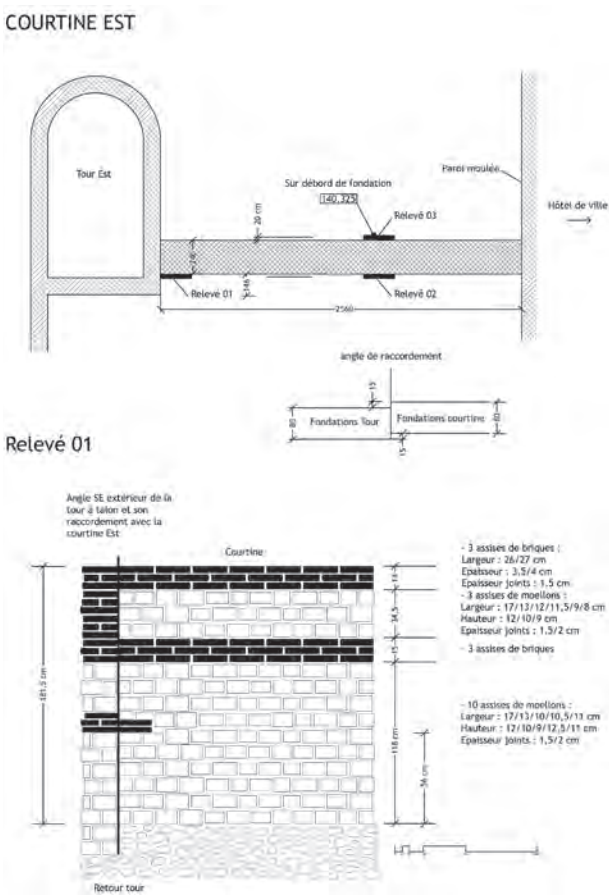

Fig. 39. Tour orientale de la porte nord de Toulouse, jonction avec la courtine est, plan et élévation sud de la courtine. *Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.*

se retrouve aussi bien à l'époque hellénistique que plus tard, à l'époque républicaine puis sous le triumvirat, au cœur de la péninsule italienne[75]. Fernando Rebecchi remarque, dans l'article consacré en 1987 aux enceintes augustéennes en Italie, que « … les tours se plaçaient au débouché des rues internes et elles furent certainement créées les premières, en alignement avec le réseau des rues et des égouts, les courtines leur furent ensuite accolées. Ce procédé est d'ailleurs confirmé avec les fortifications d'*Augusta Bagiennorum* (Benevagienna) où les tours ne furent jamais rejointes par les murailles »[76] ; celles de Turin ou bien celles d'Avenches ne furent liées que postérieurement à la construction des portes[77]. La tradition de construire des fortifications de plus en plus puissantes et élaborées ne s'arrête pas avec les remparts de l'Empire mais vont se perpétuer durant l'antiquité tardive, au Moyen Âge puis à l'époque moderne. Comme de véritables arcs de triomphe, les portes de ces remparts de prestige, bâtis et offerts par l'empereur ou un de ses proches, marquaient les extrémités des grandes voies urbaines nord-sud, les *cardines*, et ouest-est, les *decumani*.

À Toulouse, l'accrochage de la courtine orientale avec la tour est, sur 1,65 m de hauteur dégagée, offre la particularité de présenter des assises intermédiaires de briques du soubassement de la tour, au nombre de trois, qui ne s'alignent pas avec celles de la courtine, au nombre de deux. Les rangées de petits moellons sont au nombre de trois dans le soubassement de la tour et de quatre dans celui de la courtine. Nous tenons donc ainsi la preuve de l'existence de deux phases distinctes de travaux, confirmées par une différence de 20 cm entre les deux niveaux de fondation (fig. 39). Celui de la courtine

75. Darles *et alii* 2015a.
76. Rebechi 1987, p. 145.
77. Cavallieri Manasse 1982, p. 45.

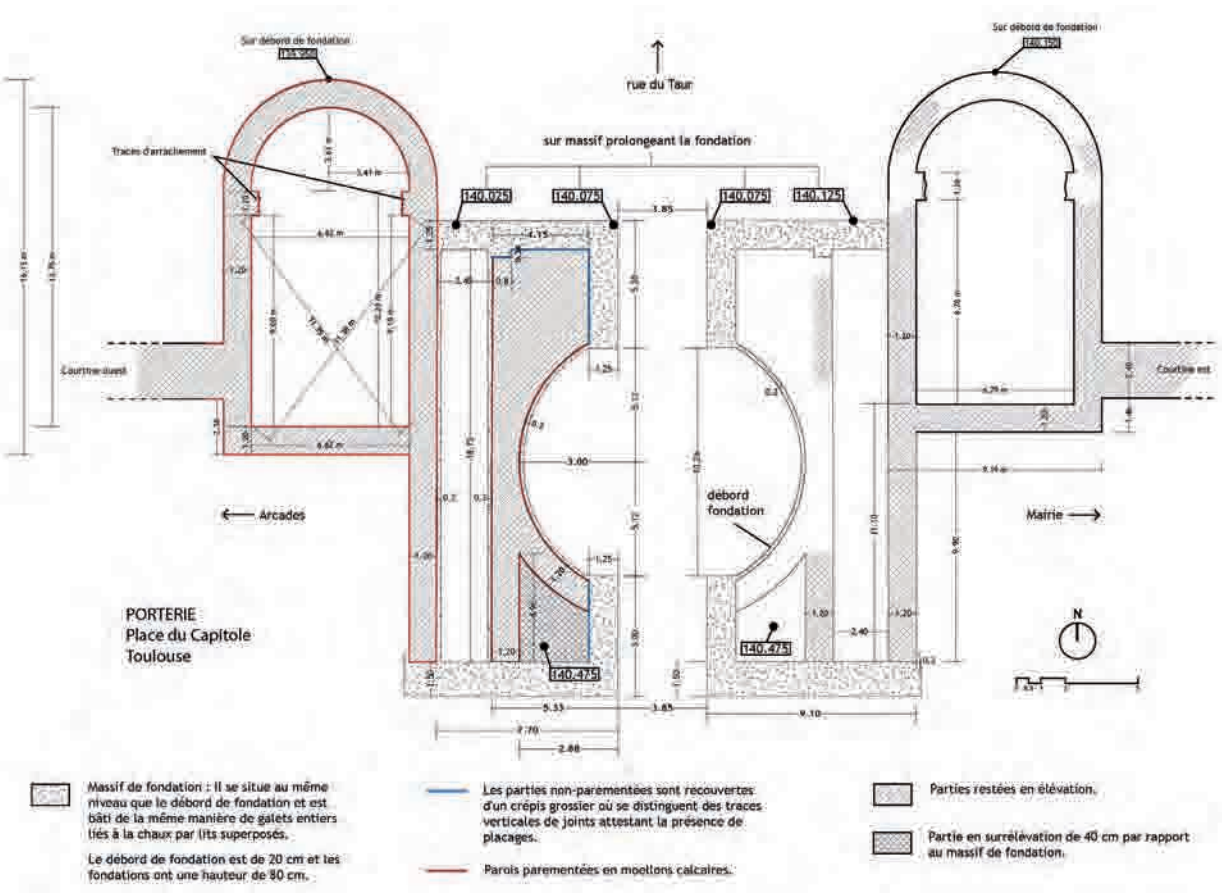

Fig. 40. Plan de la « Porterie ». *Dessin Bertrand Parinet d'après Michel Vidal.*

orientale se trouvant plus haut, elle aurait donc été réalisée après la construction de la tour en s'appuyant contre elle. Si la porte, avec ses deux tours, est construite en premier, il est tout à fait pensable qu'un certain laps de temps ait séparé les deux moments de construction au sein d'un même projet architectural et urbain. Nous proposons ici l'hypothèse de l'antériorité de l'édification de la porte, sous l'empereur Auguste, par rapport à la réalisation des courtines, sous le règne de Tibère.

Tentative de restitution de la porte nord de la *Tolosa* antique

On ne pourra jamais restituer la *villa* de Pline dont on connaît des modèles mais sans connaître les vestiges et on ne pourra jamais restituer le Mausolée d'Halicarnasse dont on a de nombreux vestiges sans toutefois avoir de modèle. La question semblerait ne pas se poser pour la *Porterie* : nous avons des vestiges et nous avons des modèles, nous pourrions donc, semble-t-il, tenter une restitution du monument. Certes, nous l'avons signalé plus haut, le plan est clair, les accroches avec les courtines bien connues, les modèles sont identifiés tant dans le nord de la péninsule italique qu'en Gaule (fig. 40). Il reste néanmoins un doute quant aux élévations et aux parties hautes. L'identification récente des courtines, dans le quartier canonial, donne de précieuses informations sur la hauteur des parois et le couronnement du chemin de ronde. Comme les lieux de franchissement, dans les fortifications, sont toujours les points les plus faibles de l'enceinte, un soin extrême est mis dans la recherche de l'efficacité des dispositifs de défense les plus exposés, les portes. Il est évident qu'elles autorisaient deux types de circulations des usagers : les voyageurs et les commerçants les

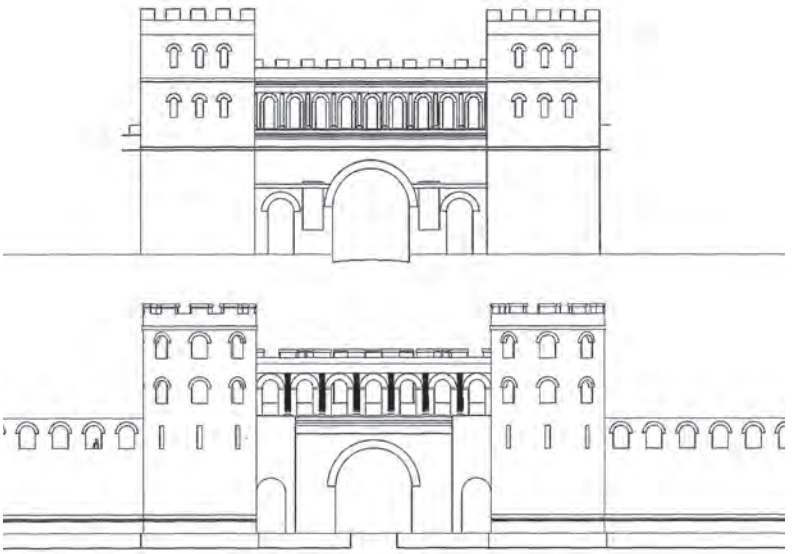

Fig. 41. Comparaison des élévations extérieures de la Porte prétoriale d'Aoste, en haut, avec la « Porterie ». *Dessin Bertrand Parinet.*

Fig. 42. Superposition du tracé de l'élévation de la « Porterie » et du dessin restitué de la Porte d'Auguste à Nîmes. *Dessin Bertrand Parinet.*

franchissaient et traversaient l'enceinte alors que les défenseurs devaient se déployer, en temps de conflit, tout au long du périmètre de l'ouvrage pour se rendre aux emplacements les plus menacés. Leur passage devait être continu le long du chemin de ronde en partie haute du rempart et ne pas être interrompu. Certains militaires devaient également stationner à demeure dans le bâtiment qui, tel un *praesidium*, était un lieu de vie pour les défenseurs amenés, éventuellement, à effectuer des tirs en plongée contre les agresseurs qui auraient été isolés dans la cour centrale. Il est difficile d'évaluer le nombre de galeries supérieures de la « Porterie ». Les comparaisons avec les portes monumentales étudiées indiquent trois options : soit aucune galerie ne surplombe l'aplomb du passage, et le chemin de ronde, protégé par le crénelage, permet la continuité de la circulation des défenseurs ; soit une galerie bâtie permet de mieux les protéger ; soit, plus rarement, deux étages couronnent majestueusement la façade de la porte accentuant sa monumentalité. Ces remarques se fondent sur le fait que même dans les cas de murailles de prestige, le modèle reste éminemment militaire.

Alors, s'il n'a pas été question de conserver ni même de restaurer les vestiges, au risque bien sûr de réaliser du « faux vieux », sommes-nous aujourd'hui dans la capacité de restituer ou de reconstituer l'édifice ? Si restituer correspond à user de la familiarité avec le modèle, reconstituer n'est que la représentation d'une idée : il s'agit alors d'évoquer. Les données matérielles nous permettent de restituer en plan la porte nord de *Tolosa*. La comparaison avec les portes d'Aoste (fig. 41), celles d'Autun[78] ou de Nîmes (fig. 42) permettent des hypothèses concernant les élévations du monument sur la base de

78. Barrière 2012 et Barrière 2013.

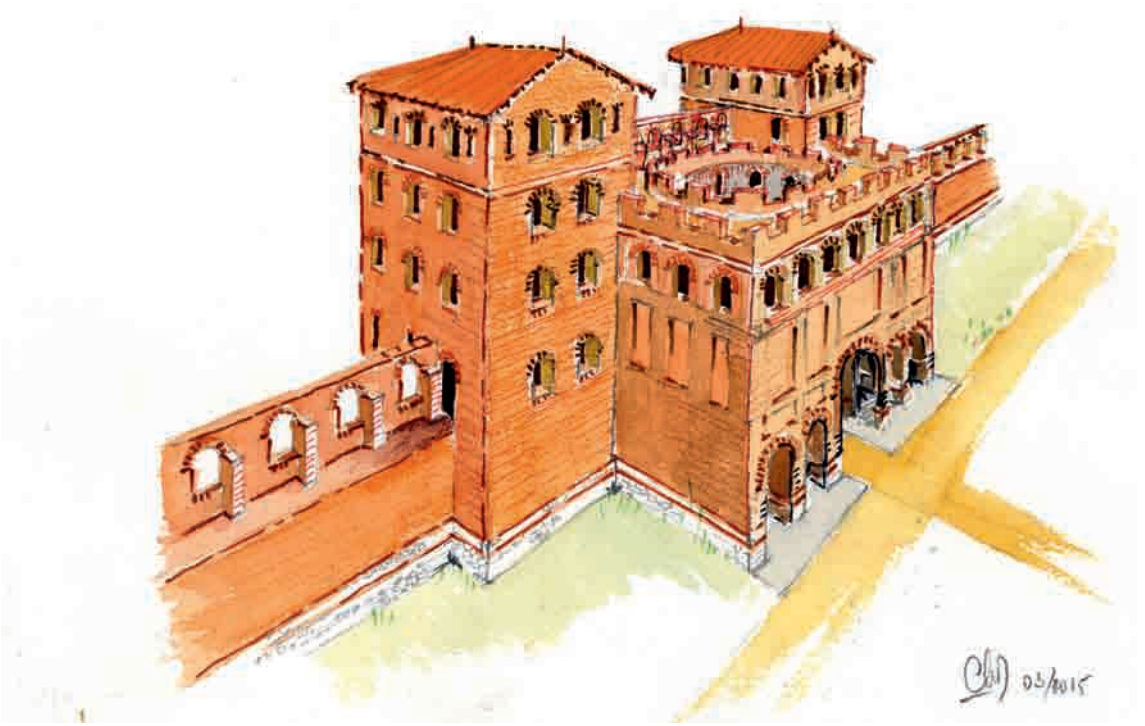

Fig. 43. Restitution de la façade intérieure de la « Porterie » (Pailler *et alii* 2015, p. 150, fig. 86). *Dessin Chr. Darles.*

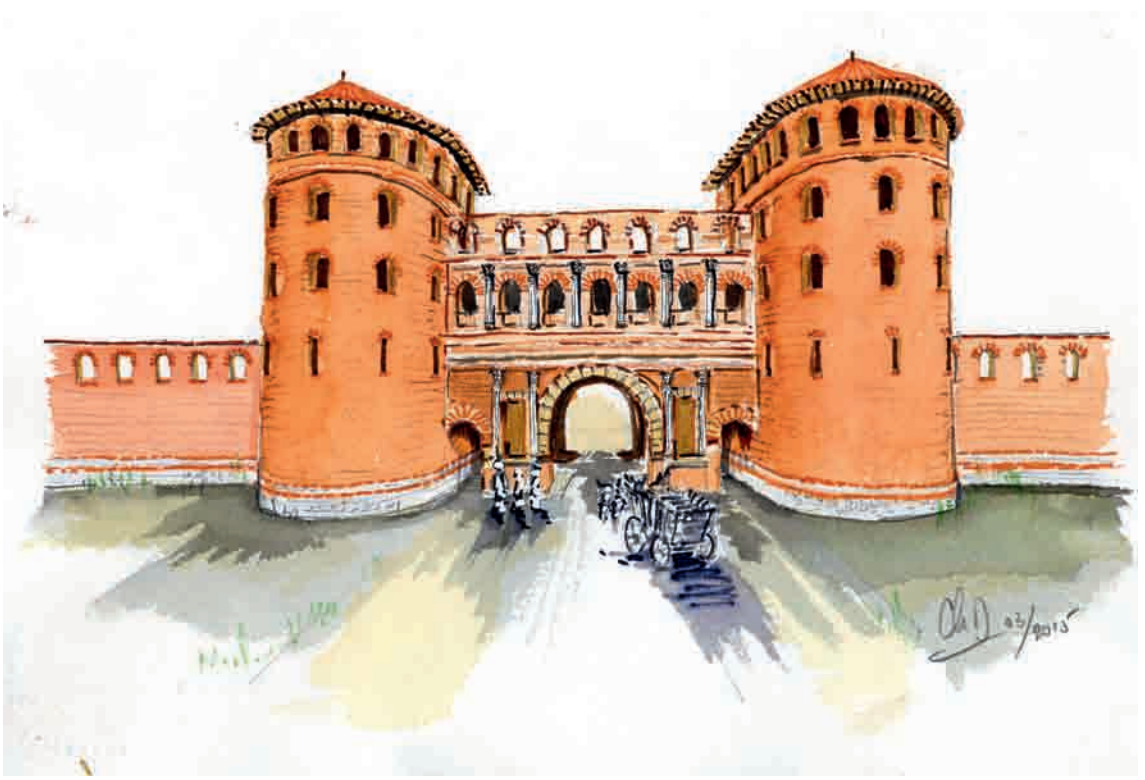

Fig. 44. Restitution de la façade extérieure de la « Porterie » (Darles *et alii* 2015a, p. 120, fig. 67, p. 150, fig. 87). *Dessin Chr. Darles.*

Fig. 45. Dessin de Servais de Cornoaille, publié en 1556 par Antoine Noguier, d'un « Arc de Triomphe » situé dans ou près de la « Porte Narbonnaise » de Toulouse.

dimensions en plan équivalente tant pour l'écartement des tours que de la largeur des passages. Et notre connaissance de la morphologie des courtines et de leur hauteur semble pouvoir s'appliquer au couronnement de la « Porterie ». Les dessins proposés correspondent à des restitutions en trois dimensions qui créent un savoir nouveau permettant un raisonnement alimentant notre familiarité avec les modèles lointains ou proches ; nous les devons au public comme à la communauté scientifique (fig. 43-44).

La question de la décoration des portes antiques de Toulouse a souvent été posée en regard du dessin paru dans l'ouvrage de Noguier[79] (fig. 45) et maintes fois reproduit. Si de nombreuses traces de placages ont été découvertes sur les parois extérieures de la « Porterie », il est toutefois difficile d'attribuer à ce monument la totalité des blocs d'architecture découverts durant le chantier du parking : ainsi la très belle colonne engagée surmontée d'un chapiteau corinthien, découvert au sud du chantier, pourrait-elle correspondre à un édifice proche de la porte[80]. De nombreux claveaux ont également été retrouvés sans pour autant pouvoir les attribuer avec une totale certitude, mais avec une grande vraisemblance, au monument. On en connaît vingt-sept, retrouvés au fil des travaux : cinq fûts de colonnes cannelées, engagées au tiers, deux chapiteaux corinthiens, deux bases du même style et trois blocs pyramidaux avec un décor d'écailles peut-être issus d'un mausolée voisin[81]. En même temps, deux autres fragments de colonnes creusés de « 21 et 24 cannelures » ont été découverts en provenance d'un édifice important différent de la « Porterie »[82]. Michel Labrousse pensait pouvoir proposer un décor qui aurait des parallèles avec la porte Noire de Besançon et la porte de Mars à Reims.

Il ne reste plus rien de la « Porterie » : quelques images, quelques notes retravaillées par la mémoire de M. Vidal, une maquette incertaine au musée Saint-Raymond, et pourtant le monument passe pour être un des mieux connus de France.

Tout comme le rempart qui a été scientifiquement et patiemment étudié dans des conditions souvent difficiles, la porte nord de Toulouse antique n'a pas fini de livrer ses secrets. En effet une analyse précise et exhaustive des clichés photographiques de grande qualité devrait permettre dans l'avenir de compléter les remarques

Fig. 46. Colonne cannelée dégagée au milieu du chantier en 1971, parking de la place du Capitole. *Cliché Michel Vidal.*

79. Dessin de Servais Cornouailles dans Noguier 1556, publié dans *Palladia Tolosa*, p. 65, dans Labrousse 1968, p. 285, fig. 35, dans Prin *et alii* 1991, p. 105 et dans *Toulouse, parcelles de mémoire* 2004, fig. 11, p. 45-48.

80. Nous renvoyons le lecteur à la note 55 qui annonce une future publication du lapidaire. *Palladia Tolosa* 1988, p. 69, n° 49-50-51-52-53 et *Toulouse, parcelles de mémoire* 2005, 8a, 8b, p. 40-41.

81. Le musée de l'Institut catholique conserve plusieurs fragments de ces toitures de mausolée.

82. Labrousse 1974, p. 259, figure 7 p. 260, p. 262-263, figure 8 et note 56.

abondantes consignées dans les cahiers de fouille. Ce présent article n'a pas pu reprendre la totalité des descriptions et des relevés effectués. Le travail de synthèse reste donc à accomplir. C'est par militantisme pour la cause du patrimoine antique toulousain, sans cesse détruit, oblitéré ou caché au regard des habitants et des visiteurs que nous proposons ici cette ébauche d'approche architecturale de ce qui fut un monument exemplaire de la pensée urbaine antique, en lien avec ses racines méditerranéennes et à la source de tout un savoir poliorcétique que les siècles suivants sauront mettre en œuvre.

Bibliographie

Adam 1982 : Adam (Jean-Pierre), *L'architecture militaire grecque,* Paris.

Adam 1993 : Adam (Jean-Pierre), « Les composantes d'une fortification grecque », dans Leriche 1993, p. 14-23.

Adam 2002 : Adam (Jean-Pierre), « Murailles de la peur, murailles du prestige, murailles du plaisir », dans Colmero *et alii* 2002, p. 23-45.

Baccrabère 1964 : Baccrabère (Georges), « L'aqueduc de la Reine Pédauque », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. XXX, 1964, p. 91.

Baccrabère 1977a : Baccrabère (Georges), « Le rempart antique de l'Institut catholique de Toulouse », *Chroniques 4, Supplément au Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, Toulouse.

Baccrabère 1977b : Baccrabère (Georges), « Étude de Toulouse Romaine », *Chronique 3, Supplément au Bulletin de Littérature Ecclésiastique*, Toulouse.

Baccrabère 2002 : Baccrabère (Georges), « Le rempart du bord de Garonne » dans Pailler 2002, p. 429-440.

Baccrabère *et alii* 1995 : Baccrabère (Georges) et Badie (Alain), « L'enceinte du Bas-Empire à l'Institut catholique », *Archéologie Toulousaine* 1995, p. 30-35.

Baccrabère *et alii* 1996 : Baccrabère (Georges) et Badie (Alain), « L'enceinte du Bas-Empire à Toulouse », *Aquitania,* 14, p.125-129.

Baccrabère *et alii* 2002 : Baccrabère (Georges) et Badie (Alain), Le rempart des bords de Garonne, Pailler 2002, p. 429-440.

Badie 2002 : Badie (Alain), « Note à propos des matériaux utilisés pour la construction du rempart de l'Institut catholique et nouvelles hypothèse pour sa datation » dans Pailler 2002, p. 564-568.

Barrière 2012 : Barrière (Vivien), *Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain)*, thèse de doctorat sous la direction d'Olivier de Cazanove, deux tomes, https://tel.archives-ouvertes.fr/teldd'01124095/file/2012DIJOL042_annexe.pdf.

Barrière 2013 : Barrière (Vivien), « Les portes de l'enceinte antique d'Autun et leurs modèles (Gaule, Italie, provinces occidentales de l'Empire romain) ». *Sciences Humaines Combinées* [en ligne], numéro 12 – Actes du colloque inter-doctoral 2013, 17 septembre 2013. Disponible sur Internet : http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=1134 ISSN 1961-9936.

Berthe 1987 : Berthe (Vincent), *L'enceinte gallo-romaine de Toulouse*, mémoire de maîtrise sous la direction de Claude Domergue, Université de Toulouse-Le Mirail.

Blanchet 1907 : Blanchet (Jules Adrien), *Les enceintes romaines de la Gaule.* Étude *sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises*, Paris.

Bocaccino *et alii* 1992 : Bocaccino (Catherine), Sicard (Pierre) et Veyssière (Frédéric), « Toulouse, 10, rue Sainte-Anne », *Bilan Scientifique Régional de Midi-Pyrénées, DRAC-SRA*, p. 75-76.

Bocaccino 1993 : Bocaccino (Catherine), « Un sauvetage archéologique 10 rue Sainte-Anne (Toulouse) », *Le Jardin des Antiques*, 12, avril 1993, p. 8-10.

Catalo *et alii* 1999 : Catalo (Jean), Pons (J.), Le Noheh (Christine) et Molet (Henri), *La Cité Judiciaire à Toulouse, phase 1, DFS d'opération archéologique*, SRA DRAC Midi-Pyrénées.

Catalo *et alii* 2008 : Catalo (Jean), Paya (Didier), Boisseau (B.), Llech (Laurent) et Molet (Henri), *La Cité Judiciaire à Toulouse, phase 2 et 3, DFS d'opération archéologique*, SRA DRAC Midi-Pyrénées.

Catalo *et alii* 2010 : Catalo (Jean) et Cazes (Quitterie), *Toulouse au Moyen Âge, 1000 ans d'histoire urbaine (400-1480).*

Cavallieri Manasse *et alii* 1982 : Cavallieri Manasse (Giuliana), Massari (Graziella) et Rossignani (Maria Pia), « Piemonte, Valle d'Aosta, Liguria, Lombardia », *Guide Archeologiche Laterza*, Coarelli éd., 1.

Cazes 1988 : Cazes (Daniel), « La ville dans ses murs », *Palladia Tolosa* 1988, p. 61-74.

Chalande 1909-1911 : Chalande (Jules),« Le rempart romain à la place du Capitole », *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, nouvelle série, n° 40,1909-1911.

Colmero *et alii.* Rodriguez-Colmero (Antonio) et Roda De Llanza (Isabel), éd., *Murallas de Ciudades Romanas en el Occidente del Imperio*, Lucus Augusti *como paradigma*, Actas del Congresso Internacional celebrado en Lugo (26-29-XI-2005) en el V anniversario de la declaraciòn, por la UNESCO, de la Muralla de Lugo como patrimonio de la Humanidad.

Coppolani 1954 : Coppolani (Jean), *Toulouse, étude de géographie urbaine.*

Darles 2006 : Darles (Christian), « Généralités sur le rempart tibérien de Toulouse et résultats des dernières recherches » dans Colmero *et alii* 2002, p. 203-213.

Darles *et alii* 2002 : Darles (Christian), Badie (Alain) et Malmary (Jean-Jacques), « Le couronnement du rempart de Saint-Lézer (*Castrum Bigorra*), une enceinte du Bas-Empire de Novempopulanie », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 317-324.

Darles *et alii* 2009 : Darles (Christian), Badie (Alain) et Malmary (Jean-Jacques), « A propos du couronnement du rempart de Saint-Lézer : de l'état actuel à la restitution », *Journal of Roman Archaeology,* 22, p. 409-412.

Darles *et alii* 2015a : Darles (Christian) et Parinet (Bertrand), « Les portes de la ville au temps de la fondation » dans Pailler 2015, p. 118-123.

Darles *et alii* 2015b : Darles (Christian), Cabarrou (Magali) et Dubourg (Sandrine), « Le rempart construit sous Tibère » dans Pailler 2015, p. 161-166.

Domergue *et alii* 2002 : Domergue (Claude), pailler (Jean-Marie), Rico (Christian) et Fincker (Myriam), « L'amphithéâtre de Purpan », dans Pailler 2002, p. 242-250.

Ducrey *et alii* 1993 : Ducrey (Pierre) & Favrod (Justin), « Fortifications grecques d'Asie Mineure », dans Leriche 1993, p. 52-57.

Dumège 1852 : Dumège (Alexandre) « Notice sur quelques monuments antiques découverts dans les départements de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne », *M.A.S.I.B.L.T.,* 4e série, II, 1852, p. 54-57.

Dupuy des grais 1713 : Dupuy des grais (Bernard), *Tolosae antiquae chorographia secundum Ausonium in Elogiis clararum urbium.*

Filippo 1993 : Filippo (Raphaël De), « Nouvelle définition de l'enceinte romaine de Toulouse », *Gallia*, 50, p. 181-204.

Filippo 1995a : Filippo (Raphaël De), « L'enceinte urbaine », *Archéologie Toulousaine* 1995, p. 24-29.

Filippo 1995b : Filippo (Raphaël De), Toulouse, square Charles-De-Gaulle, *Archéologie Toulousaine* 1995, p. 176-179.

Filippo 1999 : Filippo (Raphaël De), « Aperçus sur l'architecture de brique à Toulouse dans l'Antiquité », *El ladrillo y sus derivados en la* época *romana. Monografías de Arquitectura Romane*, n° 4, Madrid, p. 235-264.

Filippo 2002 : Filippo (Raphaël De), « L'aménagement de la ville : rythme et durée », dans Pailler 2002, p. 212-217.

Filippo *et alii* 1997 : Filippo (Raphaël De) et RICO (Christian), « La forme et la marque de la brique à Toulouse au Ier siècle de notre ère », *Mélanges Claude Domergue, Pallas, Revue d'Études Antiques*, 45, p. 67-86.

Fourdrin 2002 : Fourdrin (Jean-Pascal), « Vestiges d'un parapet antique près de la tour du Saint-Sacraire - Saint-Sernin à Carcassonne », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 310-316.

Gaiffe *et alii* 2002 : Gaiffe (Olivier) et Darles (Christian), « Toulouse, 18, rue Sainte-Anne », *Bilan Scientifique Régional de Midi-Pyrénées, DRAC-SRA*, p. 75-76.

Grenier 1931 : Grenier (Albert), *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, 1, Généralités, Travaux militaires.

Guillaumet *et alii* 1987 : Guillaumet (Jean-Paul) et Rebourg (Alain), « L'enceinte d'Autun », dans École *Antique de Nîmes* 1987, p. 41-50.

Horster 2001 : Horster (Marietta), *Bauinschrifften römischer Kaiser : Untersuchungen zu Inschriftenpraxis und Bautätigkeit in Städten des westlichen Imperium Romanum in der Zeit des Prinzipats.* Stuttgart.

Kreikenbom 2008 : Kreikenbom (Detlev) dir., *Augustus – Der Blick von aussen : die Wahrnehmung des Kaisers in den Provinzen des Reiches und in den Nachbarstaaten*. Akten der internationalen Tagung an der Johannes Gutenberg-Universität Mainz, Wiesbaden.

Labrousse 1954 : Labrousse (Michel), « Sous les pavés toulousains », *Gallia*, 1954, vol. 2, n° 3, p. 128-153, figures 2 et 3.

Labrousse 1968 : Labrousse (Michel), *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, *BEFAR*, 212.

Labrousse 1972 : Labrousse (Michel), « Circonscription de Midi-Pyrénées », *Gallia*, 30, fasc. 2, p. 486-488.

Labrousse 1974 : Labrousse (Michel), « Une porte de l'enceinte gallo-romaine de Toulouse », dans *Mélanges d'Histoire Ancienne offerts à William Seston*, Publications de la Sorbonne, Série *Études*, tome 9, Paris, p. 249-266.

Labrousse 1975 : Labrousse (Michel), « Les fouilles de la Place du Capitole à Toulouse, 1971 », *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*, 1969-1974, t. IV, 4e série, p. 89-99.

Labrousse *et alii* 1971 : Labrousse (Michel) et Vidal (Michel), *Vestiges du rempart romain observés lors des travaux préliminaires effectués place du Capitole en août et septembre 1970*, Direction des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, rapport de fouilles.

Lawrence 1957 : Lawrence (Arnold Walter), *Greek Architecture*, 1ère éd. 1957, rééd. 1967.

Le Bot - Helly 1987 : Le Bot - Helly (Anne), « L'Enceinte de Vienne », dans *École Antique de Nîmes* 1987, p. 51-61.

Leriche *et alii* 1986 : Leriche (Pierre) et Treziny (Henri) éd., « La fortification dans l'Histoire du Monde Grec », Actes du colloque international : *La Fortification et sa place dans l'histoire politique, culturelle et sociale du Monde Grec*, Valbonne, déc. 1982, CNRS.

Leriche 1993 : Leriche (Pierre) dir. « À la découverte des forteresses grecques », *Les Dossiers de l'Archéologie*, n° 179.

Molet 2001 : Molet (Henri), « Autour du Bazacle. La Garonne et les vestiges antiques », dans *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. LXI, 2001, p. 15-34.

Mollo Mezzena 1982 : Mollo Mezzena (Rosanna), « Augusta Praetoria et son territoire » dans *Archéologie en Vallée d'Aoste* 1982, p. 63-138.

Noguier 1556 : Noguier (Antoine), *Histoire Tolosaine*. Toulouse, Guyon Boudeville.

Olivier 2010 : Olivier (Albéric), « La porte d'Arroux à Autun : observations sur l'architecture et le décor d'une porte de l'enceinte gallo-romaine du Haut-Empire et sa parenté avec l'arc honorifique de Langres », dans *Revue Archéologique de l'Est*, t. 59, 1, p. 265-286.

Pailler 2002 : Pailler (Jean-Marie), *Tolosa, Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité.* Collection de l'École Française de Rome, 281.

Pailler 2015 : Pailler (Jean-Marie), « *Tolosa* née sous le signe du bélier ? », Pailler *et alii* 2015, p. 76-82.

Pailler *et alii* 2015 : Pailler (Jean-Marie), Darles (Christian) et Moret (Pierre), *Toulouse, naissance d'une ville*.

Prin *et alii* 1991 : Prin (Maurice) et Rocacher (Jean), *Le château Narbonnais, Le Parlement et le Palais de Justice de Toulouse.*

Provost *et alii* 2017 : Provost (Michel), Pailler (Jean-Marie) dir., « Toulouse 31/3 », *Carte Archéologique de la Gaule*. AIBL.

Rebecchi 1987 : Rebecchi (Fernando), « Les enceintes augustéennes en Italie », *École Antique de Nîmes* 1987, p. 129-150.

Rico 1988 : Rico (Christian), « La brique à Toulouse dans l'antiquité », *Palladia Tolosa* 1988, p. 84-87.

Rico 2002 : Rico (Christian), « L'artisanat de la brique», Pailler 2002, p. 255-267.

Rozoi 1771 : Rozoi de ou Durosoy (Barnabé Farmian), « Recherches sur l'antiquité des murs de la ville de Toulouse et sur son Château Narbonnais », *Annales de la ville de Toulouse*, t. 1, Paris, 1771.

Vidal *et alii* 1995 : Vidal (Michel), Gaiffe (Olivier) et Cazes (Daniel), *Archéologie Toulousaine* 1995.

Viollet-Le-Duc 1866 : Viollet-Le-Duc (Eugène), *Dictionnaire raisonné de l'Architecture Française du XIe au XVIe siècle*, Paris, 1854-1866.

Winter 1971 : Winter (Frederick Elliott), *Greek Fortifications,* Toronto.

Winter 1993 : Winter (Frederick Elliott), « Quelques réalisations. La Grèce… », Leriche 1983, p. 24-31.

Wood 2002 : Wood (Jason), « The wall-top of the Late-Roman defence at Saint-Bertrand-de-Comminges, interim report », *Journal of Roman Archaeology*, 15, p. 297-309.

Catalogues **:**

***Archéologie en vallée d'Aoste* 1982** : Collectif, *Archéologie en Vallée d'Aoste, du Néolithique à la Chute de l'Empire Romain, 3500 av. J.-C. – Ve siècle apr. J.-C.* Exposition de Saint-Pierre, Château Sarriod de la Tour août 1981.

***Palladia Tolosa* 1988** : Collectif, *Palladia Tolosa. Toulouse romaine*, catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, novembre 1988- mars 1989, Toulouse.

***Archéologie toulousaine* 1995** : Vidal (Michel), Gaiffe (Olivier), Cazes (Daniel), Ugaglia (Évelyne) et Mouysset (Lydia), *Archéologie Toulousaine, Antiquité et haut Moyen Âge : découvertes récentes (1988-1995)*, catalogue d'exposition du Musée Saint-Raymond, 23 juin-24 septembre 1995, Toulouse.

***Toulouse, parcelles de mémoire* 2004** : Bordes (François) dir. *Toulouse, parcelles de mémoire. 2000 ans d'histoire urbaine au regard de huit siècles d'archives municipales* (Toulouse, 22 mai 2004 - 9 janvier 2005).

Colloques **:**

École antique de Nîmes 1987 : École antique de Nîmes, *Les enceintes augustéennes dans l'occident romain (France, Italie, Espagne, Afrique du nord),* actes du colloque international de Nîmes (IIIe congrès archéologique de Gaule méridionale), *École Antique de Nîmes*, 18, 1985.

Articles divers :

Auta 1971 : *L'Auta*, « L'anéantissement des ruines romaines du sous-sol de la place du Capitole ».

***La Dépêche du Midi* 2013** : Gilles-R. Souillés, « Quel avenir pour le parking du Capitole ? », *La Dépêche du Midi*, 23 janvier 2013 et Sylvie Roux, « Ce sont vos idées pour le parking du Capitole », *La Dépêche du Midi*, 26 janvier 2013.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 49-74

LES ÉGLISES ROMANES DU PAYS TÒY
(avec une proposition de chronologie comparée)

par Emmanuel Garland*

L'ancienne vallée de Barège[1] (Hautes-Pyrénées, canton de Luz-Saint-Sauveur), aujourd'hui communément appelée Pays tòy, présente une densité remarquable d'églises d'origine médiévale présentant des caractères romans affirmés, que ce soit dans l'art de bâtir et d'élever ces édifices, ou dans leur décor sculpté. Pour autant leur attribution aux XIe ou XIIe siècles pose question car les habitants de la vallée de Barège se sont inspirés des formes et des techniques constructives romanes pendant quasiment tout le Moyen Âge. C'est ce phénomène que nous avons essayé d'analyser dans le but de percevoir à quelle époque furent réellement construits ou décorés les édifices de cette vallée et de définir la place de l'art roman du Pays tòy dans le panorama régional.

Un territoire enclavé, mais non totalement isolé (fig. 1)

Le Pays tòy forme le bassin supérieur du gave de Pau enrichi au niveau de Luz-Saint-Sauveur du Bastan et de l'Yse, qui dévalent le premier du Tourmalet, le second du Bergons (fig. 1 et 2). Ce modeste territoire de 340 km², dont seule une fraction des terres est utilisable par l'homme, est ceint de toutes parts de hautes montagnes. Le seul débouché naturel dégagé en toute saison, ou presque, est celui creusé par le gave de Gavarnie. Il conduit au nord vers le Bas-Lavedan et Lourdes, mais il est fermé par le défilé de Pierrefitte, les « gorges de Luz ». L'étroitesse de ce défilé et l'instabilité naturelle des roches qui le surplombent sont telles que l'ancien chemin qui le traversait était tracé à flanc de colline, sur la rive droite du gave. Un passage difficile, dite « échelles d'Anciüs », peu après Villelongue, en marquait le début[2]. Les échanges avec les autres vallées avoisinantes (vallée de Campan, Haut-Aragon, vallée de Cauterets) nécessitent de franchir des cols fortement enneigés pendant de longs mois.

Une histoire obscure jusqu'au XIVe siècle

Jusqu'au XIVe siècle, les sources directes sur le Pays tòy sont rarissimes. Seules quelques chartes de donation des abbayes de Saint-Savin-en-Lavedan et de Saint-Pé-de-Générès[3], du prieuré de Saint-Orens-en-Lavedan, du cartulaire de

---

* Communication présentée le 17 mai 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 295.

1. Les textes médiévaux parlent de vallée de Baredga, Barrega, ou encore Baretge (1319). Sur la graphie Barège (avec ou sans s) et sur celle de Pays tòy, voir Jean-Louis Massoure, *La Maison en Barège du Moyen Âge à nos jours. Vallées de Luz, de la Bat-Sus et de Gèdre-Gavarnie,* Villeneuve-sur-Lot, Langues et civilisations romanes, 2009, plus particulièrement p. 11-25. Nous suivons ici les recommandations de cet auteur et retenons « vallée de Barège » pour l'histoire ancienne, « Barèges » pour la commune, et « Pays tòy » pour le territoire d'aujourd'hui avec son patrimoine.

2. Ce sentier est indistinctement désigné dans les textes anciens comme le « sentier de Dabant-Ayga », « l'escala de Barège » ou encore sentier des Abbats. J.-L. Massoure, *Le Pays tòy,* Villeneuve-sur-Lot, Langues et civilisations romanes, 2nde édition, 2014, p. 19.

3. Aujourd'hui Saint-Pé-de-Bigorre, à l'ouest de Lourdes.

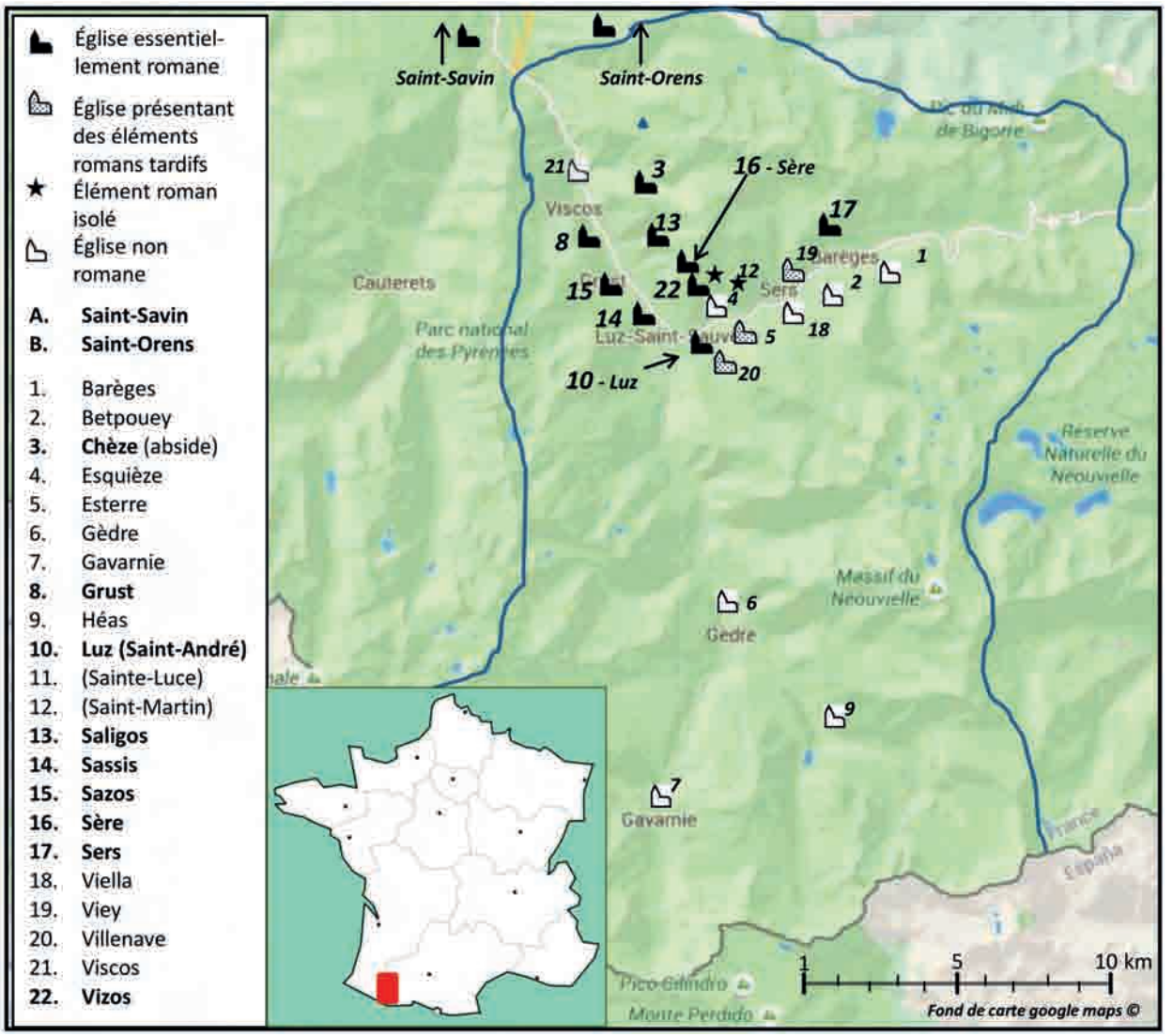

Fig. 1. Localisation des églises et vestiges romans du Pays tòy. *Carte E. Garland.*

Bigorre ou encore du Livre vert de Bénac nous livrent quelques renseignements, le plus souvent limités à la mention de toponymes ou de noms de familles. Pierre de Marca, dans son *Histoire de Béarn*[4], est un peu plus prolixe. L'ensemble des informations a été compilée au XIXe siècle par Jean Bourdette[5]. On en retiendra les points suivants :

- Xe-XIe siècles : les cartulaires de Saint-Savin, de Saint-Orens et de Saint-Pé de Générès mentionnent des possessions en vallée de Barège.
- Vers 1106-1112 : les fors de Bigorre reconnaissent une individualité particulière aux habitants de la vallée de Barège.
- 1200 : la construction – en cours – de l'église de Luz est attestée par une inscription gravée, rédigée en vieux gascon, encastrée dans un mur de l'église. Toutefois cette inscription n'est pas à son emplacement d'origine.

4. Pierre de Marca, *Histoire de Béarn contenant l'origine des rois de Navarre, des ducs de Gascogne, marquis de Gothie, princes de Béarn, comtes de Carcassonne, de Foix et de Bigorre,* Paris, 1640 (réédition : Éditions des régionalismes & PRNG éditions, 2007).

5. Jean Bourdette, *Annales des sept vallées du Labéda,* Argelès, 1898-1899, 4 tomes. Voir principalement les tomes 1 et 2.

- 1236 : date mentionnée sur le petit monument funéraire aujourd'hui encastré dans le mur nord du bras nord du transept de l'église de Luz, à l'extérieur.
- 1294 : épitaphe de l'archiprêtre Vital, encastrée dans la façade de l'église de Sassis. Sère y est mentionné comme l'archiprêtré de la vallée.
- 1360 : traité de Brétigny. La Bigorre devient anglaise. Elle le restera une dizaine d'années.
- 1362 : la famille Saint-André donne l'église éponyme de Luz aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem. Dès lors elle est rattachée à leur commanderie de Gavarnie.
- 1601 : une avalanche détruit le village de Chèze (104 morts) en emportant une grande partie de son église. Une autre avalanche détruit le village de Saint-Martin, lequel ne s'en relèvera jamais vraiment et finira par disparaître au siècle suivant.
- 21 juin 1660 : séisme destructeur dont l'épicentre est à Bagnères-de-Bigorre, et qui connut de nombreuses répliques dans les semaines qui suivirent. Il fut ressenti sur un rayon de 250 km et causa de nombreux dégâts matériels dans toute la Bigorre.
- 23 mai 1750 : nouveau séisme, cette fois-ci dans le Lavedan. D'une moindre intensité, il n'en eut pas moins des conséquences désastreuses sur nombre d'édifices fragilisés.
- 1754 : percement de la route actuelle au fond des gorges de Pierrefitte, facilitant l'accès aux voyageurs et permettant l'acheminement de la pierre de Lourdes dans la vallée, matériau de choix pour toutes les restaurations d'églises aux XVIIIe et XIXe siècles.

Ainsi la vallée de Barège fit partie dès les débuts de la féodalité de la vicomté de Lavedan, elle-même rattachée à la Bigorre dont elle constitue la partie sud-occidentale. Malgré la rareté et l'indigence des sources écrites, les historiens s'accordent à penser que le peuplement fixe de la vallée de Barège ne survint qu'assez tardivement, peut-être aux IXe-Xe siècle, sous l'impulsion des abbayes de Saint-Savin et de Saint-Orens[6]. Tous les auteurs, de Pierre de Marca à Benoît Cursente en passant par Jean Bourdette et Maurice Berthe, ont relevé l'attachement des Barégeois à leur indépendance, leur méfiance vis-à-vis du pouvoir féodal, vicomtal (Lavedan), comtal (Bigorre) ou royal. Les Barégeois reconnaissaient leur légitimité, mais seulement pour autant que le droit de s'administrer eux-mêmes leur était garanti. Parmi les caractères singuliers du Pays tòy, on note l'existence d'un grand nombre d'abbayes laïques[7], singularité que le Pays tòy partage avec une partie du reste de la Bigorre et le Béarn voisin. La création de ces abbayes laïques ne pouvant avoir eu lieu qu'à une époque antérieure à la réforme grégorienne (Pierre de Marca la fait remonter à l'époque carolingienne, quand le pouvoir central chercha à profiter des revenus de l'Église), la création de la plupart des paroisses barégeoises (ou plus exactement la construction d'églises auxquelles était attaché un desservant nommé par le seigneur laïque) et donc la christianisation en profondeur de la vallée en tant que structure stable, composante de la société locale, est antérieure au milieu du XIe siècle[8]. On n'en a cependant pas encore trouvé de trace archéologique probante en dehors de la présence de sarcophages anciens autour de l'église de Sère. Maurice Berthe, qui a étudié les recensements médiévaux de la Bigorre, note que dès 1313 le Pays tòy comporte 17 villages et que tous ceux-ci existent encore aujourd'hui, à l'exclusion de Saint-Martin[9]. Il évalue alors la population totale à moins de 2000 habitants, ce qui fait une moyenne de moins de 125 habitants par église.

---

6. Jean-Louis Massoure, *la Maison en Barège…,* p. 23.

7. On parle d'abbayes laïques en Béarn et plutôt, à la suite de Jean Bourdette, d'abbés lays en Bigorre, en se focalisant sur les droits et privilèges de l'abbé. L'existence d'abbayes laïques est attestée dans tous les villages de la vallée sauf là où existait une institution ecclésiastique indépendante : Sère, siège de l'archiprêtré, et Gavarnie, création hospitalière (hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem).

8. Plusieurs éléments corroborent cette appréciation : la donation en 1362 de l'église Saint-André de Luz par la famille éponyme aux hospitaliers de Gavarnie semble bien être le fait d'une seigneurie laïque se dépossédant de son bien au profit des hospitaliers ; de même le fait que l'archiprêtré fut installé à Sère, dont les formes anciennes (« *cera* ») laissent imaginer une origine monastique (*cella*), hors de toute emprise d'un seigneur laïque, sont des indices, faibles il est vrai, mais des indices tout de même qui laissent supposer que la société barégeoise s'était dotée d'une organisation de ce type.

9. Maurice Berthe, *Le comté de Bigorre. Un milieu rural au bas Moyen Âge,* Paris, SEPVEN, 1976, p. 26 *et seq.*

Les édifices conservés

Le Pays tòy conserve une vingtaine d'églises réparties sur seize communes. Toutes sont de dimensions très modestes, à l'exception de celles de Luz[10] et de Sère, toutes deux romanes et qui ont manifestement joué un rôle particulier dans la vie ecclésiale de la vallée, et de celles construites ou reconstruites beaucoup plus récemment, lors de l'expansion démographique de la vallée (Barèges, Gèdre, Viella)[11]. Rares sont les édifices qui ont disparu sans laisser de trace : l'église du village abandonné de Saint-Martin, et quelques chapelles. L'existence de deux linteaux romans sculptés conservés en remploi (l'un dans l'église de Vizos, l'autre comme linteau d'une maison particulière à Esquièze) témoigne de la disparition d'édifices dont certains connus par des textes ou apparaissant sur des cartes anciennes. La plupart des églises du Pays tòy présentent des caractères déjà connus à l'époque romane (forme et structure), mais aucune n'est parvenue à nous dans son état primitif. Toutes subirent de nombreuses transformations, certaines liées à des changements de mode de vie, à l'augmentation de la population ou aux réformes religieuses : ajout de porches en façade ainsi que de chapelles latérales donnant aux édifices une forme de croix latine, introduction de retables baroques suite à la Contre-Réforme, voûtement de la nef lorsque celle-ci était primitivement charpentée. D'autres transformations résultent des destructions par la guerre, le feu, les mouvements telluriques, les avalanches, inondations et autres catastrophes naturelles qui furent nombreuses dans cette zone centrale des Pyrénées. Cela nous amène à définir ce que nous entendons par église romane en Pays tòy : dans le contexte de cette étude, il s'agit des édifices construits entre l'an mille et l'époque à laquelle apparaît un changement de paradigme. Celui-ci s'observe vers le milieu voire le troisième quart du XIIIe siècle, et concerne le plan des édifices (avec l'apparition du chevet plat et du plan en croix latine), le voûtement (la pierre s'impose aux dépens des toitures charpentées couvrant les nefs), la forme et la dimension des fenêtres (plus larges, en lancette, avec motifs trilobés, etc.), ou encore les éléments décoratifs (apparition de quadrilobes, etc.). Le manque de repères chronologiques fiables et la persistance des habitudes prises au XIIe siècle rendent illusoire toute tentative de datation absolue des édifices mais la prise en compte simultanée de plusieurs critères (plan, élévation, matériaux, forme des ouvertures, sculpture) permet de les situer dans le temps les uns par rapport aux autres. Dans plusieurs cas, la simplicité des édifices rend cette tâche particulièrement hasardeuse. Néanmoins, au final, de l'examen du bâti, pour autant qu'il puisse être fait aujourd'hui – la plupart des édifices étant crépis, tant intérieurement qu'extérieurement –, il nous apparaît que le Pays tòy conserve :

- Neuf édifices dont la construction est tout ou partie romane. Ce sont, dans l'ordre alphabétique, les églises de Chèze, Grust, Luz, Saligos, Sassis, Sazos, Sère, Sers et Vizos.
- Trois édifices dont certaines parties présentent des affinités avec l'art roman. Il s'agit de l'église de Viey, qui a conservé un tympan-linteau roman mais dont on sait que, détruite par un incendie, elle fut refaite en 1714, et dont les seuls vestiges romans semblent être le linteau et le clocher-mur[12] ; de celle de Villenave[13], qui adopte un plan à nef unique ouvrant sur une abside semi-circulaire, avec utilisation de cargneule et de pilastres-raidisseurs au chevet, mais dont la réalisation est tardive ; de l'église d'Esterre dont le portail s'inscrit dans la tradition romane, mais dont l'édifice lui-même adopte un plan à chevet plat qui témoigne d'une construction post-romane.
- Quatre églises médiévales, mais qui ne doivent quasiment plus rien à la tradition romane. Ce sont les églises de Betpouey et Esquièze (fin XIIIe-XIVe siècle), Gavarnie et Viscos (XIVe siècle)[14].
- Quatre édifices dont la construction est plus récente encore et qui ne présentent aucun caractère médiéval. Ce sont les églises de Barèges, Gèdre, Notre-Dame d'Héas, et de Viella.

Rappelons enfin l'existence de deux linteaux romans sculptés en remploi : à Vizos et à Esquièze.

---

10. Dorénavant, pour désigner l'église Saint-André de Luz-Saint-Sauveur, nous utiliserons le toponyme « Luz », nom de l'ancien bourg, en le différenciant ainsi du nom actuel de la commune (Luz-Saint-Sauveur) qui, lui, se réfère à trois bourgs regroupés qui ont chacun leur église : Luz, Saint-Sauveur et Villenave. Jusqu'en 1842, la commune de Luz s'étendait au sud jusqu'au cirque de Gavarnie.

11. L'église de Barèges a été reconstruite en 1846, celle de Gèdre à la fin du XIXe siècle. Quant à celle de Viella, elle fut transformée et partiellement reconstruite aux XVIIIe et XIXe siècles au point d'en avoir fait disparaître les vestiges médiévaux.

12. L'église est aujourd'hui orientée ouest-est, avec la porte d'entrée à l'est, à gauche du clocher-mur qui pourrait bien être le dernier vestige de l'église primitive.

13. Villenave, autrefois village indépendant, a été rattaché à la commune de Luz-Saint-Sauveur en 1823.

14. Ces datations sont purement spéculatives. La seule chose certaine, c'est que ces édifices ne présentent aucun caractère roman.

Les débuts de l'art roman

Aucun des neufs édifices romans ne présente de caractère qui pourrait le rattacher au « premier art roman » tel que défini il y a un siècle par Puig i Cadafalch et qui se trouve bien attesté un peu plus à l'est, en Haut-Comminges (Vallée du Louron, Larboust et Val d'Aran en particulier)[15]. À ce titre, la Bigorre semble marquer la limite occidentale de la pénétration du « premier art roman » sur le versant nord des Pyrénées, alors que son influence s'exerce en Haut-Aragon, jusqu'aux portes de la Navarre (Baguës). Aucune église tòy n'est construite en petits moellons réguliers taillés au marteau ou n'offre un décor d'arcature. Seules les églises de Sère (nef et absides) et de Sassis (chevet) présentent actuellement un appareil de moellons, taillés grossièrement, qui se rapproche de ce qui se faisait au XIe siècle dans l'aire d'influence du « premier art roman ».

Sère et Luz, paradigmes des églises romanes du Pays tòy

Parmi les neuf églises que nous avons qualifiées de romanes, celles de Sère et de Luz semblent avoir joué un rôle particulier, ce qui mérite qu'on s'y attarde un peu.

Saint-Jean-Baptiste de Sère (commune d'Esquièze-Sère) (fig. 2)[16]

L'origine du toponyme (dérivé de *Cella* ainsi qu'il est attesté par les documents les plus anciens), le fait qu'on ne connaisse pas d'abbé lay associé et que la population de Sère soit toujours restée très modeste (six feux lors du recensement de 1429)[17], et enfin l'importance de l'édifice (la seule église à trois nefs de toute la vallée), tout concourt à confirmer le rôle à part de cette église, qui fut le siège de l'archiprêtré. La tradition en fait remonter la construction au XIe siècle. Qu'en est-il vraiment ? L'église se présente aujourd'hui sous l'aspect d'un édifice de plan basilical[18], long de 25 m et large de 13,60 m (dans œuvre), avec trois nefs parallèles débouchant sur autant d'absides, sans transept. Il est aujourd'hui voûté : en cul-de-four dans les absides, en berceau dans les nefs. On accède à l'église par un large portail sculpté percé dans le mur occidental. Ce portail est protégé par un porche ouvert sur trois côtés. Un petit clocher-mur à deux logettes surmonte le portail. De l'examen de l'appareil, Françoise-Claire Legrand et Nelly Pousthomis-Dalle[19] ont conclu à trois campagnes de construction : la première aurait concerné le mur nord ; la seconde le chevet ; la troisième aurait consisté en une reprise de la façade occidentale, la construction du portail et du porche. L'affaire est plus complexe car l'église a été non seulement restaurée mais également transformée à plusieurs reprises, et certaines de ces reprises ne sont pas antérieures au XVIIIe ou XIXe siècle[20]. À preuve la présence d'un oculus entouré d'un cordon de billettes au

---

15. Sur cette notion de « premier art roman », voir Éliane Vergnolle et Sébastien Bully (dir.), *Le « premier art roman », cent ans après. La construction entre Saône et Pô autour de l'an mil.* Études comparatives, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, 2012, 456 p. La géographie de l'extension de ce « premier art roman » reste à faire. Sur le versant nord de la chaîne des Pyrénées, les témoins les plus occidentaux se trouvent en vallée du Louron (Armenteule, Loudenvielle, Saint-Calixte de Cazaux-Fréchet…). Il n'y en a pas en vallée d'Aure bien que l'on observe son influence indirecte sur un certain nombre d'édifices du XIIe siècle (Jézeau, chapelle d'Agos, Saint-Barthélemy de Vielle-Aure). Il n'y en a pas non plus en vallée de Campan (mais il est vrai que la haute vallée de l'Adour ne conserve plus aucun édifice roman). Sur le développement du « premier art roman » dans le Val d'Aran, lire Emmanuel Garland, « Les débuts de l'art roman dans la Val d'Aran », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXII, 2012, p. 81-105.

16. À ne pas confondre avec l'église Saint-Blaise de Sère-en-Lavedan, située à 20 km au nord.

17. Maurice Berthe, *Le comté de Bigorre…,* p. 26.

18. Au sens où on entend ce terme quand on évoque l'art roman dans les Pyrénées et la Catalogne, à savoir que le plan basilical désigne un édifice à trois nefs – la nef centrale étant plus large et plus haute que les nefs latérales – ouvrant sur un chevet comprenant autant d'absides, l'abside centrale étant plus large (et souvent précédée par une travée droite légèrement plus étroite que la nef) que les latérales. Le plus souvent l'abside principale est éclairée par trois fenêtres alors qu'une seule fenêtre, axiale, éclaire les absides latérales (quelquefois deux). Il n'y a pas de transept. La nef est généralement éclairée par des ouvertures percées dans le mur du bas-côté sud seulement, l'entrée étant située dans la partie occidentale d'un des murs gouttereaux, le plus souvent au sud. Ce plan fut le plus répandu pour les édifices romans d'importance dans la région et les exemples en sont très nombreux : Saint-Aventin, collégiale de Saint-Gaudens, mais aussi Saint-Martin du Canigou, Fuilla, Bossost, Santa Maria de Cap d'Aran (Val d'Aran), églises de Taüll, d'Obarra, etc.

19. Françoise-Claire Legrand et Nelly Pousthomis-Dalle, « L'église de Sère : étude archéologique », dans *Lavedan et Pays Tòy*, n° 14, Argelès-Gazost, SESV, 1982, p. 21-37.

20. Corniche en pierre de Lourdes ; remplacement de nombreuses pierres en pierre de Lourdes, etc.

Fig. 2. Sère, église Saint-Jean-Baptiste. Vue générale prise au nord-ouest. *Cliché E. Garland.*

milieu du collatéral sud et celle de modillons supportant la corniche du toit en certains endroits, leur absence en d'autres, le fait que la plupart sont nus, mais que quelques-uns sont ornés de motifs simples (rouleaux) ; la présence de billettes à certains endroits de la corniche ; le fait que les arcades de la nef n'ont ni la même hauteur, ni la même largeur, tant au nord qu'au sud ; la présence de pierre de Lourdes dans de nombreuses parties de l'édifice (dont la corniche intérieure), etc. Au final, si les parties les plus anciennes de l'église de Sère pourraient remonter au XIe siècle – et pourquoi pas même un peu avant[21] –, cela ne concerne que le mur gouttereau nord. En effet le chevet et le mur sud appartiennent clairement à une seconde campagne de construction qui ne remonte qu'au XIIe siècle, comme la forme et la composition de la fenêtre axiale l'indiquent, de même que les rares éléments sculptés, décoratifs, de la corniche et de l'oculus méridional. Dans ces conditions et en l'absence d'autres éléments probants, il n'est pas certain que la conception de l'édifice sous sa forme basilicale remonte au XIe siècle. Encore moins son voûtement de pierre. En effet, compte tenu, entre autres, de la faiblesse des contreforts[22], la nef et les bas-côtés de l'église primitive furent probablement couverts d'une simple charpente. Ils ne furent voûtés que dans un deuxième temps, peut-être même seulement à l'époque moderne. À l'origine, seul le triplet absidial était voûté en pierre[23].

Un examen comparatif révèle que l'église de Sère, dans sa forme actuelle, présente des caractéristiques qui ont peu d'équivalent dans cette région des Pyrénées[24]. Cela conduit à penser que cet édifice somme toute ambitieux (eu égard aux moyens humains dont disposait la vallée) fut réalisé par des artisans locaux. En dépit d'éléments plus anciens,

21. Il est probable que Sère a été une paroisse bien avant le XIe siècle (au sens de lieu de culte où les principaux sacrements pouvaient être administrés).

22. Ces contreforts se réduisent à de fins pilastres plus décoratifs que réellement efficaces.

23. Comme de nombreuses églises romanes de cette partie centrale des Pyrénées. Cf. les églises du Val de Boí en Catalogne ou celles du Val d'Aran, dans leur état primitif.

24. Qu'il s'agisse des édifices à plan basilical relevant du « premier art roman » comme Saint-Aventin où le recours aux piles cruciformes relève d'une autre approche, ou d'un édifice à colonnes engagées comme la collégiale de Saint-Gaudens, ou encore des églises romanes du Val de Boí, en Catalogne, charpentées mais dont les nefs sont séparées par des arcades reposant sur des piles cylindriques.

je serais personnellement enclin à faire remonter sa forme basilicale à la première moitié du XIIe siècle. Son porche occidental et le portail y afférant sont sensiblement plus récents. Ils ont été édifiés au moins en une génération, voire plus probablement deux, après l'achèvement de la nef et du chœur, au tournant de l'an 1200. Le portail s'organise autour d'un tympan semi-circulaire, sans linteau, sur lequel est sculpté un chrisme trinitaire[25] inscrit dans un cercle, entouré de deux médaillons circulaires plus petits. Celui de gauche abrite l'Agneau pascal et celui de droite un pélican tenant une croix. Ces deux médaillons sont surmontés de deux oiseaux tournés vers le chrisme (des colombes ?). Un ensemble de voussures ceint le tympan. De l'intérieur vers l'extérieur on a successivement : une frise de palmettes, deux voussures plates, nues, un boudin doublé d'un plus fin, tous deux nus ; une deuxième frise de palmettes ; une troisième voussure plate, nue ; enfin un cordon de billettes, lequel forme l'archivolte du portail. Cet ensemble de voussures repose sur des piédroits évasés qui comprennent six décrochements successifs par l'intermédiaire d'une imposte dont le chanfrein est orné de palmettes. Cette imposte se prolonge sur les piliers du porche, prouvant que porche et portail ne forment qu'un. Les piédroits, dont seuls les trois premiers sont alignés avec les voussures, sont à joint vif, à l'exception du quatrième (en partant de l'intérieur) qui comprend une colonnette lisse, laquelle repose sur une base ornée d'un tore épais surmonté par un deuxième tore, plus fin. Cette colonnette est surmontée d'un chapiteau figurant des animaux fantastiques (chevaux ailés et sphinx). À l'intérieur, les fonts baptismaux se présentent sous l'aspect d'une grande cuve cylindrique inscrite dans un massif carré, flanquée aux quatre coins de cylindres sculptés dans la masse. Son origine romane ne paraît pas faire de doute.

Fig. 3. Luz-Saint-Sauveur, église Saint-André. Ensemble du portail nord. *Cliché E. Garland.*

Saint-André de Luz (fig. 3 et 4*)*

L'église se présente aujourd'hui comme un édifice en croix latine auquel sont adossées, au sud, une chapelle votive érigée à la fin du Moyen Âge et, au nord, une double sacristie[26]. Faisant abstraction de ces rajouts tardifs, il faut imaginer l'édifice primitif sous l'aspect d'une église à nef unique, large de 8 m, longue de 23,50 m, ouvrant à l'est sur une abside semi-circulaire, ce qui en fait, avec Saint-Jean-Baptiste de Sère, les deux églises de la vallée dont la capacité d'accueil est la plus grande, très loin devant toutes les autres[27]. La nef est voûtée d'un berceau légèrement brisé, l'abside d'un cul-de-four. L'ensemble des voûtes est en pierre et ce, depuis l'origine semble-t-il[28]. Pour autant qu'on en puisse juger actuellement, il n'y a pas de contrefort.

25. Nous désignons par « chrisme trinitaire » le monogramme du Christ (X et P entrelacés) complété par un S et entouré de l'alpha et de l'oméga. Sur cette appellation et sur ce que cela signifie ou représente, voir Emmanuel Garland, *L'iconographie romane dans la région centrale des Pyrénées,* mémoire de thèse manuscrite, Université de Toulouse-Jean-Jaurès, 1995, t. I, p. 285 à 287 et t. II, p. 68 et suivantes. Les opinions divergent sur la signification précise des lettres, et en particulier sur les intentions trinitaires. Si cela est important pour l'interprétation de ce signe, cela est sans incidence sur cette étude qui vise à situer dans une chronologie les œuvres, non à les expliquer.

26. Pour la bibliographie sur Saint-André de Luz, on se réfèrera à celle citée par l'auteur dans « L'église Saint-André de Luz-Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées) : les restaurations du XIXe siècle d'après un inédit du Père Abadie », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXIX (2009), p. 320.

27. La « surface utile » au sol de l'église de Luz est de 170 m² environ. Celle de Sère se répartit en 120 m² pour sa nef centrale (y compris l'abside principale) et environ 50 m² pour chacun des collatéraux. Cependant, compte-tenu des épais piliers qui séparent la nef de ses collatéraux, la capacité utile des deux églises est sensiblement la même. Toutes les autres églises de la vallée sont nettement plus petites.

28. C'est du moins la conclusion à laquelle aboutit le père Abadie, au milieu du XIXe siècle, après avoir examiné les arcs doubleaux et la voûte décroutés. Document manuscrit reproduit dans Emmanuel Garland, « L'église Saint-André de Luz-Saint-Sauveur… », p. 313-321.

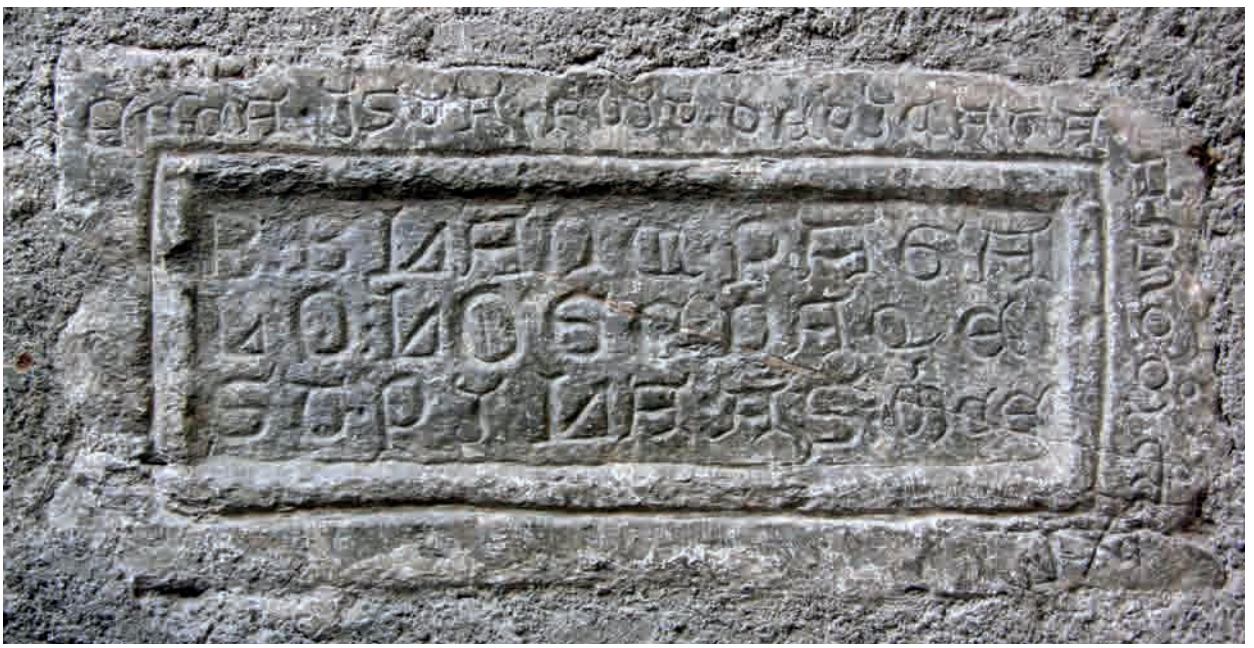

Fig. 4. Luz-Saint-Sauveur, église Saint-André. Inscription encastrée dans le mur est du portail. *Cliché E. Garland.*

À l'extrémité orientale de la nef a été greffé, vers la fin du Moyen Âge, un transept bas formant deux chapelles. Trois fenêtres, agrandies à une époque indéterminée, éclairent l'abside[29]. Ces fenêtres ont longtemps constitué l'éclairage principal de l'église, car les murs gouttereaux de la nef étaient aveugles, et seule une longue meurtrière éclairait parcimonieusement la partie occidentale de la nef[30]. Au XIVe siècle, on protégea l'église par une enceinte crénelée, ainsi que par deux tours[31]. La tour de l'horloge, au sud, est accolée à l'église et on peut se demander si sa base n'aurait pas été édifiée en même temps que l'église, à l'époque romane. Cette partie de l'édifice n'étant plus accessible, je n'ai pas pu le vérifier.

On accède à l'église par un large portail ménagé dans la partie occidentale du mur nord de l'église. À une époque tardive, qu'il est difficile de dater, le portail a été protégé par un vaste porche maçonné dans le mur sud duquel a été insérée, bien en vue, une dalle de 45 x 21 cm sur laquelle ont été gravées deux inscriptions (fig. 4). La première, rédigée en langue vernaculaire, se lit : « B : BLANC : PAGA / LO : LOGE : DAQE / ST : PILA : A.S : MCC » (B. Blanc paie le lieu de ce pilier l'an du Seigneur 1200)[32]. La seconde, rédigée en latin, mais dans une graphie très proche de la première, a été rajoutée autour (au-dessus et sur le flanc droit, avec la fin inscrite à l'envers, en retour en bas à droite). On lit : « ECCLESIA . ISTA . FUIT . DEDICATA ./ ANNO . M°CC°E/ ⅃X » (cette église a été dédiée l'an 1200/ ou 1210/ ou 1240)[33]. Ce sont là les uniques repères chronologiques fiables dont on dispose pour la première moitié du XIIIe siècle en Pays tòy.

---

29. On aperçoit, à l'extérieur, côté sud, à droite de la fenêtre, les vestiges d'une ouverture rectangulaire bouchée, probablement percée à la fin du Moyen Âge en remplacement de l'ouverture romane. En outre, on sait qu'un retable baroque ornait l'abside. Par comparaison avec ce qui s'est fait dans les autres églises de la vallée, il est probable que ce retable bouchait la fenêtre axiale et que, pour compenser, de larges ouvertures avaient été percées sur les côtés, au moins au sud (voir ce qui s'est fait à Sère).

30. De nos jours, l'éclairage est beaucoup plus important : les chapelles du transept sont percées d'ouvertures qui dispensent leur lumière dans la partie orientale de la nef, et le mur occidental de l'église a été percé de quatre grandes baies.

31. Les observations menées sur les fortifications concordent pour attribuer à la seconde moitié du XIVe siècle la construction de la tour de l'arsenal et l'érection des fortifications. C'est là sans doute l'œuvre des hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à qui la famille Saint-André donna l'église en 1362. Deux évènements concomitants expliquent ces travaux protecteurs : la prise du comté de Bigorre par les Anglais en 1361 et les premières razzias des miquelets venus d'outremonts (lesquelles s'intensifièrent aux XVIIe et XVIIIe siècles).

32. Lecture et traduction dans *Corpus des inscriptions de la France médiévale,* vol. 8, *Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne,* Paris, CNRS, 1982, p. 97.

33. Il y a malheureusement là une difficulté épigraphique. La date communément retenue est 1240, sur la foi de la lecture de XL (retourné en ⅃X) en bas de la dalle gravée. Ces lettres sont situées à la perpendiculaire de la ligne gravée se terminant par « ANNO. M°CC°E ». Or rien ne prouve

L'église, construite donc entre l'extrême fin du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle, fut édifiée en une seule campagne, ou tout du moins sans interruption significative[34]. L'ensemble fut réalisé par une main-d'œuvre locale, en utilisant des techniques simples, à l'exception notable du tympan et des modillons qui soutiennent la corniche du chevet, pour lesquels on fit appel à un atelier expérimenté[35]. Comme le portail de Sère, celui de Luz s'organise autour de son tympan semi-circulaire, comme lui sans linteau, comme lui entouré d'un ensemble de voussures[36]. Trois degrés précèdent la porte, accentuant la majesté du portail tout en matérialisant la transition entre le monde extérieur et la maison de Dieu[37]. Comme à Sère, les piédroits évasés présentent six décrochements successifs (cinq à joint vif, le quatrième en partant de l'intérieur étant matérialisé par une colonne surmontée de chapiteaux) qui convergent vers la porte à double battant surmontée du tympan monolithe[38]. Ils soutiennent une imposte sculptée. Mais contrairement à Sère, les piédroits sont ici tous parfaitement alignés avec les voussures, et l'imposte sculptée s'arrête au ras du mur gouttereau. Sur le tympan figure le Christ en Majesté assis sur un trône en forme d'arc-en-ciel. Représenté de façon traditionnelle, il bénit de la dextre levée tandis que sa senestre retient le Livre de Vie posé sur son genou gauche[39]. Il est entouré d'une mandorle formée d'un bandeau plat gravé d'une fine ligne ondée. De part et d'autre de celle-ci est disposé le Tétramorphe. Les visages des trois animaux sont tournés vers le Christ, tandis que leurs corps, retournés, esquissent un mouvement centripète. Le symbole de Matthieu est, lui, entièrement tourné vers le Christ. Les Quatre Vivants sont dotés de fines ailes[40] et tiennent l'Évangile dans leurs pattes, serres ou mains. Une longue inscription gravée court tout autour du tympan, nous en révélant l'essence[41]. L'ensemble est soigné. Toutefois des détails révèlent les limites du sculpteur : telles la queue de l'aigle, comme posée sur un bloc épais, ou encore la disproportion entre les pattes, le corps et la tête du symbole de Luc. Les deux premières voussures qui entourent le tympan sont plates, la troisième (dans la continuité des colonnettes du portail) est torique, la quatrième est ornée d'un cordon de billettes ; l'archivolte a, elle, reçu un décor en faible relief orné d'un motif d'inspiration végétale similaire à celui qui court sur l'imposte horizontale (rinceau dans lequel se devine un

---

qu'elles y soient liées, d'autant que ces lettres sont anguleuses, alors que toutes les autres lettres de cette inscription sont arrondies (en particulier le L d'« ECCLESIA ». En outre, si le signe ⌋ désignait réellement le chiffre cinquante, cela voudrait dire que le monument funéraire aurait été apposé à l'église avant l'achèvement des travaux. L'auteur du *Corpus des inscriptions de la France méridionale* (vol. 8, p. 97) fait par ailleurs remarquer que cette inscription ne correspond pas au formalisme d'une dédicace, mais en est plutôt une évocation. Compte tenu de la mention de la construction en cours en 1200 et du graphisme très proche des deux inscriptions, la lecture « ANNO. M°CCX » (1210) nous paraît la plus plausible.

34. Nous avions mis en doute cette datation dans : Emmanuel Garland, « L'église Saint-André de Luz-Saint-Sauveur… », p. 321. Il n'est pas possible de développer ici les arguments qui nous ont conduit à réviser notre appréciation. Cela fait l'objet d'un article à paraître dans la *Revue de Comminges et des Pyrénées Centrales*. De même avions-nous daté la corniche de modillons de l'abside du XIVe siècle, époque à laquelle on aurait réalisé les ouvertures pentagonales qui font le tour de l'église, dans la partie supérieure des murs gouttereaux. Nous nous étions en cela laissé entraîner par un certain nombre d'auteurs. Cela ne résiste pas à l'examen. Comme l'avait montré Jean Martin en 1978, la corniche est contemporaine de la construction de l'église. Elle n'a aucune fonction défensive, au contraire de celle rajoutée à l'abbatiale de Saint-Savin (Jean Martin, « Les églises romanes fortifiées de Bigorre », dans *Tarbes et la Bigorre, Actes du congrès d'études régionales* tenu à Tarbes du 16 au 18 juin 1978, Tarbes, 1979, p. 73-78). Nous n'avons plus de doute quant au fait que les modillons sont contemporains du portail. La présence de motifs qui ne sauraient être antérieurs à l'extrême fin du XIIe siècle (tels les rais d'escarboucle – encore sommaires – ou encore la présence d'un écu historié sur un autre modillon) ne sauraient servir d'argument en faveur d'une réalisation beaucoup plus tardive. Ils sont l'œuvre d'un sculpteur expérimenté recruté pour ce travail, probablement extérieur à la vallée, au fait des autres grands chantiers régionaux contemporains.

35. De combien de personnes se composait cet atelier ? Impossible à dire. On ne peut exclure qu'il n'y eut qu'un seul maître-sculpteur appelé de l'extérieur, assisté d'ouvriers locaux moins qualifiés.

36. La description qui suit reprend, en l'amendant, celle que nous avions donnée dans Emmanuel Garland, « Les portails romans du Lavedan », dans *Cultures et solidarités dans les Pyrénées centrales et occidentales,* Actes du 56e Congrès régional de la Fédération Historique de Midi-Pyrénées, Tarbes, 2007, p. 442-445.

37. Si traditionnellement on considère que l'extérieur d'une église relève du monde profane, alors que l'intérieur en est le lieu sacré par excellence, il ne faut pas oublier qu'un espace sacré était également délimité autour des églises. Cet espace, qui correspondait sans doute à Luz à l'enceinte actuelle, est cependant davantage un espace protégé – d'asile au sens premier – qu'un espace cultuel. Cela n'enlève donc rien au rôle de la porte comme passage du profane au sacré, comme nombre d'inscriptions médiévales l'attestent.

38. Il mesure 2 mètres de large.

39. Sur la représentation traditionnelle du Christ en Majesté entouré du Tétramorphe dans les Pyrénées, voir Emmanuel Garland, *L'iconographie romane…*, t. II, p. 74 et suivantes.

40. Bien qu'à peine discernables, les ailes du symbole de Matthieu sont bien figurées, elles aussi.

41. On lit sur le linteau : [QVOTANNIS SPOLIATA S]ERPENS SE PELLE VETVSTA EST HVMILIS MVLTVM LASCIVVM NEGLIGE CVLTVM SI CVPIS INTRARE QVOD IAM PATET HOC T[IBI] QVA[ERE], et à droite sur la voussure : [MIGRANTI IVSTO CAELEST]IS PANDIT[VR] AVLA CVI CHRISTVS……VIRGINIS OR[TVS] (Le serpent qui, chaque année se dépouille de son ancienne peau, est très humble. Néglige un culte impur ; si tu désires entrer [en ce lieu] qui est déjà ouvert, recherche cela pour toi. La demeure céleste s'ouvre au juste qui meurt, à qui le Christ… [né de] la Vierge) d'après le *Corpus des inscriptions de la France médiévale…,* vol. 8, p. 94-95.

motif dérivé de palmettes et de fleurs de lis)[42]. Les deux premières voussures ne sont pas tout à fait nues : outre qu'un chrisme, inscrit dans un bandeau circulaire, est sculpté en faible relief sur l'extrados de la première[43], toutes deux ont reçu aussi bien sur leur intrados que sur leur extrados un décor peint. Il n'en reste que des vestiges très effacés, mais suffisants toutefois pour pouvoir les attribuer à l'époque médiévale. Le plus significatif et le mieux conservé figure la main de Dieu, au sommet de l'intrados de la deuxième voussure. Placée dans l'alignement du chrisme et de la tête du Christ au tympan, elle révèle d'une part que le chrisme ne se substitue pas entièrement à la représentation du Christ (sinon, pourquoi les avoir figurés tous deux ?)[44], d'autre part que sculpture et peinture se complétaient. Ainsi à chaque fois que nous rencontrons des voussures nues, il faut garder en tête que certaines, peut-être, reçurent un décor peint. La sculpture des deux chapiteaux qui surmontent les colonnes des piédroits est nettement plus maladroite que celle du tympan. À gauche, ce sont deux quadrupèdes informes qui s'affrontent ; leurs têtes se rejoignent à l'angle de la corbeille. À droite, ce sont deux autres quadrupèdes d'un style bien différent mais tout aussi informes, qui entourent un personnage d'angle : réminiscence de la représentation de Daniel dans la fosse aux lions, ou simple expression de l'homme aux prises avec la bestialité et le mal, et les dominant ? Une inscription a été gravée sur chacune des bases des colonnes que le *Corpus des inscriptions de la France médiévale* propose de dater de la fin du XIIe siècle[45]. Le latin correct dans lequel elles ont été rédigées tout comme l'aspect savant de l'inscription qui court à la base et autour du tympan (et dont le modèle liturgique ou scripturaire reste à identifier) contrastent avec la rudesse de la sculpture et indiquent que le commanditaire, l'abbé lay ou plus vraisemblablement le curé de la paroisse, étaient lettrés. Tout incite à dater l'exécution du portail de Saint-André de Luz, le plus ancien conservé en Lavedan, du tournant de l'an 1200, ce que corroborent les analyses épigraphiques et la forme évasée des bases des colonnes qui encadrent le portail.

L'autre grand ensemble sculpté de l'église de Luz, c'est sa corniche de modillons qui court le long des murs gouttereaux de la nef et autour de son chevet. On y reconnaît deux ateliers. Le premier, à qui fut confiée l'exécution des vingt-neuf modillons du chevet, est un atelier expérimenté qui réalisa là un ensemble de qualité qui mêle scènes historiées, animaux familiers ou fantastiques, palmettes et motifs géométriques, et au centre, dans le prolongement de la fenêtre axiale, la main de Dieu bénissant. Toutefois si le dessin est soigné et la sculpture généralement fine (mais pas toujours), le relief est modéré et leur qualité plastique n'est en rien comparable avec celle des modillons en haut relief sortis des ateliers béarnais, par exemple. Le second atelier s'est vu confier l'exécution des modillons des murs gouttereaux de la nef. C'est là l'œuvre d'artisans médiocres qui sculptèrent des motifs simples, dont certains grivois. Protégé par la tour de l'Arsenal, un enfeu a été inséré dans le mur nord du transept, à droite de la porte moderne qui donne accès à l'église. Cet enfeu maçonné comprend un petit sarcophage qui abrite le corps d'une fillette morte en 1236 (voir *infra*). Il n'est pas à son emplacement d'origine puisque ni la tour de l'Arsenal ni le croisillon du transept n'existaient à cette époque.

Les autres édifices romans de la vallée : Chèze, Grust, Saligos, Sassis, Sazos, Sers et Vizos

Ces six édifices, quasiment tous fortement modifiés au cours de leur histoire, n'en laissent pas moins deviner leur état initial et présentent des caractères qui justifient l'attribution de leur conception et de leur construction initiale à l'époque romane[46]. Certains ont conservé leur portail roman, sculpté. Nous les décrivons brièvement, par ordre alphabétique.

---

42. Le décor de l'imposte s'arrête curieusement au ras du retour extérieur du dernier décrochement, au point de jonction avec l'archivolte extérieure, laissant là une pierre nue. Le principe même de l'inscription explicative autour du tympan a au moins un antécédent régional : la porte des lions de l'abbaye Saint-Pé-de-Générès (aujourd'hui Saint-Pé-de-Bigorre).

43. Ce chrisme très simple est composé des traditionnels khi (X) et rhô (P) imbriqués (aux branches du khi pendent un alpha et un oméga) auxquels s'ajoutent un S enlacé le long de la hampe inférieure du rhô, et une traverse horizontale placée sous la boucle du rhô et qui dessine une croix avec la partie supérieure de la hampe du P.

44. Luz n'est pas un *unicum*. Déjà, dans le deuxième tiers du XIIe siècle, un chrisme surmonte la représentation du Christ en Majesté au portail de Saint-Béat. Citons également les portails de Bossost dans le Val d'Aran, de Saint-Vincent de Boeil-Bezing en Béarn, ou encore celui de Botaya en Haut-Aragon.

45. Les inscriptions sont les suivantes : base de la colonne de gauche : FLECTI NON POSSVM SI RECTVS SICVT EGO SVM (je ne puis être courbé, si je ne suis pareillement droit) ; base de la colonne de droite : SVSTINEO DIGNOS QV[ONIAM CONFVNDO] MALIGNOS (je soutiens ceux qui sont dignes car je confonds les méchants). Transcription et traduction du *Corpus des inscriptions de la France médiévale…*, vol. 8, p. 95.

46. Dans son acception temporelle large (XIe- milieu du XIIIe siècle).

Fig. 5. Grust, église Saint-Martin. Le tympan occidental. *Cliché E. Garland.*

Chèze, église Saint-Barthélemy

L'avalanche particulièrement meurtrière de 1601 n'épargna pas l'église. Elle dut être reconstruite, en conservant ce qui pouvait l'être, à savoir son chevet, privé de son cul-de-four, et une partie de ses murs gouttereaux. L'église romane se présentait sous l'aspect d'un modeste édifice à nef unique ouvrant sur une abside semi-circulaire. C'est l'ordonnancement de son chevet, à l'extérieur, avec ses deux pilastres-contreforts en cargneule et sa fenêtre axiale, elle aussi en cargneule, qui retiennent l'attention et font regretter la disparition du reste de l'édifice, en particulier de la corniche, de ses probables modillons, et de son portail occidental.

Grust, église Saint-Martin (fig. 5)

On accède à l'église par un porche moderne, qui porte la date de 1731, année où fut achevée son extension. L'église est entièrement bâtie en matériaux vulgaires, pris dans un mortier grossier. Cette technique de construction est celle que l'on rencontre habituellement dans les édifices tardifs. Pourtant à l'intérieur, dans la modeste nef unique qui se termine aujourd'hui par un chevet plat, la présence d'une corniche chanfreinée et, au-dessus, le départ d'une voûte maçonnée (terminée par une voûte en lambris), laissent à penser que l'on a affaire à une construction médiévale, même si elle a été fortement remaniée. Mais ce qui retient l'attention, c'est principalement son portail occidental, en belle pierre de taille. Il s'organise autour d'un tympan monolithe sur lequel est sculpté le monogramme du Christ, sous sa forme trinitaire, flanqué, en lieu et place du traditionnel Tétramorphe tel qu'on peut le voir au tympan des églises voisines de Luz, Sazos ou Saligos[47], de deux curieux monstres hybrides ailés. Il est entouré de trois voussures plates qui retombent sur des piédroits évasés maçonnés, eux aussi plats, par l'intermédiaire d'une imposte chanfreinée. Toutes les surfaces sont lisses et nues. Il n'y a aucune trace de décor peint, si tant est qu'il y en ait eu. Voussures et piédroits sont alignés. La construction du porche moderne a fait disparaître toute trace de la corniche primitive qui devait ceindre le portail.

Saligos, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul (fig. 6, 7 et 8)

Contemplée du sud-est, la structure romane de l'édifice s'impose dans sa simplicité : une nef unique prolongée à l'est par une abside semi-circulaire éclairée par trois baies. Deux fins pilastres en cargneule renforcent le mur du chevet. L'église, dont la façade occidentale est surmontée d'un petit clocher-pignon à redents, a été agrandie à la fin du XVIe ou au début du siècle suivant ; côté nord par l'adjonction d'un bas-côté de deux travées, prolongé à l'ouest par la sacristie ; côté

47. Les tympans de Luz et de Sazos figurent tous deux le Christ en Majesté entouré du Tétramorphe. Celui de Saligos figure le monogramme du Christ entouré du Tétramorphe.

Fig. 6. Saligos, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Vue générale prise du sud-est. *Cliché E. Garland.*

Fig. 7. Saligos, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. La cuve baptismale. *Cliché E. Garland.*

occidental par l'adjonction d'un porche couvert, dont l'ouverture sud porte la date de 1620, qui a bouché la baie romane percée au centre de la façade, baie encore visible de l'intérieur. La nef, voûtée en berceau, comporte trois travées séparées par des piliers engagés qui soutiennent, par l'intermédiaire d'une imposte qui court tout le long de la nef et de l'abside, des arcs doubleaux. Une voûte en cul-de-four couvre l'abside semi-circulaire. À l'intérieur, on cherchera en vain toute trace d'ornement ou de sculpture. Seule la cuve baptismale, exacte copie de celles de Sère, est à signaler. Elle confirme le rôle paroissial de l'église. À l'extérieur, en revanche, l'édifice a reçu des éléments de décor sculpté. Il s'agit d'une part de la corniche sur laquelle repose la toiture. Elle est soutenue par des modillons au sud et à l'est. Côté sud, ces modillons sont simplement arrondis. En revanche, ceux qui ornent le chevet ont reçu un décor sculpté (voir *infra*)[48]. Mais ce qui fait l'intérêt principal de l'église de Saligos, c'est son portail occidental, dont la structure est identique à celui de Saint-Martin de Grust. Lui aussi édifié dans un bel appareil régulier[49], il s'organise autour d'un tympan monolithe entouré de trois voussures plates qui retombent sur des piédroits

48. Il y avait primitivement quinze modillons sculptés, cinq par section. Il en reste quatorze, mais tous ne sont plus lisibles.

49. Certes, on constate des désordres dans la partie supérieure du massif, mais ceux-ci sont dus aux vicissitudes du temps. Comme tous les édifices de la vallée, celui de Saligos a subi des dommages que l'on doit mettre sur le compte de catastrophes naturelles, probablement ici des secousses telluriques.

Fig. 8. Saligos, église Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Ensemble des portails occidentaux. *Cliché E. Garland.*

maçonnés, plats, par l'intermédiaire d'une imposte chanfreinée. L'ensemble est surmonté d'une corniche soutenue par des modillons nus semblables à ceux qui ceignent le mur sud de l'église. Comme celui de Grust, le tympan de Saligos est orné du monogramme du Christ, sous sa forme trinitaire, mais il est ici flanqué du Tétramorphe habituel tel qu'on peut le voir au tympan des églises voisines de Luz ou de Sazos. À gauche de ce portail, une petite porte, qui permet d'accéder à la sacristie, est surmontée d'un tympan vaguement semi-circulaire timbré d'un chrisme (Saligos 2[50]). Il s'agit d'un témoin tardif de l'affection des Tòys pour ce signe[51].

Sassis, église Notre-Dame de l'Assomption

L'église, sous son apparente rudesse, est un authentique édifice roman, l'un des mieux conservés de la vallée, du moins dans sa partie orientale. À l'origine, avant que des constructions nouvelles ne viennent s'y greffer, elle se présentait sous l'aspect d'une église à nef unique à trois travées ouvrant sur une abside semi-circulaire, plus basse que la nef. L'abside était éclairée par trois (?) fenêtres[52], aujourd'hui murées depuis qu'on y a installé un retable. Toutes les autres ouvertures sont modernes. L'église a été construite en moellons grossièrement équarris et en pierres roulées prélevées dans le gave tout proche, posés en assises relativement régulières. On a utilisé de la cargneule pour les fenêtres et pour les deux fins contreforts qui raidissent l'abside et montent jusqu'à la toiture, coupant la corniche biseautée. Celle-ci est soutenue par des modillons sculptés eux aussi dans de la cargneule, ce qui leur confère un aspect rustique. Au chevet, les modillons figurent essentiellement des boules griffées, motif commun dans l'ensemble du Sud-Ouest depuis son apparition sur certains chapiteaux de Saint-Sernin de Toulouse. Quelques-uns, placés à des endroits choisis

50. Saligos 2 : c'est ainsi que nous désignerons désormais ce tympan dans la suite du texte.

51. Ce chrisme n'est probablement pas antérieur à la construction du bas-côté et de la sacristie, à l'extrême fin du Moyen Âge. Sur la datation des chrismes, voir Emmanuel Garland, « Les portails romans du Lavedan… », p. 465 et 467.

52. À l'extérieur, la fenêtre axiale est parfaitement visible ; elle est aujourd'hui bouchée, masquée par le retable. La fenêtre sud, réduite à une échancrure évasée, est également bien visible, bien que bouchée elle-aussi. L'existence d'une troisième fenêtre, au nord, n'est pas complètement établie du fait de la présence d'un crépi couvrant sur cette partie du chevet. Toutefois, une anomalie dans le mur, sous le crépi, pourrait en être la trace.

(aux jointures et articulations) sont sculptés de têtes (masques humains ou têtes animales) voire d'un rouleau griffé, tous thèmes très fréquents dans la région mais néanmoins peu représentés à Luz ou Saligos. La corniche et les modillons de la travée droite qui précède l'abside sont dans le même matériau et du même type, mais la forme des modillons y est plus simple. Les murs gouttereaux ont été repris dans tant au nord qu'au sud. À l'intérieur, les murs de la travée orientale s'élèvent droits. Ceux des deux travées occidentales, eux, sont plus fins et versent vers l'extérieur. À 4,50 m de hauteur environ, ils présentent une corniche chanfreinée. Au-dessus d'elle, le mur s'incurve comme pour un départ de voûte. À l'extérieur, on constate également un changement de parti. Les murs gouttereaux de la partie occidentale sont surmontés d'une corniche dans un matériau différent de celle de la partie orientale. De même les modillons y sont plus simples. Au niveau de la façade ouest, le mur septentrional verse légèrement vers le nord. Quels avatars a subis l'église ? La nef actuelle n'est pas voûtée. Le fut-elle jamais ? On peut en douter même si elle est divisée en trois travées séparées par des piliers engagés. À l'intérieur, signalons le bénitier en pierre dont la forme épouse, en version réduite, la forme des cuves baptismales de Sère et de Saligos (cuve cylindrique cantonnée de quatre cylindres) à la différence près que la cuve a reçu un décor géométrique et fait une avec sa base prismatique. Un mur-pignon abritant le clocher ferme l'église, à l'ouest. Probablement d'origine romane, il a été remanié, peut-être suite à des désordres. Un porche lui a été accolé, à l'époque moderne. Des consoles sont visibles au-dessus, dernières traces du dispositif qui l'a précédé. La porte à deux battants est surmontée d'une dalle arrondie sur laquelle un chrisme simple, mais comportant tout de même le S et une traverse sous la boucle du P, est sculpté. Il repose sur les piédroits par l'intermédiaire d'un coussinet. À sa droite a été insérée une dalle gravée comportant une longue inscription funéraire agrémentée d'une représentation du défunt, un archiprêtre de Sère décédé en 1294[53]. Ce chrisme est-il roman ? Il est permis d'en douter[54].

Sazos, église Saint-Julien[55]

Située à une moins d'une heure de marche de l'église de Luz et à une petite demi-heure de celle de Sassis, Saint-Julien de Sazos partage les dimensions et les formes de cette dernière mais s'inspire de la première pour son portail occidental. À l'extérieur ses volumes originels sont déformés par des constructions tardo-médiévales ou modernes : ajout de chapelles latérales, construction d'un porche à l'ouest, surélévation des murs gouttereaux pour accueillir des tribunes latérales, remplacement de la voûte d'origine par une voûte lambrissée. Toutefois lorsqu'on pénètre dans l'église, il est encore possible d'imaginer à quoi dut ressembler ce petit édifice à nef unique débouchant sur une abside semi-circulaire. Vers la fin du Moyen Âge, l'église reçut un décor peint encore discernable sur les reins de ce qu'il reste de la voûte de la nef. On est en droit d'imaginer qu'à cette époque l'ensemble de la nef était couverte d'un berceau en plein-cintre ou légèrement brisé. Des piliers cantonnés supportant des arcs doubleaux divisaient alors l'espace en trois travées. Le chevet présente l'aspect d'un demi-cylindre nu, raidi par trois contreforts maçonnés utilisant de la cargneule dont l'un, placé dans l'axe de l'église, a été adapté pour permettre à la fenêtre axiale de jouer son rôle[56]. Cette fenêtre axiale est la seule qui soit d'origine (à l'intérieur elle est masquée par le retable baroque qui tapisse le fond de l'abside). Les deux fenêtres latérales actuelles ont toutes deux été percées aux temps modernes pour donner de la lumière au chœur et à son retable. Se sont-elles substituées à des ouvertures romanes plus modestes ? Tout élément de preuve a disparu. Comme à Sassis, les contreforts s'élèvent jusqu'à la toiture, coupant la corniche ornée de modillons ici simplement biseautés. La toiture de la nef repose sur une corniche à modillons de même type. Il y a néanmoins deux modillons historiés, tous deux encastrés à l'extrémité occidentale des murs gouttereaux, juste avant le mur-clocher de façade. Celui placé côté sud figure deux

---

53. ANNO : DOMINI : M : CC : XC : IIII : MENSE : FEBRO / ARII : OBIIT : DOMINVS : VITALIS : DE : PVIO / LIO : SVPERIORI : DE : SASSIIS : CAPELLANVS : DE : CERA / ARCHIPRESBYTER : IN VALLETICA : QVI : EST HIC / SEPVLTVS : VNA : CVM : FRATRIBVS : SVIS : YSPANO / ET : FVILLELMO : DE : THENA : CVM : ALIIS : SVI : GENERIS / QVORUM : ANIME : PER : MISERICORDIAM : DEI : REQVUIESCANT : IN : PACE : AMEN : (L'an du Seigneur 1294, au mois de février, mourut le seigneur Vital de Pujo-Dessus de Sassis, chapelain de Sère, archiprêtre en Valletica, qui est enseveli ici avec ses frères Yspan et Guillaume de Thène et avec d'autres de sa famille. Que leurs âmes par la miséricorde de Dieu reposent en paix. Amen). Lecture et traduction du *Corpus des inscriptions de la France médiévale…,* vol. 8, p. 101.

54. Le dessin de l'oméga n'a aucun équivalent dans la vallée. La forme de la dalle et la taille même du motif sont proches de celles des portails les plus récents (Villenave, par exemple).

55. Nelly Pousthomis, « L'église de Sazos », *Lavedan et pays toy*, vol. 5, Argelès-Gazost, 1978, p. 56-66.

56. Ce dispositif est unique dans la vallée, mais il est loin d'être un cas isolé dans l'aire romane nord-pyrénéenne et son piémont (Sarrancolin, etc.). Voir Paul Mesplé, « Les églises romanes du sud-ouest à fenêtres percées dans les contreforts », dans *Bulletin Monumental,* 1966, p. 281-288.

Fig. 9. Sers, église Saint-Vincent. Ensemble de la nef et du chœur. *Cliché E. Garland.*

écureuils affrontés (à moins qu'il ne s'agisse de lapins ?) ; il semble être contemporain de l'église romane. L'autre, côté nord, figure un visage grimaçant ; il ne peut être rapproché d'aucune autre sculpture de la vallée. Serait-ce un ajout tardif ? Comme à Saligos, Saint-Julien de Sazos a conservé son portail d'origine, avec l'intégralité du massif dans lequel il s'insère. La structure générale y est la même : un tympan monolithe entouré de voussures à joint vif, nues, auxquelles répondent des piédroits évasés, le tout surmonté d'une corniche à modillons sculptés. Mais ici le tympan figure le Christ en Majesté entouré du Tétramorphe, à l'instar du tympan de Saint-André de Luz qu'il copie en tous points ; les piédroits sont ornés de chaque côté de trois fines colonnettes en délit, surmontées par des chapiteaux sculptés de forme conique très évasée afin de rattraper l'écart entre le diamètre des colonnettes et la largeur des voussures. Les chapiteaux sont tous très dégradés, la faute au matériau utilisé, un schiste local de mauvaise qualité qui n'a pas résisté au temps. Cela ne peut s'expliquer que si le portail est resté pendant de longues années exposé aux intempéries. C'est d'autant plus regrettable que leur iconographie fantastique était intéressante (centaure-sagittaire, sphinx, griffons affrontés). Au-dessus court une imposte sculptée couverte de palmettes de qualité qui rappellent le travail des sculpteurs du Bas-Lavedan (en particulier celui du portail occidental de Saint-Savin et de Sère-en-Lavedan). Un remarquable ensemble de sept modillons sculptés, à décor animalier, soutient la corniche du portail. Nous le décrirons plus loin.

Sers, église Saint-Vincent (fig. 9)

Ceinte de toutes parts de rajouts et de constructions parasites, remaniée à plusieurs reprises, l'église Saint-Vincent de Sers n'en constitue pas moins un des plus intéressants exemples d'édifice roman du Pays tòy. À l'extérieur, le chevet, la partie occidentale de son mur sud et ce que l'on devine de sa façade formée par un mur-pignon à redans, où se nichent deux cloches, témoignent de son époque de construction. Tout le reste est postérieur au Moyen Âge. L'introduction d'un retable baroque a conduit à faire disparaître, si jamais elles existèrent, les fenêtres latérales du chevet. Ce dernier est raidi par deux fins contreforts en cargneule qui s'élèvent jusqu'à une corniche en dents d'engrenage – la seule frise en dents d'engrenage de la vallée. La fenêtre axiale, aujourd'hui bouchée du fait de la présence du retable plaqué contre le mur, à l'intérieur, est encore bien conservée. Elle est similaire à celles de Sère, de Saligos, de Sassis, etc. Il peut surprendre que le mur du chevet se prolonge au-dessus de la corniche en cargneule. En fait, les importantes restaurations

des XVIIIe et XIXe siècles ont affecté non seulement l'entrée mais aussi l'abside qui a été surélevée (sans doute pour pouvoir accueillir le retable prévu). À l'intérieur, l'imposte biseautée romane, en cargneule, qui court tout autour des murs s'interrompt, remplacée par une imposte moderne, peu avant l'hémicycle. La reprise affecte également la voûte du sanctuaire. À l'origine, donc, la hauteur de l'hémicycle du chœur était plus faible qu'aujourd'hui. L'édifice primitif présentait une étroite nef unique ouvrant sur une abside semi-circulaire. La nef était divisée en trois travées séparées par des arcs doubleaux en cargneule légèrement brisés. Elle fut voûtée en pierre, dès l'origine semble-t-il. Il ne reste que deux baies contemporaines de la construction primitive : celle de l'abside, déjà mentionnée, et une autre, qui fut sans doute agrandie et qui est aujourd'hui murée, percée dans le mur occidental de l'église, au-dessus du portail. Elle est visible de la tribune. Les autres ouvertures sont toutes plus récentes. On pénétrait dans l'église par une porte aujourd'hui protégée par le vaste porche occidental daté de 1769**.** Celle-ci était ornée d'une dalle oblongue sur laquelle était sculpté un chrisme de type trinitaire flanqué à droite de deux oiseaux affrontés de profil (des colombes ?) entre lesquels une fine croix a été gravée (peut-être un ajout), et à gauche d'un troisième oiseau, de plus grandes dimensions, qui semble se pencher sur une croix montée sur une petite hampe, du type des croix d'autel ou de procession. La dalle sur laquelle cet ensemble est sculpté est sensiblement plus large que le nécessaire et est grossièrement taillée. Seule sa partie centrale est sculptée. On a l'impression que la dalle fut posée en premier puis que le sculpteur a soigneusement réservé et délimité la surface sur laquelle il a travaillé. Diverses interventions ont conduit à faire disparaître la partie supérieure du chrisme, reconstituée lors d'une restauration. La dalle repose sur des consoles au profil arrondi, sans autre mise en valeur du portail. Signalons pour finir la corniche en cargneule qui supporte la toiture, côté sud. Elle est ornée de modillons simples dont deux semblent avoir été sommairement sculptés (on devine un oiseau sur celui qui jouxte la chapelle rajoutée en 1759 au sud[57]).

Vizos, église Saint-Michel (fig. 10)

Saint-Michel de Vizos est un modeste édifice roman dont la nef, composée de trois travées séparées par des pilastres surmontés d'arcs doubleaux, ouvre sur une abside semi-circulaire coiffée d'un cul-de-four maçonné. Des photographies prises avant la campagne de restauration des années 1991-1996 permettent d'apprécier la simplicité et l'harmonie des formes. La voûte en berceau de la nef est probablement d'origine. À l'extérieur, il a fallu doubler les fins pilastres originaux par des contreforts plus puissants pour contenir la poussée latérale exercée par la voûte. La fenêtre axiale, murée par le beau retable baroque qui tapisse l'abside mais visible sur les photographies anciennes, présente tous les caractères des fenêtres romanes, avec son simple ébrasement et son encadrement latéral sous forme d'un retrait. Une deuxième fenêtre, percée dans la partie nord de l'hémicycle complétait l'éclairage de l'abside. Signalons que cette dernière ne fut pas épaulée par des contreforts, au contraire de la pratique courante en Pays tòy. Une corniche (remaniée) soutenue par une frise de modillons court le long des murs gouttereaux et de l'abside. Ces modillons sont des plus simples à l'exception de deux d'entre eux. Le premier, situé à l'extrémité orientale du mur nord figure une tête d'ours. Sur le second, placé juste à sa gauche, à l'extrémité nord de l'abside, est sculpté un oiseau. L'autre intérêt de l'église Saint-Michel réside dans son portail occidental aujourd'hui protégé par un porche rajouté, et par le linteau-tympan en remploi à l'intérieur de l'église. La porte d'entrée de l'église, percée au milieu de la façade occidentale surmontée d'un mur-clocher à deux baies, est ornée d'un tympan sculpté reposant sur de simples piédroits par l'intermédiaire de consoles au profil en doucine. Le tympan, inséré dans le mur sans autre voussure, est grossièrement semi-circulaire. Il est orné d'un chrisme trinitaire inscrit dans un bandeau circulaire. Une petite barre horizontale sculptée juste sous la boucle du P/rhô dessine une croix avec la hampe verticale. Le linteau-tympan en remploi fixé sur la paroi nord de la nef, à l'intérieur, se présente sous la forme d'une dalle oblongue aux côtés vaguement arrondis, qui lui confèrent l'apparence de la section inférieure d'un demi-cercle, comme à Sers. Un chrisme trinitaire à barrette horizontale, inscrit dans un double bandeau circulaire, en orne la partie centrale. Le décor sculpté est complété à gauche par une arcature sur colonnettes[58] surmontée de cercles sécants, à droite par un dessin géométrique à base de losanges et de croix, surmonté de deux couples d'oiseaux buvant dans un calice dans un décor de boules. Ces sculptures latérales occupent la partie inférieure de la dalle, de part et d'autre du chrisme central, jusqu'aux deux-tiers environ. Curieusement la partie supérieure est restée complètement nue (comme ce fut sans doute le cas à Sers). L'origine de ce linteau est inconnue (ancien portail de l'église de Viella ? Voir *infra*).

57. Date inscrite sur la porte d'accès.

58. L'arcature comporte cinq arcs.

Fig. 10. Vizos, église Saint-Michel. Le portail occidental. *Cliché E. Garland.*

Éléments pour une datation comparative

Dans cette seconde partie, nous allons examiner l'art de construire et d'orner les églises du Pays tòy dans le but de situer les édifices dans le temps, les uns par rapport aux autres.

Comme nous l'avons vu, l'église Saint-Jean-Baptiste de Sère fut construite selon le plan basilical, avec trois nefs parallèles débouchant sur autant d'absides. Les nefs collatérales sont plus basses et plus étroites que la nef principale, mais ouvrent toutes trois sur des absides de même hauteur. Toutes les autres églises romanes du Pays tòy sont construites selon un plan plus simple : une nef unique ouvrant sur une abside semi-circulaire. Le chœur et la nef sont à même hauteur et ont la même largeur. La nef est divisée en deux ou trois travées séparées par des arcs doubleaux maçonnés. Les absides (sauf celle de la nef principale de Sère) ne sont pas précédées par une travée droite comme on le voit dans tant d'églises du premier âge roman dans la partie orientale de la chaîne des Pyrénées. Les matériaux employés pour le gros-œuvre sont simples et locaux : galets tirés du gave et moellons grossièrement taillés au marteau. Nombre de sculptures des portails furent réalisées sur des dalles de schiste, comme dans le reste du Lavedan, ce qui a conduit à leur dégradation rapide. Sans doute les valléens s'en rendirent-ils compte car on constate qu'ils utilisèrent des pierres de meilleure tenue pour les tympans les plus récents (Esterre, Saligos 2, Villenave, Viscos). Enfin les maçons barégeois se procurèrent de la cargneule pour les pilastres-contreforts des absides et pour l'encadrement de la plupart des fenêtres des chevets, imitant en cela ce qui se faisait dans les vallées avoisinantes[59].

L'église Saint-André de Luz se distingue des autres par ses dimensions, nettement plus amples que celles des autres églises du Pays tòy, et par le fait que son portail est situé au nord. Dans toutes les autres églises (y compris à Sère), le portail ouvre à l'ouest et est surmonté d'un mur-clocher. Celui-ci procède toujours du même modèle : en prolongement de la façade, avec deux ouvertures jumelles pour abriter les cloches. Même à Sère, l'adjonction du porche ne modifia pas cette disposition. De quand datent ces clochers-murs ? Comme ils sont uniquement maçonnés, sans colonnette ni ornement d'aucune sorte, et construits en matériaux pauvres, ils sont impossibles à dater avec précision. Pour autant rien ne permet de douter de leur origine médiévale. Leur base est quelquefois soulignée par une corniche (comme à Sère ou

59. Contreforts et fenêtres en cargneule à Chèze, Saligos, Sassis, Sazos, Sère, Sers, et peut-être Vizos (fenêtre seulement).

à Sassis). À Sère un couloir maçonné a été aménagé dans l'épaisseur du mur pour y accéder. Cela prouve qu'il fut bien envisagé dès l'édification de la façade. Les portails étaient protégés par de petits auvents, comme le laissent supposer les corniches à modillons conservées sur deux d'entre eux (Saligos, Sazos). Seul celui de Sère fut doté d'un porche maçonné, dès la fin de l'époque romane. Celui de Luz fut remanié lors de l'agrandissement des sacristies au cours du troisième quart du XIXe siècle. Les dessins et gravures antérieurs à la restauration ne nous livrent pas, hélas, de clé pour préciser la forme ancienne du porche.

Le voûtement

Six édifices romans ont conservé le cul-de-four de leurs absides : ce sont les églises de Luz, Saligos, Sassis, Sazos, Sère et Vizos[60]. Le cul-de-four de Chèze a disparu dans l'avalanche de 1601. Celui de Sers fut surélevé aux temps modernes. À Saint-Martin de Grust, c'est l'ensemble de l'abside romane qui a disparu pour laisser place à un chevet plat. Il est probable que toutes les églises romanes du Pays tòy se terminaient primitivement par une abside arrondie, entièrement maçonnée. En ce qui concerne le couvrement de la nef, la situation est plus complexe. Seules quatre églises ont conservé leur voûtement de pierre d'origine : Saint-André de Luz, Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Saligos, Saint-Vincent de Sers (fig. 9) et Saint-Michel de Vizos. Comme expliqué plus haut, le voûtement de Saint-Jean-Baptiste de Sère a été refait au XVIIIe ou XIXe siècle. L'église avait-elle été voûtée dès l'origine ? Rien n'est moins certain, même s'il est raisonnable de penser qu'un premier voûtement de pierre fut réalisé dès le XIIe siècle, soit lors de la campagne qui conduisit à (re)construire le chevet de l'église soit, et c'est notre proposition, lors de la troisième campagne qui vit l'érection du porche et du portail occidental, à un moment clé où l'église de Sère (dont on sait qu'elle fut siège de l'archiprêtré de la vallée de Barège sans pouvoir préciser à partir de quand) se devait d'affirmer sa prééminence sur la vallée, et en particulier sur l'église de Luz où la famille Saint-André avait fait intervenir un atelier de sculpture expérimenté. Saint-Julien de Sazos fut agrandie et surélevée, à la fin du Moyen Âge semble-t-il. De son voûtement primitif – si tant est qu'il fût achevé – ne subsiste que le départ des voûtes, des deux côtés de la nef. Un sort similaire a été réservé à la nef de Saint-Martin de Grust. Quant à Notre-Dame de Sassis, dont la nef est aujourd'hui couverte d'un lambris, l'élévation des murs ne permet pas de se faire une idée précise de son couvrement originel. La présence d'une corniche à l'intérieur, sur les murs gouttereaux de la partie orientale de la nef, laisse imaginer une intention de voûtement en pierre, mais les murs ne présentent pas de courbure au-dessus de celle-ci, au contraire de ce que l'on observe dans les églises de Grust et Sazos. Enfin, est-il nécessaire de rappeler que la nef de Saint-Barthélemy de Chèze fut emportée par une avalanche et qu'on ne sait donc rien de son voûtement d'origine[61] ?

Fenêtres et contreforts

Les absides des églises de Chèze, Saligos, Sassis, Sazos, Sère et Sers, ainsi que celles de Villenave et de Viscos,sont raidies par deux pilastres en cargneule disposés de part et d'autre de la fenêtre axiale[62]. Ces pilastres s'élèvent du sol à l'extrémité supérieure du mur, en coupant la corniche de modillons, quand elle existe (Saligos, Sassis). Au chevet de Sers, les pilastres s'arrêtent au ras de la corniche, sous la frise en dents d'engrenage qui la couronne. Les chevets de Luz et de Vizos sont les seuls à ne pas présenter de pilastres. La frise de modillons du chevet de Luz étant continue et complète, il est probable que Luz n'en a jamais eu. À l'intérieur des édifices, les travées de la nef sont systématiquement soulignées par des pilastres soutenant des doubleaux partout où la voûte est conservée en tout ou partie, c'est-à-dire à Grust, Luz, Saligos, Sazos, Sère, Sers, et Vizos[63].

---

60. À cette liste on ajoutera le cul-de-four, plus tardif mais d'inspiration romane, de Viscos. Quant à l'église de Villenave, elle est couverte d'un lambris, nef et abside.

61. La nef actuelle, rebâtie sur les ruines conservées, est couverte d'un lambris.

62. Trois pilastres dans le cas de l'église de Sazos, le troisième pilastre étant situé dans l'axe de l'église, avec une ouverture aménagée au niveau de la fenêtre.

63. À Chèze, en grande partie détruite par l'avalanche de 1601, un pilastre subsiste dans la nef, côté sud. Est-ce un vestige de l'époque romane ? Impossible de l'affirmer à ce jour car le mur a été recrépi. C'est la même chose à Sassis, dont les murs de la nef ont été profondément remaniés, à l'intérieur. Quant à l'église de Viscos, ses murs latéraux ne conservent aucune trace de pilastre.

Les fenêtres axiales des églises de Chèze, Saligos, Sassis, Sazos, Sère, Sers et Vizos ont toutes quasiment le même profil. Elles sont réalisées en cargneule et ébrasées vers l'intérieur. Leur ouverture, fine et allongée, est mise en valeur à l'extérieur par un plan en retrait droit qui en triple la largeur apparente et leur enlève l'allure de meurtrière qu'elles auraient autrement. La présence d'un retrait similaire, à l'intérieur, tel qu'on peut le voir sur les photographies du chœur de Vizos prises lors de la dernière restauration, n'est malheureusement plus observable dans les autres églises à cause des retables baroques qui les masquent. Les recommandations du concile de Trente quant à l'amélioration de la luminosité des chœurs, ont conduit dans la plupart des cas à percer de grandes ouvertures latérales dans le tambour de l'hémicycle. Du coup la présence de fenêtres supplémentaires dans l'abside, au profil plus simple, sans retrait extérieur, n'est plus attestée qu'à Chèze (côté nord), Saligos (côté sud), Sassis (côté sud), Sère (abside principale, côté nord) et Vizos (nord et sud).

Décorer et orner

En l'absence de tout vestige de décor peint sur les murs des églises du Pays tòy, il ne nous reste plus, comme support de décor monumental, que la sculpture. Celle-ci se concentre essentiellement sur les portails, et secondairement sur les frises de modillons auxquelles s'ajoutent de rares vestiges de décoration ornementale à Sère.

Les portails[64]

Des neuf églises romanes relativement bien conservées, nous avons vu que huit (Grust, Luz, Saligos, Sassis, Sazos, Sère, Sers et Vizos) ont leur portail d'origine. Seul le portail de Chèze a disparu. Les portails de Luz, Sazos et Sère présentent une structure similaire : ils sont tous trois organisés autour d'un tympan historié sculpté dans une dalle semi-circulaire, monolithe, mis en valeur par un ensemble de voussures qui reposent sur des piédroits multiples, plats ou avec colonnettes par l'intermédiaire de chapiteaux sculptés surmontés d'impostes elles aussi décorées. Ils n'ont pas de linteau. La structure des portails de Grust et de Saligos est semblable, mais plus simple : il n'y a ni colonnette ni chapiteau, et les impostes sont réduites à un chanfrein nu. À Sassis, Sers, Viscos et Vizos, le portail est une simple dalle de forme variée, non régulière (cela va du tympan presque semi-circulaire de Vizos au « linteau augmenté »[65] de Sers), reposant sur des consoles. La stéréotomie des deux dalles rectangulaires romanes hors contexte (celle en remploi dans une maison moderne d'Esquièze, et celle déposée à l'intérieur de l'église de Vizos)[66] est proche de celle du « linteau augmenté » de Sers. Il en est de même pour le « linteau augmenté » de l'église de Viey[67]. Parmi les églises médiévales plus récentes, celles d'Esterre et de Gavarnie présentent un portail constitué d'un tympan sculpté, timbré d'un chrisme, protégé par une unique voussure (c'est un parti similaire qui sera retenu, au milieu du XIXe siècle, pour le portail de l'église de Viella). Quant au portail de l'église de Villenave, il est de même structure que celui de Sassis : un simple tympan, de forme irrégulière, qui repose sur des consoles en cavet. Enfin, à Saligos, à gauche du portail roman, la porte de la sacristie est ornée d'un tympan sculpté sur une dalle irrégulière qui repose, sans imposte ni console, sur les jambages de la porte (Saligos 2). Nous avons vu qu'il s'agit là d'une réalisation tardive, sans doute contemporaine de l'édification du bas-côté nord de l'église, au XVIe ou au début du XVIIe siècle.

En sus de leur tympan historié, les portails de Grust, Luz, Saligos, Sazos et Sère ont en commun de voir celui-ci magnifié par un jeu de voussures multiples : trois à Grust, Saligos et Sazos, quatre (ou cinq, selon la façon de les compter) à Luz et à Sère. Ces voussures reposent sur des piédroits disposés en éventail, le piédroit intérieur soutenant le tympan. À Grust et Saligos, les quatre piédroits sont maçonnés, à profil plat et joint vif ; ils soutiennent les voussures et le tympan par l'intermédiaire d'impostes simples, au profil trapézoïdal. À Sazos, les piédroits qui soutiennent les voussures sont

---

64. Pour une étude détaillée de ces portails, lire Emmanuel Garland, *Les portails romans en Lavedan…,* p. 442-452 et 465-468.

65. Linteau augmenté : expression qui désigne ici une dalle nettement plus large que l'ouverture de la porte, et de forme intermédiaire entre un rectangle et un demi-cercle tronqué de sa moitié supérieure. Seule sa base, parfaitement rectiligne, est régulière. Au contraire des tympans irréguliers tel celui de Sassis (ou celui, plus récent, de la porte latérale de Saligos), les linteaux augmentés débordent largement de part et d'autre de l'ouverture de la porte, et leur décor sculpté orne la dalle sur toute sa largeur.

66. Ils pourraient provenir d'églises disparues ou reconstruites : ainsi le tympan déposé dans l'église de Vizos pourrait être l'ancien tympan de Viella. Quant au linteau d'Esquièze, ne pourrait-il pas s'agir de celui de l'ancienne église de Saint-Martin, village attesté au Moyen Âge et disparu victime des avalanches du début du XVIIe siècle ?

67. Rappelons que l'église de Viey fut très profondément remaniée et qu'elle ne présente guère d'autre vestige de l'époque romane.

Fig. 11. Esquièze, maison particulière. Linteau en remploi. *Cliché E. Garland.*

constitués de colonnettes surmontées de chapiteaux historiés, eux-mêmes surmontés de tailloirs ornés de palmettes (hélas très abîmées). Les colonnettes reposent sur des bases sculptées. Seul le piédroit intérieur (sur lequel repose le tympan) est maçonné, à profil plat et joint vif à l'instar de ceux de Grust et Saligos. Une imposte profilée à décor simple tient lieu de chapiteau, surmontée d'une deuxième imposte-console ornée des mêmes palmettes que les autres tailloirs. À Luz et à Sère, les voussures sont plus diversifiées, avec boudin, billettes et archivoltes à décor de palmettes ; la sécheresse des piédroits, essentiellement maçonnés, à profil plat et joint vif, y est adoucie par l'introduction d'une colonnette entre le troisième et le quatrième profil plat (avec chapiteau historié et base sculptée) ; les impostes sont ornées d'un motif de palmettes.

L'iconographie développée sur les portails appelle plusieurs remarques. Les tympans de Luz et de Sazos figurent le Christ en Majesté entouré du Tétramorphe ; tous les autres sont timbrés en leur centre d'un chrisme. Celui-ci, dont le graphisme est très similaire d'un tympan à un autre, est entouré du Tétramorphe à Grust, au portail principal de Saligos, et à Sazos[68], et de figures diverses à Sère (un pélican et un agneau porteurs de croix et inscrits dans des médaillons circulaires, et deux oiseaux becquetant la bordure du chrisme central)[69]. La substitution du chrisme en lieu et place du Christ en Majesté à Grust, Saligos et Sazos est une chose suffisamment rare pour qu'elle soit soulignée ici. Dans l'ensemble du Sud-Ouest, pourtant riche en chrismes, le seul exemple comparable que je connaisse est le portail de Saint-Étienne d'Uchacq (commune d'Uchacq-et-Parentis, Landes)[70]. Versant sud des Pyrénées, les exemples ne sont guère plus nombreux (portail de Navasa, province de Huesca). À Sassis, Viscos, et Vizos (portail principal), le chrisme constitue l'unique élément décoratif du tympan[71]. Quant aux quatre linteaux sculptés d'Esquièze (remploi) (fig. 11), Sers (fig. 12), Viey, et de Vizos (déposé dans l'église), tous s'organisent autour d'un chrisme central, avec un décor d'arcades (Viey et Vizos 2), de losanges (Esquièze et Vizos 2), d'entrelacs et de palmettes (Esquièze), et surtout d'oiseaux buvant dans un calice ou placés simplement en vis-à-vis (Esquièze, Sers, Viey, Vizos 2). Cette étroite parenté entre les quatre linteaux, au demeurant sculptés sur des pierres de nature et d'origine différentes, fait penser à un effet de mode et suggère qu'ils furent exécutés dans un laps de temps relativement court. Au-delà de différences évidentes, ils rappellent la mode des linteaux oblongs du Val d'Aran[72]. Le linteau déposé dans l'église de Vizos présente tant d'éléments communs avec le tympan moderne de l'église de Viella, sculpté au milieu du XIXe siècle, qu'on ne serait pas surpris de découvrir un jour

68. Tétramorphe correctement représenté aux portails de Saligos et de Sazos, mais réduit à deux hybrides au portail de Grust, comme mentionné plus haut.

69. Le chrisme d'Esterre, un peu plus récent, est flanqué, lui, d'un quadrilobe.

70. *Corpus des inscriptions de la France médiévale,* vol. 10, *Chrismes du Sud-Ouest*, Paris, CNRS, 1985, p. 122 et pl. LVIII.

71. C'est également le cas aux portails de Gavarnie et de Villenave, ainsi qu'au petit portail de Saligos (Saligos 2), tous trois d'inspiration romane, mais plus récents.

72. Linteaux de Bossòst (portail nord), Sant Sernilh de Betren, Cazarilh, Escunhau et Vilac. Sur le plan iconographique, le seul élément commun aux linteaux du Val d'Aran et à ceux du Pays tòy, c'est la présence du chrisme central. Voir Emmanuel Garland, « Développement et épanouissement de l'art roman… ».

FIG. 12. SERS, ÉGLISE SAINT-VINCENT. Linteau du portail occidental. *Cliché E. Garland.*

qu'il provient effectivement de cette église profondément remaniée. Comment expliquer autrement que le sculpteur moderne de Viella l'ait choisi comme source d'inspiration alors qu'il optait pour la forme d'un tympan régulier ?

Impostes, colonnes et chapiteaux

Les chapiteaux des portails de Sère et de Sazos ont en commun d'être ornés d'animaux fantastiques puisés dans un répertoire varié et relativement savant[73], sculptés par un même imagier maîtrisant son art. Son talent se remarque également dans le beau décor à palmettes de l'imposte de Sazos. Il n'en est pas de même à Luz où les deux chapiteaux du portail sont frustes et de très médiocre facture. Leur répertoire, également emprunté au règne animal, a-t-il une portée apotropaïque, ou bien est-il purement ornemental ? Difficile de trancher. Quoi qu'il en soit, il n'est ni moralisateur, ni même didactique. À Luz comme à Sère, les impostes et les archivoltes sont ornées de dessins géométriques fortement incisés, dérivés des palmettes à Sère. Ils confèrent une unité visuelle à la partie supérieure de ces portails. À Sazos, l'archivolte est restée nue. Nus également, et taillés droits, sont les chanfreins au portail des églises de Grust, Saligos (et Gavarnie). À Sers et à Vizos les chanfreins des consoles sont également nus, mais leur profil est en cavet. Il en est de même à Viey, Esterre et Villenave, lesquels sont toutefois plus récents. À Sassis, le chanfrein est nu, son profil est en cavet, avec la ligne médiane renforcée. Seules les consoles du portail de Viscos (par ailleurs semblable à celui de Vizos) ont reçu un décor sculpté historié, fruste : à gauche, le Crucifié (fig. 13), à droite deux oiseaux buvant dans un calice. Quant au portail de Sazos, rappelons que ses consoles sont moulurées

FIG. 13. VISCOS, ÉGLISE SAINT-PIERRE. Console nord du portail occidental. *Cliché E. Garland.*

73. Julie GONZALEZ, *Le monstre, origines textuelles (IIe – XIIe s.) et représentations dans la sculpture romane des Pyrénées centrales,* mémoire de Master 2, deux volumes tapuscrits, Pau, UPPA, 2008.

et que l'imposte qui les surmonte est ornée de palmettes. Il n'y a qu'à la porte latérale de Saligos que le tympan repose directement sur les jambages, sans console ni imposte, mais nous avons vu ce qu'il faut penser de sa datation. Cela nous amène à évoquer une autre porte de Luz : celle qui ouvre à l'étage supérieur de la tour de l'Arsenal, édifiée au XIVe siècle. Son tympan nu de forme irrégulière repose sur deux consoles au profil en cavet, similaire à celui que l'on observe non seulement à Sers et à Vizos mais également à Viey, Esterre et Villenave. Cela nous confirme que cette façon de faire est tardive et perdura longtemps.

Les modillons (fig. 14 et 15)

Les portails de Saligos et de Sazos ont conservé leur corniche d'origine, soutenue par des modillons. Ce sont les seuls. Les modillons de Saligos ont leur profil en cavet et sont nus. On remarque juste sur l'un d'entre eux un filet médian, comme sur les consoles qui soutiennent le tympan de Sassis. Les modillons de la corniche du portail de Sazos sont, eux, ornés d'animaux. De gauche à droite : un âne debout, tourné vers la droite, un coq, une tête de félidé, un motif indéfinissable (telle une araignée à quatre pattes ?) à l'aplomb du tympan, une tête d'homme, une tête d'animal non identifiable et un bovin debout, tourné vers la gauche, affublé d'une étrange tête (aux oreilles humaines), bref un ensemble structuré où règne la symétrie, et qui *de facto* oppose l'homme à la bête.

Fig. 14. Vizos, église Saint-Michel. Modillon. *Cliché E. Garland.*

Le Pays tòy a conservé davantage de modillons au chevet ou le long des murs gouttereaux de ses églises. Parmi les neufs édifices remontant à l'époque romane, sept en ont : Luz (chevet et mur gouttereau sud), Saligos (chevet et mur gouttereau sud), Sassis (chevet et murs gouttereaux), Sazos (chevet et murs gouttereaux), Sère (chevet et murs gouttereaux), Sers (chevet et mur gouttereau sud) et Vizos (chevet et murs gouttereaux). Ceux de Chèze et de Grust ont disparu[74]. Cela étant, la majorité de ces modillons sont de simples consoles au profil en cavet. C'est le cas en particulier le long des murs gouttereaux, à l'exception de ceux de l'église de Luz et de quelques éléments dispersés, situés à des emplacements soigneusement choisis : à Sassis (tête humaine placée à l'extrémité orientale du mur gouttereau sud) ; à Sazos (écureuils affrontés sur le modillon le plus occidental du mur gouttereau sud ; masque grimaçant au même emplacement, côté nord) ; à Sère (billettes et copeaux sur les deux travées orientales du mur gouttereau sud) ; et à Vizos (tête de félidé et oiseau à l'articulation chevet-nef, côté nord)[75]. Finalement c'est au chevet que l'on trouve les ensembles les plus intéressants : à Luz, à Saligos, et dans une moindre mesure à Sassis. L'église de Luz conserve près de soixante modillons, sous forme de deux ensembles : vingt-huit au chevet (tous décorés sauf un) et vingt-neuf le long des murs gouttereaux (vingt-deux côté nord – dix décorés, douze nus–, sept côté sud – un seul décoré, les autres nus).

Les modillons décorés le sont tous en bas-relief. Ceux du chevet, particulièrement soignés, ont été sculptés par un imagier expérimenté, habile à tirer parti de la lumière pour les rendre lisibles malgré la distance, le motif historié ou ornemental se détachant sur un fond plat granité (c'est la même technique que le sculpteur de Sazos a utilisé pour le modillon aux écureuils). Le répertoire décoratif de Luz inclut de nombreux motifs géométriques dont certains assez rarement traités en modillons, mais qui ne sont pas sans rappeler ceux que l'on trouve sur des pièces de bois (mobilier liturgique ou

74. Chèze : du fait de l'avalanche de 1601 ; Grust : chevet remplacé et murs gouttereaux remaniés.

75. Pour être complet, signalons la présence, à l'église de Sers, d'un modillon en cargneule très abîmé, sur le mur gouttereau sud de la nef, sur lequel un oiseau a peut-être été sculpté. De même il y a quelques consoles au profil en cavet avec filet central à Vizos.

Fig. 15. Luz-Saint-Sauveur, église Saint-André. Modillons du chevet. *Cliché E. Garland.*

consoles de plafonds, par exemple). Parmi ces motifs, des rubans entrelacés, des formes florales, mais aussi des billettes en damier, et des rais d'escarboucle, un motif apparu au milieu du XIIe siècle[76]. Signalons un modillon orné de rinceaux à palmettes, similaire tant par la technique utilisée que par le motif aux rinceaux de l'archivolte et des impostes du portail nord, au point de laisser à penser qu'ils sont l'œuvre d'une même personne. Parmi les motifs historiés, qui appartiennent au répertoire décoratif contemporain, un basilic, un fauconnier, un homme aux prises avec une bête féroce, une tête de fauve, gueule béante, un centaure-sagittaire visant un cerf, ou encore la main de Dieu, bénissant, placée à l'aplomb de la fenêtre axiale de l'abside, ce qui n'est évidemment pas un hasard, et répond à la même main peinte au-dessus du chrisme d'une des voussures du portail nord, à l'aplomb du Christ en Majesté. D'un tout autre style, et infiniment plus frustes et simples, sont les modillons qui soutiennent les corniches nord et sud de la nef. Le répertoire, essentiellement profane, y est banal pour cette région centrale des Pyrénées : organes génitaux, gueule de fauve menaçante, croix pattée inscrite dans un disque, nef surmontée de boules et d'un poisson, quadrupède non identifiable, etc. Sans qu'on puisse le prouver, il est probable que c'est le même atelier qui réalisa les modillons du chevet et le tympan du portail nord (un atelier recruté à l'extérieur du Pays tòy ?). De même qu'il est probable que ce sont les artisans responsables des modillons de la nef qui ont travaillé au reste du portail (des artisans tòy cette fois-ci). Nous retrouvons au moins partiellement un répertoire identique à celui des murs gouttereaux de Luz sur les modillons qui soutiennent la corniche du chevet de l'église de Saligos, malheureusement en assez mauvais état de conservation[77] : en particulier la tête de fauve, la croix pattée inscrite dans un disque ou encore le thème de l'oiseau. L'influence des modillons du chevet de Luz s'y fait également sentir, de façon plus étonnante peut-être, sur deux modillons ornés d'entrelacs dont l'un dessine une figure enchevêtrée. À cela s'ajoute une représentation des clés de saint Pierre, patron de l'église : seul thème au contenu didactique et religieux dans cet ensemble. D'une toute autre veine sont les modillons du chevet de l'église de Sassis, sculptés en haut-relief. Sur les dix-huit d'entre eux, seize sont ornés d'une boule ou d'un boudin tenus par une griffe médiane. Celui placé juste à droite de la fenêtre axiale figure un visage d'homme, tout comme celui placé sur l'arête du mur gouttereau sud, en conjonction avec la corniche du chevet, le seul modillon figuratif des murs de la nef. À côté, le modillon qui clôt la série du chevet, à l'extrémité sud-occidentale de la partie tournante, figure une tête animale triangulaire (un bovin ?).

L'enfeu de Luz (fig. 16)

Cet édicule se présente sous l'aspect d'un arc maçonné, mouluré, abritant un petit sarcophage de pierre. L'arc repose sur des culots ornés de feuilles profondément incisées. Ces culots soutenaient des colonnettes, disparues, coiffées de chapiteaux à feuilles rabattues sur lesquelles repose une corniche moulurée. Trois modillons à rouleaux complètent l'ensemble. Comme nous l'avons indiqué, ce petit monument, daté de 1236 par l'inscription gravée dessus[78], n'est plus

76. Il apparaît sur un sceau du comte de Barcelone Raimond-Bérenger IV attaché à un document daté de 1150. D. L. Galbreath, *Manuel du Blason*, Lausanne, 1942, p. 26.

77. Ils étaient quinze. Il en reste quatorze, certains très usés.

78. On lit : + AQI : IAZA : BEN […] / BAT : FILLA : DE N'ARAMO : DE BARE / IA : E : DE MADALHENA ZERA : M° CC° XX° / XVI ANO : E MORI :

Fig. 16. Luz-Saint-Sauveur, église Saint-André. Enfeu encastré sur le mur du croisillon nord du transept. *Cliché E. Garland.*

à son emplacement d'origine. Peut-être l'avait-on initialement inséré ou plaqué sur le mur nord de l'église, à gauche du portail historié d'où on l'aurait déplacé lorsqu'on abattit le mur pour y établir la chapelle nord ? Quoi qu'il en soit, sa présence laisse à penser que l'église était utilisée en 1236. Cet enfeu appelle plusieurs remarques :

- L'écriture cursive de l'inscription est franchement différente de celle de la plaque de la donation-dédicace.
- Il y avait un tailleur de pierre-sculpteur à Sère (ce que l'inscription ne précise pas, c'est si Gilles de Sère a réalisé le sarcophage ou l'ensemble de l'enfeu ; cette deuxième hypothèse est la plus probable)[79].
- On trouve un écho des feuilles profondément incisées des culots sur les palmettes des portails de Sère et de Luz.
- Le répertoire ornemental des deux chapiteaux s'inspire d'œuvres romanes classiques. Quand bien même il n'en existe pas d'autre exemple dans la vallée, cela indique que le Pays tòy n'était pas complètement fermé, en cette décennie 1230-1240, à ce qui se faisait dans les vallées avoisinantes.

Objets mobiliers

Cuves baptismales et bénitiers

Les cuves baptismales de Saligos et de Sère se présentent toutes deux sous le même aspect : une cuve cylindrique inscrite dans un massif carré, flanquée aux quatre coins de cylindres sculptés dans la masse. Cette forme est unique dans les Pyrénées. La cuve de Sère est la plus grande, celle de Saligos la plus petite[80]. Le bénitier placé à droite de l'entrée de l'église de Sassis, à l'intérieur, bien que de dimensions réduites, s'en inspire directement. Les fonts baptismaux de l'église de Luz, d'exécution moderne (XIXe siècle ?) copient ceux de Saligos et de Sère.

Statuaire en bois

Le Pays tòy ne conserve qu'une seule statue d'époque romane : la Vierge à l'Enfant exposée dans le trésor de Luz (fig. 17). C'est une Vierge en Majesté représentée de façon frontale, assise sur un trône. Son visage est fin, sa tête est

---

EN LA DARERA SETMA / NA / D'ABRIL : GILE : DE SERA : LO FE. (Ici gît Ben[…]. Fille du seigneur Aramo de Barèges et de Madeleine Zère, l'an 1236 (1220 + 16) et elle mourut la dernière semaine d'avril. Gilles de Sère l'a fait). Lecture et traduction du *Corpus des inscriptions de la France médiévale…,* vol. 8, p. 96.

79. À moins que Gilles de Sère ne soit le commanditaire de l'enfeu ? Nous écartons cette thèse car alors comment expliquer qu'il ait fait placer l'enfeu à Luz alors que Sère était l'archiprêtré et possédait son propre cimetière autour de l'église ?

80. Dimensions de la cuve de Sère : L x l x h : 98 x 98 x 44 cm. Cuvette : profondeur : 32 cm ; diamètre intérieur : 78 cm. Cylindres latéraux : h : 7 à 12 cm ; diamètre : 18 cm. La cuve repose sur un soubassement maçonné de 19 cm de hauteur. Cuve de Saligos : L x l x h : 73 x 72 x 27cm. Cuvette : profondeur : 17,5 cm ; diamètre intérieur : 58 cm. Cylindres latéraux : h : 13 à 14 cm ; diamètre : 12 cm. Hauteur du soubassement maçonné : 57 cm.

couronnée. Ses grandes mains entourent l'Enfant-Jésus, également couronné, placé sur ses genoux. Il bénit de la dextre et tient un livre dans sa main gauche : c'est le Christ-roi, reposant sur le sein de Marie, trône de Sagesse. Les traits sont sobres et d'assez bonne facture. Il en émane une dignité qui invite à la dévotion. Le style de cette statue, « retrouvée dans une petite église de la vallée de Barèges, par M. le chanoine Maréchal, curé-doyen de Luz »[81], diffère sensiblement de celui de la plupart des vierges romanes des Pyrénées, généralement plus trapues. Toutefois des rapprochements s'imposent avec la « Vierge noire des croisades » vénérée depuis des temps immémoriaux dans l'abbatiale de Saint-Savin-en-Lavedan et dont l'origine nous échappe (même composition, même simplicité dans les plis, mêmes visages fins et couronnés, etc.), ainsi qu'avec la statue, malheureusement mutilée, de la Vierge découverte récemment à Luby-Betmont (Hautes-Pyrénées)[82]. D'autres rapprochements, moins directs néanmoins, peuvent être faits avec la Vierge d'Aragnouet (également mutilée), ou encore celle provenant de l'église Santa Maria de Coll, à Osor (Catalogne)[83]. Aucune de ces statues n'étant d'origine connue, il est impossible de savoir si c'est là l'œuvre d'ateliers régionaux ou bien si ces sculptures ont une origine plus lointaine. Ce que l'on peut dire en revanche, c'est que leur composition, leur hiératisme, s'accordent parfaitement avec ceux des Vierges en Majesté peintes au cul-de-four des églises mariales de la région (Santa Maria de Cap d'Aran, Santa Maria d'Aneu, Santa Maria de Taüll, etc.).

Fig. 17. Luz-Saint-Sauveur, musée-trésor de l'église Saint-André. Vierge romane. *Cliché E. Garland.*

Proposition de mise en ordre chronologique

Au final, lorsqu'on prend en considération aussi bien les éléments structuraux, stylistiques et iconographiques, des différentes composantes des églises du Pays tòy, Saint-Jean-Baptiste de Sère apparaît bien comme l'édifice roman qui renferme les parties les plus anciennes du processus créatif qui conduisit les communautés locales du Pays tòy à se lancer dans la construction d'églises paroissiales en pierre. Pendant les XIe et XIIe siècles, rares sont les communautés villageoises à avoir emboîté le pas à Sère. Celles de Sers et de Sassis sont les seules, apparemment, à avoir osé se lancer dans cette aventure. À Sers, l'abside et la nef, dans leur état primitif, paraissent avoir été édifiées assez tôt dans le XIIe siècle, peut-être simultanément à la deuxième campagne de Sère (celle qui vit la construction de son chevet et de son mur sud). Le cas de Sassis est plus difficile à trancher. On serait tenté d'y voir une construction du milieu du XIIe siècle, avec son décor de modillons si caractéristiques de cette époque et sa nef charpentée. Son portail occidental, d'une sobriété rustique, pourrait bien être le témoin de la pénétration de l'art roman régional en Pays tòy. Les choses changent brutalement à l'extrême fin du XIIe siècle lorsque l'abbé lay de Luz (mais est-ce bien lui ?) décide de se lancer dans le vaste chantier, ambitieux au regard des réalisations locales, mais modeste comparé à tout ce qui s'était déjà édifié dans les vallées pyrénéennes et au-delà, dans la construction de l'église Saint-André. Il fit appel à un imagier chevronné pour

81. François Pitangue (dir.), *La Vierge dans l'art et la tradition populaire des Pyrénées,* catalogue de l'exposition tenue au Musée Pyrénéen à Lourdes, avril-octobre 1958, sans pagination.

82. Luby-Betmont est un village situé à trente kilomètres au nord-est de Tarbes (département des Hautes-Pyrénées). Il y manque malheureusement l'Enfant-Jésus ainsi que les mains de la Vierge. Je remercie M. Thibaut de Rouvray de m'avoir signalé cette découverte.

83. Conservée au Musée épiscopal de Vic (Catalogne), elle est datée des années 1180-1200.

réaliser sous la supervision ou les conseils d'un clerc lettré, le tympan nord ainsi que la corniche de modillons du chevet de l'église ; tandis que d'autres, probablement des tailleurs de pierre locaux, se virent confier les parties secondaires du portail (voussures, chapiteaux, etc.) ainsi que les modillons de la nef. Est-ce ce chantier qui stimula le clergé en charge de Sère, église-mère de la vallée ? Toujours est-il que c'est à la même époque que celui-ci décida de doter son église, qui apparaissait désormais comme modeste en comparaison de celle de Luz, d'un portail digne de son rang, abrité par un porche qui devait rester pour des siècles l'unique porche maçonné de la vallée. Ils copièrent la structure du portail de Luz. Pour les deux chapiteaux, ils firent appel probablement à l'imagier du tympan de Luz, mais pour leur tympan réalisé par un artisan local, ils optèrent pour un chrisme flanqué de symboles christiques, suivant en cela une mode largement répandue dans le Sud-Ouest de la France et toute l'aire pyrénéenne.

Le chantier de Luz donna une impulsion décisive à l'ensemble de la vallée. D'autres communautés villageoises entreprirent alors d'édifier des églises en pierre. En quelques décennies, en ce début du XIIIe siècle, la physionomie de la vallée et de ses villages se transforma durablement. À commencer par Sazos où la communauté locale s'inspira pour son portail de celui de Luz, en faisant appel à l'imagier des chapiteaux de Sère et du tympan de Luz pour ses propres chapiteaux[84], tandis qu'un second imagier se chargeait de sculpter le tympan et les modillons de la corniche. Parallèlement à ce chantier, celui de Saint-Pierre-Saint-Paul de Saligos était en cours. L'église est soignée, son portail emprunte, en la simplifiant, la structure de celle de Luz. Son tympan est un compromis iconographique entre celui de Sère et celui de Luz avec son chrisme entouré du Tétramorphe. Au chevet, la corniche de modillons s'inspire de celle de Luz, essentiellement de celle des murs gouttereaux. La destruction partielle de l'église de Chèze nous empêche de pouvoir en préciser le moment de sa construction. Mais nous sommes enclin à la situer à cette même époque. Est-ce l'éloignement relatif, la modestie du village, ou la faiblesse de ses ressources humaines, toujours est-il qu'à Grust, dont le chantier a dû être contemporain ou suivre de peu (nous sommes au début du XIIIe siècle), le maître d'œuvre du portail de l'église (il reste assez peu de choses de l'édifice primitif) s'inspira du portail de Saligos sans en comprendre vraiment la signification semble-t-il. Ce fut le dernier maître d'œuvre à avoir cette ambition. Il n'est pas facile de situer correctement la construction de l'église Saint-Michel de Vizos dans cette tentative de chronologie comparée. Mais tout dans sa structure, son abside semi-circulaire avec sa fenêtre axiale similaire à celle des églises précitées et surtout ses deux modillons conservés, tend à situer sa réalisation en ce tournant de l'an 1200, voire dans les premières années du XIIIe siècle, c'est-à-dire en même temps que les églises précitées de Sazos, Saligos et Grust. C'est à la même époque que les autres communautés villageoises, celles de Viey et celles d'où proviennent les deux linteaux en remploi (Saint-Martin ? Viella ?), édifièrent leurs églises en pierre. Celles d'Esterre et de Villenave leur emboîtèrent le pas, avec toutefois un décalage certain dans le temps.

Ainsi le Pays tòy se dota-t-il d'un chapelet d'églises d'allure romane qui allaient en façonner durablement le paysage monumental. À l'extrémité méridionale du Lavedan, *de facto* à l'écart des grands centres de pouvoir laïc ou religieux de la région (mais pas totalement isolé pour autant), le Pays tòy prit le temps de s'approprier ce qui s'était fait dans la région, autour des grands centres que furent Saint-Savin-en-Lavedan ou Saint-Pé-de-Générès, et sans regarder au-delà de la ligne des crêtes. Cela lui permit de réaliser un ensemble cohérent qui a su, malgré bien des vicissitudes, parvenir jusqu'à nous pour nous offrir ce bouquet d'églises rurales au charme indéniable et qui en marquent encore le paysage, à défaut de nous offrir des créations réellement novatrices.

84. À moins qu'il ne s'agisse d'une autre main, mais de toute façon expérimentée.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 75-116

LES DEMEURES DU XIIIe SIÈCLE DE LA BASTIDE DE CASTELSAGRAT (TARN-ET-GARONNE)

par Pierre Garrigou Grandchamp
et Anne-Laure Napoléone*

Castelsagrat est une petite bastide implantée au milieu du XIIIe siècle sur les marges du Quercy, face à l'Agenais. Son histoire événementielle et patrimoniale est loin d'être une page blanche, car plusieurs aspects de sa charte, dite de fondation, ont déjà attiré l'attention d'éminents chercheurs et l'intérêt de certains de ses monuments a déjà été signalé. Aucune étude d'envergure n'a cependant cherché à mieux préciser les particularités de cette localité, remarquable tant par son plan que par son architecture civile médiévale.

L'observation inquiète de travaux menés sur deux des plus intéressantes maisons du XIIIe siècle nous a incités à reprendre l'étude de l'habitat médiéval de la bastide. Elle nous a conduits à rassembler toute la documentation disponible sur le bourg, puis à la compléter, par une couverture photographique exhaustive et surtout en réalisant des relevés de deux demeures. Bien que cette recherche ait été conduite par intermittence et par nos seuls moyens, elle autorise néanmoins à proposer une synthèse sur l'histoire matérielle de Castelsagrat durant le Moyen Âge et un panorama de son architecture domestique au lendemain de l'émission de la charte, dans la deuxième moitié du XIIIe siècle. Des limites sont donc posées par les conditions mêmes de cette enquête rapide : il n'a été possible d'étudier en détails que les intérieurs des trois édifices les mieux conservés[1] et l'étude historique a été conduite à partir des seuls documents édités et des publications accessibles.

Présentation générale

Le site

La bastide de Castelsagrat est implantée au nord de la Garonne à l'extrémité orientale d'un plateau, orienté nord-est – sud-ouest et profondément découpé par deux petites rivières, la Barguelonne et la Séoune. Le terroir appartient historiquement au Quercy et au diocèse de Cahors (fig. 1). Il est morphologiquement et géologiquement très proche du Pays de Serres, qui s'étend vers l'ouest et constitue les confins des terres de l'Agenais. Le bourg, à la cote 167, domine assez nettement la vallée de la Séoune de près de 90 m.

---

* Communication présentée le 5 janvier 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 262.

1. Qu'il nous soit donné ici de remercier chaleureusement les propriétaires des dites maisons, messieurs Alphonse Rodriguez et Alain Reusa, pour la confiance qu'ils nous ont accordée et les facilités offertes pour l'accès durant plusieurs journées à l'intérieur des constructions. La prise de contact a été grandement facilitée par l'entremise de madame le maire de Castelsagrat : qu'elle reçoive le témoignage de notre gratitude. Notre analyse a également bénéficié de l'aide apportée par Bastien Lefèbvre, maître de conférences à l'Université Toulouse - Jean Jaurès, qui a réalisé pour nous plusieurs orthophotos, qui illustrent cet article ; qu'il en soit ici vivement remercié.

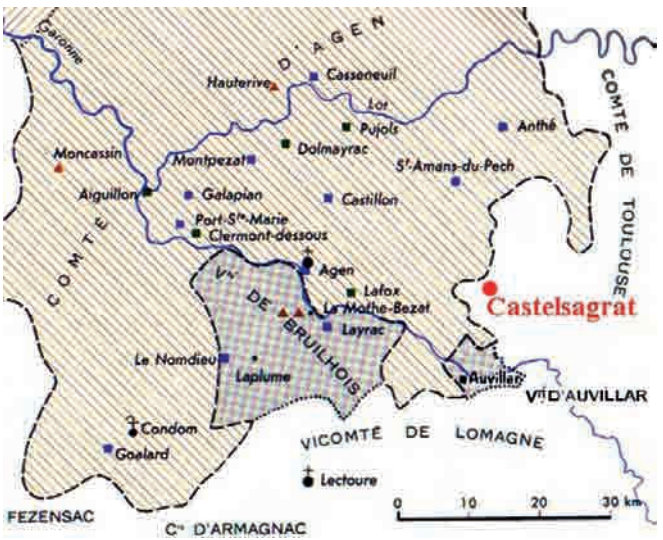

Fig. 1 : Carte des seigneuries autour de Castelsagrat à la fin du XIIIe siècle. Atlas historique de l'Agenais. *DAO P. Garrigou Grandchamp.*

Les replats des serres et les fonds plats des vallées offrent des terres favorables aux cultures des grains, qui remontent également par endroits sur les coteaux ou sur les crêtes. L'élevage pouvait occuper les pentes les plus raides et des fonds humides propices aux prairies. Les coteaux accueillaient jadis vignes et arbres fruitiers. Le paysage présentait donc autrefois un aspect assez différent de l'actuel : les grandes parcelles y sont maintenant majoritaires et portent des cultures où dominent céréales et légumineuses (fig. 2). Or l'importance de la vigne était considérable au Moyen Âge pour la vie économique de la bastide, ce qui sera amplement évoqué ci-après[2].

L'eau n'est pas rare, mais elle n'est pas immédiatement disponible à la surface du plateau : elle est à chercher à sa périphérie, comme en atteste la position du lavoir qui utilise une source sur la pente, à l'ouest du bourg. Il fallut donc creuser assez profondément pour disposer d'un approvisionnement régulier au sein même de l'agglomération : trois puits s'égrènent, d'est en ouest, sur la place centrale et de part et d'autre, sur une place secondaire à l'est et une large rue à l'ouest. Ils suffirent aux besoins de la population et l'existence de citernes n'est pas documentée, comme dans le reste du Quercy méridional d'ailleurs.

Fig. 2 : Castelsagrat : vue aérienne vers le sud-est, montrant le bourg dans le terroir cultivé des grandes parcelles du plateau. Carte postale vers 1970.

Ce site était favorable, par la diversité des ressources naturelles, dont la bonne pierre à bâtir, un calcaire blanc que fournit le sous-sol à proximité, et aussi par la facilité qu'il offrait aux déplacements, par deux vallées, en direction de la Garonne.

Cependant, le choix par l'administration capétienne, déployée par le nouveau comte de Toulouse, Alphonse de Poitiers, d'y établir une bastide ne manque pas d'étonner, alors qu'à proximité avait déjà été fondée une autre agglomération, Montjoi[3]. Il en résulta bien sûr de fréquentes querelles de voisinage et de bornage, nécessitant de bien préciser le ressort de chaque communauté.

2. Nul n'a mieux décrit le contexte naturel et humain de la vie rurale en Bas-Quercy que Pierre Deffontaines ; pour la période médiévale, cf. Defontaines 2000, p. 247-252 **:** il souligne qu'alors « le pays était déjà un grand producteur de blé » et que les vignobles étaient particulièrement importants (p. 249 et note 5).

3. Notons que Montjoi passe également pour une bastide alors qu'elle est toujours nommée *castrum* dans les sources anciennes.

Origines de Castelsagrat

Les origines de Castelsagrat, avant la bastide, sont quelque peu disputées. Émile Rébouis qui, un des premiers, reprit le dossier, en donnant après François Moulencq[4] une édition de la charte dite de fondation, datée de mai 1270, prétend que « là, sans doute, autant que partout ailleurs, cette concession ne faisait que constater un état de choses plus ou moins ancien, car le village de Castelsagrat est bien antérieur au XIIIe siècle ». Cependant les monuments anciens qu'il évoque à l'appui de son affirmation, comme d'ailleurs François Moulenq[5], sont inconnus et l'argumentation de grande ancienneté est peu convaincante. Le dossier s'est obscurci un peu plus encore quand l'érudit historien, tout en admettant l'existence d'une communauté avant la charte, émit des doutes quant aux preuves avancées par ses confrères pour établir l'existence antérieure d'un vrai village[6].

Pourtant il semble assuré qu'une communauté s'était formée avant que ses droits ne fussent mis par écrit par le comte. L'abbé Georges Passerat a naguère rappelé ces circonstances, tout en précisant la date de fondation de la bastide[7] : si la charte accordée aux habitants date de 1270, il appert que l'agglomération existait déjà et qu'il faut faire remonter aux années 1255-1260 la décision de création et les opérations ayant déterminé la configuration de l'agglomération. Un document en atteste, sans obscurité, et ne permet aucun doute à cet égard : « Le seigneur Guillaume de Bagneux, sénéchal de ce temps-là, malgré l'opposition des habitants de Montjoi, fit édifier la bastide de Castelsagrat sur le territoire dudit *castrum*… »[8] (fig. 3).

Fig. 3 : Carte des bastides dans le centre et l'ouest du Tarn-et-Garonne. *D'après Séraphin et alii 1998.*

La charte de 1270

François Moulencq[9] puis Émile Rébouis avaient tous deux publié la charte dite de fondation, datée de 1270 : le premier en donna une édition du texte latin et le second le texte latin accompagné d'une traduction en

4. François Moulencq, « Castelsagrat », *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. X, 1882, p. 13-32 (dont « Coutumes de Castelsagrat », p. 23-32 : édition du texte latin de 1270).

5. Moulencq 1991, t. III, p. 201-202.

6. Rébouis 1887, p. 9 : « M. Boutaric dit que la charte de Castelsagrat fut accordée à la requête des consuls et de la communauté. C'est possible, mais rien dans la charte ne fait allusion à une pareille requête. Selon M. Moulenq, il résulte de l'ensemble de cette charte communale, et notamment des articles 7, 10, 12, 13, 14 et 15, que la ville de Castelsagrat avait eu antérieurement d'autres privilèges. Notre confrère doit sans doute viser les expressions *De jure vol consuetudine patrie secundum bonos usus et consuetudines et bona statuta prius approbata ; statuta dicte ville a nobis facta vel approbata ; jura, dicte ville (et) nostra ; secundum jura et consuetudines approbatas*. Il se peut bien qu'avant d'être élevé à la dignité de bastide, le village de Castelsagrat ait reçu des prédécesseurs d'Alfonse (sic) au comté de Toulouse, des coutumes ou privilèges ; mais les expressions que nous venons de citer sont trop vagues pour en conclure l'existence certaine d'une concession antérieure de coutumes, car cette existence n'est appuyée sur aucun document historique ».

7. Passerat 1994, p. 224-225 (juridiction de Castelsagrat) et p. 226-227 (circonstances de sa fondation). Les sources invoquées ont été publiées dans Albe 1911 (p. 480 et texte latin p. 488-491) et dans Fournier et Guébin 1959 (pièce 128, § 198, p. 312 et n° 285, p. 324-325). Voir aussi les développements de Gilles Séraphin, qui apportent toute la clarté possible sur les circonstances de la rédaction de la charte : Séraphin *et alii* 1988, p. 277.

8. Fournier et Guébin 1959, n° 285, p. 324-325 ; traduction dans Passerat 1994, p. 226-227. On notera d'ailleurs que l'opinion du chanoine Pottier était que la fondation remontait à 1267, mais il ne citait pas de sources à l'appui de cette affirmation : Pottier 1877. Judicaël Pétrowiste a récemment également adopté cette thèse (Pétrowiste 2007, t. III, p. 803).

9. François Moulencq, « Castelsagrat », *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. X, 1882, p.13-32 (dont « Coutumes de Castelsagrat », p. 23-32 : édition du texte latin de 1270).

français moderne et de commentaires développés. Albert Vigié en publia à nouveau en 1907 le texte latin, mis en regard de ceux des chartes de Riom (en Auvergne) et des bastides de Montclar et de Monflanquin[10].

Cependant, outre la controverse sur la nature du groupement humain existant à Castelsagrat avant la charte, d'autres aspects de celle-ci nourrirent les débats, notamment quant à l'originalité de ses dispositions et surtout à son rôle d'inspirateur d'autres actes. En 1907, déjà, Albert Vigié[11] avait remis en cause la position d'Edgard Boutaric[12] – acceptée par Émile Rebouis –, qui la considérait comme « un des types de privilèges concédés aux bastides languedociennes », sur lequel auraient été modelées les chartes d'autres bastides[13].

Le dossier fut repris par Yves Dossat en 1965. Il détrôna l'ancienneté de la charte de Castelsagrat au profit de celle de l'obscure Novilla, qu'il proposa d'identifier avec Villenouvelle, en Lauragais, dont la charte fragmentaire comporte des dispositions identiques à celle de Castelsagrat. Or elle est antérieure, puisqu'elle remonte à janvier 1270 et celle de Castelsagrat au mois de mai. L'auteur proposa donc que ce soit elle, et non plus le texte de notre bastide, qui soit « le prototype d'un groupe particulièrement homogène, qui comprend, outre Castelsagrat et Molières (mai 1270), Villeneuve-sur-Lot et Eymet (juin 1270) »[14]. L'article ne comportait cependant rien de nouveau au regard du cadre administratif fixé par la charte pour les habitants de la bastide.

Libertés et limite des droits des habitants

Les dispositions de la charte de Castelsagrat étaient au total assez peu libérales. Ainsi de l'article 41, « … qui est une réserve générale des droits supérieurs du suzerain […], car il permettait au comte et à ses successeurs de réduire à néant les privilèges concédés, en leur donnant le droit d'interprétation, selon ce qui leur paraîtrait le meilleur, suivant le changement des temps »[15].

L'administration était confiée à 8 consuls nommés, tous les ans, à la fête de Saint-Jacques (le 25 juillet) : le sénéchal ou le baile, après avoir pris l'avis des notables, choisissait et instituait les consuls, qui n'étaient donc en rien le produit de l'élection populaire (article 14). Leurs attributions consistaient principalement dans le maintien en état de la voirie, des ponts et des fontaines. À cet effet, Alphonse ordonnait aux consuls de lever les impôts indispensables pour l'entretien de la ville, au sou la livre, c'est-à-dire en raison de la fortune de chacun : tous ceux qui possédaient des immeubles, dans les limites du territoire, devaient contribuer aux tailles levées pour subvenir aux besoins de la commune. Dans cette matière fiscale, les consuls agissaient avec l'assistance et le conseil de douze habitants choisis par le peuple, qui pouvait donc ici intervenir. Ces finances faisaient d'ailleurs l'objet d'une étroite surveillance : afin d'assurer la bonne gestion des deniers des communes le comte « … ordonna de soumettre le compte des collectes et des dépenses à son sénéchal ou à son lieutenant ; les impôts municipaux ne pourraient être établis qu'avec l'autorisation du sénéchal et les comptes lui en seraient rendus » (article 16)[16].

En matière foncière et immobilière la charte accordait en revanche de larges droits d'usage aux habitants, dont ceux de prélever pour leurs constructions les matériaux dans les bois et les carrières du comte, ainsi que celui d'utiliser l'eau des fontaines, autre droit vital (article 4). Elle leur reconnaissait aussi une totale liberté de vente et d'achat. Ainsi pouvaient-ils vendre, donner et aliéner leurs meubles et immeubles au profit de qui ils voudraient, excepté à une église, à un couvent, à un ordre de chevalerie (article 2). Ils pouvaient également acheter, recevoir à cens ou à titre de don, tous les immeubles, à l'exception d'un fief franc-alleu ou militaire, cette réserve étant commune dans les coutumes (article 10).

---

10. Vigié, tiré à part, 1907, p. 99-112.

11. Vigié, tiré à part, 1907, p. 92.

12. Edgard Boutaric, *Saint-Louis* et *Alphonse* de *Poitiers. Étude sur la réunion des provinces de l'Ouest et du Midi à la couronne et sur les origines de la centralisation... administrative, d'après des documents inédits*, Paris, Plon, 1870, p. 515.

13. En effet, « plusieurs articles se trouvent reproduits dans les chartes concédées, quelques années plus tard, par Édouard Ier à Valence-d'Agen en 1283, à Castel-Amouroux en 1287, et à Saint-Pastour en 1289… [et], dans la même année 1270, une charte de coutumes identiques à celle de Castelsagrat fut accordée aux habitants d'Àymet, en Agenais » : Rébouis 1887, p. 6. Une liste de chartes de coutumes du type dit de Castelsagrat est donnée par Marcel Gouron, *Chartes de franchise de Guyenne et Gascogne. Catalogue des chartes de franchises de la France*, 2 vol., Paris, 1935, Introduction, p. XIX.

14. Dossat 1965, p. 23.

15. Rébouis 1887, p. 7. Les références aux articles de la charte qui suivent sont celles de l'édition de cet auteur.

16. Rébouis 1887, p. 12.

Enfin la charte fixait les droits de cens et de mutation : le comte devait chaque année percevoir, pour toute pièce de terre cultivable ou à bâtir de quatre brasses de largeur et de vingt brasses de longueur, plus on moins attenante au mur ou aux limites de la ville, un droit de cens de douze deniers, et autant pour les droits de mutation au changement de propriétaire ; l'acheteur était quant à lui tenu de payer au seigneur, comme droit de vente, le douzième du prix de la vente (article 11). Ces dispositions fixes étaient fondamentales pour assurer la sécurité des transactions immobilières.

Au titre des libertés et de l'autonomie économique quotidienne dont jouissaient les habitants de la bastide, on notera ce qui concerne la cuisson du pain. Il est en effet communément estimé que les hommes du Moyen Âge étaient assujettis à l'emploi des fours banaux, contre paiements. Or la charte ne prévoyait pas cela : certes, les revenus des fours appartenaient effectivement au comte, qui avait un pain sur vingt, mais seulement sur le pain destiné à la vente, dès lors obligatoirement cuit au four seigneurial. En revanche les habitants pouvaient faire cuire dans leur propre four le pain nécessaire à leur consommation (article 39).

Une autre clause en dit long sur le souci des hommes du temps de garantir un minimum à chacun en cas de détresse : ils avaient obtenu du seigneur que « pour ses dettes, on ne prendra pas en gage à un habitant ses vêtements de tous les jours, son lit ou celui de sa famille, ses outils, ustensiles ou instruments avec lesquels il gagne son pain quotidien » (article 22). Voilà qui humanise la perception que nous nous faisons des conditions de l'époque.

Une économie dynamique, à l'échelle de la province

Le succès de la fondation fut rapide. Les preuves les plus éclatantes en sont fournies par les nombreuses constructions domestiques en pierre, qui seront décrites ci-après, ainsi que par l'érection d'une vaste église, sans doute au début du XIVe siècle[17].

La prospérité du bourg semble alors fondée sur deux piliers : la richesse de l'agriculture[18] et le commerce. Dans sa thèse, inédite[19], Judicaël Pétrowiste a amplement mis en évidence l'articulation des réseaux du commerce entre ce qu'il nomme les « bourgs marchands », ici une des nombreuses « bastides marchandes ». Il caractérise le réseau qui intégrait Castelsagrat dans le circuit des marchés du mercredi (article 36), complété par celui des « foires froides » du Bas-Quercy (18 au 26 novembre)[20]. Ces marchés étaient distants entre eux de 12 à 13 km, les plus proches étant ceux d'Auvillar et de Mondenard, ce qui définit le rôle de la bastide dans l'animation commerciale du terroir : son marché irriguait une aire d'un rayon d'une dizaine de kilomètres (fig. 4). La charte fixait d'ailleurs que les denrées destinées à la consommation ne pourraient être vendues qu'après avoir été portées au marché (article 17).

De même la durée de la foire accordée par la charte, 9 jours, était-elle dans la moyenne, seule Lauzerte tenant une foire de 17 jours (article 37) (fig. 5). Cette foire était presque franche, car les étrangers ne payaient pour droits d'entrée, de sortie, d'étalage et de leude que la faible somme de quatre deniers, quel que fût le nombre de leurs colis. Les

---

17. L'église de Castelsagrat attend toujours une bonne monographie archéologique. À ce jour, nous ne pouvons que renvoyer aux observations du chanoine Fernand Pottier (Pottier 1877) et aux notices de Mathieu Méras (*Dictionnaire des églises de France*, t. III-B, *Sud-Ouest*, Paris, Robert Laffont, 1967, p. 55), du chanoine Pierre Gayne (Gayne 1978) et de Maurice Scellès (dossier en ligne du Service de l'Inventaire, maintenant Service de la connaissance du patrimoine de la Région Occitanie ; il donne toutes les autres références et produit les plans disponibles).

18. Les conditions naturelles propres à permettre cette agriculture ont été évoquées en introduction. L'article 28 de la charte énumère d'ailleurs la variété de la polyculture alors pratiquée : « Quiconque pénètre, pendant le jour, dans les jardins, vignes et prairies d'autrui et prend, sans une nécessité absolue, des fruits, du foin, de la paille ou du bois… ». Quant au bétail, l'article 29 nomme bœufs et vaches, bêtes de somme, porcs et truies, brebis, chèvres et boucs ; l'article 36 complète le cheptel en nommant cheval et jument, âne et ânesse, mule et mulet, et en évoquant explicitement la vente de tous ces types de bétail au marché.

19. Pétrowiste 2007. Voir le compte rendu d'Élodie Cassan : « Pétrowiste (Judicaël), Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain, XIe-milieu du XIVe siècle, Université Toulouse II-Le Mirail, 12 décembre 2007, *Annales du Midi*, t. 120, n° 262, 2008, p. 285-289.

20. Pétrowiste 2007 : réseau des bastides marchandes (carte 9, p. 874) ; marchés du mercredi (Annexe 15, p. 822 et carte 15, p. 880) ; « foires froides » (Annexe 12, p. 819 et carte 14, p. 879). Cf. aussi le rôle de ces petits marchés intermédiaires entre les agglomérations principales dans le schéma décrit par Charles Higounet, « "Centralité", petites villes et bastides dans l'Aquitaine médiévale », *Les petites villes du Moyen Âge à nos jours,* Actes du Cesurb, Bordeaux, 25-26 octobre, 1986 (rééd. dans *Villes, sociétés et économies médiévales*, Talence, 1992, p. 207-212). Rôle prioritaire du marché **:** Randolph 1994, p. 306.

autres indices d'une bonne santé économique sont la présence de Juifs, attestés en 1288[21], ainsi que celles de couverts, retenus par l'auteur comme un équipement commercial important, au même titre que la halle, le poids public ou la maison de ville, les trois derniers absents de Castelsagrat[22].

Outre le négoce des grains, fondamental aux siècles de prospérité de la bastide, comme aussi plus tard, s'ajoutait le commerce de nombreux objets et de matières variées, tous importés, dont les coutumes donnent la liste[23]. Il semble cependant qu'avant tout, ici comme en bien d'autres lieux des vallées de la Garonne et du Lot, le vin était le premier produit d'exportation, le seul à produire des revenus substantiels. Charles Higounet avait déjà affirmé naguère que « la géographie historique des péages garonnais est le reflet constant de l'histoire du commerce des vins gascons », ce qui était de conséquence, vu l'importance des péages dans la ressource fiscale totale des princes[24]. Dans cette perspective, Michel Coste décrit un contexte de création des bastides, qu'il estime destinées d'abord à contrôler l'activité économique, caractérisée par les rapports avec la batellerie et le commerce du vin, dont l'extraordinaire envolée fut indéniablement source d'un enrichissement dans tout le bassin de la Garonne, fort bien caractérisé par l'auteur[25]. En ce qui concerne notre bastide, les renseignements sont minces. Il est cependant connu qu'en 1306-1307 Castelsagrat chargeait 224 tonneaux sur les embarcations en partance vers Bordeaux (sur plus de 18 000 pour l'ensemble des villes neuves du Haut-Pays). Par comparaison, Cahors en chargeait la même année seulement quatre fois plus (1070), Montjoi se contentant d'un peu plus de l'équivalent de 10% (24 tonneaux)[26]. En cette période de haute conjoncture, le commerce des vins était donc indéniablement une source de richesse et d'accumulation de capitaux. Quel meilleur témoignage de cette importance chercher que le privilège qu'obtinrent les habitants de Castelsagrat du roi Édouard Ier en 1290 ? Le monarque leur accorda

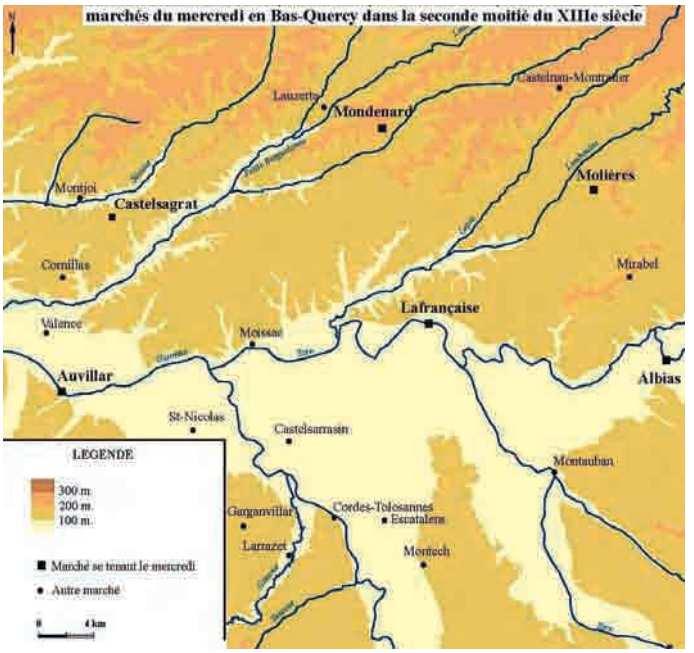

Fig. 4 : Carte des marchés du mercredi en Bas-Quercy, XIIIe-XIVe siècles. *Carte J. Pétrowiste.*

21. Robert Fawtier (éd.), *Comptes royaux*, t. II, Paris, 1954, p. 192.

22. Si une halle avait existé autrefois, elle avait déjà été détruite au début du XIXe siècle, car elle ne figure pas sur le plan cadastral de 1818. De fait, Gilles Séraphin évoque « la disparition de la halle », sans donner de référence (Séraphin *et alii* 1988, p. 277). La position excentrée du puits de la place pourrait-il être un indice de l'existence d'une halle sur une partie de l'espace central ? À tout le moins cette position ne gênait pas le marché.

23. L'article 36 énumère, avec les tarifs des taxes afférentes à chaque produit : coupes de verre et cuirs bruts, pièces de laine et objets en fer, céramiques et poissons salés.

24. Charles Higounet, « Géographie des péages de la Garonne et de ses affluents au Moyen Âge », *Journal des Savants*, 1978, n° 1-2, p. 105-130, ici p. 122. Cf. aussi Randolph 1994, p. 305 et note 97 (bibliographie sur le commerce du vin du Sud-Ouest).

25. Coste 2006a, p. 1 : après avoir constaté l'extraordinaire mouvement de création de villes neuves, l'auteur note que 1307 est à la fois « … l'année de la mort d'Édouard Ier et de l'apogée des exportations bordelaises de "vins gascons" dont on sait qu'elles étaient quasiment nulles au début de la période. Cette croissance à un rythme semblable, dans le même laps de temps, de deux phénomènes atteignant l'un (le marché du vin) 100 % de son ampleur, et l'autre (l'éruption des fondations « urbaines ») 80 % de son total, incite à se demander s'il n'existe pas, entre eux, une relation de cause à effet ». Il poursuit en mettant en évidence tous les mouvements d'exportation et les bassins dont ils sont originaires, dans lesquels les bastides jouent un rôle capital. L'auteur reprendra le thème en le développant dans un ouvrage de synthèse : Coste 2006b, I, p. 13 – carte –, 14 et sq.

26. Coste 2006b, p. 14 : référence à Charles Higounet, « L'arrière-pays de Bordeaux au XIIIe siècle (esquisse cartographique) », *Revue historique de Bordeaux*, 1955, p. 201-210 (ici p. 208-209). Voir l'exploitation de ces chiffres dans Pierre Vital, *Requiem pour une Garonne défunte*, Bordeaux, Éd. Wallada, 1984, p. 100-101.

« … les mêmes privilèges, pour le transport de leurs vins à Bordeaux, que ceux dont jouissaient les autres habitants du Quercy »[27].

En effet, ville royale en 1271 par la réunion du comté de Toulouse à la couronne de France, Castelsagrat passa dès 1287 sous la domination du roi duc, en vertu d'une clause du traité de Paris (1286) par lequel Philippe le Bel accordait au roi Édouard Ier une rente annuelle de 3000 livres tournois assise, entre autres, sur le Quercy, dont les paroisses formant les juridictions de Castelsagrat et de Monjoi. Castelsagrat fut alors rattachée, avec Monjoi, à la sénéchaussée d'Agenais[28].

Hormis les habitants agriculteurs – viticulteurs et les probables négociants en vin –, la composition sociale de la population de Castelsagrat est par ailleurs inconnue. Le seul article de la charte à citer une catégorie professionnelle, le n° 40, évoque cependant les « notaires de la ville », dont on peut supposer qu'un ou plusieurs y étaient domiciliés. Cette méconnaissance est d'autant plus dommageable que, comme on le verra ci-après lors de l'étude de la maison à tour, le statut du constructeur de ce monument n'est pas sans poser des questions quant à la présence de personnes au statut privilégié dans la bastide.

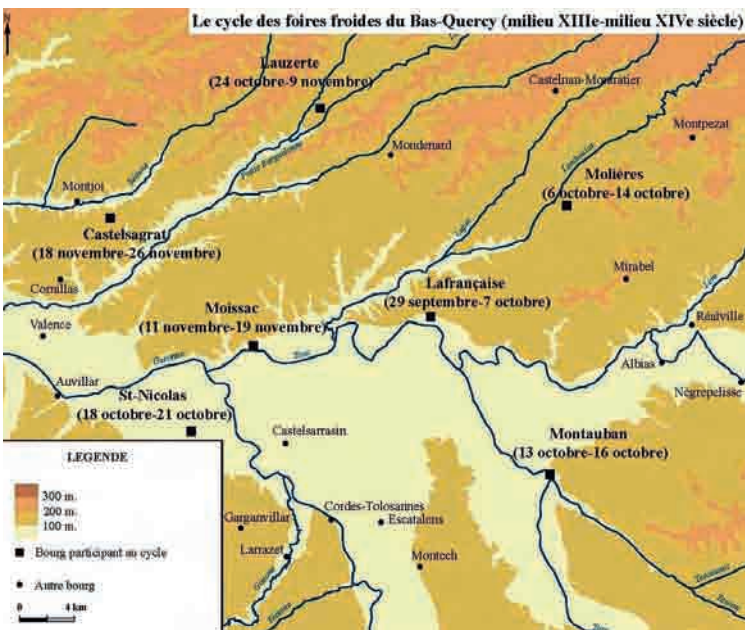

Fig. 5 : Carte des foires froides en Bas-Quercy, XIIIe-XIVe siècles.
Carte J. Pétrowiste.

Au total, la nouvelle bastide tenait son rang, dans le courant de la première moitié du XIVe siècle, au sein du réseau des petites villes du Bas-Quercy : Judicaël Pétrowiste la classe parmi les « marchés relais », comme Auvillar, Caussade ou Lauzerte, les seuls grands marchés du Bas-Quercy étant domiciliés à Moissac et à Montauban[29]. Pour autant, ayant apprécié les sources de la prospérité de Castelsagrat, dont probablement le vin, seul à même de procurer rapidement des liquidités importantes, il convient de ne pas surestimer sa richesse : dans le même temps, elle n'occupait qu'un rang modeste parmi les baylies au regard du montant d'arrentement perçu annuellement[30].

La ville : urbanisme et constructions

Le plan très régulier, dessiné autour de la place centrale, appartient au modèle aquitain défini par Gilles Séraphin[31]. Celui-ci, qui est le plus élaboré de tous les plans types repérés dans les bastides, mérite l'appellation de système. Il se caractérise d'abord par la disposition autour d'une place tendant au carré, qui est vraiment, selon l'expression de Charles Higounet, « la véritable clef du plan de la nouvelle ville »[32]. Autour d'elle s'ordonnent huit îlots, noyau à partir duquel peuvent se développer d'autres îlots. À Castelsagrat, ceux-ci sont bien individualisés à l'est, mais il faut restituer le tracé des rues qui prolongeaient les cornières ouest vers le nord (absorbée par le bâti) et vers le sud (partiellement privatisée), pour retrouver le tracé des îlots occidentaux. (fig. 6).

---

27. Moulencq 1991, p. 203.

28. Albe 1911, p. 480. Charles Bémont, Francisque Michel, *Rôles gascons*, Paris, 1885-1905, t. II, p. 304.

29. Pétrowiste 2007 : carte 23, p. 888.

30. Pétrowiste 2007 : carte 21, p. 886. En la matière, elle est dans la catégorie inférieure à 300 livres tournois par an, comme Lafrançaise et Montech, mais derrière Castelsarrasin et Caylus.

31. Séraphin *et alii* 1988, p. 285. Le modèle est décrit p. 67.

32. Higounet 1992, p. 53.

Deux catégories de rues, qui se recoupent à angle droit, ordonnent la structure ; les rues longitudinales sont les principales, schéma qui est effectivement observé à Castelsagrat. Le critère suivant d'appartenance au modèle aquitain, l'existence d'îlots densément bâtis, sans arrière-cours ou jardins pour les maisons, y est également présent. Il est en revanche plus difficile de distinguer le réseau secondaire de *carreyrous* qui, en principe, courent derrière les maisons bâties en rive de place, donc parallèlement aux côtés de celle-ci, et forment un T avec des ruelles longitudinales séparant les rangs de maisons des îlots allongés[33] ; le seul *carreyrou* à peu près conservé court derrière la rive sud ; on peut aussi restituer, d'après un segment de ruelle libre et des tracés fossilisés dans le parcellaire actuel, celui qui courait derrière la rive est et la longue branche qui s'en détachait vers l'est, au centre du grand îlot oriental.

Dernière caractéristique commune au groupe aquitain, l'emplacement de l'église, qui occupe un des îlots attenant à la place par l'angle. Du fait de la faible extension du tissu bâti vers l'est, la place de Castelsagrat est à peu près centrée, mais il n'est pas sûr que cette situation reflète exactement celle qui prévalait au moment de l'apogée de la bastide, avant la guerre de Cent ans.

Les dimensions des lots à bâtir peuvent-elles être celles indiquées dans l'article 11 de la charte, qui fixe un cens annuel recognitif pour des parcelles ? Il précise :

> « De toute pièce de terre labourable ou propre à bâtir, de quatre brasses de largeur et de vingt brasses de longueur, contiguë au mur ou aux limites de la ville, qui ne touche pas à ces limites, ou qui les touche sur quatre brasses en largeur et onze en longueur, nous aurons 12 deniers de monnaie courante, comme droits de cens… ».

En convertissant la brasse et en lui donnant une valeur de 1,625 m, nous obtenons deux types de dimensions : 32,50 x 6,50 m et 17,90 x 6,50 m. La deuxième paire de mesures, qui présente un rapport proche de 1 à 3 entre longueur et largeur et une surface de 212 m^2, pourrait correspondre à celles de l'allotissement originel des terrains longeant les rives de la place et la rue Alphonse de Poitiers, mais une étude sérielle reste à faire pour le confirmer[34].

En l'état du bâti, nous observons enfin qu'à l'angle nord-ouest de la place subsiste une configuration des cornières qui impose une continuité du parcours entre la rue et le couvert, avec clôture de l'angle. Cette disposition a disparu dans les autres angles, alors qu'elle était encore en vigueur tout autour de la place en 1818, comme en atteste le plan cadastral alors dressé. La place fut donc jadis entourée de couverts continus, fermant ses angles, comme il est de règle dans la plupart des bastides. Il est cependant impossible d'en rien déduire pour le parti originel et cette question de la date de construction des cornières sera reprise dans la troisième partie, après qu'aura été menée l'étude des constructions.

Bilan des connaissances sur le patrimoine bâti

Il reste à dresser, en conclusion de cette présentation de la bastide, un état de la recherche sur son patrimoine civil. On peut repérer trois étapes dans sa prise en compte.

Le chanoine Fernand Pottier attira le premier l'attention sur les maisons médiévales de Castelsagrat, dans une brève note de 1877 : il mentionna l'existence sur la place de maisons des XIVe et XVe siècles, en signalant, déjà, la tour « à plusieurs étages voûtés […] particulièrement digne d'intérêt », dans l'une d'elles[35].

Ce n'est qu'un siècle plus tard qu'intervint une deuxième étape, ce qui en dit long sur la baisse de niveau des études archéologiques au début du XXe siècle et, avant tout, sur le désintérêt de l'époque pour l'architecture civile médiévale. En cela, comme en d'autres matières, Mathieu Méras joua un rôle précurseur. On lui doit un article bref, mais bien informé, publié en 1968 : il proposa la première description de la tour, accompagnée de photographies, sans cependant la situer dans l'ensemble auquel elle appartient[36] ; il l'identifia en effet comme une maison-tour, ce qu'elle n'est pas seulement,

---

33. Séraphin *et alii* 1988, p. 86 : schéma de la structure d'îlot avec parcellaire « aquitain ».

34. Cette surface placerait Castelsagrat dans le haut de la fourchette des surfaces répertoriées par Gilles Séraphin, qui s'étage entre 100 et 300 m^2 : Séraphin *et alii* 1988, p. 85.

35. Chanoine Fernand Pottier, « Procès-verbaux des séances, août 1877 », *Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. V, 1877, p. 285.

36. Méras 1968. On notera que la maison eut alors, peut-être à la suite de la « découverte » de Mathieu Méras, l'honneur d'un article dans *La Dépêche du Midi*, que nous n'avons pu consulter ; le titre en était accrocheur autant que trompeur, contribuant à enraciner le mythe d'un

AX
BOURG
Place de la Liberté
Place du 14 Juillet
Place du Forail
Rue Alphonse
Rue Grande
Rue Michauguette
Rue Couvent
Rue Dupuch
Rue Pierre
Rue Porte
Rue Voie
Rue Chemin
Rue Porte
Rue Porte
Rue Porte

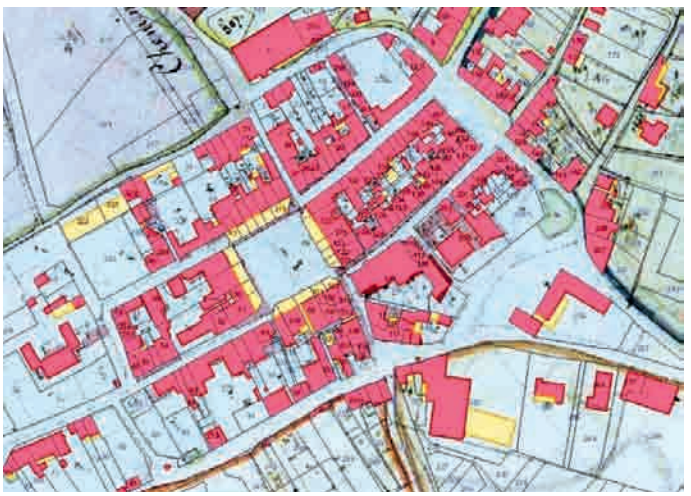

Fig. 7 : Castelsagrat : superposition du plan cadastral actuel (section AX) sur fonds de plan cadastral napoléonien ; les parties en mauve correspondent aux constructions détruites entre 1818 et nos jours.

Une dernière considération s'impose, avant d'aborder les monographies des deux maisons retenues. L'état du bâti conservé à l'heure actuelle ne présente pas de différences notables avec celui attesté par le plan cadastral de 1818 (fig. 7), ce qui prouve une assez faible déperdition de tissu bâti durant les deux siècles passés. Les seules aires affectées sont les angles de la place et l'îlot au nord-est de l'église.

Deux maisons médiévales de la deuxième moitié du XIIIe siècle

Repérée ainsi depuis longtemps pour les vestiges d'ouvertures médiévales qu'elle conservait sur la rue de Plombis, la maison Rodriguez est donc la première demeure de Castelsagrat à faire l'objet d'une étude approfondie, à l'occasion des travaux de consolidation et de réaménagement engagés sur l'édifice. Par ailleurs, le temps passé à l'observation détaillée de cet édifice nous a donné l'occasion de solliciter le commerçant, propriétaire du bâtiment intégrant la tour médiévale, et c'est avec beaucoup de gentillesse qu'il nous a laissé visiter la parcelle sur tous ses niveaux pour en faire des plans. Cette double opération a donc permis de reprendre le dossier de Castelsagrat en mettant un coup de projecteur sur ces deux bâtiments, parmi les mieux conservés du village.

Fig. 8 : Maison Rodriguez, traces de taille effectuées à la gradine sur le piédroit de la fenêtre F2 donnant au sud sur la place de la Liberté. *Cl. A-L. Napoléone.*

La bastide a été bâtie sur un terrain où affleurent les calcaires dits « de l'Agenais », calcaires lacustres blancs ou gris qui ont été utilisés dès l'origine pour la plupart des constructions de Castelsagrat[41]. Il s'agit d'un calcaire plutôt tendre taillé en blocs de moyen-appareil et disposés en assises régulières pour les deux édifices qui nous intéressent. L'épiderme des blocs, usé et souvent éclaté, trahit la nature friable du matériau exposé aux rigueurs du temps. L'observation montre par ailleurs qu'au moins deux types de calcaires ont été utilisés : le premier, contenant de nombreuses inclusions, se caractérise par des blocs aux parements irréguliers, il est notamment utilisé pour monter les murs ; le second, plus homogène et aux grains beaucoup plus fins, a été employé pour les parties moulurées et sculptées, c'est-à-dire généralement pour les baies, mais aussi pour les décors de la salle voûtée de la tour. La nature du calcaire a permis d'enregistrer quelques traces d'outils. Outre le pic qui sert au dégrossissage des blocs et qui laisse ça et là de petits trous sur la surface de la pierre, on a utilisé la gradine pour dresser les parements des blocs. Les traces dentelées caractéristiques de cet outil sont particulièrement bien conservées sur les

41. Voir les informations du B.R.G.M. (cartes géologiques au 1/50 000e sur le site *infoterre.brgm.fr)*.

Fig. 9 : Castelsagrat : situation de la parcelle de la maison Rodriguez sur le cadastre actuel. *À partir du plan mis en ligne sur le site cadastre.gouv.fr.*

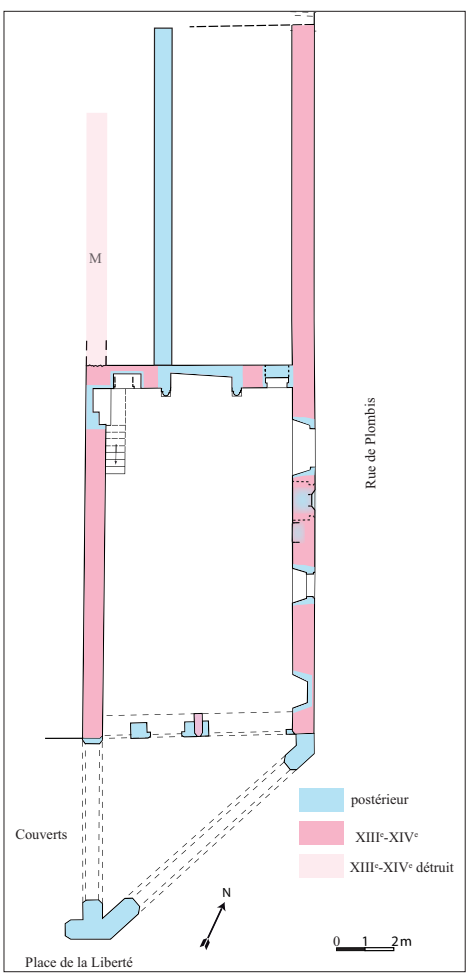

Fig. 10 : Maison Rodriguez, plan du rez-de-chaussée. *DAO A-L. Napoléone.*

blocs de calcaire à grains fins (fig. 8). D'après ce qui a pu être observé sur les édifices de la région, la gradine ne semble pas avoir été utilisée dans les chantiers de construction avant le milieu du XIIIe siècle ; ces traces constituent donc un premier indice pour la datation de ces édifices.

La maison Rodriguez (n° 13 place de la Liberté)

La maison Rodriguez, du nom de son propriétaire actuel, appartient à la rive nord de la place de la Liberté ; elle fait l'angle avec la rue de Plombis qui descend en pente douce vers la zone septentrionale de la bastide (fig. 9). La parcelle n° 313 acquise par M. Rodriguez ne constitue que la partie antérieure de la demeure médiévale. En effet, l'édifice se poursuivait vers le nord, au-delà du mur de refend, le long de la rue de Plombis. Cette partie arrière, intégrée à la parcelle 314, est aujourd'hui en partie détruite. Il manque en effet le mur ouest, dont les traces d'arrachement sont toujours visibles, remplacé par un autre mur disposé en retrait, réduisant d'autant la profondeur du corps de bâtiment (fig. 10 M). Les niveaux supérieurs ont été également en partie abattus au-dessus du premier étage (fig. 11). Cependant, les traces repérées lors de la visite des différentes parties de l'édifice laissent entrevoir les niveaux, le sens des circulations, les équipements et les fonctions de quelques espaces.

Les façades

Deux façades donnaient donc à l'origine sur la voie publique, dont une au sud sur la place de la Liberté (fig. 12). Celle-ci s'ouvrait par deux grands arcs brisés au rez-de-chaussée, actuellement visibles sous le couvert de la place (fig. 12 A1, A2 et fig. 13). Ces arcs élancés ont été bâtis avec des claveaux peu profonds dont l'angle extérieur a été rabattu en un large chanfrein. Ces claveaux ont la particularité d'être traversants, c'est-à-dire qu'ils ont l'épaisseur de la maçonnerie et qu'aucun espace n'a été réservé à l'intérieur pour loger les vantaux. Un jour rectangulaire s'ouvrait également à gauche, au-dessus du premier arc et à la limite ouest de la parcelle, mais il a été rebouché alors que son ébrasement est toujours visible à l'intérieur (fig. 12 J). Avant même le début des travaux, il apparaissait clairement que le couvert et le niveau qui le surmonte avaient été construits dans un second temps, leurs maçonneries s'appuyant visiblement sur la façade médiévale (fig. 14). Le cordon régnant pris dans la maçonnerie moderne – bûché sur la façade latérale –, induit la présence de baies ouvrant sur la place. Le dégagement des murs effectué durant les travaux a mis au jour en effet deux fenêtres géminées (fig. 12 F1, F2) ; l'une d'elles, à l'ouest, a

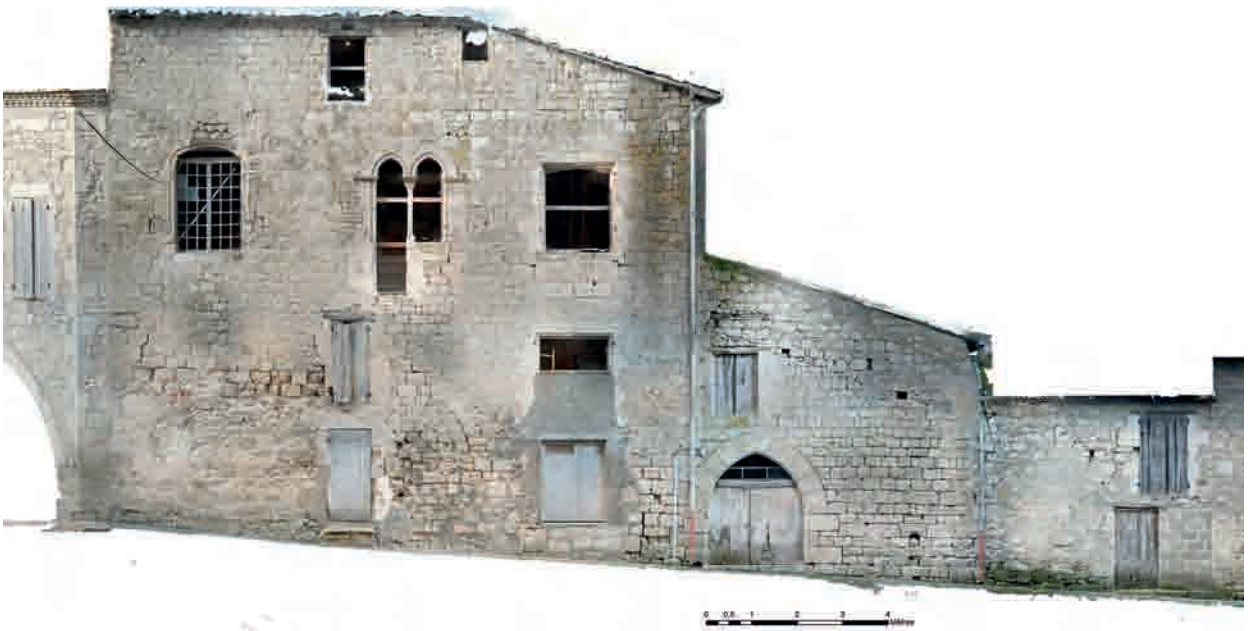

Fig. 11 : Maison Rodriguez, façade est sur la rue de Plombis. *Orthophoto B. Lefèbvre.*

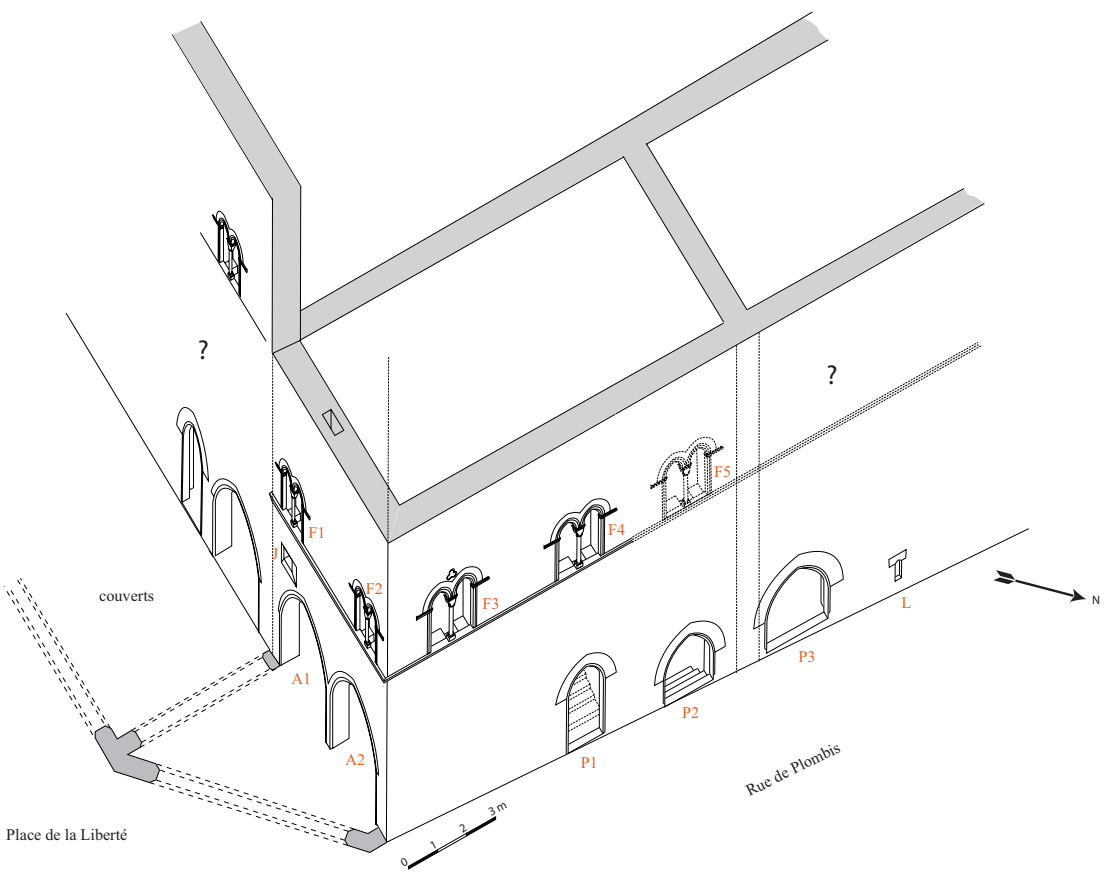

Fig. 12 : Maison Rodriguez, croquis axonométrique : restitution de l'état médiéval des façades. *DAO A-L. Napoléone.*

miraculeusement conservé sa colonnette garnie d'une base et d'un chapiteau sculpté, car elle avait été simplement murée lors de l'aménagement des couverts (fig. 15). Au niveau supérieur, aucune trace d'ouverture n'est visible et la maçonnerie ne semble pas conservée dans la totalité de son élévation, trahissant des travaux de reprises au niveau de la charpente de toiture (fig. 11). Dans son état actuel, celle-ci est entièrement neuve puisqu'elle a été l'objet des tout premiers travaux effectués sur l'édifice par l'actuel propriétaire, et ce bien avant qu'il ne nous autorise à pénétrer sur le chantier. Pour achever la description de la façade sud, il est donc important de noter qu'au moment de la construction de cette maison il n'était visiblement pas prévu de l'englober dans un système de couverts maçonnés.

Sur la rue de Plombis, la façade orientale est conservée sur 18 à 20 mètres de long[42] (fig. 11). Bénéficiant de la pente naturelle du terrain, un niveau à demi enterré a été aménagé dans la moitié nord du bâtiment antérieur / sud ; il est accessible de ce côté-là par une porte basse en arc brisé, abritant probablement quelques marches (fig. 12, P2). Dans le bâtiment postérieur / nord, ce niveau se retrouve de plain-pied et s'ouvre sur la rue par une grande porte, toujours en service, qui a conservé son seuil et sa moulure en chanfrein (fig. 11 et fig. 12 P3). Ouvrant également à l'est, un petit jour en lancette, disposé au ras du sol, aérait cet espace (fig. 12, L). Plus haut, au milieu de la façade du corps de bâtiment antérieur / sud, apparaissent les traces d'une autre porte (fig. 12 P1) qui donnait peut-être sur un escalier conduisant à l'entresol situé au-dessus du niveau à demi enterré. Au sud, du côté de la place, l'espace des boutiques est au contraire immédiatement surmonté par l'étage noble éclairé par des fenêtres géminées. En façade est, deux de ces ouvertures sont restituables (fig. 12 F3, F4), une troisième ayant pu occuper l'emplacement de la croisée à droite, mais aucun indice n'a pu en apporter la certitude (fig. 12 F6). En comptant celles de la façade sud, quatre fenêtres de ce type ont donc laissé des vestiges à ce niveau. On constate qu'elles ont fait l'objet d'un soin tout particulier qui ne se limite pas à l'utilisation d'un calcaire plus fin. En effet, les piédroits et les intrados des arcs sont soulignés par une moulure en tore dégagée par deux anglets, interrompue au niveau des impostes par un bref cordon reproduisant le même profil au-dessous d'un bandeau. Ainsi se présente le décor des impostes qui reprend celui des tailloirs des chapiteaux sur la façade sud (fig. 15). À l'est, cette moulure évolue sensiblement en deux petits tores séparés par une gorge, toujours sous un bandeau (fig. 16). Le cordon régnant qui soulignait ces ouvertures semble avoir été plus simplement décoré d'un chanfrein sous un large bandeau. Enfin, seule la première fenêtre géminée de la rue de Plombis paraît avoir été dotée d'un *oculus* en forme de trèfle, qui n'est malheureusement visible aujourd'hui que de l'intérieur (fig. 12 F3). Tout comme sur la façade sud, aucune trace d'ouverture médiévale ne semble conservée à l'étage supérieur et le mur de façade a sans doute perdu une partie de sa hauteur, notamment vers le nord, au contact du corps de bâtiment arrière (fig. 11).

L'intérieur

L'édifice comptait quatre niveaux dont un deuxième étage, se limitant peut-être au corps avant, qui a laissé très peu de vestiges. Sa présence est confirmée par les traces d'arrachement de sa façade sud sur celle de la maison voisine, la maçonnerie de celle-ci étant incontestablement médiévale puisqu'elle conserve une fenêtre géminée qui ouvrait sur la place (fig. 17 F6 et 42).

Le premier niveau, à demi enterré au sud et de plain-pied dans le corps arrière, était accessible de la rue par les portes P2 et P3. Elles donnaient de part et d'autre du refend séparant les deux corps de bâtiment, mais les deux espaces étaient mis en relation par la porte P4 percée au centre du mur (fig. 17). On peut penser que ce niveau postérieur bas était voué au stockage, mais on ne sait pas s'il était en relation avec l'espace commercial ouvrant sur la place, puisque la maçonnerie qui séparait les deux espaces du corps avant n'est pas conservée. La présence de la lancette située en partie basse de la façade du corps arrière, destinée plus à l'aération qu'à l'apport de lumière, pourrait également indiquer que ce niveau était utilisé pour le stockage, à moins qu'il fût prévu d'y héberger des animaux (fig. 17 L).

Dans le corps avant, le sol du rez-de-chaussée ouvert au sud par les grandes arcades se trouvait donc à moins de 1,50 m au-dessus du précédent (fig. 17 A1, A2). L'aménagement du niveau à demi enterré au fond du corps de bâtiment ne laissait guère plus de 5 m de profondeur à cet espace donnant sur la place et sans doute dévolu au commerce. Par ailleurs, aucune trace conservée sur le trumeau, entre les deux grands arcs, ne permet de dire si une cloison divisait ce niveau en deux pièces. La présence d'arcs traversants autorise la restitution de grands vantaux de bois plaqués sur le parement

42. Les limites nord de la parcelle restent floues.

Fig. 13 : Maison Rodriguez : arcs du rez-de-chaussée, ouvrant sous le couvert de la place de la Liberté. *Cl. A-L. Napoléone.*

Fig. 14 : Maison Rodriguez : maçonnerie du couvert appuyée contre la façade de la demeure. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

Fig. 15 : Maison Rodriguez : fenêtres de la façade sud découvertes pendant les travaux de l'actuel propriétaire. *Cl. A-L. Napoléone.*

Fig. 16 : Maison Rodriguez : fenêtre F3 de la façade est sur la rue de Plombis. *Cl. A-L. Napoléone.*

interne du mur de façade quand ils étaient en position fermée ; les nombreuses reprises opérées sur les piédroits ont fait disparaître les gonds et les petites cavités où ils devaient être logés.

L'entresol aménagé au-dessus du niveau de stockage n'existe donc qu'au fond du corps de bâtiment avant et dans l'aile nord (fig. 17). La preuve la plus manifeste de son existence, à l'heure actuelle, est la présence de latrines aménagées dans le mur de refend, près de l'angle ouest, et d'une porte visible sur le parement nord de ce même mur (fig. 17 La et P5 et fig. 18). Cependant, les blocs qui constituent les piédroits de cette porte s'insèrent mal dans la maçonnerie environnante et il est vraisemblable qu'elle ait été percée dans un second temps. Si d'autres structures ou ouvertures reliant les deux corps de bâtiment existaient à ce niveau-là, elles ont été emportées par la construction d'une grosse cheminée en rez-de-chaussée à l'Époque moderne. Nous supposons que la porte P1, ouvrant sur la rue de Plombis, donnait accès à un escalier aboutissant à ce niveau d'entresol. Il suffisait alors de passer dans le corps de bâtiment arrière pour trouver une seconde volée permettant l'accès à la salle supérieure du corps avant. Si aucun accès n'était prévu à l'origine pour passer dans l'autre bâtiment, on peut imaginer alors que la seconde volée se trouvait à côté de la première, pour un accès direct à la grande salle de l'étage au sud, la partie méridionale de l'entresol étant alors réservée à la circulation et à l'accès aux latrines (fig. 17). Aucun vestige n'est conservé de l'autre côté du mur de refend, dans le bâtiment postérieur, à ce niveau qui se situe

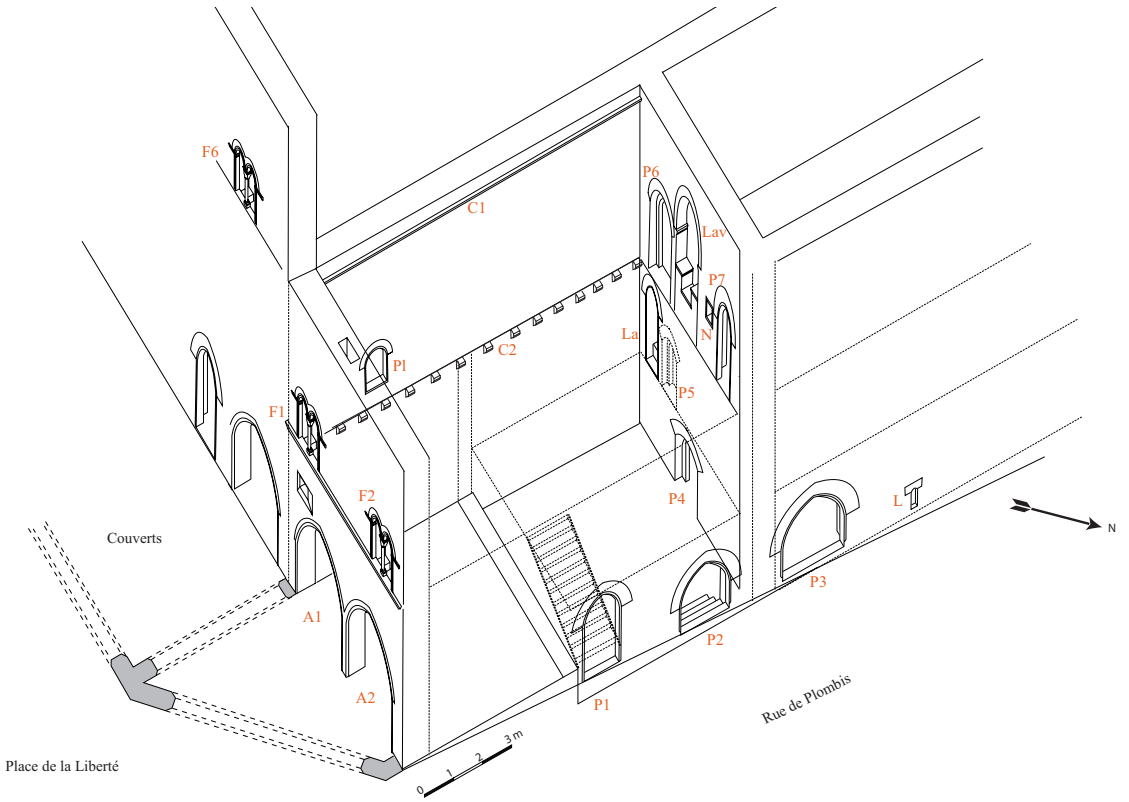

Fig. 17 : Maison Rodriguez, croquis axonométrique : essai de restitution des niveaux intérieurs et des circulations. *DAO A-L. Napoléone.*

aujourd'hui directement sous la toiture. La position des latrines dans le mur de refend induit forcément un système de canalisation aménagé dans le mur, aboutissant à une fosse maçonnée dont aucune trace n'a été trouvée.

Au niveau supérieur, la salle occupait toute la surface du bâtiment sud. Son plancher reposait sur des solives dont les extrémités s'appuyaient sur des poutres calées le long des murs est et ouest, sur une série de consoles espacées de 50 cm environ (C2 fig. 17 et fig. 19). Ce système permettait de mettre en place la structure du plancher sans avoir recours à un amincissement de la maçonnerie à chaque niveau. L'équipement de cette salle indique clairement qu'elle était destinée à l'habitation. Bénéficiant de sa position dans une parcelle d'angle, elle prenait le jour au sud et à l'est par quatre ou cinq fenêtres géminées, dont l'embrasure voûtée était garnie de coussièges (fig. 19). La présence de logettes destinées à recevoir des gonds dans les tableaux, nous assure qu'elles étaient équipées de volets de bois. Au revers de la façade sud, entre les fenêtres F1 et F2, avait été aménagée une cheminée, aujourd'hui détruite, mais dont les traces permettent de restituer la hotte pyramidale et des corbeaux en bois ; on peut penser qu'ils étaient associés à un manteau également en bois, plus léger à porter qu'un manteau de pierre (fig. 19 Ch). Non loin de là, sur le mur ouest, se trouve un petit placard sous un arc en plein cintre (fig. 17 Pl). La largeur importante de deux paires de joints dans les tableaux indique que l'on a comblé les rainures pratiquées ici pour glisser deux étagères, et la feuillure permet de restituer une petite fermeture en bois. Les derniers équipements de cette salle se trouvent sur le mur de refend. On y voit en effet un lavabo aménagé dans une grande niche couverte d'un arc brisé, flanqué d'une petite niche carrée (fig. 17 Lav et N). Le lavabo, aujourd'hui rebouché et éventré par le conduit de la cheminée du rez-de-chaussée, se composait d'une dalle taillée en cuvette au centre et de deux tablettes prenant appui plus haut sur les tableaux[43]. La taille importante de la niche a permis d'installer une étagère supplémentaire au-dessus de ce dispositif, posée sur des cordons saillant au niveau des impostes de l'arc. L'évacuation des eaux usées relève forcément du même système que celui des latrines de l'entresol : par écoulement dans une canalisation bâtie dans le mur de refend, se déversant dans une fosse, très probablement la même. On peut même

43. Il reste en tout cas suffisamment de traces pour le restituer de cette façon.

Fig. 18 : Maison Rodriguez, porte P5 reliant les deux corps de bâtiment au niveau de l'entresol. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

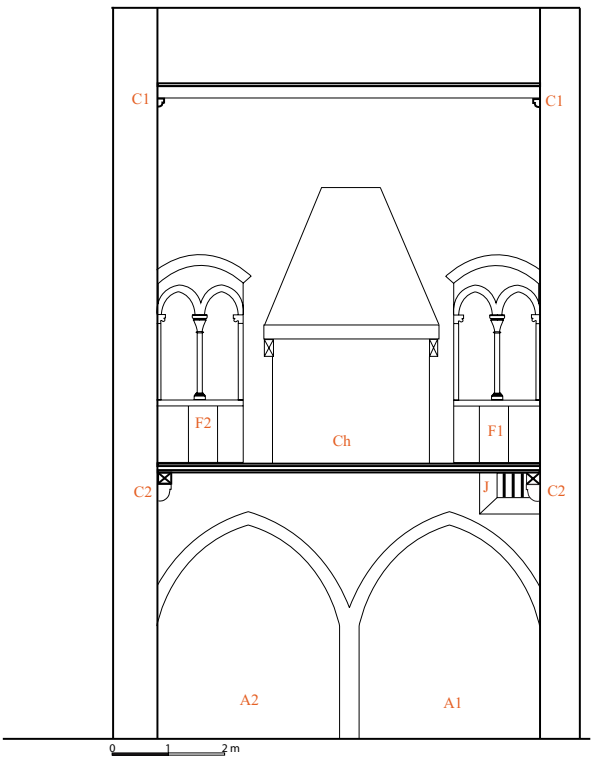

Fig. 19 : Maison Rodriguez, restitution de l'élévation intérieure sud. *DAO A-L. Napoléone.*

penser que les deux canalisations se rejoignaient dans un boyau principal qui seul aboutissait à la fosse. De part et d'autre du lavabo se trouvent les portes P6 et P7, reliant la salle au corps arrière. La première avait son système de fermeture côté salle alors que, pour la seconde, l'embrasure se trouvait de l'autre côté du mur de refend. Si les vestiges de ces ouvertures sont aujourd'hui visibles de l'autre côté du mur de refend, au-dessus de la toiture du corps arrière, aucun indice ne nous renseigne sur la fonction des espaces sur lesquels elles donnaient. L'hypothèse la plus simple serait de penser qu'elles communiquaient avec deux pièces (des chambres ?) depuis la salle, le corps arrière étant donc cloisonné à ce niveau. On peut aussi imaginer que le système de circulation (escalier, galeries…) aboutissait à la porte P6 que l'on pouvait fermer depuis la salle pour limiter l'espace réservé à l'habitation et que seule la porte P7 donnait sur une pièce.

Les seuls vestiges du second étage dans le bâtiment avant sont les cordons en forte saillie, ancrés dans les murs est et ouest, destinés à recevoir les extrémités des solives du plancher de ce niveau (fig. 17 C1).

La sculpture conservée sur deux des fenêtres de la salle du premier étage est de bonne qualité. Elle recouvre des corbeilles allongées soulignées par un astragale au profil aigu et, dans les deux cas, l'abaque saillant permet aux feuilles et aux crochets de s'épanouir sous le tailloir. Le chapiteau de la fenêtre F1 est décoré de motifs de crochets bourgeonnants, jaillissant d'une couronne de feuilles et de tiges taillées à la base de la corbeille (fig. 20). Le chapiteau de la fenêtre F3 est recouvert de deux rangées de feuilles aux contours très découpés, évoquant des feuilles de chêne, dont les tiges s'accrochent à l'astragale (fig. 16). Dans les deux cas, le feuillage est souple et bien dégagé de la corbeille, mais la taille n'a pas été jusqu'à préciser le détail des nervures. Des décors très proches ornent les chapiteaux des fenêtres de la « Maison du roi », rue des Grandes-Boucheries à Saint-Antonin-Noble-Val, datée de la deuxième moitié du XIIIe siècle, où se retrouve le motif des crochets bourgeonnants sous un abaque saillant, ou encore celle de la rue Cayssac, datée de la même époque et reproduisant ces mêmes motifs[44]. Bien que lointain, l'exemple des maisons de Cordes est

44. Voir en particulier, Garrigou Granchamp 2014.

Fig. 20 : Maison Rodriguez, chapiteau de la fenêtre F1 de l'élévation sud, sur la place de la Liberté. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

intéressant dans la mesure où plusieurs édifices ont été datés par dendrochronologie. Nous retiendrons en particulier les sculptures qui ornent les chapiteaux de la maison Prunet, couverts de deux rangées de feuillages au relief vigoureux, datée peu avant 1270. Plus près de Castelsagrat, les impostes et les chapiteaux qui décorent le chœur et le transept de l'église Saint-Sauveur de Castelsarrasin, datée elle aussi du XIIIe siècle, sont également décorés de crochets bourgeonnants et de feuillages naturalistes[45]. L'adoption du vocabulaire gothique dans la sculpture des chapiteaux de la maison Rodriguez, associée à l'utilisation du verre dans les *oculi* des fenêtres, nous amènent à proposer de façon large la seconde moitié du XIIIe siècle pour la construction de cet édifice, bien que les similitudes avec les profils de moulures et le traitement des feuillages de la maison Prunet de Cordes, datée peu avant 1270, nous laissent penser qu'elle peut lui être contemporaine.

L'hôtel de « la tour du boulanger » (n° 1 place de la Liberté)

À l'angle sud-ouest de la place, une vaste emprise occupant la parcelle 51 accueille un grand ensemble composé d'une tour et de deux corps de logis.

Malgré la destruction de ses parties sommitales, la tour de l'hôtel, dont les parties basses sont occupées par le four et la boutique d'un boulanger, est assez imposante dans le cadre des constructions de ce petit village. Située en fond de parcelle, elle domine les édifices de la rue Dupiech et de la partie est de la place de la Liberté (fig. 21 et 23). L'étude de ce bâtiment n'a pas pu être aussi poussée que celle que nous avons pu faire pour la maison Rodriguez, puisqu'il n'était pas en travaux au moment où nous l'avons visité. Cependant, les parties supérieures de la demeure étant inhabitées, et pour ainsi dire à l'abandon, il a été possible d'observer çà et là des morceaux de maçonneries mises à nu. Toutefois, les informations recueillies restent insuffisantes pour proposer une restitution globale de l'édifice.

L'extérieur

En dehors de la tour, peu d'informations sont conservées sur les façades puisque, afin d'élargir l'accès à la place, tout le mur longeant la rue Dupiech a été rebâti, ainsi que son retour dans le fond de la parcelle[46] (fig. 22 et 23 M1, M2). Contrairement à l'édifice précédent, ce complexe intègre l'architecture des couverts et la façade sur la place est donc liée à l'ensemble de la construction. Cependant, la reprise opérée sur la rue Dupiech l'a également entamée sur sa partie gauche ; sa lecture reste donc difficile, non seulement de ce fait, mais aussi à cause de la présence de lambeaux de plaques d'enduit (fig. 24). Il semble cependant que l'arc du rez-de-chaussée du couvert soit authentique alors que la fenêtre de l'étage relève manifestement d'une reprise. Cependant, un piédroit de fenêtre, probablement géminée, reste encore lisible à droite de cette ouverture, au-dessus de quelques blocs bûchés trahissant la présence d'un ancien cordon régnant mouluré qui soulignait ces baies. Sous le couvert, des traces montrent que le rez-de-chaussée était également ouvert. On peut restituer dans la travée nord une arcade et une porte, et au moins une arcade dans la travée sud (fig. 23 A et P et fig. 25). À partir du jardin situé au fond de la parcelle n° 50, on peut observer toute l'élévation nord de la tour. Mis à part le petit jour en fente qui aérait le rez-de-chaussée, le mur était de ce côté-ci complètement aveugle jusqu'au dernier

45. Voir Pradalier-Schlumberger 2014.

46. Cet élargissement a été fait après l'établissement du cadastre napoléonien puisqu'il n'est pas figuré sur celui-ci.

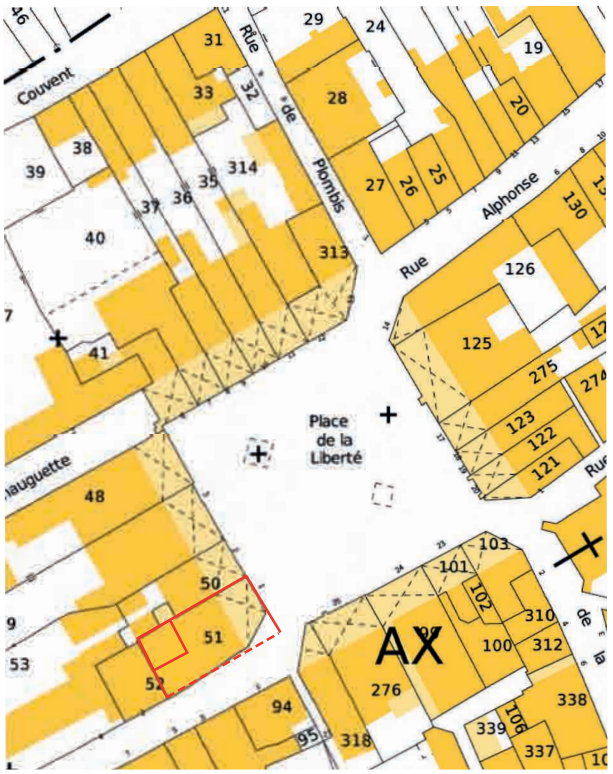

Fig. 21 : Castelsagrat : situation de la parcelle du complexe de « la tour du Boulanger » sur le cadastre actuel. *À partir du plan mis en ligne sur le site cadastre.gouv.fr.*

Fig. 22 : Vue de la tour depuis la rue Dupiech. *Cl. A-L. Napoléone.*

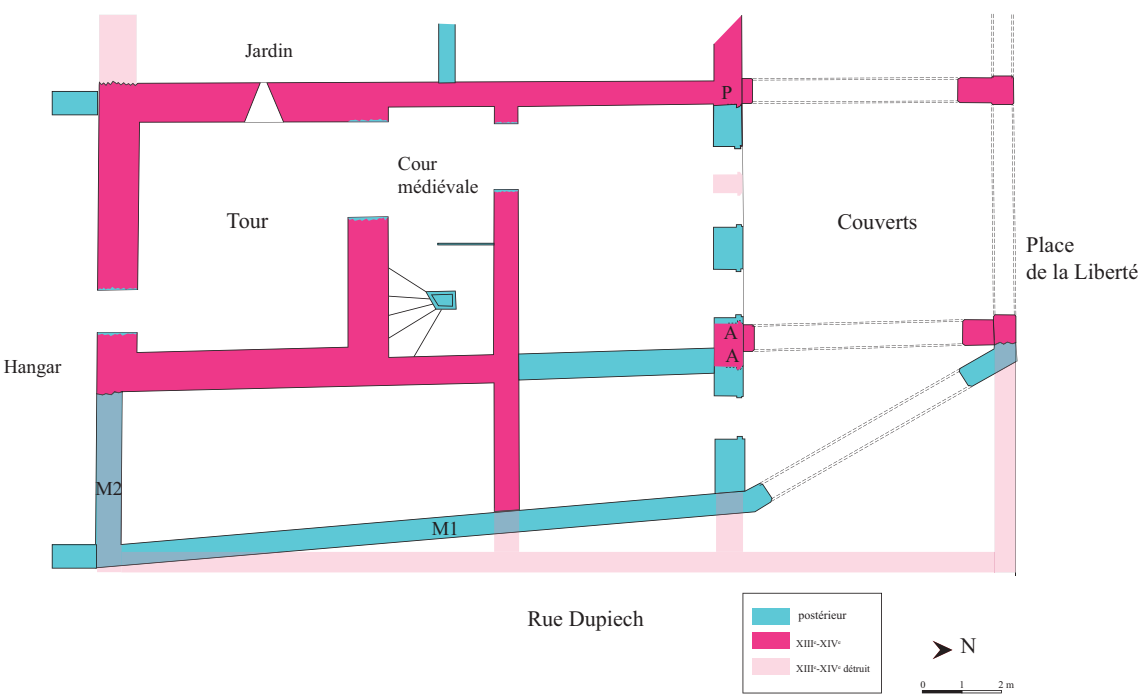

Fig. 23 : Complexe de « la tour du Boulanger » : plan du rez-de-chaussée. *DAO A-L. Napoléone.*

Fig. 24 : Complexe de « la tour du Boulanger » : façade sur la place. En rouge : vestige d'un piédroit d'une fenêtre médiévale. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

Fig. 25 : Complexe de « la tour du Boulanger » : façade du rez-de-chaussée, sous la deuxième travée des couverts et traces du couvrement de la porte et d'un grand arc de boutique. *Cl. A-L. Napoléone.*

niveau où se trouvait une petite fenêtre, dont l'appui mouluré est conservé juste sous la toiture actuelle. Une fenêtre certainement identique ouvre le dernier niveau de la façade côté sud, vers la rue Dupiech (fig. 27). Celle-ci a gardé une partie de ses piédroits chanfreinés, mais a perdu son couvrement initial, avec l'écrêtement de la tour, qui a été remplacé par un linteau droit. Rares sont les tours ayant conservé leurs parties hautes, qui peuvent fournir des exemples pour restituer la forme de ces baies. On peut penser cependant, étant donné leur taille et l'époque à laquelle elles ont été construites, qu'elles pouvaient se présenter comme des lancettes et avoir un linteau découpé d'un trilobe[47]. Sur cette façade apparaît également, en saillie, la partie supérieure de la tourelle de l'escalier en vis qui ne desservait que les parties hautes de la tour. L'appareil arrondi de la tourelle est lié à la maçonnerie de la tour, mais également à celle du mur situé directement à l'est, qui clôturait la cour au sud. Cette liaison est soulignée par un cordon cassé par la destruction des parties hautes du corps avant, vers l'est (fig. 27).

L'intérieur

L'édifice se composait d'un grand corps avant donnant sur la place et, sur l'arrière, étaient regroupés une petite cour, la tour, et un petit corps de bâtiment appuyé sur cette dernière et longeant la rue Dupiech (fig. 23, 29 et 32).

Peu de vestiges sont visibles au rez-de-chaussée, aménagé pour recevoir le four de la boulangerie et la boutique. Seul le mur ouest de la tour est visible dans ses parties basses, depuis le hangar situé à l'ouest, dans la parcelle n° 52. Ici apparaissent les corbeaux qui soutenaient la logette en encorbellement des latrines du premier étage de la tour (fig. 28 et 30 C). Nous ne savons pas, par ailleurs, où se trouvait la porte d'accès à la pièce de plain-pied de la tour ; si elle ouvrait sur la cour, elle a pu être emportée par la destruction d'une partie du mur est pour aménager l'arrière de la boutique à ce niveau (fig. 23). La porte du complexe, rejetée à la limite nord de la parcelle, sous les couverts, laisse penser qu'elle débouchait sur un long couloir aboutissant à la courette qui constituait le nœud de la circulation de la

47. Nous pensons plus particulièrement à la tour de l'hôtel de la rue du Pressoir à Martel (Lot) qui présente en effet ce type de fenêtres au dernier niveau et dont la construction est contemporaine ou un petit peu plus tardive que celle de cet édifice.

Fig. 26 : Vue de la façade nord de la tour, à partir du jardin de la parcelle n° 50. *Cl. A-L. Napoléone.*

Fig. 27 : Vue des parties hautes de la tour à partir de la rue Dupiech. *Cl. A-L. Napoléone.*

Fig. 28 : Vue des parties basses de la façade ouest de la tour. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

partie habitable au Moyen Âge, le reste du rez-de-chaussée étant sans doute réservé à l'activité commerciale ou publique.

L'escalier moderne logé dans la partie sud de l'ancienne courette médiévale donne accès à un niveau d'entresol correspondant à la partie supérieure de la pièce de plain-pied de la tour (fig. 29 et 30). Ce niveau, voûté d'un berceau brisé bordé de deux arcs formerets, fut en effet divisé en deux dans le sens de la hauteur, pour homogénéiser les niveaux de plafond dans la boulangerie, permettant par ailleurs d'évacuer dans la partie supérieure la chaleur du four (fig. 30 P et 31). Cette pièce prenait le jour par une fente percée au nord vers la parcelle voisine et par une fenêtre, ouverte plus haut, donnant sur la cour[48]. C'est aussi à ce niveau d'entresol qu'apparaît la porte d'accès à la tourelle de l'escalier en vis accolé à la tour : il faut donc imaginer un système d'escaliers et de galeries accrochés aux façades de la cour pour y accéder.

48. Fenêtre probablement en plein cintre, élargie pour constituer la porte qui donne actuellement accès à ce niveau (cf. fig. 31).

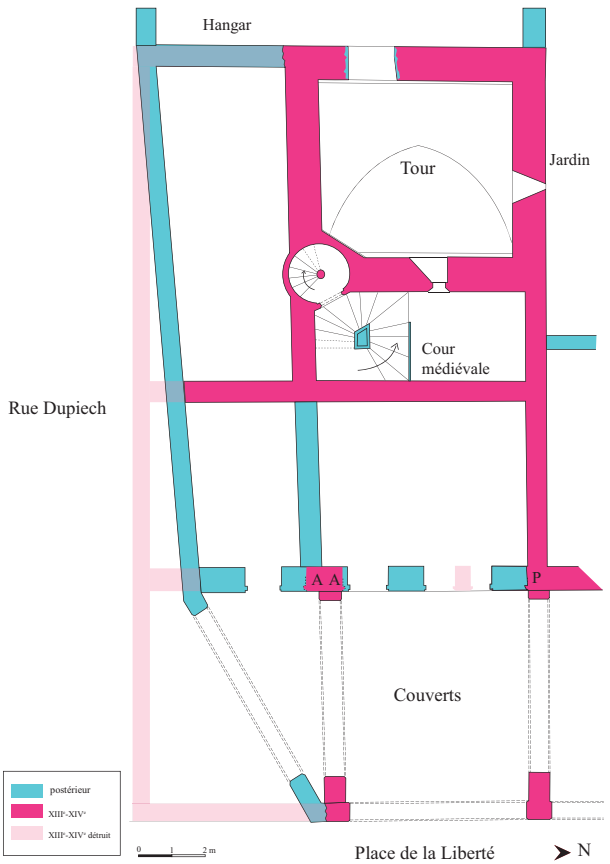

Fig. 29 : Complexe de « la tour du Boulanger » : plan du niveau de l'entresol. *DAO A-L. Napoléone.*

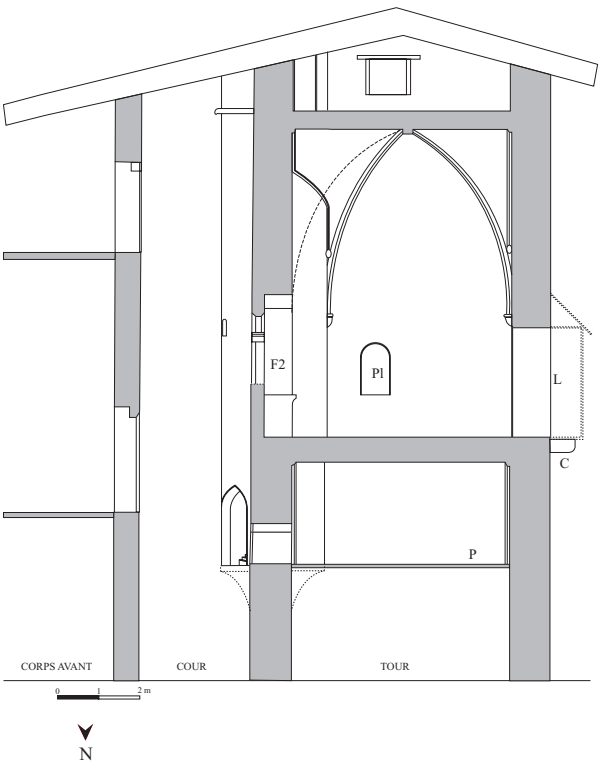

Fig. 30 : Complexe de « la tour du Boulanger » : coupe est-ouest sur la tour. *DAO A-L. Napoléone.*

Fig. 31 : Vue du berceau brisé de la salle du rez-de-chaussée de la tour. *Cl. A-L. Napoléone.*

Le premier étage du corps de bâtiment avant était également accessible à partir de la cour, par la porte P1 (fig. 32) dont les moulures en chanfrein et l'embrasure sont toujours conservées. Ce corps se composait de deux pièces séparées par un mur prolongeant la façade du fond des couverts. On passait de l'une à l'autre par la porte P2 aujourd'hui transformée en placard (fig. 32). La pièce occidentale prenait peut-être le jour sur la cour et/ou sur la rue Dupiech. La seconde pièce, à l'est, est plus vaste et se prolonge jusqu'au-dessus des couverts. Un piédroit d'embrasure d'une fenêtre, visible à l'est, témoigne de la présence d'une seconde fenêtre donnant sur

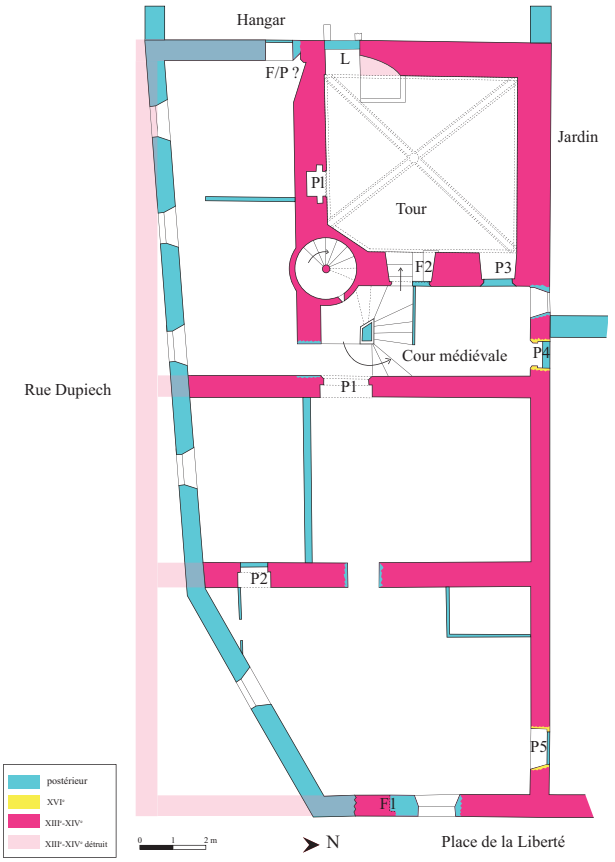

Fig. 32 : Complexe de « la tour du Boulanger » : plan du premier étage. *DAO A-L. Napoléone.*

Fig. 33 : Complexe de « la tour du Boulanger » : ouverture (F/P ?) donnant à l'ouest de la parcelle. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

la place (fig. 32 F1)[49] *;* la reprise du mur sud en a vraisemblablement fait disparaître d'autres. Aucun vestige d'ouverture n'a permis de déterminer comment on accédait au corps de bâtiment latéral (par le bâtiment avant, par la cour *?*). Une ouverture pratiquée dans le mur ouest du corps arrière, tout contre la tour, reste difficile à interpréter *:* s'agit-il d'une porte ou d'une fenêtre ouvrant à l'arrière de l'édifice, ou d'une niche simple abritant des latrines ou un évier[50] (fig. 32 F/P *?* et fig. 33) *?*

Le niveau du sol du premier étage de la tour se trouve un peu au-dessus de celui des corps de bâtiments (fig. 30). On entre aujourd'hui par un passage pratiqué dans la fenêtre F2, mais la porte médiévale se trouve à l'est, sur le même mur, près de l'angle nord, et accessible à partir de la cour (fig. 32 P3). Cette pièce a bénéficié d'un soin particulier et constitue sans aucun doute un lieu d'apparat, réservé dans la partie la plus noble du complexe. Il s'agit en effet d'une salle couverte d'une haute voûte sur croisée d'ogives – dont la clé est sculptée –, qui retombent sur des culots décorés (fig. 34). D'autres culots reçoivent encore la retombée des arcs formerets qui soulignent le tracé brisé des voûtains sur les murs. Ces décors ont été exécutés dans un calcaire à grain fin de couleur claire, tranchant avec l'appareil gris de la maçonnerie et laissant apparaître d'infimes traces de polychromie. La pièce, de plan carré, présente un pan coupé dans l'angle sud-est, qui englobe la saillie de la maçonnerie de la tourelle d'escalier. La porte P3 en arc brisé se prolonge

49. La première étant celle dont un piédroit est visible en façade (cf. fig. 24). On peut supposer qu'il s'agissait de fenêtres géminées semblables à celles de la maison Rodriguez.

50. Cette niche se trouve à côté des latrines situées au premier étage de la tour, l'hypothèse d'un évier ou de latrines paraîtrait séduisante dans la mesure où un aménagement pour recueillir les eaux usées est déjà présent à cet endroit-là.

Fig. 34 : Vue de la croisée d'ogives de la salle du premier étage de la tour. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

Fig. 35 : Vue de la porte et des vestiges de la fenêtre rectangulaire à remplages sur le mur est de la salle du premier étage de la tour. *Cl. A-L. Napoléone.*

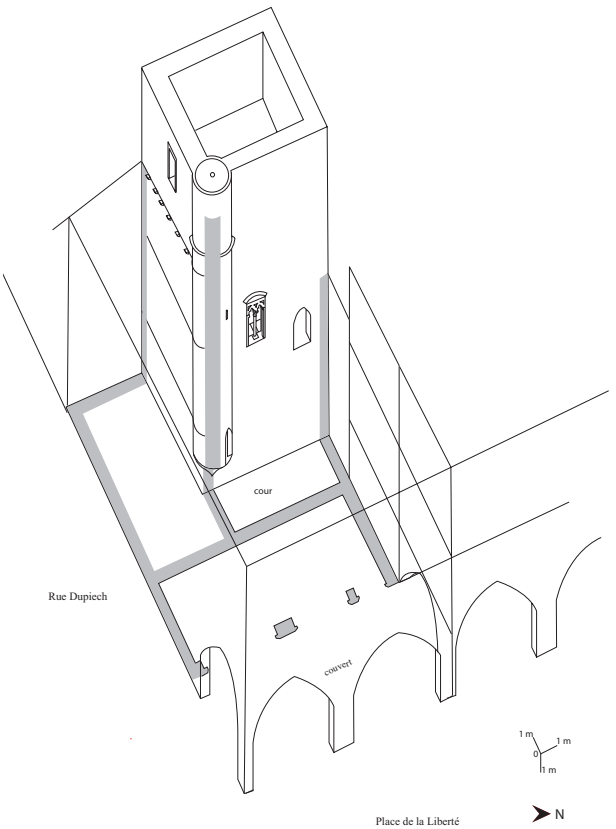

Fig. 36 : Complexe de « la tour du Boulanger » : croquis situant la tour dans la parcelle et restituant les parties manquantes sur la rue Dupiech. *DAO A-L. Napoléone.*

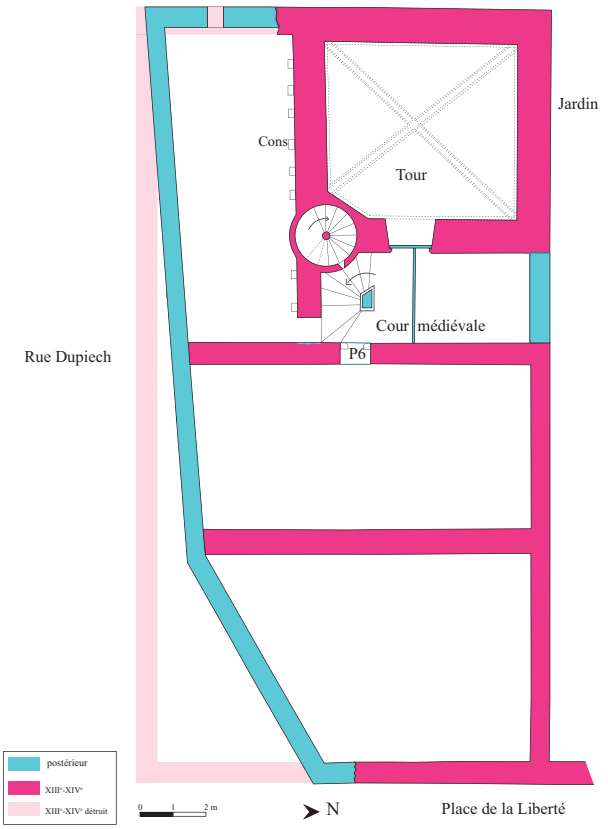

Fig. 37 : Complexe de « la tour du Boulanger » : plan du second étage. *DAO A-L. Napoléone.*

par une profonde embrasure couverte d'un arc segmentaire ; le vantail se refermait donc de l'intérieur (fig. 32 et 35). La belle fenêtre rectangulaire à réseau F2 ouvre entre la porte et la tourelle d'escalier ; elle était équipée de coussièges et prenait le jour dans la cour (fig. 32, 35 et 36). Dans le mur sud, se trouve un placard couvert d'un arc en plein cintre, muni de logettes latérales, qu'il était prévu de fermer par un volet en bois. Enfin, sur le mur ouest avaient été installées des latrines. Celles-ci se présentaient sous la forme d'une logette en encorbellement sur le mur, soutenue par des corbeaux (fig. 30 et 32 L). Cet aménagement induit un système à échappement libre, c'est-à-dire que les matières tombaient, sans être conduites par une canalisation, sur le sol ou dans un trou ; on peut penser qu'elles se déversaient soit dans une venelle, soit dans une partie de la parcelle restée non bâtie.

Pour achever la description de ce niveau, notons les traces de reprises opérées au XVIe siècle (fig. 32, P4 et P5) *;* il s'agit de portes percées dans le mur nord qui trahissent l'adjonction à l'hôtel de la parcelle voisine.

Le second étage des corps de bâtiments, qui se trouve aujourd'hui sous les combles, conserve, lui aussi, peu de vestiges. La porte P6 (fig. 37) qui semble être le principal accès à ce niveau à partir de la cour, est simplement couverte d'un linteau sur coussinets ; elle ouvre sur le corps avant et il est actuellement difficile de savoir si les deux pièces sur lesquelles elle donne étaient utilisées pour l'habitation ou consacrées aux combles. Dans le corps latéral en revanche, une série de consoles implantées sur le mur sud de la tour et l'arrêt de l'arrachement de l'ancienne maçonnerie à l'ouest, indiquent qu'une toiture à une pente prenait appui ici pour couvrir cette partie du bâtiment (fig. 22, 36 et 37 Cons).

Le dernier niveau est celui de la pièce haute de la tour (fig. 39). On y parvient en empruntant l'escalier en vis qui la flanque dans l'angle sud-est, accessible par la porte ouverte au bas de la tourelle, au niveau de l'entresol ; cet escalier dessert exclusivement cet espace sommital. On peut se demander quelle fonction pouvait justifier un tel accès. Bien qu'en

Fig. 38 : Complexe de « la tour du Boulanger » : porte à linteau sur coussinets du corps de bâtiment avant ouvrant sur la cour. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

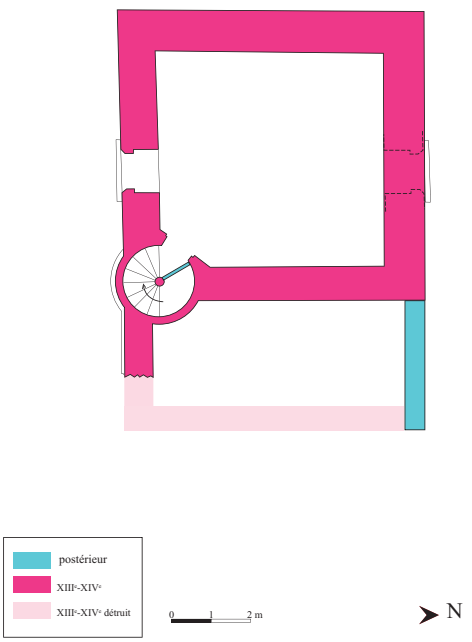

Fig. 39 : Complexe de « la tour du Boulanger » : plan de la pièce sommitale de la tour. *DAO A-L. Napoléone.*

grande partie détruite, la pièce haute peut être restituée avec deux fenêtres se faisant face au nord et au sud. Les vestiges semblent indiquer que ces ouvertures étaient munies d'une feuillure, mais aucune trace de gond n'est aujourd'hui visible. S'agissait-il d'une chambre forte destinée à recevoir des documents et des objets précieux ? S'agissait-il plus simplement d'une pièce aménagée en haut de la tour, largement ouverte comme cela est fréquemment observé sur les tours urbaines, permettant d'admirer la vue, comme à l'hôtel du Viguier à Figeac par exemple ? La construction d'un escalier particulier pour parvenir à cette pièce peut sans doute se justifier par le fait que ce niveau était le seul auquel on ne pouvait accéder à partir des autres corps de bâtiments.

Il reste à évoquer la courette médiévale qui concentrait tout le système de circulation du complexe. Sa surface était particulièrement réduite (2,50 x 6 m environ) et le mur écran qui la clôturait au nord culminait en haut du premier étage[51]. Les escaliers et les galeries qui distribuaient les différents corps de bâtiments à tous les niveaux devaient encombrer cet espace restreint et le rendre particulièrement sombre. C'est pourtant dans cette cour que donnait la belle fenêtre à réseau de la salle du premier étage de la tour.

Les nombreuses têtes sculptées qui ornent les culots de la salle voûtée du premier étage de la tour témoignent du style gothique sans nous apporter de détails significatifs pour la datation (fig. 40). Il en est de même pour l'Agneau pascal sculpté sur la clé de voûte. En effet, le style de ces sculptures, plus grossier que celui des feuillages de la maison Rodriguez, reste difficile à comparer dans le but d'en tirer des indices chronologiques. C'est plutôt la présence d'une fenêtre

51. La liaison de ce mur avec la tour est visible au nord, à partir du jardin de la parcelle voisine (fig. 26).

Fig. 40 : Culot décorant la retombée d'une ogive de la voûte de la salle du premier étage de la tour. *Cl. A-L. Napoléone.*

rectangulaire à réseau dans cette même salle qui peut donner des pistes puisque ce type de baie semble être à la mode dans la région sur une durée assez courte. En effet, il apparaît sur la façade sud du palais de la famille Duèze à Cahors, bâti aux alentours de 1300[52]. C'est cette période que nous retiendrons pour situer la construction de l'hôtel de Castelsagrat, sans doute deux ou trois décennies après celle de la maison Rodriguez.

Programme et art de construire à Castelsagrat aux XIIIe et XIVe siècles

L'aménagement de la place

La place, dont l'aspect de « clef » du plan a été rappelé, est actuellement ceinte de toutes parts par des couverts (fig. 41). Beaucoup ont été repris à diverses époques, et ce jusqu'au XIXe siècle au moins, mais plusieurs maisons conservent des arcades en arcs brisés, de tracés variés, principalement sur la rive nord[53]. Ils appartiennent tous à une expression « gothique », mais ne sauraient avoir tous été construits en même temps, à en juger par leurs profils divers et parfois maladroits. Les plus anciennes de ces arcades paraissent celles qui ont un tracé régulier, avec des arêtes chanfreinées à l'intérieur des cornières comme à l'extérieur (n° 1 et 6, n° 23). Par ailleurs, plusieurs édifices conservent des preuves de leur érection avant les cornières. Ces observations conduisent à formuler une conclusion bien étayée, mais aussi à poser un certain nombre de questions.

Tout d'abord, comme l'avait déjà souligné Gilles Séraphin, il appert qu'à Castelsagrat la mise en place des couverts fut progressive et en général postérieure à celle de la construction des maisons médiévales ; les preuves en sont les coutures lisibles depuis l'extérieur entre certaines façades de maisons et les blocs des couverts (maisons n° 5 - mairie, 14 - maison Rodriguez, et 27) : contre les chaînes d'angle, restées très visibles, sont venues s'adosser les maçonneries des couverts. En outre, la découverte de fenêtres géminées dans les façades sud des maisons des n° 12 et 13, actuellement masquées par des couverts, confirme qu'à l'origine il n'y avait pas de couvert maçonné, du moins masquant les étages, devant ces deux demeures (fig. 42). Par ailleurs, la troublante présence d'un oculus polylobé dans l'écoinçon des deux arcades du n° 23 ne s'expliquerait-elle pas par un remploi, provenant de la façade masquée par le couvert, dès le XIVe siècle ? Ce morceau,

52. Voir Scellès 1999, p. 145-150 pour le palais Duèze et Séraphin 2002, p. 154.

53. Couverts rive ouest : n° 1 (arcade sur la place, devant rez-de-chaussée à porte et arcade), 2 (arcade sur la place totalement restaurée, devant rez-de-chaussée avec vestige d'arc) et 5 (arcades modernes avec couvert plaqué contre une chaîne d'angle et rez-de-chaussée gothiques). Couverts rive nord : n° 6 (2 arcades sur la place, devant rez-de-chaussée à porte - arcade), 7 (arcade sur la place et absence de vestige en rez-de-chaussée), 8-9 (arcade sur la place devant rez-de-chaussée à arcade), 11 (arcade sur la place et absence de vestige en rez-de-chaussée), 12 (arcade moderne sur la place, devant rez-de-chaussée à porte - arcade), 13 (couvert moderne plaqué sur une façade à deux arcades en rez-de-chaussée). Couverts rive est : tous modernes ; le n° 18-19 est le seul de la place bâti en bois. Couverts rive sud : n° 17 (couvert moderne, plaqué sur une façade à chaîne d'angle et mur latéral gothique) et 23 (1 arcade sur la place, avec oculus polylobé, et absence de vestiges au rez-de-chaussée). On ne sait en revanche à quelle structure attribuer les 2 modillons isolés du rez-de-chaussée du n°10.

Fig. 41 : Castelsagrat, place de la Liberté, rives nord et est. *Cl. Ph. Favre.*

jugé esthétique, aurait été replacé de façon visible, selon un parti très rare, le percement de baies dans les arcades étant incongru en termes d'éclairement du couvert[54].

Une seule maison laisse planer un doute quant à la possibilité d'une érection simultanée du couvert et du corps de bâtiment en arrière ; c'est le n° 1, la maison avec la tour, dont les murs – en l'état de l'étude – n'ont pas révélé de césure entre la demeure et le bloc des couverts. En tout état de cause le processus resta encadré et contrôlé par l'autorité publique, car aucun des couverts n'empiéta sur l'alignement prévu pour les rives de la place et ils se bornèrent tous à enjamber la largeur de la rue. Ce caractère est commun à tous les couverts médiévaux des bastides, comme il appert, entre autres, de l'exemple de Villefranche-de-Rouergue[55].

Les questions pendantes concernent l'éventuelle existence d'un premier état des couverts, bâtis en bois. Les informations fournies par l'observation de la place concordent seulement pour indiquer un remplacement progressif d'un état antérieur, mais de celui-ci n'a été retrouvé aucun indice matériel. Les campagnes de constructions de couverts en maçonneries répondraient-elles à une substitution de constructions en pierre à de primitifs couverts en bois ? Le fait est attesté sur les places de bien des localités voisines, telles Auvillar et Lauzerte, où quelques avant-corps en bois sont maintenant isolés parmi des couverts maçonnés, produits de campagnes de construction plus tardives. Cependant, ces exemples datent du XVe siècle, ce qui ne peut donc apporter la preuve de l'existence de couverts en bois aux débuts de Castelsagrat, à la fin du XIIIe siècle. De fait, le bourg ne conserve qu'un seul exemple de couvert en bois, sur la rive est, au n° 18-19 : sa facture est peu typée, mais ne paraît pas pouvoir appartenir à la campagne d'origine ; il est plus vraisemblable que la construction soit contemporaine de l'époque où le bois connut un regain d'intérêt dans la construction, marqué notamment par l'érection des façades en pans de bois du XVe siècle dans la rue Notre-Dame (emprises colorées en rose sur le plan en fig. 6).

54. Autre exemple à Monflanquin (Lot-et-Garonne), place des Arcades (cad. 460).

55. Friedman 2015, p. 196. Étienne Cabrol, *Annales de Villefranche-de-Rouergue*, 1860, p. 137-138 **:** en 1378, il est « …accordé [à deux frères] par les dits consuls au nom de la communauté de construire et bastir devant leur maison, qui estoit sur la place publique, des pilliers pour faire un couvert ».

Fig. 42 : Castelsagrat, 14, place de la Liberté, façade sud, 2e étage, masqué par le couvert : la fenêtre géminée, mutilée, surplombe le plafond du premier étage du corps de couvert. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

Fig. 43 : Monpazier (Dordogne), maison d'angle 37, place des Cornières – 8, rue de la Porte de Campan : il n'y a pas de césure dans la maçonnerie entre le couvert et le corps bâti dans la profondeur. *Cl. J.-D. Salvèque.*

Fig. 44 : Villeneuve d'Aveyron, maison d'angle place des Conques – rue Damié : couture entre le bloc des couverts, à gauche, et la maison originelle, à droite. *Cl. D. Joy.*

Une possibilité ne serait-elle pas que des couverts en bois primitifs aient eu la forme de galeries recouvrant la rue seulement au niveau des rez-de-chaussée, sans masquer les étages. C'est la conclusion que proposa naguère Jean Ducasse, dans un article des plus informés : sa pl. VI donne une restitution graphique de ces galeries à *ambans*, construites en avant des maisons[56].

Les deux processus, mise en place postérieure des couverts, ou simultanément avec le corps de logis en arrière, ont manifestement existé dès le XIIIe siècle. L'appartenance du couvert à un programme homogène se remarque en particulier, de façon indubitable et à plusieurs reprises, dans la bastide de Monpazier (Dordogne)[57] (fig. 43). Ce processus semble cependant, en l'état des observations, ne concerner qu'une minorité de sites[58]. En revanche, la mise en place ultérieure des couverts est manifeste à Casseneuil et Monflanquin (Lot-et-Garonne), à Saint-Macaire (Gironde)[59] ou à Villeneuve-d'Aveyron (fig. 44)[60].

On notera enfin que, dans aucune des maisons de la place, il n'y a trace d'un dispositif, mis en lumière dans plusieurs bastides, qui permettait une desserte autonome de l'espace au-dessus du couvert : un escalier extérieur le rendait indépendant du corps de bâtiment en arrière du couvert[61]. Cette configuration est un indice fort de la non-appartenance du couvert au programme originel, parfois matérialisée sur les plans cadastraux par l'affectation de numéros de parcelles différents pour le couvert et pour la maison en arrière[62].

Demeures polyvalentes et demeure avec tour

Les programmes des maisons les mieux conservées, c'est-à-dire avec des éléments fonctionnels articulant l'ordonnance de leurs façades et, si possible, avec les équipements des intérieurs, renvoient pour la plupart au programme de *la maison polyvalente*. Celle-ci organisait prioritairement les espaces du rez-de-chaussée en fonction des activités économiques – ici manifestement commerciales autour de la place ; les équipements nécessaires à la production de vin,

---

56. Ducasse 1960, n° 98, p. 99, pl. VI.

57. Monpazier, couverts solidaires d'emblée du corps de logis postérieur dans les angles de la place : n° 9 et 27, place des Cornières / rue Porte de Campan et n° 27-29, place des Cornières / rue Notre-Dame.

58. Garrigou Grandchamp 1998, p. 56-57 : le phénomène est moins rare en Périgord. Outre Monpazier, on le constate à Beaumont-du-Périgord, Eymet, Molières et peut-être Villefranche-du-Périgord. Autre exemple à Villeneuve-sur-Lot, dans la maison à l'angle de la place Lafayette (ex. place des Cornières) et de la rue des Élus.

59. Ducasse 1960, n° 97, p. 76, pl. III.

60. L'observation à l'échelle du grand Sud-Ouest tend à établir que la construction ultérieure des couverts maçonnés fut bien la pratique la plus répandue : Ducasse 1960, n° 97, p. 77 et sq. (chartes autorisant explicitement la construction de couverts devant les maisons) et Higounet 1992, p. 59-60 ; ces deux auteurs établissent aussi de façon convaincante l'appartenance au domaine public du sol des couverts, en dépit des doutes qui se sont élevés à ce propos après la Révolution : Ducasse 1969, n° 98, p. 103-107. Confirmation récente dans Faravel 2015, p. 220-221 : l'entretien du sol des couverts est à la charge de la commune.

61. Cette dissociation se remarque à Molières et Villefranche-du-Périgord (Dordogne), Monflanquin et Villeréal (Lot-et-Garonne). Garrigou Grandchamp 1998, p. 57 et Faravel 2015, p. 222.

62. Faravel 2015, p. 220.

Fig. 45 : Castelsagrat, maison 6, rue Alphonse de Poitiers : le haut rez-de-chaussée se développait jusqu'à l'avant-dernière assise, sous les *oculi* quadrilobés. *Cl. J.-D. Salvèque.*

Fig. 46 : Castelsagrat, maison 3-5, rue Alphonse de Poitiers, pièce ouest : grande armoire murale, près d'une porte (murée), avec rainures pour un rayon en bois (X) et impostes pour soutenir une étagère (Y). *Cl. Kl. Freckmann.*

dont l'importance a été soulignée, n'ont en effet pas laissé de trace dans les constructions. Cette orientation des niveaux de plain-pied avec l'espace public vers les activités d'échanges se matérialise tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Dans les rez-de-chaussée la caractéristique est l'absence totale des équipements nécessaires à la vie domestique, installations de l'eau, du rangement et du feu. À l'extérieur, les percements sur la rue consistent toujours en arcades, dans des rez-de-chaussée d'une grande hauteur dans œuvre, parfois si grande qu'elle laisse supposer que des mezzanines en bois pouvaient y être installées de façon à augmenter la capacité de stockage (6, rue Alphonse de Poitiers)[63] (fig. 45). Pour les maisons avec couverts les possibilités de mise en place d'installations commerciales étaient démultipliées, des bancs pouvant être placés sous les cornières.

L'autre trait constitutif du programme de maison polyvalente est l'organisation des espaces des étages pour la vie domestique, sous tous ses aspects, activités répétitives du quotidien (séjour, alimentation, couchage), de la sociabilité (réception, fête) et de l'économie (production domestique et stockage). On y trouve à cet effet, outre le mobilier en bois qui a disparu, tout un mobilier en pierre, intégré dans l'enveloppe maçonnée. Les modifications subies par la plupart des maisons ont néanmoins été telles qu'il ne s'en trouve pas une offrant encore toute la gamme des installations nécessaires à la vie du foyer.

La maison 3-5, rue Alphonse de Poitiers est en la matière la mieux pourvue. Elle renferme les vestiges de deux des trois cheminées repérées dans la bastide, l'une adossée au mur pignon qui la sépare du n° 1, l'autre au revers de la façade sur rue, entre les deux fenêtres (plus proche de celle de droite / est) ; au-dessus de contrecœurs peu profonds, les hottes pyramidales, disparues, étaient bâties en matériaux légers et portées par des corbeaux en pierre[64]. Une grande armoire

63. Un tel dispositif a été matériellement reconnu à Cahors : Scellès 1999, p. 130.

64. En revanche, la hotte pyramidale de la cheminée adossée au revers de la façade sud de la maison 13, place de la Liberté, entre les deux fenêtres géminées, reposait sur des consoles en bois.

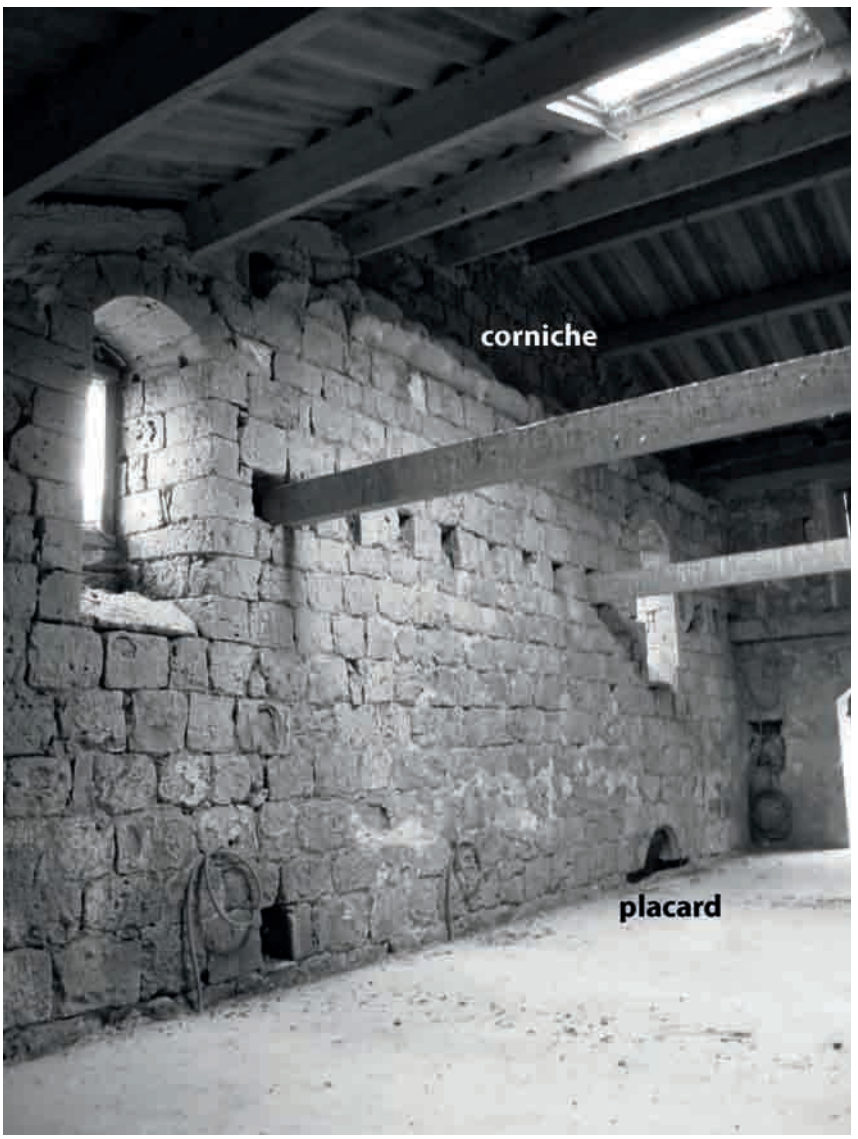

Fig. 47 : Castelsagrat, maison 3-5, rue Alphonse de Poitiers, pièce est, recoupée par une dalle de béton : dans le pignon sud, à gauche, arc d'un placard mural, deux fenêtres hautes et corniche du plafond originel. *Cl. Kl. Freckmann.*

murale, pourvue de deux rayons, est installée dans le mur postérieur, non loin de la porte qui donnait accès à l'étage depuis la cour (fig. 46). Un placard mural rectangulaire prend place à gauche / sud de la cheminée du pignon ; d'autres placards, ceux-ci couverts d'arcs en plein cintre, sont aménagés dans le mur pignon est ; tous les placards (mais non l'armoire), sont pourvus de feuillures indiquant qu'ils étaient clos par un huis. Cette duplication des cheminées et des organes de rangement laisse entendre que le vaste espace de l'étage de cette demeure au plan oblong était divisé en deux pièces par une cloison. Elles étaient très hautes dans œuvre comme l'indique l'existence de fenêtres barlongues placées haut dans le pignon sud et pourvues d'appuis talutés (fig. 47) : l'éclairement était donc important dans la pièce sud, qui bénéficiait d'une fenêtre géminée sur la rue, ouvrant à l'est, et de deux baies au sud. Au-dessus de ces dernières régnait une corniche, qui signale l'existence probable à l'origine d'un plafond les isolant des combles.

La maison 13, place de la Liberté était elle aussi équipée au premier étage d'un placard dans le mur gouttereau ouest et d'un lavabo-évier dans une grande niche sous arc brisé, flanqué d'une niche carrée, dans le mur pignon nord. À mi hauteur, entre le rez-de-chaussée et l'étage, étaient installées des latrines dans le mur de refend, ce qui impliquait l'existence d'un conduit menant à une fosse dans l'angle nord-ouest (non identifiés). Les embrasures des fenêtres géminées y étaient en outre pourvues de paires de coussièges. Coussièges et placard mural sont également présents à l'étage de la tour, avec des latrines d'un type différent : leur logette, disparue, était en encorbellement au-dessus du vide.

C'est aussi dans les étages que les pièces étaient mises en valeur par des décors, communément absents des rez-de-chaussée. Cependant, si la sculpture monumentale est présente à Castelsagrat, on n'y a repéré aucun enduit peint, ni plafonds ou charpentes décorés.

L'autre programme identifié à Castelsagrat est beaucoup plus inattendu dans une bastide, type de ville neuve réputée pour un allotissement du sol très égalitaire. Il s'agit de la présence d'une ***maison à tour,*** soit un haut bâtiment de plan carré associé à deux corps de logis qui constituent ensemble une sorte de vaste hôtel. Ce programme d'habitat

privilégié, associant une fonction résidentielle développée, affirmée par la présence d'une tour, avec l'exercice probable des activités d'échanges pratiquées sur la place, est à ce jour un *unicum* dans les bastides. Certes, l'association résidence-commerce est bien attestée dans toutes sortes de grandes maisons patriciennes, à Salignac-Eyvigues et Sarlat (Dordogne), ou à Cahors, Figeac, Gourdon et Martel (Lot) : dans cette dernière ville la vaste demeure dite « La Raymondie » offre le parangon d'un édifice de la taille d'un palais qui a multiplié les arcades de boutiques, autrefois protégées par des auvents, ajourant deux de ses faces, sur la place et une grande rue.

Cependant il n'est pas d'autre exemple connu, à ce jour, de tour incorporée dans une grande résidence donnant sur la place d'une bastide. Pour autant, au moins trois bastides attestent également de l'existence de demeures privilégiées, avec tour, à proximité de leur place centrale (fig. 48, a, b, c plans des bastides).

C'est à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) que la proximité entre la tour et la place est la plus grande, mais l'édifice est une grande maison-tour isolée en cœur d'îlot, qui n'a pas de lien direct avec une maison de la place (fig. 49) ; la configuration originelle de la propriété dans laquelle elle était incluse est cependant inconnue. Son aménagement intérieur manifeste sa vocation principalement résidentielle (fig. 50 plans).

À Mirande (Gers), la Tour de Rohan est elle aussi une haute maison-tour, actuellement isolée en cœur d'îlot, qui domine le paysage urbain et se pare de belles fenêtres géminées (fig. 51). Elle s'élève néanmoins à plus grande distance de la place centrale et l'on ignore si elle était à l'origine accostée d'un logis.

Monpazier (Dordogne) offre encore une autre configuration. La maison-tour affronte une des rues qui donnait sur la place et n'est donc pas en retrait au sein d'un îlot (fig. 52). Elle présente une parenté avec la maison à tour de Castelsagrat en ce qu'elle est incluse dans un ensemble comportant deux autres corps de logis, constituant donc avec eux un autre exemple d'une sorte d'hôtel (fig. 53)[65]. Par ailleurs la fonction résidentielle, affirmée par les belles fenêtres en façade, va de pair avec l'évidement du rez-de-chaussée par des arcades.

Comment interpréter la présence de ces maisons avec tours dans des bastides ? Gilles Séraphin, a déjà attiré l'attention sur la présence de la « maison seigneuriale » dans les bastides, mais en donnant surtout des exemples de constructions conservées datant de la fin du Moyen Âge[66]. Maurice Scellès a identifié en Rouergue, à Saint-Affrique et à Villeneuve d'Aveyron, deux situations où l'érection d'une tour comtale sur la place principale du bourg semble avoir accompagné l'opération d'aménagement de cette place ; ces évènements pourraient être mis en relation avec la ré-affirmation par Raymond VII de ses doits, recouvrés en 1231. Charles Higounet avait quant à lui souligné combien les emplacements sur la place étaient prestigieux et combien la possession d'une grande maison sur une de ses rives était un signe fort de distinction sociale[67]. Ces réflexions nous incitent à proposer d'identifier le commanditaire de la construction de la maison avec tour comme un des puissants qui avaient des intérêts dans la bastide au moment de sa fondation, sans que nous puissions préciser ni son identité, ni sa fonction. Il s'agissait néanmoins plus probablement d'un agent du pouvoir (le bayle ?) que du seigneur éminent, car un château, attesté en 1346, mais dont plus rien ne subsiste, aurait occupé l'angle nord-ouest de la bastide[68]. Il est notable que l'Agneau pascal de la clef de voûte se retrouve sur une des clefs de voûte de la grande salle de la Sénéchaussée, à Lauzerte[69]. La présence de l'Agneau a une importance symbolique indubitable, qui reste incertaine dans l'architecture civile, mais pourrait se rapporter au symbolisme du pouvoir[70].

On notera enfin que la présence d'arcades, ce qui est le cas de la maison avec tour, ne peut être automatiquement interprétée comme le signe d'une activité marchande. Il suffit d'observer des documents telle la fresque des *Effets du bon gouvernement*, peinte dans le Palazzo pubblico de Sienne par Ambrogio Lorenzetti, pour percevoir la vocation quasi polysémique de l'arcade : elle pouvait tout aussi bien donner accès aux *obradors* et boutiques, qu'accueillir des

---

65. Garrigou Grandchamp 1998, p. 59-61.

66. Séraphin *et alii* 1988, p. 96.

67. Higounet 1992, p. 62 : réservation explicite par des seigneurs pariagiers à Tournay et Castillonès. Friedman 2015, p. 196 **:** jouir d'un couvert sur la place était conçu dans toute l'Europe comme un grand avantage social et économique et les maisons y étaient pour la plupart aux mains des familles les plus opulentes, à Libourne, comme à Münster (RFA) ou Cherasco (Piémont). Le même phénomène est mis en évidence jusqu'à Breslau/Wroclaw et Cracovie : cf. *Breslau und Krakau im Hoch- und Spätmittelalter. Stadtgestalt – Wohnraum – Lenebensstil,* Eduard Mühle (dir.), *Böhlau Verlag*, Cologne, 2014.

68. Cf. le dossier en ligne établi par Maurice Scellès, sur le site du Service de la connaissance du patrimoine de la Région.

69. P. Garrigou Grandchamp, « Lauzerte, un castelnau des XIIe-XIIIe siècles. », *Congrès archéologique de France,* 170e session, *Tarn-et-Garonne*, 2014, p. 253-268, ici p. 263-265.

70. Il s'agit ici de l'Agneau vainqueur et non plus de l'Agneau victime égorgée. Il serait alors un symbole de la force guerrière au service du Bien, revêtant les attributs du trône, de la puissance et de la royauté. Allusion à l'exercice d'un pouvoir éclairé et équitable promis par le comte ?

Fig. 48a : Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) : plan de la bastide, avec maison tour, dite « des Prêtres » (en rouge), au nord de l'église (en bleu) et en retrait de la place. *Fond de plan S. Faravel ; DAO P. Garrigou Grandchamp.*

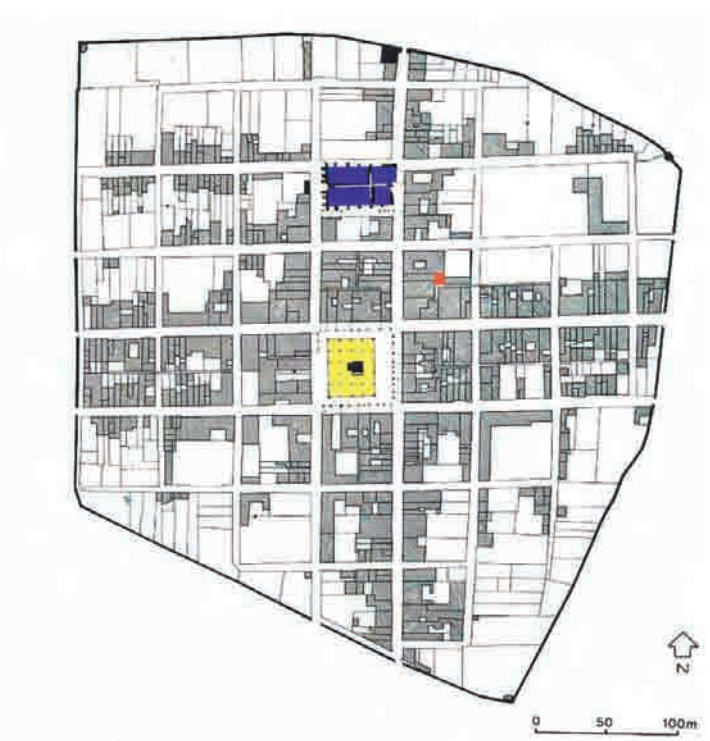

Fig. 48b : Mirande (Gers) : plan de la bastide, avec maison tour, dite « de Rohan » (en rouge), au sud-est de l'église (en bleu), dans un îlot près de la place. *Fond de plan G. Séraphin ; DAO P. Garrigou Grandchamp.*

Fig. 48c : Monpazier (Dordogne) : plan de la bastide, avec demeure à tour, dite « du Chapitre » (en rouge), au nord-ouest de l'église (en bleu), en rive d'îlot au nord de la place.
Fond de plan et DAO P. Garrigou Grandchamp.

Fig. 49 : Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) : vue aérienne de la maison tour, dite « des Prêtres », en cœur d'îlot.
Coll. P. Garrigou Grandchamp.

activités publiques ou juridiques, à l'image des *portici* des grandes demeures de Gênes ou de nombreuses maisons de la Provence orientale, dites *domus cum porticu*[71]. Si notre hypothèse d'identification de la maison avec tour comme maison d'un puissant était avérée, ses couverts seraient alors à lire également comme une sorte de loge, à fonction partiellement publique, outre son rôle manifeste de passage à vocation commerciale marquée.

L'art de construire dans l'architecture domestique

Les demeures des rives de la place et aussi celles de la rue Alphonse de Poitiers sont mitoyennes. Elles partagent un mur, qui sert de refend, et les pans de leur toiture sont orientés vers la voie publique et vers l'arrière : les façades sont à goutterot et non à pignon sur rue et il n'y a pas d'entremis entre elles[72]. Toutes sont des maisons blocs, à un corps de logis et sans cour intérieure, sauf pour la maison avec tour, qui articule trois corps autour d'une étroite courette. Elles comptent entre un et deux étages, mais aucune des toitures ne semble d'origine tant elles sont fréquemment dérasées[73].

---

71. P. Garrigou Grandchamp, J.-Cl. Poteur, « Grasse du XIIe au XVe siècles. Morphogenèse et architecture domestique », *Congrès archéologique de France*, 168e session, Alpes maritimes, 2010, p. 35-58 (ici p. 53).

72. Le terme d'entremis, parfois remplacé par andronne, est cité par Pierre Deffontaines (Deffontaines 2000, p. 147).

73. Corps de bâtiment à deux étages, tous dérasés : 1 (tour), 12 et 13, place de la Liberté.

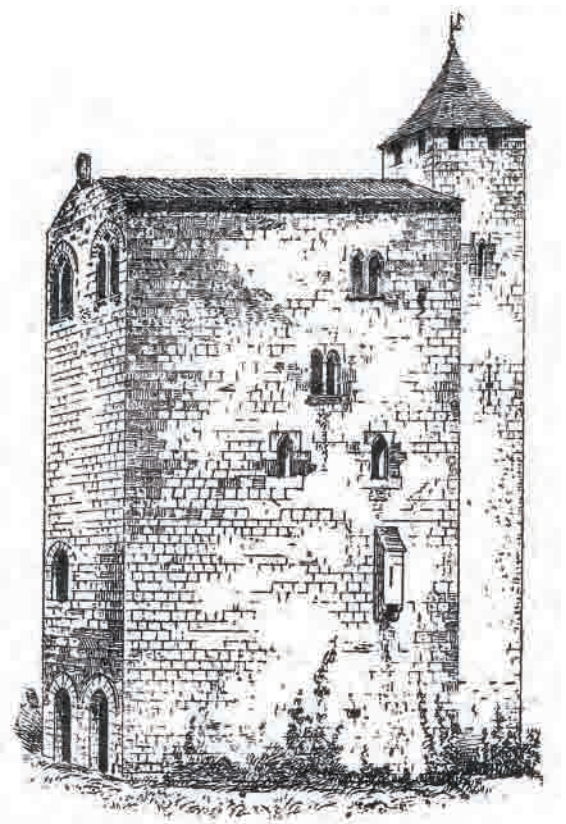

Fig. 51 : Mirande (Gers) : maison tour, dite « de Rohan ».
Cl. Florent Pécassou, Wikimedia Commons.

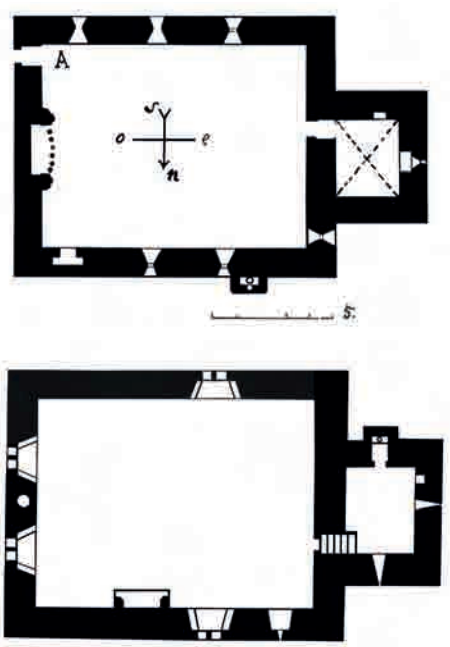

Fig. 50 : Sainte-Foy-la-Grande (Gironde) : maison tour, dite « des Prêtres » ; a. élévation ; b. plan du 1er étage ; c. plan du 4e étage.
Dessins Léo Drouyn dans La Guyenne militaire*, 1865.*

Fig. 52 : Monpazier (Dordogne), rue Notre-Dame : demeure à tour, dite « du Chapitre » ; le corps de logis à sa droite appartient au complexe. *Cl. P. Garrigou Grandchamp.*

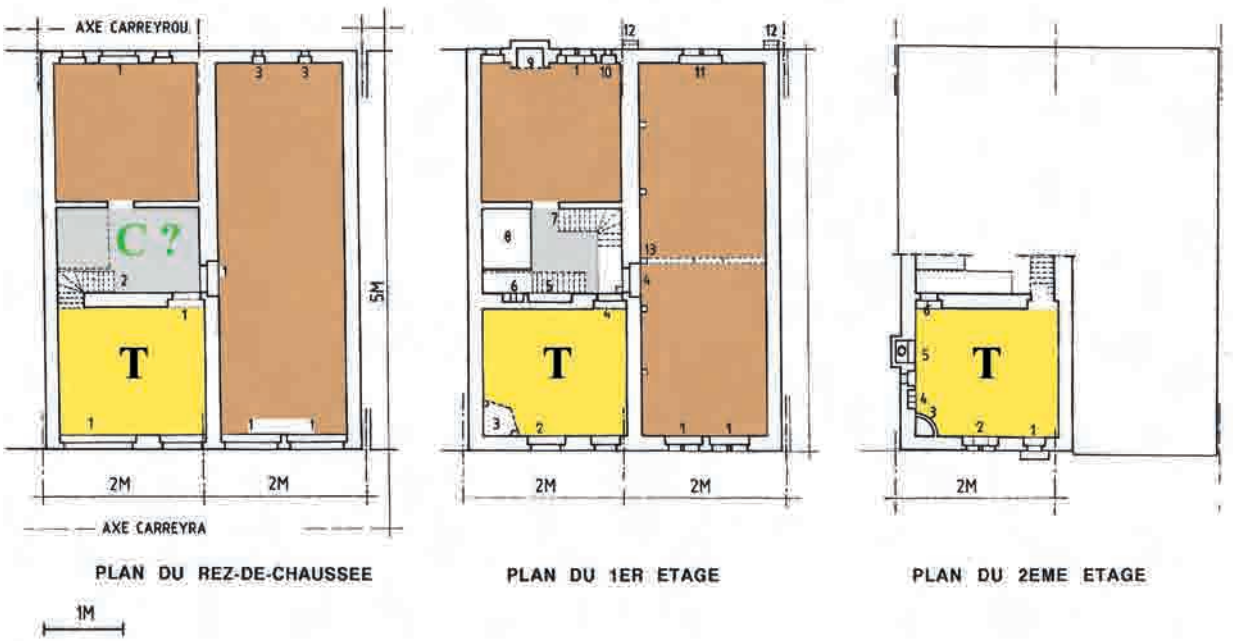

Fig. 53 : Monpazier (Dordogne), rue Notre-Dame : demeure à tour, dite « du Chapitre » ; plans des trois niveaux ; les corps de logis sont en brun (latrines au 1er étage, en 0) ; la tour en jaune : cheminée (3) au 1er étage et latrines (5) au 2e. *Fonds de plan D. Drijski, DAO P. Garrigou Grandchamp.*

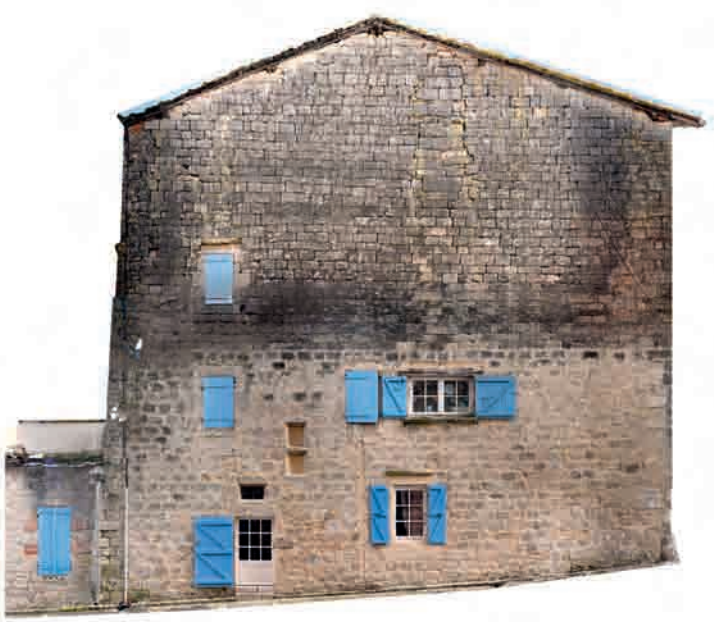

Fig. 54 : Castelsagrat, maison 1, rue Alphonse de Poitiers, pignon ouest, appareil en pierres de taille. *Orthophoto. B. Lefebvre.*

Il n'y a pas de cave, mais parfois des espaces partiellement enterrés, du fait de la déclivité du terrain, comme à l'arrière de la maison 13, place de la Liberté.

Toutes les maisons et les murs d'enveloppe isolés les plus anciens repérés à Castelsagrat sont construits en bonne maçonnerie de pierre de taille de moyen appareil. Les parements sont constitués de pierres épannelées et à peu près équarries, soigneusement assisées, assemblées avec des joints de faible épaisseur ; le mur pignon occidental de la maison 1, rue Alphonse de Poitiers en donne un exemple très parlant, surtout dans la partie supérieure qui n'a pas été rejointoyée, comme le fut récemment le bas (fig. 54). La taille n'est affinée que pour les encadrements des percements, dont les faces sont alors dressées soigneusement, à la gradine (fig. 8). Les niveaux sont normalement plafonnés, la voûte n'apparaissant que dans les deux premiers niveaux de la tour.

Il y a peu de refends à l'intérieur de ces maisons : le plus souvent seul le mur à l'aplomb du rez-de-chaussée sous le portique constitue un refend maçonné, les autres partitions devant être construites en pans de bois. Les deux grandes maisons ayant fait l'objet d'une monographie présentent néanmoins un ou plusieurs refend(s) supplémentaire(s) du fait de leurs grandes dimensions. La restitution des

Fig. 55 : Castelsagrat, maisons 1 et 3-5, rue Alphonse de Poitiers, façades sud : le cordon régnant sépare le très haut rez-de-chaussée de l'étage, lui-même haut dans oeuvre sous un plafond (cf. fig. 47). Deux arcades ouvraient au rez-de-chaussée du n° 3-5 et une (entre les deux portes) au n° 1. Les deux fenêtres géminées de l'étage du n° 3-5 ont été reprises au XVe siècle et récemment mutilées, lors de l'insertion de la dalle de béton qui recoupe l'étage. *Orthophoto. B. Lefebvre.*

distributions est donc très conjecturale, bien que la pièce en façade principale, souvent éclairée par plusieurs fenêtres géminées, puisse être un candidat plausible pour la salle. Quant à la desserte des étages, seule la tour est dotée d'une vis en pierre partiellement hors œuvre. La maison 3-5, rue Alphonse de Poitiers présente une grande porte à l'étage en façade postérieure : cet accès devait être desservi par un escalier extérieur, sans doute en bois, comme les escaliers intérieurs des autres maisons, qui n'ont laissé aucune trace visible.

Les couvrements des baies et des grandes niches accueillant des équipements sont principalement des arcs, au tracé brisé régulier. Leur mise en œuvre se différencie selon leur mode de fermeture. Les arcs des portes et des fenêtres géminées, normalement closes par des huisseries battant dans les embrasures, sont constitués de longs claveaux minces, de l'épaisseur du tableau, tandis qu'une arrière-voussure est bandée sur le reste de la profondeur du mur. En revanche les arcades sont bâties avec des claveaux traversants, posés à plat sur le cintre lors du montage ; il n'y a pas d'arrière-voussure et leur mode de clôture est incertain, car il n'a pas été retrouvé de gonds, ni de crapaudines sur la face interne des murs, et pas plus de saignée sur la tranche de l'arcade, permettant d'insérer des pièces de bois. Les claveaux sont également posés à plat dans les arcs couvrant les placards et les armoires murales

L'ordonnance des façades se conforme aux partis dominants en Quercy. Il n'y a pas de recherche systématique de symétrie, mais certaines façades n'en sont pas dépourvues, telle celle du n° 13 qui regardait la place avant d'être masquée par le couvert. Les percements des rez-de-chaussée répondaient en revanche sur la place à un parti modulaire répétitif, porte-arcade, encore largement conservé sur les rives ouest et nord. Des cordons d'appui régnants dessinent de fermes horizontales, mais sur les façades principales seulement (fig. 55) ; la comparaison des faces sud et est du même n° 13 est parlante à cet égard. Les saillies se limitent à ces cordons et aux impostes des fenêtres, enrichis de sculptures. L'avancée des toits devait à l'origine dessiner plus vigoureusement les silhouettes. L'animation de ces façades assez plates tient donc avant tout au dialogue des pleins et des vides, qui ponctue d'accents puissants les demeures à couverts, où les arcades ouvrent des bouches d'ombre, surtout par grand soleil.

Au total, le corpus de maisons des XIIIe-XIVe siècles conservées à Castelsagrat s'est avéré suffisamment étoffé pour permettre de caractériser la constitution d'un tissu urbain de bastide, dès le premier demi-siècle suivant sa fondation,

et l'art de construire en Bas-Quercy, appliqué à l'habitat d'une petite agglomération prospère. Les deux monographies illustrent deux typologies répondant à des programmes originaux de demeures à programme polyvalent, mais avec une dimension ostentatoire, et peut-être publique, très affirmée dans la maison avec tour. Désormais, la petite bastide de Castelsagrat peut être considérée comme un site de première importance pour la connaissance de l'habitat médiéval urbain en Quercy avant la guerre de Cent ans

Annexe

Données chiffrées sur les dimensions et les surfaces des maisons de Castelsagrat

Les longueurs (L) et largeurs (la) sont données hors œuvre et les hauteurs (H) dans œuvre.

	« maison Fernandez » 13, place de la Liberté (cad. 313)	Commentaires
L totale conservée	18,5 m	Jusqu'au jour en fente situé au ras du sol, rue de Plombis.
la	8,35 m	En supposant que le mur mitoyen ouest ait la même épaisseur que son symétrique à l'est.
Pièce avant : L x la	**12,80 x 8,35 m**	
H du rez-de-chaussée	4,60 m environ	Il nous manque les épaisseurs des solives et des poutres qui les soutiennent.
H du 1er étage	6,50 m environ	Il nous manque l'épaisseur du plancher et celle des solives du plafond.
H cave	2,20 m environ	Il nous manque le niveau du sol d'origine ; la limite supérieure est donnée par le seuil des latrines.
H entresol	3 m environ	Le niveau du plancher est donné par le seuil des latrines et celui du plafond par la partie supérieure des corbeaux ; il faut cependant ajouter quelques dizaines de cm pour l'épaisseur des solives et des poutres qui les soutiennent.
Surfaces		
+ rez-de-chaussée : pièce avant	34 m² environ	
cave	41 m² environ	
entresol	41 m² environ	
pièce arrière (estimation ?)	au moins 40 m²	
+ 1er étage : pièce avant	77 m² environ	
pièce arrière (estimation ?)	au moins 40 m²	
+ 2e étage : pièce avant	77 m² environ	
+ **surface totale disponible,** sans couverts	**au moins 350 m²**	

	L'hôtel de « la tour du boulanger » 1, place de la Liberté (cad. 51)	Commentaires
L totale	22,75 m	
la totale conservée / restituable	12,20 m environ	
Corps avant (entre place et cour)		
+ rez-de-chaussée : L x la	12,20 x 6,20 m environ	
+ étages (couvert inclus) : L x la	12,20 x 12,90 m environ	Dimensions du couvert : 6,70 m de profondeur.
Corps latéral / Est		
+ rez-de-chaussée : L x la, résiduelle	10,50 x 5,50 m environ	
+ étages : L x la, résiduelle	10,50 x 5,50 m environ	
Cour : L x la	7,50 x 4,20 environ	
Tour		
+ L x la	7,20 x 7,60 m environ	
+ H du rez-de-chaussée	5,20 m environ	
+ H du 1er étage	7,20 m environ	
+ H du 2e étage, résiduelle	1,10 m environ	Hauteur conservée des murs au-dessus du plancher.
Surfaces		
*** corps avant (entre place et cour)**		
+ rez-de-chaussée	52,8 m² environ	Sans les couverts qui ont une surface de 78 m².
+ 1er étage :	129,25 m² environ	Comprenant en plus l'espace situé au-dessus des couverts.
+ 2e étage :	129,25 m² environ	Comprenant aussi l'espace situé au-dessus des couverts.
*** corps latéral / Est** (restitutions)	38,64 m² environ	À tous les étages.
*** tour :**	29 m² environ au r-d-ch.	Même surface au premier et 31 m² environ au second étage.
*** surface totale disponible,** avec les couverts	**440 m² environ**	Dont 2 x 78 m² au-dessus des couverts aux premier et second étages.

Bibliographie

Albe 1911 : Albe (chanoine Edmond), « Les suites du traité de Paris de 1259 pour le Quercy », *Annales du Midi*, t. 23, n° 92, 1911, p. 472-491.

Coste 2006a : Coste (Michel), *Les bastides, fondations médiévales pseudo-urbaines du bassin aquitain et les exportations de vins gascons*, 2006 (12 p. ; en ligne).

Coste 2006b : Coste (Michel), *Afin de planter des vignes... - Essai sur la floraison des bastides & autres petites villes médiévales du bassin aquitain (XIIIe-XIVe siècles)*, Toulouse, Presses universitaires de Toulouse – Le Mirail, 2006.

Deffontaines 1932, 2000 : Deffontaines (Pierre), *Les hommes et leurs travaux dans les pays de la Moyenne Garonne (Agenais, Bas-Quercy),* Lille, 1932 (réédition Librairie Quesseveur, Agen, 2000).

Dossat 1965 : Dossat (Yves), « Les chartes de coutumes d'Alphonse de Poitiers du type de Castelsagrat et la charte de Novilla (janvier 1270) », *Annales du Midi*, t. 77, n° 71, 1965, p. 21-30.

Ducasse 1960 : Ducasse (Jean), « Des ambans ou auvans, rues couvertes des bastides », *Revue historique et archéologique du Libournais*, t. XXVIII, 1960, n° 97, p. 65-80 et n° 98, p. 89-110.

Faravel 2015 : Faravel (Sylvie), « Les "couverts" ou "arcades" dans les bastides du Sud-Ouest de la France », dans *Il portici di Bologna nel contesto europeo*, a cura di Francesca Bocchi & Rosa Smurra, Bologne, Luca Sossella Ed., 2015, p. 211-224.

Fournier & Guébin 1959 : Fournier (Pierre-Fançois), Guébin (Pascal), *Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers* : *arrêts de son parlement tenu à Toulouse et textes annexes (1249-1271)*, *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, Paris, Imprimerie nationale, 1959.

Friedman 2015 : Friedman (David), « Couvert, Laube, Portico and the Urban Systems of Medieval Founded Towns », dans *I portici di Bologna nel contesto europeo*, a cura di Francesca Bocchi & Rosa Smurra, Bologne, Luca Sossella Edizioni, 2015, p. 187-197.

Garrigou Grandchamp 1998 : Garrigou Grandchamp (Pierre), « L'architecture domestique des bastides périgourdines aux XIIIe et XIVe siècles », *Congrès archéologique de France, Périgord,* 1998, p. 47-72.

Garrigou Grandchamp 2014 : Garrigou Grandchamp (Pierre), « Saint-Antonin, maisons des XIIIe et XIVe siècles », *Congrès archéologique de France, Tarn-et-Garonne,* 2014, p. 447-471.

Gayne 1978 : Gayne (chanoine Pierre), « Castelsagrat », dans *Dictionnaire des paroisses du diocèse de Montauban,* Éditions de l'association Montmurat – Montauriol, Montauban, 1978, p. 32-33.

Higounet 1982, 1992 : Higounet (Charles), « La place dans les bastides médiévales », dans *« Plazas » et sociabilité en Europe et Amérique latine*, Publications de la Casa de Velázquez, Paris, De Boccard, 1982, p. 119-129 (rééd. dans, *Villes, sociétés et économies médiévales*, Talence, 1992, p. 51-63).

***Indicateur* 1987** : *Bas-Quercy. Indicateur du Patrimoine Architectural, Région Midi-Pyrénées, Département du Tarn-et-Garonne, Inventaire général*, 1987.

Méras 1968 : Méras (Mathieu), « L'architecture d'une bastide du XIIIe siècle : Castelsagrat », *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. 94, 1968, p. 25-29.

Moulencq 1879-1894, 1991 : Moulencq (François), *Documents historiques sur le Tarn-et-Garonne*, t. III, 1879-1894, p. 201-212 (réédition, Res Universis, 1991).

Passerat 1994 : Passerat (abbé Georges), « La fondation des bastides de Castelsagrat et de Montjoi », *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonn*e, t. 119, 1994, p. 223-233.

Pétrowiste 2007 : Pétrowiste (Judicaël), *Naissance et essor d'un espace d'échanges au Moyen Âge, le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XIe-milieu du XIVe siècle)*, thèse de doctorat, Université de Toulouse – Le Mirail, 2007 (3 vol.).

Pottier 1877 : Pottier (chanoine Fernand), « Procès-verbaux des séances, août 1877 », *Bulletin archéologique, historique et artistique de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. V, 1877, p. 285 (visite à Castelsagrat).

Pradalier-Schlumberger 2014 : Pradalier-Schlumberger (Michèle), « Castelsarrasin, église Saint-Sauveur. Architecture », *Congrès archéologique de France, Tarn-et-Garonne*, 2014, p. 153-161.

Randolph 1994 : Randolph (Adrian), « The Bastides of Southwest France », *The Art Bulletin*, vol. LXXVII, 1994, p. 290-307.

Rébouis 1887 : Rébouis (Émile), « Coutumes de Castelsagrat », *Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XV, 1887, p. 81-116.

Vigié 1907 : Vigié (Albert), « Les bastides du Périgord », *Bulletin de l'Académie des sciences, lettres et arts de Montpellier*, 1907, 2e série, t. I.II (tiré à part, Montpellier, 1907).

Scellès 1999 : Scellès (Maurice), *Cahors, Ville et architecture civile au Moyen Âge*, *Cahiers du patrimoine* n° 54, Paris, Éditions du patrimoine, 1999.

Séraphin *et alii* 1988 : Lauret (Alain), Malebranche (Raymond), Séraphin (Gilles), *Bastides, villes nouvelles du Moyen Âge*, Éditions Milan, Toulouse, 1988.

Séraphin 2002 : Séraphin (Gilles), « Les fenêtres médiévales : état des lieux en Aquitaine et en Languedoc », dans *M.S.A.M.F.*, *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, hors série, 2002, p. 145-202.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 117-150

LE COLLÈGE-MONASTÈRE SAINT-BENOIT-SAINT-GERMAIN À MONTPELLIER : Un établissement universitaire au temps de la papauté avignonnaise

par Bernard Sournia*

Fig. 1. Urbain V portant les chefs des saints Pierre et Paul destinés à être placés dans le ciborium-reliquaire de Saint-Jean-de-Latran, tempera sur panneau par Simone di Filippo (dit *dei Crocefissi*), vers 1375, cathédrale de Mende. *Cliché B. Sournia.*

L'édifice connu de tous à Montpellier comme « cathédrale Saint-Pierre », accosté de l'immense quadrilatère de la faculté de médecine, n'est autre que l'épave, certes noble et toujours imposante, d'un établissement universitaire du temps de la papauté d'Avignon : le collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain avec son église. L'installation d'échafaudages en vue de la restauration de quelques parties extérieures de cette dernière, en 2013-2015, vient de fournir l'occasion de procéder à un examen rapproché des maçonneries permettant d'affiner la lecture archéologique de cet ensemble. Avant de proposer une synthèse de ces observations, il convient de rappeler quelques généralités sur le contexte de la création.

Un ouvrage pontifical

Cet ensemble monumental est l'ouvrage d'Urbain V, sixième pape d'Avignon (1362-1370) (fig. 1). Toute son histoire gravite autour d'un dessein central : ramener le Saint-Siège à Rome. Dès son sacre, c'est pour placer son règne sous le signe de l'*Urbs*, que Guillaume de Grimoard s'est choisi Urbain pour nom pontifical[1]. Dessein périlleux : à peine le pied posé sur le sol d'Italie, le voilà empêtré dans la pétaudière politique de la péninsule. Contraint de fuir le guêpier, il doit se replier en catastrophe sur Avignon après trois ans de présence sur le tombeau de saint Pierre et meurt d'épuisement et de chagrin à peine de retour. Témoin de ce bref passage dans la ville éternelle, on peut toujours voir, sur le maître autel de la basilique constantinienne de Saint-Jean-de-Latran,

* Communication présentée le 15 décembre 2015, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 261.

1. Paul Amargier, « Urbain V, un homme une vie », dans *Revue de la Société des médiévistes provençaux,* Marseille, 1987, p. 66.

le beau ciborium gothique érigé par ses mains et portant les armoiries des Grimoard, la noble famille lozérienne de laquelle il était issu, garnies en chef des clefs croisées du prince des apôtres.

Tel fut le fondateur du collège-monastère montpelliérain Saint-Benoît-Saint-Germain : personnage complexe, à la fois spirituel, intellectuel, homme d'autorité quoique, lui reproche-t-on quelquefois, scrupuleux jusqu'à l'excès. Dès son jeune âge, « *in adulescentia* » nous dit son historien Baluze[2], il avait été placé dans l'ordre bénédictin et, s'étant signalé par ses hautes qualités morales et ses aptitudes à la direction, avait été désigné successivement comme prieur de Saint-Germain d'Auxerre puis de l'imposante maison marseillaise de Saint-Victor, avant d'être enfin choisi pour le pontificat par le conclave de 1362 sans être seulement passé par le collège cardinalice.

Il avait fait ses études en rhétorique et droit canon puis, plus tard, enseigné cette dernière matière à Montpellier dans le collège d'études détenu par son ordre dans cette ville. C'est là, dans cette fonction d'homme de savoir et d'enseignant que se révèle l'aspect le plus moderne de ce pape éclairé : « Il est bon et désirable que dans l'Église de Dieu abondent les gens qualifiés. Je conviens que tous ceux que je fais élever et à qui j'accorde des bourses ne seront pas des gens d'Église. Certains se feront religieux. Pour la plupart, ils resteront dans le monde pour y être pères de famille. Quel que soit l'état qu'ils embrasseront et même s'ils exercent des métiers mécaniques, il leur sera toujours utile d'avoir étudié »[3]. Dans ce dessein de propagation du savoir, une des grandes entreprises de ce pontificat fut de développer en Europe les fonctions d'étude : il crée ou promeut des collèges, des écoles, des *studia*, redresse ou fonde des universités : Bologne, Toulouse (avec la création du collège Saint-Martial), Vienne, Cracovie… Et c'est sous ce signe du développement des études qu'il faut voir la fondation du collège qui nous intéresse ici, destiné à former dans le droit canon, la théologie et les arts libéraux laïcs et clercs, séculiers ou réguliers et, en particulier, ses frères de l'ordre de saint Benoît. Il est intéressant, chez les pontifes comme chez les cardinaux d'Avignon, de les voir doter (voire élire pour leur sépulture) le lieu où ils avaient connu leur meilleur moment de plénitude ou de félicité : Clément V à Uzeste, Clément VI à la Chaise-Dieu etc. : pour Urbain V, c'est Montpellier. La décision de doter sa communauté montpelliéraine compte parmi les toutes premières de son règne, mise en œuvre presque aussitôt après son élection.

Il importe d'énoncer tout de suite trois généralités.

Première généralité : création d'un pape, ce collège, avec son église, est l'ouvrage d'architectes et maîtres d'œuvre pontificaux. L'ensemble n'a rien à voir, ni par ses caractères de style ni par les caractères de sa réalisation technique, avec ce qui se faisait à la même époque à Montpellier. C'est un ouvrage « parachuté », totalement hors contexte, surdimensionné par rapport à son environnement bâti. Énormité de proportions qui fait dire à un mémorialiste montpelliérain du XVIe siècle : « Ce tant bel et somptueux édifice, si point il y en avoit en France… grand et fort et aussi beau monceau de pierre de taille que fust en ce royaume après le palais de Avignon »[4].

Deuxième généralité : à bien y regarder, l'ensemble qui nous occupe ici est la grande création architecturale de ce pontificat, la seule à mettre en balance avec les grands travaux de Clément VI. La seule du moins qui subsiste, l'autre importante création d'Urbain, le petit palais de la *Roma*, dans les jardins du palais apostolique, ayant disparu.

Troisième généralité : le programme de ce collège-monastère est un programme de temps de guerre, réalisé entre 1364 et 1367, dans cette période cruciale qui voyait les mercenaires anglais aussi bien que français sillonner le pays, vivant sur l'habitant, pillant les campagnes, terrorisant et rançonnant les villes et, dans les villes, tout particulièrement tout ce qui portait froc ou bure et de qui l'on pouvait espérer de substantielles rançons. Il importe, si l'on veut bien comprendre le parti général de l'ensemble de l'église et du collège attenant, avec leur aspect de forteresse, d'en replacer la création dans ce contexte dangereux et angoissant (fig. 4). Au mois de mars 1363, les mercenaires vagabonds mis au chômage par les trêves de la guerre franco-anglaise, parcourent le Midi et s'avancent jusqu'à Montpellier. Ils inquiètent quelque temps la ville puis passent leur chemin. En 1365, conduits par Du Guesclin, les mercenaires hivernent à Villeneuve-lès-Avignon et rançonnent la Curie pontificale : Urbain V doit lâcher 4000 francs-or en janvier 1366 pour se débarrasser des intrus.

---

2. Étienne Baluze, *Vitæ paparum Avinionensium*, Paris, 1623, Éd. Guillaume Mollat, Paris 1914-1927, p. 349.

3. Cité par Jean Favier, *Les papes d'Avignon*, Fayard, Paris, 2006, p. 149.

4. Jean Philippi, *Mémoires de Jean Philippi touchant les choses advenues pour faict de la Religion à Montpellier et dans le Bas-Languedoc, 1560-1600*, Montpellier, chez Jean Martel aîné, 1880, p. 5.

Le 26 janvier, la compagnie revient sur Montpellier et réclame au passage 1000 florins d'or. On est en plein chantier de l'église ! D'où ce parti général, rude, quasi aveugle, qui est presque celui d'un château. En 1412, déjà, un document désigne l'ensemble comme « *fortalicium sancti benedicti* ». Nul étonnement si, pendant les épisodes de violence de la fin du XVIe siècle et des débuts du XVIIe, l'ensemble, transformé en réduit militaire par la faction catholique, figure dans les écrits des mémorialistes du temps sous le nom de *fort Saint-Pierre* (le vocable, éminemment papiste, sous lequel avait été placée l'église au moment de sa conversion en cathédrale).

Le site choisi (fig. 2 et 3) se situe au pied du versant nord de la colline montpelliéraine, le versant froid battu du vent du nord, dit « *costafrigida* » ou Coste Frège. Le terrain, de forme trapézoïdale et d'environ huit mille mètres carrés, longeait sur une centaine de mètres le front ouest de l'enceinte urbaine, « la Commune Clôture », enceinte dont l'actuel boulevard Victor Hugo perpétue l'alignement et dont « la Tour du Pin » constitue l'un des vestiges[5]. L'espace, au moment de son acquisition, était occupé par un important quartier d'habitations unifamiliales et de petit gabarit, maisons d'artisans, de laboureurs, dont Charles V, par lettres patentes, dût autoriser l'acquisition par le pontife puis l'arasement en vue de faire place nette aux ouvrages projetés. C'est aux contraintes de la position que l'église doit son orientation irrégulière avec chevet au nord. L'on peut penser que ce site déprimé et marginal a joué de façon quelque peu négative sur son devenir historique et sur sa renommée : située sur les hauteurs de la ville elle aurait probablement mieux résisté aux agressions de la faction protestante (dont nous aurons à reparler plus loin) et une position éminente aurait sûrement contribué à donner à cet ouvrage une meilleure visibilité dans l'histoire de l'architecture des papes d'Avignon.

Les maîtres d'œuvre

Deux personnages apparaissent dans la documentation[6] comme revêtus d'une responsabilité éminente dans l'œuvre du collège et de son église : Bertrand Nougayrol et Bernard de Manse, l'un et l'autre salariés « *pro operibus que papa facitfieri pro quoddam collegio in Montispessulano* »[7].

On sait peu de choses sur le premier : les textes avignonnais lui donnent les titres de « *director operum domini nostri pape* », en charge des résidences pontificales, celle d'Avignon comme celle de Villeneuve. Son nom est associé aux chantiers du palais pontifical conduits vers la fin du règne d'Innocent VI, puis d'Urbain V, notamment la construction du pavillon de la *Roma*.

Bernard de Manse (ou *Dumas*, suivant une autre lecture) porte quant à lui, dans les documents avignonnais, le titre de « *director operum palatii Pontis Sorgie* » (soit le palais que possédaient les papes depuis les années 1320 à Pont-de-Sorgues, dans la campagne avignonnaise) et de « sacriste de Saint-Didier » d'Avignon. À partir de 1366, simultanément, donc, avec l'ouvrage montpelliérain, les documents lui donnent le titre de « directeur de la clôture d'Avignon », cette gigantesque enceinte de 4300 mètres que les Avignonnais se donnent pour parer à la menace des grandes compagnies.

L'on a mis en doute le rôle de conception de ces deux hommes en lesquels on a vu de simples administrateurs des travaux. Certes ils exercent un rôle comptable dans la distribution des salaires aux divers artisans, un rôle de surveillance aussi sur l'approvisionnement des matériaux, un rôle enfin de coordinateurs entre les divers corps de métier : lapicides, charpentiers, sculpteurs, peintres etc. Cependant, il y a lieu de penser qu'ils cumulent ces activités avec celle d'architectes,

---

5. Jean Nougaret, *Montpellier monumental*, Paris, 2005, t. 1, p. 72.

6. Sur l'entreprise montpelliéraine, les informations sont éparses dans les registres des *Introitus et exitus* de la Chambre Apostolique que je n'ai pas eu l'opportunité de consulter sur les originaux (aux archives vaticanes) mais dont on a d'excellents relevés dans Karl-Heinrich Schaefer, *Ausgaben der apostolischen Kammerunten den Päpste Urban V und Gregor XI*, Paderborn, 1937 ou Johann P. Kirsch, *Die Rückkehr der Päpste Urban V und Gregor XI von Avignon nach Rom*, Paderborn, 1898 (notamment p. 77-78), ou Herman Hoberg, *Die Inventäre des päpstlichen Schatzes in Avignon, 1314-1374*, Vatican, 1944. Enfin, Abbé M. Chaillan, *Registre de comptes pour le collège papal Saints Benoît et Germain à Montpellier publié d'après le manuscrit des archives vaticanes*, Paris, Picard, 1916.

7. Sur ces deux personnages, voir Eugène Müntz, « Essai sur l'histoire des arts à Avignon au XIVe siècle. Constructions du pape Urbain V à Montpellier » dans *Revue archéologique*, 3e série, t. XV, 1890, p. 380 et suivantes ; Léon-Honoré Labande, *Revue d'histoire de l'Église*, année 1930, vol. 16, p. 211. D'autres auteurs, à l'avis desquels je me rallie, n'hésitent pas à l'identifier comme praticien et architecte tels Louise Guiraud, *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier, II : le Collège Saint-Benoît*, Montpellier, Martel, 1890 et, à sa suite, Jean Nougaret, *op. cit.*

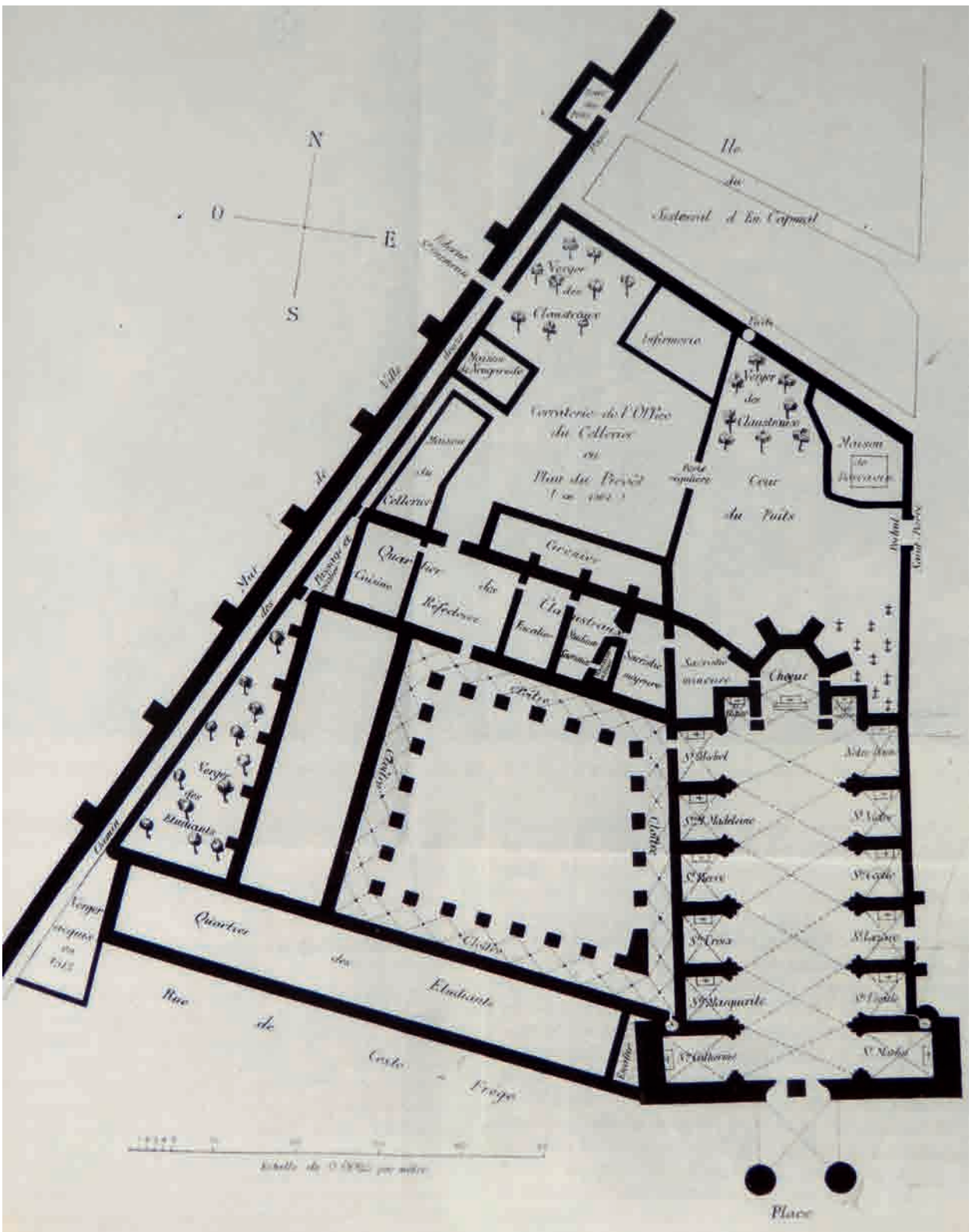

Fig. 2. Plan d'ensemble de l'église et du collège-monastère par Louise Guiraud dans « Les fondations du pape Urbain V etc. ». Dessin Arribat.

même si ce mot n'est jamais articulé dans les textes. Le caractère nettement avignonnais du style et de la mise en œuvre de l'ouvrage montpelliérain implique l'intervention de praticiens étroitement liés à la cour avignonnaise et nos deux personnages, jusqu'à plus ample informé, sont les deux candidats les mieux placés pour avoir rempli ce rôle.

Un troisième acteur important apparaît sur le chantier montpelliérain auquel les documents donnent le titre de « maître des œuvres du collège », natif de Villefranche-de-Rouergue, le maçon Guillaume Combas, qui ne fut semble-t-il que l'architecte d'exécution, présent sur le terrain, d'après les projets des deux personnages cités plus haut.

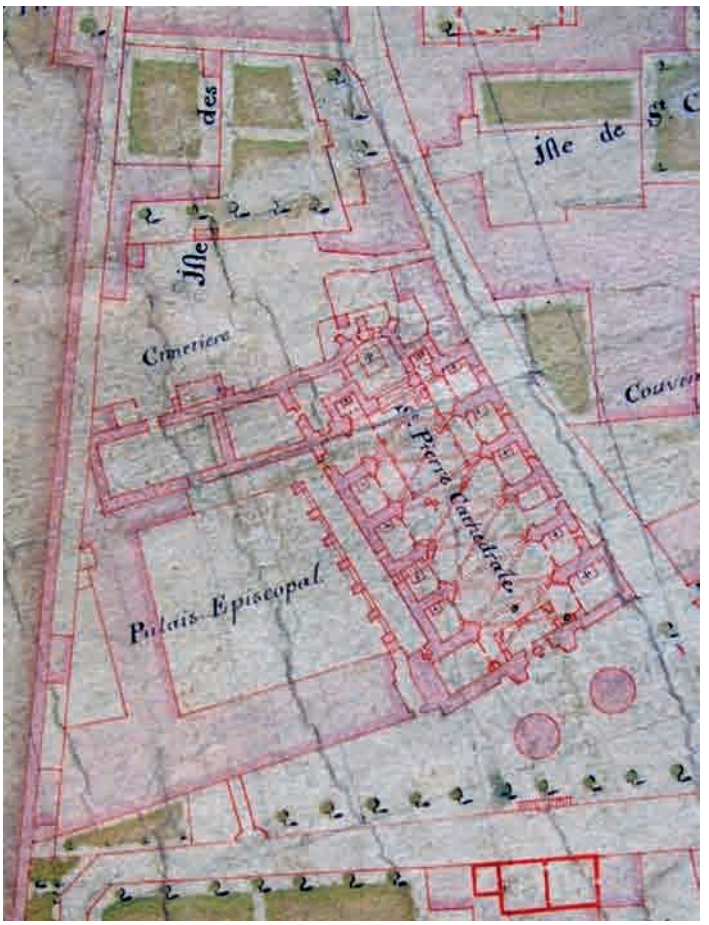

Fig. 3. L'ensemble de l'église et du monastère d'après le plan dit des îliers, relevé datable du second quart du XVIIIe siècle. *Cliché B. Sournia.*

Le chantier

C'est par l'église que l'on commence[8] : l'homogénéité constructive de l'édifice, exempt de toute déliaison, témoigne d'un travail conduit simultanément par arases successives sur la totalité de son périmètre, montant partout également comme l'eau dans une baignoire qu'on remplit. L'extrême et même stupéfiante rapidité du chantier n'est concevable qu'avec de semblables procédures rigoureusement planifiées et une standardisation stricte des tâches : le gros œuvre de cette gigantesque masse de maçonnerie est en effet réalisé entre octobre 1364 et septembre 1366, soit dans le temps record de deux ans et moins encore si l'on fait la soustraction du chômage hivernal !

La construction du collège-monastère et de son cloître n'est entreprise qu'en 1367. En attendant, la communauté des bénédictins et des premiers étudiants loge dans un bâtiment provisoire, dit « hôtel du pape », « *hospicium pape* ». Plusieurs déliaisons et quelques légers défauts de coordination entre les ouvrages du monastère et ceux de l'église sont les indices du décalage chronologique entre les deux chantiers.

Les comptes de la Chambre Apostolique permettent de repérer quelques-unes des phases de cette immense entreprise : juillet 1364 signature des contrats avec les carriers de Pignan en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du chantier en matériaux. L'on parle simultanément de l'aménagement du terrain et du creusement des fondations ; de l'aménagement des accès au chantier pour son approvisionnement en pierre, chaux et charpente. En octobre 1364, l'on procède à la pose de la première pierre « à la tête » de l'église. La réception du gros œuvre de la nef a lieu en septembre 1366, effectuée par cinq maîtres-maçons avignonnais. La réalisation du mobilier intervient dans la foulée, dès la fin de 1366, pour se poursuivre dans le courant des années suivantes : construction et pose des stalles, fonte des cloches,

8. Sur la chronologie du chantier, mêmes références qu'à la note 6 et, surtout l'analyse détaillée des circonstances de la construction par Jean Nougaret, « L'église du monastère Saint-Benoît à Montpellier », dans *Autour des maîtres d'œuvre de la cathédrale de Narbonne, Actes du 3e colloque d'histoire de l'art méridional au moyen-âge*, Ville de Narbonne, 1994, p. 81-93.

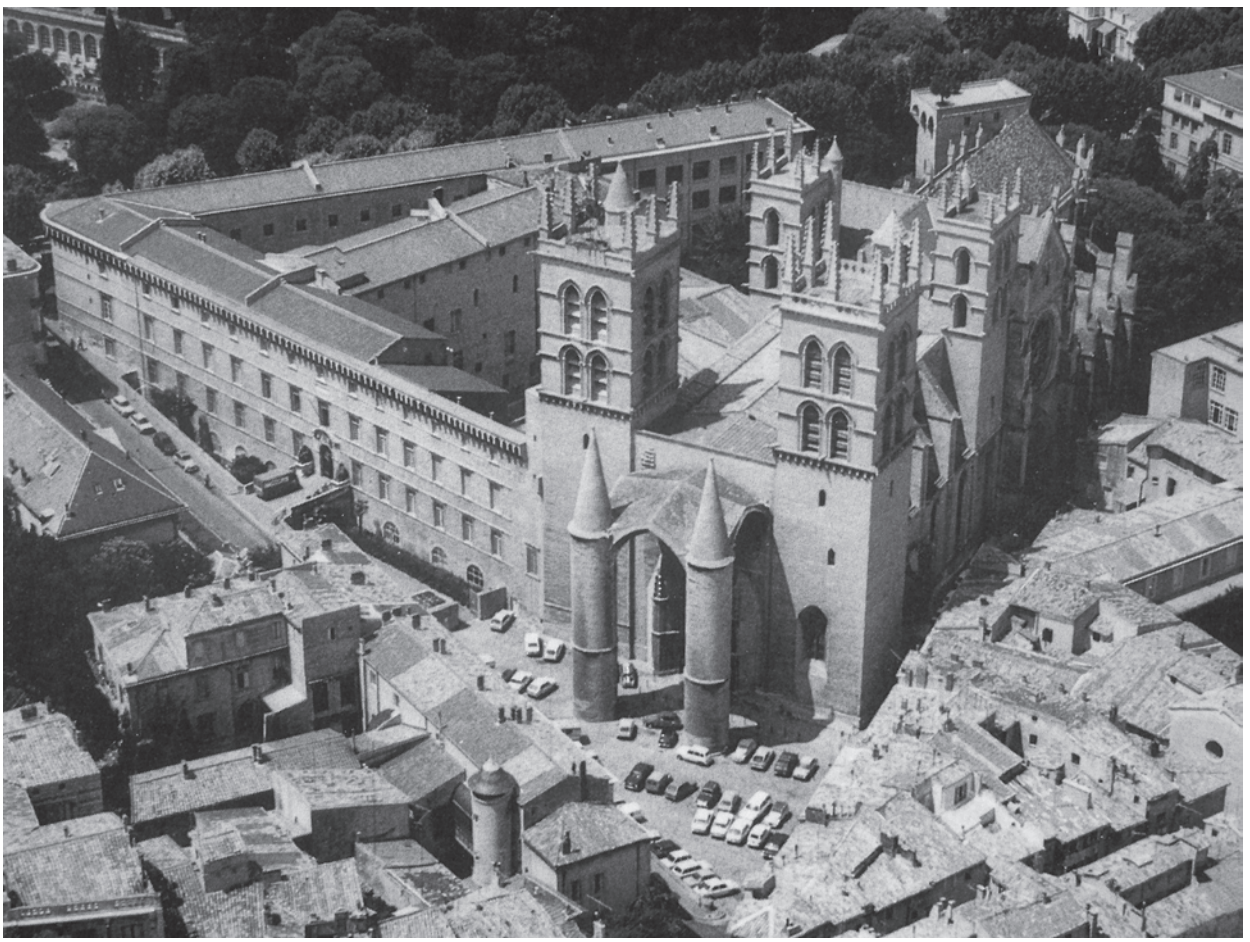

Fig. 4. Vue aérienne, face nord du collège-monastère et massif antérieur de l'église. *Cliché M. Descossy, Inventaire général Région Occitanie.*

pose des retables et des autels d'argent réalisés par des orfèvres avignonnais, fabrication de la vaisselle liturgique et des vêtements sacerdotaux etc. La construction du collège-monastère et de son cloître n'est entreprise qu'en 1367.

Donc passons à 1367 : là se place la visite du pontife dont la décision de regagner Rome est déjà arrêtée et qui a résolu, avant le grand départ, de venir voir sa chère création montpelliéraine. Le 9 janvier 1367, accompagné de douze cardinaux (la moitié quasiment du Sacré-Collège !) il fait son entrée solennelle dans Montpellier, sa monture tenue en bride par Louis d'Anjou (le futur roi de Naples, pour lors lieutenant du roi en Languedoc) et se porte sur le chantier le jour même, aussitôt accomplies les cérémonies de bienvenue des notables municipaux. Il va rester dans les lieux jusqu'au 8 mars, deux grands mois, au cours desquels on se plaît à imaginer le pontife assistant à l'embellissement de son église, à la pose du mobilier et à l'installation des reliquaires réalisés sur sa commande pour contenir les restes de saint Benoît et de saint Germain dans l'intention, qu'il semble avoir eue en tête, de faire de l'église montpelliéraine un important sanctuaire de pèlerinage à la gloire de l'ordre bénédictin[9]. L'on a procédé, le 15 février, à la consécration des autels, l'autel majeur et ceux des deux chapelles l'accostant. Puis le pape regagne Avignon pour accomplir ses derniers préparatifs de voyage. Il quitte le palais avignonnais le 30 avril et gagne Marseille d'où il embarque le 19 mai. Son collège montpelliérain a vraiment été l'objet ultime de ses soins et de sa sollicitude en terre de France.

9. Daniel Le Blévec, « Un pape, une ville : Urbain V et Montpellier », communication à paraître dans les actes du colloque *Montpellier au Moyen-Âge : bilan et approches nouvelles*, Montpellier, novembre 2013.

Le départ du pape Urbain ne marque nullement la fin de l'entreprise : les travaux du collège n'en sont qu'à leur phase initiale ; dans l'église, dès le printemps 1367, l'on procède à l'installation des peintures de Matteo Giovannetti. En 1368, Pons Auger, l'un des maçons chargés de la construction des tours implantées de part et d'autre du chevet, se rend à Avignon pour rendre compte de l'avancement des travaux. L'on procède aussi la même année aux ouvrages de couverture en plomb de l'église. L'on s'affaire aux finitions et embellissements sur quelques-uns des morceaux les plus en vue de tout l'ouvrage puisqu'il s'agit de sa face d'entrée : au mois d'août, le sculpteur Jean le Court procède à la sculpture des figures du portail sud et, en 1369, le maître verrier Pierre Copiac travaille à la rosace au-dessus de l'entrée. Avec l'achèvement des bâtiments conventuels, en 1373, les bénédictins de Marseille (dont l'établissement montpelliérain est une dépendance depuis les origines) peuvent enfin entrer en possession de leur maison rénovée. La bénédiction des ouvrages et la dédicace de l'église, par le cardinal Anglic de Grimoard, frère du pontife, le 11 septembre 1373, marquent la fin de l'entreprise.

Le collège-monastère

L'ensemble, profondément altéré par les saccages subis au temps des guerres de religion, altéré également par ses affectations successives en palais épiscopal au XVIIe siècle puis en faculté de médecine au XIXe siècle, était formé en son état premier du vaste quadrilatère d'un cloître à trois niveaux distribuant les logis sur trois côtés, le quatrième étant formé par l'église (fig. 7). Le cloître ne régnait, sur ce dernier côté, qu'au rez-de-chaussée afin de laisser dégagées les fenêtres des chapelles latérales de l'église (aveuglées depuis, au XIXe siècle, pour installer des retables ou monuments divers).

Les trois corps de logis, dont les murs d'enveloppe ont subsisté jusqu'à nous à peu près intégralement, sont d'imposants bâtiments à quatre niveaux. Le corps nord était dévolu aux claustraux (avec réfectoire, cuisine, scriptorium, sacristies, bibliothèque, dortoirs etc.). Le corps ouest (fig. 6) était affecté à l'administration de la maison et aux dignitaires (notamment l'abbé de Saint-Victor de Marseille, prieur en titre du présent établissement). L'aile du midi (fig. 5) était à l'usage des étudiants.

L'échelle de ces corps, colossale, donne une idée de l'ambition du projet pontifical : tous d'égale hauteur, ils atteignent près de vingt mètres au niveau de la corniche et mesurent une dizaine de mètres de largeur, le seul corps dévolu aux étudiants s'étirant sur soixante mètres de long ! Il est probable que des difficultés budgétaires soient responsables de la réduction à une vingtaine du contingent de pensionnaires accueillis dans ces locaux, comme l'atteste la bulle de fondation de 1368 ; mais l'édifice semble bien correspondre par ses proportions à l'intention première du pontife, exprimée dans le projet initial de 1365, d'en héberger cent !

La corniche du corps méridional (fig. 5), qui évoque un couronnement à mâchicoulis, appartient aux restaurations de l'âge classique mais reprend apparemment un parti originel donnant au bâtiment le caractère d'un ouvrage fortifié : quelques-unes des consoles de ce couronnement peuvent d'ailleurs être des morceaux sauvés du dispositif d'origine.

Du cloître ne subsiste que la galerie inférieure accolée à l'église (fig. 7). Ses remplages résultent d'une restauration du début du XXe siècle. Le troisième niveau de cloître était à charpente : l'on en voit les traces sur le corps ouest (fig. 6). Il faut insister sur l'ampleur exceptionnelle de ce parti d'ensemble d'un cloître à trois niveaux. Hélas, l'affectation actuelle du monument, occupé par toutes sortes de locaux à fonction universitaire ou administrative, n'en permet pas l'investigation archéologique : il faut s'en tenir aux généralités.

Fig. 5. Façade nord du collège-monastère : l'aile des étudiants. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 6. Collège-monastère, corps ouest sur le cloître. Apparaissent nettement visibles les arcs formerets des deux niveaux bas du cloître (détruits) et les opes des chevrons de couverture de son troisième niveau. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 7. Face orientale du cloître et élévation latérale de l'église : noter les segments de la corniche d'origine préservés au droit des murs boutants (voir aussi fig. 35 et 36.). *Cliché B. Sournia.*

L'église

Parti d'ensemble

Les maîtres d'œuvre pontificaux ont opté pour le parti d'une très large nef (15 mètres) accostée de six chapelles par côté (fig. 2). L'abside, polygonale à trois pans, était accostée de deux petites chapelles à fond plat (fig. 9). Cette partie de l'édifice n'existe plus aujourd'hui, l'ensemble de l'espace liturgique ayant subi plusieurs transformations successives jusqu'à nos jours dont nous aurons à reparler.

Le volume intérieur n'est éclairé que par les fenêtres hautes de la nef et celles des chapelles, les unes et les autres étroites puisque chaque baie n'occupe dans la travée qu'un tiers à peine de sa largeur (fig. 8). Avec une structure aussi simple et dans un espace aussi peu ajouré, où les pleins l'emportent sur les vides, les murs séparatifs des chapelles, remontés en forme de murs boutants jusqu'au faîte des goutterots, assurent l'épaulement des voûtes.

Il n'y a pas trace (ni mention archivistique) que les parements intérieurs aient jamais été enduits ni peints. Les documents ne nous parlent de peinture que pour les clefs de voûtes peintes par un certain Simonnet de Columba, polychromie dont il ne subsiste aujourd'hui pas la plus petite trace. Par contraste avec la nudité de l'ensemble, le traitement pictural du chœur devait donner à cette partie de l'église un aspect très coloré et spectaculaire : les toiles peintes de Matteo Giovannetti, sans doute exécutées à *tempera*, devaient y offrir un revêtement à l'italienne à plusieurs registres racontant la vie de saint Benoît[10]. Par l'œuvre connu de Giovannetti nous pouvons nous figurer cet ensemble,

10. Cas apparemment fort précoce d'un décor mural-monumental peint sur toile de lin, « *in pannis linei* », à tendre sur châssis ou maroufler. L'ouvrage est réalisé sous la direction de Giovannetti assisté de toute sa compagnie d'aides comme l'indique la mention du paiement, versé le 30 avril 1367, à destination du « *mag. Mathei pictoris et plurium aliorum* » pour leur travail réalisé « *coloribus diversis et auro positis in ipsis*

Fig. 8. Nef de l'église et chapelles latérales du côté est. *Cliché B. Sournia.*

FIG. 9. NEF DE L'ÉGLISE, restitution sommaire de la nef. *Croquis B. Sournia*.

sûrement à grands fonds bleus comme les aimait le prêtre-peintre de Viterbe, avec abondants rehauts d'or et d'argent (ces fournitures sont mentionnées dans les comptes de la maison pontificale relatifs à cet ensemble peint) dans l'esprit narratif très disert et anecdotique qui était propre à cet artiste.

À joindre à l'ensemble des caractéristiques typiquement méridionales de cet ensemble, le tracé des arcs : les maîtres d'œuvre du pape ont usé, pour les arcs doubleaux de la nef et les arcs d'entrée des chapelles latérales, de tracés trapus fondés sur la division de la base en 5 ou 7 segments affectionnés dans les pays du sud. Sagace, Prosper Mérimée avait observé ce type de tracés comme une spécificité de l'architecture gothique du Midi : « il faut… noter la forme à peu près générale de l'ogive à base fort large et dont les courbes sont plus arrondies que dans l'ogive du nord »[11].

La pile

Dans cet espace dépouillé, d'apparence brutale, toute la subtilité réside dans la modénature des piles et des membrures de la voûte. Suivant un principe en voie de se généraliser (depuis quelques modèles des écoles parisienne et champenoise à partir des années 1260), c'est le même profil qui court sans discontinuer de la base des piles au faîte de

---

picturis ». L'apparence argentée de certains détails d'ornement était assurée par des applications de feuilles d'étain : il avait fallu employer 850 « *folliis stagnis utilis* ». Le 31 mai l'ouvrage est expédié par charroi sur Montpellier, toiles roulées, peut-on présumer. Urbain, parti pour Rome, n'aura donc pas vu en place le travail de son peintre. Celui-ci, d'ailleurs, ne tarde pas à rejoindre le pontife dans la ville éternelle où l'on trouve mention de son activité, à défaut des réalisations, hélas perdues (MÜNTZ, *op. cit.*, p. 388, SCHAEFER, *op. cit.*, p. 99-200).

11. Prosper MÉRIMÉE, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835 ; réédition, Paris, 1988, p. 105.

Fig. 10. Nef de l'église, la pile au niveau des chapiteaux. *Cliché B. Sournia.*

la voûte (fig. 10). L'on a choisi ici un jeu de profils très larges avec pour élément médian un gros tore à listel accosté de profondes gorges, l'objectif de ces voisinages de formes concave-convexe étant de produire un effet graphique contrasté par l'opposition des tores, qui prennent vivement la lumière, et des gorges, dans le creux desquelles s'amasse l'ombre (fig. 13). Le listel axial du tore fait partie, depuis son introduction dans le Midi (à partir de Narbonne et des années 1270), des motifs de prédilection de l'architecture du pays languedocien (du moins en sa région orientale) et contribue très fort au caractère hautement graphique de la pile.

Le principe général de cette formule, suivant laquelle la modénature des nervures se poursuit sans hiatus du sol à la voûte est la contrepartie trait pour trait de celle qui prévalait à la belle époque du gothique rayonnant. Suivant les normes de ce style, les supports s'individualisaient comme autant de membres distincts, chacun exprimant clairement sa fonction portante, chacun se donnant à lire de bas en haut comme un membre partant de fond et montant recevoir les nervures de la voûte par l'interposition du chapiteau. Ce dernier jouait en somme comme le séparateur entre deux registres structuraux distincts, relevant par conséquent de deux logiques différentes, ayant chacun des sections différentes.

Inversement ici, le profil des nervures se poursuit du haut en bas sans hiatus et le plan de coupe des assises de la base est le même que celui des arcs au niveau des clefs : un seul panneau a donc suffi pour tracer toute l'élévation, ce qui dut faciliter considérablement la standardisation du travail de coupe. Cette formule est l'aboutissement d'un processus logique : dès lors que, pour obtenir un bon ancrage des assises basses de la voûte, se généralisait l'habitude de traiter la naissance des nervures en tas de charge, le chapiteau ne pouvait apparaître, à terme, que comme un membre inutile et donc destiné à disparaître. Dans le cas présent, le tas de charge occupe la hauteur de sept assises de 40 centimètres chacune environ, soit au total trois mètres ou peu s'en faut, le clavage des voussoirs ne commençant qu'au-dessus. Aussi, du chapiteau devenu structurellement inutile, n'y a-t-il plus ici qu'un souvenir, des bagues évoquant un astragale et un tailloir, mais qui n'interrompent pas, visuellement, l'élan des profils du sol au faîte de la voûte ou inversement. Ces bagues, d'ailleurs, ceignent tout uniment la totalité de la pile, comme ferait une cordelette ou un lacet liant une brassée de joncs ; elles ne contribuent plus (à l'inverse des chapiteaux à la belle époque rayonnante) à individualiser les supports : l'œil ne peut plus individualiser aucun motif car tous se confondent en un faisceau onduleux et continu de profils en courbes-contrecourbes alternées et qui demeurent absolument inintelligibles quand on essaie de les déchiffrer à hauteur de regard. La lecture ne peut se faire que de haut en bas, soit dans le sens où le maître d'œuvre a conçu et dessiné ses nervures et sa pile. La solution constructive du tas de charge entraîne donc la disparition progressive tout à la fois de la colonnette et du chapiteau, disparition dont on voit localement de premiers témoins, fort précoces, aux chœurs de Saint-Nazaire de Béziers ou de Saint-Fulcran de Lodève. On a là un de ces exemples forts à travers lesquels l'on voit combien les combinaisons formelles sont tributaires des solutions constructives. Enfin, il apparaît clairement, quand on réfléchit aux mutations induites par le développement de la technique du tas de charge, que l'on ne posait les cintres destinés à porter les voussoirs qu'à l'arase supérieure des sommiers.

Fig. 11. Nef de l'église, les sept assises du tas de charge et le jeu de pénétration des nervures. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 12. Nef de l'église, naissance des nervures résultant de la réfection des voûtes de la nef dans les années 1630. Détail à la jonction des première et deuxième travées, côté ouest. *Cliché B. Sournia.*

Pénétrations

Mais la particularité la plus intéressante, dans le système structurel d'ensemble que nous essayons de décrire ici, se situe dans la hauteur du tas de charge (fig. 11). Au lieu de diverger tout de suite au-dessus de nos pseudo-chapiteaux comme autant de corps indépendants (le doubleau, la nervure d'ogive, le formeret) les profils des divers membres s'enchevêtrent et se pénètrent. Le réseau du doubleau pénètre celui, oblique, de la branche d'ogive et le traverse avant de poursuivre sa trajectoire vers la clef de voûte. Cette fascinante sophistication, qui implique un art consommé du *trait*, en dit long sur le très haut niveau de compétence des appareilleurs employés sur ce chantier car, au contraire de ce qui se passe pour les assises de la pile et pour les voussoirs des nervures, le plan de coupe change à chaque assise des sept sommiers : de tout l'ouvrage montpelliérain ce fut assurément là le détail le plus difficile à tracer et à réaliser. Il est fort probable d'ailleurs que ce détail fut taillé en ravalement, les sommiers étant posés en place. Preuve en tout cas de la difficulté technique de ce genre de coquetteries stéréotomiques : quand on eut l'obligation, au XVIIe siècle (à la suite d'accidents que nous évoquerons plus loin), de refaire plusieurs travées de voûte, l'on fut incapable de reproduire les originaux : l'on procéda au plus disgracieux des raccords en évitant de reproduire les subtils entrelacements de réseaux du modèle médiéval. Le métier des traceurs et des lapicides gothiques s'était perdu (fig. 12) !

Les auteurs ayant eu à parler de l'édifice montpelliérain ont généralement fait l'impasse sur cette sophistication, en tout cas ne lui ont pas attaché d'importance. Il nous semble que la difficulté technique de ces combinaisons mérite mieux : il faudrait nous interroger sur la généalogie de ce motif. A-t-il des antécédents et où ? Point dans le Languedoc assurément, ni en Provence. Dans cette aire géographique méridionale, le seul territoire où on l'observe est le pays d'Avignon.

La manière d'Avignon

Sur ce territoire, la première expérimentation repérée est, à partir de 1343, à l'église collégiale de Montfavet, ouvrage d'un cardinal de Jean XXII[12] puis aussitôt après, dans les ouvrages de Clément VI réalisés sous la direction de l'architecte pontifical Jean de Louvres, *Johannes de Luperis*, dans plusieurs endroits de l'*opus novum* du palais apostolique soit toute l'aile de la Grande Audience et de la chapelle Clémentine (fig. 15) élevée à partir de 1344 et toute la partie du palais appelée « l'aile des grands dignitaires ». Enfin dans toutes les adjonctions dues aux successeurs immédiats de Jean de Louvres après sa mort en 1357, pendant le règne d'Innocent VI, dans les parties hautes des tours Saint-Laurent ou de la Gâche (fig. 16). Notons, sans nous appesantir sur cette précision, que Jean de Louvres apparaît à Avignon en 1342.

Ces jeux de pénétrations s'imposent, simultanément, comme l'un des caractères constants de ce que l'on pourrait appeler « la manière avignonnaise ». L'un des plus beaux exemples est à Saint-Didier (fig. 14 et 18), collégiale créée sur l'héritage d'un cardinal de Benoît XII, élevée entre 1356 et 1359 pour abriter la sépulture du prélat. Un autre exemple se trouve dans les augmentations de la tour de Philippe le Bel à Villeneuve, pensons-nous vers 1362. Ces jeux d'enchevêtrements de profils ne cesseront plus ensuite de reparaître jusqu'en plein XVe siècle, époque à laquelle ces subtilités sont devenues la norme partout en France et dont l'on a de beaux exemples avignonnais dans les églises Saint-Martial (fig. 17), Saint-Pierre, Saint-Agricol ainsi que dans divers édifices de l'environnement proche comme à Cadenet.

Cette formule est potentiellement génératrice d'une infinité de combinaisons suivant que l'on approfondit les gorges ou que l'on donne un plus de saillant aux nerfs de la pile, suivant que le doubleau traverse la nervure d'ogive ou que, inversement, ce soit cette dernière qui traverse le doubleau, ou même le formeret. On dirait que les maîtres de pierre rivalisent de virtuosité pour offrir des combinaisons inlassablement renouvelées, qu'ils confient à ce détail de structure la valeur d'une démonstration d'excellence. Curieusement, les ouvrages consacrés à l'architecture avignonnaise, éludent d'en parler ou, s'ils y font allusion en passant, omettent de les analyser.

La question que l'on peut se poser est la suivante : la formule a-t-elle été introduite à Avignon par un architecte du Nord ayant pu en prendre le modèle dans quelques expérimentations des pays champenois, picard ou francilien, Jean de Louvres en étant l'introducteur le plus probable ? Ou bien, inversement, les maîtres des ouvrages pontificaux inaugurent-ils avec ces jeux de pénétrations, quelque chose de neuf dans la syntaxe architecturale, destiné à jouer un rôle pionnier en direction de l'art final du gothique, en lequel, comme on sait, la pénétration en tous sens des profils, va devenir l'un des motifs fondamentaux du style ? La position éminente de la cour pontificale fait d'Avignon, non seulement le centre de la diplomatie européenne pendant quasiment toute la durée du XIVe siècle, mais encore, corollaire évident, un nœud privilégié d'échanges culturels entre le nord et le sud. En musique, assurément : l'on s'accorde à reconnaître que l'*Ars nova* a l'une de ses sources principales à Avignon. En peinture, la présence de Simone Martini dans la cité pontificale n'est sûrement pas pour rien dans la diffusion du style siennois en direction des pays du Nord, influençant en profondeur le goût des Jacquemart de Hesdin ou des frères Limbourg et à leur suite tout l'art du « gothique international ». Et comment l'architecture de « la plus belle et plus forte maison du monde » (Froissart) serait-elle demeurée sans frapper les hommes de l'art en visite dans la capitale, sans leur souffler des idées propres à influer sur le devenir tardif du gothique ? Témoin du prestige de l'architecture des papes : n'est-ce pas à Avignon que l'empereur Charles IV vient choisir Mathieu d'Arras pour en faire l'architecte de sa cathédrale au Hradschin de Prague ?

---

12. L'on cite sur ce chantier une fratrie de maçons, les frères Folcoaud, comme maîtres d'œuvre. Ce qui n'exclut nullement la présence d'un troisième homme comme concepteur du projet et dessinateur des modénatures. Voir Fernand Benoît, « L'abbaye de Montfavet », dans *Congrès archéologique de France, Avignon et Comtat Venaissin*, Paris, 1963, p. 306.

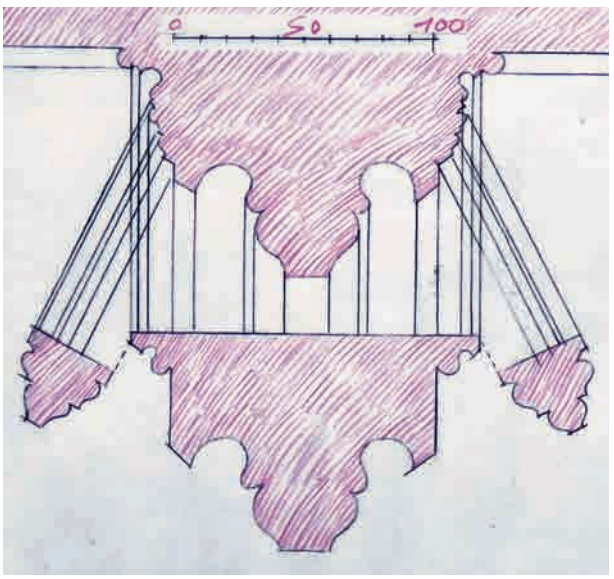

Fig. 13. Nef de l'église, profils de la pile, du doubleau, des nervures d'ogives et du formeret. *Relevé B. Sournia.*

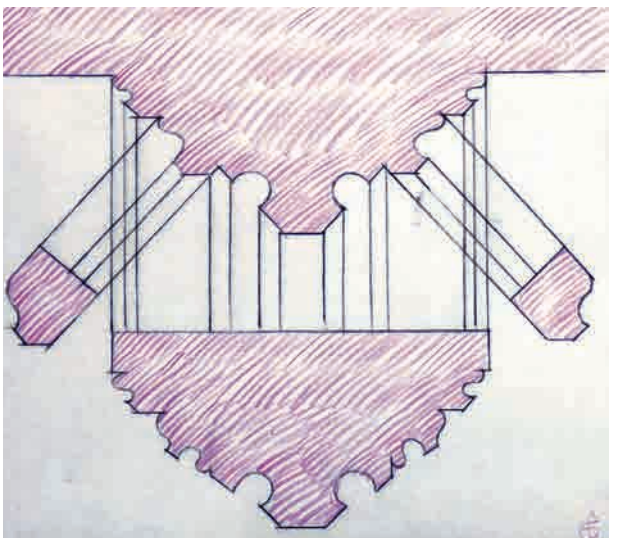

Fig. 14. Montfavet, collégiale, profils de la pile, du doubleau, des nervures d'ogive et du formeret. *Relevé B. Sournia.*

Fig. 15. Avignon, palais apostolique, chapelle clémentine, détail des pénétrations de nervures dans la hauteur du tas de charge au revestiaire des cardinaux, à partir de 1344. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 16. Avignon, palais apostolique, Tour de la Gâche, détail des pénétrations de nervures dans la hauteur du tas de charge, à partir de 1357. *Cliché B. Sournia.*

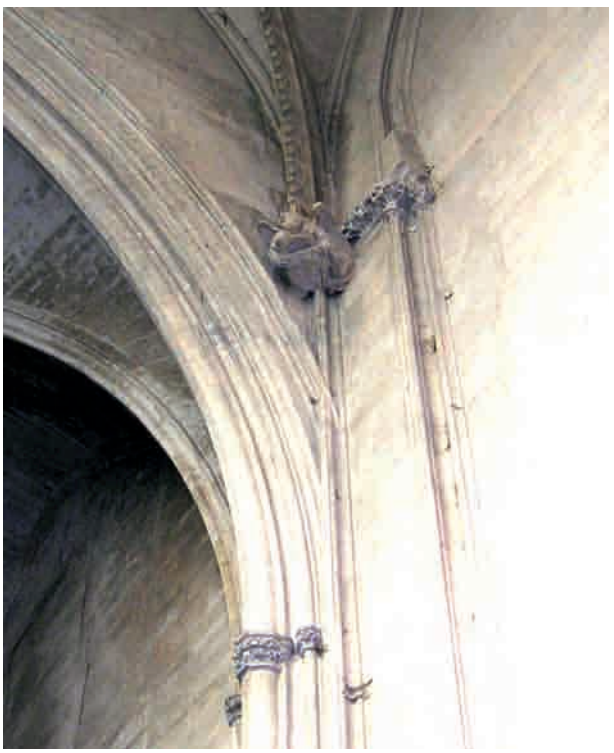

Fig. 17. Avignon, église Saint-Martial, nervures d'ogives à l'entrée du chœur, dernière décennie du XIVe siècle. *Cliché B. Sournia.*

Quoi qu'il en soit, avec ces raffinements stéréotomiques, nous tenons l'un des indices les plus probants de la filiation avignonnaise de l'église montpelliéraine et, surtout, nous pouvons mieux cerner le rôle probable de Bernard de Manse, l'un des deux maîtres des ouvrages pontificaux cités sur le chantier de Saint-Benoît-Saint-Germain : on sait qu'il fut « sacriste » de Saint-Didier d'Avignon, de toutes les églises du pays avignonnais la plus proche par le style de l'église montpelliéraine et dans la voûte de laquelle l'on retrouve, magnifiquement exprimés, ces mêmes effets stéréotomiques (fig. 14 et 18). En dehors de son rôle de « sacriste » (qui fut probablement une simple sinécure), on peut penser qu'il eut aussi dans cette église un rôle de conception. Ceci n'est qu'une hypothèse mais qui a le mérite de suggérer – en pointillés – une relation entre les ouvrages avignonnais et l'édifice montpelliérain[13].

Observations sur la mise en œuvre

À tout moment les comptes de la Chambre Apostolique mentionnent sur le chantier la présence des Avignonnais : le bois d'œuvre vient d'Avignon ; les charpentiers (chargés des échafaudages et des cintres) en viennent également ainsi que le couvreur chargé d'habiller de feuilles de plomb le toit de l'église ; le peintre chargé de mettre en couleur les clés de voûte (un certain Simonet de Columba) et les maçons chargés de la réception des ouvrages sont avignonnais. Et c'est à un autre Avignonnais (d'adoption, il est vrai) qu'est confiée, on l'a vu, la décoration peinte du sanctuaire : Matteo Giovannetti da Viterbo, peintre exclusif du pape. Rien d'étonnant si l'ouvrage peut être décrit comme pure création avignonnaise !

Avec les jeux de pénétrations décrits *supra*, un autre indice puissant de la qualité avignonnaise de l'ouvrage est la technique de mise en œuvre de ses parements. Au milieu des édifices montpelliérains médiévaux, caractérisés dans l'ensemble par l'emploi de l'appareil à assises alternées à plat et en délit, dit « appareil de Montpellier »[14],et que les textes anciens désignent localement comme appareil à *carettes et jasens* (fig. 19), nous avons ici un parement aux assises parfaitement régulières (fig. 20) : il ressort clairement d'un tel détail technique que les maîtres d'œuvre pontificaux ont imposé aux maçons locaux leur procédure accoutumée d'édification du parement. Cet appareil règne à l'extérieur en assises de 24 centimètres de haut (soit un « pan », module local usuel à l'époque en Languedoc comme en Provence). On note, singularité remarquable, que dans l'ouvrage montpelliérain les boutisses sont inexistantes, tout comme dans les ouvrages d'Avignon.

La forme des embrasures des fenêtres, concaves, est un autre trait avignonnais. Certes, en cherchant bien, pourrait-on citer quelques exemples ici ou là en Languedoc. Mais il abonde à Avignon, donnant lieu à de magnifiques variations telles les embrasures à double concavité de la chapelle clémentine au palais apostolique, invention raffinée qui marque l'éminente qualité du maître d'œuvre.

---

13. Le devis de maçonnerie omet de le citer sur ce chantier, mentionnant en revanche la présence d'un *expert* en la personne de Jean Alazaud, ce qui n'exclut nullement l'intervention de notre Bernard de Manse comme concepteur de l'ouvrage et traceur des profils.

14. Bernard Sournia et Jean-Louis Vayssettes, *Montpellier, la demeure médiévale*, Paris, 1991, p. 147.

Fig. 18. Avignon, église-collégiale Saint-Didier, 1356, détail de la pile et du tas de charge. Les profils prismatiques font partie des traits caractéristiques à la mode des années 1350-1360. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 19. Montpellier, chevet de l'église Notre-Dame des Tables, ouvrage de Jean Giral, années 1720, bel exemple d'appareil alterné dit « de Montpellier ». *Cliché B. Sournia.*

Fig. 20. Église Saint-Benoît-Saint-Germain, détail du parement du massif antérieur. Le remplage de la fenêtre résulte des travaux de Révoil, 1852. L'ébrasement concave de la fenêtre appartient aussi aux traits usuels de l'architecture avignonnaise. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 21. Église Saint-Benoît-Saint-Germain, l'un des murs boutants. *Cliché B. Sournia.*

Un autre caractère, présent certes ici ou là dans l'ensemble du Midi, mais absolument récurrent dans le pays d'Avignon[15] est relatif à la toiture : elle ne repose pas sur charpente mais directement sur les maçonneries d'extrados de la voûte. Un revêtement de plomb couvrait les versants du toit. Il faut s'attarder un instant sur la performance technique qu'implique un voûtement à nervures lancé sur un vaisseau de 15 mètres de large sans la charpente qui, dans la technique des bâtisseurs du Nord, précède la construction des voûtes et fournit le support nécessaire aux engins de levage des cintres et des matériaux de construction et, surtout, crée un tirant solidarisant les deux murs goutterots opposés. Peut-être ne pense-t-on pas assez à relier le langage formel du gothique méridional à l'examen des contraintes techniques liées à ce mode opératoire. Ce sont en effet deux choses bien différentes que d'envisager la réalisation des voûtes par en haut, depuis les combles, ou de procéder, inversement, de bas en haut : dans cette dernière procédure, le système, un peu lourd et visuellement ingrat du mur boutant, s'avère inévitable pour fournir le double appui nécessaire et suffisant aux cintres des doubleaux (fig. 21). Et sans combles préalablement posés, le système septentrional à

15. Citons, à Avignon même, les églises Saint-Didier et Saint-Agricol, et dans l'environnement proche les collégiales de Montfavet et de Villeneuve-lès-Avignon.

culées et arcs boutants apparaît difficilement réalisable : sans la pesée verticale du grand comble, la poussée centripète des arcs boutants (nécessairement élevés avant la voûte) tendrait à pousser les murs goutterots vers l'intérieur. Ce qui pose le problème, à étudier, des solutions apportées à Narbonne ou à Carcassonne, c'est-à-dire toutes les fois que la construction, dans les contrées méridionales, suit le modèle de l'*opus francigenum* sans la pose préalable du toit français à haut comble et à chevrons portant fermes.

Le massif d'entrée et le porche

L'un des éléments extraordinaires de l'église est le gigantesque porche ou dais voûté d'ogives abritant l'entrée antérieure de l'édifice (fig. 22) : deux piles cylindriques d'échelle colossale (environ 4,30 m de diamètre) supportent cette voûte à environ vingt-cinq mètres au-dessus du sol, piles chargées de pinacles en forme de cônes. Imposants sont aussi les arcs de tête de ladite voûte : les voussoirs, magnifiquement profilés, mesurent presque 1,50 d'épaisseur (fig. 25) ! On ne connaît pas d'autre exemple, à cette époque, d'une telle structure : c'est un parfait *unicum*, un objet fondamentalement insolite, déconcertant. Ces deux piliers cylindriques sont-ils une allusion aux deux colonnes *Boaz* et *Yakin* qui accostaient l'accès au temple de Salomon et formaient les supports de son vestibule extérieur, le *ulam* comme le nomme le texte biblique, autrement dit : « le porche » ?

Les « antiquaires » du XIXe siècle ont assez unanimement dénigré cette structure à leurs yeux d'une forme lourde et d'une échelle disproportionnée, si éloignée de toutes les formes familières de l'architecture nordique du XIIIe siècle qu'il était de mode en ce temps-là de tenir pour l'idéal absolu de l'architecture. C'est qu'il y a dans le goût des constructeurs du Midi en général, pontificaux en particulier, une préférence pour des formes larges et dépouillées, en opposition délibérée, polémique même, au style analytique septentrional, opposition probablement induite par les procédures traditionnelles, localement, de la construction.

Premier de cette liste de critiques, Prosper Mérimée avoue son incompréhension : « Deux énormes piliers, ou plutôt deux tours massives, extrêmement élevées, soutiennent d'un côté une voûte ogivale surbaissée qui s'appuie de l'autre sur le haut du mur de façade. Il est impossible de voir rien de plus lourd et de moins gracieux. Cependant la grandeur des proportions produit toujours en architecture, un certain effet. L'usage d'un porche doit être de mettre à l'abri du soleil et de la pluie ; la hauteur des arcades de celui-ci le rend tout-à-fait inutile sous ces deux rapports ». La réprobation n'est donc pas seulement d'ordre esthétique : même le bien-fondé fonctionnel lui échappe ! Le même auteur aura d'ailleurs exactement le même blâme, d'inspiration fonctionnaliste, devant le porche d'Albi. Ce qui, évidemment, a rebuté Mérimée, outre le hors d'échelle, c'est le parti intransigeant de nudité de ces organes de stabilité tellement contraire aux principes du « beau » gothique, épris de formes aériennes, sveltes, découpées[16].

Ferdinand de Lasteyrie (1810-1879), autre grand pionnier de l'histoire de l'art en France, écrit en septembre 1840 : « la cathédrale de Montpellier est un édifice assez peu remarquable… Elle offre un aspect nu et sans caractère… » Autrement dit, on ne voit rien dans ce gothique-là qui soit conforme au « beau » gothique du XIIIe siècle. Et, naturellement, l'on en revient à l'incontournable porche : « la seule chose dans toute cette église qui mérite de fixer quelque instant l'attention est le porche très singulier placé au devant de la façade principale. Cette bizarre construction consiste en une petite voûte ogivale… que supportent deux énormes piliers que l'on pourrait presque appeler des tourelles massives, car ils ont plus de quatre mètres de diamètre. Leur hauteur proportionnée à leur circonférence est loin de l'être à la légèreté de la petite voûte qu'ils soutiennent et de cette disproportion résulte un manque d'ensemble dans tout le monument qui choque désagréablement dès le premier abord. Les deux piliers se terminent coniquement (sic)… Je crois qu'il n'existe ailleurs aucun analogue de cette singulière construction ». L'on voit que Lasteyrie, pourtant connaisseur averti en architecture médiévale, applique anachroniquement à l'ouvrage montpelliérain des critères de rapports proportionnels d'un esprit plutôt classique[17].

16. Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835 ; réédition, Paris, 1988, p. 198.

17. Ferdinand de Lasteyrie, « Rapport sur la cathédrale de Montpellier », Archives Nationales, F 19 7222.

Fig. 22. Le porche de l'église, vue d'ensemble. Le clocher de droite, détruit en 1567, résulte en son état actuel de la reconstruction par Révoil au milieu du XIXe siècle. *Cliché B. Sournia.*

D'autres appréciations, allant dans le même sens, émanent de deux architectes diocésains successivement en charge de l'édifice. Pour le premier, Auguste Lejeune, en 1847, « la singulière construction du porche » contribue « à donner à cette cathédrale un aspect qui blesse le regard et afflige la pensée ». À défaut de connaître le nom de l'auteur de cet ouvrage, poursuit Lejeune, « si l'on devait d'après l'examen de l'œuvre juger du mérite d'art de celui qui l'a édifiée on serait naturellement autorisé à conclure que ce n'était point un architecte de renom »[18]. L'autre architecte diocésain est Henri Révoil, en 1852, lequel, ayant tout de même reconnu « l'effet grandiose d'un des plus beaux vaisseaux du XIVe siècle, évoque les deux énormes obélisques circulaires qui sont placées en avant et qui forment un immense porche soutenant une voûte ogivale… donnent à cette façade un caractère général de lourdeur qui ne peut s'excuser que par l'originalité de la construction »[19].

La rose carrée

Sous la voûte du porche (fig. 23), l'on peut observer, filant à la verticale sur le mur pignon de l'édifice et sur six mètres environ de hauteur, une sorte de « cordon » mouluré (c'est par commodité que nous recourons au mot « cordon », qui est impropre, mais nous donnerons à cet objet son vrai nom un peu plus loin). Or ce « cordon » n'a pas son symétrique à droite, bizarrerie incompréhensible sur cette façade apparemment homogène.

Fig. 23. Église, cordon ou jambage d'encadrement de la rose carrée. *Cliché B. Sournia.*

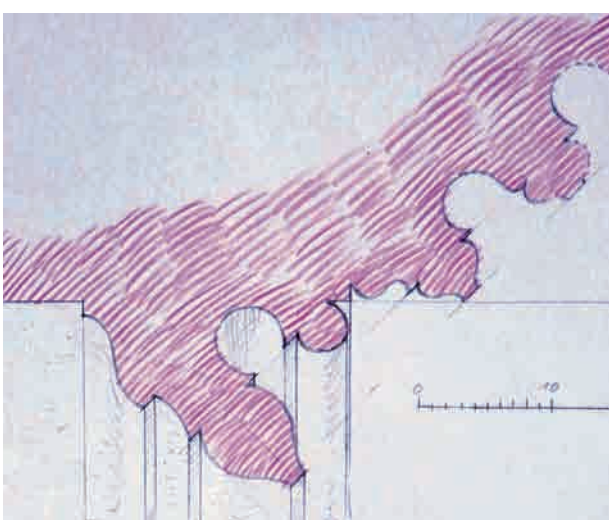

Fig. 24. Église, jambage d'encadrement de la rose carrée, profil. *Relevé B. Sournia.*

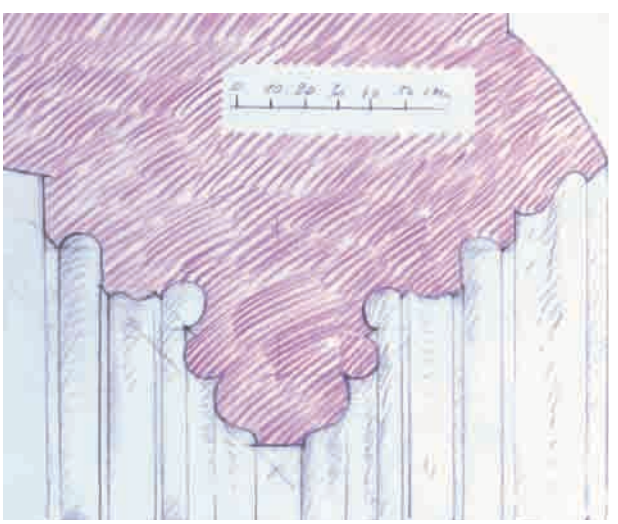

Fig. 25. Église, voûte du porche : profil des arcs de tête. *Relevé B. Sournia.*

18. Auguste Lejeune, Archives Nationales, F 19 7760.
19. Henri Révoil, Archives Nationales, F 19 7760.

L'opportunité de la restauration et de la pose des échafaudages a rendu possible l'examen rapproché de ce « cordon » nous permettant de constater que toute la partie de la façade située à sa droite résulte d'un remaniement tardif et même, serait-il plus juste de dire, d'une « reconstruction intégrale ». Le parement résultant de cette reconstruction chevauche d'ailleurs et occulte une bonne partie de la modénature de notre « cordon », signe clair de sa postériorité. Au point de contact dudit « cordon » avec l'arc formeret de la voûte du porche, l'enlèvement (à ma demande) de quelques pierres des maçonneries rapportées (fig. 32), a fait reparaître la modénature complète dudit « cordon » : cette modénature échelonne en forme d'ébrasement plusieurs tores à listel alternant avec des gorges (fig. 24). Un superbe motif de larmier en ourle le bord extérieur, l'ensemble de cette modénature suggérant clairement la fonction originale de cet organe : c'était évidemment le montant vertical d'un encadrement de baie profilé en forme d'ébrasement. D'une baie rectangulaire puisque, tout à fait au contact du formeret est aussi reparue l'amorce de son retour d'équerre à l'horizontale sur une longueur de 25 centimètres environ. Nous pouvons dès lors donner à ce « cordon » son juste nom de « jambage ». En vérifiant cette lecture sur la face interne de la façade, est apparue clairement la déliaison correspondant audit « jambage » (fig. 31). Et là, comme au dehors, absence totale de symétrie, indice clair que la plus grande partie du massif antérieur a subi à un certain moment de son histoire un sévère dommage ayant nécessité une reconstruction quasi complète du mur de façade.

Ce dommage profond se situe au moment des guerres de religion. Ce serait la matière d'une étude particulière que de raconter les agressions subies par le monument au cours de cette sombre période, ainsi que de retracer l'histoire de son relèvement dans le courant du XVIIe siècle, telle qu'on peut la restituer à partir des mémoires ou chroniques d'époque, puis à partir des devis de la restauration de l'édifice entreprise en 1630[20].

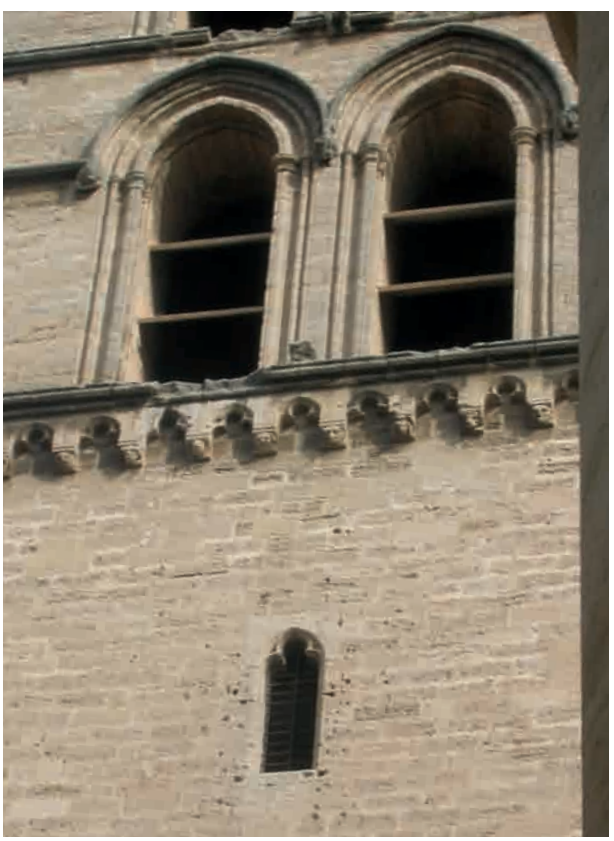

Fig. 26. Église, clocher sud-ouest montrant les impacts de balles des assiégeants de 1567. *Cliché B. Sournia.*

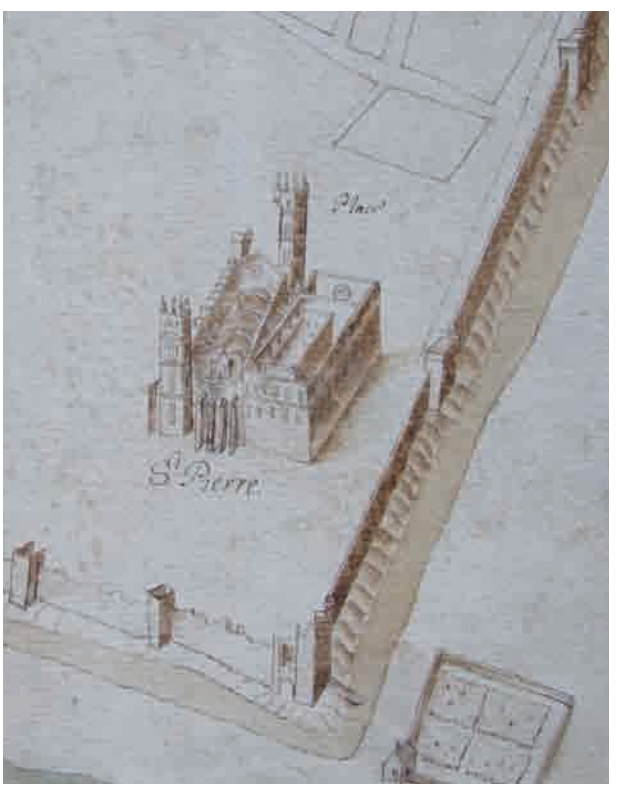

Fig. 27. Église, voûte ruinée d'après une vue cavalière de la ville de Montpellier, vers 1626. Le dessin, d'une valeur documentaire discutable quant aux détails, a le mérite de suggérer l'état désolant de l'édifice suite aux déprédations de 1567. *Cliché B. Sournia.*

20. Sur les troubles religionnaires voir notamment Charles d'Aigrefeuille, *Histoire de la ville de Montpellier, depuis son origine etc.*, Montpellier, chez Jean Martel, 1737.

Il faut préciser ici que la double fonction monastique et universitaire de l'établissement étant devenue caduque à la fin du XVe siècle, l'église avait été affectée en cathédrale au début du XVIe siècle sous le vocable de Saint-Pierre, les locaux conventuels étant pour leur part convertis en palais épiscopal. Au moment des troubles interconfessionnels, le caractère castral de l'ensemble permit aux chanoines et autres notables catholiques d'en faire un véritable réduit militaire à chacune des diverses phases de prise du pouvoir municipal par la faction « parpaillote ». Ce fut le cas en 1560, puis une seconde fois en 1567, puis en 1621. Les stigmates des affrontements apparaissent encore à divers endroits de l'édifice comme sur ce clocher occidental où les impacts de balles encadrent les fenêtres derrière lesquelles les mousquets catholiques tiraillaient en réponse (fig. 26). En 1567, l'église enfin investie au terme de 40 jours de siège, les protestants se livrèrent à la mise à sac méthodique de l'édifice, saccagèrent tout le mobilier et s'emparèrent de tout ce qui pouvait servir : le plomb des vitraux pour faire des balles et les cloches pour faire des canons. On lit encore, inscrite dans les épaufrures du bandeau d'étage du clocher, l'action de faire basculer les cloches dans le vide.

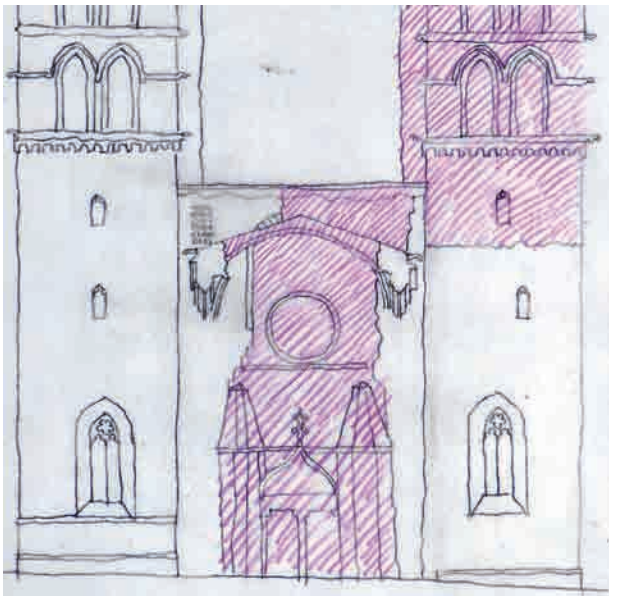

Fig. 28. Église, géométral du massif antérieur avec, en ton magenta, l'étendue des démolitions consécutives au saccage de 1567. *Croquis B. Sournia.*

Mais l'on fit plus fort : le 17 novembre, les « parpaillots » mirent à feu plusieurs charges de poudre incluses à la base de la chambre des cloches du clocher oriental lequel, dans sa chute, vint éventrer trois travées de la voûte de l'église, crever la voûte du porche antérieur et faire s'effondrer les deux tiers de la façade de l'église (fig. 27). L'examen des maçonneries et l'étude complémentaire des devis de la restauration entreprise à partir de 1630[21] permettent de nous figurer l'ensemble ruiné et de dessiner schématiquement le géométral du massif antérieur consécutif à la démolition (fig. 28). Par chance, les deux piles rondes du porche, avec leurs chapeaux pointus, et les six gargouilles qui évacuaient les eaux pluviales du couvert du porche, furent épargnées. Heureusement les vandales s'en tinrent là : ayant systématiquement démoli la quarantaine d'églises, maisons d'ordres, chapelles et oratoires de Montpellier (l'une des villes de France orpheline de ses églises médiévales), la puissance murale de l'ensemble d'Urbain V fut plus forte et découragea le pic des démolisseurs !

C'est la monographie rédigée par un chanoine de la cathédrale, Pierre Gariel[22] décrivant l'ouvrage avant sa démolition, qui nous apprend qu'une histoire de saint Benoît formait l'iconographie d'une verrière, « excellemment peinte », dit-il, « en la vitre d'une fenestre carrée ». Grâce aux comptes de la Chambre Apostolique, on sait même le nom du verrier, un certain Pierre Copiac, *vitrerius*[23], qui s'employa à réaliser cet ouvrage en 1368-1369. La forme carrée est confirmée par un rapport de vérifications d'ouvrages rédigé en 1634, au moment de la restauration de l'église, faisant état de la création d'une petite rose ronde (qui existe toujours) « *à la place de la rose carrée* » primitive[24]. Ces éléments évoquent donc une verrière ronde contenue dans un cadre carré, d'un modèle proche, peut-on penser, de celles des bras du transept de la cathédrale de Clermont. L'arc de décharge qui soulageait la structure et dont la moitié gauche, visible sur l'extrados du porche, et qui a échappé à la ruine de 1567, était évidemment là pour permettre l'évidement des écoinçons de la rose (fig. 30). On ne peut s'empêcher de noter au passage un certain défaut de cohérence dans le fait de placer une verrière sous le fâcheux abat-jour d'un dais, lequel devait notablement en atténuer l'éclat : nous reviendrons plus loin sur d'autres difficultés liées à la combinaison problématique du dais et de la rose.

---

21. Sur les interminables et difficiles restaurations du XVIIe siècle, les contrats à bâtir se trouvent dans A.D. Hérault 2 E 95, 1632 fol 234 v° ; 1656 fol 286 et 2 E 65 38 sol 446 v° ; G 1744 fol 425 v° ; G 198 ; G 1980 et G 1749.

22. Pierre Gariel, *L'origine, les changemens et l'estat présent de l'église cathédrale de Montpellier*, Montpellier, chez Jean Pech, 1634.

23. Jean Nougaret, « Les peintres verriers à Montpellier au moyen-âge et au XIVe siècle », dans *Actes du colloque d'histoire de l'art méridional au moyen-âge*, Narbonne 1990, Ville de Narbonne 1992, p. 74.

24. Jean Nougaret, *Montpellier monumental*, Paris, 2005, t. 2, p. 150.

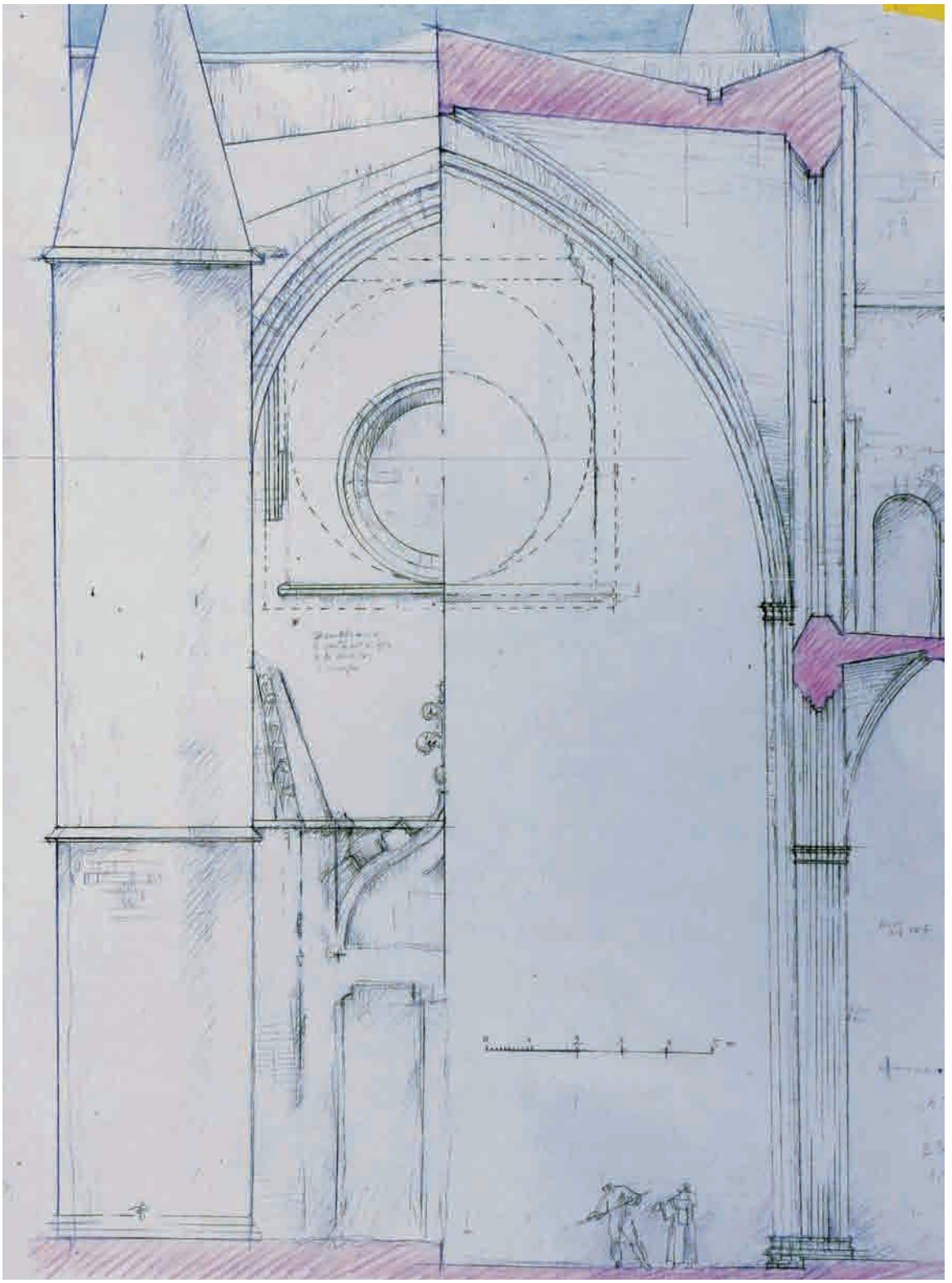

Fig. 29. Église, représentation à mi-parti de la façade : à gauche élévation extérieure, à droite élévation intérieure avec la déliaison correspondant au jambage du cadre de la rose carrée. *Relevé B. Sournia*.

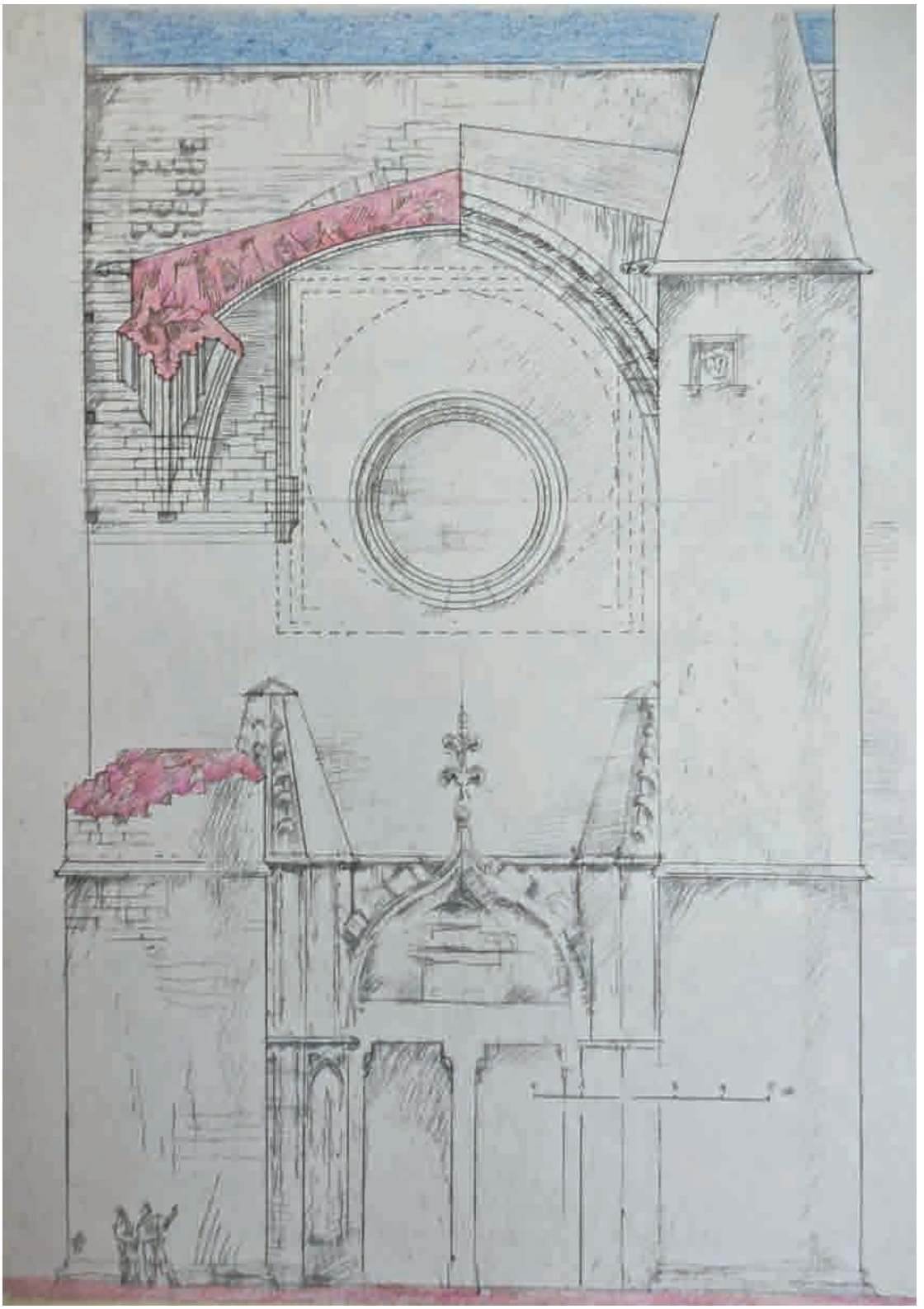

Fig. 30. Église, géométral du massif antérieur avec coupe sur la voûte du porche. En pointillés, tracé de la rose. *Relevé B. Sournia.*

Fig. 31. Église, revers de la façade avec la déliaison correspondant au jambage du cadre de la rose carrée. *Cliché B. Sournia.*

L'ensemble des indications recueillies permet de restituer par le dessin le massif d'entrée originel en ses grandes lignes et de tracer le contour initial de la rose, de sept mètres de diamètre, l'oculus minuscule de 1634 figurant sur ce dessin en trait plein (fig. 29). Un second relevé, celui de la face antérieure de l'église en son état actuel avec coupe dans la voûte du porche, a pour intérêt de faire apparaître l'homogénéité du porche et du massif antérieur et de faire pièce à une assertion souvent répétée localement suivant laquelle le grand porche antérieur serait un élément rapporté, accolé a posteriori (fig. 30). Cette assertion trouve son écho dans quelques journaux de voyage anciens, entre autres les *Notes* de cette pipelette de Mérimée : « On dit qu'on l'a fait (le porche) pour masquer la perte d'un clocher démoli par les réformés. Je crois qu'il eût mieux valu et qu'il eût été plus simple de le (le clocher) rétablir en totalité, que de le cacher par cette gigantesque et ridicule construction »[25]. Or l'examen rapproché de l'appareil montre à l'évidence que le jambage d'encadrement de la « rose carrée » est homogène avec l'appareil des assises inférieures des arcs de tête de la voûte. Cette liaison s'observe sur une hauteur de six assises. Le porche fait donc bien partie intégrante du projet originel des maîtres d'œuvre du pape Urbain.

Ce dessin suscite d'autres questions intéressantes sur le processus d'élaboration du projet et suggère un bien probable embarras de l'architecte en cours d'ouvrage. Pour comprendre cet embarras, analysons la configuration de la voûte du porche : ses trois arcs de tête sont en arc brisé et à quint-point. Les trois quartiers de voûte correspondant à ces trois arcs de tête sont donc eux-mêmes en berceau brisé. Or, le quatrième quartier, celui qui s'adosse au mur de façade de l'église, est en berceau segmentaire très tendu ainsi évidemment que l'arc formeret sur lequel il s'appuie (fig. 32). Cette configuration singulière, quelque peu forcée, a clairement été imposée par la forme carrée dans laquelle s'inscrit la rose : un arc formeret tracé en quint-point et de mêmes proportions que les trois arcs de tête aurait en effet fâcheusement rogné les angles supérieurs du cadre carré.

25. Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le Midi de la France*, Paris, 1835, réédition, Paris, 1988, p. 199.

Fig. 32. Église, l'arc formeret de la voûte du porche. On discerne la cavité correspondant à l'enlèvement de quelques pierres de parement ayant permis d'observer le retour horizontal du cadre de la rose carrée. *Cliché B. Sournia.*

Fig. 33. Église, appareil d'attente au-dessus de l'extrados de la voûte du porche. *Cliché B. Sournia.*

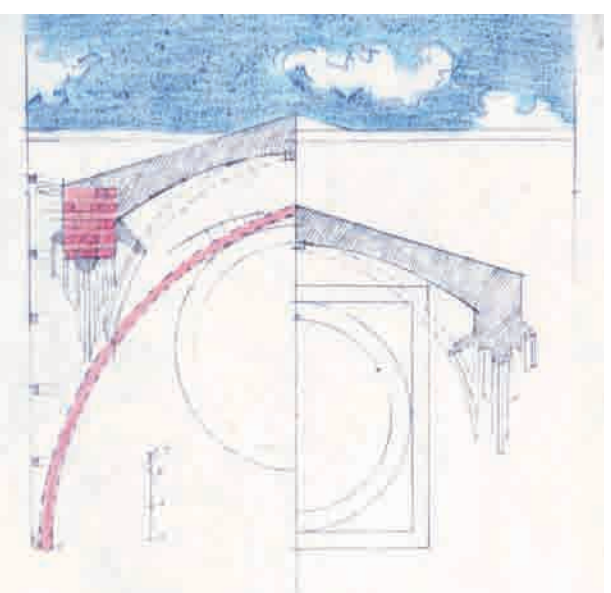

Fig. 34. Église, hypothèse du projet originel de la façade, géométral à mi-parti : à droite la réalisation effective et à gauche l'hypothèse du projet. La teinte magenta met en évidence la courbe de la voûte de la nef et rehausse la présence de l'appareil d'attente. *Croquis B. Sournia.*

On aurait tout de même pu inscrire la rose carrée, avec son bel encadrement mouluré, sous un arc quint-point : à la condition de remonter sensiblement la voûte du porche. Mais plus logique encore, sous un porche voûté en arc brisé, eut été le choix d'une rose ronde, et de l'inscrire, comme cela se fait habituellement (suivant le principe appliqué par exemple à Beauvais ou à Reims) dans le prolongement de la voûte de la nef, de sorte que son cadre circulaire soit tangent aux courbes de l'arc de tête de celle-ci. Il existe de bonnes raisons de penser que telle fut la première intention des maîtres d'œuvre avignonnais. Faisons en effet l'hypothèse d'une rose ronde à sa place théorique. Dès lors, il faut envisager la position du porche 2,50 mètres plus haut que celui effectivement édifié. Or il existe sur le parement du massif antérieur de l'église un appareil d'attente visible sur une hauteur de sept assises au-dessus de l'extrados du couvert du porche et qui n'a pu être prévu que pour servir de prise à un couvert plus élevé que celui finalement réalisé (fig. 33). Quand on trace ce porche hypothétique on constate qu'il se serait exactement adapté à la présence de cet appareil d'attente (fig. 34). Son faîte se serait trouvé dans l'exact prolongement de celui du toit de l'église. Dans cette hypothèse les deux piles cylindriques du porche auraient porté leur cime sensiblement plus haut que celles effectivement réalisées, ce qui n'eut pas manqué d'accentuer le caractère colossal de ce motif de façade.

Pour quelle raison a-t-on abandonné cette option « naturelle » ? Les documents n'en disent rien : hâte de finir ? Défaut de numéraire ? L'on ne peut deviner, dans la myriade de raisons auxquelles on peut songer, laquelle fut déterminante ! Ces observations ont au moins l'intérêt de mettre en évidence le conflit entre deux options contradictoires, deux tracés incompatibles que l'on va cependant, coûte que coûte, combiner : le carré de la rose et l'arc brisé du dais du porche. Comment et pourquoi s'est imposé le choix incongru de la forme carrée ? Quel acteur a introduit ce motif en dépit des complications qu'il ne pouvait manquer d'entraîner ? Faut-il imaginer – entre autres hypothèses possibles – que les maîtres d'œuvre pontificaux ayant regagné Avignon, l'architecte d'exécution rouergat, Guillaume Combas, eut les mains libres pour introduire ce motif remarquable de la rose carrée ? Remarquable parce qu'il est inconnu dans l'architecture des papes d'Avignon, dans laquelle est usuel, au-dessus de l'entrée, un simple oculus de petite proportion. Les exemples géographiquement les plus proches de rose carrée sont aux croisillons du transept de Clermont, déjà mentionnés : serait-ce le modèle de l'ouvrage montpelliérain ? Hélas, l'explication nous échappe – peut-être définitivement.

Il faut dire un mot, enfin, de la porte de l'église en pastiche du style flamboyant (fig. 30) résultant des réfections de 1630, ouvrage d'une médiocrité affligeante et d'ailleurs laissé inachevé (en raison, peut-on présumer, du mécontentement du chapitre canonial). Elle remplace la porte originelle réalisée par le sculpteur Jean le Court[26]. Selon le chanoine Gariel[27] ce portail primitif portait une statue de la Vierge à l'Enfant accostée des douze apôtres (qui s'échelonnaient probablement dans les niches de l'embrasure) : le développement d'un tel programme iconographique a nécessairement impliqué l'existence d'une embrasure profonde contenue dans un avant-corps saillant, comme cela est l'usage courant dans la réalisation de cette partie de l'édifice dès le XIIIe siècle. Gariel explique encore que la baie de la porte « était divisée par une colonne faite d'une pierre grise dure et polie comme le marbre : le fût de celle-ci était cannelé sur toute sa hauteur. Au milieu… se détachaient deux statues de femmes, Prudence et Patience ». Cette colonne cannelée, assez atypique dans le contexte du gothique tardif, ainsi que la présence de ces « deux femmes », constituent un agencement bizarre que l'on a quelque mal à concilier avec la présence, normalement axiale, de la Vierge et que l'on verrait bien sur le trumeau : la description de Gariel, que nous rapportons ici par pur scrupule intellectuel, obscurcit au moins autant qu'elle informe ! Il y avait de surcroît sur ce portail (dans le soubassement ?) des bas-reliefs de la vie de saint Benoît et des saints Maur et Placide, exemples majeurs, ces derniers, de la sainteté bénédictine. Au cours de la récente restauration de cette partie de l'édifice a été mis au jour, derrière le parement moderne, un élément de mouluration du chambranle primitif à tore et filet : il portait, peint en quatre couleurs, un décor de chevrons rouge-bleu-ocre-blanc.

---

26. Cité à Avignon comme *ymaginator* avignonnais, ce sculpteur qui figure dans les textes sous le nom de *Johannes Curtis* est l'auteur du tombeau du cardinal Guillaume de Chanac à Saint-Martial de Limoges (L. Guibert, « Le tombeau du cardinal de Mende à Saint-Martial de Limoges », dans *Le cabinet historique, moniteur des bibliothèques et des archives*, Paris, 1882, p. 232-242, et *Ce que coûtait au XIVe siècle le tombeau d'un cardinal*, Paris, 1895, 19 p.), et de celui de Pierre II d'Amiel, évêque d'Embrun, aux Célestins d'Avignon (E. Müntz, « L'Antipape Clément VII, essai sur l'histoire des arts à Avignon vers la fin du XIVe siècle », *Revue archéologique*, 1888, I, p. 8-18 et 168-183). Nous remercions Philippe Plagnieux de nous avoir apporté ces précisions.

27. Pierre Gariel, *op. cit.*, 1634, p. 78. Il est permis de se demander pourquoi, au moment de la réfection de la façade dans les années 1630, on laissa subsister le jambage de la rose qu'il aurait été si facile de bûcher. Négligence ? Volonté de laisser apparent un stigmate témoin du martyre subi par l'église ?

Clochers et tours

Avec l'étonnant dais d'entrée, le principe des quatre tours est la seconde singularité remarquable de l'église, deux tours ayant fonction de clochers, de part et d'autre du massif d'entrée, les deux autres étant sans fonction et de pur ornement à l'aplomb des deux ultimes chapelles de part et d'autre du chevet : elles sont *creuses*, parfaitement inutiles (fig. 4). Dispositif à quatre tours qui donne à l'ensemble un accent tout à la fois roman et germanique quelque peu insolite. L'idée des deux tours « creuses » est intervenue tardivement dans le déroulement du chantier et appartient, comme l'attestent les comptes de la Chambre Apostolique, à la phase ultime de l'entreprise, après le départ du pape pour Rome : elles sont signalées, dans les textes relatifs au chantier, à partir de 1368. Il n'est pas exclu que leur construction, qui accentue la majesté du monument, réponde au vœu exprès du pontife qui se serait plaint, à en croire la chronique, du peu d'ampleur de l'édifice : « je vous avais demandé une église », aurait-il dit à ses architectes en découvrant l'ouvrage, « et vous m'avez fait une chapelle »[28] !

Le caractère rapporté de ces deux tours est attesté : on a la liste nominative des maçons employés à l'ouvrage en 1367 et 1368[29]. Mais il se décèle aussi à plusieurs indices. Le premier indice s'observe depuis l'intérieur de l'église, l'édification des deux tours ayant entraîné l'occultation des deux ultimes fenêtres hautes de la nef.

FIG. 35. ÉGLISE, BASE DE LA TOUR NORD-EST chevauchant la corniche couronnant l'alignement des chapelles latérales. *Cliché B. Sournia.*

28. Pierre GARIEL, *ibid.*, p. 77.

29. *Actes du 3e colloque d'histoire de l'art méridional au moyen-âge*, Narbonne 1994, p. 84 et note 37.

Fig. 36. Église, segment de la corniche. *Cliché B. Sournia.*

Le deuxième indice est lié à la présence d'un magnifique bandeau décoratif à la base du clocher, lequel, à y regarder de plus près, s'avère être un segment préservé de la corniche et du chéneau qui couronnaient à l'origine l'alignement complet des chapelles latérales et sur lequel est venu empiéter la tour (fig. 35). Il se peut que le matériau n'en ait pas été bien choisi : c'est un calcaire, manquant apparemment de compacité et de dureté. Aussi cette corniche a-t-elle partout disparu suite aux incessantes réfections du couvert, aux époques moderne et contemporaine. Elle a partout disparu, sauf aux endroits où elle n'était pas fonctionnelle, c'est-à-dire les endroits où elle ne recevait pas les eaux pluviales et échappait donc à la stagnation de l'humidité, à la formation des végétations parasites aussi bien qu'aux dégâts du gel, c'est-à-dire au droit des murs boutants où quelques segments subsistent sur la face de l'ouvrage regardant le cloître du monastère, comme témoins du parti d'origine (fig. 7). L'empiétement du clocher, sur la face opposée de l'église, en a au moins préservé un segment.

Restitution hypothétique du chevet

Même si les profils de cette belle corniche sont assurément dans le style courant du XIVe siècle, avec ses profils en tores à filet, domine dans sa structure comme dans sa mise en œuvre un fort caractère roman. Comme toutes les corniches du XIIe siècle, elle est en effet appareillée en deux assises, l'assise haute du chéneau et l'assise aux modillons figurés qui la porte en léger surplomb (fig. 36). On ne se souvient pas d'autres exemples de corniches semblables dans l'architecture avignonnaise de l'époque pontificale : il semble que ce soit là un autre *unicum*. Ce beau motif d'esprit roman qui régnait sur les deux faces latérales de l'édifice se refermait-il sur son chevet, comme dans les constructions du XIIe siècle, en englobant la chapelle d'axe ? L'archaïsme du motif lui-même suggère qu'une solution de tradition romane aurait pu prévaloir aussi pour englober le chevet. Grâce à des relevés du XVIIIe siècle, l'on connaît bien, en plan au moins, la forme du chevet originel, éventré pour laisser place à un chœur plus étendu. Il est permis, par le dessin, de visualiser l'hypothèse, en restituant l'aspect du chevet tel qu'il devait se présenter avant la création des tours. Mais le résultat révèle immédiatement la fausseté de cette

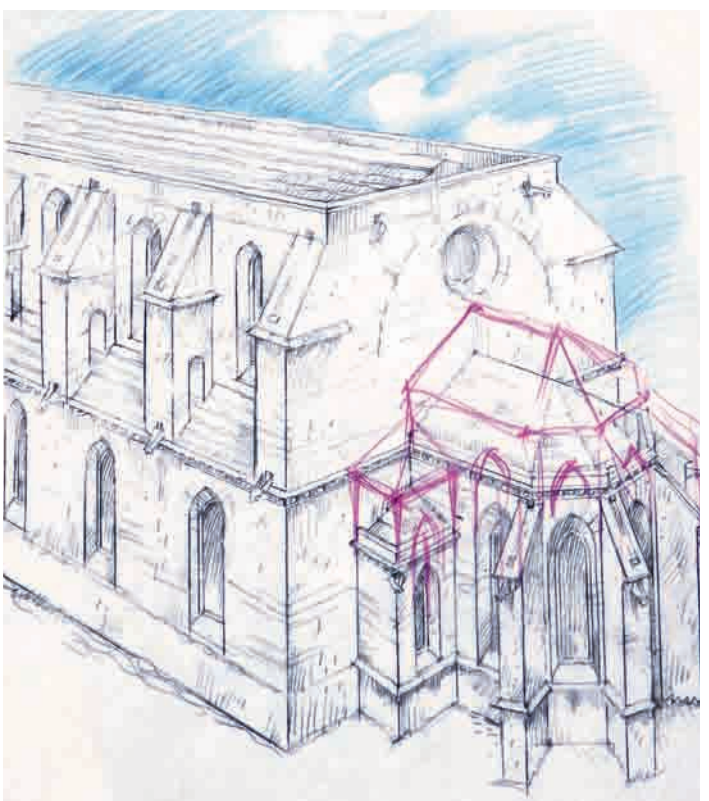

Fig. 37. Église, essai de restitution du chevet. *Croquis B. Sournia.*

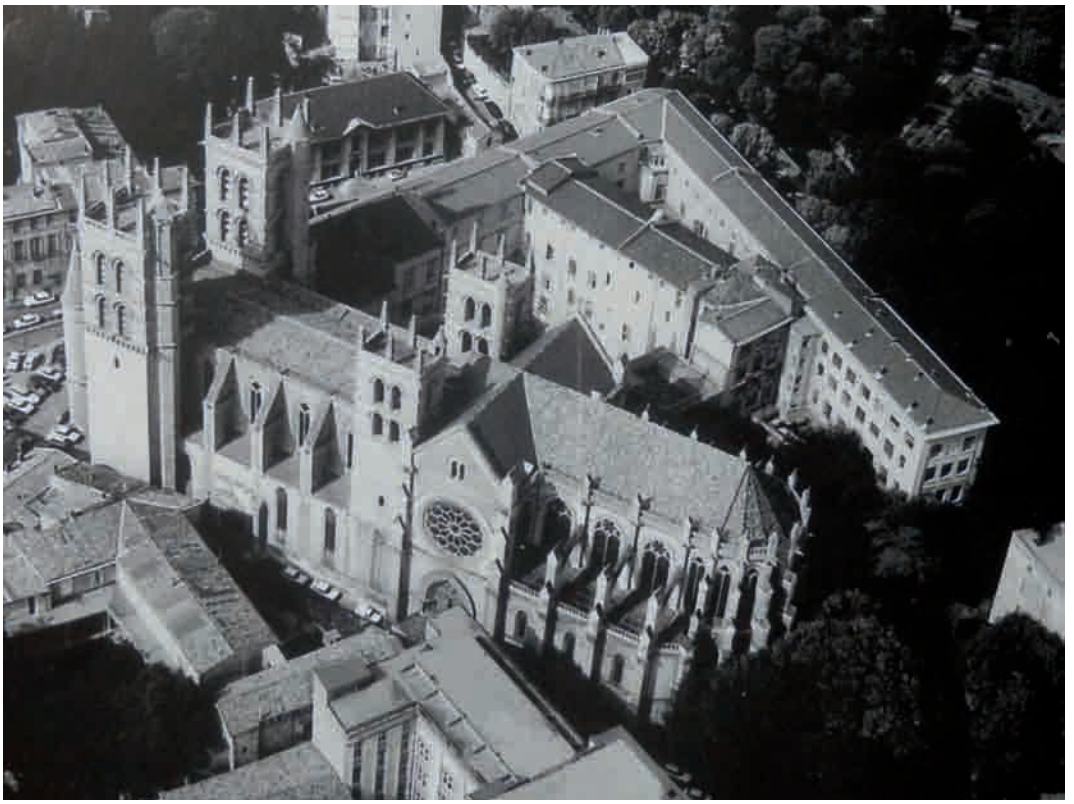

Fig. 38. Vue aérienne de l'église cathédrale et du collège, sous l'angle nord-est. *Cliché M. Descossy, Inventaire général Région Occitanie.*

hypothèse : ce parti eut impliqué une chapelle d'axe beaucoup trop basse. Assurément le faîte du sanctuaire proprement dit devait toucher plus haut, tout près de l'oculus, conformément à ce que montre une gravure d'Israël Silvestre de 1654 et conformément aux autres exemples régionaux de ce type de composition (comme les églises Saint-Hippolyte de Fontès ou Saint-Laurent de Roujan) : c'est ce qu'indique sur le croquis (fig. 37) le repentir au crayon indigo. Peut-être, tout de même, notre belle corniche couronnait-elle les deux chapelles latérales. Mais le propos n'est pas de reconstruire ici ce qui n'existe plus : il ne s'agit que de développer les virtualités contenues dans l'édifice existant et d'essayer de comprendre, aussi loin que faire se peut, la procédure mentale des maîtres d'œuvre qui ont réalisé cet ensemble.

La cathédrale d'Henri Revoil

Ce serait la matière d'une autre communication que de raconter comment au milieu du XIXe siècle, le beau vaisseau d'Urbain V fut augmenté d'un transept et d'un nouveau chœur en vue de donner à l'édifice l'extension et le caractère d'une « vraie » cathédrale (fig. 38). L'architecte en fut Henri Révoil, architecte diocésain, qui réalisa un magnifique pastiche d'architecture du XIIIe siècle (fig. 40, 41 et 42) dans le plus pur style de l'art de la France du Nord de la belle période dite « classique », l'église Saint-Ouen de Rouen (fig. 39) étant mentionnée explicitement comme le modèle suivi pour le chevet du monument[30]. Mais le plus singulier dans le projet de Révoil fut son intention de remodeler toute la partie de l'église

30. Finalement, le projet définitif fera abstraction du déambulatoire et des chapelles rayonnantes, limitant le projet à deux collatéraux accostant les travées de chœur. Sur l'abondante documentation liée à cette phase de l'histoire de l'ouvrage ne mentionnons que l'intéressante déclaration d'intention de l'architecte adressée au Ministère de l'instruction publique et des cultes du 10 nov. 1852, A.D. Hérault 3 V 17 ; et le devis accompagné des dessins de novembre 1854 aux Archives Nationales F 19 7761. Sur la personne et l'œuvre de Révoil, consulter Magali Devaux, *Henri Révoil et le Moyen-Âge*, mémoire de maîtrise, Université de Provence, 1993 ; Jorge Coll, « Henry Révoil : le Médiévisme dans le Midi », dans *Provence Historique*, Université d'Aix, 1976, p. 255-265 ; *Inauguration à Nîmes du monument Henry Révoil*, Nîmes, 1906 ; Jean-Michel Leniaud, *Les cathédrales au XIXe siècle, étude sur le service des édifices diocésains*, CNMH, Economica, 1993. Sur le contexte *doctrinal*

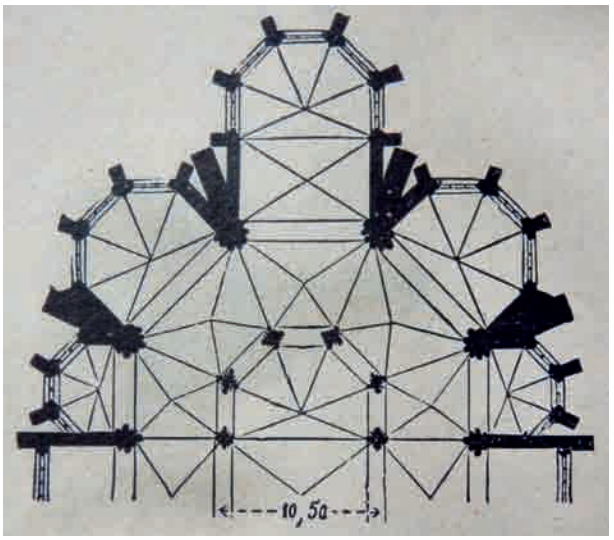

Fig. 39. Rouen, plan du chevet de l'église Saint-Ouen d'après Viollet-le-Duc, premier modèle, non réalisé, du projet de Révoil. *Cliché B. Sournia.*

d'Urbain V en vue de l'harmoniser avec son adjonction, d'en faire en quelque sorte le corrigé aux normes du style du XIIIe siècle du Nord ! Il préconise la réalisation de toits aigus à la française en place des toits plats d'origine ; le remplacement des murs boutants par des arcs boutants en *opus francigenum* (fig. 44) ; le redimensionnement des fenêtres en conformité avec celles de sa propre adjonction, et tout à l'avenant ! Son intention était en particulier de couvrir le dais du porche d'un toit à la française et de charger les arcs de tête de gâbles pointus, également à la française (fig. 43). Heureusement la commission nationale des ouvrages diocésains, pour des raisons surtout budgétaires, refusa de donner suite à ce projet. La conviction est si forte chez les architectes de la mouvance leducienne que le style des constructeurs du XIIIe siècle réalise l'idéal absolu de la rationalité en architecture, qu'ils ne savent plus voir les qualités de ce qui s'éloigne peu ou prou de cet idéal. L'autre idée force de cet attachement au modèle gothique rayonnant est nationaliste : Jean-Baptiste de Lassus l'énonce avec vigueur dans son introduction au carnet de Villard de Honnecourt : l'architecture des maîtres du XIIIe siècle est l'expression par excellence de l'âme chrétienne et française ; un avenir de l'architecture ne peut être envisagé que par la voie d'un renouement avec ce moment fondateur, par dessus les arts de la Renaissance et de l'âge classique tenus pour des esthétiques d'importation[31] !

Fig. 40. Église cathédrale, la pile de Révoil à la croisée du transept. *Cliché B. Sournia.*

contemporain, est-il nécessaire de renvoyer aux fondamentaux : Eugène Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture* et *Entretiens sur l'Architecture* ?

31. Jean-Baptiste de Lassus, *Le carnet de Villard de Honnecourt*, Paris, 1858.

Fig. 41. Église cathédrale, le chevet de Révoil, vue intérieure avec son triforium à jour. *Cliché B. Sournia.*

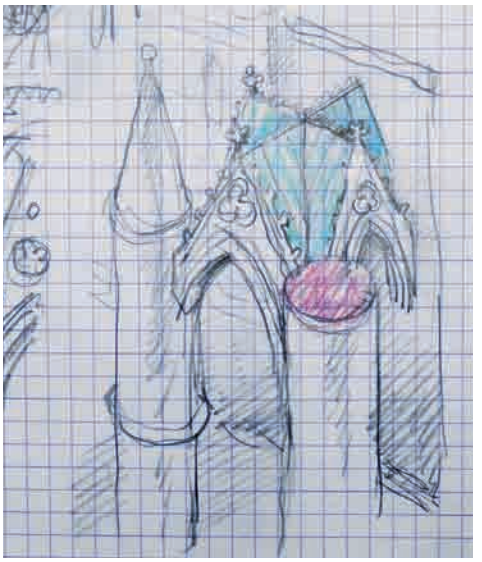

Fig. 43. Église cathédrale, le couvert du porche d'après le projet de Révoil. *Croquis B. Sournia.*

Fig. 42. Église cathédrale, le chevet de Révoil, vue externe. *Cliché B. Sournia.*

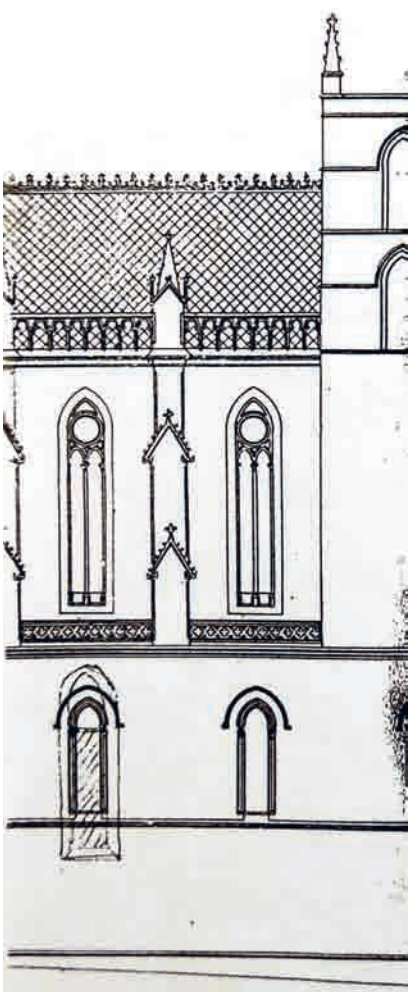

Fig. 44. Église cathédrale, détail du projet de Révoil, élévation latérale orientale de deux travées de l'église. La surcharge crayonnée sur la fenêtre basse est de Révoil. *Cliché B. Sournia.*

Cet aveuglement « idéologique » est troublant et paradoxal venant d'un homme comme Révoil, né parisien mais fixé dans le Midi, à Nîmes, par pur amour du pays méditerranéen et qui était un régionaliste enragé, l'ami de Frédéric Mistral, l'auteur d'une somme jamais égalée sur l'art roman dans le Midi de la France[32], imprégné jusqu'aux fibres par le *genius loci* méditerranéen ! Eh bien, tel quel, il reste complètement fermé à la beauté spécifique de cette architecture des papes avignonnais. Il aurait pu, après tout, procéder à l'inverse et donner à son extension le style de l'ouvrage ancien, le continuer selon ses caractères propres ! Eh bien non ! Clairement, restaurer n'est pas pour lui maintenir l'état initial, mais c'est faire de celui-ci le support d'une nouvelle création. Archéologue, comme il l'était, il procède suivant une pratique toute contraire à l'idéal archéologique. Il fait comme on l'a toujours fait, en mettant le lieu liturgique aux normes esthétiques du moment, sans le moindre scrupule patrimonial[33]. Et cette norme, vers 1850, c'est la cathédrale idéale de « l'école laïque », ainsi que Viollet-le-Duc désignait le milieu d'épanouissement du gothique rayonnant !

32. Henry Révoil, *L'Architecture romane dans le Midi de la France, dessinée, mesurée et décrite par H.R. architecte du gouvernement*, 3 vol., 1863-1874.

33. Il est probable, d'ailleurs, que l'évêque et son entourage diocésain aient lourdement contribué au choix du parti: la pression du milieu est évidemment décisive dans les options d'un architecte confronté à un ouvrage de l'importance d'une cathédrale ! Quelle que soit cette pression du milieu, Révoil revendique clairement sa paternité et sa prédilection pour son ouvrage montpelliérain dans une lettre de 1876 adressée à Frédéric Mistral : « Vous avez donc vu Ma [la majuscule est du scripteur] cathédrale de Montpellier : c'est ma grande fille parmi les cinquante que j'ai fait naître ! »

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 151-179

ARCHITECTURE ET DÉCORS DE L'HÔTEL MOLINIER : « DEMEURANCE » PARLEMENTAIRE DE LA RENAISSANCE TOULOUSAINE

Par Pascal Julien et Colin Debuiche*

L'architecture de la Renaissance toulousaine est essentiellement connue pour la qualité de ses hôtels particuliers, communément considérés comme le sommet des arts d'un « âge d'or » de la ville. Si une exposition d'envergure est venue infléchir et compléter ce tableau trop partiel[1], elle a également permis de constater combien certains mythes sont difficiles à combattre, tels ceux des « hôtels pasteliers » ou des « tours capitulaires », étroitement liés. Car Toulouse, en dépit de son expansion économique, ne fut pas qu'une ville de marchands et d'hommes d'affaires enrichis par le négoce et anoblis par l'édilité, qui auraient été les seuls à faire édifier des maisons de qualité. La plupart de celles-ci, en effet, furent voulues par des hommes de robe, soucieux de faire valoir l'honneur que leur conférait le fait de siéger au sein du « second » parlement de France. Ainsi en fut-il, tout particulièrement, pour le conseiller Gaspard de Molinier, qui décida d'afficher ostensiblement son rang par l'apparat de sa demeure, ou plutôt de la « demeurance » qu'il fit construire à la moitié du siècle, ainsi nommée dans le marché retrouvé des fondations de l'édifice, passé en 1551[2].

Des sources d'archives inédites, de même que l'analyse monumentale, éclairent l'histoire de cet édifice. Certes, à la suite de nombreux remaniements, il a perdu beaucoup de sa superbe : cependant son haut portail et sa cheminée sculptée témoignent encore des aspirations et prétentions de son propriétaire, représentant de l'autorité et de la majesté royale, porté par l'élan humaniste de son temps[3]. L'analyse de ces œuvres d'exception, ainsi que celle d'autres parties de l'édifice, prouve combien il est nécessaire de faire dialoguer les arts pour évaluer ce qu'étaient les mérites d'une maison de qualité.

Les étapes de la construction

L'histoire de l'architecture de la Renaissance à Toulouse a largement bénéficié des recherches d'historiens, de clercs érudits et de membres des sociétés savantes de la fin du XIXe et du début du XXe siècle[4] qui ont nourri jusqu'aux études les plus récentes ayant exposé tout l'intérêt de ces édifices[5], de même que toutes les questions que pose encore leur analyse[6]. En dépit d'une impressionnante moisson, cependant, les archives que l'on pourrait croire très visitées – notamment les

---

* Communication présentée le 15 mars 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 283.

1. Julien 2018 b, p. 292-293 ; Debuiche 2018 b.

2. La présente étude vient amplifier et approfondir celle rédigée et rendue par Pascal Julien dès 2015 : 2018 a

3. Krynen, 2006, p. 50-51.

4. Sans détailler ici cette bibliographie, il faut saluer les noms de Jules de Lahondès, Ernest Roschach, Célestin Douais, Jules Chalande, Joseph de Malafosse, Jean Lestrade, Jean Contrasty, Henri Graillot et de Raymond Corraze.

5. Entre autres publications, Ahlsell de Toulza, Peyrusse, Tollon 1998 ; Tollon 2002 ; Peyrusse, Tollon 2002. Il faut signaler, dans ces études, l'apport de documents inédits fournis par les recherches d'Henri Ginesty.

6. Tollon 2011, p. 181-196.

fonds notariaux – sont loin d'avoir livré leur dernier mot[7]. De même bien des édifices, et non des moindres, demeurent encore en mal d'analyse, tel celui érigé par Gaspard de Molinier.

Licencié en droit, reçu au grade d'avocat en 1524, Molinier avait occupé la charge de juge d'Albigeois avant d'être reçu conseiller au parlement de Toulouse, en 1537[8]. Ayant épousé Jeanne de Baussonet[9], longtemps considérée par certains auteurs comme la sœur de l'humaniste Jean de Boyssonné[10], il acquit dans le capitoulat de la Dalbade des parcelles dotées de grands jardins s'étendant derrière deux maisons bordant la rue du Temple, proche du parlement[11]. Il y fit construire un vaste logis dont subsistent plusieurs parties d'origine, en dépit d'importantes modifications[12]. Des quittances, découvertes à la fin du XIXe siècle, avaient permis de situer cette construction vers 1552[13].

Plusieurs marchés nouvellement retrouvés précisent le déroulement du chantier et aident à mieux appréhender cet ensemble. Dès janvier 1550 (n. st.), Gaspard de Molinier entretenait un rapport de confiance avec le maçon Jean Molières, qu'il engagea pour travailler à sa nouvelle demeure. Il lui fit en effet une donation pour la constitution de la dot de sa future femme, Françoise Razine[14]. En 1551, le parlementaire confia à Molières l'érection d'un premier corps de bâtiment, situé en milieu de parcelle mais n'occupant que le tiers de la largeur de celle-ci, avec des fenêtres donnant « sur le jardin ». Puis il fit poursuivre le chantier, en 1551, en y adjoignant le corps principal de son hôtel, sur toute la largeur, créant ainsi un édifice en L délimitant une cour d'honneur du côté de la rue et isolant totalement le jardin (fig. 1).

Le 13 avril 1551, en effet, il passait un marché pour « curer les fondemens de la maison […] où il ferat sa demeurance tant des murs que du granier [et cave] de sadite maison qu'il entend fer dessoubz la salle basse et corrouer [corridor] pour passer au der[rière] de sadite maison » (pièce n° 1)[15]. Il s'agissait d'excavations importantes, pour l'implantation de deux niveaux de caves superposées, toujours existantes. Le 25 avril suivant, il s'entendait avec Molières pour « fere toutes les murailhes necessaires a la maison que ledit sieur Molinier pretend fere, assise en la rue du Temple, et ce tant dessoubz terre que dessus », à un prix convenu en fonction de l'épaisseur des murs et de leur nature, au cas où ils soient « en arvoult, cabinetz ou cheminee » (pièce n° 2)[16]. Le maître artisan ne se chargeait que de la maçonnerie, « la tailhe de toutes les portes et fenestres de ladite maison » restant à la charge de son client, de même que la fourniture des briques. Celles-ci furent achetées en plusieurs fois et le 17 février 1552, Molinier passait encore contrat pour la livraison de « dix miliers de bon tuille plane bien cuit » (pièce n° 3)[17].

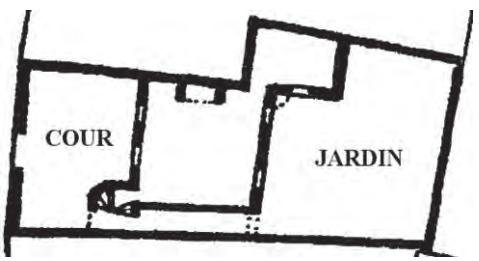

Fig. 1. Toulouse, plan au sol de l'Hôtel Molinier, proposition de reconstitution de l'état de la demeure vers 1556, d'après le plan publié dans Papillault 1996, p. 169.

7. Debuiche 2012 ; Debuiche 2018 a ; Debuiche 2018 b.

8. Navelle 1995, t. VII, p. 193-194.

9. Il s'agit de la graphie de son nom la plus fréquente, voir son codicille du 1er avril 1551 : A.D. Haute-Garonne, 3 E 6017, Not. Antoine Pailhès, f° 20v°.

10. Sur le lien fraternel unissant Jean et Jeanne, voir : Chalande 1982, première partie, p. 87 ; Mesuret 1960, p. 159 ; faute de preuve documentaire, Richard Boysson et André Navelle ont écarté l'hypothèse d'une parenté : Boysson 1913, p. 3-19 ; Navelle 1995, t. II, p. 304 ; t. VII, p. 193. Jean et Jeanne n'étaient pas frère et sœur. Le prénom du beau-père de Gaspard de Molinier était Dominique, alors que celui du père de Jean de Boyssonné était Guillaume.

11. A.M. Toulouse, CC 21, f° 78v° ; jusqu'à la Révolution, la rue du Temple était distincte de la rue de la Dalbade mais les textes de l'époque moderne ne s'accordent pas sur l'appellation de cet axe reliant le Pont de Tounis à la place du Salin. La rue du Temple était en réalité délimitée par la rue Saint-Jean et par la rue Pierre-Brunière. La rue de la Dalbade, quant à elle, ne correspondait qu'à la portion située le long de l'église de la Dalbade, c'est-à-dire de la rue du Pont de Tounis à la rue Saint-Jean, voir Jouvin de Rochefort 1680 ; Chalande 1982, première partie, p. 66.

12. Du Mège 1832-1833, p. 363-369 ; Malafosse 1891, p. 445-446 ; Chalande 1982, première partie, p. 86-88 ; Chalande 1922 a ; Mesplé 1948, p. 56-57 ; Mesuret 1960, p. 159-160 ; Papillault 1996, p. 166-172.

13. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4328, Not. Jean Giraudat, f° 197v° et 198 : quittances du 2 octobre 1552, anciennes cotes découvertes par Sylvain Macary et indiquées dans : Douais 1896, p. 129, note 1 ; Douais 1902, p. 644-645.

14. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4324, Not. Jean Giraudat, f° 321-321v°, ancienne cote mentionnée avec une erreur de foliotation et document transcrit dans : Douais 1902, p. 641-642.

15. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 17v°.

16. *Ibid.*, f° 33v°.

17. *Ibid.*, f° 357. Signe de l'avancée du travail de maçonnerie, le mois de mars 1552 fut marqué par un différend opposant Gaspard de Molinier à son voisin, le conseiller au parlement Sébastien de Lafitau qui vivait dans l'hôtel correspondant aujourd'hui au n° 24 de la rue de

Fig. 2. Toulouse, tourelle du cabinet sur angle de l'Hôtel Molinier en 1552, à l'angle des deux élévations ouvertes initialement sur le jardin (aujourd'hui seconde cour). *Cliché Jean-Claude Lepert.*

Fig. 3. Toulouse, détail de la tourelle de l'Hôtel Molinier en 1552 :
trois génies jouent avec une abondante guirlande. *Cliché Jean-Claude Lepert.*

Auparavant, le 4, il avait passé un autre marché avec le tailleur de pierre Raymond Bessac pour « les marches et fenestres de la maison qu'il a comencé edifier a la rue de la Dalbade au devant le temple » (pièce n° 4)[18]. Les marches de la tour en vis devaient être réglées selon un prix à l'unité et les croisées ornées de divers ordres, au même prix qu'il avait déjà réglé celles du premier corps, « qui sont faictes en sa maison du cousté du jardin »[19]. Les deux étages de ce premier corps et les deux du second furent alors élevés de concert et réunis, sur angle, par la tourelle d'un cabinet portée par un culot richement sculpté, posé sur d'élégantes consoles alternant avec des caissons ornés de roses pendantes épanouies et délicates (fig. 2). Issus d'un modèle de sarcophage antique, trois génies gracieux y jouent avec une guirlande d'abondance riche de raisins, de blé, de baies et de fruits (fig. 3).

Une même sculpture de grande qualité caractérisait les fenêtres sur jardin. La mieux conservée de cette campagne, dont seul manque le meneau, est celle qui éclaire l'ancienne salle d'honneur du logis principal, au rez-de-chaussée (fig. 4). Trois puissantes verticales sont créées par les petites colonnes doriques engagées, par le ressaut de leur entablement au niveau de la traverse et par les colonnettes ioniques supérieures. Cet élan vertical est renforcé par l'emploi de consoles pendantes galbées sous l'appui et par des pots à fruits en amortissement sur la corniche. Ce type de baie présente des évolutions et ruptures avec la formule de la fenêtre « à l'antique » développée en 1538 dans le proche hôtel de Bagis. En effet, aucun quart-de-support n'occupe plus les ébrasements et la composition d'ensemble ne répond plus à une logique de présentation complète de l'ordre dorique, mais à une superposition d'ordres réduits déployés sur toute la hauteur de la baie.

---

la Dalbade, en raison d'une « murailhe contencieuse », voir : A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 380 ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1552, Not. Jean Giraudat, f° 6.

18. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 40 v°. Cet acte avait été noté mais non publié par Raymond Corraze (A.D. Haute-Garonne, 47 J 29).

19. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 41.

Fig. 4. Toulouse, fenêtre de l'Hôtel Molinier en 1552. Comme sur ses piédroits, elle offrait originellement sur son meneau une superposition de colonnettes dorique et ionique. Imitant le système de l'ordre d'architecture, la traverse jouait le rôle de l'architrave. *Cliché Jean-Claude Lepert.*

Le 20 mai 1555, un achat de 15000 briques était probablement destiné à l'édification du mur de clôture (pièce n° 5)[20]. Cette acquisition correspond en effet à l'achèvement, peu de temps après, du portail sur rue, dont le millésime est demeuré sculpté sur deux tables de marbre : « 15 » et « 56 »[21]. Ce portail ne fut pas percé au centre de la muraille de clôture, mais décalé sur la droite. Cette disposition, prévue dès le début du chantier, offrit ensuite l'espace nécessaire à l'ajout d'un corps de bâtiment dans la cour d'honneur. Celui-ci, en retour du logis sur le côté nord de la cour, fut composé d'un portique ouvert par deux arcades reposant sur des piliers et colonnes engagées d'ordre dorique, supportant deux niveaux d'habitation, scandés de pilastres d'ordre ionique puis corinthien (fig. 5).

L'édifice se présentait alors entre cour et jardin, qui communiquaient tous deux par le « corrouer », un long couloir voûté de brique, au sud, toujours en place. Pour ses écuries, le conseiller au parlement, qui ne bénéficiait pas d'un espace suffisant, préféra louer la cour d'une maison voisine (pièce n° 6)[22]. Partant du rez-de-chaussée de la tour d'escalier, le couloir latéral voûté qui donne accès au jardin rappelle les habitudes constructives toulousaines et notamment la communication entre les deux cours de l'hôtel de Bernuy. Le portique à hautes arcades, pour sa part, évoque des dispositions adoptées à l'hôtel d'Assézat après 1560. Ce portique demeure difficile à dater, aucune donnée d'archives n'ayant encore été retrouvée à son sujet. Sa polychromie régulière, brique pierre, indique cependant un chantier postérieur à celui de l'hôtel, avec un changement d'architecte. Les pointes de diamant rectangulaires, qui en décorent l'intrados des arcs et le large entablement, découlent de celles présentes sur le portique de l'hôtel d'Assézat. Cependant leur forme, leur dilatation et, sur l'entablement, le fait qu'elles soient en marbres de couleur les en distingue notablement.

La large tour, sur base polygonale, permettait d'accéder aux niveaux supérieurs et inférieurs. Par son emplacement comme par sa taille, elle s'inscrit parfaitement dans les usages des élites toulousaines, qui affectionnaient d'exprimer leur élévation sociale par de telles constructions. Celles-ci, quels que soient leur propriétaire, leur forme ou leur hauteur, furent avant tout des tours d'orgueil, cherchant à imiter la marque seigneuriale du donjon.

Au début du XVIIe siècle, l'hôtel changea de propriétaire, la superficie du terrain fut augmentée et de nouveaux corps de bâtiment furent ajoutés à partir de 1670 côté jardin. D'importantes modifications eurent lieu dans la seconde moitié du XVIIIe, vers 1760-1770, où la majorité des croisées Renaissance furent supprimées ou privées « des ornements délicats qui [les] embrassaient »[23]. La grande salle fut profondément réduite : crevée de part en part, elle servit à

20. A.D. Haute-Garonne, 3 E 2256, Not. Pierre et Guillaume Carreri, f° 553.

21. Sur la restauration de ce portail et ses inscriptions, voir : Cabau 2006.

22. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, Not. Jean Giraudat, f° 42v° : les héritiers d'un couturier lui louèrent pour deux années à compter du 4 mai 1551, une cour de « trois canes franches de long et deux canes et trois pams de largeur », située à côté de l'hôtel de la famille Saint-Pierre, rue du Temple.

23. Pour l'étude des cadastres, voir : A.M. Toulouse, CC 21, f° 78 (1550) ; A.M. Toulouse, CC 22 ; f° 56v° (1551) ; A.M. Toulouse, CC 48,

Fig. 5. Toulouse, détail du corps de bâtiment sur cour de l'Hôtel Molinier. Au rez-de-chaussée, les deux arcades du portique permettent encore d'imaginer la disposition originelle de ce bâtiment fortement remanié depuis son édification. *Cliché Jean-Claude Lepert.*

l'ouverture d'un passage à carrosse pour accéder directement de la cour d'honneur au jardin, qui fut transformé en seconde cour. Au XIXe siècle eurent lieu bien d'autres modifications, notamment l'occultation des arcades de la première cour qui furent murées et aménagées en pièces d'habitation, ce qui rendit cet espace illisible. Un grand bâtiment fut également construit au fond de la seconde cour, en 1835[24], de même qu'une écurie, au sud, qui resta longtemps décorée de têtes de chevaux en terre cuite.

Le grand mur sur rue subit aussi des modifications au cours des siècles. Il fut surélevé jusqu'à hauteur du couronnement du portail et à son revers, à la fin du XVIIIe siècle probablement, une pièce en coursive fut aménagée au-dessus d'une partie de la cour d'honneur, ce qui obscurcit considérablement celle-ci. Cette pièce fut éclairée par deux petites fenêtres désormais placées de part et d'autre du couronnement du portail. Cet ajout tardif, bien qu'incongru, fut fait avec soin, avec de délicates sculptures autour des baies, afin de respecter la cohérence d'un décor sans pareil.

Sustine et abstine : une humilité de façade

Gaspard de Molinier résidait autrefois place Saint-Étienne, non loin de la cathédrale de Toulouse et auprès de personnages de haut rang. La décision d'ériger une « demeurance » rue du Temple, au voisinage de grands parlementaires, induit une stratégie d'ostentation liée à la progression de sa carrière au service du roi. Le soin apporté à la conception

---

f° 70 (1571-1699) ; A.M. Toulouse, CC 114/9 (1680) ; A.M. Toulouse, 27Fi162, code parcelle II 0407 (1830) ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4803, Not. Guillaume Lacombe, f° 186v° : bail de besogne du 4 septembre 1668 signé entre le conseiller du roi Aymable de Catellan et le tailleur de pierre Jean-Pierre Baltardine ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4804, Not. Guillaume Lacombe, f° 6v°, contrat du 11 janvier 1669, entre le tailleur de pierre Jean Carrié et le maçon Jean Rivière ; A.D. Haute-Garonne, 3 E 4805, Not. Guillaume Lacombe, f° 64 : bail à besogne de menuiserie signé le 20 mars 1670.

24. Du Mège 1832-1833, p. 351-369, pl. h.-t. XVIII-XX.

Fig. 6. Toulouse, portail sur rue de l'Hôtel Molinier, 1556, dont la composition s'inspire de celle de la porte délicate VIII publiée par Serlio à Lyon en 1551 (Paris, E.N.S.B.A., Les 1745). *Cliché Jean-Claude Lepert.*

comme à la décoration de son portail sur rue en trahit l'évidence. Celui-ci, voulu une dizaine d'années après l'érection du « grand portail » du proche hôtel de monsieur de Bagis (1543), un conseiller très en vue[25], offrit un mariage particulièrement majestueux entre architecture savante, sculptures sophistiquées et polychromies fastueuses de pierre et de marbres.

Scandé de colonnes jumelées corinthiennes, ce portail revêt en premier lieu un caractère triomphal. Sa composition est tirée de la porte délicate VIII du *Livre extraordinaire* de l'architecte du roi Sebastiano Serlio, publié à Lyon en 1551 (fig. 6)[26]. De ce modèle, l'architecte du portail de la demeure de Gaspard de Molinier a retenu le choix des colonnes jumelées corinthiennes, de la saillie de l'entablement et du fronton en table de même que le principe d'organisation du décor autour de cabochons et de tables de marbre, traités en acrotère sur la gravure. Selon Serlio, le choix de la colonne jumelée se faisait « *piu per ornamento che per sostegno di l'opera* »[27]. Cannelées et rudentées au tiers, elles témoignent du soin accordé à la recherche d'une expression architecturale « à l'antique » particulièrement ornée, qui accroche la lumière et le regard. Les filets qui séparent les cannelures des fûts se caractérisent par leur finesse, ce qui confère à l'ensemble une apparence plus délicate que robuste.

La singularité des chapiteaux corinthiens, cristallisée par l'enroulement particulier des crosses et la présence d'une petite feuille réunissant les crosses latérales et les cornes de l'abaque, renvoie cependant à une autre source savante. Ils sont tirés d'un modèle romain, celui du Panthéon ou celui du temple de *Mars Ultor* sur le forum de Trajan, dont Antonio Labacco avait donné une gravure en 1552 et que l'on retrouve également reproduit dans la première édition illustrée d'Alberti, publiée à Florence en 1550, ainsi que dans sa traduction française, due à Jean Martin et parue en 1553 (fig. 7)[28].

25. Tollon 2002, p. 304, note 9.

26. Serlio 1551, porte délicate VIII.

27. Serlio 1537, f° XV ; l'édition française pirate de 1542 traduisait « ornamento » par « enrichissement » : Serlio 1542, f° 12.

28. Labacco 1552, p. 12 ; Alberti 1550, p. 223 ; Alberti 1553, f° 134v°.

Fig. 7. Toulouse, chapiteau du portail de l'Hôtel Molinier, 1556, inspiré d'un modèle antique diffusé par la gravure dès le milieu du siècle aussi bien par Antonio Labacco (à droite) que par l'édition illustrée florentine d'Alberti (au centre). Paris, B.N.F., RES-V-353 (Labacco) ; Paris, E.N.S.B.A., Les 1505 (Alberti). *Cliché Colin Debuiche.*

La corbeille des chapiteaux de l'hôtel Molinier n'est en outre pas couverte de feuilles d'acanthe, ainsi que le prônait Vitruve, mais de laurier, comme sur de nombreux vestiges antiques. Le laurier apporte ainsi au corinthien un enrichissement supplémentaire. Cette esthétique de l'ordre est similaire à celle qui caractérise l'architecture royale du milieu du siècle. Pierre Lescot et Jean Goujon avaient opté depuis peu au Louvre pour des chapiteaux corinthiens à feuilles de laurier, de même que Bullant pour l'ordre colossal de l'avant-corps de l'aile méridionale au château d'Écouen (vers 1553)[29]. À Toulouse, les trois ordres superposés des élévations contemporaines sur cour de l'hôtel d'Assézat ne répondent pas à une autre recherche que celle d'un subtil raffinement du discours architectural, au service de l'expression du triomphe de l'abondance[30]. On y retrouve le même corinthien qu'à Molinier. Sur le portail, les feuilles de laurier, moins rigides et sèches, se singularisent par leur vitalité. Cet effet est produit par la disposition de ces feuilles qui ne respecte pas une stricte verticalité ainsi que par le mouvement continu produit par l'enchaînement d'une feuille à l'autre des profonds canaux du laurier.

Des éléments d'autres portes du *Livre extraordinaire* de Serlio ont été insérés sur ce portail, comme les incrustations de « pierres madrées » ou pièces de marbre, entre les colonnes jumelées des portes délicates III et V (fig. 8)[31]. Le maître bolonais employa à plusieurs reprises un bossage en table pour magnifier les écoinçons de ses portes délicates[32]. Ce motif a peut-être nourri l'invention de l'architecte du portail de l'hôtel de Molinier qui opta pour des pointes de diamant. En revanche, il n'a pas retenu la formule de la table qui recouvre une partie de l'entablement, afin de ne pas interrompre la frise sertie de marbres. Il a enfin remplacé les adoucissements des incrustations marmoréennes par une multitude de figures sculptées.

L'attique qui surplombe l'entablement est interrompu par un important ressaut central, en raison du développement d'une table, accostée de termes et enrichie de neuf incrustations de marbre. Les parties latérales de l'attique sont, quant à elles, animées d'un cabochon de marbre, magnifié par une rangée d'oves et un cartouche en découpes de cuir, dont les extrémités s'enroulent ou se métamorphosent en êtres hybrides d'inspiration bellifontaine. Au droit de la table centrale se déploient des personnages monstrueux sculptés en haut-relief, trois plaques d'ardoise gravées et le visage d'une canéphore, placé, tel un point d'orgue, sous la corniche qui couronne l'ensemble.

Au centre, un grand cadre à oves et dards est cantonné de deux termes hybrides dans une composition proche du frontispice de l'*Histoire tolosaine* d'Antoine Noguier, parue en 1556 (fig. 9)[33]. Les deux termes, mi-humains mi-végétaux, sont quant à eux inspirés d'une gravure d'Agostino Musi dit Veneziano, de 1536 (fig. 10), reprise dans sa suite de planches gravées de *Termes et caryatides* par Jacques Androuet du Cerceau, entre 1546 et 1549, ainsi que par

29. Pauwels 2013, p. 121.
30. Debuiche 2016, p. 398-399.
31. Serlio 1551, portes délicates III et V.
32. Serlio 1551, portes délicates III, V, VII, XV.
33. Julien 2009 a, p. 86-87.

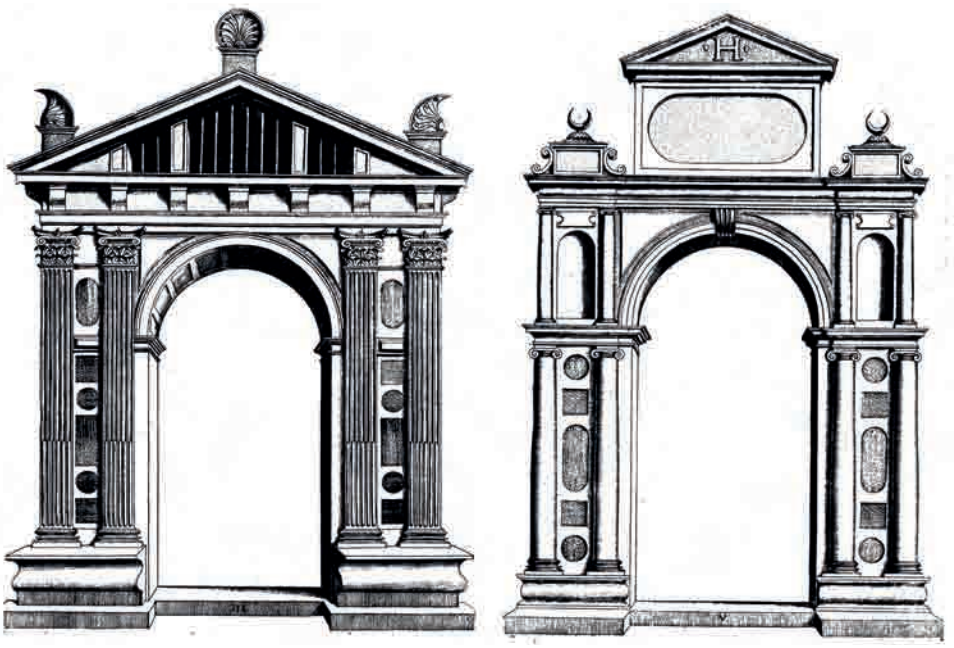

Fig. 8. Sebastiano Serlio, Portes délicates III et V, tirées du *Livre extraordinaire*, publié à Lyon en 1551, sur lesquelles l'architecte bolonais propose d'insérer des incrustations de marbre (Paris, E.N.S.B.A., Les 1745).

Fig. 9. Toulouse, détail du portail de l'Hôtel Molinier. La position des termes de part et d'autre du grand cadre qui se développe sur l'attique rappelle la composition de la page de titre de l'*Histoire tolosaine* publiée par Antoine Noguier en 1556 (Toulouse, B.E.P., Res. B XVI 53). *Cliché Pascal Julien.*

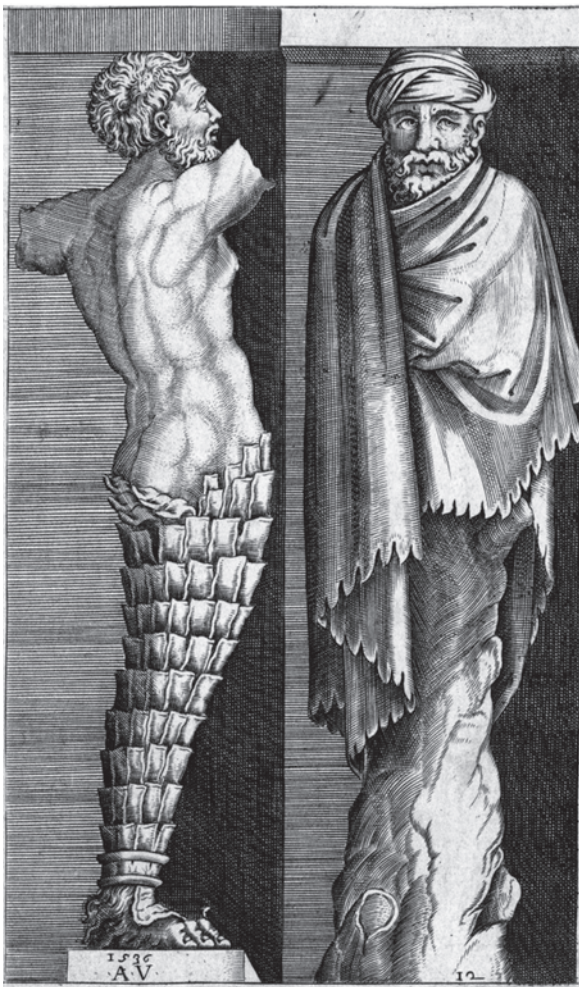

Fig. 10. Agostino Musi dit Veneziano, deux termes, 1536 : la version de gauche, qui connut un grand succès durant le deuxième tiers du siècle en Europe, a été réadaptée par le sculpteur du portail de l'Hôtel Molinier. *The Illustrated Bartsch 1978, n° 304, p. 302.*

Walther Hermann Ryff dans le *Vitruvius Teutsch*, première traduction allemande de Vitruve publiée à Nuremberg en 1548[34].

Les parties hautes de ces termes sont inspirées par certains stucs de la galerie de François Ier à Fontainebleau. Ils sont pourvus d'un coussin qui insiste sur leur rôle de support anthropomorphe, en référence au mythe d'Hercule et à sa rencontre avec Atlas[35]. Par un jeu d'association des contraires, ce motif renforce également l'illusion de douleur éprouvée par ces hommes-supports. Depuis son emploi à Fontainebleau, ce thème était apprécié. À Toulouse, il avait été employé dès le début des années 1540 dans l'enluminure des *Annales* représentant les capitouls de l'année 1542-1543 et fut sculpté coiffant des personnages engainés, comme dans l'escalier de l'hôtel d'Assézat[36].

Cet abondant décor faisant référence à l'ordre anthropomorphe, mentionné par Vitruve (Livre I, chap. I et II), participait d'une Antiquité savante très appréciée, à l'égal de l'emploi d'incrustations de marbre. En effet, des dizaines de plaques, cabochons, demi-sphères ou pointes de diamant en marbres de couleurs, sont déployés en multiples formes et facettes entre les colonnes, sur l'entablement et sur les trois volets de l'attique. Ces pièces constituent l'argument principal de la façade. Soigneusement taillées et polies, leurs chatoyantes couleurs enrichissent l'aspect triomphal de l'ensemble, d'autant que ces matériaux étaient alors rares et précieux. Cela est d'ailleurs souligné par une présentation très soignée : ils sont en effet enchâssés dans la pierre à la manière de bijoux sertis, cernés de filigranes finement sculptés (fig. 11). Leur abondance, leur variété et leur qualité témoignent du rôle joué alors par Toulouse dans l'approvisionnement de plusieurs chantiers royaux exactement contemporains, tels la façade du Louvre et le château de Valléry conçus par Pierre Lescot, le portail du corps d'entrée du château d'Anet édifié par Philibert De l'Orme, ou encore l'avant-corps à ordre colossal élevé au château d'Écouen[37].

Déjà, sous François Ier, des marbres auraient été tirés des Pyrénées pour – selon des textes non référencés – le château de Saint-Germain-en-Laye[38]. Sous le règne d'Henri II cependant, conformément à la doctrine visant à privilégier les ressources du royaume qu'explicita De l'Orme dans son traité d'architecture, cette démarche fut optimisée par le recours au menuisier, ingénieur et architecte toulousain Dominique Bertin. Ce dernier fit rouvrir des carrières romaines et commença des envois vers Paris dès 1553 ou 1554, année où il fut nommé « conducteur du marbre pour le roy »[39].

---

34. Agostino Musi dit Veneziano, détail de « deux hommes », 1536 : publié dans *The Illustrated Bartsch* 1978, n° 304, p. 302 ; Androuet du Cerceau 1546-1549, pl. 9 ; Ryff 1548, f° XVv° ; sur ces comparaisons voir, Julien 2009 b, p. 671 ; Julien 2011, p. 74-76.

35. Julien 2014, p. 121-136.

36. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 219, 1542-1543.

37. Julien 2006, p. 180-185 ; Debuiche 2016, p. 476.

38. Henri II déclarait dans une lettre adressée avant 1549 aux consuls de Saint-Gaudens que son père avait fait chercher et « tirer » du marbre pyrénéen. Cette lettre, non datée, est citée sans référence dans Du Mège 1828, t. I, p. 203.

39. A.D. Haute-Garonne, 3 E 4328, cahier 1554, Not. Jean Giraudat, f° 102v°, ancienne cote citée et document transcrit dans Douais 1903, p. 178-179.

Fig. 11. Toulouse, détail du portail de l'Hôtel Molinier. Tels des bijoux sertis, les cabochons et les pointes de diamant de marbres pyrénéens sont soigneusement enchâssés dans la pierre. *Cliché Jean-Claude Lepert.*

Il obtint alors d'Henri II des lettres patentes l'autorisant à exploiter des mines et carrières « en tout l'étendue des monts pirénées, archeveschéz de Thoulouse et aux eveschéz de Comenge, Couzerans, Rieux, Pamiéz, Tarbe, Carcassonne et aultres lieux et endroictz circonvoisins »[40].

Que Gaspard de Molinier ait voulu un étalage aussi ostentatoire de ce matériau d'exception laisse supposer qu'il tint une place importante dans l'approvisionnement royal des marbres ; cette place reste à préciser mais elle dut lui valoir des faveurs en retour[41]. Issues des carrières exploitées par Bertin, comme le noir profond de Sauveterre, le petit antique d'Héchettes, le solaire Sarrancolin ou le vert et le grand mélange de Campan, elles furent sans aucun doute livrées à l'hôtel de Molinier par cet architecte[42]. L'enchâssement du marbre peut être lu comme l'éclatant reflet de la considération que Dominique Bertin avait pour les pierres dures qu'il découvrait dans les Pyrénées. Dans la dédicace de l'*Épitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion*, publié en 1556, Bertin jugea leur beauté « assez grande pour faire honte au marbre de Numidie, Paros et autres lieux où il se prenoit anciennement »[43]. Les liens unissant Gaspard de Molinier et Dominique Bertin sont d'autant plus certains que le conseiller au parlement possédait un exemplaire de cette édition vitruvienne, traduite, abrégée, illustrée et publiée à Toulouse, sur lequel il avait à deux reprises apposé son ex-libris[44].

---

40. Celles-ci furent renouvelées en 1565 : A.D. Haute-Garonne, 1 B 1906, f° 225, cote publiée dans Julien 2006, p. 81 ; Brunet 2006, p. 735.

41. Par cet étalage, Gaspard de Molinier incarne parfaitement la figure de ce parlementaire toulousain qui, selon Scaliger, aurait obtenu directement du roi une prestigieuse charge de maître des requêtes en lui envoyant des marbres pyrénéens pour faire sa cour, toutefois les données d'archives ne permettent encore ni de l'affirmer ni de l'infirmer ; Julien 2006, p. 184-185.

42. Julien 2016.

43. Bertin, Gardet, 1556-1559, f° iiiv°, dédicace au cardinal de Sens.

44. Bibliothèque d'étude et du patrimoine (désormais cité B.E.P.), Toulouse, Res. D XVI 1011.

Sur le couronnement du portail fut inscrite la date de son achèvement, 1556, et la devise stoïcienne – partiellement restituée de nos jours – SVSTINE ET ABSTINE[45]. La meilleure compréhension que l'on puisse en proposer est donnée par l'illustre jurisconsulte et professeur de droit Jean de Coras qui publia à Toulouse en 1558, chez Guyon Boudeville, l'imprimeur avec lequel collaborait Bertin à la même époque, une interprétation d'Épictète qui prouve que dès son élévation, ce portail marqua fortement les esprits, notamment ceux des parlementaires :

> Soutiens et abstiens. Paroles certes grandes, et dignes d'être entaillées, en tous les anneaux, murailles, marbres, et colomnes de ce monde car par la première nous sommes amonêtés, de porter paciemment toute afflixions, injures, et adversités, par l'autre de nous abstenir et garder de toutes concupiscences, et désordonnées voluptés[46].

Ces paroles guidaient, selon Coras, un homme vers la vertu, lui enseignaient la patience en l'encourageant à supporter ce qui est pénible, et l'éloignaient des vices et des passions en lui inculquant la tempérance. Jean de Coras semblait ainsi dévoiler, en même temps qu'il le louait, une partie du programme sculpté du portail de l'hôtel.

Cette apologie épigraphique de l'éthique est renforcée sur le portail par une combinaison iconographique. En effet, deux aiguières anthropomorphes masculine et féminine richement ornées sont soigneusement placées sous chacun des deux mots d'Épictète, de part et d'autre de l'emplacement initial du blason familial, situé sous la conjonction de coordination *«* et *»*. Si l'aiguière est traditionnellement associée à la patience, à l'humilité et à la tempérance, il est possible d'en enrichir la signification grâce à un emblème d'Alciat consacré à l'« abstinence », composé entre 1546 et 1548[47]. L'épigramme latine qui lui était rattachée, traduite par Barthélemy Aneau en 1549, appartenait au lieu commun de la justice et renvoyait à l'intégrité du magistrat[48] :

> Sur le tombeau d'ung juge juste, humain
> Est une aiguiere, avec ung lavemain.
> Monstrant, qu'il feit bon droict : sans corrompures,
> Et heut les mains de dons nettes, & pures[49].

Les aiguières symbolisaient ainsi l'honnêteté du conseiller. Le texte originel d'Alciat renvoie d'ailleurs avec précision à un tombeau de marbre (*marmoreae in tumulis*), ce que restitue plus fidèlement la gravure de l'édition lyonnaise de 1550 et qui est plus pertinent au regard des abondantes incrustations situées sous les vases (fig. 12)[50]. La connaissance d'Alciat n'est pas étonnante pour un parlementaire comme Molinier ou un homme de droit comme Coras qui avait fait ses *humanitates* dans les grandes universités européennes. Celui-ci désignait d'ailleurs l'Italien comme « excellent Jurisconsulte, & seule lumiere de nos ans »[51].

Sculptés en haut-relief à un emplacement clef du portail et dotés d'une grande force expressive, les personnages engainés revêtent eux aussi une symbolique spécifique, qui peut être interprétée à la lumière d'un passage de la traduction déjà citée de Jean de Coras dans lequel la curiosité était critiquée :

> car de vouloir être, un second Atlas, & soutenir le ciel de sa tête, ou de ses épaules, ou comme un Prometheus affiché au mont de Caucase, se rendre trop soliciteux, des astres c'êt à dire, s'enveloper trop curieusement, des affaires d'autrui, sans necessité, c'êt à son escient, s'affaisser d'une chose trop pesante, & facheuse. [...] Non que par là, je veuille retirer le Chretien, du secours qu'il doit à son prochain, car ce seroit droitement offencer, la charité que nous devons l'un à l'autre.[52]

---

45. Cabau 2006, p. 230-232.

46. Bessis 2014, p. 24-25.

47. Cabau 2006, p. 230 ; Laurens 2005, p. 900-902.

48. Au sujet du stoïcisme à la Renaissance et d'une perception, chez certains humanistes comme Budé, de la dépravation de la société et en particulier de la justice : Lecointe 2006.

49. Alciat 1549, p. 54.

50. Alciat 1550, p. 38.

51. Coras 1558, p. 184.

52. *Ibid.*, p. 47.

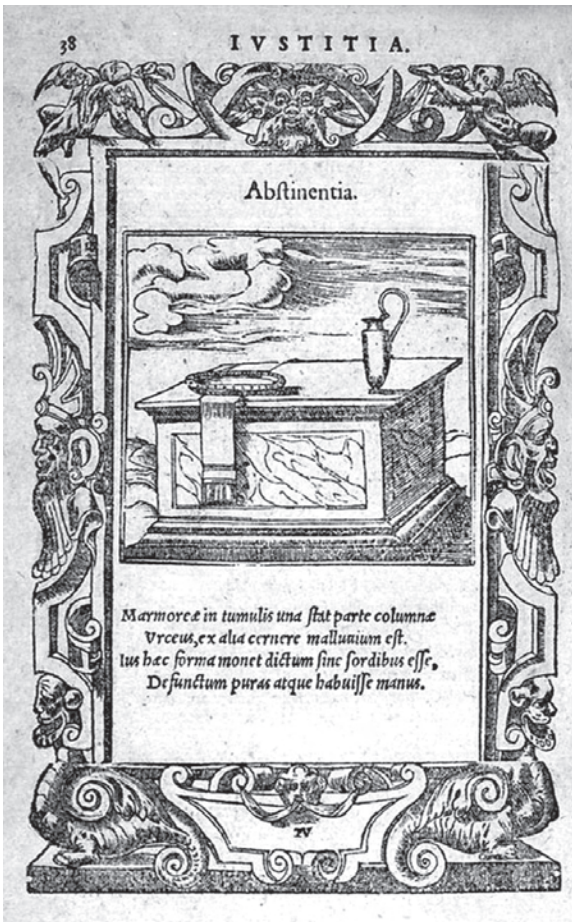

Fig. 12. André Alciat, emblème de l'Abstinence, 1550 : l'aiguière et le tombeau de marbre, essentiels à la signification de l'emblème, connaissent des résonances sculptées sur le portail de l'Hôtel Molinier. *Tours, C.E.S.R., A7 97 ALC/ROU.*

Les termes du portail pourraient ainsi être une allusion à la profession du maître des lieux, à son rôle dans la société, lui, le conseiller au parlement qui consacra sa carrière à la prise en charge des affaires d'autrui, une tâche censée être dictée par la nécessité et le bien public qui différait du vice dénoncé et empruntait davantage à la charité.

Ce programme, habile composition entre humanisme et foi chrétienne, vint donc en réaction à une idée contemporaine qui se répandait dans la littérature, celle de la corruptibilité des praticiens, avocats et autres juges. Dès 1536, dans la première édition du *Théâtre des bons engins*, mais encore en 1545 dans la réédition lyonnaise, le Toulousain Guillaume de La Perrière avait composé l'un de ses emblèmes moraux, le LXVI, sur ce sujet : « l'argent content faict playder advocatz »[53].

L'invention du portail de l'hôtel Molinier retranscrit les exigences morales des propriétaires. À la lumière d'Épictète, de Jean de Coras et des emblèmes d'Alciat et de Guillaume de La Perrière, la devise, les aiguières et les personnages engainés soulignent la défense de l'intégrité du magistrat, souvent remise en cause au XVIe siècle. Le message projeté sur la rue n'était toutefois pas destiné au commun, mais, comme un emblème ou le décor d'une entrée royale, présentait plusieurs niveaux de lecture. La majesté des colonnes jumelées, le relief des sculptures et l'éclat du marbre signifiaient avec suffisamment d'éloquence, à quiconque ne pouvait s'élever à la portée d'un discours caché, l'honorabilité du propriétaire. Ainsi, le concepteur de ce portail utilisa-t-il le même niveau d'expression que les architectes actifs sous le règne d'Henri II pour lesquels, comme en rhétorique, « tout discours qui tendait à la grandeur passait par la richesse et l'abondance »[54]. Quant au caractère éminemment régalien de ce décor marmoréen, il n'est pas sans écho à l'intérieur de la demeure.

Une cheminée royale, d'après Jacques Androuet Du Cerceau et Jean Goujon

Dans la partie subsistante de la grande salle du rez-de-chaussée est conservée une immense cheminée de pierre sculptée qui, comme les marbres de la façade, peut être étroitement mise en relation avec l'art royal, par le témoignage d'un dessin de Jacques Androuet Du Cerceau et la reprise d'une gravure de Jean Goujon, tout autant que par la portée de son iconographie[55].

Cette cheminée adossée (4,30 m x 3,60 m) peut en effet être identifiée, dans sa forme comme dans une grande partie de son décor, comme la reprise de l'une des nombreuses cheminées du château de Madrid, que François Ier avait

53. La Perrière 1536, f° Cciii ; La Perrière 1545, f° Evi : « Practiciens ont les mains pleines d'yeulx,/Et voyent cler, quand on leur faict largesse,/Oreilles n'ont : car sont si vitieux,/Que se fier ne veulent en promesse./Qui vouldra donc eviter leur opresse,/Convient qu'aux dons il ayt tous ses refuges./Quand on leur donne, ilz font par subterfuges,/Du droict le tort, tant de raison forvoyent./Au temps present maintz Advocatz & Juges,/N'escoutent rien, mais prenent ce qu'ilz voyent ».

54. Pauwels 2002, p. 84 ; Pauwels 2008, p. 416.

55. Cette cheminée méconnue avait été signalée par Jules Chalande : Chalande 1922 a ; Chalande 1922 b. Sa structure et son iconographie royale ont été évoquées dans Julien 2011, p. 74-76. De même, dans : Boudon-Machuel, Julien 2015, p. 214-216 ; aussi, Julien 2018 a.

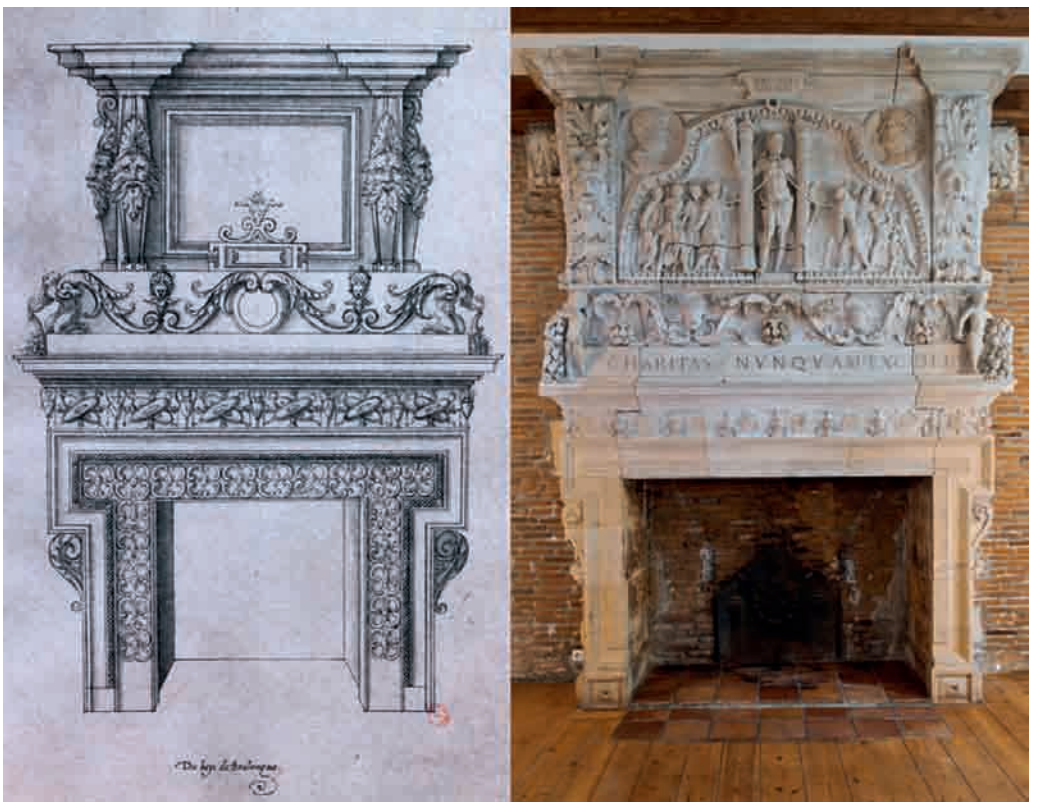

Fig. 13. Toulouse, cheminée de l'Hôtel Molinier, vers 1555. Reprise de la composition d'une cheminée du château de Madrid (bois de Boulogne, disparu) dont le modèle est connu par le biais du dessin (Lyon, B.M., MS 6246, publié dans Deswarte-Rosa, Régnier-Roux 2010, Ly 214, f° 237, p. 74). *Cliché Jean-Claude Lepert.*

fait ériger aux abords de Paris[56]. La certitude en est fournie par comparaison avec un relevé de l'architecte Du Cerceau qui n'avait jamais été publié et qui est simplement intitulé « Du Boys de Boulogne » (fig. 13)[57]. Ce dessin présente, pour la partie inférieure de la cheminée – chambranles et manteau – une parfaite similitude avec l'interprétation toulousaine, un même cadre à crossettes mouluré pourvu de petites consoles, surmonté d'une frise alternant des vases et des trophées d'armes sous une corniche saillante de même modénature. Seules changent les proportions, plus élancées à Toulouse, et le détail des ornements, en particulier des entrelacs[58].

La hotte est elle aussi très inspirée du modèle de la cheminée du château de Madrid, avec une répartition similaire des formes, des décors et des corniches, mais aussi des variations plus prononcées comme les amourets en angle, qui soulèvent de lourdes chutes de fruits et de légumes au lieu, à genoux, de renverser des cornes d'abondance, ou encore le fait de disposer les grands masques feuillagés non sur des pilastres fuselés mais sur des consoles enroulées en balustres, par ailleurs très employées dans l'édifice. De plus, sur la base de cette hotte, se déploie la phrase CHARITAS NVNQVAM EXCIDIT dans une typographie très exactement reprise de l'alphabet de Geoffroy Tory[59].

La différence la plus notable, cependant, est l'absence de retrait pour la partie supérieure de la hotte, dilatée au droit du manteau afin, au lieu d'une table muette, de faire place à deux médaillons présentant les profils d'Auguste et d'Hadrien et à un large tympan semi-circulaire. Sur celui-ci, mouluré d'oves et de dards, se déploie en frise une

56. Chatenet 1987, p. 117-118.

57. Deswarte-Rosa, Régnier-Roux 2010, Ly 214, f° 237, p. 74.

58. Ce motif sculpté sur le chambranle provient d'un monument connu par un autre dessin d'Androuet du Cerceau conservé dans le même recueil de Lyon. Il occupe en effet la frise d'un arc de triomphe d'ordre ionique sur lequel paradent les Trois Grâces ; Deswarte-Rosa, Régnier-Roux 2010, Ly 157, f° 179.

59. Julien 2018 a.

Fig. 14. Toulouse, détail de la cheminée de l'Hôtel Molinier. Le relief sculpté sur la hotte représentant l'Hercule Gaulois fait allusion au décor de l'arc triomphal érigé à la porte Saint-Denis lors de l'entrée d'Henri II à Paris, en 1549 (Toulouse, B.E.P., Res. C XVI 28). *Cliché Jean-Claude Lepert.*

évocation de l'*Hercule gaulois,* en haut relief, selon la gravure de l'arc de triomphe érigé à la porte Saint-Denis lors de l'entrée triomphale d'Henri II dans Paris en 1549, gravure traditionnellement attribuée à Jean Goujon (fig. 14)[60]. De cette spectaculaire iconographie est née une légende tenace, qui attribuait l'invention et l'exécution de cette cheminée à Jean Goujon, mais qui ne résista pas aux travaux de Jules Chalande[61].

Ici encore, le schéma général est similaire entre gravure et sculpture mais avec des variantes dans le nombre et la forme des personnages représentés. Quant à Hercule, si sa pose comme sa plastique s'accordent parfaitement avec l'estampe, il n'est plus ceint de la couronne radiée d'Apollon-Hélios, mais coiffé de la peau du lion de Némée, il brandit sa massue et non plus une lance enroulée d'un serpent et de myrte – évoquant Minerve, Mercure et Vénus – et il se tient entre deux hautes colonnes. Le sculpteur s'est ainsi détaché de l'allusion à François Ier en déité composite au profit de la représentation du héros grec[62]. Le peuple, figuré sous la forme de deux groupes de personnages de part et d'autre d'Hercule, converge vers lui mais ne reproduit plus les différents états de la société. Si l'on peut encore discerner la noblesse de robe et d'épée à travers les deux figures du premier plan les plus proches d'Hercule, sculptées dans des positions similaires à celles de la gravure, de nombreux personnages ont été ajoutés, à l'instar des deux mères avec enfants qui clôturent la composition.

L'hommage posthume à François Ier est ici des plus forts, reprenant clairement celui qui lui avait été rendu à Paris et, sur la corniche haute, un cartouche avec l'inscription HERCVLES GALLICVS renvoie à l'origine mythique des rois

60. Martin 1549, f° 4 ; sur l'attribution discutée à Goujon : Scailliérez 2013, p. 56.

61. Du Mège 1832-1833, p. 367 : « Suivant une tradition qui paraît ancienne, puisqu'elle existe depuis près de cent années dans une honorable famille qui a possédé cet hôtel, les sculptures qui décorent cette cheminée seraient l'ouvrage du célèbre Jean Gougeon. Je ne chercherai pas à combattre cette opinion que pourrait justifier en quelque sorte le talent du sculpteur » ; Joanne 1858, p. 190-191 ; Gimet 1876, p. 174.

62. Sur la représentation du roi en déité composite, voir : Lepape 2015, p. 63-65.

de France, descendants du demi-dieu, qui avait notamment été développée par Geoffroy Tory en 1529[63]. Une récente et séduisante interprétation y a vu plutôt une évocation de Charles IX en raison du fait que « Hercule, sur la cheminée, enserre deux colonnes corinthiennes [sic] », la double colonne étant l'emblème du jeune roi. Aussi cette cheminée aurait-elle été réalisée entre 1565, date de l'entrée solennelle du souverain dans Toulouse et 1574, date de sa mort[64]. Il paraît difficile à admettre, cependant, que Gaspard de Molinier, voire son fils, aient attendu une quinzaine d'années pour élever dans la salle d'honneur de cette demeure de qualité son élément principal, essentiel au décorum de cette époque et d'un confort nécessaire. Une cheminée qui, dans sa taille actuelle exacte, avait été prévue dès 1551, car ses fondations, dans la première cave, sont attenantes à celles de l'édifice. De plus, le cadre à crossette du manteau de la cheminée et celui taillé par Raymond Bessac pour la porte de la tour sont très proches, en particulier par leurs petites consoles ouvragées, ce qui implique que le modèle de la cheminée était connu dès le début de la construction, d'autant qu'il s'agissait là d'un motif encore rare à Toulouse sous cette forme précise. De plus, les colonnes de la cheminée de l'hôtel de Molinier ne sont pas corinthiennes – ordre choisi par Charles IX en référence à l'emblème de Charles Quint – mais d'un dorique recherché. Avec une rangée de feuilles sur le gorgerin, des oves et dards sur l'échine et un tailloir fleuri aux angles duquel sont suspendues des rosettes, ce chapiteau est à rapprocher de certains spécimens antiques que Serlio avait gravés dans les *Regole generali* et classés en tant que « composés du dorique »[65]. La connaissance des modèles serliens à Molinier oriente davantage la lecture de ce choix comme étant une recherche de convenance entre la nature de l'Hercule Gaulois et les propriétés du dorique-composé. Ce chapiteau, dans sa solidité adoucie de raffinements, s'accorde parfaitement à l'iconographie du demi-dieu.

Conformément au texte de Lucien traduit du grec en latin par Érasme et du latin en français par Geoffroy Tory, pour prouver que « avons ung don de grace en nostre beau langage », des chaînes légères faciles à briser relient la langue de l'Hercule souverain aux oreilles d'une foule captivée par sa parole[66]. L'éloquence supplée la force et permet de convaincre sans devoir vaincre. Une gravure de 1519 témoignait de l'association de l'« *Hercules Gallicus* » à l'image de l'éloquence (« *typus eloquentiæ* »)[67]. Elle fut reprise sur la page de titre des commentaires de Joachim Vadian du *De situ orbis libri III* de Pomponius Mela, publiés par Cratender à Bâle en 1522[68]. Avec le *Champ Fleury* de Geoffroy Tory, édité en 1529, ouvrage parfaitement connu et utilisé par le tailleur de pierre au vu de la typographie de l'inscription latine de la cheminée, l'Hercule Gaulois s'était imposé dans les milieux lettrés du royaume comme l'image de l'éloquence française et non plus latine[69].

Induisant la concorde, le bon gouvernement et une spécificité nationale, l'Hercule Gaulois fut rapidement exploité pour servir l'iconographie royale. Cette adoption doit être aussi comprise comme une réaction aux prétentions impériales « Herculéennes » des Habsbourg[70]. La revendication de la Force et de l'Éloquence, comme leur opposition, se matérialisèrent tout particulièrement dans les programmes artistiques des entrées royales du milieu du XVIe siècle[71]. Cette précision est importante car elle dissipe la référence impériale pour ces colonnes sur la cheminée de l'hôtel Molinier. Elles y sont plus vraisemblablement employées, suivant un principe de compilation des attributs, pour faire référence aux frontières du monde et rappeler la nature du demi-dieu.

Plus que la pétrification suggérée d'un décor éphémère, l'allusion à François Ier par son incarnation en Hercule gallique insiste sur le thème de l'éloquence, en lien direct avec l'art rhétorique exercé par Molinier en cour de parlement ainsi qu'avec les aspirations à la précellence du français, que l'on jugeait devoir beaucoup à la volonté du roi François, « prince des lettres et des arts ». Un tel sujet devait paraître d'autant plus légitime à Molinier qu'il avait été étroitement mis en relation avec Toulouse par Joachim Du Bellay, quelques années auparavant, qui en avait appelé aux chaînes de « l'Hercule gallique » et aux triomphes des « Gallogrecs » – les Tectosages fondateurs de Toulouse et pilleurs de

63. Hallowell 1966.
64. Tollon 2013.
65. Serlio 1537, f° LXIIv°, fig. T et X.
66. Tory 1529, f° 3.
67. Goyet 2015.
68. Vadian 1522.
69. Tory 1529 ; Halévy 2011, p. 82.
70. Goyet 2015.
71. Pauwels 2001.

Delphes – pour conclure *La Défense et illustration de la langue française*[72]. Cet attachement à la valorisation de la langue vernaculaire et l'appel au dépassement des modèles grec et latin trouvaient une oreille attentive dans les milieux humanistes toulousains. Ils avaient notamment été au cœur du projet éditorial de l'*Épitomé* de Vitruve de Bertin et Gardet et constituaient l'essence même de leur discours sur la beauté du marbre pyrénéen.

L'idéal politique que pouvait incarner l'Hercule gaulois avait imprégné les stratégies de célébration capitulaire et se retrouve aussi sous la plume du chroniqueur des annales de la Ville à travers l'expression d'« obeissance voluntaire »[73]. La cheminée de l'hôtel Molinier renvoyait elle aussi à cette leçon politique, toutefois décuplée par son association avec les deux profils d'empereurs. Aux yeux des numismates et des antiquaires, cette présence impériale était en effet l'occasion d'afficher de prestigieux exemples de vertu à identifier, connaître et suivre[74]. Outre la portée civilisatrice de la parole du roi, cette cheminée loue l'éloquence des parlementaires, qui se considéraient comme les dépositaires de l'excellence en la matière, à l'égal et au service du monarque[75]. De part et d'autre d'Hercule, en effet, se trouvent le médaillon d'Auguste frappé des lettres « S.C. » et celui d'Hadrien portant les lettres « C. S »[76]. Le « *Senatus Consulto* » (« par décret, avis et ordonnance du Sénat ») rappelle le rang et l'autorité administrative du Sénat romain aux côtés de l'empereur alors que le « *ob Civies Servatos* » (« pour avoir sauvé les citoyens ») se rapporte à l'autorité morale, en souvenir du sénateur Regulus qui, dans ses discours enflammés rapportés par Horace, s'était opposé à Auguste pour l'honneur de Rome[77].

La présence de ces deux empereurs fait écho à la production littéraire et artistique de la fin des années 1550 et du milieu des années 1560 à Toulouse. Comme l'atteste le programme de l'entrée de Charles IX en cette ville, Auguste était un empereur associé à l'âge d'or[78]. Jean de Coras, dans son *Altercacion en forme de dialogue*, publié en 1558, rendait hommage à Hadrien et plus spécialement à sa conception du pouvoir :

> entre les belles, & memorables sentences, qu'on prêche de lui (l'empereur Adrien), cettui ci, est des premieres, & plus dignes, d'être gravées, au cœur d'un moderateur de Republique qu'un roi, un prince, ou un magistrat, doit traiter & gouverner l'état commun, & publique, comme chose étant du peuple, & de ses sujets, & non point comme à lui propre, & particulier.[79]

Jean de Coras, l'un des représentants de l'humanisme politique et juridique toulousain, fut l'un des tenants du *mos gallicus* : en tant que juriste, il était attaché aux leçons de l'Histoire et aux enseignements des sciences, de la littérature et de la philologie[80]. Il appartenait à la petite société littéraire que Jean Bertrand, garde des sceaux, pensionnait et protégeait

---

72. Du Bellay 1549, fVv° : « La donq Francoys, marchez couraigeusement vers cette superbe cité romaine : & des serves depouilles d'elle [...] ornez voz Temples, & Autelz [...]. Donnez en cete Grece Menteresse, & y semez encor' un coup la fameuse nation des Gallogrecz. Pillez moy sans conscience les sacrez Thresors de ce Temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefoys : & ne craignez plus ce muet Apollon, ces faulx Oracles, ny ses fleches rebouchées. Vous souvienne de votre ancienne Marseille, secondes Athenes : & de votre Hercule Gallique, tirant les Peuples apres luy par leurs Oreilles avecques une Chesne attachée à sa Langue ».

73. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 229, 1552-1553, p. 147. 147 : « Congnoissant lesdictz seigneurs que nul roy ny magistrat, pour tant qu'il soit craingt, ne peult durer s'il n'est aymé de ses subjectz, ilz ont par leur providence tenu les citoyens, habitans de la vile non seulement en crainte de mal faire mais aussi en amour et desir de faire bien ; qui a esté cause qu'ilz ont esté obeys d'obeissance voluntaire et non contraincte, filiale et non servile ». Il est frappant de constater combien dès ces années 1550 la réflexion politique était à l'œuvre sur un sujet aussi profond qui venait juste d'inspirer à La Boétie son fameux *Discours de la servitude volontaire* qui ne fut pourtant publié qu'en 1574 (pour fragments) en latin et 1576 en français.

74. Sur le sujet, voir : Munoz 2011 ; Munoz 2014.

75. Tory 1529, f° 1v° : dans sa croisade pour la langue française, Geoffroy Tory rappelait « que le stile de Parlement et le langage de Court sont tres bons, mais encores pourroit on enrichir nostre dict langage par certaines belles Figures & Fleurs de Retorique, tant en prose que autrement ».

76. Ces médaillons et leur modèle graphique ont été identifiés, voir : Munoz 2011, p. 87-88.

77. Le Pois 1579, f° 11v°.

78. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 240, 1563-1564, p. 340. La galerie adossée au couvent Saint-Roch, situé à l'extérieur de la cité, dans laquelle le roi se préparait puis recevait les premiers signes d'allégeance des principaux ordres de la ville, était garnie de plusieurs sonnets, dont voici un extrait : « Vous qui faictes renaistre en ce royaulme icy/Le premier eaige d'or retourné soubz Auguste/Vous monstrant plus que luy et pitoyable et juste/Vous monstrant plus que luy de louange esclaircy ».

79. Coras 1558, p. 9-10.

80. Geonget 2006, p. 276-277 ; voir aussi : Bessis 2015.

dans son hôtel toulousain, sis grand'rue Nazareth[81]. Coras y vécut de 1552 à 1555. Il y côtoya notamment Guillaume de La Perrière, dont l'œuvre posthume, le *Miroir politicque*, lui était dédié[82]. Dans son *Altercation*, Coras ne manquait pas de s'appuyer sur des auteurs d'autorité, comme Xénophon, pour exposer sa conception de la science politique, art universel et utile à tous les administrateurs, du maître de maison au consul et au prince[83].

Il se montra ainsi proche des considérations de Michel de L'Hospital, pour lequel le roi devait être avant tout un homme juste, intégré au corps social, et non un homme de guerre dont la force le placerait au-dessus du peuple[84]. Cette critique de la puissance absolue est exactement personnifiée par l'Hercule Gaulois : le roi n'est pas un tyran et doit fonder son pouvoir non sur la force mais sur la recherche de l'affection. Ces réflexions juridiques et politiques nourrirent les débats de la seconde moitié du siècle centrés sur les fondements de la souveraineté[85]. Guy Du Faur de Pibrac, dans la lignée de Michel de L'Hospital, la définissait en premier lieu par la faculté de rendre justice, et pour Jean Bodin, elle était liée à la puissance de donner loi[86].

Sculptés dans le marbre, puissamment positionnés dans les écoinçons de la hotte jusqu'à bouleverser le tracé de l'encadrement semi-circulaire de la scène de l'Hercule Gaulois, les deux profils d'empereur épaulent littéralement et symboliquement l'éloquence royale. Le rôle du sénat est prépondérant aux côtés de l'empereur à la fois dans l'exercice de son pouvoir par ses décrets, ses avis ou ses ordonnances (« S. C. »), et dans la célébration et la reconnaissance des bonnes actions matérialisées par la remise d'une couronne de chêne à celui qui avait « sauvé les citoyens » (« C. S. »).

L'Hercule Gaulois n'était donc pas une simple allusion au roi ou à l'art oratoire mais il incarnait aussi la mission du conseiller et son rôle dans l'harmonie de la République. Dans son *Petit discours des parties et office d'un bon et entier juge*, Jean de Coras avait, pour sa part, insisté sur la nécessité, pour devenir un bon juriste, de cumuler expérience, intégrité, prudence et érudition[87]. Il prétendait d'ailleurs que le « scavoir, outre qu'il ennoblist & illustre l'esprit des hommes jusqu'à le faire un semydieu en ce monde, [...] rend aussi les personnes debonnaires, douces & humaines »[88]. Une fois encore, entre autres formules de son ouvrage, celle-ci fait parfaitement écho à la figure de l'Hercule Gaulois.

Depuis le début du siècle, plusieurs avocats et professeurs de droit de Toulouse avaient célébré et justifié leurs confrères parlementaires en tant que sénateurs authentiques, œuvrant dans la *Palladia Tolosa* comme à Rome au salut de la chose publique[89]. Par ces médaillons, Gaspard de Molinier, *senator Tolosanus*, souligne le statut si particulier des membres de la cour et leur rôle décisionnel mais aussi de conseil, voire de veilleurs auprès du roi. Étant lui-même le représentant du monarque, il reprend à son propre compte l'Hercule gaulois, symbole de l'éloquence inspirée et de la persuasion rhétorique.

Les masques d'enfants rieurs, bouche ouverte, chantent aussi cette ode à l'éloquence, mais si le discours est avant tout fondé sur l'Antiquité, il est également, comme il se doit, revisité par la pensée chrétienne. Sur la frise de trophées d'armes du manteau, un petit buste d'homme se reflétant dans un miroir a été substitué à l'un des boucliers (fig. 15). Cette discrète métaphore de la vérité, stylisée d'après l'un des emblèmes de l'*Hecatomgraphie* de Gilles Corrozet, renvoie au nécessaire « connais-toi toi-même » socratique, le dialogue intérieur, car « Qui bien regarde au mirouer se semblance / Il à de soy perfaicte congnoissance […] »[90]. Mais ce bas-relief évoque aussi la puissance de la parole en tant que miroir de la vérité. Au-dessus, en effet, se trouve l'inscription CHARITAS NVNQVAM EXCIDIT, « La charité ne finira jamais », tirée de la Première épître de saint Paul aux Corinthiens (1 Cor. 13.8), qu'il faut lire à la lumière de l'ensemble du treizième chapitre de cette épître et de son *Commentaire* par saint Thomas d'Aquin, particulièrement enseigné à l'université de Toulouse. Supérieure à l'espérance et à la foi, la charité est présentée, dans l'ensemble de ce chapitre, comme la plus importante des vertus théologales, comme une force qui pousse l'homme à pardonner, à espérer et à supporter, afin qu'il

81. Sur l'hôtel, voir : Mesuret 1960, p. 98 ; sur la petite société de lettres, voir : Cazals 2003, p. 320, note 216.

82. Sur cet ouvrage : Cazals 2003, p. 318-340.

83. Coras 1558, p. 280.

84. Voir le discours de Michel de L'Hospital du 13 décembre 1560 aux États généraux d'Orléans, publié dans : Petris 2002, p. 277-281, 386-387.

85. Petris 2006.

86. Petris 2006.

87. Coras 1596.

88. Coras 1596, p. 35.

89. Krynen 2006.

90. Corrozet 1540, f° L5v°.

Fig. 15. Toulouse, détail de la cheminée de l'Hôtel Molinier. Au centre de la frise du manteau apparaît, parmi les trophées d'armes sculptés, le buste d'un homme se reflétant dans un miroir. *Cliché Jean-Claude Lepert.*

puisse être témoin de la Vérité, pratiquer le bien et éviter toute espèce de mal. Le premier verset débute par : « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante » ; quels que soient les dons de l'éloquence, ils ne sont rien sans le don de soi, à Dieu comme aux hommes.

Et saint Thomas de surenchérir : « Ceux-là donc qui énoncent simplement la vérité ressemblent à l'airain ; on compare à la cymbale ceux qui multiplient la vérité et l'expriment au moyen de développements oratoires, raisonnements, similitudes et de conclusions logiques. Toutefois on les regarde comme dénués de vie quand ils n'ont pas la charité » : belle définition d'un conseiller au parlement en mal de certitudes du salut. Et au verset 12, la présence du miroir au sein de cette cheminée cryptée est explicitée, car viendra la Révélation : « Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir et en des énigmes, mais alors nous verrons face à face. Je ne connais maintenant qu'imparfaitement mais alors je connaîtrai, comme je suis moi-même connu ». La vérité est le Verbe, seule la révèle la charité qui, image de Dieu, jamais ne finira.

À la lumière de ces commentaires, la figure de l'Hercule Gaulois prend encore une autre dimension[91]. Parce qu'il concentre l'éloquence et le verbe et, par extension, la révélation de ce qui est caché, il incarne en effet les dons des langues (verset 1) et de prophétie ainsi que la pénétration des mystères (verset 2). Une autre partie du deuxième verset (« et quand j'aurais encore toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes ») fait écho aux colonnes d'Hercule sculptées sur la hotte. Elles illustrent, au regard du texte du théologien, la « foi parfaite » du héros qui a miraculeusement façonné le détroit de Gibraltar, selon la légende rapportée par Pomponius Mela.

Le devenir d'Hercule et la figure maternelle qui allaite parmi le peuple enchaîné font enfin allusion au troisième verset : « je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et [...] je livrerais mon corps pour être brûlé ». La force de la loi peut être mise en parallèle avec le fait de « nourrir les pauvres », dans la mesure où ces deux actions répandent le bien. Les allusions au martyre et au sacrifice du corps par le feu, que Thomas d'Aquin met en relation avec l'évangile de saint Matthieu (« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice » : Matt., V, 10), renvoient à la devise stoïcienne du portail et à la fonction première de la cheminée.

Dans sa glose sur le chapitre 13, le dominicain développe d'ailleurs plusieurs références aux liens unissant le feu à la charité : « de même que le feu fait dissoudre les objets en les liquéfiant, la charité fait qu'on ne retient pas pour soi seul les biens que l'on possède, mais qu'on les partage avec les autres » (verset 4). Toujours selon le théologien, le verset 8, gravé sur la cheminée, est l'une des allusions les plus fortes à ce feu salutaire, puisqu'il se rapporte à l'idée de concorde, déjà exprimée avec la figure de l'Hercule Gaulois :

91. (1 Co, 13.1-3) : « 1. Quand je parlerais toutes les langues des hommes et le langage des anges, si je n'ai point la charité je ne suis que comme un airain sonnant et une cymbale retentissante ; 2. Et quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses, et quand j'aurais encore toute la foi, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité je ne suis rien ; 3. Et quand je distribuerais tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que je livrerais mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité tout cela ne me servirait de rien » ; voir Julien 2018 a.

La charité ne finira jamais, parce que telle elle est dans l'état de la voie, telle elle demeurera dans l'état de la patrie céleste ; mais alors elle sera plus complète, suivant cette parole d'Isaïe (XXXI, 9) : *Voici ce que dit le Seigneur donc, le feu est en Sion*, c'est-à-dire dans l'église militante, *et la fournaise en Jérusalem*, c'est-à-dire dans la paix de la céleste patrie.

Grâce à la présence de la charité, les dons gratuits du Saint-Esprit définis par saint Thomas d'Aquin, l'intelligence, le conseil, la sagesse, la connaissance, la piété, la force et la crainte, ont toute puissance et pleine vertu et peuvent perfectionner l'âme. C'est ainsi que le programme sculpté de la cheminée, associant la charité et l'Hercule Gaulois, fait du foyer familial un lieu idéal.

Parce qu'elle procure de la volonté, qu'elle pousse à agir convenablement et à supporter le mal, explique encore le dominicain, la charité apparaît intrinsèquement comme un précieux outil de gouvernement, comme un guide utile[92]. Dans le commentaire du verset 7, que saint Thomas reformule en « Elle [la charité] supporte tout » et qu'il met en regard des Galates[93], il précise que la charité est la loi de Jésus-Christ[94]. À travers la citation du verset de saint Paul se trouve donc une autre forme d'apologie de la loi. Comme l'apôtre, le parlementaire est celui qui propage et défend, par ses paroles et son exemple, le message et les lois du seigneur.

Avatar tout aussi recherché qu'inattendu des décors du château de Madrid, dans sa forme et son décor, cette cheminée développe donc une iconographie de l'éloquence royale et parlementaire des plus sophistiquées, où l'Hercule gaulois apparaissant entre les colonnes se révèle – lié à une Charité sculptée – comme une préfiguration christique, métaphore alors aussi appréciée que commentée dans les milieux humanistes[95].

Le programme de cette cheminée donnait à voir une leçon de bon gouvernement (de soi-même et des autres) autant qu'un appel à la conciliation et une célébration de la concorde universelle. Pour atteindre ces ambitions, il fallait nécessairement être imprégné par l'idéal de *moderatio*, cher à l'humanisme juridique, et surtout à Michel de L'Hospital qui avait étudié à Toulouse et dont les disciples étaient nombreux dans la cité, à l'instar du cardinal de Châtillon et de son vicaire Jacques Du Faur ou encore du juge-mage Guy Du Faur de Pibrac[96]. Dans la demeure du couple Molinier-Baussonet, autour de ces notions centrales, régnait l'esprit de cet humanisme juridique toulousain, et en particulier celui de Jean de Coras, l'un des instigateurs de l'édit de pacification d'Amboise, en mars 1563. La sculpture préfigurait alors l'écrit.

Affichant un message en cohérence avec le programme du portail, pièce maîtresse de l'apparat de l'hôtel, la cheminée fut vraisemblablement édifiée de même, vers 1553-1555, dans la logique de l'achèvement de la demeure. L'emprise intellectuelle de Jean de Coras qui retentit dans cette création, conforte ce resserrement chronologique. En effet, l'écart entre les conceptions de l'un des instigateurs de l'édit de pacification et le programme de l'entrée royale toulousaine de 1565, est trop grand pour que l'idée d'une pétrification du décor éphémère de cette entrée, qui a été avancée, ne soit retenue[97]. La harangue adressée à Charles IX en 1565 rappela au jeune souverain les devoirs du roi « très chrétien, [...] le premier et le plus grand de la Chrestienté, vray zelateur de la gloire et pur service de Dieu », qui devait anéantir les « heresies et prophanes nouveaultéz »[98], loin de toute pacification, comme l'illustraient les arcs de triomphe dédiés à Charlemagne[99] et Henri II[100]. En effet, ses prestigieux prédécesseurs reflétaient un même modèle de roi dévot qui terrasse

92. « 4. La charité est patiente ; elle est douce et bienfaisante. La charité n'est pas envieuse, elle n'est pas téméraire et précipitée, elle ne s'enfle point d'orgueil. 5. Elle n'est pas ambitieuse, elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne s'aigrit de rien, elle n'a pas de mauvais soupçons. 6. Elle ne se réjouit pas de l'injustice mais elle se réjouit de la vérité ».

93. « Portez les fardeaux les uns des autres, et vous accomplirez ainsi la loi de Jésus-Christ » (Ga. VI, 2).

94. « 7. Elle tolère tout, elle croit tout, elle espère tout ; elle souffre tout ».

95. Rigolot 1982, p. 200-208.

96. Petris 2002, p. 99-104, 281-283 ; Petris 2006, p. 510.

97. Contrairement à ce qu'a pu écrire Bruno Tollon : Tollon 2013 ; Tollon 2014, p. 148.

98. A.M. Toulouse, BB 274, chronique 240, 1563-1564, p. 369.

99. *Ibid.*, p. 346 : sur les piédestaux de l'arc dédié à Charlemagne, à Saint-Sernin, étaient peintes « les batailles dudict seigneur Charles le Grand, tant contre les Saxons, lors ydolastres, et les Sarrazins tenant la pluspart des Espaignes, que les Lombards, pour remectre les terres de l'Esglise soubz l'hobeyssance de nostre sainct pere ».

100. *Ibid.*, p. 358 : l'effigie de Henri II, sur l'arc qui lui était dédié, « faicte bien proprement et au naturel », était épaulée par Religion et Mars « pour signifier que comme ce bon et vertueulx roy estoit très religieux et très chrestien, ainsi a-[t]-il esté très prudent et très avisé en la police et administration de son royaulme ».

l'infidèle et guerroie pour pacifier et unifier. De plus, lorsque le jeune prince fut associé à la figure d'Hercule, comme dans les quatrains peints de la galerie du couvent des Minimes où il fut accueilli avant son entrée, c'était pour célébrer un héros en devenir, un enfant que le destin allait mettre à l'épreuve et qui n'avait pas encore accompli d'exploits[101]. Si la concorde aussi fut célébrée dans ce programme de 1565, elle n'était pas encore acquise, et aucun moyen, vertueux comme belliqueux, n'était écarté pour l'atteindre.

La lecture du discours majestueux proposé par la façade et la cheminée de cet hôtel renvoie aux propos sentencieux tenus quelques années plus tard par Philibert De l'Orme, lorsqu'il écrivit :

> Depuis quelques temps la coustume est venue que non seulement les Majestez, princes et grands seigneurs désirent avoir les ornements des cheminées qui sont en leurs salles et chambres fort riches, mais aussi plusieurs autres voulans contre-faire les Roys et Princes, par représentation et imitation de ce qu'ils voyent estre beau en leurs chasteaux et palais, de sorte qu'ils s'estudient d'avoir le semblable : je ne diray en richesse de taille, de sculpture et autres ouvrages, mais aussy d'incrustations de marbre, Enquoy il me semble véritablement qu'ils s'oublient.[102]

De fait, Molinier s'était précisément inspiré de l'art des Valois, par l'éclat des marbres comme par la richesse et la portée des sculptures, en quoi cependant il ne « s'oubliait » pas totalement. Car lui-même, en tant que parlementaire, pouvait se targuer d'incarner « une vraye et solide imaige de la majesté »[103]. Il s'y employa fastueusement, subtilement, mêlant sa fonction à l'apparat de son rang. Bien des allusions, bien des significations cependant nous échappent encore, dans le dialogue singulier des structures et des sculptures mais aussi du décorum et de la pensée humaniste, religieuse ou philosophique. La matière notamment, qui participe du langage de l'architecture, avait à l'hôtel de Molinier sa propre éloquence pour un homme de la Renaissance. Éloquence des plus fondamentales, comme en témoigne Antoine Noguier l'année même de l'achèvement du portail, en vantant les Pyrénées qui permettaient d'avoir alors à Toulouse profusion « de marbre, pourphiré & jaspé : & de toute autre espèce de marbre qui peut embellir le discours du temps »[104].

Cet hôtel particulier a ainsi bénéficié d'une puissante alliance entre pensée symbolique et pensée formelle. Les différents discours qu'il propose encore témoignent de l'humanisme de Gaspard de Molinier, très probablement lié à Jean de Coras et à d'autres esprits avisés du cercle de Jean Bertrand. D'un point de vue plus architectural, si la reprise de modèles royaux s'inscrit dans un phénomène très partagé, le dessin de la cheminée rappelle le rôle important mais trop peu considéré que joua le château de Madrid dans leur diffusion et l'emploi fastueux des marbres destinés aux palais de la cour s'avère unique dans le royaume. L'architecte qui fut commis pour cette construction, quant à lui, n'apparaît pas dans les documents. L'attribution traditionnelle à Nicolas Bachelier ne peut être ni confirmée, ni infirmée pour les premiers corps de bâtiments. Tout au plus peut-on souligner que les croisées « à l'antique » sont une forme différente de ses propres créations. En revanche, certains éléments de la cheminée (consoles latérales, pointes de diamant des pieds droits…) se rapportent à l'art de son fils, Dominique, de même que les ordres, la polychromie brique pierre et les pointes de diamant des arcatures du corps latéral sur portique, probablement élevé après 1560. En revanche, les pièces de marbre de la frise dorique de ce portique renvoient à leur usage sur le portail, de 1556, que nombre d'éléments rapprochent de l'art de Dominique Bertin. Seule une étude plus précise encore permettra, en se fondant également sur l'analyse des différentes mains perceptibles dans les décors sculptés, de préciser des attributions.

---

101. *Ibid.*, p. 340-341 : « Hercules commença dez sa premiere enfance/A combatre petit les monstres inhumains/ Bientost quant les vingt ans auront roidy ton corps/ Que tes membres moletz se cognoistront plus fortz/ Ung hydre ung gerion te fauldra pour t'esbatre/ Il te fauldra purger ce monde vicieulx/ Le monde plain d'orreur il te fauldra combatre/ Et par là te bastir ung palais dans les cieulx ».

102. De l'Orme 1567-1568, f° 263.

103. Daubresse 2005, p. 46 : Charles VII déjà déclarait que la Cour représentait « la vraye et solide imaige de la majesté et dignité de sa justice ».

104. Noguier 1556, p. 12.

Annexes

Pièce n° 1

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 17v°, Jean Giraudat notaire.
Toulouse, le 13 avril 1551.
Pactes de curer terres entre Gaspard Molinier, conseiller, et Pierre Golesque, travailleur.
Document inédit.

Pactes de curer terres pour mossieur de Molinier.

L'an de l'incarnation notre seigneur Jesus-Chript 1551 et le treziesme jour d'avril en Thoulouse et maison de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du Roy au parlement de Thoulouse, regnant Henry etc. En presence de moy, notaire royal, et tesmoingts cy soubz nomméz, constitué Pierre Golesque, travalheur demeurant a la rue de la petite observance de Thoulouse, lequel de son bon gré a pris et promis curer ou faire curer les fundemens de la maison dudit sieur Molinier où il /f° 18/ faict sa demeurance, tant des murs que du granier de sadite maison qu'il entend faire dessoubz sa sale basse et corrouer pour passer au derriere de sadite maison et jecter les terres que sortiront desdits fundemens, granier et cave en la rue au-devant la maison dudit sieur Molinier. Et ce a raison de neuf solz tournois pour cane carrée. Et sera tenu, comme a promis, y vacquer au plaisir et requisition dudit sieur Molinier ou d'aultre de luy aiant charge. Et neantmoins, a confessé ledit Golesque avoir illec pris et receu dudit sieur Molinier en commencement de paye de ce dessus dix realz, desquelz a quicté ledit sieur Molinier et promis faire ses diligences a ladite besoigne. Et pour ce faire, a obligé ses biens, present et a venir.

Presens, maistre Jehan de Bagis, docteur et advocat en la court de parlement, Loys Alby, notaire royal de Chasseux en Vivarais, et Jehan de Mont, escolier de Thoulouse.

Pièce n° 2

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 33v°, Jean Giraudat notaire.
Toulouse, le 25 avril 1551.
Pactes de faire murailles entre Gaspard Molinier, conseiller, et Jean Molières, maçon.
Document inédit.

Pacte de fere muralhes pour mossieur Molinier.

L'an de l'incarnation nostre seigneur Jesus-Christ 1551 et le XXVeme jour d'avril de matin en la maison de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du roy au parlement de Tolose, en presence des tesmoingtz cy bas escriptz pour la partie dudit sieur Molinier, d'une part, et Jehan Molieres, masson de Tholose, d'aultre, ont esté presentéz les pactes cy escriptz et inseréz, desquels a aulte voix, a la requisition des parties, ay faicte lecture de tel teneur. Pactes passés entre monsieur maistre Gaspar Molinier, conselier du roy en la court, d'une part, et Jehan Molieres, macon, habitant de Tholose, le XXVeme d'avril 1551. Premierement, que ledict Molieres a promis et convenu avec ledit Molinier luy fere toutes les murailhes necessaires a la maison que ledit sieur Molinier pretend fere, assise en la rue du Temple, et ce tant dessoubz terre que dessus, ainsi que sera necessaire de le fere. Et ledit sieur Molinier luy donne deux escutz petits pour cinq canes, ainsi a esté accordé par pactes entre eulx, sauf et reservé que és endroitz où la murailhe n'auroit que une tuile de poincte d'espesseur ou moins, ledit Molieres sera tenu en fere trois canes a l'escu. Et ainsi l'a prins comptant pour escu vingt-sept solz six deniers tournois. Et aussi, la murailhe soit en arvoult, cabinetz ou cheminees, ledit sieur Molinier sera tenu payer oultre ce audit Molieres ce que sera extimé par deux maistres dudit office. Item, est pacté que ledit sieur Molinier sera tenu payer la tailhe de la tuile [renvoi : de toutes les portes et fenestres de ladite maison], reservé

des escoussons, des veues, des caves et graniers, pour lesquelles ne sera tenu rien payer. Item, est pacté que ledict sieur Molinier sera tenu fornir la tuille, chaux, sable et terre necessaires et fere curer les fondemens /f° 34/ de ladite maison. Item, est pacté que ledit Molieres vacquera a ladite oeuvre et besogne continuellement les jours ouvrans, ainsi que sera requis par ledit sieur Molinier. Et en tesmoing de ce, lesdites parties se sont soubzsignés. Iceluy sieur Molinier de son seing manuel et ledit Molieres de sa marque. Presens, maistre Jehan Barbier et Pierre Dorgueilh, habitans de Tholose. GMolinier [marque de Molieres]. Et desquelz pactes faicte lecture et par lesdites parties bien entenduz ont promis lesdites parties respectivement observer et acomplir entierement. Et illec, ledit Molieres a ce confessé avoir eu et receu dudit sieur Molinier en commencement dudit oeuvre, sçavoir est hier, trois francz tournois en ung escu sol et monnoye. Et illec, en ma presence et des tesmoingz, semblable somme de trois francs tournois qui sont en tout six francz tournois, de laquelle somme il en a quicté ledit sieur et pour fere lesdites murailhes et ouvraige comme dessus, a obligé ses biens et personne aux rigueurs de seel mage de la ville, viguerie et senechaucee de Tholose, pour ce estre pris etc. Sa personne arrestee. Etc. Renonce. Etc. Et ainsi l'a juré. Etc.

Presens, lesdits Barbier et Dorgueilh, maistres massons, et monsieur Jehan Giraudat, nothaire royal dudit Tholose.

Pièce n° 3

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 357, Jean Giraudat notaire.
Toulouse, le 17 février 1552 (n. st.).
Reconnaissance de dette entre les frères Peperon, tuiliers des barris Saint-Michel, et Gaspard de Molinier, conseiller du roi.
Document inédit.

Dette de tuile pour mossieur de Molinier.

L'an et jour que dessus en Tholose, en presence de moy notaire royal et tesmoingz soubz nomméz, constituéz Ramond et Fernando /f° 357v°/ de Peperon, tuiliers, freres des Barris Saint-Michel de Tholose, lesquelz toutz deux ensemble ont vendu et promis fere pourter au-devant la maison de monsieur maistre Gaspard de Molinier, conselier du roy a son parlement de Tholose, presens, assise a la rue du Temple et dans trois sepmaines prochaines comptant du present jour, sçavoir est dix miliers de bon tuille plane, bien cuit et marchant. Et ce pour le pris et somme de quarante escutz petits comptant pour escu, vingz sept sols et six deniers tournois. Et laquelle somme, lesdits de Peperon ont confessé et recongneu avoir eu et receu dudit sieur de Molinier en ma presence et des tesmoingtz, comptés reallement en testons deux escutz d'Espagne et quarante solz tournois, tellement que d'icelle somme se sont contentéz et en ont quicté ledit sieur achapteur. Et pour payer et rendre ledit nombre de dix miliers tuile, comme dict est, bien cuit audit lieu, iceulx Peperon, toutz deux ensemble et chacun seul pour le tout, ont obligé toutz et chascuns leurs biens et personnes aux rigueurs du seel maje de la ville, viguerie et senechaussee de Tholose. Et chacun d'iceux pource estre pris et exploitéz, etc. Leurdite personne et d'ung chacun arrestee, etc. Renonciation. Etc. A toutes exceptions etc. Et ainsi, l'ont juré, etc. De quoy etc.

Presens, maistre Loys Alby, notaire du lieu de Chasseux en Vivarais, Blaise de Bernet, bazochien en la court, et Jehan Molieres, maistre masson. Et moy, Jehan Giraudat, nothaire royal dudit Tholose.

Et illec mesme, ledit sieur de Molinier a vendu ausdit Ramond et Fernando de Peperon, presens, freres, ung cheval poil bayard avec son garniment de lymonie, comme lesdits Peperon ont dit avoir receu et duquel /f° 358/ cheval avec sondit garniment lesdits Peperon ont dict et confessé avoir receu dudit sieur de Molinier dont se sont contentéz et ont quicté ledit sieur de Molinier. Et en paye dudit cheval et son arnois lesdits Peperon, et chacun seul pour le tout, ont promis payer audit sieur de Molinier en sa maison dans six sepmaines prochaines, comptant du present jour, quatre miliers bon tuile plane bien cuit. Et pource fere, ont obligé toutz et chacuns leurs biens et personnes.

Presens, ceulx que dessus.

Pièce n° 4

A.D. Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 40v°, Jean Giraudat notaire.
Toulouse, le 4 février 1552 (n. st.).
Pactes entre Gaspard Molinier, conseiller du roi, et Raymond Bessac, tailleur de pierre.
Document inédit.

Pactes de mossieur de Molinier avec maistre Ramond Bessac, tailheur.

L'an et jour que dessus, en Tholose, dans la maison de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conselier du roy nostre sire en son parlement de Tholose, en presence de moy nothaire royal et tesmoingz soubsnomméz, constitué ledit sieur de Molinier, lequel de son bon gré a baillé a maistre Ramond Bessac, tailleur de pierre, presens, les marches et fenestres de sa maison qu'il a commencé edifier a la rue de la Dalbade de Tholose au-devant le temple. Et ledit Bessac a promis tailher la pierre ainsi que entre les parties a esté convenu et accordé. Et ledit sieur a promis payer audit Bessac pour chacune marche vingtz deux sol et six deniers tournois et pour pam, tailheure, oultre moleure six liars /f° 41/ et fornir la pierre, chau et sable. Et quant aux moleures, s'en accorderont de main [renvoi : en main] aultrement au dire d'expers ont promis demeurer. Et quant aux fenestres, ledit sieur donnera audit Bessac tout ainsi qu'il a payé pour les aultres fenestres que sont faictes en sa maison du cousté du jardin, estans faicte de ceste sorte, sauf et reservé audit Bessac que si ledit sieur y faisoit fere plus davantage ledit sieur sera tenu payer le surplus de l'œuvre audit Bessac. Car ainsi les parties l'ont accordé et promis fere tenir et acomplir et ledit Bessac continuer l'œuvre.

Et pource fere, ont obligé toutz et chacuns leurs biens, presens et a venir, et ledit Bessac sa personne aux rigueurs du seel maige de la ville, viguerie et senechaucee de Tholose et premier seel royal, pource estre pris, saisis et exploictéz. Etc. Et ladite personne dudit Bessac arrestee. Etc. Renonciation. Etc. Respectivement a toutes exceptions de droit et faict, etc. Et ainsi l'ont juré aux sainctz evangiles nostre seigneur. Et illec mesme, ledit Bessac a confessé avoir receu dudit sieur de Molinier en deduction et pour commencement de la tailhe qu'il a cy dessus promis faire, sçavoir est deux escutz petits, desquelz a promis tenir compte audit sieur. Presens, maistre Blaise de Vernet, Ramond Favarel, habitans de Cordes, Florent de Ripere et Jehan Carnejac, procureurs en parlement. Et moy, Jehan Giraudat nothaire royal dudit Tholose.

Pièce n° 5

A.D. Haute-Garonne, 3 E 2256, f° 553, Pierre et Guillaume Carreri notaires.
Toulouse, le 20 mai 1555.
Achat de tuiles de Gaspard de Molinier, conseiller du roi.
Document inédit.

Achapt de monsieur maistre Gaspar de Molinier, conseiller du roy nostre sire en la court de parlement de Tholose.

L'an 1555 et le 20eme jour du moys de may en la cité de Tholose et maison de l'achapteur soubz nommé, estably en personne Jehan Guimbauld, teulier du port garaud de Tholose, habitant, lequel de son bon gré et franche volonté a vendu, cedé et transporté audit sieur de Molinier, presens, scavoir est la quantité de quinze miliers de tuile plane, bonne marchande et sufficente pour le pris et somme de six livres tournois le milier, montant le tout a la somme de nonante livres tournois. De laquelle somme a illec realement payé ledit de Molinier audit Guimbaud la somme de vingt-cinq livres tournois en monoye blanche, comptant en presence de moy notaire et tesmoings soubz nomméz. De laquelle somme de vingt-cinq livres ledit Guimbauld s'est tenuz pour content et en a quicté ledit de Molinier. Et icelle quantité de tuile a promis bailler et rendre a la maison dudit sieur de Molinier où il faict sa residence en Tholose aux despens dudit Guimbauld, scavoir est huict miliers entre cy et la feste de Sainct Jehan-Baptiste prochain venent. Et les autres sept miliers restans entre cy et la feste de Magdaleine prochain venent. Et ledit sieur de Molinier sera tenu et a promis payer audit Guimbauld ce que monteront lesdits huict miliers de tuille aprés les avoir entierement receuz en ce prinse ladite somme de vingt-/f° 553v°/ cinq livres tournois. Et la somme restante desdites nonante livres aprés, de jour en jour, ainsi qu'il recepvra lesdits sept miliers de ladite tuile. Et ce, tout soubz expresse yppotheque et obligation de tous et chacuns

leurs biens, meubles et immeubles, presens et advenir, lesquelz ont soubmis et obligés respectivement a tous les rigueurs des cours temporelles de seel royal, maige de la senechaussee, viguerie de Tholose et autres cours et seelz royaulx par lesquelles ont voulu estre contraintz par prinse, saysiment, vente et alienation de leursdits biens. Et ledit Guimbauld a baillé ladite tuile au lieu et termes susdits prinse et arrestation de sa propre personne et autres voyes deuez et raisonables. Et soubz toute renonciation et exception de droict et de faict a ce necessaire. Et ainsi l'ont juré sur les quatre evangilles notre seigneur manuellement touchéz. Et de ce dessus ont requis instrument estre receu par moy notaire soubzsigné.

En presence de maistres Bernard de Sainct-Pierre, prebtre et chanoine de Barran, et Jehan Bajon, bachelier en droictz, et Jehan Molieres, maçon de Tholose, habitans, tesmoings a ce appellée. Et de moy.

Pièce n° 6

A.D.Haute-Garonne, 3 E 4326, cahier 1551, f° 42v°, Jean Giraudat notaire.
Toulouse, le 4 mai 1551.
Louage d'une cour appartenant à Jeanne, Marguerite et Pierre Valismale, héritiers de feu Pierre Valismale, couturier, au bénéfice de Gaspard de Molinier.
Document inédit.

Louage de peirier de Valismale.

L'an et jour que dessus en Tholose, regnant Henry etc. En presence de moy nothaire royal et tesmoingtz cy soubz nomméz, constituéz Jehanne et Margarite Valismale et Pierre Valismale, seurs et frere, enfans et heretiers de feu Pierre Valismale, maistre couturier de Tholose sa vie durant. Lesquelz de leur bon gré ont loué et par maniere de louage /f° 43/ ont bailhé a monsieur maistre Gaspard Molinier, conselier du roy nostre sire au parlement de Tholose, scavoir est trois canes franches de long et deux canes et trois pams de largeur du peyrier que lesdits Valismale ont en leur maison, avec l'entree par la porte du canton qu'est devers la maison de monsieur Arnauld de Saint-Pierre, confront avec ledit canton de midi et des aultres pars avec lesdits Valismale. Et ce pour servir d'estable audit sieur Molinier pour le terme de deux ans, comptant du jour et date du present instrument, a la charge que ledit sieur face le bastiment a une tuile ou demie. Et finis lesdits deux ans en pourra recouvrer ce qu'il aura employé audit bastiment, sauf et reservé que si lesdits heretiers heretiers (*sic*) le veulent le pourront retenir en poyant au dire des expers. Et pour ledit louage, ledit sieur Molinier a promis payer ausdits heretiers cinq francz pour chaune annee, de laquelle somme et pour la premiere annee, illec en ma presence et des tesmoingtz, a payé ausdits Valismale cinq francz tournois en deux escutz d'or sol et deux realz et a promis payer les cinq francz pour la seconde annee et demye annee d'icelle seconde annee. Et desdits cinq francz tournois receuz ont quicté ledict sieur Molinier et ont promis le fere jouir dudit peirier comme dict est. Et pource fere ont obligé toutz et chacuns leurs biens et speciallement ledit peyrier aux rigueurs du seel mage de la ville, viguerie et seneschaucee de Tholose et chacun d'iceulx pour ce estre pris, saisis et exploictéz.

Presens, maistre Loys Alby, nothaire de Chassiers en Viverois, Jehan Barbier, massons, et Ramond Terme et moy, Jehan Giraudat, nothaire royal dudit Tholose.

Bibliographie

Ahlsell de Toulza, Peyrusse, Tollon 1998 : Guy Ahlsell de Toulza, Louis Peyrusse et Bruno Tollon, *Hôtels et demeures de Toulouse et du Midi toulousain*, Drémil Lafage, Daniel Briand, 1998.

Alberti 1550 : Leon Battista Alberti, *L'architettura di Leon Batista Alberti*..., Florence, Lorenzo Torrentino, 1550.

Alberti 1553 : Leon Battista Alberti, *L'architecture et art de bien bastir*... [traduit par Jean Martin], Paris, Jacques Kerver, 1553.

Alciat 1549 : André Alciat, *Emblèmes d'Alciat*... [traduit par Barthélemy Aneau], Lyon, Guillaume Rouille ; Macé Bonhomme, 1549.

Alciat 1550 : André Alciat, *Emblemata d'A. Alciati*..., Lyon, Guillaume Rouillé ; Macé Bonhomme, 1550.

Androuet du Cerceau 1546-1549 : Jacques Androuet du Cerceau, *Termes et Caryatides*, 1546-1549.

Bertin, Gardet 1556-1559 : Dominique Bertin et Jean Gardet, *Epitome ou extrait abregé des dix livres d'architecture,* Toulouse, Guyon Boudeville, 1556-1559.

Bessis 2014 : Geneviève Bessis, *Guyon Boudeville, heurs et malheurs d'un imprimeur toulousain au temps de la Renaissance*, Toulouse, Amis des archives de la Haute-Garonne, 2014.

Bessis 2015 : Geneviève Bessis, « Deux philosophes néo-stoïciens : Jean de Coras et Mathieu de Chalvet », dans *L'Auta*, n° 70, décembre 2015, p. 424-430.

Boudon-Machuel, Julien 2015 : Marion Boudon-Machuel et Pascal Julien, « Autour de Jean Goujon : ambitions et inflexions de la sculpture française, royale et provinciale », dans Lorenz E. Baumer, Frédéric Elsig et Sabine Frommel (dir.), *Les années 1540 : regards croisés sur les arts et les lettres* [actes de colloque, Genève, Centre Médical Universitaire, 11-12 avril 2011], Berne, Peter Lang, 2015, p. 214-216.

Boysson 1913 : Richard de Boysson, *Un humaniste toulousain : Jehan de Boysson (1505-1559)*, Paris, A. Picard, 1913.

Brunet 2006 : Serge Brunet, *« De l'Espagnol dedans le ventre ! ». Les catholiques du Sud-Ouest de la France face à la Réforme (vers 1540-1589)*, Paris, Champion, 2006.

Cabau 2006 : Patrice Cabau, « Portail de l'hôtel de Molinier, au n° 22 rue de la Dalbade : "SVSTINE ET ABSTINE" », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXVI, 2006, p. 230-232.

Cazals 2003 : Géraldine Cazals, *Guillaume de La Perrière, 1499-1554 : un humaniste à l'étude du politique*, thèse de doctorat d'histoire du droit, Toulouse I-Capitole, 2003.

Chalande 1922 a : Jules Chalande, « L'hôtel Molinier », dans *Le Journal de Toulouse*, 25 juin 1922.

Chalande 1922 b : Jules Chalande, « Les cheminées monumentales du Vieux-Toulouse », dans *Le Journal de Toulouse*, 2 Juillet 1922.

Chalande 1982 : Jules Chalande, *Histoire des rues de Toulouse : monuments, institutions, habitants* [réimpression des éditions de Toulouse 1919, 1927 et 1929], Marseille, Laffitte reprints, 1982.

Chatenet 1987 : Monique Chatenet, *Le château de Madrid au bois de Boulogne : sa place dans les rapports franco-italiens autour de 1530*, Paris, Picard, 1987.

Coras 1558 : Jean de Coras, *Altercacion en forme de dialogue, de l'empereur Adrian, & du philosophe Épictéte*..., Toulouse, chez Antoine André libraire [de l'imprimerie de Guyon Boudeville], 1558.

Coras 1596 : Jean de Coras, *Petit discours des parties et office d'un bon et entier juge*..., Lyon, Barthélemy Vincent, 1596.

Corrozet 1540 : Gilles Corrozet, *Hecatomgraphie*, Paris, Denis Janot, 1540.

Daubresse 2005 : Sylvie Daubresse, *Le Parlement de Paris ou la voix de la raison (1559-1589)* [texte remanié de thèse de doctorat d'histoire moderne, Paris-Sorbonne, 2000], Genève, Droz, 2005.

De l'Orme 1567-1568 : Philibert De l'Orme, *Le premier tome de l'architecture,* Paris, Frédéric Morel, 1567-1568.

Debuiche 2012 : Colin Debuiche, « Un édifice toulousain de la Renaissance entre France et Espagne : l'hôtel de Bernuy », dans Julien Lugand (dir.), *Les échanges artistiques entre la France et l'Espagne (XVe-fin XIXe siècles)*, Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 2012, p. 35-54.

Debuiche 2016 : Colin Debuiche, *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*, thèse d'histoire de l'art moderne, Université Toulouse-Jean Jaurès, soutenue le 12 décembre 2016.

Debuiche 2018 a : Colin Debuiche, « Savants en architecture (1520-1560) », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars - 24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 171-179.

Debuiche 2018 b : Colin Debuiche, « Une féconde architecture des temps de guerre (1560-1509) », dans Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance* [catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars - 24 septembre 2018], Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018, p. 237-242.

Deswarte-Rosa, Régnier-Roux 2010 : Sylvie Deswarte-Rosa, Daniel Régnier-Roux (éd.), *Le recueil de Lyon. Jacques Ier Androuet du Cerceau et son entourage...* [manuscrit MS 6246, Bibliothèque municipale de Lyon], Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2010.

Douais 1896 : Célestin Douais, « Statut municipal inédit des parcheminiers de Toulouse. 10 février 1329 (n. st.) », dans *M.A.S.I.B.L.T.*, t. VIII, 1896, p. 126-152.

Douais 1902 : Célestin Douais, « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XVe au XVIIIe siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIV, 1902, p. 631-649.

Douais 1903 : Célestin Douais, « L'art à Toulouse. Matériaux pour servir à son histoire du XVe au XVIIIe siècle », dans *Revue des Pyrénées*, t. XIII, 1901, p. 176-188.

Du Bellay 1549 : Joachim Du Bellay, *La Deffence, et Illustration de la Langue Francoyse*, Paris, Arnoul l'Angelier, 1549.

Du Mège 1828 : Alexandre Du Mège, *Statistique générale des départemens pyrénéens, ou des provinces de Guienne et de Languedoc*, Paris, Treuttel et Wurtz, 1828.

Du Mège 1832-1833 : Alexandre Du Mège, « Notice sur une maison du XVIe siècle », dans *M.S.A.M.F.*, t. I, 1832-1833, p. 351-369.

Geonget 2006 : Stéphan Geonget, « L'humanisme littéraire de Jean de Coras : un juriste lecteur de Budé et Rabelais », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 271-287.

Gimet 1876 : François Gimet, *Nouveau guide de l'étranger à Toulouse* [1ère édition, Toulouse, F. Gimet, 1857], Toulouse, F. Gimet, 1876.

Goyet 2015 : Francis Goyet, « D'Hercule à Gargantua : l'ambivalence des géants », dans *La Réserve* [en ligne, mis en ligne le 17/11/2015, consulté le 14/01/2016. Disponible à l'adresse : http:// ouvroir-litt-arts.u-grenoble3.fr/revues/reserve/234-d-hercule-a-gargantua-l-ambivalence-des-geants].

Halévy 2011 : Olivier Halévy, « À travers Champ fleury. Norme typographique et imagination visuelle », dans Stéphanie Deporuw, Olivier Halévy, Magali Vène (dir.), *Geoffroy Tory : imprimeur de François Ier, graphiste avant la lettre* [exposition, Écouen, Musée national de la Renaissance, château d'Écouen, 6 avril-4 Juillet 2011, organisée en collaboration avec la B.N.F.], Paris, R.M.N.-Grand Palais, 2011, p. 70-105.

Hallowell 1966 : Robert Edward Hallowell, « L'Hercule Gallique : expression et image politique », dans Roland Antonioli (dir.), *Lumières de la Pléiade*, Paris, J. Vrin, 1966, p. 243-253.

Joanne 1858 : Adolphe Joanne, *De Bordeaux à Toulouse, à Cette et à Perpignan : itinéraire historique et descriptif...*, Paris, L. Hachette, 1858.

Jouvin de Rochefort 1680 : Albert Jouvin de Rochefort, *Plan de Tolose divisé en huict capitoulats*, Paris, Chez de Fer, 1680.

Julien 2006 : Pascal Julien, *Marbres de carrières en palais : du Midi à Versailles, du sang des dieux à la gloire des rois, XVIe-XVIIIe siècle*, Manosque, le Bec en l'air, 2006.

Julien 2009 a : Pascal Julien, « Antoine Noguier », dans Marielle Mouranche (dir.), *Images d'architectures antiques (1500-1850) dans les bibliothèques universitaires toulousaines* [catalogue de l'exposition présentée à la bibliothèque universitaire centrale de l'U.T.M., 16 novembre-17 décembre 2009], Toulouse, Université de Toulouse-Service interétablissements de coopération documentaire, 2009, p. 86-87.

Julien 2009 b : Pascal Julien, « L'ordre caryatide, emblème de l'architecture toulousaine, XVIe-XIXe siècles », dans Jean-Pierre Amalric, Jean-Marc Olivier et Bernadette Suau (dir.), *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine* [actes du 58e Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées, U.T.M., 14-16 juin 2007], Toulouse, FRAMESPA-U.M.R. 5136, 2009, vol. 2, p. 665-676.

Julien 2011 : Pascal Julien, « La sculpture toulousaine de la Renaissance : des ateliers itinérants au foyer rayonnant », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVIe siècle : études et recherches* [actes de colloque international, Paris, I.N.H.A., Troyes, Conseil général de l'Aube, 1-3 octobre 2009], Marseille, le Bec en l'air éd., Paris, I.N.H.A., 2011, p. 62-79.

Julien 2014 : Pascal Julien, « Termes, atlantes et caryatides : corps et décors d'une architecture discursive, XVIe-XVIIIe siècles », dans Ralph Dekoninck, Caroline Heering, Pierre-Yves Kairis *et alii* (dir.), *Questions d'ornements* [actes du colloque international, Namur, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 4-5 décembre 2009 ; Louvain, Université catholique, 4-5 février 2011 ; Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, 16-17 février 2012], Turnhout, Brepols, 2014, p. 121-135.

Julien 2016 : Pascal Julien, « Marbres couronnés : couleurs de Versailles et carrières du royaume », dans Pascal Julien (dir.), *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [actes du colloque *Marbres de rois*, château de Versailles, 22-24 mai 2003, mis en ligne le 04/02/2016, consulté le 14/02/2016. Disponible à l'adresse : http://crcv.revues.org/13622].

Julien 2018 a : Pascal Julien, « L'hôtel de Molinier, architecture en majesté de la Renaissance toulousaine », dans *Merveilleusement entendu en architecture : mélanges en l'honneur de Claude Mignot*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018, à paraître.

Julien 2018 b : Pascal Julien (dir.), *Toulouse Renaissance,* catalogue d'exposition, Toulouse, musée des Augustins et bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 17 mars-24 septembre 2018 , Paris, Somogy ; Toulouse, musée des Augustins, 2018.

Krynen 2006 : Jacques Krynen, « "Senatores tolosani" la signification d'une métaphore », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 43-57.

La Perrière 1536 : Guillaume de La Perrière, *Le Theatre des bons engins...*, Lyon, Denis de Harsy, 1536.

La Perrière 1545 : Guillaume de La Perrière, *Le Theatre des bons engins...*, Lyon, Jean de Tournes, 1545.

Labacco 1552 : Antonio Labacco, *Libro appartenente a l'architettura*, Rome, s. n., 1552.

Laurens 2005 : Pierre Laurens, « L'invention de l'emblème par André Alciat et le modèle épigraphique : le point sur une recherche », dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 2005, vol. 149, n° 2, p. 883-910.

Le Pois 1579 : Antoine Le Pois, *Discours sur les medalles et graveures antiques, principalement Romaines...*, Paris, Mamert Patisson, 1579.

Lecointe 2005 : Jean Lecointe, « Éthos stoïque et morale stoïcienne : stoïcisme et rhétorique évangélique de la consolation dans le "De contemptu rerum fortuitarum" de Guillaume Budé (1520) », dans *Stoïcisme et christianisme à la Renaissance* [actes du XXIIIe colloque, 10 mars 2005, Université de Paris-Sorbonne, organisé par le Centre V. L. Saulnier], Paris, éditions Rue d'Ulm, Presses de l'École normale supérieure, 2006, p. 35-58.

Lepape 2015 : Séverine Lepape, « Allégorie de François Ier en divinités antiques », dans Bruno Petey-Girard et Magali Vène (dir.), *François Ier : pouvoir et image* [catalogue d'exposition, Paris, B.N.F., site François Mitterrand, 24 mars-21 juin 2015], Paris, B.N.F., 2015.

Malafosse 1891 : Joseph de Malafosse, « Recherches sur l'architecture à Toulouse à l'époque de la Renaissance », dans *Revue des Pyrénées*, t. III, 1891, p. 434-452.

Martin 1549 : Jean Martin, *C'est l'ordre qui a este tenu à la nouvelle et joyeuse entrée, que* [...] *Henri deuxième* [...] *a faite* [...] *en sa bonne ville et cité de Paris...*, Paris, Jean Dallier, 1549.

Mesplé 1948 : Paul Mesplé, *Vieux hôtels de Toulouse,* Toulouse, éd. du Pays d'Oc, 1948.

Mesuret 1960 : Robert Mesuret, *Évocation du Vieux Toulouse*, Paris, éd. de Minuit, 1960.

Munoz 2011 : Sarah Munoz, « Architecture et figure sculptée dans la première moitié du XVIe siècle : les têtes en médaillon dans les monuments toulousains », dans Marion Boudon-Machuel (dir.), *La sculpture française du XVIe siècle. Études et recherches*, Marseille, le Bec en l'air éd. - Paris, I.N.H.A., 2011, p. 81-91.

Munoz 2014 : Sarah Munoz, « Écriture du mur, écriture de soi : les têtes en médaillon sculptées en France au XVIe siècle », dans Ralph Dekoninck, Caroline Heering, Pierre-Yves Kairis *et alii* (dir.), *Questions d'ornements* [actes du colloque international, Namur, Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 4-5 décembre 2009 ; Louvain, Université catholique, 4-5 février 2011 ; Bruxelles, Institut royal du patrimoine artistique, 16-17 février 2012], Turnhout, Brepols, 2014 p. 302-313.

Navelle 1995 : André Navelle, *Familles nobles et notables du Midi toulousain aux XVe et XVIe siècles : généalogie de 700 familles présentes dans la région de Toulouse avant 1550*, Fenouillet, Recherches historiques du Midi, 1995.

Noguier 1556 : Antoine Noguier, *Histoire tolosaine*, Toulouse, Guyon Boudeville, 1556.

Papillault 1996 : Rémi Papillault, *Les hôtels particuliers du XVIe siècle à Toulouse*, Toulouse, Les Amis des Archives de la Haute-Garonne, 1996.

Pauwels 2001 : Yves Pauwels, « Propagande architecturale et rhétorique du sublime : Serlio et les "joyeuses entrées" de 1549 », dans *Gazette des Beaux-Arts*, t. CXXXVII, 2001, p. 221-236.

Pauwels 2002 : Yves Pauwels, *L'Architecture au temps de la Pléiade*, Paris, Gérard Monfort, 2002.

Pauwels 2008 : Yves Pauwels, « Du Louvre de Lescot au Louvre de Bernin : architecture et éloquence entre Renaissance et Grand Siècle », dans Christian Mouchel et Colette Nativel (dir.), *République des lettres, République des arts : mélanges offerts à Marc Fumaroli*, Genève, Droz, 2008.

Pauwels 2013 : Yves Pauwels, *L'architecture et le livre en France à la Renaissance :* « *Une magnifique décadence » ?*, Paris, Classiques Garnier, 2013.

Petris 2002 : Loris Petris, *La Plume et la tribune. Michel de L'Hospital et ses discours (1559-1560)*, Genève, Droz, 2002.

Petris 2006 : Loris Petris, « Foi, éthique et politique dans *Les Quatrains* de Pibrac », dans Nathalie Dauvois (dir.), *L'Humanisme à Toulouse (1480-1596)* [actes de colloque international, Toulouse, mai 2004], Paris, Champion, 2006, p. 528-531.

Peyrusse, Tollon 2002 : Louis Peyrusse et Bruno Tollon (dir.), *L'Hôtel d'Assézat*, Toulouse, association des Amis de l'hôtel d'Assézat, 2002.

Rigolot 1982 : François Rigolot, *Le Texte de la Renaissance : des rhétoriqueurs à Montaigne*, Genève, Droz, 1982.

Ryff 1548 : Walther Hermann Ryff, *Vitruvius Teutsch...*, Nuremberg, J. Petreius, 1548.

Scailliérez 2013 : Cécile Scailliérez, « Jean Cousin Père peintre et enlumineur », dans Cécile Scailliérez (dir.), *Jean Cousin, père et fils : une famille de peintres au XVIe siècle* [actes des journées d'études, Paris, Louvre, I.N.H.A., 15-16 novembre 2011 ; catalogue d'exposition, Paris, Louvre, Département des arts graphiques, 17 octobre 2013 - 13 janvier 2014], Paris, Somogy ; Louvre, 2013, p. 52-81.

Serlio 1537 : Sebastiano Serlio, *Regole generali di architectura...*, Venise, Francesco Marcolini, 1537.

Serlio 1542 : Sebastiano Serlio, *Reigles generales de l'architecture* [traduit par Pieter Coecke], Anvers, Pieter Coecke, 1542.

Serlio 1551 : Sebastiano Serlio, *Livre extraordinaire...*, Lyon, Jean de Tournes, 1551.

The Illustrated Bartsch 1978 : *The Illustrated Bartsch, the Works of Marcantonio Raimondi and of his School*, vol. 26, New York, Abaris Books, 1978.

Tollon 2002 : Bruno Tollon, « Hôtels de Toulouse », dans *Congrès archéologique de France. Toulousain et Comminges*, Paris, S.F.A., 2002, p. 303-318.

Tollon 2011 : Bruno Tollon, « La chronologie de la Renaissance toulousaine : quelques remarques », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXI, 2011, p. 181-196.

Tollon 2013 : Bruno Tollon, « Une cheminée à la gloire du roi », dans *Midi-Pyrénées patrimoine*, n° 36, 2013, p. 87-88.

Tollon 2014 : Bruno Tollon, « Charles IX et Toulouse, images et emblèmes », dans *M.S.A.M.F.*, t. LXXIV, 2014, p. 139-152.

Tory 1529 : Geoffroy Tory, *Champ fleury...*, Paris, Geoffroy Tory et Gilles de Goumont, 1529.

Vadian 1522 : Joachim Vadian, *Pomponii melae de orbis situ libri tres...*, Basileae, Andream Cratandrum, 1522.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 181-215

L'HÔTEL D'ANDRIEU DE MONTCALVEL À TOULOUSE

Du XVe au XVIIe siècle Hôtel Dufaur de Saint-Jory, au XVIIIe siècle Hôtel de Caulet
puis Hôtel d'Andrieu de Montcalvel, au XIXe siècle Hôtel de Castellane puis de Campaigno

par Guy Ahlsell de Toulza*

La rue Croix-Baragnon, ou rue Saint-Étienne, est l'une des plus importantes de Toulouse. Orientée est-ouest, elle suit à peu près le tracé du *decumanus maximus* romain. Conduisant à la cathédrale, elle abritait peu d'artisans mais fut, plus que toute autre, habitée par de riches familles de capitouls ou de parlementaires : du XVIe siècle à la Révolution, on relève seize capitouls et treize conseillers ou présidents au Parlement comme propriétaires, et de 1650 à 1759 trente-deux conseillers comme locataires[1].

Le premier hôtel des XVe et XVIe siècles

L'hôtel Du Faur du XVe siècle

À l'emplacement du 10 rue Croix-Baragnon, un grand et bel hôtel est construit dans le dernier tiers du XVe siècle, remplaçant plusieurs maisons médiévales[2]. Le registre de *pagellation* (arpentage) de 1477 mentionne Gatien Fabre[3], tiers président au Parlement, pour *un grand houstal à Rouaix, tirant à la Croix Baragnon*. Ancien juge ordinaire de Vic-Fezensac en 1462, chancelier du comte d'Armagnac en 1468, tiers président au Parlement de Toulouse en 1473, il acquiert une partie de la seigneurie de Saint-Jory en 1485.

Cet hôtel est alors l'un des plus beaux et des plus vastes de la ville, avec trois corps de logis sur cour, de vastes appartements et un jardin, sur 566 cannes carrées soit 1826 m² et avec 20 cannes 3 pans soit 36,60 m de façade sur rue. Sa grande tour d'escalier, sans doute la plus remarquable de Toulouse, avait la même hauteur que celle de l'Hôtel de Bernuy qui la prendra comme modèle en 1504[4].

Son petit-fils, Michel Fabri ou Du Faur, juge au Présidial, y reçoit le 27 juillet 1533 Anne de Montmorency, maréchal de France et gouverneur de Languedoc, pendant le séjour de François Ier à Toulouse. Il avait épousé en 1531 Éléonore de Bernuy, fille de Jean de Bernuy et de Marguerite du Faur[5].

---

* Communication présentée le 2 février 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 266.

1. Mes remerciements à Francis Béthune, Florent Keller, Laure Krispin, Marie-Emmanuelle Desmoulins, Anne-Laure Napoléone pour leur aide.

Jules Chalande, *Histoire des rues de Toulouse*, deuxième partie, Toulouse, 1927, p. 110 et suivantes.

2. Comme celles qui subsistent sur le côté opposé au 15 et 19 rue Croix-Baragnon.

3. Fabre ou Fabri deviendra Du Faur : Sylvain Macary, Généalogie de la maison Du Faur, Toulouse, 1907.

4. Le bail passé en 1504 par Jean de Bernuy et Mérigo Cayla précise qu'il « *fera une vit* [tour d'escalier] *de teula,* [briques] *de la hauteur d'aquela de Mossen lo procureur* » qui était alors Arnaud Du Faur (1483-1509). Cette tour mesure 26,50 m de hauteur.

5. De la branche d'Armagnac.

Les travaux du XVIe siècle

Vers 1540-1545, Michel Du Faur, devenu juge mage en 1535[6], entreprend la modernisation de son hôtel et la réfection du portail et des fenêtres. Il fait vraisemblablement appel à Nicolas Bachelier avec qui il passe un contrat en mai 1545 pour la rénovation de son château de Saint-Jory[7], et que son beau-frère Guillaume de Bernuy fait travailler dans son hôtel du 5 rue de la Pomme (1540-1544).

Dans le contrat passé entre Jean Nolet et Nicolas Bachelier en mars 1546 pour transformer l'hôtel de Jehan de Pins, les nouvelles gargouilles de l'hôtel Du Faur sont prises comme modèle[8]. Mais c'est surtout le magnifique portail qui attire l'attention. L'humaniste Jean de Boyssonné[9] consacre un dizain *au portail de la maison de messieurs les Fabri*[10] :

Je ne m'estonne en rien de ce portail,
Combien qu'il soit très beau et magnifique,
Posé soit il tout entaillé d'esmail
Et enrichi de porphide autentique,
Taillé d'ouvrage et fuillage d'antique ;
Car ce sont troys qu'ainsi l'ont fait bastir,
Frères de sang, frère qui despartir
Ne sceurent onc leur vouloir en deux lieulx.
C'est un grant cas, troys en ung consentir ;
Concorde peult construire nouveaux cieulx.

Grâce à Dupuy du Grez (1639-1720), dans son *Traité sur la peinture* (1699), nous pouvons le reconstituer :

C'est une façade de maison qu'on appelle le portail de Saint-Jory. Elle est pareillement de pierre, exposée à l'air depuis environ cent soixante années. On y voit au corps inférieur quatre colonnes, au milieu desquelles est l'entrée *:* elles sont de l'ordre dorique, cannelées, rudentées, et posées deux à deux sur soubassement ou large piédestal qui s'avance quelque peu dans la rue. Ces colonnes soutiennent un entablement, dont la saillie est à proportion, où pourtant on ne voit ni métopes ni triglyphes, qui sont affectés à l'ordre dorique *;* mais au-dessus de la frise il y a des modillons qui supportent la corniche, et celle-ci fait retraite de chaque côté et ensuite elle est continuée sur la muraille de la maison environ une toise et demie[11], et sert par ce moyen d'arrière-corps. Il y a deux anges au cintre de la porte, qui soutiennent les armoiries de la famille et qui semblent effectivement voler.

On voit par-dessus cet entablement un fronton élevé sur deux colonnes d'ordre corinthien, sans autre ornement que leurs chapiteaux et leurs cannelures, ce qui fait un effet charmant par sa simplicité *;* si ce n'est qu'on a quelque peine, que la base de ces colonnes ne se puisse pas voir d'en bas, faute d'un petit soubassement qui les élève au point de vue. Au milieu de ces colonnes, sous le fronton, on voit une grande croisée avec de beaux termes de chaque côté, qui portent un cartouche de la largeur du linteau avec ces mots d'Horace *:* MVLTA RENASCENTUR. Il y a encore une demi-croisée de chaque côté du fronton sur l'arrière-corps que fait le mur, avec des termes de même qu'à la croisée du milieu. Ces termes sont si beaux, et enfin toutes les figures et autres ornements ont tant de force que,

6. Juge ordinaire de Toulouse par lettres patentes de François Ier en date 19 avril 1531 en remplacement de son demi-frère Pierre, puis Juge mage à la sénéchaussée de Toulouse par lettre patentes du 12 mai 1535 (Sylvain Macary, *op. cit.*, p. 165-166).

7. Henri Graillot, *Nicolas Bachelier*, Toulouse, 1914, p. 75-85 et 252-257.

8. *Ibid.* : « et aussi luy faire six gargoles à la forme et manière que sont faites les gargoles que sont à la maison de mons^r^ le juge maige ».

9. *Ibid.* p 78-79. Jean de Boyssonné (Castres v. 1500 - Chambéry 1558), professeur de droit de l'Université de Toulouse, poète, mainteneur des Jeux Floraux de Toulouse, poursuivi pour ses idées humanistes. Ami de Rabelais, il reste aujourd'hui connu pour sa correspondance avec les grands humanistes de son temps. Il était l'ami de Michel et Jacques Du Faur.

10. L'aîné Pierre Du Faur, maître des requêtes puis quatrième président au Parlement, époux de Gausilde Douce de Pibrac, et ses demi-frères Michel Du Faur, juge mage, et Jacques Du Faur, abbé de la Case-Dieu, vicaire général de l'archevêché de Toulouse et conseiller clerc au Parlement. Michel Du Faur a partagé sa demeure avec sa mère jusqu'à la mort de celle-ci au début de 1545.

11. Environ 3 m.

parmi les ouvriers, on tient que cette pièce est du dessin de Michel Ange, à quoi il n'y a point d'apparence, parce qu'il faudrait dire la même chose de la plupart de ce que nous avons de Bachelier.[12]

Ces travaux de modernisation, comme l'avait fait Jean Nolet (1546), et non de reconstruction comme on l'a dit[13], sont achevés lorsque Michel Du Faur reçoit chez lui le comte de Villars, lieutenant général pour le Roi en octobre 1547, puis de nouveau le connétable Anne de Montmorency en octobre 1548.

Ce grand hôtel Du Faur de Saint-Jory est bien visible sur les plans de Toulouse de Tavernier en 1631 et de Rochefort en 1678 où il apparaît en vue cavalière : quatre corps de bâtiments autour d'une cour carrée, le corps sur rue étant percé d'un portail (fig. 1). La découverte récente faite par notre jeune confrère Colin Debuiche, dans les archives du château de Merville, de l'acte notarié de la visite descriptive de l'hôtel Du Faur pour en faire l'estimation le 15 janvier 1628, nous permet de le faire revivre. Il est retranscrit ici en annexe.

L'hôtel comprenait, sur le côté ouest, un corps de logis à deux étages et haut comble desservi par une tour d'escalier à vis en bois couverte d'ardoise. Sur le côté nord, un second corps de logis semblable est desservi dans l'angle nord-est par une grande tour d'escalier à vis en pierre couronnée de créneaux et d'une terrasse accessible par une tourelle sur cul de lampe. Sur le côté est, la cuisine et la sommellerie sont surmontées d'une salle, de chambres et d'une bibliothèque. Enfin au sud, fermant la cour sur la rue Croix-Baragnon, trois niveaux de galeries[14] s'élèvent au revers du portail auxquels on accède par un escalier droit à repos situé sans doute à l'angle sud-ouest[15]. Par un passage dans l'angle nord-ouest, on passe dans un vaste *patus*, qui était à l'origine un jardin, de près de 33 m sur 19 m conduisant aux écuries surmontées d'une volière, et à une sortie de service sur la rue de la Colombe.

Lors de la description des pièces, les deux experts font la distinction entre les cheminées « à l'ancienne » et celles « à la moderne », avec « piliers en console » ou « faicte en pilastre », ce qui laisse entendre que les travaux commandés par Michel Du Faur ont touché le grand portail, les croisées de pierre ornées de termes, les galeries avec leurs « moulures avec les effigies » et l'escalier droit à repos mais aussi l'aménagement intérieur et certaines cheminées.

Notons au passage la mention rare que certaines pièces avaient conservé en 1628 leurs murs tapissés de nattes de paille tressée comme cela se faisait dans les nobles demeures du XVIe siècle[16], ce qui était alors passé de mode.

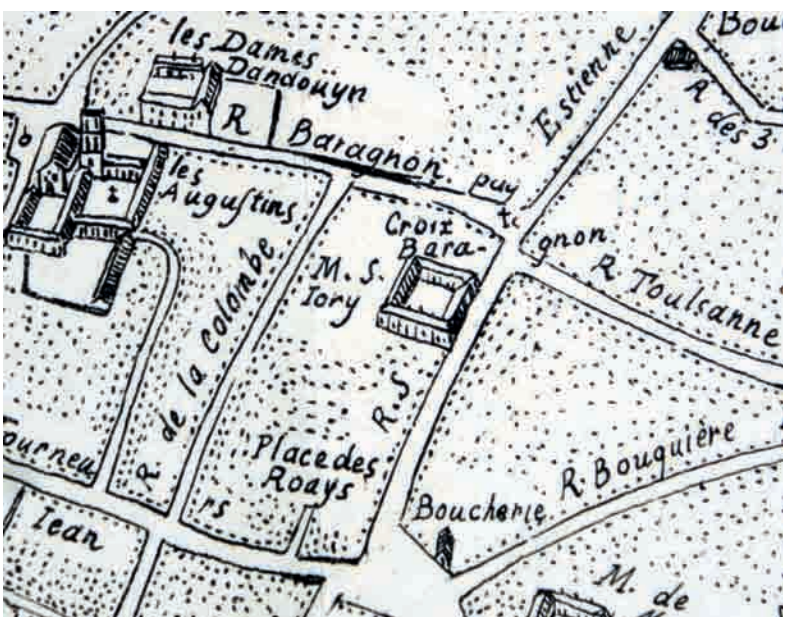

Fig. 1. L'Hôtel de Saint-Jory sur le plan de Toulouse de Jouvin de Rochefort en 1678.

12. Bernard Dupuy de Grez, *Traité sur la peinture, pour en apprendre la théorie et se perfectionner dans la pratique*, Toulouse, 1699, édition par Daniel Dauvois, Paris, Vrin, 2011, p. 72-73. La porte de l'hôtel de Guillaume de Bernuy, rue de la Pomme, de taille plus modeste, a pu servir de source d'inspiration. On retrouve cette disposition dans le portail du château de Saint-Jory (après 1545) et celui de l'Hôtel d'Assézat (vers 1560).

13. Henri Graillot, *op. cit.*, p. 78.

14. Comme à l'hôtel de Jean de Bernuy, rue Gambetta, dix ans plus tôt.

15. La base de cet escalier droit à repos est toujours visible dans les caves de l'aile ouest.

16. Ces nattes murales ont été restituées en 2012 dans la chambre Renaissance du château d'Azay-le-Rideau.

Fig. 2. Hôtel Du Faur de Saint-Jory. Encadrement de fenêtre orné de termes en provenant, musée des Augustins. *Clichés Musée des Augustins.*

De la rénovation de Michel Du Faur et Bachelier, il ne reste sans doute que les trois termes ou atlantes encadrant une fenêtre, conservés au musée des Augustins (inv. RA. 609 A à C) (fig. 2-3). Du Mège nous dit en 1835[17] que : « Ce monument en pierre, donné au musée par M. l'Abbé de Montégut, a été élevé d'après les dessins de Bachelier, qui peut-être même a sculpté les têtes des termes qui décorent ce reste de la façade de la maison de l'ancien Juge-Mage. » Cet abbé Joseph de Montégut[18] devait tenir cette fenêtre de la succession de son grand-père Jean François de Montégut (1726-1794), conseiller au Parlement de Toulouse.

Jean François de Montégut, fils unique de Jeanne de Montégut-Ségla, célèbre maîtresse ès-jeux floraux, est lui aussi poète, collectionneur de tableaux et d'antiquités, et « l'un des érudits qui s'attachèrent à étudier le(s) monument(s) » dit Lahondès[19]. Il est important pour nous car c'est lui qui avait fait remonter dans le parc de son château en 1787, sous forme d'un petit temple dédié à Apollon, les 24 colonnes de marbre données par les bénédictins de la Daurade vers 1765 ou plus tard (vers 1780 selon Quitterie Cazes). Aussi n'est-il pas impossible qu'il se soit fait donner ou qu'il ait acheté, lors de la démolition de l'hôtel, l'encadrement de cette fenêtre qui passait pour être de la main de Nicolas Bachelier. Les

17. Alexandre du Mège, *Description du Musée des Antiques de Toulouse*, Paris 1835, n° 719.

18. L'abbé Joseph de Montégut (1792-1857 ; de Montégut-Ségla, à 5 km au sud de Muret), servit d'abord dans les mousquetaires auprès de Louis XVIII avant de devenir magistrat comme Conseiller auditeur près la Cour royale de Toulouse le 25 mars 1816. Mais un an plus tard, le 16 avril 1817, il entre au séminaire. Très bon orateur, il devient prédicateur. En 1825, il est élu aux Jeux Floraux, s'étant piqué de poésie dans sa jeunesse. En 1831, il est nommé chanoine à la cathédrale de Montauban par l'évêque Mgr Dubourg avant d'en devenir le Vicaire général. Le château de Montégut-Ségla est alors vendu. Son père Raymond de Montégut (1768-1794), conseiller au Parlement, avait été guillotiné à Paris en 1794, âgé de 26 ans. Voir : Auguste d'Aldéguier, « Éloge de M. l'abbé de Montégut », prononcé en séance publique le 28 février 1858, *Mémoires de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, 1858.

19. Voir ses deux communications dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse* de 1782 et 1784.

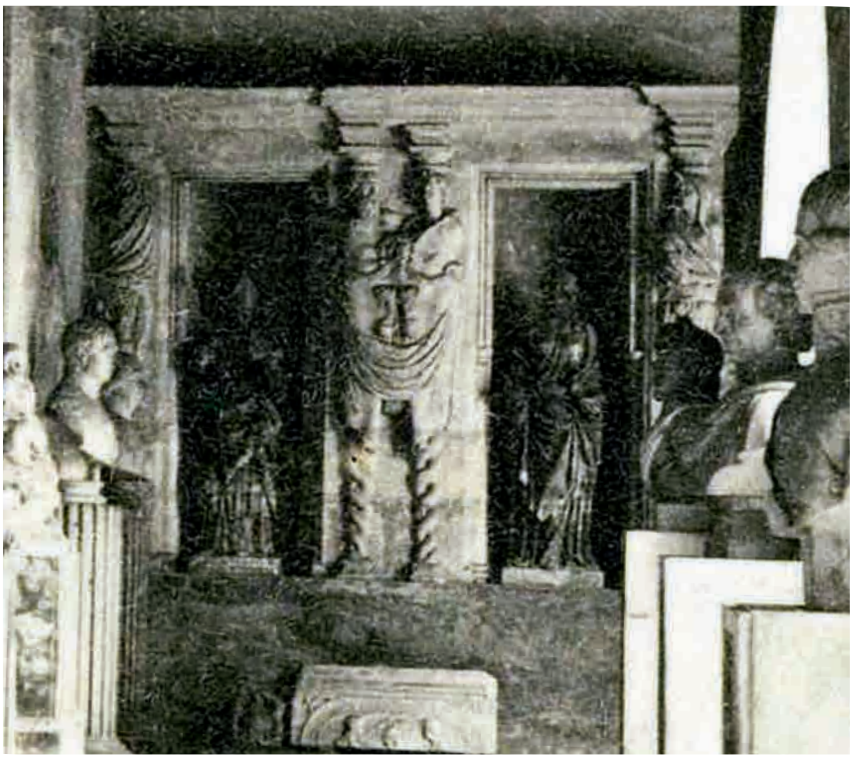

Fig. 3. La fenêtre de l'Hôtel de Saint-Jory
remontée dans le petit cloître du musée des Augustins, 1869.

Montégut habitaient à Toulouse l'ancien hôtel Renaissance de Vésa, 25 rue du Languedoc[20], démoli en 1907.

À la lecture de l'acte de vente de 1770, l'hôtel présentait toujours « deux corps de logis sur la rue, un sur le derrière avec une terrasse, écurie, granges et remises ».

Lors de travaux réalisés en août 2008 au rez-de-chaussée de l'aile est (lot 19) afin de creuser une cave, j'ai pu noter que le sol était formé d'un comblement de terre avec tessons de poterie et ossements d'animaux. Un important massif de maçonnerie de briques dans l'angle nord-ouest disparut alors sous le marteau-piqueur. Le mur de fondation sud présentait un arc en plein cintre à double rouleau. La suppression du plafond plâtré sur lattis a montré qu'il avait été réalisé en remployant les solives moulurées de l'hôtel des Du Faur[21]. Ainsi, comme c'est souvent le cas, les matériaux de démolition de l'hôtel du XVe siècle ont-ils été recyclés lors de la reconstruction des années 1770 (fig. 8).

Michel Du Faur de Saint-Jory meurt en 1574 ou 1575 et son hôtel reste dans sa famille jusqu'au début du XVIIIe siècle : en 1679, il appartient à Jacques Du Faur, seigneur de Saint-Jory. Jacques-Louis Du Faur, baron de Saint-Jory, marquis de Cardaillac et comte de Bioule, conseiller au Parlement, naît à Pibrac en 1659, meurt à Toulouse le 8 août 1708 et est enseveli le lendemain dans l'église des Augustins[22]. Son seul fils, Tristan II, né en 1684 à Toulouse, est sans doute le dernier héritier du vieil hôtel. Marié à Toulouse le 9 décembre 1708, son fils François-Tristan (1711-1717) et sa fille Marie Gabrielle (1712 - ?) naissent à Toulouse, mais, ayant embrassé une carrière militaire, il est lieutenant des gardes du corps de Philippe d'Orléans, le Régent, et doit vivre à Versailles puis Paris. Sa fille et seule héritière Marie-Gabrielle épouse le 22 juillet 1734 Paul-Antoine Dalies, président en la Cour des Aides de Montauban.

Le cadastre de 1680[23], 9e moulon parcelle 30, qui donne le plan, les dimensions et la surface de la parcelle (fig. 4-5), précise en marge qu'elle est affranchie suivant l'édit du mois d'octobre 1702[24] : les mutations n'apparaissent donc plus dans les matrices cadastrales.

---

20. Jules Chalande, *Histoire des rues de Toulouse*, Toulouse, 1919, t. 1, p. 235.

21. Ces solives sont disposées sur deux niveaux : celles du bas soutenaient le lattis plâtré, celles du haut le plancher du premier étage. Formées d'un filet entre deux quarts de rond, elles portent des traces noirâtres de fumée et les marques des panneaux d'entrevous.

22. Sylvain Macary, *op. cit.*, p. 210-213.

23. A.M.T., CC 119, 9e moulon, et CC 91, parcelle N° 30.

24. Inscription en marge : « Affranchi suivant l'édit du mois de octobre 1702. A été fait avec la Province déclaration et arret donné en conséquence ».

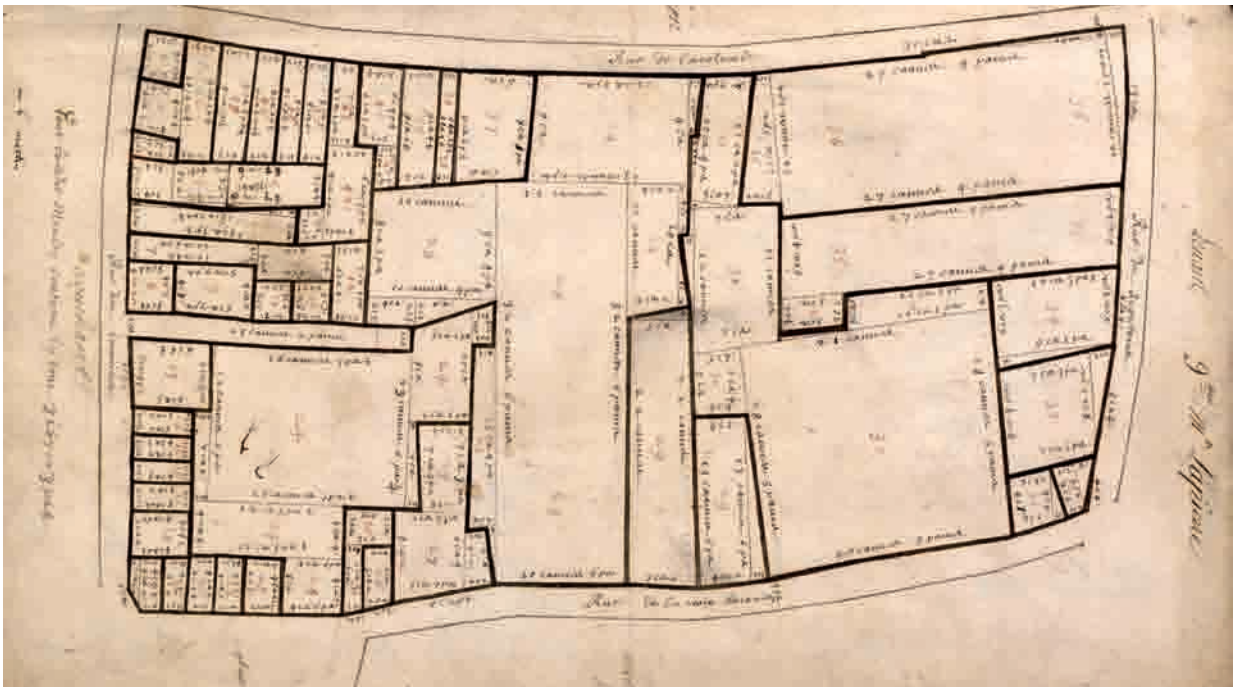

Fig. 4. Le moulon 9 du capitoulat de la Pierre en 1680. *Archives municipales de Toulouse.*

Les Caulet, baron de Gragnague, Tournefeuille et Gramont (17..-1770)

À une date qui reste à préciser, Joseph de Caulet de Gramont (1684-1742), président à mortier au Parlement de Toulouse en 1714, fait l'acquisition de l'Hôtel Du Faur de Saint-Jory. Son fils, Henri-Joseph de Caulet, marquis de Gramont (1718-1755), qui succède à son père dans la charge de président à mortier de la chambre criminelle au Parlement en 1742, y réside « à la Croix Baragnon » en 1751, mais il meurt brutalement à 37 ans le 5 novembre 1755.

Le 30 juin 1756, en présence de son oncle Jean de Caulet, conseiller du Roi, évêque et prince de Grenoble, et de sa mère Thérèse de Burta, Tristan de Caulet (1732-1794), chevalier de Malte, exempt des gardes du corps du Roi, reçoit les héritages de son père Joseph de Caulet et de son frère aîné Henri-Joseph. Il devient ainsi propriétaire de l'hôtel de la rue Croix-Baragnon.

Par ailleurs, sa mère Thérèse de Burta possédait la maison mitoyenne du 8 rue Croix-Baragnon pour l'avoir reçue de son père Henri de Burta, conseiller au Parlement de 1684 à 1726, qui en est propriétaire en 1700[25]. Elle la vend à son beau-frère Jacques de Caulet (1689- teste en

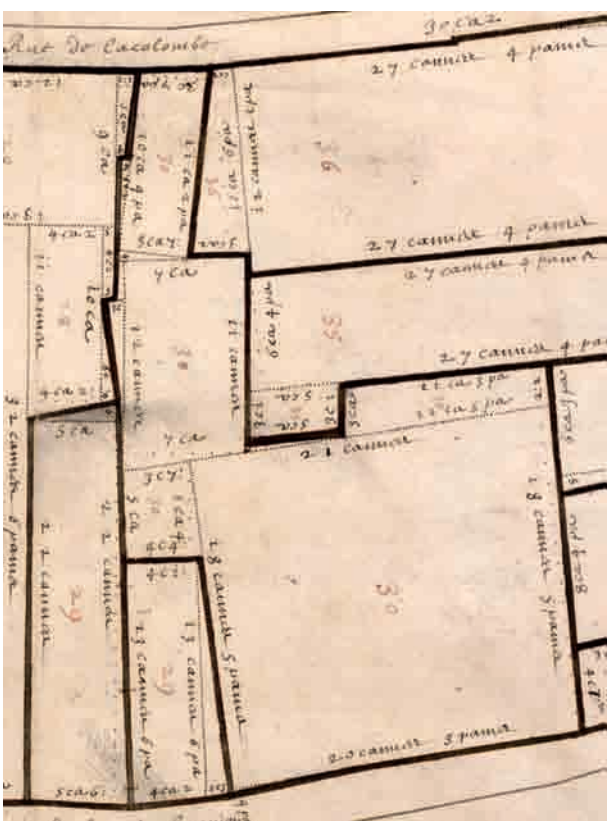

Fig. 5. L'Hôtel Du Faur de Saint-Jory occupe la parcelle 30. *Archives municipales de Toulouse.*

25. A.M.T., CC91, parcelle 29.

1749), chanoine de la cathédrale Saint-Étienne en 1744. Cette « petite maison » reviendra aussi à Tristan de Caulet, et elle s'imbrique curieusement dans l'hôtel comme on peut le voir dans l'acte de vente.

Tristan de Caulet ne conserve pas longtemps ce vieil hôtel et le vend le 16 février 1770 à François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel :

> […] messire Tristan de Caulet, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, seigneur et marquis de Gramont, St Lieux, Tournefeuille et autres places, demeurant à Toulouse sur la paroisse saint Etienne […] a volontairement fait vente pure simple et pour toujours irrévocable en faveur et au profit de messire François-Joseph Dandrieu, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Montcalvel, baron de Souille, seigneur de Scopon Maurens, Restes et autres places icy présent et acceptant, de la grande maison que ledit seigneur marquis de Gramont jouit et possède audit Toulouse sise rue de la Croix-Baragnon composée de deux corps de logis sur la rue, un sur le derrière avec une terrasse, écurie, granges et remises le tout avec sa contenance et ses entrées, issues, passages et servitudes actives et passives confrontant du levant en corps, maison du sieur Gleyses marchand et autres, du midi ladite rue de la Croix-Baragnon à la place Rouaix et par un angle la petite maison dudit seigneur marquis de Gramont, du couchant la dite petite maison et l'hôtel de M. le comte de Fumel, du septentrion la rue de la Colombe et autres confrontations si de plus vrayes et meilleures il peut y en avoir. Déclarant ledit seigneur marquis de Gramont qu'il entend comprendre dans ladite vente tous les matériaux vieux et neufs qui peuvent lui appartenir dans ladite maison ou dépendances avec la tapisserie en papier qui est tendue à la chambre qui donne sur la terrasse, mais qu'il réserve la porte de fer qui est aux archives, ensemble tous les meubles meublants cloués ou non cloués et autres effets mobiliers qui peuvent être dans ladite maison ou dépendances, les glaces, trumeaux, les fourrages de toute espèce, et enfin qu'il n'entend point comprendre dans cette vente le fief de Puibusque au cas il eut quelque connexité avec ladite grande maison[26], lequel demeure réservé audit seigneur marquis de Gramont ainsi que la susdite petite maison telle qu'elle se comporte, c'est-à-dire avec l'escalier, cour, écurie, grange et latrine qui prennent jour sur ladite cour et qui sont dessous le second sallon[27] (*sic*) qui prend jour sur la terrasse de la grande maison. Étant convenu néanmoins que les murs qui séparent la grande maison de la petite demeureront moituriers entre lesdits seigneurs vendeur et acquéreur, que ledit seigneur acquéreur fera fermer les portes qui communiquoient de la grande maison à la petite en bonne muraille de brique et que la fenêtre du galetas de la grande maison qui donne sur la cour de la petite sera grillée en barres de fer et en verre dormant. […] Cette vente est faite et convenue moyennant le prix et somme de soixante cinq mille livres et trois mille livres de pot de vin, à compte desquelles dites deux sommes qui reviennent à la totalle de soixante huit mille livres [suivent les détails du paiement]. Etant néanmoins convenu que le dit seigneur marquis de Gramont aura trois mois à compter de ce jour pour vider et rendre libre ladite maison et dépendances, et un mois de plus pour les archives s'il est à besoin. […][28]

Le second hôtel du XVIIIe siècle

Le nouvel hôtel d'Andrieu de Montcalvel (1770-1814)

François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel prend possession de l'Hôtel Du Faur de Saint-Jory à l'été 1770. Vieille famille toulousaine, les Andrieu ont donné plusieurs capitouls aux XVIe et XVIIe siècles[29]. François-Joseph est le fils de Jean-Pierre d'Andrieu de Montcalvel et de Calixte de Sévérac qui s'étaient mariés en 1715. Il épouse en 1755

---

26. Sur cette question voir Chalande, *op. cit.*, p. 115-119.

27. Cette disposition curieuse se retrouve encore aujourd'hui : le fond de la boutique occupant le rez-de-chaussée du 8 rue Croix Baragnon (cadastrée 91, section AB, feuille 819 AB 01) passe sous la dernière pièce de l'appartement du premier étage cadastré 93. À cet emplacement, le rez-de-chaussée et les étages n'appartiennent pas au même immeuble. La page du cadastre Grandvoinet, 1G18-10, précise sous le plan du moulon : 246.246 bis, Jean Pierre Salva (propriétaire du 8) pour le rez-de-chaussée et Mr Castelanne pour le dessus.

28. A.D. Haute-Garonne, Mouna notaire royal à Toulouse.

29. Voir Alphonse Brémond, *Nobiliaire toulousain*, Toulouse, 1863, t. 1, p. 23-24.

Jean d'Andrieu, seigneur de Montcalvel, Grandels, Montmoure est capitaine au régiment de Champagne en 1649 puis aide de camp en 1650. Son fils Jean-François d'Andrieu est seigneur de Mourvilles-Hautes. Il est le père de François d'Andrieu, avocat, capitoul en 1694 et de Jean-Pierre d'Andrieu de Montcalvel. Suivant les actes, il est écrit Montcalvel ou Moncalvel.

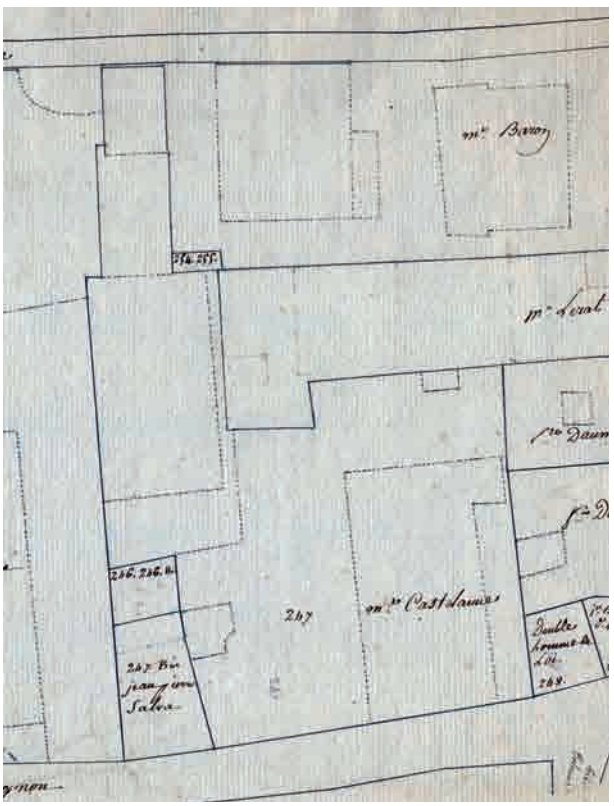

Fig. 6. L'Hôtel d'Andrieu de Montcalvel sur le cadastre Grandvoinet, parcelle 247, vers 1820.

Fig. 7. Hôtel Du Faur de Saint-Jory. Travaux de creusement d'un sous-sol dans l'aile est en 2008.

Fig. 8. Les solives de l'hôtel Du Faur réutilisées dans le plafond de l'aile est par d'Andrieu de Montcalvel vers 1775.

Marie-Thérèse de Cambolas, fille de Jean de Cambolas (1692-1747) et de Marie-Charlotte de Maynard (1717-1781), mariés en 1734 et tous deux issus d'importantes familles de parlementaires.

À la tête d'une solide fortune[30], François-Joseph d'Andrieu fait détruire le vieil hôtel médiéval des Du Faur de Saint-Jory, résidence du juge-mage qui avait reçu Montmorency, qu'il vient d'acheter, au moment où l'hôtel de son voisin le comte de Fumel, racheté par la Ville de Toulouse, va devenir la résidence officielle du Premier Président du Parlement. Ainsi disparurent la tour d'escalier qui impressionnait Jean de Bernuy en 1504 et le beau portail de Bachelier qu'admirait de Dupuy du Grez en 1699 (fig. 6).

La reconstruction se fait entre 1771 et 1779, en remployant une partie des matériaux de démolition[31] (fig. 7-8). Andrieu de Montcalvel fait le choix d'un hôtel sur cour alors que, non loin de là, au n° 41 de la rue Croix-Baragnon, le marquis de Bonfontan construit, lui, un hôtel sur rue entre 1767 et 1771. Cela lui permet d'édifier un vaste et majestueux portail et de conserver l'emprise au sol de l'ancienne « Grande Maison ».

La demeure, plutôt imposante, concentre l'essentiel de son décor sur les parties visibles depuis la rue. Le grand portail, flanqué de deux pavillons avec terrasses, porte le caractère des entrées des hôtels particuliers de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Son originalité réside dans l'emploi de pilastres ioniques qui, à cette époque et à Toulouse, sont plutôt réservés aux réalisations publiques, ainsi que dans le grand groupe sculpté en terre cuite qui le surmonte. Les façades sur cour, dépouillées d'ornements, sont de style classique.

Sa façade

La façade, avec 37 m de longueur, a l'ampleur de celle de l'ancien hôtel des Du Faur. L'entrée ne se fait pas au centre mais dans sa moitié est. En effet, l'aile ouest, plus profonde et offrant cinq fenêtres sur la rue, comprend la cage de l'escalier d'honneur et les grands appartements, alors que l'aile est ne s'ouvre que par une seule fenêtre et a l'étroitesse d'une galerie. Des boutiques occupent l'espace du rez-de-chaussée (fig. 9).

Dans un esprit classique, les élévations sont d'une noble sobriété : les hautes fenêtres rectangulaires aux encadrements simplement moulurés et sans sculpture sont surmontées d'une belle corniche ionique, la décoration étant réservée au portail et aux ailes qui le flanquent.

Le portail en arc de triomphe est encadré, sur ces deux faces, de pilastres jumeaux à chapiteaux ioniques ornés un linge drapé tendu entre les deux volutes (fig. 10-11). Il est couronné d'un imposant groupe de terre cuite : deux lions, l'un dressé l'autre couché, tiennent un cartouche avec deux écus d'alliance ovales, aujourd'hui vides de leurs armoiries[32], mais qui devaient être celle

Fig. 9. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel.
La façade sur la rue Croix-Baragnon.

30. Il avait acheté le 9 juin 1764 le château et la seigneurie de Scopont, où résidera plus tard son gendre le marquis de Castellane, dans l'ancien diocèse de Lavaur, aujourd'hui commune de Maurens-Scopont (Tarn).

31. Une partie des briques sont réutilisées, ainsi que les poutres et les solives, comme j'ai pu le constater lors de travaux dans l'aile est en août 2008.

32. Les deux écus ont été bûchés et enduits. On retrouvera peut-être la trace des armoiries lors de la restauration, dans l'écu de droite, celui de l'épouse, car on y distingue en effet des rayures verticales évoquant le fond « de gueules » du blason des Cambolas.

Fig. 10. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Le portail.

des Andrieu et des Cambolas[33]. Ces écus sont surmontés d'une guirlande de feuilles de laurier formant une couronne au centre. Une petite plateforme de briques au dessus du cartouche nous permet de penser qu'ils étaient surmontés d'une couronne de marquis, semblable à celle qui surmonte les armoiries ornant la rampe du grand escalier sur le palier de l'étage. L'ensemble se détache sur un fond de trophées d'armes particulièrement variées : canon, grenade, baril, tambour, cuirasse, carquois, épée, bouclier, drapeaux, faisceau destinés à mettre en avant des origines militaires[34] (fig. 12-13).

Fig. 11. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Les pilastres jumeaux ioniques encadrant le portail.

Fig. 12. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. La partie haute du portail.

33. D'Andrieu de Montcalvel **:** d'azur, à deux bandes d'or et deux barres de même, posées en sautoir. De Cambolas **:** de gueules, au croissant d'argent, surmonté d'un besant d'or **;** au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

34. Dans le contrat de mariage de sa fille, il se présente comme « haut et puissant seigneur François Joseph d'Andrieu marquis de Moncalvel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, ancien major d'infanterie seigneur de Moncalvel, Escaupont, Maurens, Souille, Cambon et autres places ».

Fig. 13. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Le groupe de terre cuite couronnant le portail.

Ayant souffert des intempéries, ce groupe de terre cuite magistral, et sans équivalent à Toulouse, est formé de nombreux éléments assemblés et maintenus à l'arrière par du mortier sur un muret de briques. Si l'artiste qui l'a créé reste inconnu[35], le nom du sculpteur toulousain Lucas vient tout de suite à l'esprit.

À l'intérieur du massif supérieur du portail, sous le groupe de terre cuite, se trouve un passage qui permet de relier, par deux petits escaliers droits, les terrasses qui couvrent les deux ailes encadrant la porte (fig. 14). Concaves du côté de la rue, ces deux ailes font une saillie en quart de cercle du côté de la cour d'honneur. Elles abritaient la conciergerie et une réserve (fig. 15).

Au premier étage de la première travée des deux ailes bordant le portail et sur leurs deux faces, les mêmes pilastres ioniques encadrent les fenêtres et soutiennent la corniche (fig. 16).

Le deuxième ensemble décoratif important, et le seul à être protégé par son inscription à l'inventaire supplémentaires des Monument historiques en 1927, est constitué des ferronneries des deux balcons des fenêtres encadrant le porche et de la rampe du grand escalier.

Fig. 14. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Le passage traversant le haut du portail pour réunir les deux terrasses.

35. Une prochaine restauration du groupe permettra peut-être de trouver une signature.

Fig. 15. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel.
Le revers du portail.

Fig. 16. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel.
Le décor de pilastres encadrant
les fenêtres des deux pavillons latéraux.

Fig. 17. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel.
Un balcon sur rue.

Fig. 18. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. L'escalier d'honneur.

Les balcons, de très grande qualité, combinent les lambrequins et fonds mosaïqués de quatre-feuilles du style Régence, les courbes et contre-courbes du style Louis XV et la frise grecque néoclassique. Au centre, un pot à feu, à la panse cannelée en strigiles, est encadré d'une draperie formant un masque sur le pied du vase. Les motifs de tôle repoussée sont aujourd'hui rongés par la rouille (fig. 17).

L'escalier d'honneur, au centre de l'aile ouest, est orné d'une riche rampe en fer forgé. À l'exception du pot à feu, les mêmes motifs y sont utilisés : mosaïques de quatre-feuilles, courbes et contre-courbes, draperies et grecques (fig. 18-19). Sur le palier du premier étage, la rampe montre deux lions semblables à ceux du portail soutenant un cartouche avec deux écus ovales vides sommés d'une couronne de marquis (fig. 20).

Fig. 19. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Détail de la rampe de l'escalier d'honneur.

Montrant les débuts du néoclassicisme, ces ferronneries ont été rapprochées de celles, voisines, de l'Hôtel de Bonfontant réalisées par Bernard Ortet[36] en 1771, de la rampe de l'Hôtel Labat de Mourlens,

36. Le serrurier Ortet avait réalisé les grilles de fer forgé fermant le chœur de la cathédrale Saint-Étienne à la demande des chanoines en 1764.

34 rue du Languedoc, forgée par Joseph Bosc en 1770, où l'on retrouve les urnes et les draperies, un écu ovale, lui aussi vide, dans un cartouche... Bosc ou Ortet pour l'Hôtel d'Andrieu ? La question reste à trancher.

L'hôtel et ses cours

La cour d'honneur rectangulaire est bordée de trois corps de bâtiments qui reprennent les dispositions de l'ancien hôtel des Du Faur. Ils consistent en un rez-de-chaussée et un étage noble surmonté de greniers et pièces de service (fig. 21).

Les façades sont d'une grande sobriété, sans décor sculpté. Au rez-de-chaussée, les travées sont marquées par des pilastres lisses, formant un chambranle renfoncé, au centre desquelles s'ouvrent les fenêtres à l'encadrement simplement mouluré. Certaines étaient à l'origine des portes transformées en fenêtre par la construction d'un mur d'allège et d'une pierre d'appui (fig. 22). À l'étage, le mur reste lisse, percé de fenêtres et couronné d'une large corniche ionique. Cette simplicité dans l'ordonnance des façades se retrouve par exemple à l'Hôtel de Niquet, 3 rue d'Astorg ou sur les immeubles du 13 rue place Dupuy ou 3 place de la Daurade.

L'aile ouest, la plus profonde, contient la cage de l'escalier d'honneur éclairée par une verrière et à l'étage les beaux appartements. Un puits de jour, à l'arrière du grand escalier, permet l'éclairage des pièces et couloirs de service.

L'aile orientale est plus étroite. Ici, pour les cinq travées centrales, les linteaux qui surmontent les pilastres du rez-de-chaussée et leurs bases sont en pierre : sans doute se trouvaient là à l'origine des remises à voitures comme le confirme un sol de calade vu lors des travaux de 2008 (fig. 23).

Fig. 20. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Les armoiries doubles sur le palier de l'escalier d'honneur.

Sous l'enduit qui couvre aujourd'hui les murs, là où il s'est effrité, on peut remarquer que les briques avaient été couvertes d'un badigeon rouge sombre (fig. 24). Un effet de polychromie avait été recherché comme on peut le noter encore[37] à l'Hôtel de Puivert, 8 rue Bouquière (fig. 24).

Par un passage dans l'angle nord-ouest, on accède à une seconde cour qui débouchait autrefois, au nord, sur la rue de la Colombe[38]. Elle contenait le jardin, la terrasse, les écuries et dépendances. Elle a été entièrement remaniée au XIXe siècle.

L'hôtel est achevé et habité en 1779, même si le décor des appartements restait sans doute à exécuter, les décors et les cheminées visibles aujourd'hui datant de la seconde moitié du XIXe siècle. Il va faire l'objet de la dot de mariage de sa fille Marie-Madeleine Charlotte d'Andrieu avec Joseph-Léonard de Castellane le 4 janvier 1780.

---

37. Un malencontreux ravalement des façades ouest et nord de la cour d'honneur de l'Hôtel de Puivert a fait disparaître la bichromie rouge et blanc. Elle subsiste sur la façade sud ainsi que sur les façades sur rue. Depuis quelques années cette polychromie, disparue sous les badigeons de céruse de la fin du XVIIIe et du XIXe siècle, est mieux étudiée et souvent restituée lors des ravalements de façade.

38. Cette rue de la Colombe disparut lors du percement de la rue de Metz et la reconstruction des immeubles qui la bordent au sud.

Fig. 21. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. La cour d'honneur.

Fig. 22. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Une porte transformée en fenêtre.

Non sans humour, Guillaume Baron, comte de Montbel, maire de Toulouse en 1826 et ministre de Charles X en 1829-1830, évoque dans ses mémoires les conditions de ce mariage : « Ce marquis de Castellane […] né cadet d'une branche de sa famille établie à Saint-Paul-Trois-Châteaux, il n'avait à prétendre qu'une part restreinte dans l'héritage paternel quand il épousa Mlle de Montcalvel riche héritière que son oncle évêque de Lavaur avait reluqué pour lui dans son diocèse[39] (bien que laide et mal faite) et il ne garda plus dès lors pour augmenter la gloire de son nom et l'ornement de sa position l'épée à laquelle on avait d'abord exclusivement confié sa fortune, c'est son mariage qui entre autres possessions l'avait investi de cet hôtel où il m'est apparu fléchissant sous le poids des ans. »

39. Jean Antoine de Castellane Saint-Maurice (1732-1802) fut le dernier évêque de Lavaur (1770-1790/1801). Les seigneuries de Maurens et Scopont, et le château de Scopont où réside François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel jusqu'au moins en 1781, sont dans le diocèse de Lavaur.

Fig. 23. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. L'aile est avec les linteaux de pierre.

Le contrat de mariage est signé :

L'an mille sept cent quatre vingts et le troisième jour de janvier après midy dans le palais épiscopal de la ville de Lavaur sénéchaussée de Toulouse par devant nous notaires royaux dudit Lavaur et en présence des témoins bas nommés ont été personnellement présens haut et puissant seigneur Joseph Léonard marquis de Castellane officier au régiment du Roi infanterie, fils de haut et puissant seigneur Esprit Joseph de Castellane comte de Saint-Maurice, seigneur de Chamier et autres places, et de dame Anne Blanche Justine d'Anglejan habitants de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné assisté des dits seigneur et dame ses père et mère et procédant de leur consentement et assisté encore d'illustrissime et révérendissime seigneur Monseigneur Jean Antoine de Castellane son oncle, conseiller du Roi en tous ses conseils évêque dudit Lavaur d'une part. Et demoiselle Marie Magdelaine Charlote d'Andrieu de Moncalvel fille de haut et puissant seigneur François Joseph d'Andrieu marquis de Moncalvel chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis ancien major d'infanterie seigneur de Moncalvel, Escaupont, Maurens, Souille, Cambon et autres places et défunte dame Marie Thérèse de Cambolas, procédant du consentement et assistence dudit seigneur son père habitant de la ville de Toulouse paroisse Saint-Etienne d'autre part, est convenu […] en second lieu que pour le support des charges du présent mariage ledit seigneur de Moncalvel donne et constitue en dot à ladite demoiselle de Montcalvel sa fille future épouse acceptante la terre et baronnie de Souille avec toutes ses appartenances et dépendances telle et en l'état qu'il la jouit et possède et qui est en droit de la posséder la dite terre située dans le diocèse de Saint-Papoul, lui constitue en outre en dot l'hôtel que ledit seigneur de Moncalvel possède dans la ville de Toulouse rue Croix-Baragnon avec tous les meubles et effets existants de présent tant dans ledit hôtel que dans le château et terre de Souille, se réservant néanmoins ledit seigneur de Moncalvel la jouissance sa vie durant d'un appartement dudit hôtel à son choix, de même que les meubles et effets nécessaires pour le meubler […] Déclarant les dites parties que les biens constitués à ladite de Moncalvel future épouse peuvent être de valeur de deux cents cinquante mille livres outre les quels elle a cinquante mille livres des droits maternels ce qui fait la totalité de ses biens, ceux donnés audit seigneur futur époux par lesdits seigneur et dame ses père et mère de valeur de deux cents douze mille livres et ledit sieur de Canclaux procureur fondé en conformité de ladite procuration a déclaré les biens donnés par ledit seigneur de Castellane Esparon son constituant être de valeur de deux cents cinquante mille livres y compris les cent mille livres donnés en argent […].

Les jeunes époux sont ainsi à la tête d'un confortable patrimoine. Ils auront quatre enfants :

- Boniface Charles Joseph (baptisé à Lavaur 19 octobre 1780 – Riez 18 septembre 1857)

- Raymond Justin François (baptisé à Lavaur 27 juillet 1782 – meurt jeune)

- Jeanne Antoinette (baptisée à Lavaur le 27 décembre 1784 – Lagardiolle 19 novembre 1809)

- Agathe Joséphine Suzanne (Toulouse 28 novembre 1787 – Toulouse 3 novembre 1841) qui fut la seule de ses enfants à avoir un physique agréable…

Charlotte d'Andrieu divorça provisoirement sous la Révolution pour conserver ses biens propres issus de sa dot et recevoir l'indemnité prévue en cas de prédécès de son mari qui avait émigré, seul, en Angleterre dès 1791. Une colonne dans la marge du f° 13, le rappelle : « Nª. a été délivré extrait par moy notaire soussigné des deux clauses suivantes[40], à ladite Marie Madeleine Charlotte d'Andrieu Montcalvel dont elle s'est servie pour faire liquider en sa faveur la somme de dix mille quatre cents francs sur le trésor national, a cause de l'émigration dudit Castellane son époux, la présente annotation ayant été yci apposée en suivant les dispositions du contenu en la lettre missive de l'administration du département de Haute Garonne du 15 ventôse an 7e (5 mars 1799) et j'ai remis le certificat demandé par ladite lettre au citoyen Vitry fils employé au bureau de liquidation des biens des émigrés à Toulouse le 14 thermidor an 7e (1er aout 1799) de la République française. Thomas notaire. »

Sa mauvaise santé et sa tournure irrégulière prévalut chez ses enfants. Elle mourut dans une auberge à Castres dans la nuit du 23 mars 1814[41]. Après la pose de scellés, l'inventaire après décès des biens et effets personnels de Mme Marie Charlotte d'Andrieu de Castellane est dressé le 1er juin 1814 dans son hôtel de la rue Croix-Baragnon. Lors du règlement de la succession, c'est son fils Boniface qui hérite par licitation de l'hôtel par jugement du tribunal civil du 14 octobre 1814 et procès-verbal d'adjudication du 1er juin 1815.

Les transformations de l'hôtel au XIXe siècle

Les Castellane Esparron (1814-1847)

Joseph-Léonard de Castellane (1761-1845)

Joseph-Léonard de Castellane, marquis d'Esparron en 1790 et comte de Saint-Maurice en 1797, naît à Saint-Paul-Trois-Châteaux, dans l'hôtel de Castellane, le 3 novembre 1761. Il est le troisième enfant, et seul survivant, d'Esprit-Joseph de Castellane comte de Saint-Maurice et d'Anne d'Anglejan. Voué à la carrière militaire, il entre aux mousquetaires du Roi à 14 ans le 25 juillet 1775 puis devient sous-lieutenant au régiment du Roi-infanterie en 1778.

Lors de la signature de son contrat de mariage le 3 janvier 1780, son père lui donne, sous réserve d'usufruit, ses biens et ses titres. Dans le même acte, un oncle lointain, Joseph Jean-Baptiste de Castellane (1704-1790), marquis d'Esparron, maréchal des camps et armées du Roi, gouverneur des îles Sainte-Margueritte et Saint-Honorat de Lérins, vivant au château de Lagarde-Adhémar en Dauphiné, sans descendance de son mariage avec Julie de Simiane (arrière petite-fille de Mme de Sévigné), le fait héritier de ses terres et de son titre de marquis d'Esparron.

---

40. Cette colonne est en marge des deux clauses suivantes : « En huitième lieu il est convenu par exprès que ledit seigneur de Castellane futur époux donnera annuellement à ladite demoiselle de Moncalvel future épouse la somme de quatre mille livres pour son vestiaire, laquelle somme sera payée à ladite demoiselle future épouse en deux payements égaux et par avance ; en neuvième lieu il a été encore convenu et arrêté qu'en cas de prédécès dudit seigneur futur époux ladite demoiselle future épouse reprendra en nature les biens a elle constitués en dot ensemble ses robes, bagues, joyaux et trousseau, qu'elle aura en outre et prendra sur les biens dudit seigneur futur époux la somme de dix mille livres pour l'année du deuil, qu'elle aura aussi et prendra sur les mêmes biens la somme de vingt mille livres qui lui sera acquise en pleine propriété s'il n'y a pas des enfens du présent mariage et en simple usufruit dans le cas qu'il y aura des enfens, et réciproquement en cas de prédécès de ladite future épouse ledit seigneur futur époux aura sur les biens d'ycelle la somme de quarante mille livres en pleine propriété s'il n'y a pas d'enfens et simple jouissance s'il y a des enfens […]. »

41. Dans l'acte de décès, elle est dite née à Lavaur et avoir 47 ans. Elle aurait alors eu 13 ou 14 ans lors de son mariage…

Si le jeune couple a un fils dix mois plus tard : Boniface Charles Joseph, baptisé à Lavaur le 19 octobre 1780, Joseph-Léonard réside peu à Toulouse. Il poursuit sa carrière militaire comme capitaine au régiment de Ségur-Dragons en 1786 puis major au régiment de Médoc-Infanterie en 1788. À côté de cela, et même si le mariage ne fut pas d'amour, il n'oublie pas son épouse à qui il donne un enfant tous les deux ans…

Il émigre seul à Coblence en 1791 et fait en 1792 la campagne avec les Bourbons. Il passe ensuite en Angleterre où, pour vivre, il peint et grave des camées. Il s'engage pour l'expédition de Quiberon en juin 1795 dans la légion de Béon, il ne débarque pas et retourne en Allemagne où, à la solde de l'Angleterre, il est blessé le 13 août 1796 à Oberhambach. Le comte d'Artois lui remet le ruban de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Pendant ce temps à Toulouse, comme nous l'avons vu, son épouse obtient le divorce pour conserver ses biens et racheter ceux de son mari.

Rayé de la liste des émigrés en 1801, il rentre à Paris où il travaille à une iconographie des personnages dont parle Madame de Sévigné dans ses lettres. Il retrouve Toulouse et l'hôtel de la rue Croix-Baragnon en 1804. Il est nommé membre du bureau des Arts et administrateur du Musée par la municipalité. Au moment où Toulouse détruit de nombreux cloîtres et ensembles médiévaux, le marquis de Castellane, comme Alexandre Du Mège, collectionne reliefs et chapiteaux qu'il va remonter dans le pavillon néo-gothique qu'il fait ériger vers 1812 dans le parc de son château de Scopont où il réside souvent.

Investi du commandement de la garde à cheval, il accueille Napoléon à Toulouse en 1808. En 1814, il est fait colonel de la garde nationale de Toulouse et chevalier de la Légion d'honneur. Peu après il perd son épouse Charlotte d'Andrieu. Promu par Louis XVIII maréchal de camp des armées du Roi le 11 juillet 1816, il résigne ses fonctions de colonel de la garde nationale en 1818 et entre au conseil municipal dont il fait partie jusqu'en 1830. Il abandonne alors toute fonction publique et fonde dans ses salons, le 2 juin 1831, la Société archéologique du Midi de la France dont il sera le président jusqu'à sa mort le 17 octobre 1845[42]. Excellent dessinateur, les premiers volumes des *Mémoires* de la Société archéologique seront illustrés grâce à lui.

Boniface de Castellane Esparron (1780-1857)

C'est Boniface de Castellane Esparron qui, nous l'avons vu, avait obtenu en 1815 l'hôtel d'Andrieu de Montcalvel dans sa part de l'héritage de sa mère[43]. Il y vit avec son père veuf, sa femme et ses enfants.

Né à Lavaur le 19 octobre 1780, Boniface épouse à Paris le 15 avril 1819 Marie-Antoinette Élisabeth Le Sénéchal de Kercado, fille d'Alexandre-Innocent Le Sénéchal de Kercado-Kerguisé et de Catherine-Charlotte Eugénie de Saulx-Tavannes (sœur de la vicomtesse de Castellane-Novejean)[44]. Ils eurent six enfants :

---

42. Auguste D'ALDÉGUIER, « Éloge de M. le marquis de Castellane, prononcé à la séance du samedi 14 février 1846 », *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*, t. V, 1841-1847, p. 297-316.

43. Héritage qu'il devait partager avec ses deux sœurs : Jeanne-Antoinette (1784-1809), épouse de Jean Joseph d'Avessens-Moncal, et Agathe (1787-1841), épouse de Philippe de Banne comte d'Avejan.

44. « Du samedi dix sept avril mil huit cent dix neuf à huit heures de relevé, acte de mariage de Boniface Charles Joseph comte de Castellane, propriétaire, âgé de trente huit ans, né à Lavaur département du Tarn, le dix neuf octobre mil sept cent quatre vingt, demeurant ainsi que Monsieur son père à Toulouse département de la Haute Garonne, tous deux ce jour à Paris, logés rue Royale 11, fils majeur de Mr Joseph Léonard marquis de Castellane, maréchal des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, présent et consentant, et, de Marie Madeleine Charlotte d'Andrieu de Moncalvel, son épouse décédée. Et de Mademoiselle Marie Antoinette Elisabeth Le Sénéchal de Kercado, âgée de vingt deux ans, née à Villeneuve sur Seine canton de Longjumeau, département de la Seine et Oise, le vingt et un juin mil sept cent quatre vingt seize, demeurant à Paris chez sa mère, rue Saint Lazare n° 53, fille majeure de Mr Jacques Alexandre Innocent Le Sénéchal comte de Kercado, décédé, et de dame Catherine Charlotte Eugénie de Saulx-Tavannes, comtesse de Kercado, sa veuve, présente et consentante.

Nous André Jean Baptiste Baquet, avocat, maire adjoint du second arrondissement de Paris, vu les actes de naissance des futurs, de décès de la mère du futur, celui du père de la future, les actes de la première publication faites en la mairie de ladite ville de Toulouse, le dimanche quatre avril courant, en cette mairie le dimanche onze avril aussi courant sans qu'il ne nous soit présenté d'opposition. Vu la dispense de la seconde publication accordée par le tribunal civil de la Seine. Après avoir donné lecture aux comparants assistés des témoins ci-après nommés et soussignés, du père susnommé, avons procédé aux formalités du mariage, les actes pièces dument signés et paraphés, ainsi que le chapitre du titre du mariage. Avons reçu la déclaration de Mr Boniface Charles Joseph comte de Castellane qu'il prend pour épouse Mademoiselle Marie Antoinette Elisabeth le Sénéchal de Kercado, et de la part de Mademoiselle Marie Antoinette Elisabeth Le Sénéchal de Kercado qui prend pour époux, Mr Boniface Charles Joseph Comte de Castellane, et nous les déclarons unis par le mariage, tout ce que dessus fait en présence de Mr Dominique Samuel Joseph Philippe vicomte de Ganat, secrétaire d'Ambassade de la Cour de France à Naples, âgé de trente deux ans, demeurant à Paris

- Élisabeth-Esprite-Pauline (1823-1901)
- Boniface-Hippolyte (1824-1898)
- Raimond (mort jeune)
- Adalbert (mort jeune)
- Charlotte (morte jeune)
- Louise (morte jeune)

Boniface, qui avait aidé son père dans ses recherches sur Madame de Sévigné, est l'auteur de divers ouvrages littéraires. Il meurt à Riez le 18 septembre 1857.

Il semble qu'on puisse attribuer à l'époque de Boniface de Castellane deux modifications notables dans l'hôtel : les vantaux du portail et son tympan de fer forgé orné de palmettes de tôle repoussée ainsi que la surélévation du corps central, au nord, d'un second étage avec des fenêtres en plein cintre, dont le style correspond à celui des immeubles toulousains construits sous la Restauration ou le début de la Monarchie de Juillet. Notons que, grâce aux deux escaliers dans les angles nord-est et nord-ouest, en fond de cour, plusieurs appartements avaient été aménagés pour être donnés en location (fig. 24 et 26).

Fig. 24. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel.
Les restes du badigeon rouge sous l'enduit.

Patras de Campaigno (1847-1957)

Peu après la mort de son père en octobre 1845, Boniface de Castellane, endetté, décide de vendre son hôtel. L'acheteur en 1847 est le comte Jean Patras de Campaigno. La transcription de cet acte donne de précieux renseignements :

> « Du trois mai mille huit cent quarante sept a été présenté au bureau pour être transcrit l'acte de mutation dont suit la teneur :
>
> L'an mille huit cent quarante sept et le premier mai à Toulouse en l'étude, par devant Maitre Antoine Vincent Isidore Gay avocat et son collègue notaires royaux à la résidence de Toulouse soussignés est comparu Monsieur le marquis Boniface Charles Joseph de Castellane propriétaire domicilié à Toulouse rue Croix Baragnon numéro neuf, lequel a par la présente vendu, et s'est obligé à garantir de tous privilège, hypothèque, surenchère, donation, éviction et autre trouble ou empêchement quelconque à Monsieur le comte Jean Marie Anne Benoit Joseph François-de-Paule Patras de Campaigno, propriétaire domicilié à Toulouse ici présent et ce acceptant.

---

rue Royale 11 ; de Mr Jean Louis Guy Marie Fidèle comte d'Aguilar, colonel de la garde nationale de Toulouse, âgé de trente quatre ans, demeurant en ladite ville de Toulouse, dont ce jour à Paris, logé susdite rue Royale 11, tous deux amis du futur; de Mr Arthur Charles Jean Tristan Languedoc de Noailles, Prince de Poix, duc de Mouchy, Pair de France, capitaine des gardes du corps du roi, général des armées de sa majesté, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, chevalier de la Toison d'Or, âgé de quarante sept ans, demeurant à Paris, en son hôtel, place Beauvau, faubourg Saint Honoré; de Mr Louis François Joseph vicomte de Sartiges, colonel, chevalier de Saint Louis, âgé de cinquante ans, demeurant à Paris rue de Bourbon n° 92 et de Mr Paul Alexandre Florent Melchior Le Sénéchal de Kercado, capitaine des hussards de la garde royale, chevalier de la Légion d'Honneur, âgé de vingt six ans, demeurant à Paris, rue Saint Lazare n° 6, frère de la future.
Témoins qui ont signé avec les parties, parents, amis après lecture faite. »

Désignation = Un hôtel à plusieurs corps et plusieurs étages avec magasins, cour, terrasse, jardin, écurie, remises et autre dépendance, situé à Toulouse rue Croix Baragnon, numéro neuf, tenant en corps du levant aux propriétés de monsieur Barlouch, de monsieur Baichère et de Monsieur Ménard acquéreur de monsieur de Finance, du midi à la rue Croix Baragnon, du couchant aux propriétés qui forment une dépendance de l'archevêché de Toulouse et à la maison du sieur Gache et du nord aux propriétés dudit monsieur Ménard, tel et le même ledit hôtel que le vendeur le jouit et possède.

Propriété = Cet hôtel dépendait de la succession de feue dame Marie-Madeleine Charlotte d'Andrieu, épouse de monsieur Joseph Léonard de Castellane, propriétaire décédée le quinze (*sic*) mars 1814. Après le décès de la dite dame d'Andrieu épouse de monsieur de Castellane il fut procédé aux formes de droit à la licitation du dit hôtel entre tous les héritiers de la dite dame et après l'accomplissement des formalités légales cet immeuble fut définitivement adjugé à monsieur le marquis de Castellane, comparant, suivant procès verbal d'adjudication dressé le 1er juin 1815 par maitre Pratviel notaire à Toulouse, commissaire à ce délégué par jugement du tribunal civil de cette ville du quatorze octobre mille huit cent quatorze.

Charges et conditions = La présente vente est faite aux charges clauses et conditions suivantes que monsieur le comte de Campaigno promet et s'oblige d'exécuter : 1° D'acquitter à compter du 1er juillet prochain les contributions de toute nature auxquelles le susdit hôtel et ses dépendances sont ou pourront être assujetties. 2° De supporter toutes les servitudes passives apparentes ou occultes dont le susdit hôtel peut être tenu, attendu qu'il aura droit à celles actives, monsieur le marquis de Castellane expliquant qu'il n'a conféré à qui que ce soit aucune servitude particulière sur ledit immeuble et particulièrement qu'il n'existe aucun empêchement qui puisse s'opposer à ce que monsieur le comte de Campaigno fasse élever à telle hauteur qu'il jugera convenable le mur qui sépare le jardin dépendant du susdit hôtel des propriétés du sieur Baichère. 3° D'exécuter pour tout le temps qui en reste à courir les baux et locations qui peuvent avoir été faites des divers appartements et locaux dépendant du dit hôtel, monsieur le comte de Campaigno demeurant substitué à cet égard aux droits et obligations de monsieur le marquis de Castellane à partir du premier juillet prochain, jour de l'entrée en jouissance de monsieur le comte de Campaigno. 4° De payer les droits, déboursés et honoraires auxquels les présentes donneront lieu.

Prix = En outre la présente vente est faite moyennant la somme de cent quatre vingt deux mille francs de prix principal que monsieur le comte de Castellane charge indique et délègue monsieur le comte de Campaigno ce acceptant de payer à son acquit et libération aux créanciers inscrits ayant privilège ou hypothèque sur l'immeuble vendu et selon le rang de leurs créances. Monsieur le comte de Campaigno ne pourra être contraint à effectuer le paiement du prix de la présente acquisition avant le délai d'une année à partir d'aujourd'hui, et monsieur le marquis de Castellane sera tenu de prendre vis-à-vis des créanciers délégataires les mesures convenables pour empêcher qu'ils réclament les capitaux de leur créance avant l'expiration du susdit délai d'un an et que monsieur le comte de Campaigno puisse être aucunement recherché à raison de ce, sans préjudice du droit qu'aurait monsieur le comte de Campaigno de se libérer du prix de son acquisition par anticipation et par fraction correspondante aux créances déléguées. Comme aussi monsieur le marquis de Castellane s'oblige formellement à prendre les mesures nécessaires pour qu'une créance de quarante mille francs établie au profit de monsieur le comte de Campaigno par monsieur le marquis et madame la marquise de Castellane, suivant acte du vingt quatre avril dernier au rapport du dit maitre Gay se trouve comprise au nombres de celles qui devront être éteintes au moyen du prix de la présente vente, de manière à ce qu'il puisse s'opérer sur ledit prix une compensation utile à concurrence de la dite somme de quarante mille francs. Monsieur le comte de Campaigno servira l'intérêt du prix de son acquisition aux créanciers délégataires à partir du premier juillet prochain seulement jour de son entée en jouissance. Les capitaux et les intérêts seront portables à Toulouse en l'étude de maitre Gay notaire soussigné.

Réserve du privilège = L'immeuble vendu demeure spécialement affecté et hypothéqué par privilège à la sûreté et garantie du paiement de la vente en principal et accessoire.

Jouissance = Monsieur le comte de Campaigno pourra faire et disposer à partir d'aujourd'hui de l'hôtel présentement vendu et il entrera en jouissance de cet immeuble le premier juillet prochain, époque à partir de la quelle il percevra le montant des locations existantes en les calculant jour par jour.

État civil du vendeur = Monsieur le marquis de Castellane déclare que l'hypothèque légale de madame la marquise de Castellane se trouve restreinte et cantonnée sur l'hôtel présentement vendu en vertu des dispositions combinées de

leur contrat de mariage passé le quinze avril mille huit cent dix neuf devant maitres Lebrun et Péan notaires à Paris et d'un acte de transfert du onze décembre mille huit cent quarante un, au rapport de maitre Augé à Cuq-Toulza et qu'il n'existe à son préjudice aucune autre hypothèque légale sur le même hôtel attendu qu'il n'a jamais été tuteur de mineur ou interdit ni comptable de deniers publics.

Remise des titres = Monsieur le marquis de Castellane a fait remise à Monsieur le comte de Campaigno d'une expédition du procès verbal d'adjudication du premier juin mille huit cent quinze susmentionné. Dont acte. Fait et lu aux parties qui ont signé avec les notaires, Boniface marquis de Castellane, le comte de Campaigno, Capelle et Gay, ces deux derniers notaires signés à la minute.

Enregistré à Toulouse le trois mai mille huit cent quarante sept folio quarante deux verso cases une et deux. Reçus dix mille dix francs en principal et mille un francs pour décimes. Deselsar signé, Gay signé. Transcrit au bureau des hypothèques de Toulouse littéralement par moi conservateur soussigné à Toulouse les jour mois et an que dessus fait inscription d'office volume deux cent cinquante un numéro soixante cinq, ligne 150. »

Le comte Jean Patras de Campaigno[45] est né à Barcelone le 2 juillet 1805. Ces ancêtres venus d'Italie en Gascogne, s'étaient installés dans le nord de la France au milieu du XVIe siècle et occupaient la charge de sénéchal du Boulonnais. Son père était Claude Gabriel Patras de Campaigno, capitaine aux Gardes Wallonnes et sa mère Marie-Madeleine de Larrard, dont la famille originaire de Tonneins commerçait avec Barcelone. Il entre à Saint-Cyr en 1823, en sort deux ans plus tard sous-lieutenant, et démissionne en 1838 avec le grade de capitaine. De retour à la vie civile, il s'installe à Toulouse avec son épouse Herminie Duchol de Signac († 16 mai 1896). Il gère une fortune importante dont le préfet estime les revenus à 30 000 francs par an en 1849.

Alors qu'il vient de faire l'acquisition de l'Hôtel d'Andrieu-Castellane, la révolution de 1848 le conduit vers la politique. Désigné comme capitaine de la Garde nationale de Toulouse, il est élu sur la liste des « Amis de l'Ordre », légitimiste, aux élections municipales de 1849 et nommé deuxième adjoint. En 1850, le Prince-Président le fait chevalier de la Légion d'honneur. Rallié à Napoléon III, il est réélu au conseil municipal en 1852 et 1855 et élu conseiller général du canton de Toulouse-Sud en 1852. Le 29 juillet 1858, le préfet Auguste-César West le nomme maire de Toulouse en remplacement du colonel Polycarpe. Administrateur selon les vœux du régime dont il est le candidat officiel, il reste maire aux élections de 1860, est réélu conseiller général de Toulouse-Sud en 1861 puis député de la Haute-Garonne le 31 mai 1863 contre l'orléaniste Charles de Rémusat. Il est promu officier de la Légion d'honneur en 1862.

En tant que maire de Toulouse, il veut ouvrir la ville au modernisme et suivre l'exemple d'Haussmann à Paris par une politique de grands travaux : palais Niel, halle aux grains, marché couvert, réservoirs d'eau et surtout en 1864, le projet de percement de la rue d'Alsace-Lorraine et de la rue de Metz. Malgré l'unanimité du Conseil municipal, ce projet souleva un torrent de protestations. Aux élections de 1865, il est largement battu par la liste d'opposition « d'Union Libérale » menée par Paul de Rémusat, le fils de Charles de Rémusat. Il a perdu la mairie de Toulouse mais reste un député loyal à l'Empire. Il est réélu au premier tour le 23 mai 1869 contre Paul de Rémusat et Armand Duportal. Il vote la guerre à la Prusse en 1870, guerre qui va mettre fin au Second Empire et à sa carrière politique. Il meurt à Toulouse le 12 octobre 1876.

Les travaux du milieu du XIXe siècle

Comme il veut le faire pour Toulouse, le comte de Campaigno va moderniser l'hôtel d'Andrieu.

Il dote le tympan du portail d'un étonnant éclairage au gaz, le seul subsistant de ce genre à Toulouse. Deux canalisations à gaz montent le long des côtés de la porte pour alimenter une grande rose entourée de 29 rayons de longueurs différentes, réalisés en tubes, dont les extrémités formaient autant de brûleurs (fig. 26).

45. Patrice de Larrard, « Jean Patras de Campaigno », *Archistra*, n° 49, Toulouse, p. 3-6.

Fig. 25. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. La surélévation de l'aile nord en fond de cour.

Fig. 26. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Le tympan du portail et l'éclairage au gaz de ville.

Si les façades sur la cour d'honneur ne sont pas touchées, la seconde cour est profondément remaniée (fig. 27-29). Les « jardin, écurie, remises et autre dépendance » mentionnés dans l'acte d'achat de 1847 disparaissent au profit d'une deuxième grande cour. De nouvelles façades sont élevées sur le côté nord de l'aile ouest et le côté ouest de l'aile nord. Ici, les fenêtres n'ont pas d'encadrement mouluré et les garde-corps sont en fonte. Dans l'angle sud ouest, deux remises surmontées de pièces entresolées sont couvertes d'une vaste terrasse accessible par les deux portes-fenêtres du bel appartement du premier étage (fig. 30).

Dans le fond nord de la cour est construit un nouveau bâtiment de cinq travées et deux étages sur arcades. Sa façade est semblable aux deux autres. Au centre du rez-de-chaussée, un passage conduit à

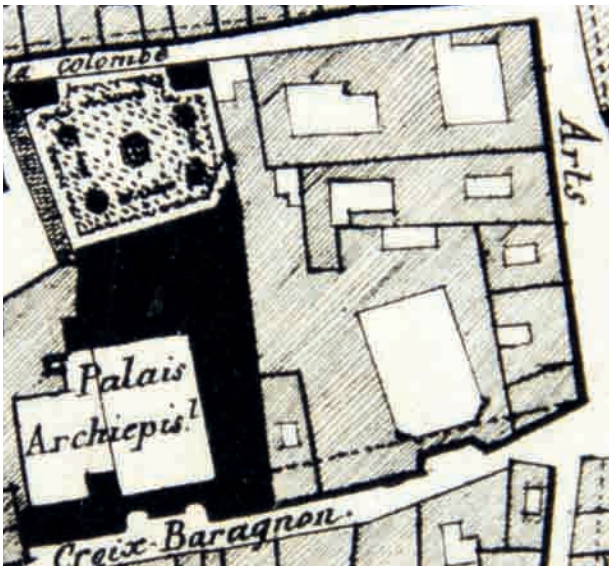

Fig. 27. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. La parcelle de l'hôtel d'Andrieu sur le plan de Joseph Vitry en 1848.

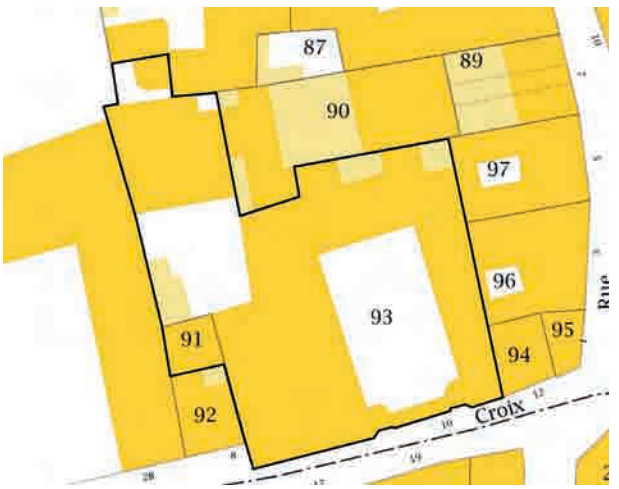

Fig. 28. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. L'hôtel sur le plan cadastral en 2018.

Fig. 29. Hôtel de Campaigno. Le nouveau corps de bâtiment sur le côté nord de la seconde cour.

droite vers un nouvel escalier. De part et d'autre, deux arcades fermées de portes en bois servent de garages pour les voitures. Au fond du passage, à gauche, s'ouvre une petite arrière-cour qui était alors accessible aussi depuis la rue de la Colombe. Elle dessert deux écuries situées à l'arrière des deux garages ouest. Des appartements à usage locatif occupent les deux étages (fig. 29).

À l'intérieur des appartements, les décors sont mis au goût du jour. De nouvelles cheminées de marbre sont posées, des corniches et des stucs dans le style néo-Louis XVI ornent les pièces de réception. Cela pose le problème de l'existence d'un décor originel. Andrieu de Montcalvel avait-t-il fait poser des cheminées de marbre et réaliser un décor pour ses appartements à la hauteur de la qualité de l'architecture et des ferronneries ? Il n'en reste pas de traces. Il est possible aussi que les cheminées aient été en bois et que Campaigno les ait fait remplacer par de nouvelles en marbre (fig. 31 à 35).

L'Hôtel d'Andrieu reste dans la famille Patras de Campaigno jusqu'au milieu du XXe siècle. Par un acte du 21 octobre 1957 reçu par maître Chesnelong, notaire à Toulouse, et sous le nom d'hôtel de Saint-Jory, il devient une copropriété. Celle-ci comprend aujourd'hui 27 copropriétaires (fig. 36 à 40).

En 2014, les façades et toitures, le portail d'entrée et son groupe sculpté en terre cuite, les calades des deux cours et des deux passages couverts, ainsi que l'escalier d'honneur avec sa rampe en fer forgé et sa cage d'escalier sont inscrits à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

Fig. 30. Hôtel de Campaigno. Les nouvelles façades au sud de la seconde cour.

Fig. 31. Hôtel de Campaigno. Décor d'un salon au premier étage de l'aile ouest.

Fig. 32. Hôtel de Campaigno. Détail du décor d'un salon au premier étage de l'aile ouest.

Fig. 33. Hôtel de Campaigno. Détail du décor néo-Louis XVI d'un salon au premier étage de l'aile ouest.

Fig. 34. Hôtel de Campaigno.
Cheminée d'un salon au premier étage de l'aile ouest.

Fig. 35. Hôtel de Campaigno.
Cheminée d'un salon au rez-de-chaussée de l'aile nord.

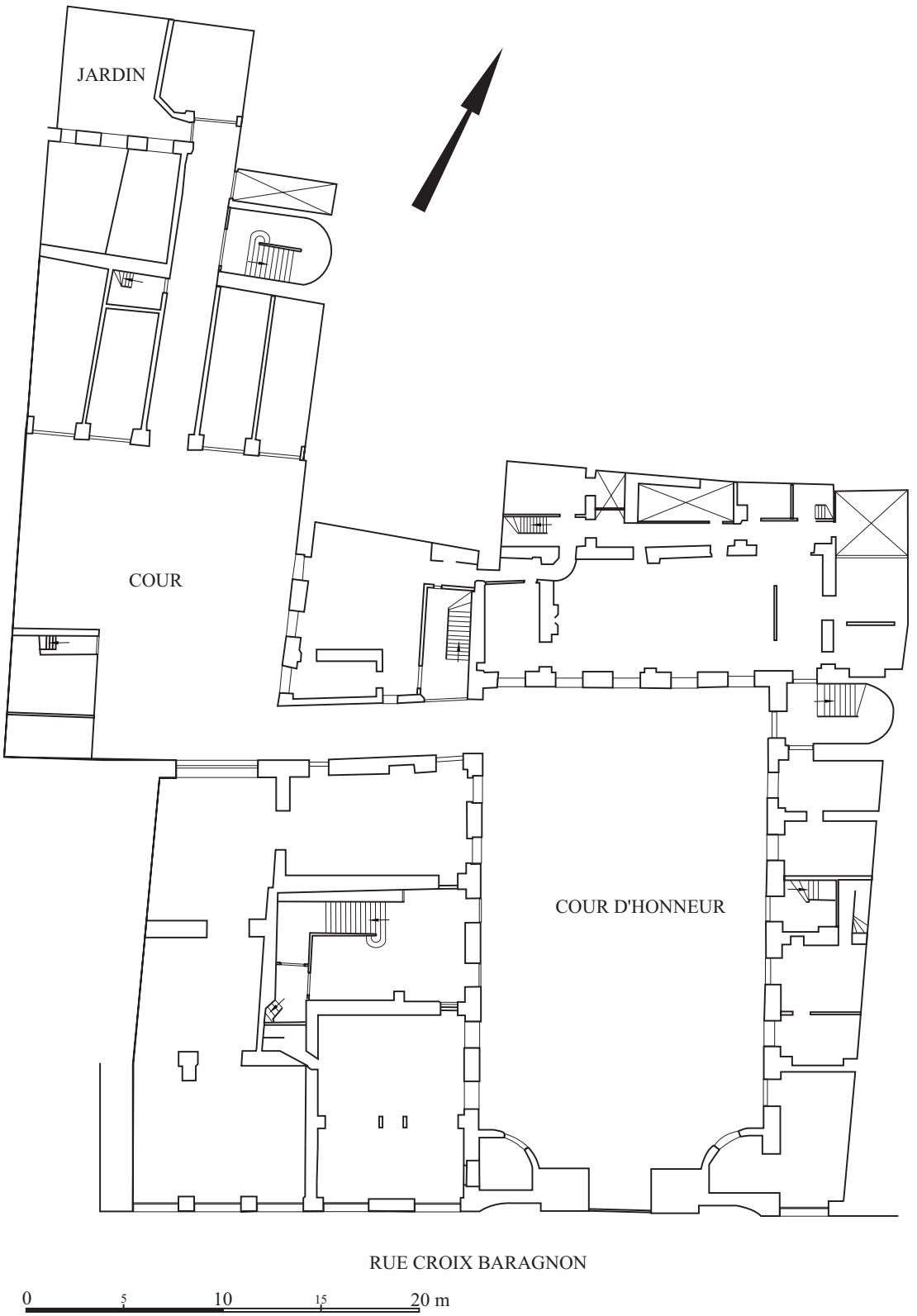

Fig. 36. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Plan du rez-de-chaussée, état actuel. *D.A.O. A.-L. Napoléone.*

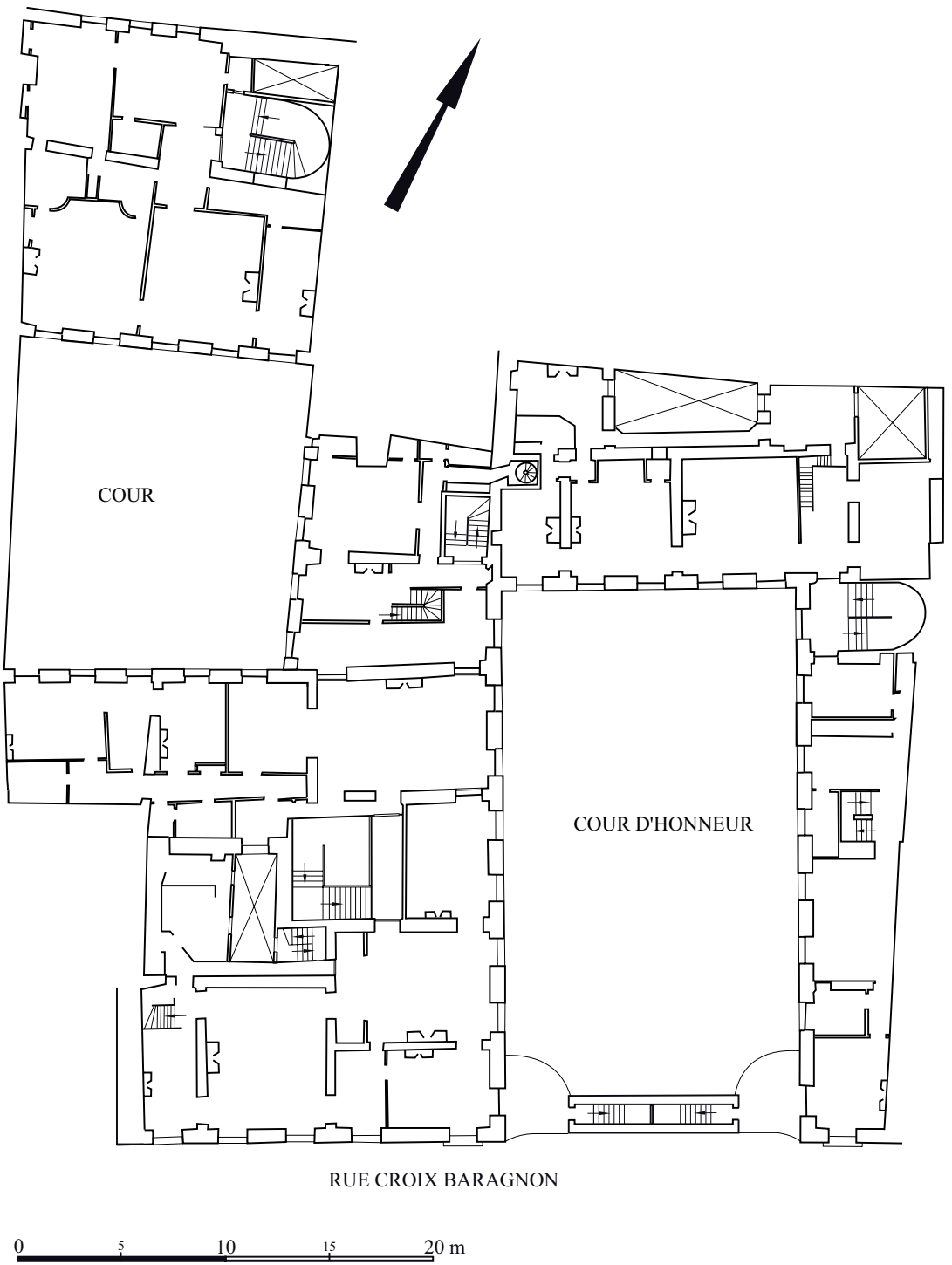

Fig. 37. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Plan du premier étage, état actuel. *D.A.O. A.-L. Napoléone.*

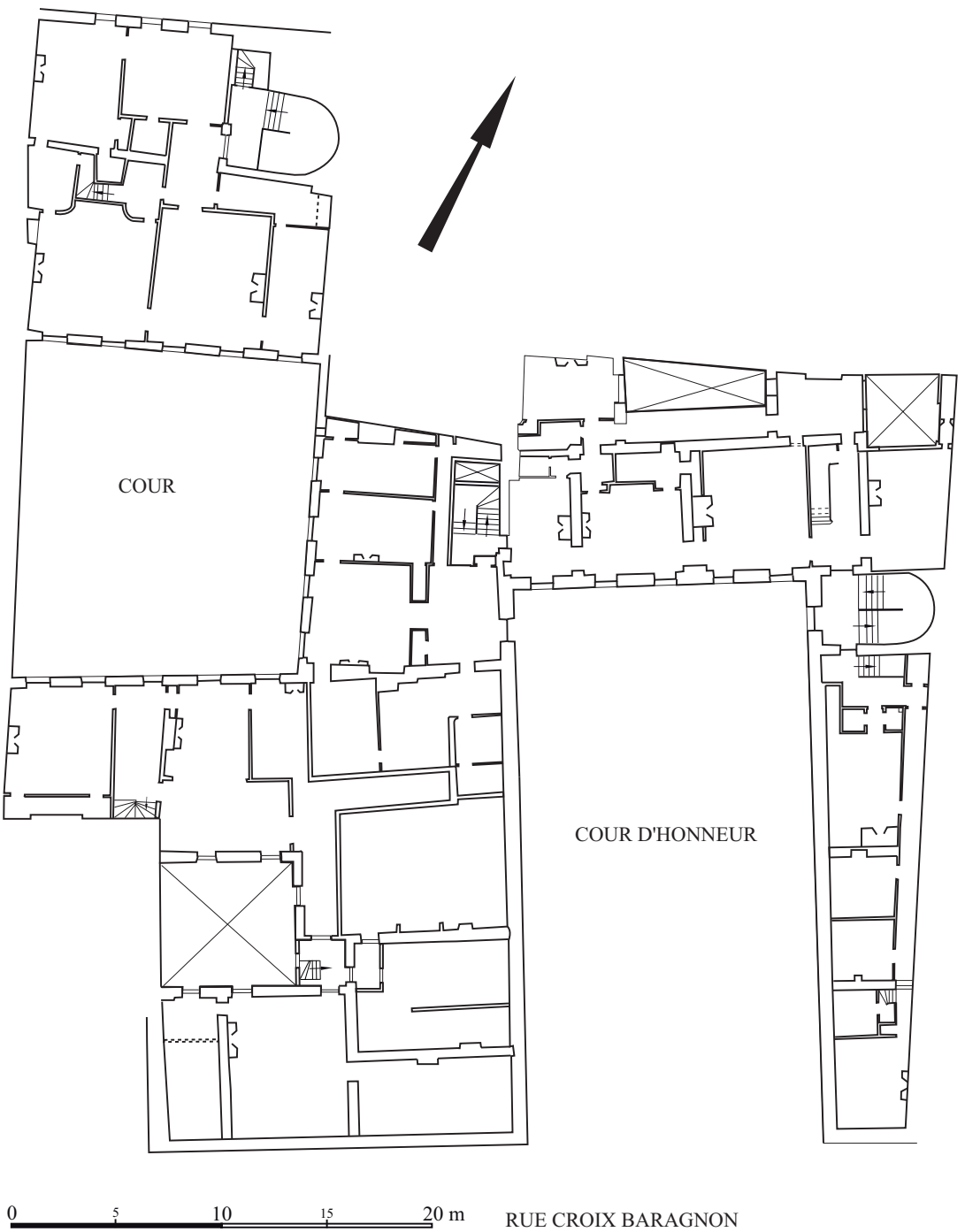

Fig. 38. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Plan du deuxième étage, état actuel. *D.A.O. A.-L. Napoléone.*

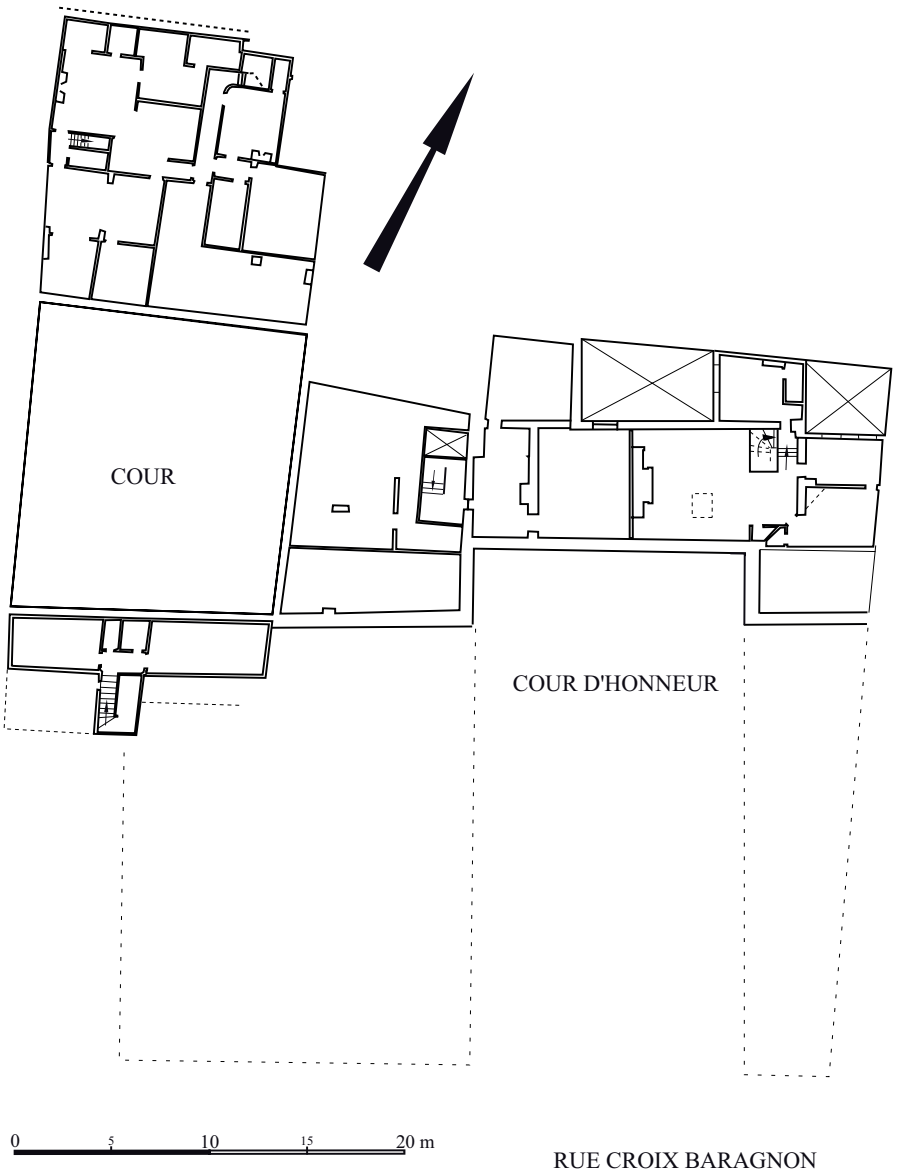

Fig. 39. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Plan du troisième étage état actuel. *D.A.O. A.-L. Napoléone.*

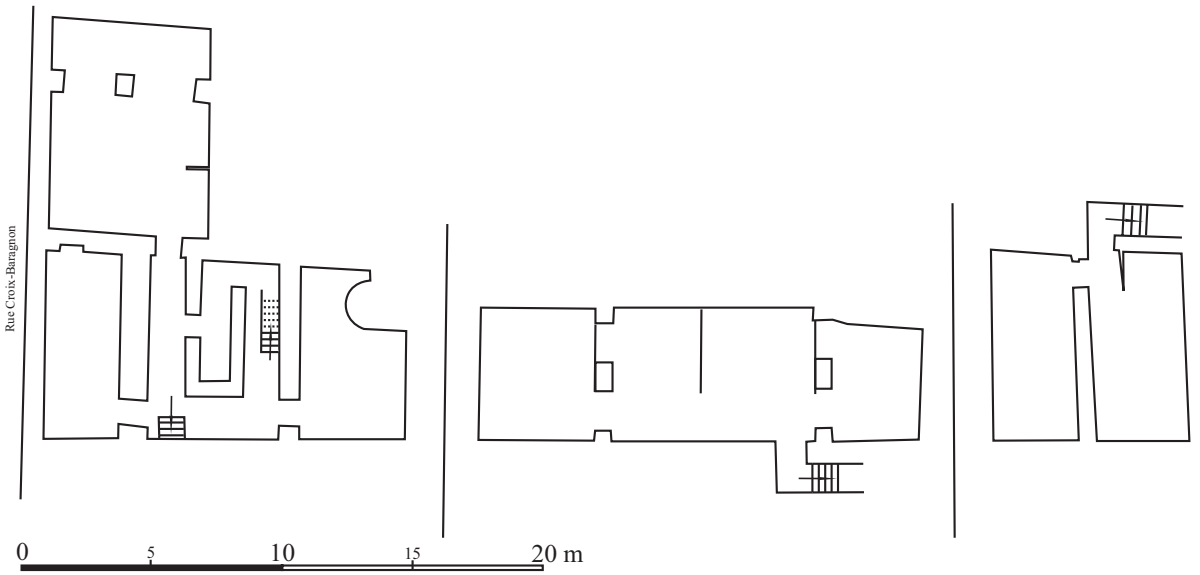

Fig. 40. Hôtel d'Andrieu de Montcalvel. Plan des caves, état actuel. *D.A.O. A.-L. Napoléone.*

ANNEXE

Cette description estimative de l'Hôtel Du Faur en 1628 est un acte notarié inédit découvert dans les archives privées du château de Saint-Jory conservées au château de Merville, et retranscrit par Colin Debuiche*[46]*. Les dimensions en cannes et pans ont été traduites en mètres.

Toulouse, 15 janvier 1628. Pierre Carrière et François d'André, bourgeois de Toulouse, doivent estimer les biens meubles et immeubles de feu Jacques Du Faur, seigneur et baron de Saint-Jory, dont l'hôtel particulier sis rue Croix-Baragnon à Toulouse.

Relation et extimation faitte par messieurs Carriere et d'André de la terre de Saint-Jory du 15 janvier 1628.

Nous, Pierre Carriere et François André, bourgeois de la ville de Tholouse, arbitres et admiables compositeurs verballement accordés entre dame Claude de Cardaillac, vefve de feu monsieur maistre Jacques du Faur, vivant conseiller au parlement de Tholose, sieur et baron de Sainct-Jory d'une part, et monsieur maistre Jean-François du Faur, advocat audit parlement dudit Tholose, fils et heretier dudit feu sieur Jacques, pour et en consequence des arrestz donnés au parlement de Paris. Et particullierement l'arrest du quatorziesme aoust mil six cens vingt sept entre ladite dame de Cardaillac et ledit sieur de Sainct-Jory son fils.

[f° 1v°] Proceder a l'estimation generalle de tous et chascuns les biens, tant meubles que immeubles, possedes par ledit feu sieur de Sainct-Jory, a l'heure de son decéz, pour, aprés ladite estimation faicte, estre baillé en payement a ladite dame partie desdits biens immeubles a concurrance des sommes a elle adjugees par lesdits arrests pour la liquidation desquelles somes nous estant assamblés dans la maison de maistre Oger de Lamothe, docteur et advocat en la cour, ou se seroit aussy porté maistre [...] de Marmiesse, aussy docteur et advocat en ladite cour, arbitres pareillement verballement

46. Colin Debuiche, *Architecture et culture savante à Toulouse à la Renaissance*, thèse de doctorat d'histoire de l'art moderne, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2016, vol. IV, p. 9-14.

accordés par ladite dame de Cardaillac et par ledit sieur de Sainct-Jory [f° 2] pour ce qui pourroit conserner le point de droit qui pourroit eschoir sur le differant desdites parties. Et devant nousdits arbitres, ladite dame ayant esté plainement ouye sur ses prethentions et demandes et icelles baillees par estat devant nous le quinziesme d'octobre mil six cens vingt sept, auroit esté arresté par lesdits sieurs de Lamothe et de Marmiesse. Et par nousdits, Carriere et André, en presance et du consantement de ladite dame que par nousdits Carriere et André seroit procedé a l'estimation de tous les biens meubles et immeubles de la maison de Sainct-Jory, pour, aprés ladite estimation faicte, estre par nous baillé [f° 2v°] et adjugé a ladite dame, sans incomodité desdites parties des biens immeubles de ladite heredité, a concurrance des sommes a elle adjugees et autres que par nous seront liquidees, suivant l'arresté faict par lesdits sieurs de Lamothe et de Marmiesse prealablement toutes distractions et imputations par nous faictes et a cest esfaict qu'au plus tot nous nous transporterions audit lieu de Sainct-Jory a l'effet de ladite estimation.

[Article] 156

[INTRODUCTION]

Et le 18eme decembre 1627, nousdits, Carriere et André, bourgeois et arbitres susdits a la requisition tant de ladite dame que dudit sieur de Saint-Jory, son fils, nous serions transportés en la maison dudit sieur de Saint-Jory [f° 83] en laquelle ladite dame faict son habitation, scise en Tholose rue dite de la Croix Baraignon, capitolat de la pierre ou estans a l'indication et acistance de ladite dame aurions procedé a la veriffication et description de ladite maison.

[COUR]

Et entrés en icelle par un grand portal de pierre de taille richement travaillé et eslaboré avec sa fermure de boys garnie de ferrures necessaires. En suite est la basse court de 15 canes et demy de long et onse canes de large [28 x 20 m] dans laquelle est un puiz de bricque faict en [f° 83v°] rond, les branches de fer travaillees de belle façon et l'acoudoir de pierre. Estant ladite maison composee de trois grands corps de logis et d'une belle gallerie, le tout construict de bricque et pierre.

[CORPS OUEST]

Premierement le corps de logis qu'est au fondz de ladite basse court est composé d'une belle cave voutee de sept canes et demy de long et quatre canes de large [13,5 x 7 m] joignant laquelle est autre pettite cave voutee ceparee d'avec la grande par une muraille ayant quatre canes quatre pans de long et troys canes quatre [f° 84] pans de large [8 x 6.3 m] avec deux degrés a loques[47]. Par dessus lesquelles caves a plain pied de ladite basse court est une salle basse, avec une cheminee de bricque voutee a l'ancienne de huict canes de long et cinq canes quatre pans de large [14.40 x 9.90 m], le pavé garny de raiz de sapin, prenant veue sur ladite basse court par [...] croisee de pierre de taille avec placardz et vitres. Et au bout d'icelle salle est une chambre sans cheminee respondant sur un patu qu'a esté jardin et de l'autre bout de ladite salle, muraille entre deux est [f° 84v°] une chambre de cinq canes quatre pans de long et troys canes quatre pans de large [9.90 x 6.30 m] carrellee de pasimant carré avec une cheminee de bricque a la moderne de riche taille, prenant jour par une demy croisee de pierre sur ladite basse court garnye de placard et vitres. Au costé de ladite chambre sont deux petites descharge a l'une desquelles sont les lieux comuns. De la, montés au troisiesme estage par une vis boys de chesne construite dans une tour de bricque faicte a pams[48] de 18 pans en diamettre [4 m] que monte jusques au plus hault dudit corps de logis estant couverte d'ardoise [f° 45 : erreur de foliotation : 85] a la françoise entouree des canals de plomb. Lequel troisiesme estage est composé d'une salle avec sa cheminee de bricque a l'ancienne de six canes de long et cinq canes quatre pams de large [10.80 x 9.90 m] carrellee de pasimant et garnie de nate de paille, prenant jour sur ladite basse court par deux croisees de pierre de taille garnies de placard et vitres. Au bout de laquelle salle du costé du degré a repos joignant la

47. Marche d'escalier sans contremarche.

48. C'est-à-dire polygonale, à pans coupés.

gallerie est une chambre avec sa cheminee de bricque a la moderne de moyene taille ayant cinq canes quatre pans de long [f° 85v°] et trois canes quatre pans de large [9.90 x 6.30 m] carrellee de pasimant, prenant veue sur ladite basse court par une croisee de pierre de taille garnie de placardz et vitres a costé de laquelle chambre y a deux petites descharges a l'une desquelles sont les aisances et au l'autre bout de ladite salle est une chambre sans cheminee servant d'estude ceparee de ladite salle de corondage[49] et massacanat[50] de cinq canes de long et vingt pams [9 x 5.50 m] de large carrellee de pasimant, prenant jour par deux fenestres garnies de grille de fer avec placardz et vitres ladite [f° 86] chambre tapissee de nate de paille. La 4e estage dudit corps de logis est composee d'un granier de 7 canes 4 pans de long et cinq canes de large [13.50 x 9 m] carrellé de pasimant, joignant lequel muraille entre deux est une chambre avec sa cheminee de bricque a la moderne avec corniche, architrave et les piliers en console, ayant ladite chambre cinq canes quatre pans de long et quatre canes [9.90 x 7.20 m] de large carrellee de pasimant a costé de laquelle chambre y a deux pettites descharges, comme celles du bas, a l'une desquelles sont les lieux comungz. Le cinquiesme estage est composé d'un garlandat sive granier de 8 canes de long et cinq de large [14.40 x 9 m] carrellé de pasimant prenant [f° 86v°] veue sur ladite basse court par une croisee de pierre de taille et de l'autre costé par une autre croisee boys de chesne sans placard. Et par dessus ledit garlandat est le couvert[51] a la française garny de crochet et de canalz de plomb du costé de ladite basse court.

[CORPS NORD]

Le second corps de logis qu'est joignant la susdite tour jusques a autre grand tour ou est le degré de pierre faict en viz est composé d'un chay de cinq canes de long et quatre canes de large [9 x 7.20 m] au dessus duquel chay qu'est le second estage a plain pied de ladite basse court est une salle basse avec une cheminee de bricque a l'ancienne ayant six [f° 87] canes de long et cinq canes de large [10.80 x 9 m] carrellee de pasimant a costé de laquelle est une chambre de cinq canes de long et quatre de large [9 x 7.20 m] avec sa cheminee de bricque a l'ancienne carrellee de pasimant estant ceparee ladite chambre de ladite salle par une bonne muraille et joignant icelle chambre sont les lieux comuns. Ensuite desdites salles et chambre est autre chambre ou salle avec sa chemine de bricque a l'ancienne pavee de pasimant carré et ceparee d'avec la precedante par une muraille, ayant ladite salle sept canes de long et quatre canes quatre pans de large [12.60 x 8.10 m]. Montés au second estage dudit [f° 87v°] corps de logis par une grand tour de 18 pans de large en diamettre [4.05 m] dans laquelle est un degré de pierre faict a vis jusques au plus hault, laquelle tour est faicte a pams par le dehors et en rond par le dedans, donnant jour audit degré par cinq fenestres en voute garnies de pierre, placard et vitres. Le hault de laquelle tour est garny de creneaux de riche taille, joignant laquelle tour est autre petite tour fondee sur un cu de lampe faict en coquille et le hault en escaille, passant troys canes [5.40 m] par dessus ladite tour, la poincte garnie de fer avec une girouete et cinq annales de pierre [f° 88] pour donner jour audit cu de lampe. Lequel second estage est composé d'une salle avec cheminee de bricque faicte en pilastre, prenant jour sur ladite basse court par une croisiere garnie de placard et vitres, ayant ladite salle sept canes quatre pans de long et cinq canes quatre pams de large [13.50 x 9.90 m], carrellee de tuille taillee a rang de faugere. Ensuite est autre salle avec cheminee de bricque a l'ancienne prenant jour sur ladite basse court par autre croisee et demy de pierre de taille garnies de placardz et vitres, carrellee de tuille plane sans estre taillee [f° 88v°] ayant ladite salle cinq canes de long et aultant de large [9 x 9 m], ceparee d'avec la precedante par une muraille joignant laquelle salle, muraille entre deux est une salle de sept canes quatre pans de long et troys canes de large [13.50 x 5.40 m] avec une cheminee de bricque a la moderne voutee, les pilliers en console, prenant jour par deux croisees, l'une de pierre de taille avec placard et vitres et l'autre boys de chesne avec placard et vitres, a costé de laquelle est autre sale separee d'avec la precedante par une muraille avec cheminee de bricque a la moderne longueur cinq [f° 89] canes quatre pans et troys canes et demy de large [5.90 x 6.30 m], prenant jour par une croisee de pierre sur un grand patu qu'estoit jardin, garnie de placard et vitre. Ladite salle tapissee avec nate de paille ensuite de laquelle est autre salle de six canes quatre pans de long & cinq canes quatre pans de large [11.70 x 5.90 m] carrellee de tuille taillee a rang de faugere avec une cheminee a l'ancienne faicte en pilastres, et a un coin d'icelle salle est un cabinet prenant veue

49. Construction en pan de bois.

50. Pan de bois hourdé de brique, voir Georges Costa, « Briques apparentes et enduits dans l'architecture traditionnelle de la région toulousaine », *Revue de l'art*, n° 58-89, 1983, p. 117 : « pans de bois [...] garnis de briques cuites, souvent artistement disposées » ; Michèle Éclache, *Demeures toulousaines*..., *op. cit*., p. 299.

51. Couverte : toit, charpente de toit ; comble, voir : Michèle Éclache, *Demeures toulousaines*..., *op. cit*., p. 297.

par une croisee de pierre garnie de placard et vitre au costé de laquelle sont les lieux comuns. Dans une petite chambre de cinq canes de long et troys [f° 89v°] canes de large [9 x 5.40 m] avec cheminee de bricque au dessus desquelles salles et chambres sont les garlandas sive graniers de la mesme longueur & largeur, partie carrellee de pasimant et par dessus est le couvert garny de tuille canal.

[CORPS EST]

Joignant le susdit corps de logis est autre corps respondant sur ladite rue de la Croix Baraignon et sur ladite basse court prenant service dudit degre de pierre faict en vis, estant composé la plain pied de ladite rue et basse court d'une grand cuisine avec deux cheminees de bricque voutees a l'anticque de six canes quatre pans de long et [...] canes de large [11.70 x 8.10 *?* m], a costé de laquelle muraille entre deux y a deux [f° 90] services servant de someillierie de quatre canes quatre pans de long et quatre canes de large [8.10 x 7.20 m]. Au dessus de ladite cuisine est une salle de six canes quatre pans de long et quatre canes quatre pans de large [11.70 x 8.10 m] avec sa cheminee en plate bande de pierre de taille les piliers de bricque, carrellee de pasimant, prenant jour par deux croisees de pierre, garnies de placard et vitres, l'une du costé de la rue et l'autre de celluy de la basse court, tapissee de nate de paille, a costé de laquelle est un cabinet fondé sur un cu de lampe faict en coquille. Ensuite, sur ladite rue troys pettites [f° 90v°] chambres separees par muraille, a deux desqueles y a cheminee de bricque a l'antienne, chasque chambre prenant jour sur ladite rue par une croisee de pierre de taille garnie de placardz et vitres. Et la premiere carrellee de pasimant et les autres deux de sapin sur lesquelles salle et chambre sont les garlandatz sive galetas, partie carrellee et par dessus le couvert garny de tuille canal et joignant ladite grande tour ou est le degré de pierre et un cu de lampe avec un petit degré de pierre au hault duquel est un petit cabinet vouté faict en rond ayant deux canes en diametre [3.60 m] [f° 91] et de l'autre costé de ladite salle qu'est sur ladite cuisine et la someillierie est une chambre ou est la bibliotheque de 5 canes 4 pans de long et quatre canes quatre pans de large [9.90 x 8.10 m], prenant jour sur ladite rue par une croisee et demy garnie de placardz et vitres avec une cheminee de bricque voutee a la moderne, au costé de laquelle chambre est un petit estude de quatre canes quatre pans de long et deux canes de large [8.10 x 3.60 m], le tout carrellé de pasimant.

[CORPS SUD GALLERIES]

De l'autre costé de la basse court, vers la rue Croix Baragnon, sont les galleries a troys estages, la basse qu'est [f° 91v°] a plain pied de ladite basse court servant de porche et ouverte par le dehaut de cinq arceaux de pierre de taille suportés par six pilliers de pierre faicts en forme de colomne et au dessus les corniches et mollures avec les effigies. L'acodoire de ladite gallerie basse est aussy de pierre de taille avec mollures et basses, ayant dix canes quatre pans de long et deux canes [18.90 x 3.60 m] de large dans œuvre et a un bout vers ladite rue et joignant le grand portal est une petite descharge de quatre canes de long et deux de large [7.20 x 3.60 m]. Et de l'autre bout de ladite gallerie et porche est un degré a repos de pierre de [f° 92] deux canes de large [3.60 m] donnant service aux galleries hautes et au premier corps de logis qu'est sur la grand cave cy devant prescript avec son noiyeau de pierre de taille en son frontispisse. Et par icelluy montés au second estage ou est autre gallerie de douse canes de long et deux de large [21.60 x 3.60 m] carrellee de tuille taillee a rang de faugere, prenant jour par troys fenestres bastardes de pierre de taille garnies de placardz et vitres. Et montés au troisiesme estage par ledit degré a repos, est autre gallerie de dix canes de long et deux de large [18 x 3.60 m] carrellee de [f° 92v°] pasimant prenant jour sur ladite basse court par troys carts de croisees de pierre et par dessus est le couvert garny de canals de plomb. En suite de laquelle et du costé de ladite rue, sont deux chambres avec une cheminee de bricque a l'ancienne a chascune, prenant jour par troys fenestres bastardes de pierre du costé de ladite rue et sur ladite basse court, garnies de placardz et vitres et carrellees de pasimant, au dessus garny de tuille canal et du costé de ladite rue de canalz de plomb comme aussi les precedans corps de logis sont garnis de mesme canals de plomb. [f° 93]

[PASSAGE VERS PATUS]

Et au devant l'entree de la grand cave du premier corps de logis est un porche de quatre canes quatre pans de long et trois canes de large [8.10 x 5.40 m] et joignant icelluy une chambre sans cheminee de quatre canes quatre pans de long et troys canes de large [8.10 x 5.40 m]. En suite duquel est un grand patu qu'a esté cy devant jardin ayant 18 canes 4 pans

de long et dix canes quatre pans de large [33.30 x 18.90 m], a un bout duquel pattu est une escuerie de cinq canes de long et deux canes quatre pans de large [9 x 4.50 m]. Et tout joignant une petite descharge et par dessus ladite escuerie et [f° 93v°] descharge sont ses volieres garnies par le devant de filet de rechard au fondz du susdit pattu et au bout d'icelluy du costé de la rue de la Colombe est autre grande escuerie et granges par dessus, longueur de douse canes et cinq canes de large [21.60 x 9 m] joignant lesquelles est un petit patu respondant sur ladite rue de la Colombe ayant cinq canes de long et troys de large [9 x 5.40 m], le tout basty de bricque de tous costés jusques au plus hault en bon estat.

[CONFRONTS]

Toute la susdite grande maison et la petite ou habite le maistre cellier, ensemble les escueries qui sont du costé de la rue de la Colombe confronte d'un bout avec ladite rue de la Croix Baraignon [f° 94] autrement de las Fargues, d'autre costé avec maison de monsieur de Cenaux, bourgeois de Rabastens, d'autre costé avec maison des heritiers de Dalasard, de fondz maison de monsieur de Pira secretaire, d'autre costé avec maison et patu des heritiers de monsieur de Lagarrer et avec jardin de monsieur de Ciron advocat general et d'autre costé avec ladite rue de la Colombe. Joignant laquelle maison du costé de ladite rue de la Croix Baraignon vers la place de Rouais est autre petite maison a deux estages y comprenant le chay qui a de longueur cinq canes quatre pans et quatre canes de large [9.90 x 7.20 m] sur lequel chay est une [f° 94v°] bouticque et une salle separee par corondage et tourchis de la mesme longueur et largeur dudit chay, a laquelle salle est une cheminee de bricque enchassee dans la muraille, prenant jour ladite salle sur ladite rue par deux fenestres garnies de grille de fer avec la fermure boys de sapin, estant ladite salle carrellee de pasimant. Et par dessus ladite salle et bouticque sont les chambres de la grand maison cy devant prescriptes, laquelle maison et toutes ses deppandances et la bouticque et salle du cellier cy devant le tout exprimé, avons le tout estimé a la somme de seise mil livres cy ... 16 000 livres.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 217-238

CÉRAMIQUES DE LIGURIE, DU SUD-EST DE LA FRANCE ET DU GROUPE DE COX TROUVÉES AU PORT SAINT-SAUVEUR À TOULOUSE

par Jean-Michel LASSURE*
avec la participation de Gérard VILLEVAL

Les céramiques faisant l'objet de cette étude ont été trouvées en 1982 par Georges Baccrabère et son équipe[1] au cours de travaux de terrassement effectués pour la construction d'un immeuble sur la berge orientale du canal du Midi, en bordure du Port Saint-Sauveur (parcelle 139 de la feuille 809 AC 01 du plan cadastral actuel) (fig. 1). Une partie d'entre elles proviennent des déblais entassés en bordure d'une tranchée longue de 4 mètres environ creusée parallèlement au canal du Midi et à proximité du quai, dans le comblement de ce qui fut autrefois une mare. Les autres ont été récupérées dans les parois de l'excavation. Le plan de la ville de Toulouse établi par Joseph Marie de Saget en 1777 indique que l'emplacement de cette découverte est alors non construit (fig. 2). Ce lot de céramiques a fait l'objet d'un rapide signalement dans une publication relative aux importations de produits en terre cuite dont a bénéficié Toulouse du XVIe au XVIIIe siècle[2].

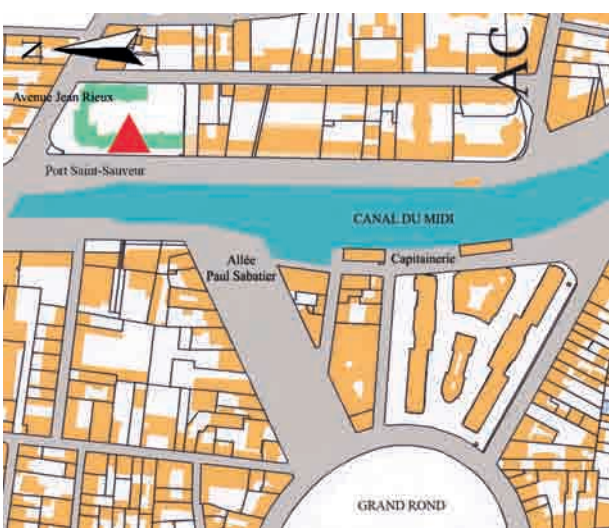

Fig. 1. Toulouse. Lieu de découverte des céramiques. Extrait de la feuille AC du plan cadastral actuel.

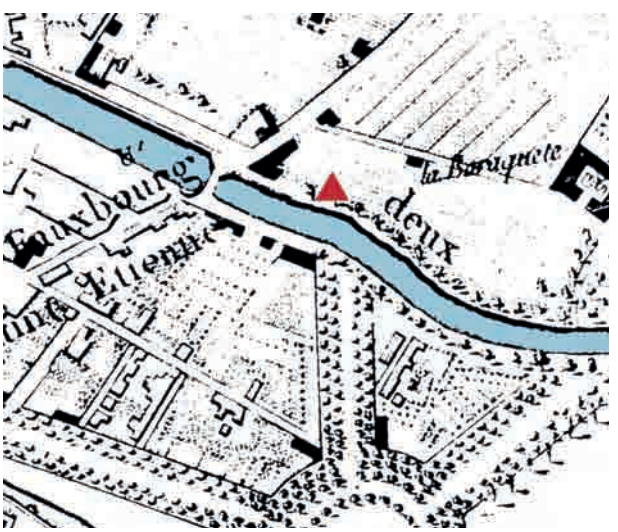

Fig. 2. Toulouse. Extrait du plan Saget (1777).

* Communication présentée le 3 mai 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 292.

1. Dont Jean-Pierre Claria et Gérard Villeval.

2. Lassure 2009.

Les céramiques ligures et leur commerce aux XVIIe et XVIIIe siècles

Les ateliers de la côte ligure participent à l'approvisionnement en céramiques de Toulouse et de sa région à partir de la première moitié du XVIIe siècle[3]. Arrivent alors des assiettes à décor de palmettes traitées en bleu sur fond d'émail stannifère, fabrications attestées à Albisola par des déchets de cuisson[4] (fig. 3).

De ce centre de production ainsi que de Savone provient également une faïence caractérisée par une pâte mal cuite de couleur beige clair et une couverte stannifère blanche en général fort épaisse qui lui confère une certaine solidité. Appelée « faïence blanche », elle est le plus souvent représentée par des assiettes dont l'aile est décorée d'une frise de points bleus ou d'une sorte de dentelles. Un motif floral occupe parfois le centre du bassin (fig. 4).

Dès le début du XVIIIe siècle, de la faïence brune et noire sortant d'ateliers de la côte ligure et notamment d'Albisola est déchargée en quantité dans les ports languedociens, à Sète en particulier[5]. En Provence et dans l'ensemble du Midi où elle est abondamment diffusée, elle est désignée sous le nom de « terre de Gênes ». Son décor se limite à des traînées brunes d'oxyde de manganèse.

Fig. 3. Toulouse. Assiette ligure à décor de palmettes (milieu du XVIIe siècle). *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 4. Toulouse. Assiette en faïence blanche d'Albisola ou de Savone. *Cliché J.-M. Lassure.*

Les techniques mises en œuvre pour sa fabrication sont les mêmes que pour la faïence : utilisation de moules en plâtre, de casettes et de pernettes, de fours du même modèle, de la double cuisson. Les équipes d'ouvriers sont importantes et l'organisation de la production est de type « pré-industriel » avec pour objectif un rendement important permettant de vendre à bas prix et d'exporter.

Des marchands italiens dynamiques transportent par bateau ces céramiques vers les centres urbains de l'arrière pays. Ils empruntent notamment le canal du Midi jusqu'à Toulouse où une ordonnance prise par les Capitouls le 21 avril 1731 permet « aux génois de vendre en tout temps leur fayance sur les toises du canal, même de la mettre dans les magazins (entrepôts) à condition néanmoins qu'ils ne pourront la vendre que sur les toises ».

3. Lassure 2009, p. 453-454.

4. *20.000 pots sous les mers*, p. 90.

5. J.-L. Vayssettes, « Les importations italiennes en Languedoc », *Un goût d'Italie : céramique et céramistes italiens en Provence du Moyen Âge au XXe siècle*, Aubagne, 1993, p. 98.

FIG. 5. TOULOUSE. Le Canal du Midi au XIXe siècle. Musée du Vieux-Toulouse. *Cliché J. Kerambloch.*

Ces importations italiennes vont progressivement se développer et prendre une importance telle qu'elles vont concurrencer les productions des manufactures toulousaines. Dès 1733, ces dernières sont menacées de ruine. Cette vaisselle que son prix relativement faible met à la portée de la clientèle populaire des villes et de la campagne se révèle une concurrence redoutable pour l'ensemble Cox-Lomagne, son fournisseur principal. Et ce d'autant plus que sa distribution est assurée par des marchands génois qui, tels les Gambetta à Cahors, sont installés sur place.

En 1761, un mémoire cité par Jean Rosen[6] déclare que « l'importation que les Génois font de leurs faïences en Languedoc et en Provence, d'où elles se répandent dans le reste du royaume est véritablement ruineuse pour les faïenceries de ces deux provinces, et pour celles de Marseille. Sous prétexte qu'elles sont grossières, pesantes, et à bas prix, on ne leur fait payer que le droit de 50 sols le quintal, imposé par l'arrêt de 1714 sur les poteries de grès. Cette modification n'a lieu dans les bureaux du Languedoc que sur la faïence de Gênes, vernissée, tant en dedans qu'en dehors, en brun ».

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, des potiers originaires de Ligurie viennent même s'installer en Midi-Pyrénées pour y produire de la « terre de Gênes ». À Toulouse, un dépotoir contenant des céramiques défectueuses mises au rebut (assiettes, plats, bols, écuelles à oreilles, soupières) et du matériel de cuisson (cazettes, pernettes, luts, couvercles, plaques d'enfournement, cales) découvert en 1980 au bord du canal du Midi, à l'extrémité du port Saint-Sauveur, est à mettre en relation avec l'atelier voisin du faïencier Siry Cadet[7]. D'origine italienne, celui-ci crée une manufacture dans cette ville en 1821 après un passage à Montpellier[8]. Il fait faillite en 1848. D'autres potiers venus de Ligurie sont signalés à Saint-Papoul (Aude) (Uttaviano Moricone vers 1810), à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) (Joseph Belletto, à

6. J. ROSEN, *La faïence en France du XIVe au XIXe siècle. Histoire et technique*, éd. Errance, 1995, p. 130, d'après J.-C. DAVILLIER, *Histoire des faïences et porcelaines de Moustiers, Marseille, et autres fabriques méridionales*, Paris, 1863, p. 101.

7. G. BACCRABÈRE, « Dépotoir de Siry Cadet, faïencier au port Saint-Sauveur dans la première moitié du XIXe siècle », *La céramique toulousaine à travers les siècles*, 2001, p. 183-193.

8. G. SAVÈS, M.-L. GALINIER, G. FOUET, *La céramique toulousaine*, 1982, p. 142.

partir de 1832-35) et Auch (Gers) (Joseph Belletto, vers 1834). On ignore cependant s'il faut attribuer cette origine au potier signant S.M. dont le dépotoir a été découvert en 1968 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)[9].

Après 1850, des artisans locaux tentent de réagir. Ils se lancent dans la fabrication d'une céramique inspirée de la « terre de Gênes » et se caractérisant par une glaçure sensiblement plus claire et par l'abandon ou, en tout cas, la raréfaction du décor à l'oxyde de manganèse. À Cox (Haute-Garonne), Dirat et Cie fondent vers 1850 une « faïencerie » qui est en fait une officine produisant ce type d'imitation. Des éléments techniques laissés par cette production (boudins et pâtons d'argile servant au calage des pièces, restes de cazettes et pernettes, fragments de céramiques mises au rebut) ont été trouvés en 2015 à l'occasion de travaux de restauration du bâtiment ayant abrité cet atelier[10]. Leur exemple sera suivi par plusieurs autres artisans de ce centre potier.

Les céramiques trouvées au port Saint-Sauveur à Toulouse

Les céramiques de Ligurie

Les pièces originaires de Ligurie occupent une large place dans le lot de céramiques du port Saint-Sauveur. Il s'agit de réalisations à pâte fine dans laquelle aucune inclusion n'est visible à l'œil nu. Correctement cuites, de couleur variant du rouge au brun rouge, elles ont reçu, sur leurs deux faces le plus souvent, un décor au manganèse de « traits informels » qui leur a valu l'appellation de « céramiques à taches noires », puis une glaçure au plomb. De telles pièces ont été fabriquées de la première moitié du XVIIIe siècle jusqu'au moins la première décennie du siècle suivant dans l'important centre manufacturier d'Albisola[11].

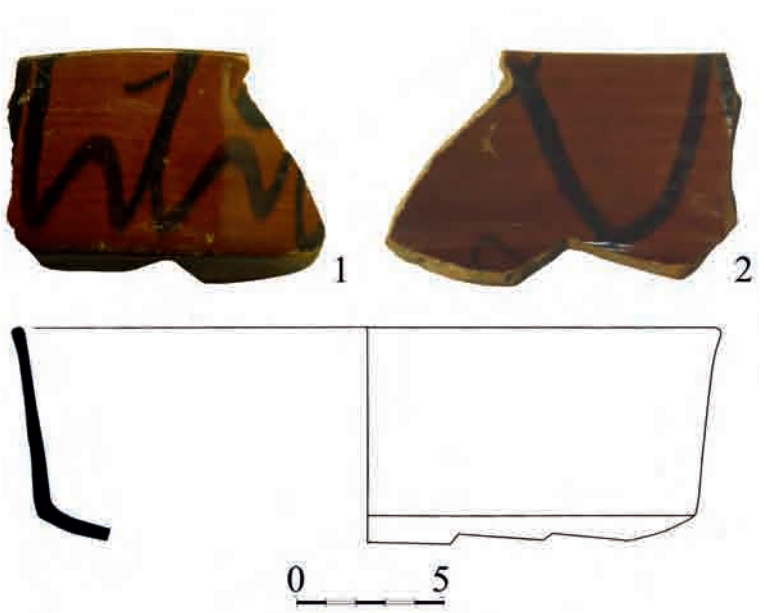

Fig. 6. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Terrine. *Clichés et dessin J.-M. Lassure.*

Aux céramiques de ce groupe technique appartient la partie supérieure d'une terrine (h. conservée 7,2 cm ; diam. à l'ouverture 24 cm) dont la paroi faiblement recourbée vers l'extérieur a pour terminaison une lèvre arrondie avec léger épaississement. Une nette rupture de profil marque la jonction de la paroi et du fond concave. Les deux tenons habituellement fixés en opposition diamétrale sur la paroi de ce type de récipients ont ici disparu (fig. 8). La glaçure laisse bien apparaître le décor à l'oxyde de manganèse. À l'extérieur, il était constitué, semble-t-il, par la répétition d'un motif en forme de M renversé formant frise. À l'opposé, il ne subsiste qu'un motif en forme de V (fig. 6). Cette pièce a une morphologie semblable à celle de la terrine n° 4386 de l'épave du Grand Congloué 4, caboteur génois ayant fait naufrage à l'est des îles de Marseille[12].

9. L. Echasseriaud, « Un potier du XIXe siècle à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) », *Bulletin du Groupe archéologique de sauvetage du Villeneuvois*, I, 1971, non paginé.

10. J.-M. Lassure, *Potiers et poteries de Cox (XVIe-XXe siècle)*, à paraître.

11. Milanese *et alii*, 1994.

12. Capelli *et alii*, 2012, p. 10 et fig. 8.

Un couvercle (h. conservée 4,7 cm ; diam. à l'ouverture 16 cm, 20 cm collerette comprise) servait à obturer une terrine du modèle de la précédente. Il n'en reste qu'un fragment mais son profil hémisphérique avec une légère rupture de profil à mi-hauteur est identifiable. Sa lèvre triangulaire est aménagée de façon à s'adapter facilement. Son bouton de préhension manque. La pâte brun rouge est couverte par une glaçure brun sombre qui, sur la face externe, se superpose à un décor manganèse. Sur la face opposée, la glaçure est lacunaire. Une bande sombre borde la lèvre ; une autre, plus étroite, est située à environ 1 cm du rebord oblique permettant de caler cette dernière (fig. 7). Des couvercles de ce modèle figurent également dans la cargaison de l'épave du Grand Congloué 4[13] (fig. 8).

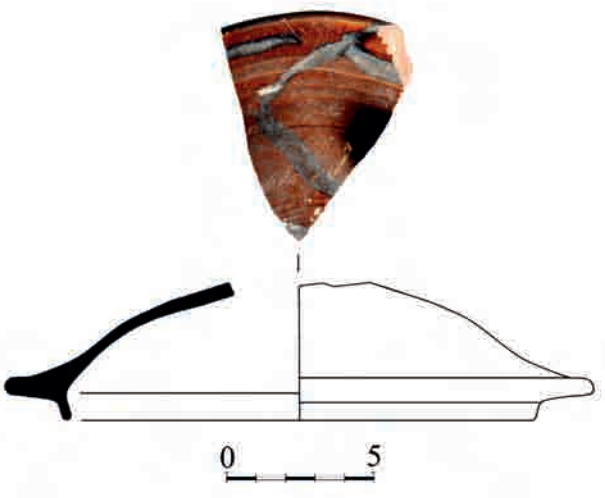

Fig. 7. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Couvercle. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.*

Au service de table appartiennent deux écuelles. Le profil de la première d'entre elles (h. conservée 6 cm ; diam. à l'ouverture 14 cm ; diam. base 6,6 cm) est complet à l'exception des oreilles. La trace de l'une d'elles indique qu'elles étaient en opposition diamétrale et fixées juste sous la lèvre. La pâte est rouge (code expo D 18). Une glaçure brun rouge (code expo F 49) recouvre ses deux faces. Elle est épaisse, bien conservée et brillante sur la face interne ainsi qu'à l'extérieur sur la partie haute seulement où elle présente une succession de coulures à bordure irrégulière. Cette glaçure se superpose à une autre

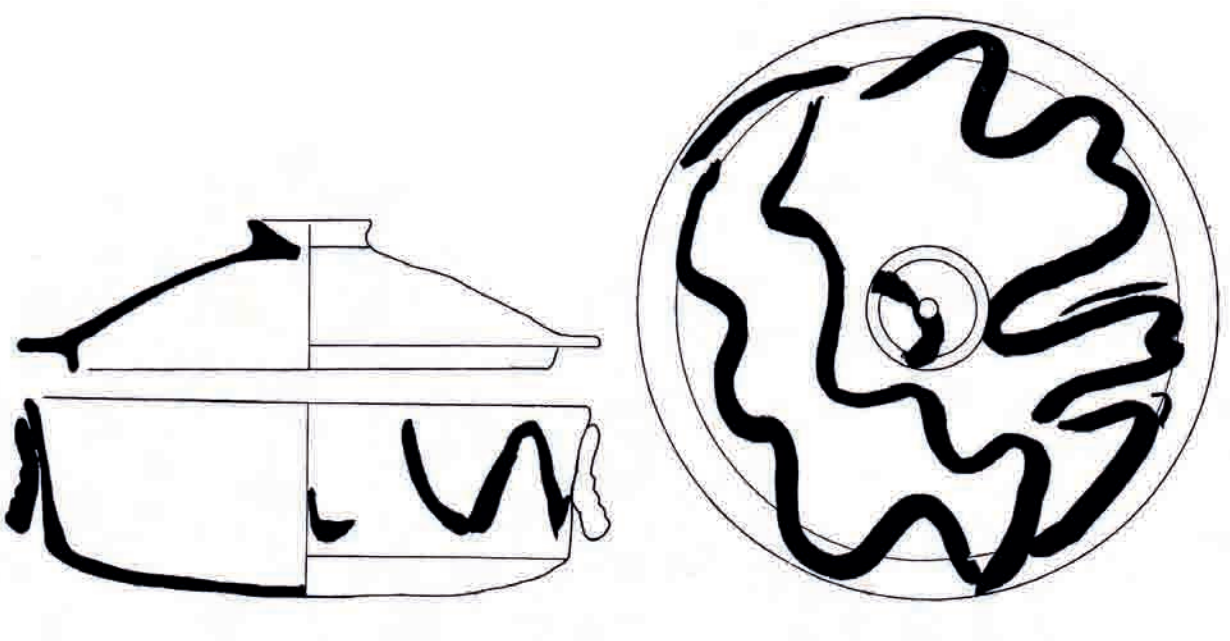

Fig. 8. Marseille. Épave du Grand-Congloué 4. Terrine et son couvercle. *Dessin F. Richez.*

13. *Ibid.*, p. 10 et fig. 8.

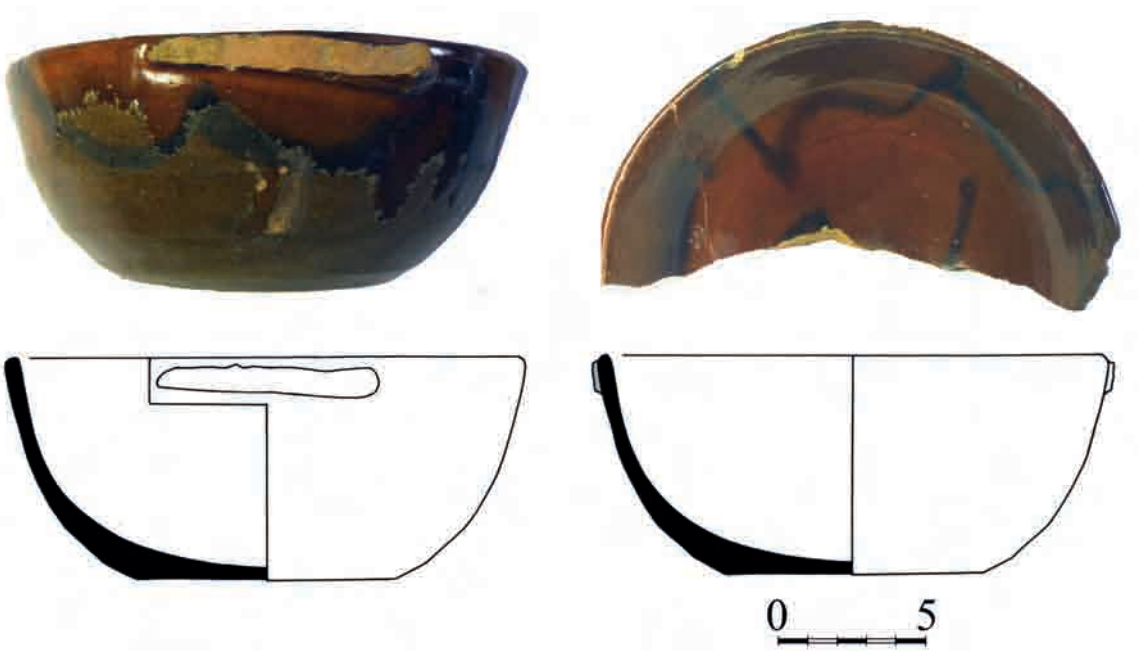

Fig. 9. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Écuelle. *Clichés et dessins J.-M. Lassure.*

de faible épaisseur qui, plus sombre et terne, concerne l'ensemble de la face externe, fond compris. La base et la face externe sur une hauteur de 4 cm ont été régularisées par tournassage. Il a été effectué en trois passages sur cette dernière. Les deux faces ont bénéficié d'un décor à l'oxyde de manganèse mis en place avant la glaçure. Le décor interne est réparti en deux registres. À l'extérieur, des arcatures ont été rapidement tracées sous la lèvre (fig. 9).

La seconde écuelle reproduit les caractéristiques de la précédente mais avec des dimensions inférieures (h. 4,5 cm ; diam. à l'ouverture 11 cm ; diam. base 5,1 cm). Sa paroi, légèrement recourbée vers l'extérieur dans sa partie terminale, a une lèvre arrondie pour extrémité. Le fond est plat. La base et la partie inférieure de la face externe ont fait l'objet d'un tournassage réalisé en deux passages. À l'exception de la base dont une partie laisse apparaître une glaçure terne, une glaçure brillante recouvre ses deux faces qu'agrémente un décor au manganèse. Il consiste en une ligne ondée sommairement tracée à la partie supérieure de la face externe. Une ligne ondée se développe sur presque toute la hauteur à l'intérieur ; une autre est disposée transversalement sur le fond (fig. 10).

Fig. 10. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Écuelle. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.*

Les assiettes, obtenues par moulage, sont représentées par trois fragments identifiables (fig. 11). Leur aile concave s'épaissit vers une lèvre arrondie ; un léger ressaut interne marque sa jonction avec le bassin.qui présente une courbure régulière. Leur base est plate. La glaçure, plus sombre que pour les autres exemplaires, de la face interne de la première assiette (h. 3,9 cm ; diam. 21 cm ; diam. base 7,8 cm) est brillante. Le décor au manganèse est à peine visible. Sur la face externe, où des traces de tournassage sont visibles, elle est de faible épaisseur et terne en certains endroits (fig. 11, n° 3). La glaçure brune de la seconde (h. subsistante 2,7 cm ; diam. 24 cm) est épaisse et bien répartie sur les deux faces. Une boursouflure marque cependant la jonction de l'aile et du fond. La trace d'un décor au manganèse apparaît vaguement sur l'aile (fig. 11, n° 1). Le profil de la dernière assiette (h. 3,1 cm, diam. 23 cm) est complet. On retrouve la même qualité de glaçure d'une face à l'autre. Un décor manganèse s'observe sur l'aile et la partie conservée du bassin (fig. 11, n° 2).

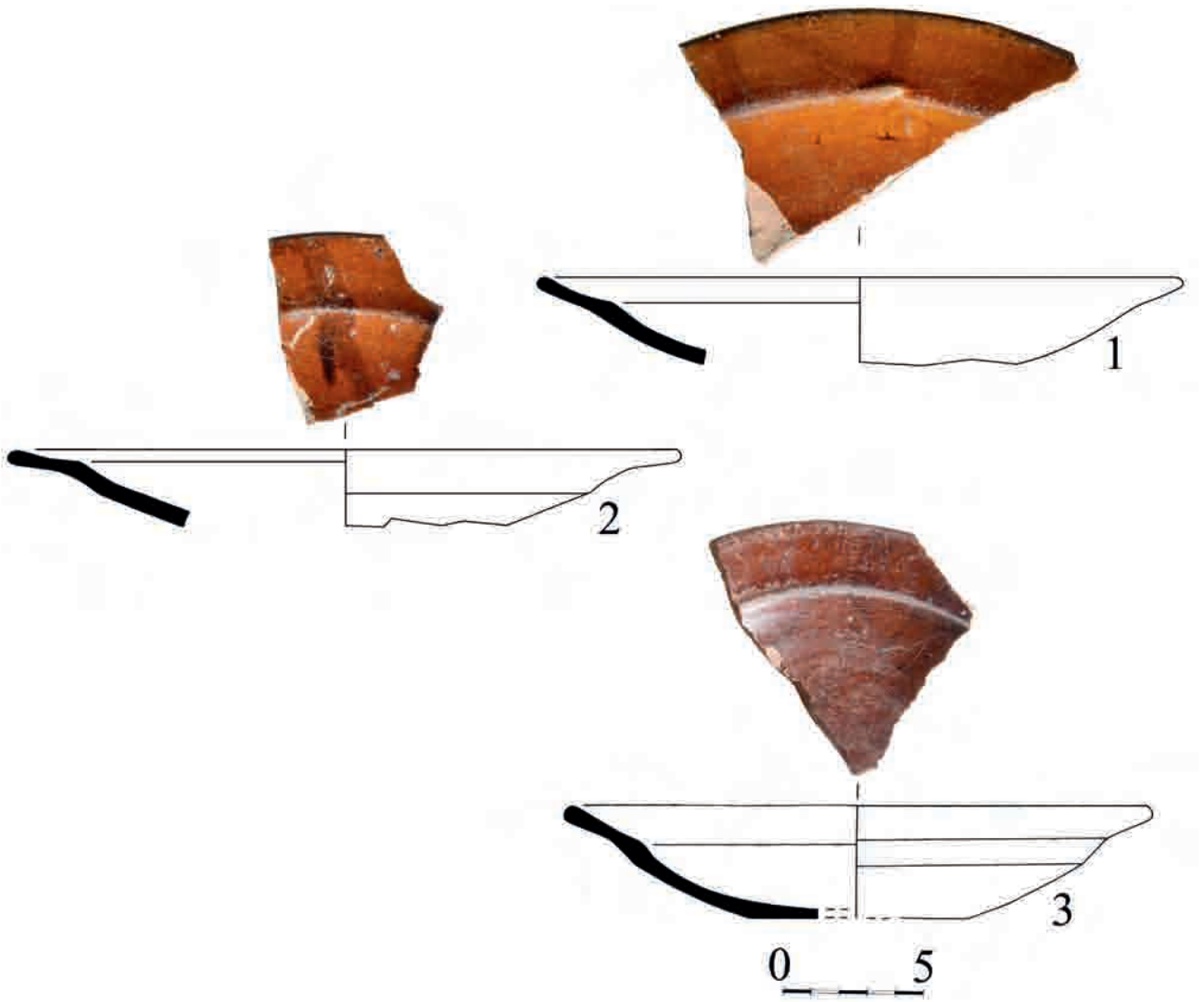

Fig. 11. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiettes creuses. *Clichés J.-F. Peiré (DRAC), dessins J.-M. Lassure.*

Ces assiettes à aile concave sont comparables à celles livrées par l'épave du Grand Congloué 4[14] (fig. 11). On les retrouve à Marseille[15] et sur de nombreux autres sites provençaux.

Trois petits fragments – deux de lèvre et un de fond – proviennent de plats. Le premier a pour origine une lèvre chantournée. Il a reçu un décor au manganèse et une glaçure brune (fig. 12, n° 1). Le second fragment a une bordure cannelée (fig. 12, n° 2).

Le même motif, en partie conservé seulement, est reproduit deux fois sur un fragment de fond. La glaçure, bien qu'affectée par des bulles, est de bonne qualité et brillante sur la face interne (fig. 13). À l'opposé, elle n'est qu'imparfaitement couvrante et des traces laissées par le passage d'un pinceau sont visibles.

14. Capelli *et alii*, 2012, p. 9 et fig. 6 et 7.

15. Abel *et alii*, 2014, p. 234 et fig. 199, n°s 2-3.

Fig. 12. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Fragments de plats. *Cliché J.-M. Lassure.*

Fig. 13. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Fragment de fond de plat. Face interne. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC).*

Fig. 14. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Poignée de pot à café. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.*

La poignée pleine cylindrique d'un pot à café (L. 6,3 cm ; diam. max. 1,8 cm) et une petite partie de la paroi sur laquelle elle est fixée ont été également retrouvées. Réalisée au tour et mise en place par collage, la poignée se termine par un bouton creux en net relief que précède un bourrelet de profil triangulaire. Une glaçure brune brillante est superposée à la pâte brun rouge. Des traces de décor au manganèse sont visibles sur l'épaulement (fig. 14).

Les céramiques du Sud-Est de la France

L'attribution au centre potier de Meynes dans le Gard peut être proposée pour une série d'assiettes creuses et de plats qui, sauf exception, présentent un décor blanc sur fond rouge. Elles ont en commun une cuisson oxydante et surtout une simplification des formes et des décors indiquant une fabrication rapide recherchant la rentabilité.

Céramique sans décor

Une assiette dont il ne subsiste qu'un fragment a été simplement revêtue intérieurement d'un engobe blanc puis d'une glaçure translucide épaisse. Le profil de cette pièce (h. 4,64 cm ; diam. à l'ouverture 19,5 cm ; diam. base 12 cm) est complet. La lèvre, épaissie à l'extérieur, est légèrement rentrante du côté interne et arrondie sur le dessus. La paroi oblique augmente d'épaisseur vers un pied à bord oblique. En retrait de ce dernier et précédée par une cannelure, la base est

Fig. 15. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

Fig. 16. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

légèrement bombée[16]. La pâte de couleur rose inclut des grains blancs et de très petits nodules rouges. Deux traces de collage s'observent sur la lèvre également marquée par une tache de glaçure verte (fig. 15). Cette céramique s'apparente par sa forme à des exemplaires ayant reçu un décor peint. L'absence de ce dernier permettait de proposer un prix de vente moins élevé.

Céramique décorée par aspersion d'engobe blanc

L'unique pièce ainsi décorée est une assiette creuse (h. 4,85 cm ; diam. à l'ouverture 18 cm ; diam. fond 10,6 cm) dont il subsiste un peu plus de la moitié. Elle est portée par un pied à bordure arrondie et sa paroi curviligne se termine par un arrondi. Son fond interne a été couvert par un engobe brun rouge clair (code expo D 42) sur lequel un décor de taches de dimensions variables a été réalisé par aspersion d'un engobe blanc. Les plus petites sont circulaires, les autres irrégulières ou en chapelet. Des traces de collage sont visibles sur la lèvre (fig. 16). Ce type de décor figure notamment sur de la céramique d'époque moderne découverte dans un puits à Cruzy (Hérault)[17].

Céramiques à décor jaspé

Les céramiques appartenant à ce groupe technique ont été également cuites en atmosphère oxydante. Elles sont recouvertes d'engobes rouge et blanc mêlés auxquels est superposée une glaçure plombifère transparente parfois accompagnée de taches vertes à l'oxyde de cuivre.

Il ne subsiste d'une jatte (h. conservée 8,5 cm ; diam. base 14 cm) qu'un fragment de la partie inférieure de la panse et du fond. Sa pâte rose comporte des inclusions blanches et rouges de petite taille. Une exposition au feu a rendu sa face externe brun clair. Sur un fond d'engobe blanc, le décor jaspé est assuré par des taches et surtout par des coulures

16. Elle semble avoir été régularisée.

17. Villanueva 2008, p. 213 et fig. 16, nos 1-2.

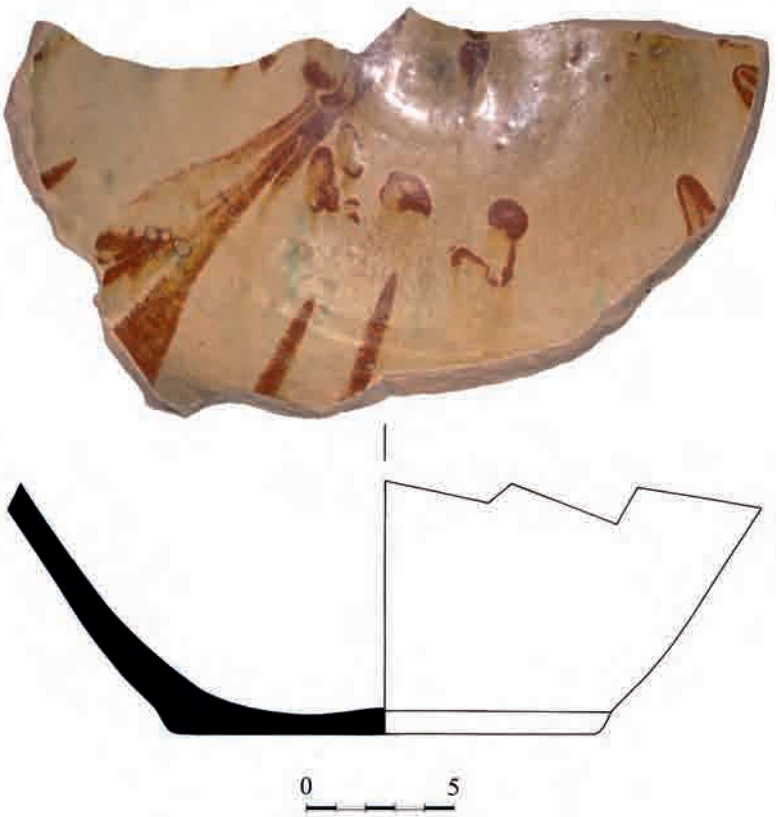

Fig. 17. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Jatte. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.*

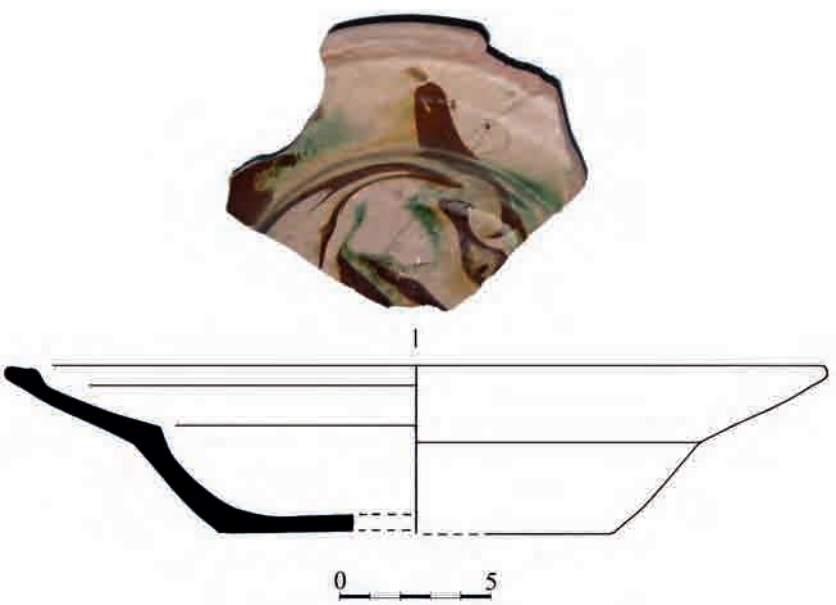

Fig. 18. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Plat. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.*

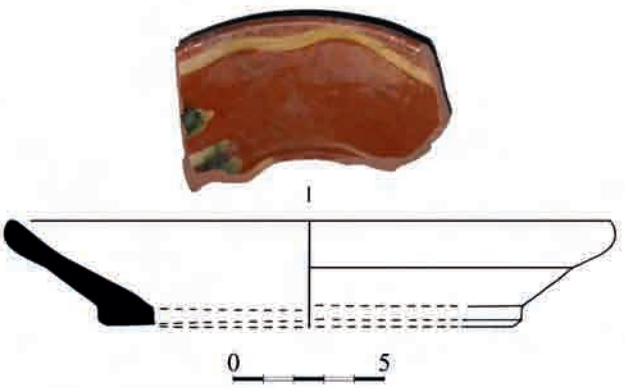

Fig. 19. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

d'engobe brun rouge s'élargissant du centre de la pièce vers sa bordure. Des coulures vertes diffuses provenant d'un vase cuit en même temps s'y ajoutent. La glaçure est transparente et brillante (fig. 17).

Un plat creux (h. 5,5 cm ; diam. à l'ouverture 27 cm ; diam. base 13 cm) dont le profil est presque complet possède une aile oblique terminée par une lèvre triangulaire que précède une moulure arrondie. Elle est nettement séparée du bassin curviligne. Le fond est plat. La pâte rosée (code expo C 34) inclut des grains blancs et de très fins nodules de couleur rouge. De l'engobe brun clair s'est déposé sur la face externe pendant le tournage. Sur la face interne, un décor jaspé très diffus associant engobe brun et glaçure verte est posé sur un engobe blanc. L'ensemble est surmonté par une glaçure épaisse jaune très claire. Une coulure de glaçure verte accidentelle et une trace d'arrachement s'observent sur la face externe à proximité de la base (fig. 18).

Des plats à aile de ce modèle font partie des productions de l'arrière-pays marseillais à la fin du XVIIe siècle et au début du siècle suivant. Ils ont pour caractéristiques une aile développée et un bassin « ni très profond ni très large »[18]. Si l'on excepte la lèvre arrondie, l'un d'eux daté de la fin du XVIIe siècle et avec décor jaspé sur la face interne présente le même profil que l'exemplaire du Port Saint-Sauveur[19].

Le profil de l'assiette appartenant à ce groupe technique (h. 7 cm ; diam. à l'ouverture 20,5 cm ; diam. base 14 cm) est presque complet. Elle possède une paroi oblique rectiligne terminée par une lèvre triangulaire à extrémité épaissie et arrondie. Son fond est plat. Une glaçure épaisse a été appliquée directement sur la pâte rouge clair (code expo D 26). Il ne subsiste du décor réalisé à l'engobe blanc[20] qu'une ligne ondée de faible amplitude à proximité de la lèvre et, sur la paroi, quelques traces auxquelles de la glaçure verte se superpose partiellement (fig. 19).

Appartenait peut-être à ce groupe une jatte dont il reste un fragment de lèvre et de la paroi en pâte rouge pâle (code expo D 16) à l'exception de la face externe qui est brun pâle (code expo C 61). Elle intègre un fin dégraissant blanc. Sa face interne est revêtue d'un engobe rouge jaune (code expo H 36). De l'engobe blanc a été utilisé pour la ligne ondée aplatie qui orne le dessus de l'aile. Sur la partie haute du bassin, deux filets concentriques à l'engobe blanc délimitent une bande assez large sur laquelle se détache une ligne ondée à l'engobe blanc partiellement surchargé de glaçure verte. Une trace d'arrachement située sur la lèvre a été ébrasée (fig. 20).

18. Abel *et alii* 2014, p. 176.
19. *Ibid.* 4, p. 183 et fig. 146, n° 6.
20. La glaçure lui a donné un aspect jaune clair.

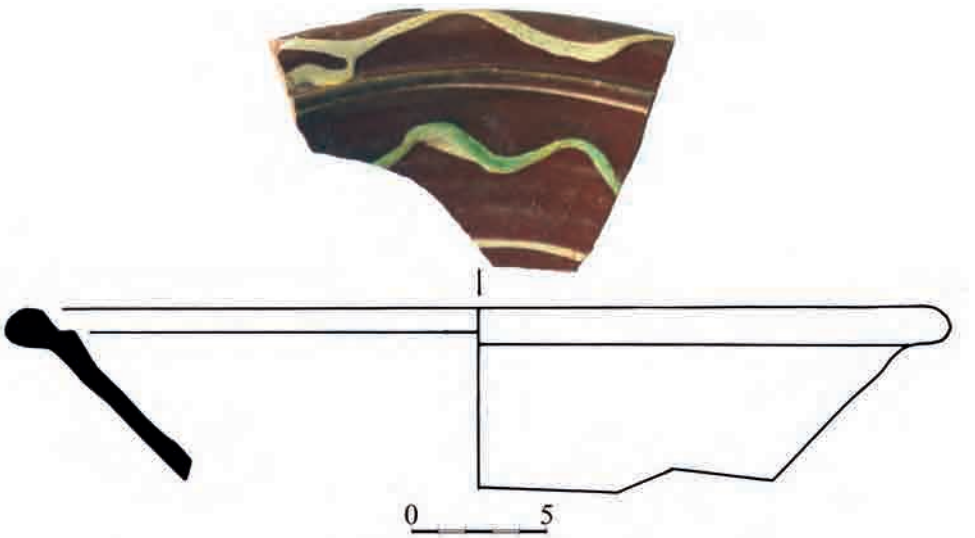

Fig. 20. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Jatte.
Cliché et dessin J.-M. Lassure.

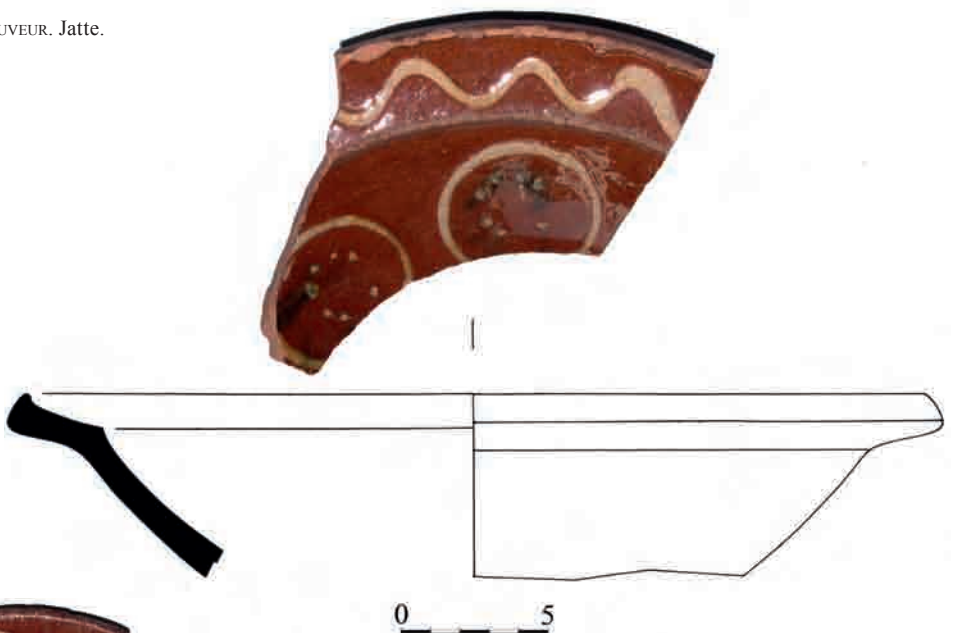

Fig. 21. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Plat creux.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

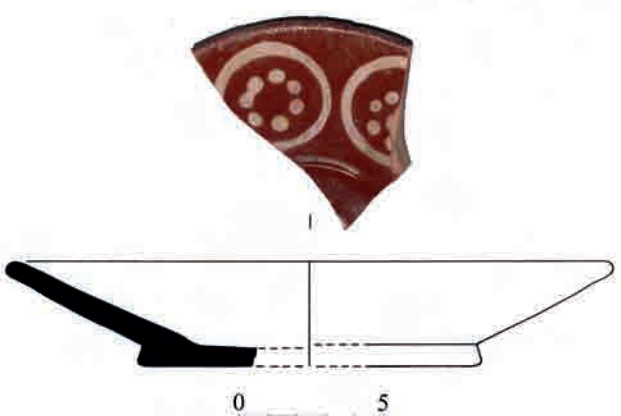

Fig. 22. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

Céramiques décorées de cercles et de rosettes à l'engobe blanc

Un plat et trois assiettes bénéficient d'un décor de cercles réalisés au moyen d'une matrice en forme de tube dont une extrémité a été préalablement mise en contact avec de l'engobe blanc. La largeur, plus ou moins régulière du cercle dépend de l'application de cette matrice sur une partie plate ou courbe. Dans un second temps, un barolet a été utilisé pour la réalisation, à l'engobe également, de points formant une sorte de rosette à l'intérieur du cercle. Sur la plupart des pièces, une application de glaçure verte a été déposée sur les points d'engobe.

Le plat (h. conservée 6,2 cm ; diam. à l'ouverture 31 cm) possède une aile oblique terminée par une lèvre redressée triangulaire. Le bassin est curviligne. Le fond manque. La pâte brune très claire, rosée en profondeur, inclut de petits grains blancs. Sur la face interne, engobe blanc, décor à la barbotine blanche et glaçure verte puis glaçure brune épaisse et brillante se superposent. Sur la face externe du bassin, une trace de collage oblique s'observe à proximité de la lèvre. Des marques d'usure à la jonction aile-bassin indiquent une utilisation. Une ligne ondée à la barbotine blanche se développe sur l'aile. La partie haute du bassin était ornée de cercles à la barbotine blanche (diam. 5,5 cm) dont deux sont en partie conservés. Ils sont irréguliers et comportent sept points plus ou moins arrondis et écartés sur lesquels de la glaçure verte a diffusé (fig. 21).

L'une des quatre assiettes creuses se distingue par le soin apporté à son décor. De forme simple (h. conservée 3,7 cm ; diam à l'ouverture 21 cm ; diam. base 12 cm), elle est portée par un pied débordant et possède une paroi oblique pratiquement rectiligne terminée en arrondi. Sa pâte rose comporte des grains de couleur blanche et des nodules rouges. Le seul cercle presque complet recèle une rosette formée de sept points blancs régulièrement espacés à l'exception de deux d'entre eux qui sont jointifs. À ce décor se superpose une glaçure transparente bien conservée. Des traces d'arrachage sont visibles à proximité de la lèvre (fig. 22).

La paroi oblique de la seconde assiette (h. 3,7 cm ; diam. à l'ouverture 19 cm ; diam. base 11,5 cm) est légèrement différente. D'abord rectiligne, elle rentre un peu dans sa partie terminale et se termine par une lèvre arrondie. La base est légèrement concave. Un dégraissant blanc assez fin et des nodules rouges sont inclus dans sa pâte de couleur rose. Sur l'aile, il ne subsiste que deux éléments de la frise de cercles (diam. interne 4 cm). Ils incluent une rosette constituée de quatre points de couleur blanche et se superposent à un engobe brun rouge posé directement sur la paroi (fig. 23).

L'assiette suivante (h. 5,2 cm ; diam. à l'ouverture 21 cm ; diam. base 13 cm) est un peu plus profonde que les précédentes. Sa paroi oblique et presque rectiligne se termine par une lèvre arrondie. Elle s'élargit progressivement vers un fond plat dont elle est séparée par un léger ressaut. La pâte est surmontée par un engobe blanc qui couvre la face interne et déborde un peu sur le dessus de la lèvre. Posé avec maladresse, un cercle à l'engobe blanc de largeur irrégulière empiète sur la lèvre. Il contient cinq points blancs irrégulièrement distribués et en presque totalité recouverts par de la glaçure verte qui a diffusé (fig. 24).

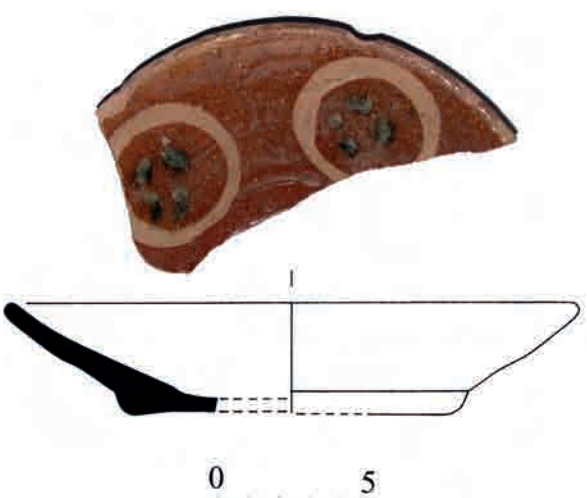

Fig. 23. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

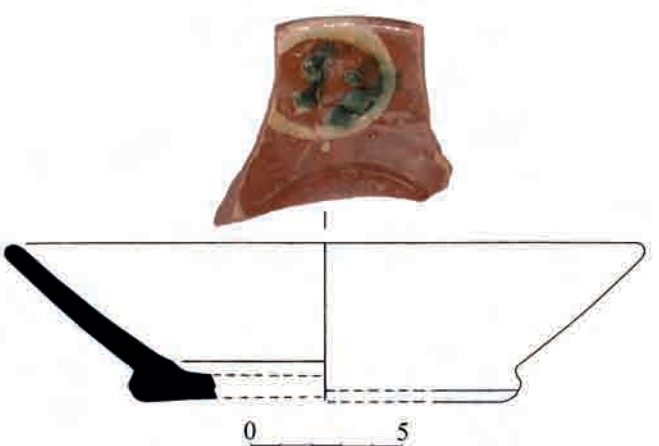

Fig. 24. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse.
Cliché J.-F. Peiré (DRAC), dessin J.-M. Lassure.

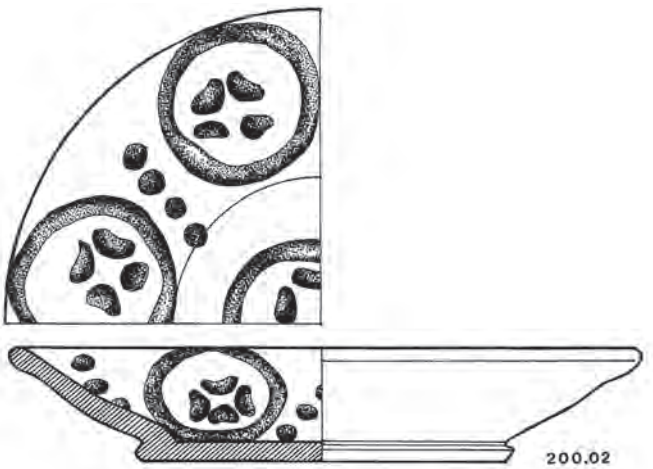

Fig. 25. Toulouse. Atelier de T. Collondre. Assiette creuse. *Dessin D. Bruneau.*

Une assiette de cette forme et présentant ce type de décor (fig. 25) figure parmi le mobilier céramique provenant de la fouille de l'atelier de Théophile Collondre, maître-faïencier établi au Port Saint-Sauveur des années 1720-1721 à 1750. La manufacture continue ensuite de fonctionner sous la direction de son neveu, Michel Collondre[21].

Céramique à décor de S imbriqués

D'une assiette creuse subsiste un fragment d'aile légèrement recourbée vers l'intérieur dans sa partie terminale arrondie et le départ du bassin (h. conservée 1. 87 cm ; diam. 22 cm). Une cannelure de faible profondeur précède la lèvre. Une frise de motifs en forme d'S disposés dans le sens de la longueur et de couleur jaune rouge (code expo D 46) occupe la plus grande partie de l'aile. La pâte blanche (code expo A 41) contient des grains de couleur blanche. Un engobe blanc et une glaçure plombifère incolore craquelée et usée lui sont superposés (fig. 26).

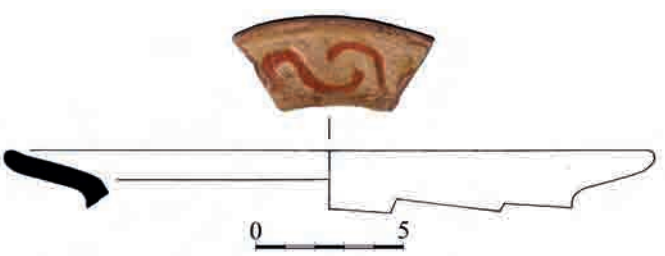

Fig. 26. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette creuse. *Cliché et dessin J.M. Lassure.*

Céramiques de la vallée de l'Uzège

Le groupe technique caractéristique des céramiques de la vallée de l'Uzège est uniquement attesté par un fragment de coquemar. Il provient de sa partie supérieure (h. conservée 5,1 cm ; diam. à l'ouverture 10,5 cm). Il possède une lèvre large, un col oblique bien délimité s'élargissant brusquement pour donner naissance à épaulement à l'arrondi peu marqué. La pâte blanche est réfractaire, de couleur blanche. La glaçure jaune (CUC 263) qui recouvre la face interne déborde un peu à l'extérieur (fig. 27).

21. Cazes-Catalo 1990, p. 163-165.

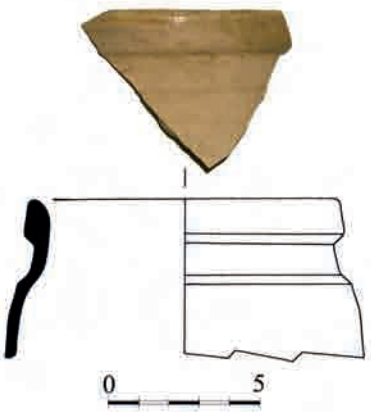

Fig. 27. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Coquemar.
Cliché et dessin J.-M. Lassure.

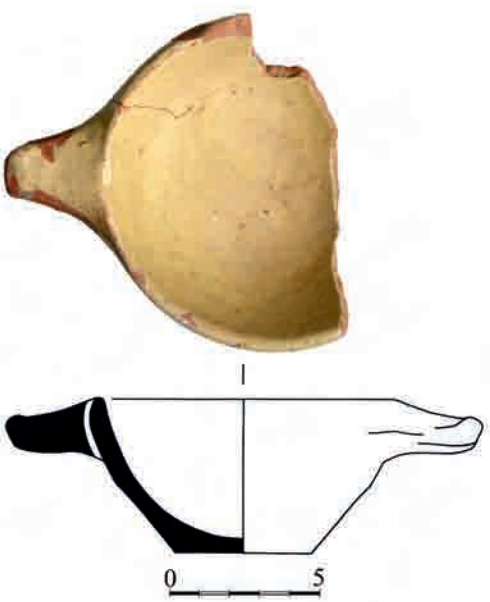

Fig. 28. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Écuelle.
Cliché et dessin J.-M. Lassure.

Réalisés par les ateliers de Saint-Quentin-la-Poterie dans la vallée de l'Uzège[22] et appelés « toupins » en Languedoc, les coquemars servent pour cuire ou réchauffer des aliments. Ils sont en argile réfractaire blanche et recouverts à l'intérieur d'une glaçure au plomb de couleur jaune vif posée sur un engobe blanc. À Toulouse, cette céramique est rarement attestée. À l'Hôtel Saint-Jean-de-Jérusalem, une fosse vidée de son contenu lors de sondages d'évaluation a cependant livré les vestiges de deux exemplaires globulaires et un manche cylindrique creux pouvant provenir d'un troisième[23].

La céramique pour la cuisson des aliments est représentée par un fragment de la partie supérieure d'une marmite (h. conservée 7,1 cm ; diam. à l'ouverture 18 cm) en pâte brun rouge clair. Elle possède une lèvre épaissie de profil triangulaire avec cannelure à mi-hauteur et terminaison arrondie. Son col, légèrement incliné vers l'intérieur, est nettement séparé de l'épaulement. La glaçure transparente de sa face interne est peu épaisse et s'interrompt 1,5 cm avant l'ouverture. La face externe est noircie par un dépôt de suie (fig. 30, n° 1). À Cox, centre potier de la Haute-Garonne dont la période d'activité va de la fin du XVIe siècle à 1942, les marmites possédant ce type de lèvre apparaissent dans le courant du XVIIe siècle mais continuent d'être fabriquées pendant le siècle suivant[24].

Quatre pièces ayant également pour origine le groupe de Cox se rattachent à un groupe technique caractérisé par une pâte en cuisson oxydante de couleur rouge, un engobe blanc et une glaçure plombifère jaune.

Une faisselle (h. 5 cm ; diam. à l'ouverture 10 cm ; diam. base 7,2 cm) a été utilisée pour égoutter du lait caillé et fabriquer du fromage blanc. Elle est en pâte brun rouge clair et possède une paroi oblique s'épaississant dans sa partie terminale arrondie. Il ne subsiste qu'un seul des cinq trous disposés en croix percés avant cuisson dans son fond plat et épais. La pâte est brun rouge clair et une glaçure jaune a été posée directement sur la face interne (fig. 30, n° 2).

À la vaisselle de table appartient une écuelle de petite taille (h. 5,2 cm ; diam. à l'ouverture 10 cm ; diam. base 4,4 cm). Elle est hémisphérique et possède une lèvre triangulaire légèrement recourbée vers l'intérieur. Sa base est plate. Ses oreilles, triangulaires et d'une épaisseur inhabituelle ont une extrémité arrondie légèrement relevée. La pâte brun rouge clair (code expo D 24) comporte des parcelles de mica en faible quantité. Sur engobe blanc, la glaçure jaune pâle brillante (code expo B 72) déborde à l'extérieur de façon irrégulière. La base et la moitié inférieure de la face externe (2,5 cm) sont tournassées (fig. 28).

---

22. Ils constituent la majeure partie des céramiques découvertes sur la sole du four 463A datable de façon certaine de la fin du XVIIe siècle (Thiriot 1985, p. 144-145).

23. Lassure 2006, p. 51.

24. Lassure, *Potiers et poteries de Cox (XVIe-XXe siècle)*, à paraître.

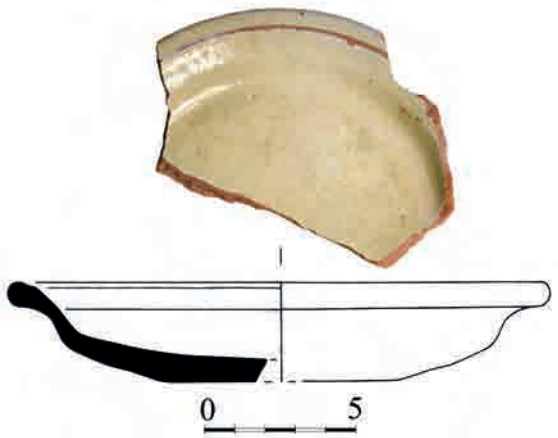

Fig. 29. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Assiette.
Cliché et dessin J.-M. Lassure.

Un fragment important livre le profil d'une assiette (h. 3,2 cm ; diam. à l'ouverture 18 cm ; diam. base 7,3 cm). Sa lèvre arrondie et renflée extérieurement est séparée de l'aile inclinée vers l'extérieur par une fine cannelure suivie par un bourrelet fortement usé. Un talus oblique précède le fond convexe. L'usure de la base témoigne d'une utilisation prolongée. L'intérieur est revêtu d'un engobe blanc débordant un peu à l'extérieur ; la glaçure qui le recouvre est d'un jaune peu soutenu mais brillant. La base et la partie inférieure (3 cm) de la face externe et base ont fait l'objet d'un tournassage (fig. 29).

À Cox, de telles assiettes sont présentes dans les gisements datables du XVIIIe siècle. La mouluration de leur lèvre reproduit celle qui augmente, en rigidifiant leur bordure, la solidité des plats et assiettes métalliques fabriquées à cette époque.

Un plat (h. conservée 3,9 cm ; diam. 29 cm) représenté par un fragment de sa partie supérieure possède une pâte, un engobe et une glaçure semblables à celles de l'assiette. Sa lèvre triangulaire est pendante. Un ressaut sépare son aile oblique de la paroi. Ce modèle est présent dans les mêmes gisements que l'assiette précédente (fig. 30, n° 3).

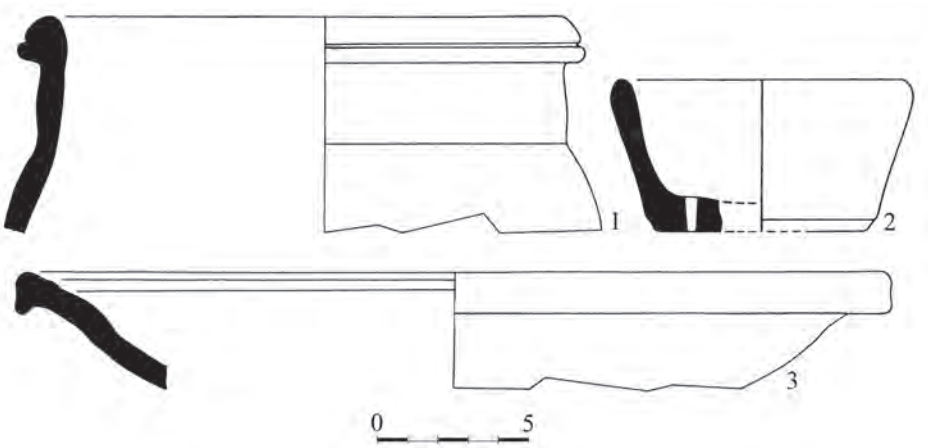

Fig. 30. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Céramiques du groupe de Cox. *Dessin J.-M. Lassure.*

Les céramiques de provenance incertaine

Céramiques non décorées

À côté des céramiques précédentes dont le lieu de fabrication est identifiable, l'origine de quelques tessons provenant de réalisations plus ordinaires ne peut être indiquée avec certitude.

C'est le cas d'un petit couvercle (h. conservée 3 cm ; diam. max. 7 cm) dont le bouton de préhension et une partie de la collerette recourbée vers le bas ont été brisés. Sa pâte est brun rouge clair (code expo C 43).

Il en va de même pour un fragment de la partie supérieure d'un pot de chambre dont seul un fragment de la partie supérieure a été trouvé (h. conservée 4,5 cm ; diam. à l'ouverture 24 cm). Une de ses deux anses rubanées fixées sous la

Fig. 31. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Couvercle à collerette. *Cliché et dessin J.-M. Lassure.*

lèvre est conservée. Aucun dégraissant n'est visible dans sa pâte fine de couleur rose (code expo B 42). Superposée à un engobe blanc, une glaçure jaune brillante recouvre ses deux faces à l'exception de la base. Il est possible qu'il s'agisse d'une production toulousaine (fig. 32). Ces pots de chambre dont il existe deux tailles sont signalés sur de nombreux sites de l'agglomération dont l'occupation se situé entre le XVIe et le XVIIIe siècle[25].

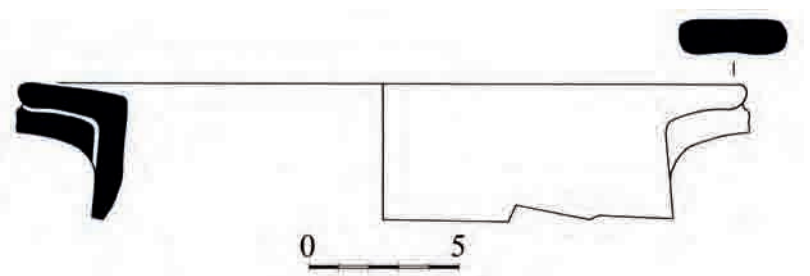

Fig. 32. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Pot de chambre T.PSS.M.19. *Dessin J.-M. Lassure.*

Tout aussi anonyme, une céramique de grande taille dont seule la partie inférieure est connue (h. 11,6 cm ; diam. base 18 cm). Sa paroi s'épaissit vers la base qui est concave. Des traces de tournage sont visibles à l'intérieur (fig. 33).

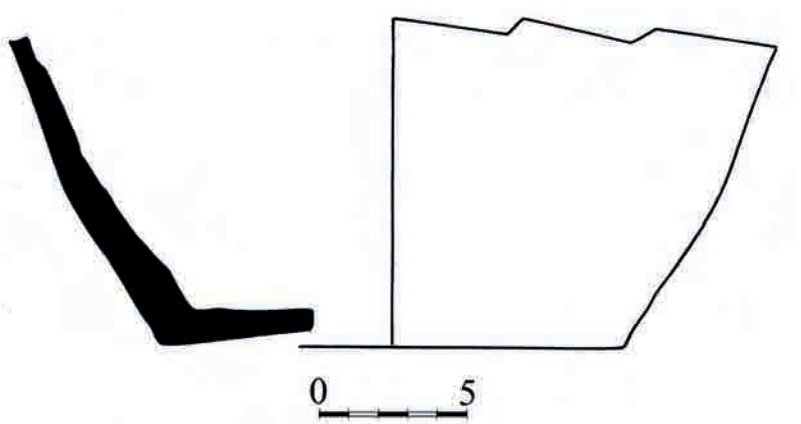

Fig. 33. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Jarre (?) T.PSS.M.24. *Dessin J.-M. Lassure.*

25. Arcangeli 2000, p. 171-172.

La faïence à décor monochrome

Quatre tessons seulement proviennent de faïences à décor monochrome. L'un d'eux, à bordure chantournée, a pratiquement perdu sa couverte (fig. 34, n° 4). L'aile incurvée d'une assiette dont il subsiste environ un quart présente à proximité de sa bordure un galon bleu obtenu par la répétition, entre deux filets concentriques, d'un motif formé de séries de feuilles de laurier et de points (fig. 34, n° 4). Des exemplaires mieux conservés provenant d'autres sites montent que ce décor sommaire est interrompu, à quatre reprises, par un motif végétal semblable à celui du fragment n° 1 de la figure 34. Il paraît difficile d'identifier avec certitude le lieu de production de ces pièces. Ce pourrait être Toulouse : les motifs de galons y sont fréquemment utilisés au XVIIIe siècle pour le décor des plats et assiettes[26] et la fouille de l'atelier du faïencier Collondre ayant fonctionné au port Saint-Sauveur entre 1720-1721 et 1750 a montré que des assiettes ainsi décorées y ont été produites[27].

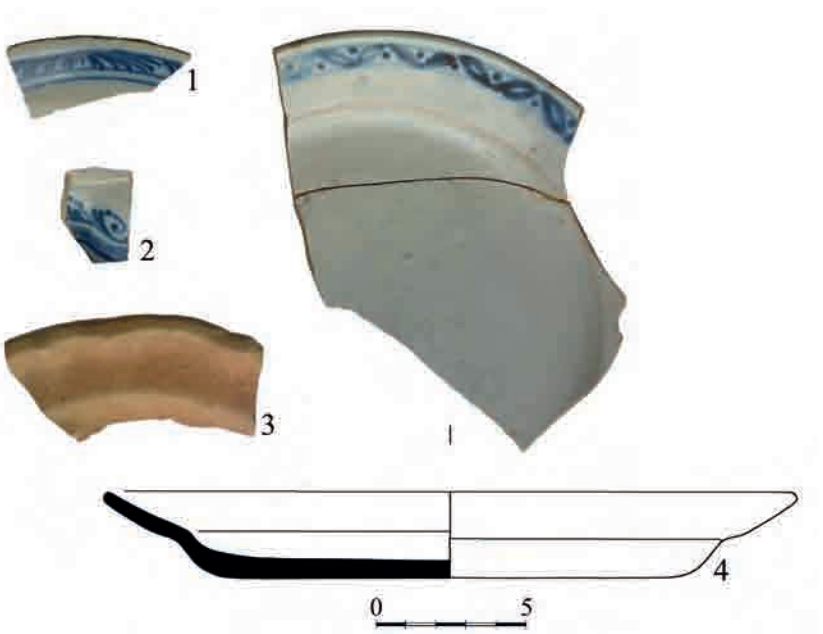

Fig. 34. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Faïence à décor bleu et monochrome. *Cliché J.-M. Lassure.*

Un troisième fragment de lèvre provenant d'un plat ovalisé à bord chantourné présente un décor végétal stylisé de couleur bleue (fig. 34, n° 2).

La faïence à décor polychrome

Elle n'est représentée que par un fragment de bord d'assiette dont la bordure porte une bande verte entre deux filets manganèse et un décor floral vert attribuable à Moustiers (fig. 35).

26. Savès *et alii* 1982, nos 65, 67 et 70.

27. Un dépotoir domestique de la première moitié du XVIIIe siècle fouillé à Pourrières (Var) a livré un plat à barbe présentant le même motif ornemental et D. Foy, F. Richez et L. Vallauri (1986, p. 145), tout en se montrant prudentes, considèrent que Moustiers-Sainte-Marie est une origine possible. Prenant en compte la mobilité des peintres faïenciers à cette époque, elles n'excluent pas d'autres ateliers provençaux comme Varages dans le Var et à Saint-Jean-du-Désert dans les faubourgs de Marseille où des faïences au style identique ont été réalisées à la même époque.

Fig. 35. Toulouse. Port Saint-Sauveur. Faïence à décor polychrome. *Cliché J.-M. Lassure.*

*
* *

Outre ceux déjà mentionnés, plusieurs rapprochements permettent de dater du milieu du XVIIIe siècle la plupart de céramiques trouvées à proximité du port Saint-Sauveur. La terrine et son couvercle ainsi que les assiettes en terre de Gênes s'apparentent à des exemplaires retirés de l'épave du Grand Congloué 4 dont le naufrage s'est produit au milieu du XVIIIe siècle, ou à celles envoyées en 1809 à la manufacture impériale de Sèvres par le préfet de Montenotte, Chabrol de Volvic, pour répondre à l'enquête initiée par son administrateur Alexandre Brongniart[28]. Des tasses et assiettes semblables à celles de Toulouse sont signalées sur le site de La Bourse à Marseille où Abel-Bouiron-Parent constatent que les céramiques à taches noires d'Alabisola n'apparaissent pas « avant le deuxième quart du XVIIIe siècle et semblent se maintenir jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ». Au Québec, la fouille entre 1969 et 1972 de l'épave du Machault, frégate de 26 canons sabordée par son équipage le 8 juillet 1760 lors de la bataille de la Restigouche[29], a permis d'établir que les céramiques attribuables aux ateliers de Giroussens prédominent largement (11478 tessons sur les 15548), mais aussi que celles d'Albisola sont représentées par 766 fragments. Une partie des pièces provenant de ce dernier lieu de production est comparable à celles du Port Saint-Sauveur.

Les céramiques trouvées à proximité du Port Saint-Sauveur sont révélatrices de la place importante tenue par Toulouse au XVIIIe siècle dans le réseau de distribution à grande échelle établi entre la Ligurie et les possessions françaises en Amérique à la suite de l'ouverture du canal du Midi en 1681, réseau assurant, il faut le préciser, le transport et la diffusion en quantité de diverses marchandises.

Il paraît possible de reconstituer, du lieu de production à celui de consommation, les étapes du trajet suivi par ces marchandises. Les céramiques à taches brunes et la faïence sont embarquées à Albisola ou à Savone, peut-être même à Gênes, sur des tartanes[30] ou sur d'autres bateaux de moyen tonnage et transportées par cabotage vers les ports provençaux

---

28. Dubus 1993, p. 11, 113-114.

29. Le sabordage du Machault est un épisode de la Guerre de Sept Ans qui, de 1756 à 1763, oppose la France et la Grande-Bretagne à la fois en Europe et en Nouvelle-France. La France, qui a perdu Louisbourg en 1758 et Québec l'année suivante, est dans une position critique et son maintien en Amérique du Nord est compromis. L'envoi de secours est demandé au roi par le gouverneur de la Nouvelle France, Pierre de Rigaud de Vaudreuil. Le 10 avril 1760, la frégate Le Machault quitte le port de Bordeaux avec pour mission d'escorter cinq navires marchands transportant de la nourriture, des munitions et diverses fournitures. Dès le lendemain, les Anglais qui font le blocus du port prennent en chasse le convoi. Le 22 juin, cinq navires de guerre britanniques arrivant de Louisbourg contraignent le Machault à remonter la rivière Ristigouche. Le 8 juillet, le navire est sabordé après un combat de cinq heures.

30. La tartane est « un bateau de pêche ou de cabotage à mi-chemin entre le grand navire et la simple embarcation. Les tartanes de négoce, bateaux de charge à deux mâts ont une longueur moyenne de 20 m, pour une largeur de 5 m, un tirant d'eau de 2,3 m et un tonnage moyen de 50 à 70 tonneaux » (Mandragore II. Encyclopédie de la mer, marine ancienne).

et languedociens. L'épave du Grand Congloué 4, « tartane naufragée au moment d'atteindre Marseille », montre que cette navigation de port à port n'est pas sans danger. Lors des escales, une partie des céramiques est vendue directement sur les quais ou cédée à des revendeurs. Jean-Louis Vayssettes observe d'ailleurs que dès la fin du XVIIe siècle les tartanes « déchargent massivement de la vaisselle de terre dans les ports languedociens »[31]. La cargaison est ensuite complétée par des céramiques fabriquées localement, ce qui permet de diversifier les marchandises proposées aux acheteurs dans la suite du trajet et de rentabiliser cette opération commerciale.

Après Sète et le bassin de Thau, les navires génois empruntent le canal du Midi et des échanges commerciaux semblables à ceux pratiqués dans les ports méditerranéens ont alors lieu à chaque escale jusqu'au port Saint-Sauveur à Toulouse.

Si l'on excepte les productions du groupe de Cox qui, des marques d'usure et des traces de suie l'indiquent, ont été utilisées sur place[32], plusieurs destinations sont possibles à partir de cette ville pour les céramiques faisant partie des cargaisons. Une partie d'entre elles approvisionne le marché local comme l'indiquent les productions italiennes et provençales présentes dans de nombreux gisements toulousains ayant fait l'objet de recherches archéologiques (fig. 36).

Fig. 36. Toulouse. Quartier Saint-Georges. Assiette creuse. *Cliché J.-F. Peiré (DRAC).*

Après un éventuel changement de main et un transbordement, les cargaisons sont transportées jusqu'à Bordeaux par la Garonne. La navigation sur le fleuve en aval de Toulouse s'opère dans les deux sens dès que le niveau de l'eau est suffisant soit généralement de novembre à juin. De trois à dix jours sont normalement nécessaires pour atteindre Bordeaux. Les céramiques sont chargées sur des « *mioles* », embarcations appartenant à des bateliers de Toulouse ou même de Verdun-sur-Garonne où cette profession est alors bien représentée. Leur vente à l'occasion d'escales dans les villes en bordure du fleuve n'est pas exclue.

À Bordeaux, elles sont vendues sur place, embarquées sur un navire de haute mer pour le Québec ou encore dirigées vers la Charente ou Saint-Malo pour être également transportées vers le Canada ou les Amériques où elles connaissent une vaste distribution[33]. L'archéologue canadien Marcel Moussette indique que de la terre d'Albisola a été mise au jour à la forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse, sur les sites des forts Gaspareau et Beauséjour en Nouveau-Brunswick. Il précise que ce type de céramiques est « bien établi dans l'environnement matériel des habitants de la vallée du Saint-Laurent » et, preuve

31. J.-L. Vayssettes, « Un Italien à Cruzy », dans H. Amouric, V. Abel, *Un goût d'Italie, céramiques et céramistes italiens en Provence du Moyen Âge au XXe siècle*, Catalogue d'exposition, éd. Narration, Aubagne, 1993, p. 98.

32. Il n'est pas tout à fait exclu que des productions de Cox aient suivi le même trajet mais les recherches récentes effectuées dans le cadre du Projet de recherche collectif ont montré que, si l'on excepte celles de Giroussens, les céramiques originaires du Sud-Ouest de la France proviennent de centres potiers établis en Lomagne.

33. Le céramologue provençal Jean Petrucci, à qui l'on doit notamment un travail pionnier sur le village potier de Vallauris, a le premier établi que des céramiques originaires de Ligurie étaient parvenues au Québec (M. Moussette, « La poterie d'Albisola en Amérique du Nord », *Un goût d'Italie*, p. 99).

de sa « pénétration profonde à l'intérieur du continent », est présent dans les assemblages du fort Michilimackinac, près de l'embouchure du lac Michigan[34].

Les Antilles sont une autre destination possible, pour les terres glaçurées d'Albisola notamment. H. Amouric, G. Guionova et L. Vallauri estiment que « le développement du goût de la « couleur café » au XVIIIe siècle d'une part et l'intensité des échanges entre la Ligurie et la Provence expliquent la présence de ces terres « à taches noires » légères, attrayantes et bon marché jusque dans les Antilles lointaines ». Il observe par ailleurs que « le répertoire de ces vaisselles est le même qu'en Provence, terrines couvertes à préhension à décor moulé d'orfèvrerie, écuelles à oreilles, pots à café, bols, tasses et surtout assiettes comme dans le Midi français »[35]. Enfin, des céramiques ayant transité par Toulouse puis Bordeaux sont également parvenues en Guyane[36]. C'est ainsi que parmi ceux découverts pendant la fouille de l'Habitation Loyola fondée à Rémire par les Jésuites à la fin du XVIIe siècle et abandonnée en 1764, « quatre objets proviennent de la région d'Albisola dans le nord-est de l'Italie » et « sont associés à la présence d'objets fabriqués sur la côte française méditerranéenne »[37].

Ce trafic prend fin en 1763 avec le traité de Paris qui concède le Canada aux Anglais. Il est surprenant de constater que des marchandises bon marché aient été ainsi transportées sur d'aussi grandes distances et aient fait l'objet de plusieurs transbordements. Nécessitant d'importantes manutentions, ces derniers et les transmissions d'un négociant à un autre qui les accompagnent augmentent leur prix. L'explication pourrait se trouver dans la politique économique « fondée sur le principe du mercantilisme, doublé par celui de l'Exclusif » imposée par la France à ses colonies »[38].

Bibliographie

Archangeli (Myriam), *Approche de la culture matérielle moderne à Toulouse : les céramiques, par les textes et l'archéologie*, mémoire de D.E.A en Histoire de l'Art et Musicologie du Midi de la France sous la direction de Bruno Tollon, Université de Toulouse-Le Mirail, 2000.

Amouric (Henri), Richez (Florence), Vallauri (Lucy), *Vingt mille pots sous les mers. Le commerce de la céramique en Provence et en Languedoc du Xe au XIXe siècle*, Catalogue d'expositions du musée d'Istres, Aix-en-Provence, 1999.

Amouric (Henri), Horry (Alban), Vayssettes (Jean-Louis), « Le renouvellement des XVe-XVIe siècles en France méditerranéenne : les lieux, les hommes, les produits », *Actes du 6e Congrès de l'AIECM2*, Aix-en-Provence, 1997, p. 529-538.

Amouric (Henri), « Le siècle des tensions », *Un goût d'Italie*, Argila, Aubagne Narration, 1993, p. 88-91.

Amouric (Henri), Vallauri (Lucy), Vayssettes (Jean-Louis), *Terres de feu, de lumière et de songes… dans le Midi français Xe-XXe siècles*, Lucie éditions, 2009.

Amouric (Henri), Guergana (Guionova), Vallauri (Lucy), Goncalves (Maria Joe), Gomez Martinez (Susana), « Céramiques aux îles d'Amérique : la part de la Méditerranée (XVIIe-XIXe s.) ». *Actas do X Congresso Internacional A Cerâmica Medieval no Mediterrâneo*, Silves, 22 a 27 outubro 2012, oct. 2012, Silves, Portugal : Camara Municipal de Silves/Campo Arquéologico de Mértola, 2015, p. 440-454.

Amouric (Henri), Serra (Laurence), « Provence, Ligurie, Espagne, le marché des Amériques à la lumière des découvertes subaquatiques (XVIIe-XIXe s.) », *Navi, relitti e porti* : *il commercio marittimo della ceramica medievale e postmedievale*, Atti XLV convegno internazionale della ceramica, Savona, 2013, p. 151-164.

34. *Ibid.*, p. 98-99.

35. « Céramiques aux îles d'Amérique : la part de la Méditerranée (XVIIe-XIXe s.) », *Actas do X Congresso Internacional Cerámica Medieval no Mediterráneo*, Silves, 2012. Halshs-01309583v2.

36. C. Losier, « La céramique importée en Guyane à l'époque coloniale », *Karapa*, vol. 2, p. 29.

37. C. Losier, « Approvisionner Cayenne sous l'Ancien Régime », *Archéologie et histoire des réseaux commerciaux*, Leiden, 2016, p. 98.

38. Y. Monette, « Les productions céramiques du Québec méridional, c. 1680-1890 : analyses, caractérisations et provenances », *British Archaeological Reports. International series*, 1490, Archaeopress, 2006) indique que plus de 200 potiers ont exercé leur activité dans la partie sud du Québec entre 1655 et 1920.

Baccrabère (Georges), *La céramique toulousaine à travers les siècles*, Castanet-Tolosan, Accord édition, 2001.

Barton (Kenneth), *Terres cuites grossières provenant de la forteresse de Louisbourg*, Histoire et Archéologie, 1981.

Cameirana (Arrigo), « La ceramica albisolese a "taches noires". Nota introduttiva », *Atti del X Convegno Internazionale della Ceramica*, Albisola, p. 277-294.

Capelli (Claudio), Richez (Florence), Vallauri (Luy), Como (Lucio) Di Febo (Roberta), « L'épave du Grand Congloué 4 : caractérisation archéologique et archéométrique d'un lot de céramiques à taches noires de Albisola-Savona », *Atti XLV Convegno Internazionale della ceramica. Navi, relitti e porti : il commercio marittimo della ceramica medievale e postmedievale,* Savona, 2013, p. 7-16.

Cailleux (André) et Taylor (Gérard), *Code expolaire des couleurs des sols*, Paris, Boubée et Cie, 1958 (abrév. Code expo.).

Costes (Alain), « La céramique de la Provence, du Languedoc oriental et le Midi toulousain du XVIe au XXe siècle. Importations et influences, Poteries méridionales XVIe-XXe siècles. Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence : échanges et influences », *Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées-Orientales), mai 2002*, *La Grésale*, 6 juin 2005.

Dubus (Michel), L'enquête des Préfets (1809), « Le Département de Montenotte », dans Abel V., Amouric (Henri) (éd.), *Un goût d'Italie : céramique et céramistes italiens en Provence du Moyen Âge au XXe siècle*, Catalogue d'exposition, Aubagne 1993, Aix, Narration, p. 110-115.

Foy (Danièle), Richez (F.), Vallauri (Lucy), « La céramique en usage dans l'atelier de verrier de Roquefeuiille (Pourrières, Var) : exemple d'un dépotoir domestique de la première moitié du XVIIIe siècle », *Archéologie du Midi médiéval*, IV, 1986, p. 135-149.

Horry (Alban), « Lyon : un dépotoir domestique de la fin du règne de Louis XIV », *Archéologie du Midi médiéval*, 1996, vol. 14, p. 159-169.

Lassure (Jean-Michel) et Villeval (Gérard), « Une assiette en majolique italienne trouvée à Toulouse », *L'Auta,* n° 54, juin 2004, p. 514-518.

Lassure (Jean-Michel), « Céramiques importées à Toulouse de la seconde moitié du XVIe au XVIIIe siècle », *Toulouse, une métropole méridionale : vingt siècles de vie urbaine, Actes du 58e Congrès de la Fédération historique de Midi-Pyrénées*, 2009, vol. I, p. 430-447.

Lemay (Élyse), *Sur la route des échanges au XVIIe et XVIIIe siècle. L'étude des terres cuites communes de Montréal*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise Spécialisée en Anthropologie, août 2007.

Milanese (Marco), Biagini (Marco) Ventura (Donatella), « La ceramica "à taches noires": un indicatore dell'archeologia postmedievale mediterranea », *Atti del XXVII Convegno Internazionale della Céramica*, Firenze, p. 337-354.

Milanese (Marco), Biagini (Marco), « La diffusion de la céramique "à taches noires" dans la Méditerranée occidentale », *Archeologia postmedievale*, 2, 1998, p. 169-176.

Moussette (Marcel), « La poterie d'Albisola en Amérique du Nord », *Un goût d'Italie*, Aubagne, 1993, p. 98-99.

Petrucci (Jean Ferdinand), « Céramiques provençales et albisolaises du XVIIIe siècle au Canada », *Atti del X Convegno Internazionale della Ceramica*, Albisola, 1977, p. 269-276.

Seguy (Eugène), *Code universel des couleurs*, Lechevalier, Paris, 1936 (abrév. C.U.C).

Thiriot (Jacques), « Les ateliers de potiers post-médiévaux de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) : état de la recherche », *Archéologie du Midi médiéval*, tome 3, 1985, p. 123-150.

Villanueva (Édith), « Céramique d'époque moderne découverte dans un puits à Cruzy (Hérault) », *Archéologie du Midi médiéval*, 2009, vol. 26, p. 199-223.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016), p. 239-249

VARIA

À propos d'un moulage et d'un chapiteau roman récemment mis en vente et tous deux relatifs à la collégiale de Saint-Gaudens*

par Emmanuel Garland

L'apparition en septembre 2013 sur le marché de l'art parisien d'un moulage de la collection Demotte-Andrée Macé puis celle, en juin 2015, d'un chapiteau conservé jusqu'à présent dans une propriété privée en Comminges jettent un coup de projecteur sur la sculpture dispersée de la collégiale de Saint-Gaudens et donnent l'occasion d'attirer l'attention sur sa protection.

Le moulage de la collection Demotte-Macé (fig. 1)

Ce moulage en plâtre d'un bas-relief en marbre de Saint-Béat aujourd'hui encastré dans un des murs de la *Glencairn Collection* à Bryn Athyn, Pennsylvanie (USA) fut réalisé entre la fin du XIXe et les années 1920 au plus tard. D'après les archives du musée, le bas-relief provenait de la collection du Marquis de Gestas à Tarbes, aujourd'hui dispersée. L'antiquaire Georges-Joseph Demotte (1877-1923) semble avoir particulièrement apprécié cette très belle sculpture puisqu'il en exposait le moulage en bonne place dans son atelier-dépôt de Suresnes, comme le montre une photo reproduite dans le catalogue de la vente[1]. Cela conforte l'idée que le bas-relief conservé à Bryn

Fig. 1. Musée de Saint-Gaudens. Moulage provenant de la collection Demotte-Macé (début XXe ?). Saint apôtre ou mage ? *Cliché E. Garland.*

* Communication présentée le 19 janvier 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 265.

1. Jean-Claude Renard, catalogue de la vente de la collection Demotte – Andrée Macé, Ateliers Andrée Macé, Suresnes, le 23 septembre 2013. Le moulage était inscrit dans le catalogue sous le n° 3 avec la notice suivante : « Stèle en plâtre patiné à l'imitation de la pierre représentant vraisemblablement un saint personnage habillé d'un manteau agrémenté d'orfrois sous une arcature en plein cintre avec au-dessus des anges. Style médiéval, XIXe siècle (usure, petits accidents, manques). Haut : 112,5 – Larg : 44,5 cm. 300/500 € ».

Athyn est bien un original, car on imagine mal Georges Demotte faire faire un moulage d'une œuvre qui aurait été un faux. Or il a existé pendant un temps un léger doute à cet égard. En effet, la collection d'œuvres réunie par Raymond Pitcairn, à l'origine de la *Glencairn Collection*[2] (à ce jour la plus importante collection états-unienne privée de sculptures et de vitraux médiévaux), comporte quelques pièces d'origine douteuse, comme c'est le cas de nombreuses collections publiques ou privées américaines acquises auprès d'intermédiaires français ou européens dans les premières décennies du XXe siècle[3]. Dans le cas de Bryn Athyn, les sculpteurs employés sur le chantier de la cathédrale (conçue par Raymond Pitcairn et construite sous sa direction) furent amenés à réaliser des répliques ou des faux (plus exactement des œuvres « à la manière des imagiers romans ou gothiques ») pour s'exercer et réaliser ensuite le décor sculpté de la cathédrale qui allie copie d'œuvres médiévales, pseudo-œuvres médiévales, et réinterprétations modernes inspirées du style médiéval. Et même si les archives du musée conservent un document ancien précisant l'acquisition par Raymond Pitcairn d'un « bas-relief en marbre représentant saint Jean » que les conservateurs successifs du musée assimilent au bas-relief dont nous parlons[4], cela n'est malheureusement pas une preuve absolue de son authenticité car le même document cite un autre bas-relief représentant un évêque[5] que nous avions pu examiner en octobre 1991 (en même temps que le premier). Or ce dernier bas-relief nous paraît aujourd'hui plus que jamais être un faux[6]. En revanche ce qui achève de nous persuader que le bas-relief figurant un saint sous une arcature est bien un original, c'est le rapprochement que l'on peut en faire avec le bloc de marbre conservé dans l'église de Mazères-de-Neste, sur lequel figure, au verso d'une stèle antique retravaillée à l'époque romane, la Vierge tenant l'Enfant-Jésus (fig. 2)[7]. Or ce très beau morceau qui présente de troublantes analogies avec la sculpture de Bryn Athyn ne pouvait être connu de Demotte : encastré, retourné, dans le mur d'une maison construite à l'emplacement des maisons des chanoines de la collégiale de Saint-Gaudens, il ne fut révélé qu'en 1976 par le Père Bernat qui le recueillit dans une décharge lors de la démolition du mur[8]. Les deux œuvres présentent de nombreuses parentés stylistiques tant au niveau des orfrois que de la forme et du traitement des visages. Et s'il fallait un argument supplémentaire, on le trouverait en confrontant le petit chapiteau qui flanque l'angle supérieur droit du bloc à Vierge au chapiteau le plus à gauche du bas-relief de Bryn Athyn : ils sont identiques. Les deux bas-reliefs, qui ont la même largeur, sont sortis du même atelier, et sont même probablement dus au même ciseau.

Fig. 2. Église de Mazères-de-Neste. Stèle antique resculptée figurant la Vierge Marie présentant l'Enfant-Jésus. *Cliché E. Garland.*

2. *Glencairn* est le nom de la maison que fit édifier Raymond Pitcairn à Bryn Athyn, entre les années 1928 et 1940, pour abriter sa collection.

3. Géraldine Mallet, *Les cloîtres démontés de Perpignan et du Roussillon (XIIe-XIVe siècle),* Perpignan, Éditions des Archives communales, 2000.

4. « #28984C Marble bas relief representing St. John French Art 12th C. (coming from the collection of the Marquis de Gestas in Tarbes) 10 000 [USD] [rajouté à la main] : 09.SP.139 ». L'auteur remercie M. Glenn Greer, adjoint au responsable des collections du musée *Glencairn* de lui avoir transmis copie de ce relevé tapé à la machine.

5. « #28984B – Marble bas-relief representing a bishop, French art 12th C. (coming from the collection of the Marquis de Gestas in Tarbes) 10 000 [USD] [rajouté à la main : 09.SP.143] ».

6. Voir Emmanuel Garland, « À propos de deux sculptures relatives à la collégiale de Saint-Gaudens », *Revue de Comminges et des Pyrénées Centrales,* 2016, p. 17-30.

7. A. Dumail et E. Bernat, « Une inscription romaine et une Vierge à l'Enfant sur un même marbre provenant de Saint-Gaudens », *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales,* 1976, p. 301-308. Dimensions du bloc, cassé dans sa partie inférieure : Hauteur : 0,68 m ; largeur maximale (dans sa partie supérieure, intacte) : 0,45 cm ; épaisseur : 0,25 m.

8. Sur la localisation précise du bloc de marbre et les circonstances de sa découverte, voir A. Dumail et E. Bernat, « Une inscription romaine… », p. 302-305.

S'il ne fait guère de doute que la Vierge à l'Enfant fit partie d'une Adoration des mages (la représentation de trois-quarts des personnages, la distance mise entre la Vierge et son Fils auréolé d'un nimbe crucifère, la présence d'une étoile[9] au-dessus de la tête de l'Enfant-Jésus en sont autant d'arguments convaincants)[10], l'identification du saint sous une arcature est plus discutée. Nous avons vu qu'il entra dans la collection Pitcairn sous la dénomination de saint Jean, sans doute à cause de son apparence juvénile et du fait qu'il tient une coupe, son attribut traditionnel. Cela étant cette identification est sujette à caution : à l'époque romane, les apôtres sont généralement représentés pieds nus (même si cela n'est pas une obligation stricte) alors qu'ici le personnage est chaussé ; la représentation de saint Jean tenant une coupe est tardive (comme toutes les représentations des apôtres avec un attribut), et surtout la coupe y est toujours surmontée d'un petit animal (le plus souvent un serpent), allégorie du poison que l'on avait versé dans la coupe qu'on lui fit boire dans le but de le faire mourir, selon une tradition ancienne. Le rapprochement du bas-relief au saint avec celui de la Vierge tenant l'Enfant-Jésus inciterait plutôt à identifier le personnage sous un arc au mage Gaspar, qui, selon la tradition de l'Église remontant au moins à Bède le Vénérable, serait jeune, d'origine asiatique, et porteur de l'encens (Matthieu, 2, 1-12). Cette identification est alléchante, d'autant que le saint est vêtu d'un habit richement orné. Mais elle se heurte à deux difficultés : le personnage est tourné vers la droite, c'est-à-dire dans le même sens que la Vierge et l'Enfant, et non vers eux ; et il est tête nue et nimbé. Or sur aucune autre représentation d'époque romane des mages dans l'ère pyrénéenne élargie à la Catalogne, ceux-ci ne sont représentés tête nue : ils portent soit un bonnet phrygien, soit une couronne ; à défaut une coiffe[11]. Malgré cela, les anges nichés dans les écoinçons supérieurs du bas-relief, au-dessus de l'arc extérieur (fig. 3), semblent vouloir nous ramener à cette hypothèse. Celui de gauche encense le saint ; celui de droite, lui, présente une étoile en forme de petite marguerite en écho à celle sculptée au-dessus de la tête de l'Enfant-Jésus dans l'autre bas-relief. Ne s'agirait-il pas de l'étoile guidant les mages ? L'ange thuriféraire attestant, lui, de la sainteté du mage[12] (lequel, rappelons-le, n'a aucun attribut qui pourrait l'assimiler à un roi). S'il s'agissait de Gaspar, il faudrait alors admettre que le décor sculpté de la collégiale et de son cloître aurait comporté plusieurs épisodes de l'Adoration des mages. Cela n'est pas complètement impensable, car l'histoire des mages fut particulièrement prisée dans les Pyrénées, tout au long du XIIe et du premier quart du XIIIe siècle, et il existe d'autres exemples de cycle des mages ; mais cela reste conjectural.

Fig. 3. Musée de Saint-Gaudens. Moulage provenant de la collection Demotte-Macé. Détail de la partie supérieure. *Cliché E. Garland.*

Deux autres questions lancinantes se posent : l'emplacement de ces bas-reliefs, et leur date d'exécution. Sur le premier point, les deux hypothèses les plus probables sont : le portail nord de la collégiale, détruit et remplacé au XVIe siècle par le portail actuel[13], ou le cloître, dont on sait que le mur de l'église longeant la galerie nord accueillit au moins le bas-relief d'angle figurant la Tentation du Christ (œuvre dont l'original se trouve aujourd'hui précisément

9. Étoile qui épouse ici la forme d'une marguerite à seize pétales entourée d'un bandeau circulaire.

10. On trouve la même disposition sur le tympan du cloître de San Pedro El Viejo, à Huesca, pour ne citer qu'un exemple parmi tant d'autres. Voir à ce sujet Emmanuel Garland, « L'adoration des mages dans l'art roman pyrénéen », dans les *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, tome XXV, 1994, p. 98-120, et plus particulièrement les pages 110-114.

11. Voir Emmanuel Garland, « L'adoration des mages… », p. 98 et 118. Sur la cinquantaine d'Adorations des mages où leur tête est bien visible, aucune ne la montre nue.

12. La tradition populaire fit des mages des saints. Leurs reliques étaient conservées dans une église de Milan jusqu'à ce que Frédéric Barberousse, s'emparant de la cité lombarde en 1162, ne les offre à l'archevêque de Cologne où elles arrivèrent en grande pompe en 1164, et où elles sont toujours vénérées. À dire vrai, ce n'est qu'après leur transfert à Cologne que l'on vit se développer leur culte, jusqu'alors confidentiel. Des considérations politiques à une époque où l'empereur et le pape se disputaient la primauté n'y furent sans doute pas étrangères.

13. L'existence d'un portail roman au nord de la collégiale n'est pas prouvée. Toutefois il paraît difficile d'imaginer qu'un édifice de cette importance, où plusieurs ateliers de sculpteurs talentueux se succédèrent, soit resté dénué d'un grand portail. Celui qui ouvre sous la porte occidentale de la tour-porche est bien trop modeste pour pouvoir accueillir des processions dignes du lieu.

à Bryn Athyn)[14]. Quant au style et à la date d'exécution du bas-relief, ils sont à rattacher à ceux du bas-relief d'angle figurant Isaïe et la Vierge à l'Enfant au portail de Saint-Aventin, ce qui nous oriente vers la seconde moitié, voire le dernier tiers du XIIe siècle, époque du plus grand rayonnement de la sculpture romane commingeoise[15].

Le chapiteau du cloître (fig. 4)

En juin 2015, la Maison de ventes toulousaine Catherine Chausson mettait aux enchères un chapiteau roman en marbre de Saint-Béat figurant des lions cambrés dans un réseau d'entrelacs abritant des fleurons, des fruits, des oiseaux et même un animal fabuleux jouant du luth. Ce chapiteau usé mais au dessin délicat était conservé jusqu'à présent dans une propriété privée et n'avait jamais quitté le Comminges. Il y a près de quarante ans, Gérard Rivère démontrait que cette œuvre caractéristique de l'atelier régional qui a réalisé au moins deux galeries de l'ancien cloître de la collégiale de Saint-Gaudens (autour des années 1150-1180) provenait de ce cloître[16], lequel fut démonté au début du XIXe siècle et son décor sculpté dispersé. Un certain nombre de chapiteaux avaient pu être récupérés au cours des années 1980. Ils sont présentés dans la galerie nord du cloître remonté qui jouxte la collégiale. D'autres font aujourd'hui la fierté de collections publiques ou privées, en France et à l'étranger (dont la *Glencairn Collection,* une fois encore).

La mise sur le marché des derniers vestiges du cloître est une rareté et la ville de Saint-Gaudens aurait aimé pouvoir récupérer cet élément insigne de son patrimoine. Hélas, le jour de la vente, les enchères grimpèrent à un point qui ne lui permit pas de se porter acquéreur[17]. Le chapiteau quitta donc les bords de la Garonne pour trouver refuge chez un antiquaire parisien qui a depuis lors déposé une demande d'exportation. Sachant cela, la Mairie de Saint-Gaudens s'est rapprochée de l'antiquaire, qui accepterait de lui revendre le chapiteau. La Ville ne disposant pas seule de la somme exigée, elle envisage un montage financier impliquant les collectivités territoriales à divers niveaux, des fonds publics et un recours au mécénat privé. Une course contre la montre est engagée. Laissera-t-on une fois de plus le patrimoine commingeois prendre le chemin de l'exil ? Ou bien les Saint-Gaudinois, et tous ceux attachés à la sauvegarde du patrimoine parviendront-ils à s'unir pour faire en sorte que ce chapiteau retrouve le chemin de Saint-Gaudens, où il prend tout son sens ? Tout comme on se plaît à rêver que la stèle antique de Mazères-de-Neste sur laquelle fut sculptée la Vierge à l'Enfant et le moulage du bas-relief de Bryn Athyn puissent un jour être présentés côte à côte.

Fig. 4. Cloître de la collégiale de Saint-Gaudens. Copie *in situ* du chapiteau mis en vente en juin 2015 par la Maison Catherine Chausson. *Cliché E. Garland.*

Addendum : début 2017 le chapiteau est rentré dans les collections du musée de Saint-Gaudens, suite à son rachat par la Ville.

Marie-Thérèse Blanc-Rouquette : Les Travaux et les jours*

par Geneviève Bessis et Christian Péligry

Avant de présenter le travail inédit de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, *Quatre siècles d'imprimerie à Toulouse ou « les armes de la lumière »*, nous avons cru utile de

14. Voir Gérard Rivère, « Le cloître de la collégiale de Saint-Gaudens et autres cloîtres commingeois », *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales,* tome XCI, 1978-2, p. 161-179, 1978-3, p. 329-340, 1978-4, p. 459-477, et tome XCII, 1979-2, p. 165-186, et plus particulièrement les pages 471-474 du tome XCI et les pages 177-180 du tome XCII. On trouvera des développements sur cette proposition dans Emmanuel Garland, « À propos de deux sculptures… ».

15. Emmanuel Garland, « Saint-Aventin : un grand atelier de sculpture commingeois : son rayonnement, sa formation et sa disparition », dans la *Revue de Comminges et des Pyrénées centrales*, tome CIV, 1989, p. 63-80.

16. Gérard Rivère, « Le cloître de la collégiale… », tome XCII, 1979-2, p. 171-172.

17. 30 600 euros auxquels il faut ajouter 24% de frais de vente.

donner quelques éléments biobibliographiques concernant son auteur. Elle n'aurait pas désavoué ce titre emprunté à Hésiode, étant helléniste.

Marie-Thérèse Rouquette[1] (fig. 1) est née à Narbonne le 21 avril 1920 où son père est chef de gare. La famille se déplace au gré des affectations successives de son père.

C'est ainsi qu'elle fréquente le lycée d'Auch de 1928 à 1936. Puis, elle fait sa terminale en classe de philosophie au lycée de Marmande de 1938 à 1939. C'est une élève aussi brillante dans les matières littéraires que scientifiques. Elle poursuit ses études à la faculté des lettres de Toulouse de 1940 à 1943 et obtient une licence de lettres classiques. Un diplôme d'études supérieures vient couronner ce cursus avec un sujet inédit, *La presse périodique à Toulouse avant 1789* sous la direction du professeur Jacques Godechot, doyen de la faculté des Lettres, et qui sera publié en 1967. Elle possède également un diplôme professionnel, le DTB, diplôme technique des bibliothèques.

Fig. 1. Marie-Thérèse Blanc-Rouquette. *Archives de la S.A.M.F.*

Côté vie privée, elle se marie le 26 juillet 1961 à Albi avec Roger Blanc, industriel, et se fait désormais appeler Blanc-Rouquette. Roger Blanc, originaire d'Albi, a fait des études d'architecte. C'est un industriel qui a une fabrique de mobilier. C'est d'ailleurs lui qui fournit les meubles du bureau de sa femme à la bibliothèque (fig. 2). À un certain moment, il est également producteur d'un vin pétillant d'un domaine dans la région d'Albi.

Fig. 2. Marie-Thérèse Blanc-Rouquette dans son bureau de la bibliothèque centrale de prêt de la Haute-Garonne. *Archives de la S.A.M.F.*

Marie-Thérèse Blanc-Rouquette a dirigé la bibliothèque centrale de prêt de la Haute-Garonne de septembre 1965 à décembre 1985. Basée à ses débuts rue de Périgord à la bibliothèque municipale de Toulouse, la BCP selon l'appellation consacrée, déménage dans de nouveaux locaux au Mirail, 1 allée Antonio Machado, en 1975.

Qu'est-ce qu'une BCP ? La bibliothèque centrale de prêt de la Haute-Garonne est créée par décret du 5 juin 1946, une des premières d'après l'ordonnance du 2 novembre 1945 qui en prévoit une par département. Elle est d'abord dirigée par Suzanne Dobelmann-Kravtchenko, puis par Maurice Caillet, tous deux successivement directeurs de la bibliothèque municipale de Toulouse. Nous sommes dans l'immédiat après-guerre et il s'agit de développer la lecture publique dans les zones rurales par un système de dépôts implantés dans les communes de moins de 15000 habitants. Les employés de la BCP transportent les caisses de livres et sillonnent le département dans les bibliobus approvisionnant les dépôts (environ 630), tâche particulièrement ardue car le territoire de la Haute-Garonne est allongé et comporte au sud des parties montagneuses.

En Maurice Caillet, elle trouve un mentor. Ils partagent tous deux le goût pour les livres anciens et ont à leur disposition les riches collections patrimoniales de la bibliothèque municipale de Toulouse, infini sujet d'étude.

Parallèlement à sa lourde charge de directrice d'une bibliothèque de lecture publique, elle poursuit des recherches à la bibliothèque municipale de Toulouse mais

---

* Communication présentée le 1er mars 2016, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2015-2016 », p. 273.

1. Les quelques photographies que nous avons d'elle font partie d'un ensemble de documents que Mme Odette Molinier a déposé à la bibliothèque de la Société Archéologique, ce dont nous la remercions vivement.

aussi dans les services d'archives, archives municipales de Toulouse, archives départementales de la Haute-Garonne, de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Elle publie très régulièrement ses travaux dans des revues savantes[2].

Citons tout d'abord ses contributions au *Bulletin de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts* (ce tropisme pour l'Ariège peut s'expliquer car elle possède une maison de famille, côté maternel, à Castelnau-Durban) :

- « Contribution à l'histoire de l'imprimerie au pays de Foix sous l'ancien régime », 1982.

- « Une châtelaine à Castelnau-Durban au XVIIe siècle », 1983.

- « Une page d'hagiographie ariégeoise : saint Raymond de Durban, évêque de Barbastro », 1988, volume 43.

- « Trois prélats face aux options majeures de leur temps : Bernard de Lordat (vers 1453 ?-1547), Henri de Sponde (1568-1643), François de Caulet (1610-1680) », 1985, (7e Centenaire du diocèse de Pamiers, 1295-1995).

Elle donne à la *Revue française d'histoire du livre* en 1980 un article sur *Un imprimeur toulousain au XVIIIe siècle* : *Jean-Florent Baour.*

Elle écrit également dans la revue des Toulousains de Toulouse, *L'Auta* où elle rend compte d'une exposition qui s'est tenue en 1985 à la bibliothèque de l'Arsenal sur les débuts de l'imprimerie à Toulouse d'après le fonds Pifteau. Fernand Pifteau (1865-1942), brocanteur et bibliophile, avait réuni une riche collection d'imprimés provenant de Toulouse et de sa région que son héritière vendit à la bibliothèque universitaire de Toulouse en 1946.

Elle participe à des colloques. Elle fait des communications à plusieurs reprises au congrès d'études régionales de la Fédération Languedoc-Pyrénées-Gascogne (en 1975, Couserans et Montagnes ariégeoises, *Les papeteries en pays de Foix sous l'ancien régime* ; en 1981, Le Lauragais, histoire et archéologie, *L'imprimerie à Castelnaudary sous l'ancien régime* ; en 1986, Montauban et les anciens pays de Tarn-et-Garonne, *L'imprimerie à Toulouse et à Montauban sous l'Ancien Régime* ; en 1988, Luchon et le Comminges, *Livres et imprimeurs dans les Pyrénées Centrales* ; 1993, Toulouse et le midi toulousain, entre terre et ciel du Moyen Âge à nos jours, *Une collection de nouvelles à la main de Gillet aux ADHG, 1763-1765*).

Ses investigations dépassent le cadre régional ou plutôt témoignent des liens entre notre région et l'Italie. C'est ainsi que pour le colloque intitulé *Échanges culturels dans le bassin occidental de la Méditerranée, France-Italie-Espagne*, tenu en 1989 au Mirail, elle illustre le thème choisi avec *De quelques livres imprimés à Ferrare dans les bibliothèques toulousaines (1480-1621).*

Le 7 mai 1996, elle donne une communication consacrée à *L'église Saint-Quentin, siège de la corporation des imprimeurs et libraires toulousains* et qui sera publié dans le tome LVI des *M.S.A.M.F.*

Elle collabore à la *Bibliographie toulousaine* d'André Hermet en rédigeant une préface pour le volume 19, intitulé *Cultures, loisirs, visiteurs célèbres, ce qu'on a dit de Toulouse* (*Archistra*, 1994). Sur le plan national, elle participe au *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789* sous la direction de Jean Sgard (Oxford, Voltaire Foundation, 1999) en rédigeant les notices sur Jean Baour, Jean-Baptiste Brouilhet et Nicolas Caranove.

Elle devient membre de la Société Archéologique du Midi de la France en 1993. Elle adhère aux Vieilles Maisons françaises, participe régulièrement aux sorties qui sont organisées, fréquente assidument les vernissages[3], suit très régulièrement les concerts donnés à l'Abbaye de Fontfroide, lieu auquel elle était très attachée car son père possédait une petite maison qui jouxtait le domaine

Fig. 3. Marie-Thérèse Blanc-Rouquette dans les ruines d'Ampurias. *Archives de la S.A.M.F.*

2. Tous les travaux de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette sont conservés sous forme de tirés-à-part à la Bibliothèque de la Société Archéologique du Midi de la France.

3 Témoignage de François Bordes.

de Fontfroide et elle se souvenait de longues randonnées qu'elle y faisait dans sa jeunesse.

Malgré les problèmes de santé inhérents à l'âge, elle poursuit ses travaux sur l'imprimerie et le commerce du livre à Toulouse et dans la région.

Elle décède le 13 mars 2008 à l'âge de 88 ans. Elle avait désigné comme exécuteur testamentaire Mme Odette Molinier et avait légué tous ses biens à l'Ordre de Malte.

Pour clore cette brève évocation de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette et avant de laissé la parole à Christian Péligry, nous avons choisi cette photographie où elle visite les ruines d'Ampurias un guide à la main (fig. 3).

***

Après avoir étudié la presse et l'information à Toulouse sous l'Ancien régime et divers aspects de l'histoire du livre dans le Midi toulousain, Marie-Thérèse Blanc-Rouquette entreprit un ouvrage d'envergure pour lequel il fallait une bonne connaissance de l'histoire locale, une solide culture et une certaine hauteur de vue. L'auteur embrassait en effet quatre siècles d'histoire du livre, depuis les premiers balbutiements de l'imprimerie dans cette ville jusqu'à la fin du second Empire. Un tel travail manquait dans l'historiographie toulousaine : certes, de précieux jalons avaient déjà été posés par toute une génération d'érudits (Castellane, Desbarreaux-Bernard, Anatole Claudin, Raymond Corraze et quelques autres), des documents d'archives avaient été découverts, plusieurs mémoires de maîtrise – souvent de qualité – menés à bien, mais jusqu'à une date très récente, il n'existait aucune étude d'ensemble embrassant le sujet, ni pour une période déterminée ni sur la longue durée. L'immense mérite du projet formé par Marie-Thérèse Blanc-Rouquette résidait donc dans sa volonté de combler une lacune, alors même que l'histoire du livre, dont Henri-Jean Martin fut l'initiateur, s'était développée, depuis cinquante ans, d'une manière spectaculaire un peu partout en France. Marie-Thérèse Blanc-Rouquette cite d'ailleurs à plusieurs reprises Henri-Jean Martin et déplore, en parcourant les index de l'*Histoire de l'édition française*, dirigée par ce dernier et par Roger Chartier, que « Toulouse et sa région y sont peu souvent cités », ce qui d'ailleurs ne me semble pas tout à fait exact. Voilà donc le contexte général dans lequel a germé la présente étude, restée à l'état de tapuscrit car la maladie puis le décès de l'auteur, en 2008, ont empêché ce projet de parvenir à éclosion.

Présentons en quelques mots cet ouvrage inédit et rappelons les conditions dans lesquelles il a été confié à la bibliothèque de la Société archéologique, fin 2014, par Maxence Fabiani, directeur éditorial des Éditions Loubatières. Ce dépôt a pu être effectué grâce à l'entremise de Maurice Scellès. Il s'agit d'un document de trois cents pages, accompagné d'un cédérom qui rassemble une riche iconographie de plusieurs dizaines d'illustrations : pages de titres, frontispices, portraits, vignettes, lettrines, bandeaux et culs-de-lampe provenant d'ouvrages imprimés à Toulouse. Ce document, tel que nous l'avons examiné avec Geneviève Bessis, ne nous apparaît pas comme la version définitive d'un ouvrage prêt à être publié mais représente plutôt un état intermédiaire, entièrement rédigé et mis en forme, une sorte de brouillon mis au propre, dactylographié par son auteur dont la vue avait beaucoup baissé, puis saisi informatiquement. On peut donc considérer ce document comme la pénultième ou l'antépénultième version d'un état définitif qui aurait sûrement fait l'objet de plusieurs relectures avant le bon à tirer. Par ailleurs force est de constater que cet ouvrage, de façon assez incompréhensible, n'est doté d'aucun apparat critique : pas de notes en bas de page ni en fin de chapitre, pas de références aux différentes sources utilisées, pas de bibliographie exhaustive mise à jour à la date de rédaction du tapuscrit. Est-ce une volonté délibérée de la part de l'auteur ? Connaissant sa rigueur intellectuelle, on peut en douter. Avait-elle l'intention de rajouter des notes à un travail qui n'était pas encore complètement achevé et qui a été brusquement interrompu par sa disparition ? C'est possible. Quoi qu'il en soit, l'absence de notes dans un ouvrage de cette nature lui fait perdre une partie de sa valeur scientifique ; et on ne peut y remédier, à l'avenir, car les papiers et notes de travail de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette ont irrémédiablement disparu.

Essayons d'extraire la quintessence de *Quatre siècles d'imprimerie à Toulouse*. Une brève évocation du livre manuscrit sert de préambule à l'arrivée des typographes dans la ville des capitouls. Les disciples de Gutenberg, on le sait, diffusèrent rapidement l'art nouveau de l'imprimerie dans l'Europe entière. Beaucoup étaient d'origine allemande, comme le furent les premiers imprimeurs qui travaillèrent à Toulouse : Jean Parix, Henri Turner, Henri Mayer, Étienne Kléblat. Ce petit chapitre s'achève sur le rôle important joué à Toulouse par les imprimeurs et les libraires lyonnais (tel Barthélemy Buyer), dès la fin du XVe siècle.

La troisième partie, un peu plus longue (vingt-six pages), a pour titre : « Le Siècle d'or ». On y découvre les pérégrinations de ces artisans du livre qui travaillaient et se déplaçaient au gré des commandes, notamment Jean de Guerlins, présent à Toulouse et dans la région vers 1516-1521 (fig. 4). J'aimerais que l'on puisse démontrer un jour, preuves à l'appui, qu'il s'agissait du même imprimeur

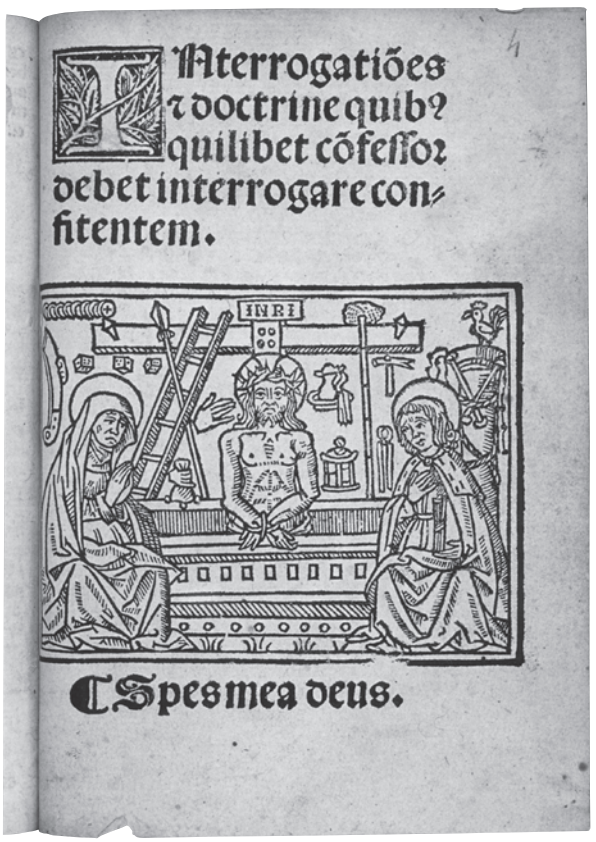

Fig. 4. Ouvrage imprimé par Jean de Guerlins le 12 décembre 1520 : marque typographique de l'imprimeur (Christ de pitié). *Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.*

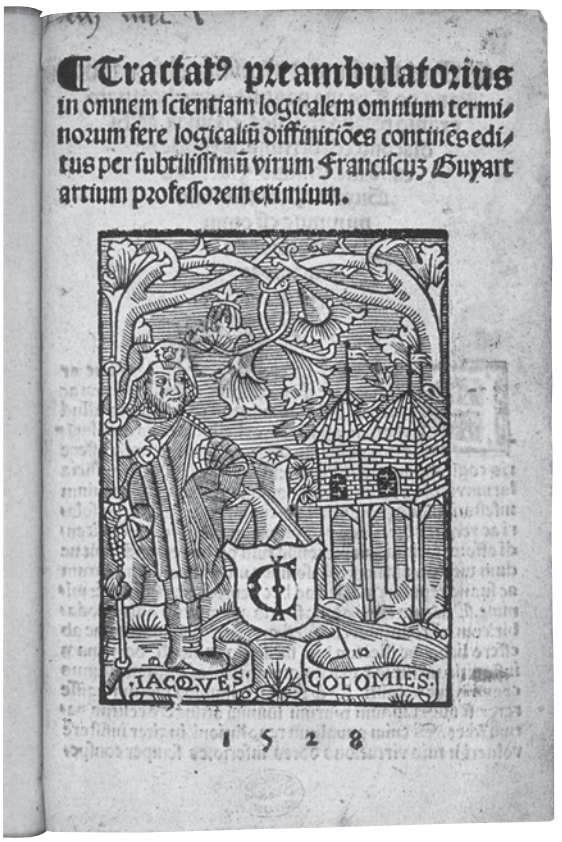

Fig. 5. Marque typographique « parlante » de Jacques Colomiès : un pèlerin de Saint-Jacques de Compostelle en arrêt devant un pigeonnier ou colombier (1528). *Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.*

que celui dont on suit la trace en Espagne, de Barcelone à Monterrey et de Braga à Salamanque. Mais on trouve aussi des noms qui nous sont peut-être plus familiers : Jean Grandjean (premier typographe d'origine toulousaine), Guyon Boudeville qui a fait récemment l'objet d'une étude de la part de Geneviève Bessis, et surtout Jacques Ier Colomiès (fig. 5), fondateur d'une longue lignée d'imprimeurs qui devait se perpétuer jusqu'au début du XVIIIe siècle. N'oublions pas que deux cents ouvrages sont sortis de l'atelier de Jacques Colomiès, soit plus de 20°% de la production imprimée toulousaine du XVIe siècle. C'est l'époque où la profession s'organise avec, en 1510, la naissance du Syndicat des libraires de Toulouse qui se réunissaient dans l'église Saint-Quentin, aujourd'hui disparue ; c'est aussi la période des troubles religieux, avec son cortège de drames et d'exécutions, comme celle de Guyon Boudeville en 1562.

L'étude du « Grand siècle » comporte soixante et onze pages dans l'ouvrage de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette ; cette quatrième partie s'ouvre sur une présentation du contexte religieux et culturel de la ville et une analyse des lettres patentes de 1620 qui règlementaient la profession, avant d'aborder la question de la censure inquisitoriale dans les années 1619-1620 ; puis nous sommes entraînés dans la saga des grandes dynasties d'imprimeurs et de libraires toulousains : les Colomiès, les Boude, les Bosc, les Pech, les Douladoure, dont les fils s'entrecroisent bien souvent grâce à de judicieux mariages. Après cette galerie de portraits vient l'examen de la production imprimée à Toulouse, dans les domaines religieux, historique, juridique, scientifique, médical et littéraire, avec une attention particulière portée à la culture occitane et au plus célèbre des écrivains de langue d'Oc : Peire Godolin. Au cours de la deuxième moitié du siècle, les questions liées au jansénisme et au gallicanisme accaparent les esprits comme les presses toulousaines ; quant à l'opinion publique, elle se nourrit des « occasionnels » qui paraissent de façon irrégulière (fig. 6), et dévore la *Gazette* de Renaudot, imprimée par Jean et Jean-Jacques Boude à partir de 1673, puis le *Mercure galant* à partir de 1694. Il nous semble dommage que Marie-Thérèse Blanc-Rouquette ait sous-estimé l'importance des mazarinades dont nous

connaissons pourtant plus de cinquante spécimens dans les collections de la bibliothèque municipale, même si elles ne sont, il est vrai, pour la plupart, que des réimpressions de mazarinades parisiennes. En revanche, elle accorde une place de choix aux Académies de Toulouse : la bien mystérieuse Académie des Philarètes qui siégeait en l'hôtel d'Adrian de Monluc, comte de Cramail, l'Académie des Lanternistes et celle des Jeux Floraux. Cette quatrième partie consacrée au Grand siècle se termine, de façon très opportune, par une évocation de l'art du livre à Toulouse, à travers les bois gravés dus à des artistes qui se nommaient Jean Baron, Séguenot, Huguet, Lasne, Beaujan, Gilles Antin, Florent-François Rabaut ou encore Paule de Roques, « une précieuse de la gravure » selon Mesuret.

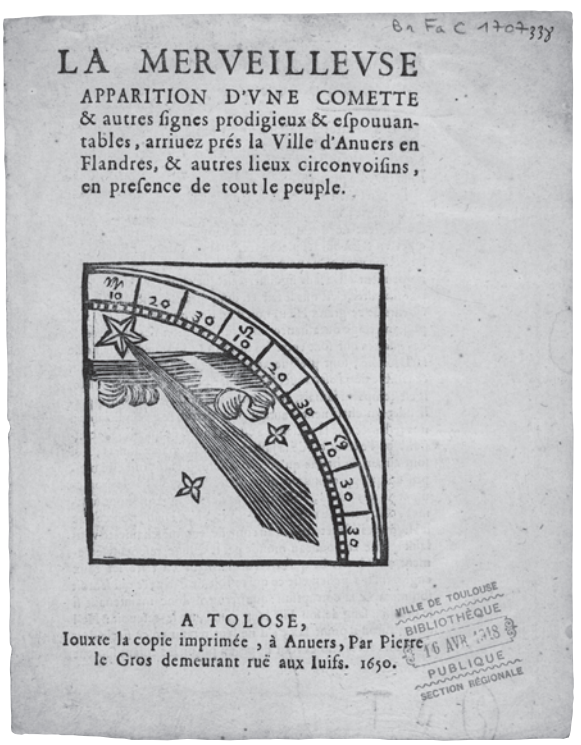
LA MERVEILLEVSE
APPARITION D'VNE COMETTE
& autres ſignes prodigieux & eſpouuantables, arriuez prés la Ville d'Anuers en Flandres, & autres lieux circonvoiſins, en preſence de tout le peuple.

A TOLOSE,
Iouxte la copie imprimée, à Anuers, Par Pierre le Gros demeurant ruë aux Iuifs. 1650.

VILLE DE TOULOUSE BIBLIOTHÈQUE 16 AVR. 1918 PUBLIQUE SECTION RÉGIONALE

Fig. 6. Un occasionnel imprimé à Toulouse en 1650. *Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.*

Le Siècle des Lumières investit à lui seul quatre-vingts pages du tapuscrit ; mais il faut signaler d'emblée, ici, la parution d'un ouvrage important, publié à la fin de l'année dernière, par les Presses Universitaires du Mirail : celui de Claudine Adam qui a consacré sa thèse aux imprimeurs-libraires toulousains du XVIIIe siècle (de 1739 à 1788). Cet ouvrage de cinq cent quatre-vingt-dix pages ne contredit pas ou n'infirme pas, bien sûr, les commentaires pertinents de M.-T. Blanc-Rouquette mais va beaucoup plus au fond des choses, d'une manière systématique, rigoureuse et exhaustive.

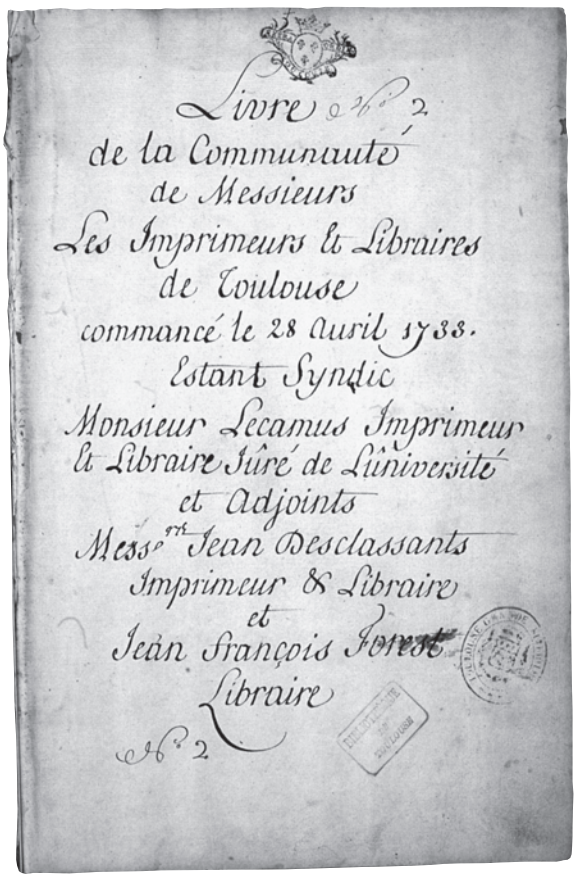
Livre n° 2
de la Communauté
de Messieurs
Les Imprimeurs & Libraires
de Toulouse
commancé le 28 Auril 1738.
Estant Syndic
Monsieur Lecamus Imprimeur
& Libraire Juré de L'Université
et Adjoints
Messrs Jean Desclassants
Imprimeur & Libraire
et
Jean François Forest
Libraire
n° 2

Fig. 7. Livre de la communauté des imprimeurs et des libraires de Toulouse, manuscrit du XVIIIe siècle. *Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.*

L'édit de 1723 qui régit l'activité des artisans du livre ne fait que reprendre les textes antérieurs ; mais de menus changements interviennent, dans un sens de plus en plus restrictif, soumettant les membres de la Communauté (fig. 7) à une censure qui devient plus tatillonne et s'exerce à travers un imbroglio de juridictions aux contours mal définis : juge mage, subdélégué de l'intendant, inspecteurs de la librairie. De vieilles enseignes disparaissent, notamment celle des Colomiès au début du siècle, celle des Boude ou encore celle des Pech en 1743 ; d'autres résistent comme celle des Douladoure. En 1775, on comptait dix imprimeries, à Toulouse, qui totalisaient trente-cinq presses et donnaient du travail à soixante compagnons et apprentis. Tous les maîtres ne faisaient pas fortune, mais ceux qui tenaient le haut du pavé possédaient une maison en ville et des biens à la campagne, à Tournefeuille, Lardenne, Plaisance-du-Touch ou Saint-Jory. Posséder quelques arpents de vigne était pour nombre d'entre eux, le signe d'une incontestable réussite. Citons, parmi les plus importants : Claude-Gilles Lecamus, Jean-François

Caranove qui fut à la fois imprimeur et capitoul, Bernard Pijon, Gaspard Hénault, Antoine Birosse, lui aussi libraire et capitoul, Florent Baour (1724-1794), le célèbre imprimeur des *Affiches*, qui a magnifiquement réussi et dont le fils, Baour-Lormian, deviendra un jour membre de l'Académie française (mais on sait que celui-ci, de goût trop classique, fut appelé par le groupe des Jeunes-France, Balourd-Dormant). M.-T. Blanc-Rouquette aborde ensuite, par genres ou grandes catégories, la production imprimée qui sortait des presses toulousaines, soulignant au passage le maintien de la littérature religieuse, le succès des calendriers, des almanachs (fig. 8) et des occasionnels, et achève ce tour d'horizon bibliographique par une évocation des nouvelles institutions ou sociétés savantes : la Bibliothèque du Clergé, fondée en 1777, avec la bénédiction de l'archevêque Loménie de Brienne, l'Académie royale de peinture, sculpture et architecture (1751), et l'Académie royale des Sciences, inscriptions et Belles-Lettres (1746). Comme elle l'avait déjà fait pour le Grand Siècle, l'auteur consacre quelques pages à l'illustration du livre : malgré l'importance grandissante des petits et moyens formats (in-12, in-8°, in-4°), de beaux livres ornés de gravures sont encore publiés (songeons au recueil d'ostéologie de Gamelin, en 1779) (fig. 9) ; mais on ne doit pas oublier les innombrables bandeaux, vignettes et culs-de-lampe dus à des artistes tels que Raynaud, Gritner, Claude Arthaud ou Jean-Antoine Gros.

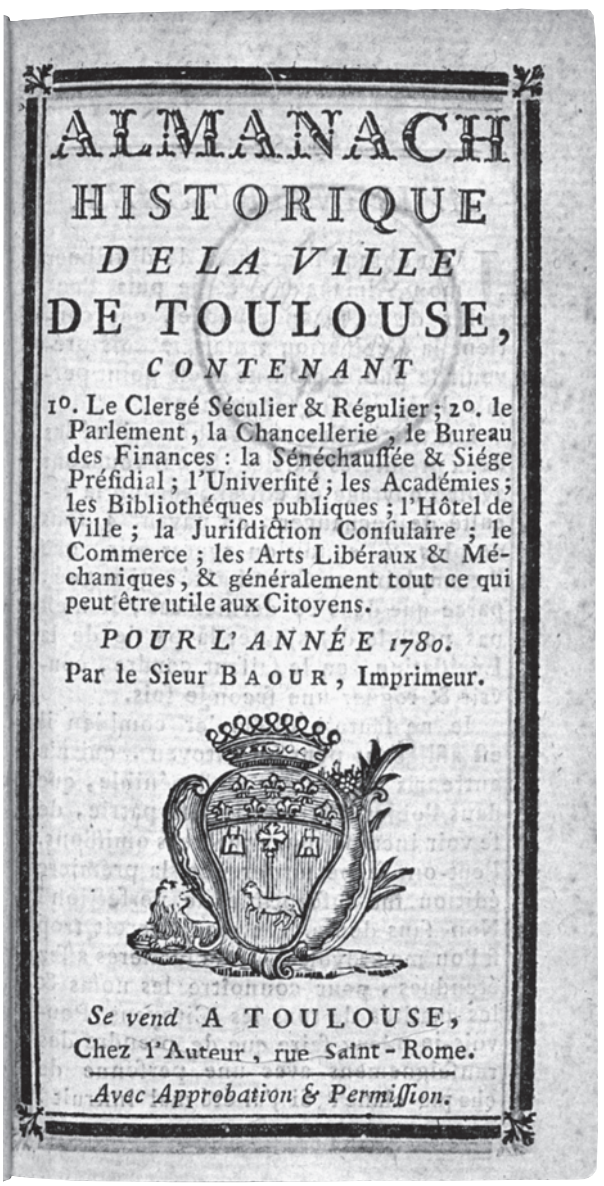
ALMANACH
HISTORIQUE
DE LA VILLE
DE TOULOUSE,
CONTENANT
1°. Le Clergé Séculier & Régulier ; 2°. le Parlement, la Chancellerie, le Bureau des Finances : la Sénéchaussée & Siége Présidial ; l'Université ; les Académies ; les Bibliothéques publiques ; l'Hôtel de Ville ; la Jurisdiction Consulaire ; le Commerce ; les Arts Libéraux & Méchaniques, & généralement tout ce qui peut être utile aux Citoyens.
POUR L'ANNÉE 1780.
Par le Sieur BAOUR, Imprimeur.
Se vend A TOULOUSE,
Chez l'Auteur, rue Saint-Rome.
Avec Approbation & Permission.

FIG. 8. ALMANACH DE 1780 imprimé par Baour. *Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.*

FIG. 9. NOUVEAU RECUEIL D'OSTÉOLOGIE ET DE MYOLOGIE dessiné d'après nature par Jacques Gamelin de Carcassonne, professeur de peinture, de l'Académie de Saint Luc de Rome, Toulouse, J. F. Desclassan, 1779. *Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.*

Pendant la période révolutionnaire les presses toulousaines ont été essentiellement – pour ne pas dire exclusivement – accaparées par la publication de journaux à l'existence plus ou moins éphémère, et l'impression d'occasionnels de toutes sortes qui rendaient compte d'une actualité sans cesse changeante. Les imprimeurs et libraires de l'Ancien régime disparurent les uns après les autres, à l'exception de Bernard Pijon qui vivait toujours, retiré des affaires, en 1808 ; les veuves, en reprenant les rênes de ces entreprises familiales, comme les veuves Hénault, Desclassan ou Douladoure, formaient une sorte de trait d'union entre l'Ancien et le Nouveau régime.

Les septième et huitième parties permettent à M.-T. Blanc-Rouquette de poursuivre son enquête jusqu'à la fin du second Empire. Avec la disparition du Parlement,

Toulouse perd son statut de capitale régionale et devient chef-lieu de département. Le rapport du préfet de 1810 ainsi que l'enquête de 1822 nous renseignent de façon précise sur les effectifs des imprimeurs et libraires et sur les moyens dont ils disposaient, confirmant la réussite de la famille Douladoure, active depuis le XVIIe siècle. En 1811 naît le Journal général de l'imprimerie (ancêtre de la Bibliographie de la France) : c'est la date communément adoptée dans les bibliothèques pour clôturer l'ère du livre ancien. Les cabinets de lecture font alors leur apparition ; on en dénombrait cinq vers 1820, rue Saint-Rome, rue de la Balance, rue Saint-Étienne. C'est aussi la période de gloire des colporteurs dont le type a été popularisé par Eugène Le Roy ; venus principalement des vallées du Comminges, ils dépassaient sans doute le chiffre de trois mille, en comptant les commis qui travaillaient pour eux, puis leur nombre décrût assez vite au cours de la deuxième moitié du siècle. À l'époque romantique, trois imprimeurs toulousains semblent émerger du lot : Jean-Baptiste Paya à qui l'on doit l'impression des *Mémoires* de la Société archéologique, récemment créée, Auguste de Labouisse-Rochefort et Guilhaud de Lavergne. Douladoure tenait toujours la corde tandis que la dynastie Privat, promise à un brillant avenir, faisait ses débuts en 1839. Dans le cadre de la redécouverte du Moyen Âge, Toulouse renoue avec son passé grâce aux œuvres de Napoléon Peyrat et de Florentin Ducos, grâce aux romans historiques méridionaux, grâce à l'Académie des Jeux floraux qui jouit d'un lustre renouvelé sous le patronage de Clémence Isaure que réinventent à qui mieux mieux peintres et sculpteurs, grâce enfin à la Société Archéologique du Midi de la France et à Alexandre Du Mège qui n'hésite pas, pour la bonne cause, à inventer de faux documents ! La publication de revues érudites, telle la *Revue du Midi* (fig. 10), participe de la vitalité générale de la presse que stimulent les nouvelles techniques d'impression et l'élévation progressive du taux d'alphabétisation. Le retour de la censure en 1852, lorsqu'est proclamé le Second Empire, concernait non seulement les périodiques mais aussi les livres. Il fallut attendre 1866 et surtout 1870 pour que les professionnels du livre fussent affranchis de toute contrainte par une législation désormais beaucoup plus favorable.

En conclusion, cet ouvrage inédit nous paraît un essai courageux et méritoire sur l'imprimerie et le commerce du livre à Toulouse, sous l'Ancien régime, et l'on regrette, encore une fois, que M.-T. Blanc-Rouquette n'ait pu mener jusqu'au bout un projet aussi passionnant. Rédigé dans un style très personnel, abondamment illustré, il s'appuie incontestablement sur une large documentation. Mais il souffre, aujourd'hui, dans son état actuel, de plusieurs carences qui rendraient sa publication difficile :

REVUE
DU MIDI.
TOME PREMIER.
JANVIER. — FÉVRIER. — MARS.
TOULOUSE,
J.-B. PAYA, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
PLACE ROUAIX, N.° 43.
M DCCC XXXIII.

FIG.10. PAGE DE TITRE DE LA *REVUE DU MIDI*, 1833.
Cliché G. Boussières, Bibliothèque d'étude et du patrimoine.

1. L'absence totale de notes et de références.

2. L'absence d'une liste complète des sources utilisées et d'une bibliographie exhaustive.

3. Si les corrections portant sur le fond semblent peu nombreuses ou peu importantes, en revanche les corrections portant sur la forme nécessiteraient un travail de relecture long et minutieux.

4. De nouveaux travaux universitaires ont été publiés, depuis plusieurs années, qui apportent des informations complémentaires, des précisions, des éclairages différents qui affaiblissent ou émoussent, sur tel ou tel point, ou telle ou telle période, le caractère novateur de cet ouvrage.

5. Enfin les illustrations sont dépourvues bien souvent de références, qu'il faudrait donc rechercher et retrouver à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine.

Néanmoins l'ouvrage de M.-T. Blanc-Rouquette figure désormais dans notre bibliothèque où il peut être consulté par tous avec profit. Nous espérons qu'il éveillera chez les étudiants, les professeurs, les chercheurs, de nouvelles vocations en matière d'histoire du livre.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, t. LXXVI (2016).

BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2015-2016

établi par
Patrice Cabau, Émilie Nadal et Maurice Scellès

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2015

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnéris, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Bordes, Boudartchouk, Catalo, Garland, Geneviève, Julien, Lassure, le Père Montagnes, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Friquart, Krispin, Nadal, Queixalós, MM. Capus, Corrochano, Penent, Pisani, membres correspondants.
Excusés : MM. Péligry, Bibliothécaire-Archiviste, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Cazes, Fournié, Heng, Lamazou-Duplan, MM. Bru, Chabbert, Garrigou Grandchamp, Landes, Suzzoni.

Le Président se déclare très heureux de prononcer solennellement l'ouverture de l'année académique 2015-2016 devant une compagnie aussi nombreuse. En indiquant que le programme en est déjà complet, il rappelle qu'il est nécessaire de respecter la durée impartie aux communications afin de réserver du temps pour les questions diverses, qui sont très importantes pour la vie de notre Société.

La parole est à Émilie Nadal pour la lecture du procès-verbal de la séance du 12 juin dernier, qui est adopté à l'unanimité.

Le Président rend compte des activités et événements de l'été, parmi lesquels le dossier de **l'aménagement des abords de la basilique Saint-Sernin** occupe la première place.

La commission *ad hoc* mise en place en avril dernier a beaucoup travaillé pendant l'été, ses membres restant en contact grâce en particulier au courrier électronique qui a permis une abondante correspondance, des échanges nombreux et des réactions rapides. Un dossier assez copieux a ainsi été constitué et mis à la disposition de tous les acteurs du projet sur le site Internet de notre Société. Plusieurs réunions ont été organisées entre les membres de la commission, mais aussi avec le Collectif Saint-Sernin qui a pris l'initiative de lancer sur Internet une pétition : « Pour la valorisation de la place Saint-Sernin de Toulouse et la sauvegarde de son site archéologique bimillénaire ». Le Président invite les membres de la Compagnie à signer cette pétition en l'assortissant d'un commentaire et en indiquant leur titre et leur fonction. Il semble bien que les commentaires des signataires intéressent particulièrement les élus.

Des contacts sont également établis avec l'Association des habitants du quartier Saint-Sernin, qui manifeste son intérêt pour le projet. Une autre réunion s'est tenue hier soir à l'invitation de Mme Escudier, maire de quartier, une réunion animée qui a permis une vraie discussion.

Le Président a également rencontré à Barcelone l'architecte-urbaniste Joan Busquets, en compagnie de personnes du service de l'urbanisme de Toulouse et de Pierre Pisani. Les échanges, qui ont duré six heures, ont porté sur les moindres détails, lui laissant l'impression très positive de la rencontre d'un grand professionnel.

Les résultats provisoires sont la décision de restaurer le massif occidental de Saint-Sernin, de réaliser un musée de l'Œuvre et d'ouvrir au public l'Hôtel Dubarry, la proposition d'une extension souterraine du Musée Saint-Raymond étant, si ce n'est totalement acceptée, au moins prise en considération par la Mairie, l'esquisse de Joan Busquets devant faire place à un véritable projet intégré dans un schéma directeur.

Autre annonce importante hier soir de Mme Annette Laigneau, celle de la mise en place d'un comité de pilotage auquel nous serons associés.

Un bémol cependant : les très fortes réticences quant à des fouilles programmées sur tout ou partie de la place Saint-Sernin, Mme Laigneau laissant à la DRAC le soin de juger s'il est utile de faire des fouilles… C'est une attitude typiquement toulousaine que de considérer que des fouilles archéologiques grèvent les finances et retardent les réalisations, alors qu'ailleurs en Europe l'archéologie est intégrée au projet.

Le Président remercie tous les membres de la commission Saint-Sernin, et tout particulièrement Olivier Testard, qui a magnifiquement mis en dessins un projet possible issu des réflexions communes, et Maurice Scellès, qui a assuré la mise en ligne rapide des informations tout en œuvrant à la refonte complète du site Internet de notre Société.

L'été a également vu la livraison du tome LXXII (2012) de nos *Mémoires* : ce sont donc deux volumes qui ont déjà paru cette année, auxquels il faudra bientôt ajouter le volume 2013, sous presse, dont la livraison est espérée pour la fin de l'année. Le Président remercie Anne-Laure Napoléone, Jean-Luc Boudartchouk et Maurice Scellès pour tout le travail fourni afin de rattraper le retard de notre publication, ainsi que tous les auteurs qui ont contribué à ces volumes.

Nos remerciements vont aussi à notre Trésorier qui a tout fait, malheureusement sans succès, pour acheter **un magnifique chapiteau de Saint-Gaudens**. Guy Ahlsell de Toulza précise que ce chapiteau, dont Louis Peyrusse lui avait signalé la mise en vente, provient du cloître de Saint-Gaudens ; il était connu par une publication de Marcel Durliat et un moulage figure dans la reconstitution partielle du cloître. Deux antiquaires étaient sur l'affaire, et notre Trésorier a renchéri de 200 €, pour l'honneur, car l'adjudication a été faite à 31 000 € hors frais. Le chapiteau est toujours en France, dans l'attente de l'autorisation d'exportation. L'acquéreur serait prêt à le céder, mais avec une marge de bénéfice. Le Président conclut qu'il y a donc encore un espoir que ce chapiteau reste en France.

Fragment de sarcophage en marbre provenant de la collection Neveu.
Cliché Anne-Laure Napoléone.

Guy Ahlsell de Toulza et Jean-Luc Boudartchouk ont en revanche pu acheter à Mme Neveu, de Caussade, un **fragment de sarcophage**, qui fera l'objet d'une présentation en séance. Enfin, dernièrement, notre Trésorier a acquis en vente publique un **tableau représentant le martyre de saint Saturnin** : il nous en dira quelques mots en fin de séance.

Des dons sont venus enrichir notre bibliothèque :

- de Louis Peyrusse, les 24 volumes de l'*Encyclopaedia Universalis* ;

- de François Bordes, le magnifique ouvrage *1515-2015. Atlas de Toulouse. Ou la ville comme œuvre*, Toulouse, Presses universitaire du Midi, Collection Architecture, 2015, 212 p.

C'est également Mme Odette Molinier, exécuteur testamentaire de **Marie-Thérèse Blanc-Rouquette**, qui a donné à notre Société des archives de notre consœur disparue, dont la documentation de recherche et l'iconographie de **son ouvrage, resté inachevé, sur l'imprimerie à Toulouse**. Christian Péligry et Geneviève Bessis nous reparleront de ce projet au cours de l'année.

Le Président remercie les donateurs au nom de notre Société.

Outre diverses annonces et invitations, la correspondance comprend un appel à contribution au colloque qui se tiendra en octobre 2016 à Rocamadour, à l'occasion du 850e anniversaire de l'invention des reliques de saint Amadour, organisé par nos consœurs Sophie Brouquet et Michelle Fournié.

Le Maire de Cahors a répondu au début de l'été au courrier que nous lui avions adressé à propos du **devenir du palais de Via** :

Cahors, le 29 juin 2015

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre correspondance par l'intermédiaire de laquelle vous appeliez mon attention sur l'avenir du Palais de Via de Cahors.

Je me permets de revenir vers vous aujourd'hui à la faveur de l'avancée de l'analyse qui entoure le sujet.

Comme vous, la municipalité de Cahors est très attentive à l'avenir de ce site, pour ce qu'il offre comme témoignage de l'épaisseur historique de notre cité médiévale.

Ainsi, ce qui de mon point de vue compte en cette matière, consiste à éviter que ce bien soit inscrit au programme des biens cessibles par l'État et qu'il prenne place, sans autre forme de procès, au sein de la liste établie par France Domaine.

C'est la raison pour laquelle, comme vous le savez peut-être, nous avons, avec l'État, sollicité la Caisse des Dépôts aux fins de réalisation d'une étude flash pour identifier le potentiel de mutation de ce palais unique.

En complément, l'État s'est engagé, via la DRAC, à réaliser une étude complémentaire afin de mesurer plus précisément les possibles destinations futures de ce site ainsi que les ailes susceptibles de muter voire de disparaître (entendez par là les constructions en cœur d'îlot réalisées à l'époque contemporaine pour les besoins de la maison d'arrêt).

Cette étude devrait être rendue à l'automne, du moins c'est le dernier engagement qu'il m'ait été donné à connaître.

Récemment, j'ai également personnellement sensibilisé et ce, *in situ*, Madame la Ministre PINEL, lors d'une visite de notre ville, sur l'enjeu que représente le Palais de Via de Cahors.

Madame la Ministre a d'ailleurs eu l'occasion de rencontrer le Directeur national de la Caisse des Dépôts et lui a relayé les divers enjeux de notre territoire, dont celui de la maison d'arrêt.

À ce titre, une nouvelle rencontre a eu lieu très récemment avec la CDC pour évoquer l'ensemble de ces sujets.

Par conséquent et comme vous pouvez le voir, la Ville est particulièrement mobilisée. Nous attendons le rendu de l'étude commanditée par l'État pour établir en suivant une feuille de route.

Ce qui m'importe à ce stade, c'est de favoriser la renaissance du Palais. Pour cela, il reviendra aux autorités de faire preuve de réalisme considérant que le meilleur projet est sans conteste celui qui se concrétise.

Espérant que ces précisions témoignent de notre attachement à cet exemple unique d'architecture médiévale,

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Maire
Jean-Marc Vayssouze-Faure

En demandant d'excuser Marc Comelongue, qui a été associé à cette recherche mais n'a finalement pas pu venir ce soir, Vincent Geneviève présente une communication consacrée à ***Jean-Jacques Lefranc de Pompignan numismate*** : ***sa collection disparue, son ami Charles-Clément Martin de Saint-Amand et le trésor de Sainte-Suzanne (Ariège)*** :

Parmi les nombreuses passions qu'entretenait Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, la numismatique paraît avoir tenu un rôle de première importance. Faisant appel à la langue latine qu'il manie avec aisance et référence aux antiquités qu'il affectionne, la science des monnaies complète sa grande érudition et favorise des contacts nombreux et fructueux. Mais, pour parler honnêtement, on ne connaît presque rien des collections numismatiques de Lefranc. Paradoxalement, on connaîtrait mieux d'autres collections numismatiques qui ont pour origine celle de Lefranc ! Parmi les gens qu'il fréquentait et dont certains ont pu récupérer quelques pièces qui lui appartenaient, Charles-Clément Martin de Saint-Amand (1702-1763), ancien receveur général des tabacs de la ville de Toulouse est certainement le plus connu. Il est surtout le seul collectionneur et numismate qui croisa la route de l'extraordinaire trésor monétaire découvert à Sainte-Suzanne (Ariège) en 1753. Son intérêt pour la science numismatique et son amitié pour Saint-Amand ont conduit Lefranc à détailler l'histoire de cet événement exceptionnel dans l'éloge qu'il lira en l'honneur de son défunt ami à l'Académie des Sciences de Toulouse le 10 avril 1766. À son insu, Lefranc nous explique alors dans quelles conditions plusieurs exemplaires exceptionnels nous sont parvenus mais aussi et sûrement plusieurs centaines d'autres.

Le Président remercie Vincent Geneviève pour cette étude si précise, dont les déductions paraissent tout à fait pertinentes pour retrouver le noyau initial du médaillier du Musée Saint-Raymond. Grâce au travail de notre confrère, et au relais pris par Pascal Capus, le médaillier prend toute sa valeur. Charles Martin de Saint-Amans était admiré au musée de Toulouse : Alexandre Du Mège lui rend hommage en érigeant une fabrique-fontaine dans le cloître du couvent des Augustins.

Dominique Watin-Grandchamp dit que l'enquête pourrait se prolonger au château de Pompignan, où une pièce semble avoir été dévolue à un cabinet de curiosités, et aux archives départementales de Tarn-et-Garonne, où se trouve la correspondance échangée entre Lefranc de Pompignan, Saint-Amans et un autre franc-maçon. Vincent Geneviève ne pense pas poursuivre dans ce sens, l'intérêt, au moment du colloque, étant surtout pour lui de montrer ce que l'analyse de la collection pouvait apporter sur la constitution du médaillier du Musée Saint-Raymond. Mais il y a peut-être là un sujet pour un étudiant. Pour Guy Ahlsell de Toulza, tous les décors intérieurs du château de Pompignan, et le cabinet, en effet tout à fait étonnant, doivent être attribués au fils de Jean-Jacques Lefranc, ce que conteste Louis Peyrusse, qui rappelle qu'il s'agit là d'une discussion sans fin puisque les attributions ne sont fondées sur aucun document : il penche pour sa part en faveur du père. Il s'accorde avec Vincent Geneviève pour juger que Lefranc de Pompignan n'est pas un grand numismate mais plutôt un collectionneur compulsif.

Pascal Capus souligne l'intérêt de la méthode retenue pour la constitution du médaillier, en sélectionnant toutes les variantes d'un type, une démarche alors tout à fait nouvelle confirme Vincent Geneviève, et une démarche de chercheur qui à n'en pas douter est due à Saint-Amans, le premier numismate de Toulouse.

Comme Jean-Luc Boudartchouk s'étonne de la lecture fantaisiste de la légende d'une monnaie, FRANCVLTVS au lieu de FRANCVLFVS, Vincent Geneviève dit qu'il est surtout important pour l'époque que l'on s'intéresse à ces monnaies tardives alors habituellement méprisées, l'interprétation proposée ayant dans ce cas l'intérêt d'en augmenter la valeur.

Jean Penent rappelle que Lefranc de Pompignan a sauvé une partie du mobilier de l'église Saint-Paul à Paris, réinstallée dans son château et dans l'église de Pompignan.

L'ordre du jour appelle les questions diverses.

Le Président souhaite la bienvenue à Pierre Pisani, qui prend séance ce soir, et il lui donne la parole pour des informations sur les **premiers résultats du diagnostic archéologique de la place Saint-Sernin**.

Le Président remercie Pierre Pisani pour cette présentation faite en temps utile, en tout début d'année académique, pour nous donner les résultats de ces diagnostics. Ils mettent parfaitement en évidence l'intérêt exceptionnel du site, ce que l'on savait, et suffisent à démontrer l'utilité de fouilles pour la recherche tant du point de vue artistique que scientifique. Pierre Pisani souligne le fait que, selon Quitterie Cazes, les deux chapiteaux mis au jour n'ont rien à voir avec ceux conservés au Musée des Augustins, ce qui laisserait entendre que les chantiers de la basilique et du cloître ont été en partie simultanés. Pour Patrice Cabau, les premières découvertes faites par les sondages renouvellent complètement notre approche de la basilique et de son environnement. Pierre Pisani ajoute que les sondages de diagnostic n'ont pas permis de retrouver certains éléments pourtant attendus mais en ont révélé d'autres tout à fait nouveaux, et qu'il est nécessaire de poursuivre l'analyse, notamment des documents d'archives dont nous disposons.

Pour Henri Pradalier, il importe d'aller plus loin dans la compréhension du site et d'avoir plus de certitudes avant de conclure à partir des deux chapiteaux mis au jour. Le Président partage cet avis, et considère que la fouille s'impose pour répondre aux nombreuses interrogations.

Concernant le rôle de la DRAC, Maurice Scellès rappelle que le Service régional de l'archéologie a la responsabilité du contrôle scientifique et technique de la fouille, mais que la décision de fouiller relève de l'aménageur ou du propriétaire. En fonction du projet et de la menace de destruction que celui-ci fait peser sur des couches ou vestiges archéologiques, la DRAC détermine ce qui doit être fouillé et les moyens qui doivent être mis en œuvre pour garantir la qualité scientifique de la fouille. De ce point de vue il n'y a d'ailleurs pas de différence entre fouilles préventives et fouilles programmées, qui se distinguent par le contexte de leur mise en œuvre. La décision de fouiller le site de Saint-Sernin et la détermination de l'ampleur des travaux relèvent de la Mairie de Toulouse. Pierre Pisani précise que la Ville n'a pas encore pris de décision.

Le Président ajoute que le maire de Toulouse a demandé à le rencontrer et que rendez-vous est pris pour le 16 novembre. Il est vrai que la décision de faire des fouilles appartient à la Mairie, et que c'est là une occasion rare qu'il faut savoir saisir. Daniel Cazes se souvient que l'installation des DRAC dans les années 1980 devait aider les mairies dans leurs projets sur le patrimoine, et c'est aujourd'hui une politique de l'éteignoir au lieu de l'enthousiasme que l'on serait en droit d'attendre.

Guy Ahlsell de Toulza montre une photographie du **tableau du martyre de saint Sernin par Paul Pujol** ; haut de 1,20 m pour 0,90 m de large, il est daté de 1890. L'acquisition a été faite pour un montant total de 1 180 €. Louis Peyrusse précise qu'il ne s'agit probablement pas, en raison de la date, d'une esquisse pour la salle des Illustres du Capitole, dont le décor a été rapidement réalisé en 1898.

Guy Ahlsell de Toulza annonce par ailleurs qu'un grand relevé du portail de la Dalbade, dû à un élève de Paul Tournon qui a été prix de Rome, sera mis en vente demain.

Vue de Toulouse, seconde moitié du XVIIe siècle, A.M. Toulouse 45Fi74. *Cliché A.M. Toulouse.*

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2015

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Cazes, Haruna-Czaplicki, Jaoul, Merlet-Bagnéris, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, le Père Montagnes, Peyrusse, Pradalier, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Galés, Heng, Nadal, Queixalós, MM. Chabbert, Penent, membres correspondants.
Excusés : MM. Péligry, Bibliothécaire-Archiviste, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Fournié, Lamazou-Duplan, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Suzzoni.
Invité : M. Georges Cugullière.

La Compagnie se retrouve au réfectoire des Jacobins, où est présentée l'exposition ***Toulouse en vue(s) 1515-2015***, organisée par les Archives municipales de Toulouse :

> Toulouse célèbre en 2015 les 500 ans de la première vue figurée de la ville : une gravure sur bois illustrant l'ouvrage *Gesta Tholosanorum* de Nicolas Bertrand.
>
> Les Archives municipales et le Couvent des Jacobins s'associent à cette occasion pour offrir au public une exposition inédite présentant cinq siècles de cartes et plans toulousains. Elle propose une double réflexion sur l'évolution des techniques de la cartographie et sur ses enjeux. Elle donne en outre l'occasion au visiteur de s'interroger sur les multiples fonctions d'une carte : représenter, découvrir, gérer et rêver la ville.
>
> De la vue cavalière à celle en ballon, de la photo aérienne à l'imagerie spatiale (SPOT, Pléiades), de la carte en feuilles aux Systèmes d'Information Géographique, l'exposition montre comment s'est écrite la mémoire visuelle de la ville au fur et à mesure des avancées technologiques. Au-delà d'une simple représentation permettant la connaissance précise de la topographie, la carte apparaît comme un outil essentiel d'organisation de l'espace, sur lequel se dessinent en particulier les grands projets urbanistiques de la cité. De façon plus prosaïque, elle constitue un instrument incontournable de découverte d'un territoire et de ses ressources à l'usage des curieux de passage ou autochtones.

Après avoir dit le plaisir qu'il avait à l'accueillir, notre confrère François Bordes présente l'exposition à la Compagnie, en expliquant le parti adopté et en commentant chacun des documents. La scénographie a d'abord été dictée par la volonté de ne pas faire disparaître le bâtiment (le réfectoire du couvent des Jacobins), alors que le choix de structures relativement simples, en bois, permettait d'évoquer un atelier d'architecte. En outre, un espace pédagogique permet aux enfants de découvrir la ville et ses représentations.

De nombreuses questions et remarques émaillent la visite. Louis Peyrusse juge qu'avec Jaussely, c'est un urbanisme de vandale qui est proposé, ce dont convient François Bordes, qui souligne qu'il s'agit néanmoins d'un personnage intéressant qui mériterait une belle monographie. Devant la maquette de 1935 d'Henri Desaigue et Gabriel Franc, Daniel Cazes demande si l'on connaît d'autres maquettes de Toulouse : François Bordes indique qu'il souhaitait pouvoir présenter celle que Joan Busquets a fait réaliser, mais que cela n'a pas été possible. Bruno Tollon fait remarquer que la maquette de Desaigue surdimensionne les collines et les monuments. Répondant à une question de Guy Ahlsell de Toulza, François Bordes confirme que tous les plans présentés dans l'exposition ont fait l'objet d'une numérisation en haute définition, mais fait remarquer le grand manque du plan de Saget, en raison de sa taille et de son état qui a conduit les spécialistes à déconseiller sa restauration : des solutions sont recherchées, qui pourraient être mises en œuvre au début de l'année prochaine.

Le Président remercie notre confrère, en le félicitant pour cette remarquable exposition qui, en nous introduisant dans le monde de la représentation et de la cartographie urbaine, nous invite aussi à une autre découverte de Toulouse.

SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2015

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu, Haruna-Czaplicki, Merlet-Bagnéris, Pradalier-Schlumberger, MM. Bordes, Garland, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Testard, membres titulaires ; MM. Boyer, Penent, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Cazes, Heng, Jaoul, Lamazou-Duplan, Queixalós, Vallée-Roche, MM. Balty, Surmonne.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 novembre, qui est adopté après la correction d'erreurs signalées par Louis Peyrusse.

Le Président rend compte de la correspondance reçue.

Mme Desfossés, à Issoudun, voudrait avoir des informations sur le tailleur de pierre Guillaume Desfossés, qui a travaillé au portail sud de la cathédrale de Rodez dans les années 1540, en compagnie d'un nommé Viguier, aussi tailleur de pierre. Il semble que Guillaume Desfossés ait bénéficié d'une notice dans le *Dictionnaire des sculpteurs français du Moyen Âge* de Beaulieu et Beyer, de 1922. Le courrier sera transmis à notre consœur Caroline de Barrau.

M. Daniel Héchinger, directeur de la culture à la Région Midi-Pyrénées, nous adresse l'ouvrage de Patrick Roques, *Mémoires de la Grande Guerre en Ariège*, dernier volume paru de la collection *Patrimoines Midi-Pyrénées*.

Le Président rapporte qu'il s'est rendu au Capitole le 16 novembre pour y rencontrer le maire, comme convenu, et s'entretenir avec lui de l'aménagement du site de Saint-Sernin. Il a eu la surprise d'apprendre que le rendez-vous avait été annulé. Une nouvelle date devrait être arrêtée, mais qui n'a pas encore été fixée.

Il précise que notre combat permanent pour de véritables fouilles est loin d'être gagné, comme nous pouvons une fois de plus le constater avec les **travaux en cours place Saint-Pierre**. Sur ce chantier chaotique, les pelles mécaniques creusent souvent à plus d'un mètre de profondeur, des murs apparaissent ainsi qu'un énorme massif de maçonnerie, sans fouilles archéologiques : nous sommes pourtant sur le tracé de l'enceinte antique et sur l'emplacement d'une porte, signalés depuis longtemps à Joan Busquets qui nous a assurés qu'il serait attentif à la mise en valeur du rempart romain. Même chose au port de la Daurade, où est apparu un autre énorme massif de maçonnerie, à peu près dans l'alignement du pont : François Bordes indique que le Service de l'archéologie de Toulouse Métropole y a fait une intervention d'urgence jeudi dernier. Le Président rappelle que nous avons très souvent signalé qu'il s'agissait d'un site archéologique important.

La parole est à Françoise Bagnéris pour sa communication : ***Musée des Augustins et enseignement artistique*** : ***l'expérience d'une cohabitation (1806-1895)*** :

> Un livre consacré à l'histoire de l'École des Beaux-Arts depuis ses origines jusqu'aux années 1970 est en cours de rédaction : il s'agit d'une commande du directeur de l'École de 2010 à 2012, Yves Robert, qui avait fait réaliser ce même travail par l'École des Beaux-Arts de Lyon. L'édition est en projet.
>
> Le thème particulier choisi pour cette communication n'en est qu'un chapitre parmi bien d'autres :

Début 1806 est inaugurée solennellement l'École spéciale communale des sciences et des arts de la ville de Toulouse, après des travaux d'adaptation indispensables entrepris dans les locaux du couvent des Augustins : on y rêve d'un enseignement basé sur les collections du musée, et surtout celle des plâtres, au nombre de 2500, installés en partie dans la salle capitulaire. La pratique du dessin y règne à partir surtout de l'estampe ; le dessin de nu, base des fondateurs des écoles de dessin privées du XVIIe siècle y est devenu moins prisé.

Là règne François Lucas, à la fois conservateur du musée et directeur de l'école, suivant une tradition qui se maintient jusqu'au XXe siècle.

Mais c'est dans ce contexte idéal de confrontation entre la Création et la Culture que se met en place une révolution propre à l'école de Toulouse : un nouvel enseignement du dessin ; de là la division d'une école en deux, avec ses partisans engagés et ses détracteurs, ses vainqueurs et ses vaincus, au profit d'une révolution durable toujours en faveur du dessin. Mais il y a « dessin » et « dessin », et une véritable guerre peut se déclencher pour défendre chaque version de cette noble cause...

Le Président remercie Françoise Merlet-Bagnéris pour cette communication inhabituelle, qui ouvre bien des perspectives sur l'histoire de l'École des Beaux-Arts de Toulouse. L'école et le musée ont toujours été à l'étroit dans ces bâtiments partagés, et c'est d'ailleurs toujours le cas du musée. Pour avoir longtemps travaillé au Musée des Augustins, le Président s'est rendu compte que la cloison avec l'école était en effet beaucoup plus poreuse que l'on pouvait l'imaginer, les élèves envahissant le musée tandis que des œuvres passaient du côté de l'école. En étudiant avec Jean Balty les portraits romains de Béziers, nous nous sommes rendu compte que les fragments des statues qui les accompagnaient avaient été attribués à l'école pour servir de modèles dans les cours de dessin ; l'enquête n'a cependant pas permis d'en retrouver un seul morceau. Le Président conclut son propos en soulignant l'intérêt de ce travail pour l'histoire de l'École des Beaux-Arts mais aussi pour celle du musée et de ses collections.

Comme Emmanuel Garland s'étonne de n'avoir vu que des formes simples alors que l'on s'attendrait à des formes complexes vues sous des angles différents pour les cours de dessin technique, Françoise Bagnéris précise qu'elle n'a pas retrouvé de planches de dessin technique, dont l'enseignement semble d'ailleurs avoir comporté de nombreux cours théoriques. Puis, en réponse à une question d'Henri Pradalier sur le début de la querelle entre anciens et modernes, elle précise que Gaillard enseigne sa méthode dès 1834, l'ouvrage étant publié en 1844.

François Bordes annonce que le carnet de dessins du baron Lejeune fera l'objet d'un article de Christophe Marquès. Il remarque par ailleurs qu'il serait sans doute intéressant de répertorier les noms des participants aux expositions des Beaux-Arts et de l'Industrie de Toulouse au XIXe siècle, ainsi que les noms de ceux qui ont été primés.

Jean Penent se souvient d'avoir découvert la méthode Gaillard dans les années 1980, méthode qui faisait l'objet d'un mémoire de maîtrise, mais qui n'a jamais été rendu, précise Françoise Bagnéris. Puis il rappelle que la collection de plâtres était extraordinaire au XIXe siècle, et qu'ils ont tous disparu, comme la plupart de ceux de l'Université d'ailleurs. Henri Pradalier remarque que Montpellier a su pour sa part les conserver et que la collection de plâtres est aujourd'hui classée Monument historique. Daniel Cazes indique que Du Mège et ses successeurs avaient fait faire des moulages d'œuvres qui ont aujourd'hui disparu. Pour ceux du musée, une partie des inventaires au moins existe : Du Mège donne une liste des œuvres de la galerie des plâtres dans son catalogue de 1844, resté manuscrit.

Françoise Bagnéris rappelle que le bâtiment de l'École des Beaux-Arts a servi d'hôpital militaire en 1919, puis de nouveau en 1939. Comme Jean Penent l'interroge sur le portrait de François Lucas, un dessin de Roques, Françoise Bagnéris dit qu'elle ne sait pas où il se trouve aujourd'hui, et elle ajoute qu'elle n'a pas pu accéder au fonds. Jean Penent se souvient d'y être allé et d'y avoir trouvé 20 cm de dessins sur le sol, d'y avoir vu un dessin de Benjamin Constant, qui avait disparu le temps qu'il revienne, et aussi un dessin de Rixens, avec des traces de « pataugas »… Il est sûr qu'il n'y a plus de chefs-d'œuvre, tous ayant été volés… Jean Penent donne encore de nombreux détails qui lui sont restés en mémoire, et conclut que notre Société se doit de veiller au devenir de ce qui subsiste de ce fonds.

François Bordes indique que les Archives municipales sont vigilantes et il annonce qu'elles vont recevoir en dépôt la totalité des dessins, dont les dessins d'architecture, parmi lesquels se trouvent des dessins d'Esquié. Il aurait sans doute été intéressant qu'une relation ait été établie avec les Archives municipales quand le Musée Paul-Dupuy a procédé à une première récupération du fonds, et il serait sans doute profitable qu'une équipe commune soit constituée pour en faire l'inventaire. Guy Ahlsell de Toulza regrette que le fonds soit ainsi dispersé entre plusieurs institutions, et que le manque de moyens ne permette pas au Musée Paul-Dupuy de le mettre à disposition du public. Il ajoute qu'il est anormal que le fonds de l'école soit inaccessible. Il se rappelle lui aussi l'état désastreux de l'école vers 1975, et qu'elle a alors été véritablement mise au pillage.

Le Président demande à chacun des témoins de bien vouloir réunir leurs souvenirs et des photographies des œuvres disparues, s'ils le peuvent.

Au titre des questions diverses, Nicole Andrieu, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne, annonce que **la gendarmerie de Castelginest a retrouvé de nombreux objets volés en 2014-2015 dans plusieurs départements de la région**, en particulier en Haute-Garonne.

Portet-sur-Garonne, élément du tabernacle.

Blagnac, tableau de l'église.

Toulouse, Saint-Pierre-des-Chartreux. Têtes de bélier ornant des vases de l'autel.

Le voleur, ou receleur, a indiqué aux gendarmes la provenance des objets : les églises de Castelginest, Blagnac, Portet-sur-Garonne, Verfeil, Venerque, Saint-Sulpice-sur-Lèze, les églises de la Daurade et Saint-Pierre des Chartreux à Toulouse ; des objets viennent aussi de Gaillac, de Montauban et de Lézat-sur-Lèze.

Pour la Haute-Garonne, parmi les objets retrouvés :

- un élément du tabernacle classé Monument historique de Portet-sur-Garonne, les symboles des quatre évangélistes supportant un plateau pour exposer l'ostensoir, volé en mai 2015 ;
- des têtes de bélier ornant des vases entourant l'autel de Saint-Pierre-des-Chartreux ;
- et un tableau classé Monument historique de l'église de Blagnac, offert à l'église en 1720 par la confrérie des Âmes du Purgatoire, volé en décembre 2014.

Tous ces objets seront rendus à leurs légitimes propriétaires, après constat d'état. Il faut saluer la rapidité avec laquelle la Gendarmerie a agi pour des objets volés dans les six à dix mois précédents.

Nicole Andrieu
Conservateur des Antiquités et Objets d'Art
de la Haute-Garonne

SÉANCE DU 1er DÉCEMBRE 2015

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, MM. Bordes, Peyrusse, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mme Bessis, MM. Corrochano, Darles, Penent, Pisani, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Cazes, Jaoul, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Garland, le général Garrigou Grandchamp.

Le Président donne la parole au Secrétaire général pour la lecture du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2015, qui est adopté.

En marge de ce compte rendu, un débat s'élève entre François Bordes et Jean Penent quant à la dévolution des dessins provenant de l'École des Beaux-Arts de Toulouse. Pour Maurice Scellès, le problème tient à la définition du statut juridique de ces pièces, fondée sur des critères qui ne sont en l'espèce pas bien discriminants : aux musées les œuvres d'art ; aux archives les documents. Daniel Cazes propose que la discussion de cette question soit inscrite à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

Le Président relève dans la correspondance reçue par la Société :

- une carte d'Hélène Guiraud, qui annonce qu'elle ne pourra plus assister à nos séances et qu'elle renonce à faire partie de notre Compagnie ;

- un courrier de M. Jean-Pierre Pech, Président de l'Union des Six Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat, relatif au renouvellement du Conseil d'administration en fonction depuis janvier 2013 ; dans cette perspective, Guy Ahlsell de Toulza et Patrice Cabau sont reconduits en tant que représentants de la S.A.M.F. au sein de l'Union.

Daniel Cazes et Guy Ahlsell de Toulza rendent très brièvement compte de la conférence de M. Francis Grass, maire-adjoint aux affaires culturelles, sur la politique culturelle de la Ville de Toulouse. Il n'y a pas eu un mot sur les musées, ni sur le patrimoine, ni sur l'archéologie.

Le Président fait ensuite le point pour **l'affaire de Saint-Sernin**. Le rendez-vous qu'il doit avoir avec M. Jean-Luc Moudenc a été reporté du 16 novembre 2015 au 7 janvier 2016. Au sujet de la fouille archéologique, on se trouve désormais dans l'attente de l'avis de la Direction régionale des Affaires culturelles. Concernant l'Hôtel Dubarry, la Ville aurait l'intention de le restaurer. Quant au musée de l'Œuvre, il fait beaucoup parler : il est maintenant question de le loger dans un bâtiment que la Municipalité possède à l'angle de la rue Émile-Cartailhac et de la place Saint-Raymond – locaux manifestement inappropriés pour l'aménagement d'un musée.

La pétition adressée au Maire en faveur d'un grand projet pour Saint-Sernin atteint deux mille soutiens sur Internet et, grâce à la mobilisation du groupe des guides de la basilique, un nombre important de signatures sur papier. À l'évidence, la population s'intéresse vraiment au devenir de la place, à son aménagement, et aux fouilles, qui sont jugées indispensables.

Maurice Scellès propose que la Société archéologique saisisse les autres sociétés savantes, de Toulouse et d'ailleurs (Société française d'Archéologie...), par la diffusion d'un texte à élaborer sous la forme d'un manifeste.

MM. Cazes et Ahlsell de Toulza donnent quelques indications sur le **chapiteau provenant de l'ancien cloître roman de Saint-Gaudens** récemment acquis en enchères publiques par une galerie d'art parisienne. Cette pièce a été adjugée au marteau à 30 600 € (hors frais) ; sa valeur marchande, telle qu'elle a été déclarée dans le document administratif relatif à son éventuelle sortie du territoire français, se monterait à 167 000 €. S'agissant de la sortie du territoire, les services des Affaires culturelles avaient jusqu'au 23 novembre dernier pour faire connaître leur avis. On n'en sait pas plus.

Cloître de la collégiale de Saint-Gaudens. Copie *in situ* du chapiteau mis en vente en juin 2015. *Cliché E. Garland.*

Jean Penent fait don à notre Société d'une précieuse documentation relative aux éléments lapidaires médiévaux que le collectionneur toulousain Arthur Huc avait réunis. Il s'agit d'un coffret contenant les photographies de ces pièces (surtout des chapiteaux), auquel sont joints, sous chemises, l'inventaire et l'étude de ces sculptures, dus à Marcel Durliat. Daniel Cazes remercie bien vivement notre confrère.

La parole est à Pierre Pisani pour une communication consacrée à ***L'évolution d'un quartier de la ville d'*Elusa *entre le Ier et le Ve siècle***.

L'intervenant offre à cette occasion un ouvrage récemment paru : *La* domus *de Cieutat à Éauze. Histoire d'un quartier de l'antique* Elusa, sous la direction de Pierre Pisani, Municipalité d'Éauze, 2015, 120 p.

Le Président remercie notre confrère, d'abord pour avoir rigoureusement tenu le temps qui lui était imparti, ensuite pour nous avoir présenté une réalisation exemplaire par la continuité de son processus : une recherche archéologique immédiatement suivie de la présentation de ses résultats au public.

Pierre Pisani déclare qu'il souhaite vivement que cette logique soit poursuivie, essentiellement pour deux raisons : le site et son environnement présentent un fort potentiel archéologique ; l'archéologie apparaît comme un atout pour le tourisme et le développement local. Alors que *Lugdunum Convenarum* a sombré lentement dans l'oubli et la ruine, « on se démène à Éauze ! », où, depuis Édouard Piette, quelles qu'aient été les municipalités, l'archéologie a été délibérément promue. Il y a maintenant synergie entre plusieurs sites : le musée du trésor d'Éauze (12 000 visiteurs), la *villa* de Séviac (25 000), la *domus* de Cieutat (12 000). Daniel Cazes indique qu'une démarche analogue s'observe en Espagne dans des régions isolées qui cherchent à se développer.

Christian Darles – que Pierre Pisani tient à remercier pour ses reconstitutions graphiques – intervient pour souligner le fait que la politique de mise en valeur du site de Cieutat a commencé dès avant la fin de la fouille. Dans le projet commun d'aménagement, élaboré à quatre partenaires, la Région a été l'acteur décisif.

La discussion porte sur divers points techniques, puis sur des aspects historiques.

Guy Ahlsell de Toulza s'intéresse aux constructions à armature de bois et se fait préciser la désignation utilisée par Vitruve : *opus cratitium*.

Louis Peyrusse se demande comment on peut imaginer la gestion de l'eau, en l'absence de citernes. Pierre Pisani indique la présence de sources et leur possible captage par des aqueducs.

À une nouvelle question de M. Peyrusse, quant au lieu de stockage du bois de chauffe, Pierre Pisani répond que le combustible nécessaire était entreposé dans un local situé à proximité de l'hypocauste.

Louis Peyrusse s'enquiert pour finir de la forme de société à laquelle pouvait correspondre le type d'habitat présenté. Pierre Pisani constate que la maison explorée n'était pas un palais luxueux, mais une maison plutôt simple ; ce type de *domus* à péristyle, maison ouverte sur l'espace public, correspondait à un système de relations entre patron et clients. Le patron, qui vivait ordinairement à la campagne, venait à la ville pour ses affaires, pour participer à la vie civique et religieuse.

Guy Ahlsell de Toulza déduisant que la présence d'un gardien à l'entrée de la maison signifiait qu'elle était un espace privé, Pierre Pisani précise que les portes en étaient fermées pendant la nuit.

Maurice Scellès veut savoir quel type de mobilier a été retrouvé au cours de la fouille ; réponse de Pierre Pisani : « modeste ». Maurice Scellès l'ayant interrogé ensuite sur les textes qui permettent de se faire une idée du mode de vie des habitants du Sud-Ouest de la Gaule dans l'Antiquité, Pierre Pisani cite les œuvres d'Ausone.

Daniel Cazes rappelle qu'il s'est produit à la fin de l'Antiquité un basculement de la population des villes vers les campagnes.

Au titre des questions diverses, Christian Darles annonce pour le 11 décembre la parution d'un ouvrage sur la naissance de Toulouse.

Maurice Scellès présente le nouveau site Internet de notre Société, qui remplace la première version inaugurée en... 1997.

Le Président remercie Maurice Scellès, dont le travail considérable est salué par les applaudissements nourris de la Compagnie.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2015

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Bordes, Garrigou Grandchamp, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Félix, Queixalós, MM. Burroni, Darles, Macé, Sournia, membres correspondants.

Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Bessis, Cazes, Lamazou-Duplan, Merlet-Bagnéris, MM. Garland, Penent, Pisani.

Le Président ouvre la séance en informant la Compagnie du décès de **Maurice Berthe**, dont les obsèques ont eu lieu le 30 novembre. Maurice Berthe, que nombre d'entre nous ont connu, était un homme parmi les plus remarquables de l'Université de Toulouse-Le Mirail et l'un des fondateurs du laboratoire FRAMESPA, dédié au Midi de la France et à la péninsule Ibérique. Sa disparition est une très grande perte pour l'Université et la communauté scientifique toulousaine.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 1er décembre, qui est adopté.

Des dons viennent enrichir notre bibliothèque :

- Mme Jacqueline Carrabia complète un don antérieur avec les derniers numéros d'*Archéologia* et des *Dossiers de l'archéologie* ;

- Christian Darles offre l'ouvrage tout récemment paru *Toulouse, naissance d'une ville*, sous la direction de Jean-Marie Pailler, Toulouse, Éditions Midi-Pyrénéennes, 240 p.

Après avoir remercié les donateurs au nom de notre Société, le Président rend compte de la correspondance.

Françoise Bagnéris nous transmet copie de la réponse que M. Pierre Esplugas, adjoint au maire de Toulouse, a faite à sa demande de pouvoir accéder au fonds des dessins de l'École de Beaux-Arts conservé au Musée Paul-Dupuy : la présence de champignons empêche actuellement leur consultation, et leur décontamination demandera du temps.

La Fédération Historique de Midi-Pyrénées nous invite à participer à l'Assemblée générale qui se tiendra le 23 janvier prochain aux Archives départementales de la Haute-Garonne : deux membres de notre Société peuvent participer à cette assemblée, pour laquelle des candidatures au conseil d'administration sont sollicitées.

Le Président poursuit avec diverses informations :

- *La Dépêche du Midi* du 12 décembre fait état de la reprise du **projet de galeries d'exposition dans l'ancien hôpital de la Grave**, dans la partie qui sera récupérée par la Ville. Daniel Cazes rappelle que les risques d'inondation existent toujours, quoi qu'on en dise et malgré les travaux. Le Louvre et le Musée d'Orsay connaissent des situations analogues, qu'il faut gérer, mais on ne peut installer un nouvel établissement dans ces conditions. Christian Darles souligne que l'on commet en outre une erreur technique en croyant le risque écarté par l'endiguement de la Garonne dans Toulouse, car en cas de crue importante l'eau reviendra en amont depuis Blagnac ;

- a également été annoncée une réunion publique autour de l'archéologie locale, l'association du quartier Saint-Agne – Niel souhaitant, semble-t-il, un centre d'interprétation : Christian Darles propose de se renseigner.

La parole est à Bernard Sournia pour une communication sur ***Une fondation universitaire au temps de la papauté avignonnaise*** : ***le collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain à Montpellier***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires*.

Le Président remercie Bernard Sournia pour cet exposé passionné et passionnant de la conception, de la construction, et des malheurs puis de l'achèvement, ou du pseudo-achèvement, de l'édifice voulu par Urbain V. Tous les dessins réalisés pour l'étude témoignent d'une connaissance intime de l'édifice et, en soulignant toutes les finesses et les subtilités architecturales, cette communication est tout à la gloire de ce grand pape, auquel Toulouse devait le mausolée de saint Thomas d'Aquin. L'étude du cloître serait intéressante. Comme Bernard Sournia rappelle que l'étude n'en est pas possible, les bâtiments étant affectés à l'Université de médecine, Daniel Cazes dit que l'on a cependant l'impression, lorsqu'on est dans le cloître, d'une très grande chose. S'intéressant au porche, il considère que la référence salomonique n'est peut-être pas sans justification, en tout cas pour le souvenir de l'architecture antique que peuvent évoquer ses piles très puissantes. C'est à peu près au même moment que l'on achève la cathédrale de Tarragone où des obélisques surmontent les piles qui encadrent le portail.

Louis Peyrusse se demande si l'on ne fait pas un mauvais procès à Henri Révoil, alors que l'*opus francigenum* est peut-être le choix de l'évêque, qui s'impose à l'architecte diocésain. Bernard Sournia reconnaît que l'évêque a en effet exercé sur l'architecte une pression extraordinaire, et qu'il devra sans doute nuancer son propos, même si Révoil a lui-même considéré la cathédrale de Montpellier comme « sa fille chérie ». Peut-être en raison de l'importance du chantier ? observe Louis Peyrusse.

Henri Pradalier fait remarquer que pour ce type d'architecture, on considère habituellement que les constructions avignonnaises ont influencé le Languedoc, alors que c'est en fait l'inverse. La Clémentine comme la nef de Montpellier restent méridionales. Bernard Sournia se demande si les similitudes des architectures avignonnaise et languedocienne ne renverraient pas, plutôt qu'à des effets d'influence réciproque, à la similitude des contraintes techniques locales. Par exemple : dans le processus de construction des pays du Nord, la mise en place de la charpente à chevrons portant fermes préalablement à la construction de la voûte induit un système formel propre, impossible à transposer dans le contexte méridional où persiste le principe des toits bas sur fermes romanes et où la voûte, bien souvent, porte son extrados en couverture. On aimerait savoir,

sous ce rapport, comment les choses se sont passées à Narbonne ou à Carcassonne. Cet aspect technique a-t-il fait l'objet d'études spécifiques ? Il ne semble pas, répond Michèle Pradalier.

Olivier Testard fait observer que si la voûte du porche de Montpellier avait été plus plate, la poussée aurait été plus forte. Bernard Sournia en convient, sans parvenir à comprendre ce qui s'est passé. À propos des processus de construction, Olivier Testard rappelle que la nef « raimondine » de la cathédrale de Toulouse, à partir de 1206, est voûtée avant que ne soient mises en place les fenêtres, et que la charpente est posée sur la voûte.

Comme Henri Pradalier propose d'interroger Alain Girard sur la question des pénétrations, Bernard Sournia répond que celui-ci n'analyse pas le phénomène, et il ajoute que la difficulté de se représenter ces jeux de pénétration dans l'espace et de les conceptualiser a tendance à en décourager l'examen et l'étude.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza donne de nouvelles informations sur le **chapiteau du cloître de Saint-Gaudens**. Le Conseil municipal de Saint-Gaudens s'est déclaré intéressé pour participer à l'achat, et les Amis de la collégiale pourraient apporter leur contribution. Notre Société pourrait-elle faire quelque chose ? Nous saurons en janvier quel complément financier serait nécessaire. Le Président déclare ne pas être contre notre participation, même symbolique au regard du prix.

SÉANCE DU 5 JANVIER 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Fournié, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Boudartchouk, Garland, Garrigou Grandchamp, Lassure, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Friquart, Nadal, Viers, MM. Penent, Sournia, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Cazes, Lamazou-Duplan, MM. Burroni, Chabbert, Surmonne, Suzzoni.

Le Président signale plusieurs dons pour la bibliothèque :

- de la part de Bernard Sournia : *L'Ostal des Carcassonne, la maison d'un drapier montpelliérain du XIIIe siècle*, DRAC, Montpellier, 2014 ; *Montpellier* : *chronique de la cathédrale inachevée*, DRAC, Montpellier, 2014 ; *Le château d'Espeyran, Maison des Illustres*, Montpellier, DRAC, 2015 ;
- Henri Pradalier : *La Villa Laurens d'Agde et le renouveau du salon de musique*, Montpellier, DRAC, 2015 ;
- Michelle Fournié : « Manuscrits de Cadouin. Actes du colloque de Périgueux (20 et 21 juin 2013) », *Revue des archives départementales de la Dordogne*, 2015, n° 25.

Guy Ahlsell de Toulza fait circuler un volume, qu'il a fait relier, contenant la collection complète des numéros de *L'Oie de Saint-Cyprien*, petit journal confidentiel édité par François-Régis Gastou, responsable du centre de l'affiche de Saint-Cyprien. Ces numéros appartenaient à la bibliothèque de Lise Enjalbert, décédée l'année dernière.

La Société a reçu une première candidature pour le concours de cette année. Il s'agit de la thèse d'Anna Thirion, *La « tribune » de Saint-Michel-de-Cuxa (Pyrénées-Orientales, milieu XIIe siècle) : essai de restitution numérique au service d'une nouvelle approche historique, iconographique et liturgique*, thèse sous la direction de Géraldine Mallet, Université Paul-Valéry – Montpellier 3, 2015, 4 vol.

Puis le Président donne la parole à Pierre Garrigou Grandchamp et Anne-Laure Napoléone pour leur communication sur ***Deux demeures du XIIIe siècle dans la bastide de Castelsagrat (Tarn-et-Garonne)***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires*.

> En août 2014, l'occasion s'est présentée de relever et d'étudier une maison de la fin du XIIIe siècle, faisant l'objet de travaux sur la place de Castelsagrat. Outre le programme et les divers aménagements qu'il a été possible de restituer globalement, l'analyse de l'édifice a également permis de découvrir que les couverts qui devancent actuellement l'édifice, n'existaient pas à l'origine sur ce côté de la place.
>
> Un deuxième édifice plus important, comportant une tour en fond de parcelle, a pu être également visité. Les maçonneries du grand hôtel, en grande partie désaffecté, sont visibles ici ou là. L'étude partielle a toutefois permis de se faire une idée du programme, des circulations et des liaisons de l'édifice avec la place. Les vestiges témoignent enfin d'une construction de qualité.

Le Président remercie les orateurs d'avoir porté à la connaissance de tous ces deux maisons, et d'avoir mis en œuvre tous les moyens pour les étudier et les mettre en perspective. Il revient sur le rôle possible des maisons-tours. Au vu de leur rareté dans les bastides, peut-on dire qu'elles sont un signe de position sociale ou bien sont-elles liées à une

fonction identifiable ? Anne-Laure Napoléone remarque que la tour de la demeure de Castelsagrat n'apporte pas de confort supplémentaire à l'habitat, elle complique au contraire les circulations, et ne laisse qu'une cour étroite et malcommode. Le Président se demande si cette tour ne pourrait pas être vue comme un lieu fortifié lié à des raisons de sécurité, ou pour y garder des choses précieuses. L'hypothèse est aussi corroborée par le fait qu'il n'y a pas de fenêtre géminée dans le mur qui donne sur la place, comme le remarque Pierre Garrigou Grandchamp. Ce dernier ajoute que cette pièce n'a pas de cheminée, et insiste donc sur son rôle essentiellement symbolique, liée à une volonté d'affirmation sociale. Il rappelle que la présence d'un Agneau pascal sur la clé de voûte n'implique pas que le commanditaire ait eu une fonction religieuse. Dominique Watin-Grandchamp insiste sur la fonction emblématique possible du lieu : la clé de voûte avec un Agneau pascal se trouve aussi fréquemment dans les tours des maisons hospitalières des maisons de Saint-Jean. Maurice Scellès rappelle qu'un Agneau pascal timbre une clef de voûte du niveau de soubassement de la Sénéchaussée à Lauzerte.

Henri Pradalier remarque que l'escalier en vis ne dessert pas la salle du premier étage de la tour, mais donne directement accès à l'étage au-dessus. Selon Pierre Garrigou Grandchamp, c'est une manière de distinguer un espace public et un espace privé. La maison de Provins dite « la Buffette » a exactement le même type d'escalier qui évite le premier étage pour rejoindre directement le second. Il s'agit dans ce cas d'une maison de chevaliers.

Louis Peyrusse s'étonne du plan de cette tour qui se retrouve prisonnière de l'ensemble du bâti. Selon Pierre Garrigou Grandchamp, cette maison adopte le plan des grandes demeures à tour d'angle et corps de logis mais en le ramassant suivant les contraintes du plan de la bastide. Maurice Scellès cite l'hôtel de la rue de Lastié à Cahors, dans lequel les contraintes parcellaires ont conduit à construire la tour sur la partie arrière du corps de logis. Emmanuel Garland demande si dans certaines bastides la disposition de tours en façade ou à l'arrière ne pourrait avoir été réglementée en fonction des lots. Pierre Garrigou Grandchamp note que le fait de mettre la tour en façade réduit d'autant la surface pour l'espace commercial à l'avant, même si à Monpazier on a bien une tour avec un rez-de-chaussée servant de boutique. Il souligne la plasticité des formes utilisées selon les bastides.

Maurice Scellès relève que la date de fondation de Castelsagrat n'est de fait pas connue, puisqu'on ne possède que l'année de la charte de coutumes, date à laquelle le village est peut-être déjà constitué. Le nom même du village et la présence d'un château peuvent laisser supposer une occupation antérieure bien que le plan régulier soit bien celui d'une ville neuve. Pierre Garrigou Grandchamp donne l'exemple de Molières, où se trouve un château excentré du même type. Dominique Watin Grandchamp note que ce château pouvait être le lieu de résidence du bayle et le lieu de l'exercice de la justice, puis elle cite des exemples de villes où un édifice représente chacun des pouvoirs, de fait isolé du reste, comme à Saint-Antonin la salle de justice devenue maison consulaire et la Tour du roi. Henri Pradalier signale également la présence d'un château associé à une bastide à Salles-sur-l'Hers. Pierre Garrigou Grandchamp conclut en remarquant la nécessité d'enrichir les catalogues existants, car on a trop souvent l'impression d'être face à un *unicum*.

Bernard Sournia demande quelles étaient les grandes productions de cette bastide. Pierre Garrigou Grandchamp cite le vin et la polyculture. Sur le rôle possible de la grande bourgeoisie urbaine sur des constructions de ce type, il rappelle que ces tours sont rares dans les bastides. Il précise qu'il s'agit d'une fondation d'Alphonse de Poitiers, qui a également fondé Montjoi à 2,5 km de Castelsagrat.

Au titre des questions diverses, Émilie Nadal rappelle aux membres de la Société le fonctionnement de la page *Facebook*. M. Scellès présente les nouveautés du site de la Société archéologique, et fait appel aux bonnes volontés pour entretenir les différentes rubriques mises en ligne.

SÉANCE DU 19 JANVIER 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu, Jaoul, Labrousse, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, MM. Balty, Bordes, Catalo, Garland, Garrigou Grandchamp, Le Pottier, le Père Montagnes, MM. Peyrusse, Surmonne, Testard, Stouffs, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Friquart, Gilles, Heng, Nadal, Queixalós, MM. Burroni, Landes, Mattalia, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Bessis, Cassagnes-Brouquet, Cazes, Jiménez, Joy, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Bru, Darles, Lassure, Penent.
Invitées : Mmes Marie-Laure Pellan, conservateur du musée de Saint-Gaudens, Magali Vène, conservatrice des collections patrimoniales à la Bibliothèque municipale de Toulouse.

Après lecture, le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2015 est adopté.

Au titre du courrier, nous avons reçu les vœux du Président et des membres de la Société des études du Comminges, ainsi que deux candidatures supplémentaires pour le concours.

La première vient de Denis Mirouse, auteur d'un mémoire de Master 2 intitulé *Les circonscriptions intermédiaires du sud du pagus de Toulouse aux Xe et XIe siècles (*ministerium*,* vicaria*,* suburbium*...),* sous la direction d'Hélène Débax,

soutenu en juin 2015 à l'Université Toulouse-Jean Jaurès. M. Mirouse nous offre également un fascicule dont il est le co-auteur avec Pascal Audabram, intitulé *Châteaux et forts médiévaux en Couserans*, Toulouse, Le Pas d'Oiseau, 2015.

Le second travail reçu est un mémoire de doctorat réalisé par Nicolas Marqué et soutenu en décembre 2015, sous la direction de Jack Thomas. Il s'intitule *Géohistoire de Toulouse et des villes de parlement (vers 1680 - vers 1830), Des centres administratifs et judiciaires d'Ancien Régime et leur redéfinition après la Révolution*.

Le Président rapporte ensuite sa rencontre du 7 janvier dernier avec le maire de Toulouse, Jean-Luc Moudenc, en présence d'Annette Laigneau, adjointe chargée de l'urbanisme, pour parler de **l'aménagement des abords de la basilique Saint-Sernin**. Le Maire lui a d'abord fait part de son mécontentement suite au caractère public des actions menées depuis un an par la Société archéologique et son Président, mais aussi par le Collectif de sauvegarde de la place Saint-Sernin : articles (notamment ceux du mois d'août 2015 dans *La Voix du Midi*, réunions publiques, pétitions…). Il a ensuite ajouté qu'un élu ne peut faire face à toutes les demandes et que l'état actuel des finances de la Ville ne permet pas de réaliser tout de suite le « Grand Saint-Sernin » rêvé. Il a chargé Joan Busquets de réétudier son projet, mais rien de nouveau n'est encore communicable. Joan Busquets doit prendre en considération les prescriptions de la DRAC et toutes les remarques qui lui ont été présentées, y compris celles dont le Président de la Société Archéologique du Midi de la France lui a fait part à Barcelone en septembre 2015 : les abords de Saint-Sernin ne relèvent pas exclusivement d'un projet d'urbanisme mais doivent intégrer les importantes données patrimoniales et culturelles d'un tel lieu, le tout doit donner naissance à un schéma directeur intégrant tous les paramètres proposés par la Société Archéologique (fouilles, aires du cloître et de l'abbaye, musées de l'Œuvre et des Antiques, Hôtel Dubarry, accueil digne et international du public). Le Maire a alors exposé que les travaux des places entourant Saint-Sernin s'inscrivaient dans le projet global d'aménagement de l'espace public de Toulouse, un « tout urbain » qui a sa propre logique, confié à Joan Busquets. Tout en reconnaissant la nécessité d'englober les aspects patrimoniaux et culturels, il ne les considère pas aussi urgents que le traitement pur et simple de la voie publique, qui en a bien besoin. Le Président a fait remarquer alors qu'il serait difficile de faire des fouilles une fois l'espace aménagé et les vestiges enfouis sous une épaisse couche de béton, regrettant que l'on ne tienne pas compte de ce qui se fait en la matière dans le reste de l'Europe et de l'intérêt actuel des citoyens pour l'archéologie et le patrimoine. Concernant ces fouilles, le Maire renvoie la décision à la DRAC Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon. Par ailleurs, il a qualifié de « pharaoniques » le musée de l'Œuvre et les aménagements patrimoniaux proposés par la Société Archéologique (pour rappel : le budget de ce musée de l'Œuvre été estimé à 25 millions d'euros, un chiffre à comparer à la rénovation du stadium qui a coûté 55 millions). C'est pourquoi il propose une « maison de l'Œuvre » plus modeste, dans un bâtiment appartenant à la Ville, encore indéterminé, qui n'est pas l'Hôtel Dubarry. En outre, la Ville a décidé de reprendre les travaux de restauration de la basilique (façade occidentale, peintures romanes, cryptes inférieures). Le Président a rappelé à madame Laigneau et monsieur Moudenc qu'il trouvait fort dommage que tout cela ne se place pas dans le contexte global de l'opération de mise en valeur et d'ouverture au public d'un « Grand Saint-Sernin ». Le Maire a enfin insisté sur le fait que toute polémique est mauvaise et inutile pour faire avancer les choses, et qu'il préfère une véritable concertation entre nous, notamment au sein du comité scientifique, de réflexion et de concertation qu'il veut prochainement mettre en place, selon le souhait de madame Laigneau.

Il ressort de cette rencontre qu'il va falloir attendre le projet définitif de Joan Busquets et la décision de la DRAC pour connaître le sort de la place Saint-Sernin. Maurice Scellès rappelle que si le projet d'aménagement de la place est mené à bien sans programme de fouilles, il faudra déplorer, outre la casse archéologique inévitable, le blocage de tout projet muséal autour de Saint-Sernin pendant plusieurs décennies. Louis Peyrusse et d'autres membres proposent de saisir d'autres personnalités et organismes publics compétents pour leur faire connaître la question patrimoniale majeure ainsi posée à Toulouse et au-delà par le réaménagement des abords d'un monument essentiel de notre pays. La commission Saint-Sernin de notre Société va par ailleurs poursuivre son action et continuer à alimenter le site Internet de ses réflexions sur le sujet.

Pour finir, le Président signale que la fondation Bemberg a acquis un deuxième **portrait de paysanne peint par Nicolas Tournier dans les années 1620**.

La parole est à Louis Peyrusse pour la lecture d'un texte rendant hommage à Georges Mailhos, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, dont on vient d'apprendre le décès :

In memoriam, **Georges Mailhos (1932-2016)**

L'Académie des Jeux floraux, où les universitaires ont toujours été minoritaires, vient de perdre un secrétaire perpétuel peu ordinaire, Georges Mailhos, mort le 12 janvier à 83 ans. Universitaire, sa carrière est d'une seule traite : normalien, agrégé des lettres classiques, docteur ès-lettres avec une thèse sur Voltaire témoin de son temps. Il quitte le lycée Pierre-de-Fermat pour devenir assistant à 30 ans, puis maître-assistant à la Faculté des

Lettres et professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, université qu'il préside à deux reprises, soit dix ans de gouvernance (1980-1986 et 1991-1996).

Georges Mailhos était un homme des Lumières, passionné par la littérature. Jeune assistant, il était envoyé « en pompier » dans les amphithéâtres autour de 1968 pour calmer la contestation contre un enseignement trop vieillot (par exemple, lorsqu'un cours sur *Hernani* après six semaines n'avait pas atteint la scène 1 de l'acte I). Jeune professeur, il fit souffler le vent frais des nouvelles théories de la littérature et du discours filmique. Ses publications savantes portent sur le XVIIIe siècle, mais il s'intéressait à tout, la philosophie avec Gérard Granel, l'édition savante avec Trans Europ Repress, la littérature contemporaine, le genre, le cinéma, la politique… Il avait conservé dans ses années de présidence son séminaire de recherches, resté très actif et fédérateur : nombre de ses collègues, très divers, y participaient.

Homme engagé à gauche, il croyait à la diffusion du savoir. Il est à l'origine du Cercle Condorcet de la Fédération des Œuvres Laïques. Il participa à l'édition des articles de Jaurès et de Clemenceau donnés à *La Dépêche*. Secrétaire perpétuel des Jeux floraux, pratiquant Rimbaud, Mallarmé et René Char (qu'on n'associe pas d'ordinaire aux Jeux), il lança des colloques et donna au concours « Jeunes poètes » une spectaculaire audience en signant une convention avec l'Éducation nationale incitant les classes des écoles et des collèges à participer, une victoire de la prosodie et sans doute de la poésie.

On pourrait enfermer Georges Mailhos, fils de sous-préfet, père de préfet, dans les catégories de la noblesse d'État selon Pierre Bourdieu. Ce serait méconnaître l'homme à l'ample culture et la vive curiosité, le rayonnement de l'enseignant, toujours capable d'époustouflantes improvisations et le grand administrateur qu'il fut : dix ans de présidence d'une université réputée ingouvernable, la mission donnée par Lionel Jospin pour le plan Université 2000, le Conseil économique et social de Midi-Pyrénées, la création d'antennes universitaires comme Albi et Cahors. Il fut surtout le président qui orienta Le Mirail dans une politique ambitieuse de recherche, en construisant la Maison de la recherche à l'organisation structurée, en multipliant le nombre de thèses de façon spectaculaire (96 directions à son compteur personnel), faisant d'une université pauvre une des premières de France, lui rendant ainsi confiance dans les années difficiles. Cette haute ambition conservera sa mémoire.

Au nom de la Société archéologique, le Président présente ses condoléances à sa famille.

La Compagnie se constitue en Assemblée générale et le Président donne lecture du rapport moral des activités de l'année 2015.

La parole est ensuite à Christian Péligry pour le rapport sur la Bibliothèque et les Archives, puis à Guy Ahlsell de Toulza pour le rapport financier.

Les rapports sont approuvés et quitus est donné au trésorier pour sa bonne gestion à l'unanimité des membres présents.

À l'issue des votes sont réélus M. Péligry, Bibliothécaire-archiviste, Maurice Scellès, Secrétaire général, Daniel Cazes, Président.

La parole est ensuite donnée à Emmanuel Garland pour une double communication ***À propos de deux sculptures relatives à la collégiale de Saint-Gaudens***, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires*.

Après les remerciements du Président pour cette double communication passionnante, Guy Ahlsell de Toulza revient sur les étapes qui ont permis l'acquisition du chapiteau de Saint-Gaudens. C'est Louis Peyrusse qui a signalé la mise en vente de l'objet, qu'il a apprise en passant par hasard devant la vitrine de Me Chausson, commissaire priseur à Toulouse. Il était trop tard pour demander au Ministère de la Culture une préemption, et l'objet a été vendu à Toulouse pour 40 000 euros environ, frais de vente inclus. À l'automne, le Ministère a décidé de traiter le dossier de demande d'exportation de ce chapiteau. Après les tractations, l'œuvre pourra être acquise pour 90 000 euros par la Ville de Saint-Gaudens, aidée par le Fonds régional d'acquisition pour les Musées, avec la participation des amis de la collégiale.

Marie-Laure Pellan, conservateur du musée de Saint-Gaudens, invitée pour l'occasion à cette séance, ajoute que le musée, fermé au public depuis 2009, devrait être rouvert en 2017, mettant ainsi en valeur la nouvelle acquisition.

Emmanuel Garland remarque que les antiquaires ne font que peu d'effort pour identifier et authentifier les œuvres mises en vente. Louis Peyrusse estime qu'il s'agit de descriptions volontairement succinctes ou mensongères, destinées à ne pas éveiller l'attention des spécialistes et des institutions.

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, MM. Balty,

Bordes, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Friquart, Krispin, Nadal, MM. Penent, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Boudartchouk, Chabbert, Darles, Garland, Landes, le Père Montagnes, M. Sournia.
Invitées : Mme Marie-Emmanuelle Desmoulins, documentaliste des Monuments historiques à la DRAC.

Le Président ouvre la séance en transmettant à la Compagnie les très vifs remerciements des chercheurs espagnols que nous avons accueillis le week-end dernier dans nos locaux.

Puis il annonce que nous avons reçu la candidature de Mme Magali Vène, qui sera examinée par le Bureau et pour laquelle un rapporteur devra être désigné.

La visite, mardi dernier, de l'exposition *Saint-Sernin, patrimoine oublié, patrimoine révélé* a connu une double malchance : un certain nombre d'entre nous se sont retrouvés devant une porte close, pour cause de grève surprise, et sans personne pour les accueillir. L'intérêt ne résidait pas tellement dans l'exposition elle-même mais dans l'annonce faite par Pierre Pisani que nous seraient présentées les œuvres découvertes lors des sondages d'évaluation de Saint-Sernin, et en particulier les chapiteaux du cloître. Ce n'est peut-être que partie remise, mais nous n'avons pour l'heure de réponse ni de Pierre Pisani, ni de son Service.

Une nouvelle : celle du retour à Muret du **reliquaire de saint Germier**, volé il y a un an, mais malheureusement sans son couvercle (*La Dépêche du Midi* du 24 janvier 2016).

Le Président montre les volumes des quatorze travaux présentés au concours, un nombre exceptionnel dont nous ne pouvons que nous féliciter. La relance faite par Émilie Nadal sur la page *Facebook* de notre Société y est sans doute pour quelque chose.

Le nombre des travaux nécessitera de consacrer une partie des trois prochaines séances à l'examen des rapports. Le Président s'enquiert des rapporteurs et demande de bien vouloir choisir une date. Il rappelle les quatre critères retenus pour la notation.

Émilie Nadal donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 janvier, qui est adopté.

La parole est à Guy Ahlsell de Toulza pour une communication sur ***L'Hôtel d'Andrieu de Montcalvel (vers 1775), puis Hôtel de Castellane***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires.*

La Société archéologique du Midi de la France a été fondée le 2 juin 1831 par le marquis de Castellane dans les salons de son hôtel du 10 rue Croix-Baragnon. Curieusement cet hôtel, dont le portail est l'un des plus spectaculaires de Toulouse, n'avait jamais été étudié.

Remplaçant des maisons médiévales, un grand et bel hôtel est construit dans la seconde moitié du XVe siècle par Gatien Fabre (ou Fabri et plus tard Du Faur), coseigneur de Saint-Jory. Vers 1545, Michel Du Faur, devenu juge mage en 1535, entreprend la modernisation de son hôtel par la réfection du portail et des fenêtres. Il fait vraisemblablement appel à Nicolas Bachelier avec qui il passe un contrat en mai 1545 pour la rénovation de son château de Saint-Jory et que son beau-frère Guillaume de Bernuy fait travailler dans son hôtel du 5 rue de la Pomme (1540-1544). L'hôtel reste dans sa descendance jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

Joseph de Caulet de Gramont (1684-1742) fait l'acquisition de l'hôtel, que son petit-fils vend le 16 février 1770 à François-Joseph d'Andrieu de Montcalvel. À la tête d'une solide fortune, celui-ci fait détruire le vieil hôtel médiéval des Du Faur de Saint-Jory, qu'il vient d'acheter, au moment où l'hôtel de son voisin le comte de Fumel, racheté par la Ville de Toulouse, va devenir la résidence officielle du premier président du Parlement. Ainsi disparurent la tour d'escalier qui impressionnait Jean de Bernuy en 1504 et le beau portail de Bachelier qu'admirait Dupuy du Grez en 1699.

La reconstruction de ce second hôtel se fait entre 1771 et 1779. Andrieu de Montcalvel fait le choix d'un hôtel sur cour alors que, non loin de là, au n° 41 de la rue Croix Baragnon, le marquis de Bonfontan construit lui un hôtel sur rue entre 1767 et 1771. Dans un esprit néo-classique, les élévations sont d'une noble sobriété. Le portail en arc de triomphe est orné de doubles pilastres ioniques et couronné d'un imposant groupe de terre cuite. Deux lions, l'un dressé l'autre couché sur un fond de trophées d'armes, tiennent un cartouche avec des armoiries doubles, aujourd'hui vides mais qui devaient être celles des Andrieu et des Cambolas. L'hôtel fait l'objet de la dot de mariage de Marie-Madeleine Charlotte d'Andrieu avec Joseph-Léonard de Castellane le 4 janvier 1780.

Joseph-Léonard de Castellane (1761-1845) est voué à la carrière militaire. Il réside peu à Toulouse et si le mariage ne fut pas d'amour, il n'oublie pas son épouse à qui il donne un enfant tous les deux ans… Il émigre seul à Coblence en 1791, fait en 1792 la campagne avec les Bourbons et passe ensuite en Angleterre. Charlotte d'Andrieu divorce sous la Révolution pour conserver ses biens propres issus de sa dot – elle est la seule propriétaire de l'hôtel – et recevoir l'indemnité prévue en cas de prédécès de son mari. Celui-ci rentre à Paris en 1801 puis à Toulouse en 1804. Charlotte d'Andrieu meurt en 1814 et son fils Boniface de Castellane Esparron obtient en 1815 l'Hôtel d'Andrieu de Montcalvel dans sa part de l'héritage de sa mère. Il fait surélever le corps central de l'hôtel d'un second étage et aménage deux cages d'escalier aux angles nord de la cour d'honneur pour distribuer des appartements à usage locatif.

Peu après la mort de son père en octobre 1845, Boniface de Castellane, endetté, décide de vendre son hôtel. L'acheteur en 1847 est le comte Jean Patras de Campaigno, maire de Toulouse de 1858 à 1865. Il va moderniser l'hôtel d'Andrieu. Il ne touche pas aux façades de la cour d'honneur, mais remanie profondément la seconde cour : disparition du jardin, nouvelles façades, nouvelles écuries et nouveau corps de logis en fond nord de cette cour au dessus des garages pour les voitures. Il dote le portail d'un étonnant éclairage au gaz, le seul subsistant de ce genre à Toulouse. Il refait les décors intérieurs des appartements : cheminées de marbre, corniches et stucs dans le style Louis XVI. L'hôtel d'Andrieu reste dans la famille Patras de Campaigno jusqu'au milieu du XXe siècle.

Le Président remercie Guy Ahlsell de Toulza d'avoir exposé en si peu de temps ce long parcours depuis le XVe siècle jusqu'à 2015. L'évolution d'un tel ensemble est tout à fait passionnante, y compris le témoignage de l'hôtel disparu dont le Musée des Augustins conserve quelques précieux morceaux. Daniel Cazes pense lui-aussi que l'hôtel de Niquet, 3 rue d'Astorg, est des années 1770 plutôt que du début du XIXe siècle ; il se souvient à ce propos que les propriétaires ayant entrepris de nettoyer la plinthe de la façade sur rue, on eut la surprise de découvrir qu'elle était en marbre, ce que confirme Patrice Cabau. Le Président remercie encore Guy Ahlsell de Toulza d'avoir évoqué pour nous la résidence et des aspects de la vie personnelle du marquis de Castellane, notre président fondateur.

Geneviève Bessis signale que le marquis de Castellane est resté dans l'histoire des bibliothèques et qu'il a été un des premiers à s'intéresser à l'histoire de l'imprimerie, possédant d'ailleurs une collection de livres anciens.

Louis Peyrusse s'inscrit en faux contre l'image du militaire absent de son foyer et il met en garde contre les propos fielleux du baron de Montbel : s'il divorce, c'est que c'est le seul moyen de préserver la fortune familiale. Dominique Watin-Grandchamp évoque à son tour les nombreux émigrés dont les femmes et les enfants sont restés sur place pour assurer la conservation des biens et la gestion des propriétés. Louis Peyrusse rappelle par ailleurs que Castellane est un amateur qui a appris à dessiner et qui en vit à Londres. C'est un émigré de Coblence de la première heure, qui, lorsqu'il revient à Toulouse, s'occupe du bureau des arts, etc. mais que la politique ne passionne guère. Homme de savoir encyclopédique, il songe à faire des corpus.

En réponse à Pierre Garrigou Grandchamp, qui lui demande s'il a pu voir les caves de l'hôtel, Guy Ahlsell de Toulza dit qu'elles sont difficilement accessibles et sans lumière, et que ce qu'il en a vu n'a rien révélé de médiéval.

Au titre des questions diverses, Nicole Andrieu donne une information sur **le chapier de Saint-Sernin** :

Du 12 au 15 janvier dernier, le chapier de la chapelle Saint-Pierre de Saint-Sernin a été de nouveau garni après une campagne de désinsectisation par anoxie menée depuis le début novembre 2015. Cette campagne est une conséquence directe des réunions qui ont lieu tant à Toulouse qu'à Paris autour du « suaire de saint Exupère ».

Fin 2013, à la suite de la demande de prêt du Musée du Louvre en vue de l'exposition « Le Maroc médiéval », une première réunion avait eu lieu dans la chapelle Saint-Pierre qui avait permis, entre autres, de constater une attaque active d'insectes xylophages sur le chapier. En janvier 2015, une autre réunion a eu lieu à Paris entre les conservateurs du Louvre et ceux de Toulouse pour envisager les études à programmer sur ce textile exceptionnel. Parmi les mesures prévues, le traitement du chapier.

En octobre 2015, Claudine Jacquet, régisseur des collections du Musée Saint-Raymond, Dany Nadal, restauratrice de textiles anciens et moi-même avons vidé les 9 plateaux du chapier pour installer les vêtements sur de grands plateaux installés dans la chapelle par les techniciens du Musée. Chaque plateau a été recouvert de Mylar et les différentes pièces textiles ont été protégées et séparées par du papier de soie.

Cela a permis tout d'abord de percevoir la grande richesse des cérémonies liturgiques : certaines chapes en sept à huit exemplaires, dans des tissus lyonnais magnifiques, mais aussi des vêtements très usés, rapiécés et inutilisables. D'un commun accord, il a été décidé de les retirer du chapier pour les conserver dans des boîtes en polycarbonate, dans les réserves du Musée.

Toulouse, basilique Saint-Sernin, chapier.

Pour la réintégration des textiles dans le chapier, nous avons photographié chaque pièce et réalisé des fiches, et avons réservé deux plateaux pour le « suaire de saint Exupère » et pour les chasubles de saint Dominique et de saint Pierre de Vérone, actuellement exposées dans le transept nord.

Nicole Andrieu
Conservateur des Antiquités et Objets d'Art
de la Haute-Garonne

Le Président remercie Nicole Andrieu de nous avoir informés de cette intervention qui va dans le sens de la prise en compte, que nous demandons depuis longtemps, des collections bien mal conservées à Saint-Sernin. Nicole Andrieu rappelle qu'après avoir été très bien conditionné par le Musée du Louvre, le « suaire » de saint Exupère est revenu à Toulouse dans la caisse *ad hoc*, dont il faut maintenant étudier la possibilité de la placer dans le chapier.

Louis Peyrusse fait observer qu'il s'agit cependant d'une pièce qui exige les conditions de conservation d'un musée, et Jean Penent rappelle que le Musée Paul-Dupuy conserve des textiles. Rappelant quel est le statut du « suaire », Daniel Cazes considère que la seule solution est bien celle d'un musée de l'Œuvre.

Après avoir constaté que des revues de premier plan manquent dans nos collections, Pierre Garrigou Grandchamp demande s'il serait possible de prendre de nouveaux abonnements. Le Président partage ce point de vue et considère que des abonnements complémentaires seraient nécessaires, à la *Revue archéologique* par exemple. Jean Balty observe cependant que la *Revue archéologique* contient de moins en moins d'articles et de plus en plus de chroniques, et que d'autres revues seraient sans doute plus intéressantes. On fait par ailleurs remarquer que les numéros anciens de nombreuses revues sont désormais accessibles sur Internet et que certaines revues sont disponibles dans d'autres bibliothèques de Toulouse. Néanmoins les centres d'intérêt des membres de notre Société doivent être pris en compte, et il faut aussi réfléchir à ce que pourrait et devrait être notre bibliothèque dans les prochaines décennies.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Cazes, Fournié, Merlet-Bagnéris, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Bordes, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, Nadal, MM. Macé, Mattalia, Sournia, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Cassagnes-Brouquet,

Haruna-Czaplicki, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, Queixalós, MM. Boudartchouk, Chabbert, Darles, Garland, Garrigou Grandchamp, le Père Montagnes, MM. Penent, Tollon.
Invitée : Mme Valérie Dumoulin, assistante de conservation à la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse.

Le Président souhaite la bienvenue à Mme Valérie Dumoulin, invitée à assister à notre séance de ce soir.

Puis il fait part à la Compagnie du décès de notre confrère Germain Sicard, membre de notre Société depuis 1957. Agrégé de droit et professeur d'histoire du droit à Alger puis à Toulouse, Germain Sicard avait été Président de l'Académie de Législation ; il était Mainteneur des Jeux Floraux depuis 2001 et Président honoraire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. François Bordes ajoute que sa thèse, *Aux origines des sociétés anonymes. Les moulins de Toulouse au Moyen Âge*, publiée par les éditions Armand Colin en 1953, a eu tout récemment une renommée internationale après sa publication en anglais par l'Université de Yale, en 2014.

La correspondance reçue comprend principalement les remerciements de M. Pascal Mailhos, préfet de la Région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées pour les condoléances que nous lui avons adressées.

Émilie Nadal donne lecture du procès-verbal de la séance du 19 janvier dernier, qui est adopté.

L'ordre du jour appelle l'examen de la candidature de Mme Magali Vène au titre de membre correspondant de notre Société. Le rapport de Christian Péligry entendu, on procède au vote : Mme Magali Vène est élue membre correspondant.

La Compagnie entend les quatre premiers rapports sur les travaux présentés au concours.

Le Président donne lecture du rapport communiqué par M. Nicolas Valdeyron sur le mémoire présenté par M. Benjamin Marquebielle, *Le travail des matières osseuses au Mésolithique. Caractérisation technique et économique à partir des séries du sud et de l'est de la France*, thèse sous la direction de Jean Vaquer, Université de Toulouse-Jean Jaurès, 2014, 508 p. :

Cet important travail a été réalisé sous la direction de Jean Vaquer, directeur de recherche au CNRS, et soutenu, le 19 septembre 2014, devant un jury composé du directeur nommé, de Gregor Marchand, directeur de recherche au CNRS, Boris Valentin, professeur à l'université de Paris-I – Panthéon-Sorbonne, Aline Averbouh, chargée de recherche au CNRS, Nejma Goutas, chargée de recherche au CNRS, Gaëlle Le Dosseur, post-doctorante, Nicolas Valdeyron, professeur à l'université de Toulouse-Jean Jaurès.

Il est constitué d'un volume unique de 507 pages, avec un texte dense, quasiment dépourvu de notes de bas de page, les références bibliographiques étant abrégées et entre parenthèses. De nombreux tableaux complètent ou résument l'information. L'illustration, regroupée, dans le cadre de la stricte économie du mémoire, est faite de plans, coupes, graphiques, dessins, photographies. Économe également, la mise en page suit un plan en trois parties, détaillé, avec ses nombreuses subdivisions, dans une table des matières de huit pages. La même précision empreint la table des illustrations et tableaux, de sept pages. Vingt-trois pages de bibliographie viennent aussi en fin de mémoire. L'écriture est parfaitement maîtrisée.

Le rapport de soutenance permet de juger de la qualité de cette recherche. Nous en donnons, résumée, la teneur.

Jean Vaquer y rappelle qu'il a dirigé cette thèse avec Nicolas Valdeyron, dans le cadre d'un programme doctoral sur les industries en matières dures d'origine animale du Mésolithique méridional en France (nous sommes entre 10 000 et 5 000 ans avant J.-C.). Pour pouvoir traiter le sujet, Benjamin Marquebielle a dû ouvrir le champ de l'étude à l'ensemble du territoire de la France, en procédant à une sévère révision critique des sources, et en appréciant tous les contextes, afin de repérer 27 sites fiables qui totalisent 41 unités stratigraphiques bien caractérisées ou datées. D'où une méthodologie actualisée et une argumentation solidement étayée.

Nicolas Valdeyron souligne l'implication passionnée de Benjamin Marquebielle dans l'archéologie en général, et particulièrement la Préhistoire, au long de son parcours universitaire, son intérêt aussi pour la collaboration et la médiation. Il compte déjà beaucoup de publications à son actif. Sans financement, il a réalisé un important corpus d'objets dispersés et largement inédits. L'analyse technologique est convaincante, reprise par des synthèses géographiques et chronologiques pertinentes. Une très belle thèse.

Aline Averbouh est aussi élogieuse. Le candidat a su réaliser l'un des inventaires critiques les plus complets de sites mésolithiques du sud et de l'est de la France, un socle bien fondé pour les recherches futures. Benjamin Marquebielle fournit enfin les informations qui manquaient pour caractériser le façonnage des matières osseuses au Mésolithique. Elle souligne la démarche scientifique exemplaire – observation et description, analyse, interprétation – qui forme la trame en trois parties du travail. À cette rigueur correspondent une éthique sans faille, un goût du partage déjà relevé par Nicolas Valdeyron, signes d'une maturité scientifique incontestable.

Gregor Marchand relève également l'exemplarité de cet inventaire. La conclusion « est un vrai aboutissement d'une dizaine de pages, et non pas un résumé fatigué des propos précédents », mettant bien en perspective les industries osseuses antérieures (aziliennes) et postérieures, du Néolithique. Ainsi y apprend-on que « l'exploitation de la canine de sanglier apparaît particulièrement comme une caractéristique forte de la période », ou comment distinguer l'outillage domestique des objets produits avec une intention symbolique.

Boris Valentin confirme que Benjamin Marquebielle a bien sélectionné les meilleures séries, avec un excellent discernement du sujet.

Nejma Goutas montre les grandes qualités orales et d'exposé du candidat, toujours clair et pertinent, comme l'efficacité de ses réponses. Une soutenance parfaite, qui confirme sa maturité intellectuelle et scientifique, résultat d'un courage et d'une persévérance sans faille. Grâce à lui, les chercheurs disposent désormais d'un inventaire inédit et presque exhaustif des séries osseuses du Mésolithique en France, et aussi d'une caractérisation de ces industries, avec toutes les clefs nécessaires à l'interprétation.

Gaëlle Le Dosseur, spécialiste de l'outillage osseux, juge que ce travail est maintenant une référence incontournable sur le sujet, avec une synthèse très intéressante, et une conclusion « riche et passionnante » sur les sociétés du Mésolithique.

Tous les membres du jury « soulignent à quel point la thèse de monsieur Benjamin Marquebielle est un travail de recherche de très haut niveau qui s'inscrit dans la lignée des acquis les plus récents dans le domaine de la technologie osseuse. Ils concluent en soulignant les immenses qualités de ce mémoire, qui comptera assurément pour la Préhistoire française en raison de son grand systématisme ».

Le Président donne lecture du second rapport communiqué par M. Nicolas Valdeyron : Laurence Rougier, *La grande faune magdalénienne de la grotte de Montespan. Étude paléontologique et archéologique*, mémoire de master 2 sous la direction de Philippe Fosse, Université de Toulouse-Jean Jaurès, 2015, 52 p.

Jean Balty donne lecture de son rapport sur le mémoire de Grégory Ponsonnaille, *La sculpture romaine sur le territoire de la cité antique d'*Aquae Sextiae *(Aix-en-Provence)*, mémoires de master 1 et 2, Université de Montpellier III, 2 vol. : vol. *Synthèse*, 152 p., vol. *Catalogue*, 505 p.

Maurice Scellès donne lecture de son rapport sur le travail présenté par Cécile Rivals, *La construction d'une ville de confluence* : *les dynamiques spatiales de Saint-Antonin-Noble-Val (82) du Moyen Âge à la période pré-industrielle*, thèse sous la direction de Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille, Université de Toulouse-Jean Jaurès, septembre 2015, 3 volumes ; vol. 1 : *Synthèse*, 459 p. ; vol. 2 : *Illustrations*, 362 p. ; vol. 3 (en 2 tomes) : *Catalogue*, 802 p.

La parole est à Patrice Cabau pour une communication consacrée à *Maître Jean Dominique, notaire de Toulouse, juriste au service des princes* :

L'épitaphe murale de maître Jean Dominique,
notaire public et légiste de Toulouse († 1283 ou 1284*)

Les sondages d'évaluation archéologique pratiqués à l'été 2015 aux abords de l'église Saint-Sernin de Toulouse ont amené la découverte d'une plaque de marbre portant une inscription funéraire gravée en mémoire de « discret homme maître Jean Dominique », décédé le « 12 avril 1283 ». Ce monument ne nous renseigne guère sur le défunt. Par chance, de nombreuses pièces d'archives, conservées tant à Toulouse, Montauban, Paris, qu'à Londres ou Wolfenbüttel, permettent d'évoquer la figure et de retracer l'itinéraire d'un notaire public de Toulouse qui fut attaché comme légiste au service des princes. Ce furent d'abord Alphonse de France, comte de Poitiers et de Toulouse, puis Édouard Plantagenêt, duc d'Aquitaine devenu roi d'Angleterre. L'établissement du détail de la biographie de maître Jean Dominique va me demander encore du temps. En attendant, voici quelques indications sur l'épitaphe murale du personnage – assez approximativement présentée dans les médias, quelques jours après sa découverte, comme étant une « plaque tombale ».

Cette épitaphe a été mise au jour le 16 juillet 2015 au nord de l'église Saint-Sernin, devant le portail double situé à l'extrémité du bras septentrional du transept, précisément au-devant du piédroit ouest de la baie occidentale, c'est-à-dire sur l'emplacement de l'ancienne chapelle Notre-Dame-du-Salut, démolie au début du XIXe siècle. Elle avait été remployée, face inscrite vers le bas, dans les premières assises d'un mur de clôture élevé vers 1817 afin de prolonger un passage public ménagé le long de la basilique.

Le support est une plaque de marbre gris pyrénéen (hauteur : 44 cm x largeur : 59 cm x épaisseur : environ 8 cm), au revers piqueté, certainement taillée dans une paroi de cuve de sarcophage de la fin de l'Antiquité. La face polie et inscrite de la plaque a été abîmée par un choc antérieur à sa mise en œuvre dans la maçonnerie dont il vient d'être question. Des deux côtés et sur les tranches adhèrent des restes de mortier. Aucune trace de polychromie n'a été observée.

L'inscription se signale par une composition et une exécution soignées, soucieuses d'équilibre et d'une certaine régularité.

Le champ épigraphique est délimité par une large bordure qui porte décor un héraldique aussi exceptionnel qu'ostentatoire. Le même écu armorié : *De ... treillissé de cinq pièces de ..., cloué (de ...)*, ou bien : *De ... au treillis de cinq pièces de ..., clouté (de ...)*, ne se montre pas moins de dix fois, toujours vertical, quatre fois dans le bandeau supérieur, quatre fois dans le bandeau inférieur, et au milieu de chacune des deux bandes latérales.

Le périmètre du champ, en haut, à gauche et à droite, ainsi que les lignes inscrites sont encadrés d'un double filet ; la dernière ligne, non inscrite, n'est soulignée que par un trait unique, qui forme le bas du cadre. Le texte gravé occupe cinq lignes, dont la dernière n'a été utilisée qu'en partie :

ANNO ⋮ D(OMI)NI ⋮ M° ⋮ CC° ⋮ LXXX° ⋮ III ⋮ XII ⋮
DIE : INTROITVS ⋮ [AP]RILIS ⋮ OBI
IT ⋮ DISCRET(VS) ⋮ VIR [⋮ MA]G(ISTE)R ⋮ IOH(ANN)ES
⋮ D(OMI)NICI ⋮ A(N)I(M)A ⋮ EI(VS) ⋮ REQ[VI]ESCAT ⋮ IN ⋮
PACE ⋮ AMEN ⋮

L'an du Seigneur 1283, le 12e jour de l'entrée d'avril,
mourut discret homme maître Jean Dominique.
Que son âme repose en paix. Ainsi soit-il.

Les caractères paléographiques sont ceux que présentent en général les inscriptions toulousaines de la seconde moitié du XIIIe siècle et de la première du XIVe.

Le texte inscrit associe des lettres de dimensions et de formes relativement régulières, capitales et onciales (*e*, *h*, *m*, *n*, *t*, *u*). Les abréviations, peu nombreuses et usuelles, sont signalées par une petite barre horizontale placée au-dessus de la ligne, entre deux filets : D(OMI)NI (ligne 1), [⋮ MA]G(ISTE)R (ligne 3), D(OMI)NICI (ligne 4), A(N)I(M)A (ligne 4) ; par une sorte d'apostrophe pour IOH(ANN)ES (ligne 3). Les quantièmes sont marqués avec un ° placé entre les deux filets supérieurs, au-dessus de la lettre-chiffre ou au-dessus du milieu des nombres : M°, CC°, LXXX° ; avec une petite barre pour III et peut-être pour XII (ligne 1). La désinence -VS s'abrège par une spirale plus basse et plus développée que l'habituelle crossette en suspension : DISCRET(VS) (ligne 3), EI(VS) (ligne 4). Comme dans d'autres inscriptions de Saint-Sernin, les deux lettres qui devraient suivre le Q de REQ[VI]ESCAT ont été omises (ligne 4). Trois points superposés (ou deux, une fois) séparent systématiquement les mots et les nombres.

L'épitaphe a la concision d'une formule d'obituaire, si bien qu'il reste un peu plus d'une ligne et demie après la fin de l'inscription – le lapicide, qui a fortement abrégé le mot MAGISTER, tassé les lettres de IOH(ANN)ES et rejeté la ponctuation au début de la ligne suivante, avait pourtant suffisamment d'espace pour disposer le texte plus au large et éviter ce « blanc ».

L'expression du jour du décès n'est toutefois pas conforme au formulaire classique d'un nécrologe, qui procède du calendrier romain ; c'est le mode de datation par le quantième de l'*introitus* ou *exitus mensis* qui a été utilisé, comme dans les actes de la pratique civile.

Quant au millésime, il se pourrait fort que le style suivi ait été celui de Pâques. Cette fête ayant été célébrée le 18 avril en 1283, le décès de Jean Dominique se serait dans cette hypothèse produit le 12 avril 1284*. Cependant, faute d'indice probant de l'emploi du style pascal, il vaut mieux s'en tenir pour l'instant à ce que l'on lit sur le marbre.

Au défunt est conférée la qualité de *discretus uir* suivie du titre de *magister*. Ce sont exactement les termes par lesquels les actes de cette époque désignent les clercs et légistes représentant le comte ou le roi. Il en est ainsi des émissaires d'Alphonse en 1255 : *discretus uir magister Stephanus de Balneolis*, en 1264 : *discretus uir magister Guillelmus Russi procurator domini comitis Tholose* ; ou des officiers de Philippe III, en 1272, et Philippe IV, en 1301 : *discretus uir magister Bartholomeus de Podio eiusdem domini regis clericus iudex Carcassone* ; *discretus uir magister Arnaldus Helie iurisperitus*.

Peu de jours avant son trépas, le 8 avril 1283 (ou 1284*), maître Jean Dominique fit rédiger ses dernières volontés. Disposition qui nous importe particulièrement ici, le testateur faisait élection de sépulture à Saint-Sernin, dans le cloître, devant la salle capitulaire : *ecclesia Sancti Saturnini maioris Tholose* [...] *ubi helegit suam sepulturam in claustro coram capitulo*, donc dans la galerie orientale. Le lieu d'inhumation choisi correspond à

Toulouse, Saint-Sernin. L'épitaphe de Jean Dominique, le lendemain de sa découverte (16 juillet 2015). *Cliché P. Cabau.*

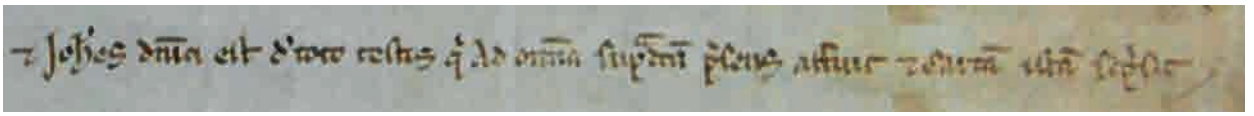

Fin d'un acte écrit de la main de Jean Dominique *: ... et Iohannes dominici est de toto testis qui ad omnia supradicta presens affuit et Cartam istam scripsit,* (mai 1251). *Cliché P. Cabau.*

cinq ou six mètres près à celui de la découverte de son épitaphe récupérée pour la construction du mur élevé sur l'emplacement de la chapelle Notre-Dame-du-Salut, précédemment salle du Chapitre.

Patrice CABAU

Le Président remercie notre confrère d'avoir évoqué pour nous ce personnage à l'occasion de la découverte de son inscription funéraire lors des sondages d'évaluation réalisés sur le site de Saint-Sernin, un personnage historique qui prend des allures de personnage de roman, et sur lequel on comprend que bien des recherches restent à faire.

Dominique Watin-Grandchamp salue l'extraordinaire travail réalisé par Patrice Cabau pour reconstituer la vie et la place dans la vie locale de ce Jean Dominique, à partir de son seul nom. À sa suite, Laurent Macé souligne le fait que l'on a avec ce personnage une belle illustration d'un Toulousain qui profite du changement de dynastie. Puis il fait remarquer que la dénomination de « magister» est encore vague à cette époque, et qu'elle n'implique pas que Jean Dominique soit *jurisperitus*. S'intéressant aux prénoms des membres de sa famille, il remarque que celui d'Helys ou Helyz se retrouve chez les Turenne, ceux de Guillaume, Raymond et Pons chez les raymondins ; en revanche, « Méraode » le surprend. Patrice Cabau précise que la lecture pose en fait problème, une lettre étant indéchiffrable (Mera[o]de). En remerciant Laurent Macé d'avoir attiré son attention sur ce point, il indique que le titre de *jurisperitus* est donné à Jean Dominique dans un diplôme royal délivré à Paris en 1279 ; en revanche, dans l'acte de paréage de Lectoure en 1274, celui-ci apparaissait parmi plusieurs *jurisperiti*, dont un *doctor legum*, mais lui-même n'était qualifié que *magister*, ce que notre confrère reconnaît avoir interprété peut-être à tort comme une marque de modestie. François Bordes signale un acte toulousain de 1295 où figurent quatre *magistri*, dont des *jurisperiti* et un notaire.

En réponse à une question de Laurent Macé, Patrice Cabau précise que Jean Dominique est dit en 1273 *magister Johannes Dominici, clericus et judex illustrissimi regis Anglie et ducis Aquitanie*. Dominique Watin-Grandchamp observe qu'il est en charge dès 1256 de la jugerie de Gascogne et qu'il joue un rôle d'intermédiaire entre le comté de Toulouse et le duché d'Aquitaine.

François Bordes s'interroge toujours sur la présence d'archives du Moyen Âge à Saint-Sernin. Daniel Cazes lui donne tout à fait raison, avant de rappeler que cette situation remonte à la constitution des fabriques au XIXe siècle ; des registres de la cathédrale Saint-Étienne qu'il a pu consulter dans les années 1970 ont semble-t-il disparu, et des objets aussi. Dominique Watin-Grandchamp rapporte qu'elle n'a retrouvé à Saint-Sernin que des chemises vides de documents dont elle avait fait l'analyse alors que Pascal Julien travaillait à sa thèse. François Bordes rappelle que Jean Le Pottier avait engagé à ce sujet un début de négociation avec les Archives diocésaines.

Au titre des questions diverses, Bernard Sournia souhaite apporter des compléments à la discussion qui a suivi sa communication du 15 décembre 2015, sur le collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain à Montpellier.

SÉANCE DU 1er MARS 2016

Présents : MM. Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Andrieu, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Watin-Grandchamp, MM. Balty, Bordes, Garrigou Grandchamp, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Stouffs, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Bessis, MM. Gardes, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : MM. Cazes, Président, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Cazes, Lamazou-Duplan, Pradalier-Schlumberger, Queixalós, MM. Boudartchouk, Chabbert, Darles, Garland, le Père Montagnes, MM. Penent, Sournia, Tollon.
Invités : Mmes Odette Molinier, Marianne Miguet, bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse, Jeanne Péligry, MM. Maxence Fabiani, directeur des Nouvelles éditions Loubatières, Miguet.

En l'absence du Président, le Directeur ouvre la séance en disant le grand plaisir que nous avons à accueillir nos invités de ce soir, qui tous ont contribué à faire connaître les travaux de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 2 février, qui est adopté à l'unanimité.

Le Directeur rend compte de la correspondance, qui comprend en particulier les candidatures au titre de membre correspondant de notre Société de Mme Sarah Munoz et de M. Colin Debuiche, qui seront examinées par le Bureau.

La parole est à Geneviève Bessis et Christian Péligry pour une communication sur ***Un travail inédit de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette*** : **Quatre siècles d'imprimerie à Toulouse ou « les armes de la Lumière »**, publiée dans les *Varia* de ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires* :

> Cette communication à deux voix rend compte du tapuscrit de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette aujourd'hui déposé dans les archives de notre Société. C'est l'occasion d'évoquer la carrière de bibliothécaire et les travaux concernant l'imprimerie et le commerce du livre à Toulouse et dans le Midi toulousain de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette (Narbonne 21 avril 1920-Toulouse 13 mars 2008), membre de notre société de 1993 à 2005.

Le Directeur remercie Geneviève Bessis et Christian Péligry, en regrettant que la contrainte de temps les ait empêchés de développer tout leur propos.

François Bordes, qui a bien connu Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, s'est souvent entretenu avec elle de son projet, qui n'a pas été vraiment soutenu. Si elle lui avait donné un caractère plus scientifique, avec notamment un appareil critique, son travail aurait en effet constitué la base de nouvelles recherches. Christian Péligry souligne qu'il est très frustrant de rencontrer au fil de la lecture des citations d'archives dont les références font défaut, et Geneviève Bessis confirme qu'il est très difficile de retrouver les actes concernés dans les registres notariés.

Madame Odette Molinier précise que les documents qu'elle a pu déposer auprès de notre Société ne représentent que ce qui est resté de la documentation que Marie-Thérèse Blanc-Rouquette lui avait confiée, après qu'a été égaré le fonds réservé lors du règlement de la succession pour être donné à la Ville de Toulouse. Après avoir évoqué l'estime et l'affection qu'elle avait pour Marie-Thérèse Blanc-Rouquette, Mme Odette Molinier exprime sa gratitude à la Compagnie pour cet hommage rendu à notre consœur, qui répare l'injuste oubli dont elle a été victime. Le Directeur remercie Mme Odette Molinier pour ces témoignages.

La parole est à Nicole Andrieu et Jean-Marc Stouffs pour une communication sur ***L'armoire peinte de Poubeau (Haute-Garonne)*** :

Poubeau, église Saint-Pierre. L'armoire avant restauration.
Cliché Philippe Poitou, Inventaire général Région Occitanie.

Les conservateurs des Antiquités et Objets d'Art ont pour principale mission le récolement des objets classés au titre des Monuments historiques ou pouvant le devenir. C'est au cours d'une tournée dans la vallée du Larboust, effectuée en juin 1998 en compagnie de Bernadette Suau, qu'a été découverte l'armoire de Poubeau.

Poubeau est un village de la vallée du Larboust, à une dizaine de kilomètres de Bagnères-de-Luchon, à 1181 m d'altitude. L'église Saint-Pierre, autrefois Saint-Simplice, conserve, comme la plupart des églises du secteur, des éléments antiques et romans, témoignant d'une occupation très ancienne. Elle possède une statue de Vierge en majesté classée Monument historique en 1961, ainsi qu'un calice et un ciboire antérieurs à la Révolution classés en 1963.

Découvrir cette armoire peinte dans la petite sacristie très modeste nous a remplies d'étonnement. Il s'agissait d'un meuble haut de 158 cm et large de 121 cm, à deux niveaux, avec trois portes, dont deux dotées de belles ferrures d'origine.

Sur le registre inférieur, outre l'unique porte, deux panneaux conservaient des traces de peinture, assez difficiles à identifier. Au registre supérieur, figuraient une sainte portant une palme, un Christ et deux anges portant un ciboire. Sur le vantail droit du registre inférieur, on pouvait reconnaître un saint évêque et une sainte femme. Entre les deux registres, un décor floral subsistait. Sur le côté droit de l'armoire, un homme imberbe portant un bâton était associé à un décor floral.

Malgré le décor lacunaire, cette iconographie religieuse semble indiquer que l'armoire était destinée à un usage cultuel pour la conservation des vases sacrés, des archives, et peut-être même remplissait-elle le rôle de tabernacle. L'ensemble peut être daté de la fin du XVe ou début du XVIe siècle.

Poubeau, église Saint-Pierre. L'armoire après restauration. *Cliché Jean-Marc Stouffs*.

La commission départementale des objets mobiliers a émis un avis favorable au classement parmi les Monuments historiques de cette armoire le 26 janvier 1999, et elle a été classée par arrêté ministériel du 19 octobre 1999, avec l'accord du maire de l'époque. La protection au titre des Monuments Historiques n'entraîne pas forcément un programme de restauration, d'autant que la commune propriétaire – 53 habitants – avait peu de moyens pour le financer. Il a donc fallu attendre un nouveau maire, une population plus nombreuse, et surtout le talent persuasif de Marie-Laurence de Chalup, conservateur délégué des AOA, pour que l'armoire puisse enfin être restaurée en 2012 par Jean-Marc Stouffs.

La restauration a permis, entre autres, de découvrir, dans la partie médiane, un compartiment « secret » contenant des archives, qui ont été présentées par Jean Le Pottier, alors directeur des Archives départementales de la Haute-Garonne, au cours de paléographie qu'il donnait à Saint-Gaudens. Alain d'Haene, qui participait à ce cours et qui habite la vallée, a été séduit par ces documents et a proposé de les dépouiller, après que l'atelier de restauration des Archives départementales aurait procédé à un dépoussiérage. Il a eu la gentillesse de transmettre le résultat de ses recherches.

Il s'agit essentiellement de documents fiscaux, rôles de taille, commandements, reçus… datant du XVIIe siècle et concernant, outre Poubeau, plusieurs communautés de la vallée, qui faisaient partie du Pays et Jugerie de Rivière-Verdun, alors que la vallée d'Oueil et Luchon faisaient partie du Comminges. Ces documents étant antérieurs à la Paix des Pyrénées signée le 7 novembre 1659, ils contiennent des détails sur le logement et la circulation des soldats. M. d'Haene se propose de publier cette recherche dans une « Petite bibliothèque » des Amis des archives.

Ainsi l'armoire de Poubeau, aujourd'hui restaurée et mise en valeur dans le chœur de l'église, a suscité l'intérêt, la curiosité, et divers talents et compétences, tout en conservant une part de mystère.

Nicole ANDRIEU
Conservateur honoraire des AOA de la Haute-Garonne

Le Directeur remercie les deux intervenants de nous avoir présenté cette armoire exceptionnelle, dont la découverte a dû être ressentie comme une chance pour la commune. Nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne inspiration qu'a eue le maire de la faire restaurer, et nous avons pu apprécier toute l'habileté de Jean-Marc Stouffs : la lisibilité ainsi rendue au décor peint permet de reconnaître la majeure partie de l'iconographie.

Nicole Andrieu rappelle que la fonction de ce meuble reste incertaine, mais on sait que des armoires ont longtemps servi à abriter les objets du culte, jusqu'à ce que les églises aient été dotées d'une sacristie. L'iconographie pourrait être celle d'une armoire liturgique. En réponse à une question d'Henri Pradalier, Nicole Andrieu précise que l'église est dédiée à saint Simplice. Henri Pradalier note encore que le décor est plus récent que l'armoire.

Maurice Scellès s'étonne de la structure de la partie basse de l'armoire, qui n'est accessible que par une petite porte au lieu des deux battants qu'il y a dans la partie haute. Par ailleurs, les traces de brûlure laissées par des bougies ne seraient-elles pas en faveur d'une armoire-reliquaire ? Geneviève Bessis évoque les rituels de fécondité dont le « caillou » de Poubeau faisait l'objet.

Comme Louis Peyrusse demande si l'on connaît d'autres meubles semblables de cette époque, Jean-Marc Stouffs et Nicole Andrieu confirment qu'ils sont rares.

Guy Ahlsell de Toulza s'intéresse aux traces de brûlures qui semblent indiquer que le bas du meuble a été brûlé à la bougie. Pour Jean-Marc Stouffs, il s'agit de brûlures volontaires, très profondes, comme auraient pu en provoquer des bougies brûlant en permanence ; d'autres traces se trouvent sur le haut du meuble et sur les côtés. Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que l'armoire devait être surélevée.

Jean-Michel Lassure croit se souvenir que la Vierge au ciboire de Poubeau, publiée par Marcel Durliat, est une pièce remarquable en raison de ses particularités iconographiques. Il ajoute que c'est une période où l'on a orné de nombreuses églises.

Pierre Garrigou Grandchamp signale une publication anglaise (John Dean & Nick Hill, « Burn Marks on Buildings: Accidental or Deliberate? », *Vernacular architecture*, vol. 45, 2014, p. 1-15) sur les marques de flammes de bougies ou de lampes à huile, observées sur des meubles et des poutres, publication qui met en évidence des pratiques très diversifiées. Il remarque par ailleurs que si le meuble a été peint sur place au XVIe siècle, d'après le style, le meuble lui-même pourrait peut-être faire l'objet d'une datation par dendrochronologie. Le musée de Sion, en Suisse, pourrait fournir des comparaisons pour sa fonction. Nicole Andrieu signale aussi, dans la sacristie de Rieux-Volvestre, une immense armoire et une petite armoire des archives du XVe siècle.

La Compagnie consacre la dernière partie de la séance à l'audition de cinq des rapports pour le concours.

Philippe Gardes donne lecture de son rapport sur mémoire présenté par Gaëlle Guillerme : *La parure du Cayla de Mailhac (Aude) durant la Protohistoire (du Bronze final IIIb au Ier siècle av. n. è.)*, mémoire de master 2 sous la direction d'Éric Guilledrat, Montpellier, Université Paul-Valéry, 2014-2015, 195 p.

Puis il donne lecture du rapport de Jean-Luc Boudartchouk sur le mémoire de Pierre Péfau, *Étude archéologique des vestiges d'architecture de l'Âge du fer du site de Roquelaure* « *La Sioutat* » *(Gers).*

Philippe Gardes présente enfin son rapport sur le travail de **Stéphanie Adroit :** ***Pratiques funéraires et sociétés de la Garonne à l'Èbre (Xe s. - Ve s. av. J.-C.)***, thèse de l'Université Toulouse-Jean Jaurès, 2015 :

> Stéphanie Adroit soumet au prix de notre Société son important travail de thèse soutenu en 2015. Il se compose d'un volume de texte de plus de 600 pages et d'un volume d'annexes, dessins, plans et tableaux.
>
> Je suis heureux que Stéphanie Adroit concoure au prix de la Société, heureux parce que sa candidature montre combien la Protohistoire a aujourd'hui conquis ses lettres de noblesse dans le milieu académique et qu'elle se révèle, non plus comme une simple transition entre Préhistoire et Histoire, mais comme une période de bouleversement des sociétés qui annonce et prépare l'ascension de l'urbanité. Je suis également heureux car je connais et apprécie la candidate. Elle est en effet membre du laboratoire TRACES depuis 2010 et a participé depuis à son développement. En quelques années, elle a su s'intégrer dans les principaux projets de recherche de l'équipe, organiser un colloque international à Madrid et développer des programmes personnels tout en menant à bien sa thèse. Ceci est d'autant plus méritoire que son sujet concernait un très vaste espace géographique, à cheval sur deux pays, la France et l'Espagne, de la Méditerranée au Golfe de Gascogne et de la Garonne à son fleuve jumeau au sud des Pyrénées, l'Èbre. De plus, elle n'a bénéficié que d'un financement très partiel de ses travaux.
>
> La thèse porte sur les pratiques funéraires au premier Âge du Fer, sujet a priori peu novateur tant la recherche protohistorique s'est focalisée sur cette question depuis un siècle. Mais l'auteur réussit le tour de force de renouveler complètement le sujet en s'affranchissant des pesanteurs historiographiques et en dépassant le carcan des études régionales ou micro-régionales. Ce changement de perspective lui permet de révéler ce qui jusque-là n'était que soupçonné : l'intensité des relations transpyrénénnes.
>
> De cet énorme travail réalisé sur plus de 400 nécropoles, on retiendra au moins deux résultats majeurs, qui font que ce travail marquera durablement la recherche protohistorique.
>
> Un des acquis importants de cette thèse réside dans la mise à plat de la chronologie. L'auteur met de l'ordre dans le maquis des schémas chronologiques existants et propose enfin une nouvelle périodisation générale en six étapes, débarrassée de toute scorie régionaliste. Ce travail s'appuie non plus sur la typologie des mobiliers d'accompagnement mais sur les datations radiocarbone et aussi sur l'évolution, moins volatile que celle des objets, des structures funéraires.
>
> Le deuxième apport majeur de cette étude réside dans l'identification de groupes de nécropoles présentant des caractères proches et semblant évoluer de manière cohérente. Jusque-là soupçonnées à travers la diffusion de certains objets, dont des agrafes de ceinture ou des fibules, les relations transpyrénéennes sont enfin prouvées sur des bases archéologiques assurées. Ce résultat, l'auteur l'a obtenu en confrontant les données des différents sites à travers la méthode de l'analyse des correspondances, qui lui fournit des résultats impressionnants et peu contestables.
>
> Au bilan, l'auteur dresse un portrait totalement inédit des sociétés péri-pyrénéennes au premier Âge du Fer. Elle montre toute la richesse et la complexité de l'organisation sociale de ces différents groupes qui entretenaient des relations bien plus étroites entre eux qu'avec la Méditerranée, par exemple.
>
> Cette thèse est donc remarquable tant par son ampleur, son originalité, que par sa qualité formelle. En outre, elle offre de nouvelles perspectives à la recherche protohistorique.

François Bordes donne lecture de son rapport sur le travail présenté par Nicolas Marqué : *Géohistoire de Toulouse et des villes de parlement (vers 1680 - vers 1830). Des centres administratifs et judiciaires d'Ancien Régime et leur redéfinition après la Révolution*, thèse de doctorat sous la direction de Jack Thomas, Université de Toulouse-Jean Jaurès, FRAMESPA, décembre 2015, 2 vol *Texte*, 788 p. et 1 vol. *Atlas*, 174 p. + CD.

Henri Pradalier donne lecture de son rapport sur le travail présenté par Mme **Anna Thirion :** ***La « tribune » de Saint-Michel de Cuxa : essai de restitution numérique au service d'une nouvelle approche historique, iconographique et liturgique***, thèse sous la direction de Géraldine Mallet, Université Paul-Valéry – Montpellier 3, 2015, 4 vol.

Dans sa thèse, Mme Anna Thirion a repris un sujet largement abordé depuis les années 1950, date à laquelle on a commencé à supposer qu'une tribune avait existé à l'intérieur de la nef de l'abbatiale catalane, à l'image de celle du prieuré de Serrabone.

Après une introduction qui souligne la particularité de son travail et qui annonce clairement le plan, l'auteure inventorie les sources tant écrites qu'iconographiques et explique la méthode suivie. Celle-ci, par l'analyse numérique des différents éléments épars de la tribune de Cuxa, vise à en proposer une anastylose virtuelle avant de réfléchir à sa fonction dans la nef de l'abbatiale catalane.

Dans la première partie, elle étudie les différents éléments de la tribune actuellement connus. Son étude s'accompagne de remarques neuves et pertinentes sur les thèmes représentés et, à travers l'étude analytique des supports, du couvrement et des éléments de façade, sur le matériau – du marbre rose – et son aspect actuel avec cassures, traces d'outils, type de taille et relief.

Dans la deuxième partie, Anna Thirion analyse avec la plus extrême minutie les résultats des fouilles antérieures, les mesures, les formes et dimensions des supports, chapiteaux, tailloirs et ogives afin de retrouver l'emplacement de la tribune dans la nef et d'en proposer le plan et l'élévation.

Le travail effectué, impressionnant, où les mesures et les contours des différentes œuvres sont prises au millimètre, permet à l'auteure de proposer avec une argumentation convaincante de nouvelles attributions de fragments pour l'élévation de la tribune et d'en exclure d'autres que l'on en avait rapprochés à tort. Cette investigation aboutit d'une part à une tentative de localisation de l'emplacement des chapiteaux et des différents éléments sculptés des façades orientale et occidentale de l'édicule, d'autre part à la restitution complète de tous les fragments conservés.

C'est là que prend tout son sens le recours aux techniques les plus modernes d'investigation qui ont permis à Mme Thirion de déplacer et d'orienter à loisir les différentes pièces conservées par le biais du recours au virtuel, évitant ainsi la lourdeur de la manipulation physique et les risques de détérioration des œuvres.

Par ailleurs, en examinant de façon rigoureuse une très copieuse bibliographie, en comparant avec manuscrits, portail de Ripoll, ciborium, tribune de Serrabone, de Cruas, de Vezzolano, elle parvient à déterminer l'emplacement de la tribune dans la nef et l'orientation de ses façades que plusieurs chercheurs avaient inversées, plaçant à l'ouest celle qui devait être à l'est et vice versa. Il s'agit là d'une découverte définitive et incontestable.

Les deux premières parties de la thèse de Mme Thirion débouchent sur ce qui est essentiel : quelle était la fonction et la signification de cette tribune ?

Sur cette question pendante, elle avance des propositions – que je ne détaille pas – sur la signification iconographique, les fonctions à la fois mémorielle, liturgique et commémorative de la tribune de Saint-Michel de Cuxa dans laquelle la réinsertion sur la façade occidentale de la tribune de la fameuse plaque de l'abbé Grégoire tient une place essentielle.

Ainsi par l'analyse complète des travaux antérieurs, la minutie apportée à l'analyse des différents fragments restants, la reconstitution convaincante du plan et de l'élévation de la tribune, les propositions nouvelles sur son rôle et sa signification, ce travail exhaustif ouvre des perspectives prometteuses sur la connaissance de ce type de construction qui a posé tant de problèmes aux chercheurs qui l'ont précédemment étudié. Mme Thirion a su apporter à leurs travaux des corrections salutaires et irrévocables avec des arguments décisifs.

Tout cela dans une langue sans reproche et un style agréable malgré la technicité de certaines pages, phénomène de plus en plus rare dans les travaux actuels des chercheurs ; preuve que, pour qui connaît la langue, nulle réforme de l'orthographe ou de la grammaire n'est nécessaire.

SÉANCE DU 15 MARS 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Andrieu, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Watin-Grandchamp, M. Julien, le Père Montagnes, MM. Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Bessis, Krispin, Queixalós, Vène, MM. Chabbert, Gardes, Penent, Suzzoni, membres correspondants.

Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Czerniak, Lamazou-Duplan, MM. Bordes, Boudartchouk, Darles, Garland, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Sournia.

Invitée : Mmes Amandine de Pérignon, assistante de conservation au Musée du Vieux-Toulouse, Sarah Munoz, doctorante en

Histoire de l'art à l'Université Toulouse-Jean Jaurès, MM. de Felzins, Colin Debuiche, doctorant en Histoire de l'art à l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à nos invités.

Faute d'en avoir achevé la rédaction, le Secrétaire général annonce le report de la présentation du procès-verbal de la séance du 1er mars.

Le Président rend compte de la correspondance reçue, parmi laquelle plusieurs lettres d'excuse pour la séance publique, ainsi que l'annonce de la conférence de M. Christophe Marquez sur Aymeric de Panat (1886-1963), artiste toulousain, organisée par la Société du Patrimoine du Muretain, et celle du Congrès de la Société Française d'Étude de la céramique antique de la Gaule, qui se tiendra à Autun du 5 au 8 mai 2016.

Nous avons également reçu des candidatures au titre de membre correspondant de notre Société, de la part de Mme Sarah Munoz et de M. Colin Debuiche, que nous avons le plaisir de compter parmi nos invités de ce soir. Mme Geneviève Baillon nous demande s'il lui serait possible d'assister à nos séances, joignant son *curriculum vitae* à sa lettre mais sans présenter sa candidature.

Le Président signale par ailleurs l'arrivée du numéro 21, de décembre 2015, de *Románico, Revista de arte de amigos del románico*, dans lequel est paru son article *S.O.S. Románico. Saint-Sernin, ¿ Hacia una remodelación original y exitosa de su entorno ?* (p. 70-75).

L'ordre du jour appelle la poursuite de l'examen des rapports pour le concours.

La parole est ainsi successivement à :

- Quitterie Cazes pour son rapport sur le travail de M. **Stéphane Abadie, *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon* : *l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XIIe-XVIe s.***, thèse soutenue en 2016 à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès en vue de l'obtention du doctorat d'Histoire, 6 volumes.

Stéphane Abadie a soutenu sa thèse en janvier 2016. Préparée sous la direction de Nelly Pousthomis et Jean-Loup Abbé, cette thèse est à tous les points de vue un monument. L'auteur a tenté de reconstituer l'abbaye prémontrée de la Casedieu, fondée au XIIe siècle et disparue en 1790. Pour cela, il a mis en œuvre plusieurs démarches parallèles.

Une prospection très large et systématique autour de l'abbaye pour retrouver des éléments architecturaux et lapidaires, croisée avec la recherche systématique de documentation graphique, lui a permis de proposer une vision de l'évolution de l'abbaye de sa fondation à sa démolition (le volume V est constitué de l'inventaire des éléments lapidaires découverts).

Plus largement, il a traqué les éléments du patrimoine de l'abbaye, prospectant 70 communes environ, pour retrouver les moulins et les granges. Il en analyse les parcellaires pour mettre en évidence la dynamique d'acquisition des terres et de transformation de certaines granges en bastides (Mourède, Plaisance-du-Gers, Beaumarchès, Marciac). Dans certaines d'entre elles, il analyse le patrimoine médiéval, comme la très intéressante maison des abbés à Marciac (le volume IV comprend toutes les fiches concernant les éléments du patrimoine monumental relevant de l'abbaye : églises, granges, moulins, hôpital de Vic-Fezensac, maisons possédées dans différentes bastides et à Toulouse, jusqu'aux couvents mendiants de ces bastides qui viennent en quelque sorte en consacrer le caractère urbain).

Les mentions régulières d'abbayes-filles dans les actes de la Casedieu l'ont entraîné à étudier la circarie de Gascogne, avec ses 18 abbayes et ses 17 prieurés qui font l'objet de monographies plus ou moins développées dans le volume III.

Il a également reconstitué une partie du chartrier de l'abbaye (175 pièces médiévales connues par des copies d'époque moderne, une cinquantaine de pièces d'époque moderne, pour la plupart inédites), présentées dans le volume II. Le chartrier complet sera publié avec X. Ravier.

Les 6 volumes de la thèse sont parfaitement présentés, clairement structurés, et témoignent d'une forte maîtrise de la documentation. La thèse proprement dite, de 340 p. environ, est bien écrite. Elle comprend trois parties, respectivement consacrées à :

1. La « maison-mère » : essai d'histoire monumentale (qui s'appuie sur les sources écrites, iconographiques et archéologiques pour proposer des restitutions) qui s'élargit ensuite aux « abbayes-filles » dont les rythmes et les raisons des fondations sont analysés tout comme leurs vestiges monumentaux. Il met en évidence le réseau

des abbayes et prieurés prémontrés de la circarie de Gascogne, dans un rythme similaire à celui des Cisterciens, connaissant des à-coups lorsque les Mendiants prennent le dessus

2. Former un patrimoine en Gascogne, XIIe-XVe s. Il s'agit de retrouver et analyser le patrimoine de l'abbaye, ses casaux, granges et autres moulins, et leur insertion dans la structure rurale gasconne : donc, ici, à la fois l'étude de la structure foncière et des vestiges architecturaux. Sont également analysés deux prieurés mal connus, Sainte-Anne-des-Arres et Vic-Fezensac. Un troisième chapitre est consacré au patrimoine hydraulique.

3. La troisième partie analyse « un patrimoine en évolution, XIIe-XVIe s. ». La fondation des « bastides prémontrées » est vue sous l'angle à la fois juridique, foncier (avec l'analyse des parcellaires) et de la fabrique urbaine. Elle se conclut par l'étude de la mise en commende de l'abbaye et sa mise en défense à la fin du XVe et au début du XVIe siècle, et les conséquences des destructions du XVIe siècle.

Au total, il s'agit d'un essai de reconstitution de la grande abbaye, sur le plan historique comme sur le plan monumental et, au-delà de ces objectifs, qui sont largement remplis, l'auteur analyse également son patrimoine économique, ses relations avec ses vassaux ou les seigneurs et communautés villageoises voisins, son impact sur le territoire qu'elle contribue à modeler.

L'auteur, qui est enseignant dans le secondaire, a passé une dizaine d'années à ce travail impressionnant d'érudition, de passion sous-jacente à la fois pour les recherches en archives et pour un territoire qu'il a largement arpenté : sans aucun doute, un modèle du genre.

- Nicole Andrieu pour son rapport sur le travail de M. Laurent Fontquernie, *La coiffe catalane, symbole d'une culture singulière*, 2015 ;

- Quitterie Cazes pour la lecture du rapport de Virginie Czerniak sur le travail de Mme Anne Leturque, Sensim per partes discuntur quaelibet artes... *Chaque art s'apprend lentement, pas à pas...*, thèse présentée en 2015 devant l'Université – Paul-Valéry, Montpellier III, et l'Universitat autonoma de Barcelona ;

- Patrice Cabau pour son rapport sur le travail de M. **Denis Mirouse, *Les circonscriptions intermédiaires du sud du pagus de Toulouse aux Xe et XIe siècles (*ministerium, vicaria, suburbium...*)***, mémoire de master 2 en études médiévales soutenu en 2015 à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès :

M. Denis Mirouse, que l'on connaissait pour des articles publiés à partir de 2007 sur l'histoire de l'Ariège, propose au concours son mémoire de master 2, réalisé au cours de l'année universitaire 2014-2015 sous la direction d'Hélène Débax, Professeur à l'Université Toulouse-Jean Jaurès.

Le titre à l'aspect technique, annonçant une recherche précise sinon « pointue », ne doit pas tromper par la neutralité de sa formulation. L'ambition de l'auteur, déclarée dès l'introduction, est en effet d'établir les prémices d'une étude des origines du comté de Foix, entité historiquement atypique mentionnée tardivement en 1167.

Le mémoire consiste en un volume de 195 pages abondamment illustrées (81 cartes en couleurs, 2 photographies de documents d'archives, 20 tableaux, 2 diagrammes) et s'organise en cinq séquences.

Une section introductive (p. 10-41) présente le sujet et l'objectif de l'étude : une géographie des territoires plus petits que le *pagus* et plus grands que la *villa*, territoires que des textes nombreux rédigés entre la fin du IXe siècle et celle du XIIIe désignent par le mot de *ministerium* ou des termes équivalents : *vicaria*, *suburbium*... L'examen de ce lexique amène à conclure que ces subdivisions, qui ont pu correspondre à des ressorts juridiques ou administratifs, ont surtout une acception spatiale, avec valeur de localisation dans un espace hiérarchisé.

Les cadres géographique et chronologique retenus, la partie méridionale du *pagus Tolosanus*, comprise entre les cours supérieurs de la Garonne et de l'Hers mort, aux Xe et XIe siècles, tiennent essentiellement à la documentation utilisée.

Celle-ci apparaît comme tout à fait exceptionnelle, ainsi que l'indique l'aperçu historiographique : pour la plupart des régions, les sources textuelles sont trop rares pour permettre de préciser la géographie des « circonscriptions intermédiaires ». Tel n'est pas le cas du « Sud toulousain », pour lequel on dispose d'un très abondant corpus de 158 textes mentionnant une localisation dans un *ministerium*. Il s'agit principalement d'actes compilés un peu avant le milieu du XIIIe siècle dans le cartulaire de l'abbaye de Lézat (objet dans les années 1980 d'une publication remarquable due à Paul Ourliac et Anne-Marie Magnou) : environ 130 mentions, soit beaucoup plus que tous les autres recueils de chartes exploitables : Lagrasse (15), Saint-Sernin de Toulouse (5), Cluny (3), Saint-Victor de Marseille (1).

Une section géographique (p. 42-163), de loin la plus fournie (60 % du volume), propose la cartographie détaillée de chacune des « circonscriptions intermédiaires », établie selon un schéma d'étude systématique : carte, étendue et confronts, « dynamique », axes, sites éponymes ou chefs-lieux, tableau récapitulatif des mentions textuelles d'appartenance à la zone aux Xe-XIe siècles.

L'étude s'attache à décrire quinze *ministeria* initiaux (*Campezense*, *Coliense*, *Cortinense*, *Dalmacianense*, *Fuxense*, *Lesatense*, *Licianense*, *Olmense*, *Potamianense*, *Savartense*, *Saltense*, *Supernicum*, *Tindirandense*, *Vadezense*, *Volvestrense*), trois *ministeria* issus de redécoupages (*Chercorbense*, *Ciurenense*, *Garnagense*), ainsi que des *ministeria* supposés, correspondant à des « territoires de même niveau d'emboîtement » (Le Bancel, territoires des abbayes de Frédelas et du Mas-d'Azil, seigneurie d'Alzen, *villae* isolées).

L'examen porte en outre sur les entités spécifiques qu'ont constituées deux *suburbia* (*suburbium Savartense*, *suburbium castri Fuxensi*s), d'étendue fort variable, puis sur des espaces vacants ou indéterminés (forêt de Boulbonne) et d'autres objets géographiques (voies ou itinéraires de long parcours, limites, interfaces).

La représentation des confins a été précisée autant que possible, avec restitution raisonnée des limites certaines, probables ou seulement possibles.

Une section chronologique (p. 164-171) se limite à un essai de jalonnement temporel de la « dynamique » des « circonscriptions intermédiaires » entre la fin du IXe siècle et le début du XIIe : fondations de monastères, mouvements de division, création, rétraction, extension... En raison de l'insuffisante teneur des documents utilisés, les aspects historiques relatifs à l'environnement social et politique n'ont pas été traités à ce stade de la recherche.

Une section conclusive (p. 172-177) dresse un bilan de cette approche de géographie historique du sud du *pagus Tolosanus* aux environs de l'an mil, avant d'ouvrir des perspectives d'approfondissement et d'élargissement aux époques tant antérieures qu'ultérieures.

Une section complémentaire (p. 178-195) regroupe les annexes, documentaire et bibliographique. Celle-là présente la reproduction et (ou) la transcription de textes importants :

- la *Vita vel passio gloriosi martiris atque pontificis Volusiani*, d'après Grégoire de Tours, extraite d'un registre du Vatican (Arch. Cap. S. Pietro D 175, f. 309') ;
- le récit de la fondation de l'abbaye de Lézat (vers 940), inclus au XIIIe siècle dans le cartulaire du monastère, connu indirectement par une analyse du XVIIIe siècle, mais depuis disparu ; le texte latin en est ici publié pour la première fois d'après une copie prise par Claude Estiennot (B.N.F., ms. lat. 12751, f. 606-607) ;
- la convention de partage conclue dans les années 1030/1050 entre Pierre Roger, évêque de Gérone, héritier d'une partie du comté de Carcassonne, et son neveu le comte de Foix Roger Ier : cette pièce a été éditée au XVIIIe siècle, mais de manière imparfaite ; le parchemin original (A.D. Ariège, E 1, n° 3) est ici analysé en unités textuelles dont la chronologie relative est indiquée sous forme de diagramme.

Le mémoire présenté par M. Mirouse est le résultat d'un travail considérable, mené de façon convaincante par quelqu'un qui connaît bien la région étudiée, et qui a pu ainsi identifier et localiser nombre de toponymes. L'auteur fait preuve des qualités requises par la recherche : il sait s'informer, réfléchir, exercer son sens critique, s'interroger, douter... Son étude, agréablement mise en forme, solidement documentée, clairement raisonnée, pertinemment argumentée, assez nettement rédigée, se lit avec intérêt.

En particulier, nous y apprenons que le comte de Foix, donateur du monastère Saint-Antonin de Frédelas à Cluny, au XIe siècle, était Roger II, beaucoup plus certainement que Roger Ier – lequel n'était pas, comme on l'a cru sur la foi d'une transcription erronée, l'époux d'une *Amica* imaginaire.

À la suite de la soutenance, ce travail a bénéficié de divers « perfectionnements » : adjonction de deux chapitres liminaires, normalisation des cartes... Il gagnerait à intégrer de nouveaux amendements : amélioration de la ponctuation et des graphies, correction de quelques transcriptions, rectification de dates approximatives ; un index serait bien utile, notamment pour les noms de lieux.

Les travaux pionniers d'Auguste Longnon pour son *Atlas historique de la France* (1885-1889, 2e livraison) et d'Auguste Molinier, note « Sur la géographie de la province de Languedoc au moyen âge » rédigée pour la deuxième réédition de l'*Histoire générale de Languedoc* (tome XII, 1889), auraient dû être mentionnés — à moins que l'auteur n'ait pas connu les études de ces illustres devanciers, fondées déjà sur les données du cartulaire de Lézat.

En somme, cet ouvrage soumis au concours nous paraît fort digne d'être distingué ; la Société archéologique du Midi de la France encouragerait ainsi une recherche prometteuse sur la genèse du comté de Foix.

- Michèle Pradalier-Schlumberger pour son rapport sur le travail de M. **Émeric Rigault,** ***Le Sacrifice d'Abraham dans le décor monumental roman du Sud-Ouest de la France et du Nord de l'Espagne (XIe-XIIIe siècles)***, mémoire de master soutenu en 2015 à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès.

Le sujet concerne un des thèmes les plus fréquents de l'iconographie chrétienne, qui illustre le récit d'un non-sacrifice infantile, exigé puis interrompu par Dieu. Selon le texte de Genèse 22, le vieux patriarche Abraham, sur ordre divin, gravit seul le mont Moriah avec son jeune fils Isaac pour l'y offrir en sacrifice ; il obéit aveuglément à l'implacable ordre divin, au risque de mettre en danger sa propre lignée, pour prouver sa soumission à Dieu. Un ange intervient en interrompant le geste meurtrier et en remplaçant le jeune garçon par un bélier.

Selon le schéma habituel du master, l'auteur, dans une première partie, a rédigé l'historiographie du sujet et constaté l'ancienneté des études sur le sacrifice d'Abraham depuis la fin du XIXe siècle.

La deuxième partie s'appuie sur un corpus de 65 représentations de ce qu'on appelle aussi la « ligature d'Isaac », ou Akedah dans la tradition hébraïque. Pour moitié, ces œuvres sont à chercher dans le cadre monastique, l'histoire d'Abraham trouvant une résonance précise dans les vœux d'obéissance religieuse prononcés par les moines. Dans les églises romanes, l'auteur observe, comme c'était déjà le cas dans les monuments paléochrétiens, que les chœurs liturgiques furent les lieux favoris du sujet, au-dessus de l'autel majeur où le sacrifice d'Isaac est lié au sacrifice eucharistique.

On trouve ensuite dans le mémoire une typologie des images du sacrifice, que l'auteur organise autour de huit formules iconographiques, ou schémas de composition, selon la présence ou non de l'autel du sacrifice, de l'ange, du bélier, des serviteurs, de l'âne qui a transporté Isaac.

Un chapitre très important et neuf du mémoire s'attache à la fabrication de cette image à la période romane dont les sources sont à chercher dans l'exégèse patristique, chez Tertullien, Origène, saint Ambroise ou saint Augustin. L'exégèse médiévale a également joué un rôle majeur, par exemple Rupert de Deutz ou Hugues de Saint-Victor, qui mettent l'accent sur le sens moralisateur de l'épisode. Enfin, et c'est l'une des qualités du mémoire, l'auteur donne une place importante aux sources hébraïques.

La troisième partie intitulée « étude de cas » est consacrée au sacrifice d'Abraham dans la sculpture romane du Bordelais. Elle regroupe l'étude de douze chapiteaux situés dans des églises des diocèses de Bordeaux et de Bazas. Le prototype est un chapiteau placé dans le porche de la collégiale Saint-Seurin de Bordeaux, dont il est l'unique chapiteau historié. La réception du thème est visible dans les églises de Sainte-Croix de Bordeaux, Soulac-sur-Mer, Sainte-Croix-du-Mont, Rions et Saint-Macaire, où les chapiteaux sont systématiquement situés dans le chœur. Un deuxième prototype a été observé dans l'abbaye de la Sauve-Majeure, avec la présence de Sarah avertie par un ange de la naissance prochaine d'Isaac (l'annonciation à Sarah), l'absence de l'autel et l'accent mis sur le geste du père. Le modèle de la Sauve-Majeure reparaît à Saint-Quentin-de-Baron, et Saint-Vincent de Pertignas. On notera au milieu du XIIe siècle une version originale du thème à Saint-Caprais de Bordeaux, où l'influence juive se traduit par la présence de l'archange Samaël, envoyé par le diable : cette créature tire Isaac en arrière pour contrecarrer les dessins divins.

Le master d'Émeric Rigault débouche sur des conclusions novatrices. Il met l'accent sur la popularité du thème dans la période médiévale, à cause de son statut de préfigure du sacrifice christique. En conclusion, il s'agit d'un mémoire d'une grande qualité d'écriture, qui met en valeur une recherche érudite et originale solidement ancrée sur un corpus d'œuvres, qui même si elles ne sont pas inédites, ont été soigneusement analysées. Le master d'Émeric Rigault mérite d'être récompensé par notre Société.

L'ensemble des rapports ayant été entendu, la Compagnie se félicite du succès rencontré par le concours 2016, qui a suscité la présentation de travaux nombreux et pour la plupart de grande qualité.

De la discussion qui s'ensuit pour l'attribution des diverses récompenses se dégage finalement une proposition qui obtient l'unanimité des suffrages :

- Prix de Champreux, doté de 1 000 euros et accompagné de la médaille d'argent de la Société archéologique du Midi de la France, décerné à Mme Anna Thirion ;
- Prix Ourgaud, doté de 1 000 euros et accompagné de la médaille d'argent de la Société archéologique du Midi de la France, décerné à M. Stéphane Abadie ;
- Prix spécial de la Société archéologique du Midi de la France, doté de 500 euros et accompagné de la médaille d'argent de la Société, décerné à M. Benjamin Marquebielle ;
- Prix spécial de la Société archéologique du Midi de la France, doté de 500 euros et accompagné de la médaille d'argent de la Société, décerné à Mme Stéphanie Adroit ;

- Médaille d'argent de la Société archéologique du Midi de la France décernée à titre d'encouragement à M. Émeric Rigaut ;

- Médaille d'argent de la Société archéologique du Midi de la France décernée à titre d'encouragement à M. Denis Mirouse.

L'ordre du jour appelle pour la seconde partie de la séance une communication de Pascal Julien intitulée ***Architecture et décors de l'Hôtel de Molinier,*** « ***demeurance*** » ***parlementaire de la Renaissance toulousaine***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires*.

> La richesse de l'architecture de la Renaissance toulousaine est trop souvent assimilée à un « âge d'or du pastel » porté par la fortune de grands commerçants, à l'origine d'hôtels particuliers fastueux. Ce ne furent cependant pas des marchands mais des hommes de robe qui firent construire la majorité des demeures de qualité d'une ville où le parlement était dit second en ordre après celui de Paris, avec des prérogatives pour le moins égales, notamment dans le fait de représenter le souverain. Parmi les édifices qui témoignent encore de ces précellences se distingue tout particulièrement l'hôtel de Molinier, dont l'architecture en grande partie conservée, mais aussi transformée au cours des siècles, mérite d'être relue à la lumière de documents inédits. Cet édifice est riche d'une brillante façade marmoréenne et d'une éloquente cheminée sculptée qui incarnent la volonté de célébrer mais aussi d'approcher une « majesté royale ».

Le Président remercie notre confrère pour sa communication, qu'il qualifie de « magnifique ». Il rappelle qu'elle s'inscrit dans la série des études consacrées par les membres de notre Société à l'Hôtel de Molinier, série inaugurée en 1832 ou 1833 par Alexandre Du Mège dans le premier tome de nos *Mémoires* (1834) avec une « Notice sur une maison du XVIe siècle » illustrée de dessins de Jules Boilly (p. 351-[36]9 et pl. XVIII-XX). Daniel Cazes constate que, depuis, la connaissance scientifique de l'édifice a largement progressé. Il souligne à son tour la qualité admirable du décor cul-de-lampe de la tourelle, qui lui évoque la grande sculpture romaine. Enfin, concernant les médaillons de marbre blanc de la cheminée, il suggère qu'il puisse s'agir d'œuvres importées.

Guy Ahlsell de Toulza interroge Pascal Julien sur plusieurs points. Il résulte de leur échange que :

1. La petite porte basse située à gauche de la porte de l'escalier en vis, ouvrant vers un passage sous la vis, permettait de descendre dans la cave ;

2. La relation entre le portail de 1556 et la façade de la galerie de 1560 demeure un peu problématique, en l'absence d'indication sur l'emplacement de l'entrée précédente ;

3. Au portail d'entrée ne s'adossait à l'origine aucun corps de bâtiment, tout comme au collège de l'Esquile dans son état antérieur à l'adjonction de la fin du siècle dernier ;

4. Sur l'arrière de l'hôtel, vers l'est, n'existait primitivement aucun corps de logis, seulement un mur de clôture.

Dominique Watin-Grandchamp propose à son tour une série d'interrogations, auxquelles Pascal Julien tâche de fournir réponse :

1. Le bâtiment situé en fond de parcelle, secteur dans lequel existait une venelle médiévale axée nord-sud, était en cours d'achèvement au début des années 1830, ainsi qu'on l'apprend par l'article de Du Mège ;

2. L'édification d'un portail à l'abondant décor marmoréen pourrait peut-être avoir servi de « vitrine » à un maître des marbres, mais cette identification hypothétique avancée sur la base d'un propos de Scaliger n'est pour l'instant pas prouvée ;

3. La moulure inférieure du cadre carré placé au-dessus de la corniche peut paraître lacunaire, en vue frontale, mais il faut tenir compte de la perspective.

La discussion se poursuit avec des interventions de Guy Ahlsell de Toulza concernant la chronologie relative des constructions occupant les diverses parcelles de l'Hôtel, de Michelle Fournié portant sur l'interprétation de la formule d'Épictète gravée au-dessus du portail, de Geneviève Bessis touchant le lien de parenté ayant existé entre Gaspard de Molinier et Alciat, auteur d'un recueil d'emblèmes.

Bruno Tollon, après s'être déclaré « très admiratif » devant l'« exposé remarquable » de Pascal Julien, bel exemple d'étude interdisciplinaire, annonce son intention de consacrer une communication brève à l'emblématique à Toulouse, dans le contexte de la venue du roi Charles IX dans notre ville.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza présente :

- ***Le martyre de Saturnin*****, tableau de Paul Pujol daté de 1890** (voir le compte rendu de la séance du 3 novembre 2015) récemment acheté pour la Société, qu'il vient de faire restaurer et encadrer ;

- des photographies de deux chapiteaux en marbre blanc, du XIVe siècle, dont l'un paraît appartenir à la même série que ceux provenant de l'ancien couvent dominicain de Rieux et qui ont été acquis en 1977 par le Musée des Augustins ; les

Paul Pujol, *Le martyre de saint Saturnin*. Le tableau après restauration.

deux pièces seront proposées à la vente aux enchères publiques le 24 mars prochain [complément d'information donné depuis par M. de Toulza : le chapiteau similaire à ceux de Rieux a été adjugé pour la somme de 1 200 euros, plus les frais].

Inocencia Queixalós donne des informations sur les mesures récentes agrégeant la profession de restaurateur du patrimoine aux métiers d'art. Elle signale plusieurs articles de presse alertant l'opinion à ce sujet ainsi que la mise en ligne d'une pétition sur le site *change.org* :

> « ALERTE !
> LES RESTAURATEURS DU PATRIMOINE SONT EN DANGER
> LES ŒUVRES D'ART SONT EN DANGER
>
> La profession de restaurateur du patrimoine est en grande souffrance. Au bord du gouffre. De plus en plus nombreux sont ceux qui abandonnent le métier, les commandes publiques se raréfient, les revenus sont en chute libre. 40 ans après la création des formations supérieures, très exigeantes, voulues par l'État, les professionnels de la conservation-restauration n'ont toujours pas de titre protégé, ni de fonctions permanentes dans les institutions publiques sauf de rares exceptions, les marchés publics ignorent la spécificité de leurs prestations, les dimensions scientifique et intellectuelle du métier continuent à être méconnues. Deux rapports très complets établis en 2003 et 2006 sur la profession sont restés lettre morte. Les avis et recommandations des organisations professionnelles française et européenne sont ignorés. Aujourd'hui, une note interne du ministère de la culture du 22 février 2016 appelle à "un plan d'action indispensable à la survie" de la profession. Sans les professionnels de la conservation-restauration, il n'y aura plus d'expositions, plus de partage, plus de transmission des œuvres de l'esprit, ni aujourd'hui ni demain. Le patrimoine et sa démocratisation sont menacés.
>
> Nous, artistes, conservateurs, universitaires, professionnels de la conservation-restauration, défenseurs du patrimoine, demandons avec force que les compétences spécifiques et la nécessaire haute qualification (master) des restaurateurs des biens culturels soient pleinement reconnues et les conditions d'exercice de leur profession, modifiées. Alors que la restauration du patrimoine, qui n'est pas un métier de création, vient d'être autoritairement et contre toute logique incorporée aux métiers d'art par arrêté publié au J.O. du 31 janvier 2016, et qu'une loi relative à la création, à l'architecture et au patrimoine est sur le point d'être votée sans aucune référence à l'indispensable rôle des professionnels de la conservation-restauration dans la gestion du patrimoine, nous attendons des clarifications et des initiatives immédiates afin de sauver cette profession d'excellence sur laquelle reposent l'intégrité et la pérennité des œuvres et objets d'art. Nous demandons que lui soit donnée toute la dignité nécessaire au sein des institutions culturelles publiques. »

SÉANCE PUBLIQUE DU DIMANCHE 20 MARS 2016

Elle se tient à l'Hôtel d'Assézat, dans la salle Clémence-Isaure.

Allocution du Président :

Palladia Tolosa, Toulouse la palladienne, protégée par Pallas-Athéna-Minerve, la déesse gréco-romaine de l'intelligence et des arts, *Gloriae Majorum*, « à la gloire des ancêtres », avez-vous pu lire sur les invitations et affichettes annonçant notre séance publique. Ces mots, les derniers formant même sa devise, sont chers à notre Société, soucieuse de porter la connaissance au plus haut niveau, tout en rendant hommage à ceux qui, dans le passé, ont formé notre civilisation et le patrimoine intellectuel, artistique et archéologique dont nous avons hérité. La Société archéologique du Midi de la France contribue à l'étudier, le conserver et transmettre aux générations futures, le mettre en valeur.

Afin de remplir cette mission, au cours de l'année écoulée elle a continué à susciter des communications savantes, présentées lors de ses séances ordinaires. Les membres qui les entendent interviennent, apportant remarques, appréciations, compléments, questions. Les auteurs testent ainsi la solidité de leurs raisonnements, corrigent et enrichissent leurs textes, destinés à nos *Mémoires*. Il n'est pas vain de rappeler ce système académique, stimulant, dans une proximité et un climat empreints de confiance. Cette dimension humaine et humaniste de nos séances n'est pas la moindre de leurs qualités. Ces assemblées n'en sont pas pour autant imprégnées de ce parfum du XIXe siècle que l'on fait parfois flotter sur notre Société, pour l'accuser d'archaïsme. De tous âges, ses membres sont

bien vivants, dans le présent. Tournés vers l'avenir, ils proclament leur attachement à l'atmosphère qui règne dans notre salle du deuxième étage de l'Hôtel d'Assézat, où ils se retrouvent nombreux. C'est le meilleur encouragement à poursuivre cette œuvre, dans la perspective du bicentenaire de notre Compagnie.

En 2015, nous avons entendu vingt-et-une communications sur des thèmes d'histoire, d'archéologie, d'histoire de l'art, d'épigraphie, de numismatique, d'histoire du livre.

Le territoire reste celui du grand Languedoc, du Roussillon, du Rouergue, du Quercy, d'une partie de la grande Aquitaine, de l'Auvergne, voire de la Provence…, soit un Midi de la France assez central, avec des sujets qui l'envisagent globalement, d'autres qui touchent seulement certains départements ou villes.

Deux de ces communications ont concerné l'Antiquité : avec la complicité de Marc Comelongue, Vincent Geneviève nous a fait part du goût pour les monnaies anciennes du poète Jean-Jacques Lefranc, marquis de Pompignan, de la collection de son ami Charles-Clément Martin de Saint-Amand et du trésor de Sainte-Suzanne, à l'origine du médaillier de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, notre voisine. Pierre Pisani a montré l'évolution d'un quartier d'*Elusa* (Éauze) entre le Ier et le Ve siècle, à travers l'étude d'une maison romaine intégralement fouillée, aujourd'hui mise en valeur et visitable par le public.

Quatorze communications ont abordé des sujets relatifs au Moyen Âge. Raymond Laurière nous a replongés dans le curieux univers des églises à angles arrondis du Rouergue. Quitterie Cazes a résolu la question iconographique des arbres qui bourgeonnent auprès du saint Jacques le Majeur sculpté à la porte Miégeville de la basilique Saint-Sernin. Emmanuel Garland nous a fait redécouvrir les monuments religieux du second âge de l'art roman dans le Val d'Aran, puis fait connaître un moulage d'un bas-relief de la collection Demotte-Macé acquis par la mairie de Saint-Gaudens, et un chapiteau du cloître de la collégiale de cette ville réapparu en vente publique en juin 2015. Patrice Cabau nous a révélé l'histoire peu commune de Jean Dominique, notaire de Toulouse, juriste au service des princes, dont l'épitaphe datée de 1283 a été retrouvée lors des sondages archéologiques d'évaluation exécutés au nord de la basilique Saint-Sernin. À Maurice Prin nous devons des recherches sur le couvent disparu des Carmes de Toulouse, spécifiquement sur son église au plan si original ; à Michelle Fournié une passionnante étude du couvent des chanoinesses régulières de Saint-Sernin à Toulouse, montrant le rôle qu'y joua le cardinal franciscain Vital du Four (1260-1327) ; et à Bernard Sournia un exposé magistral, illustré de ses relevés, sur le collège-monastère Saint-Benoît-Saint-Germain de Montpellier, fondation du pape Urbain V. Anne-Laure Napoléone et Pierre Garrigou Grandchamp ont étudié deux maisons médiévales de Castelsagrat. Maria-Alessandra Bilotta et François Bordes ont parlé de l'enluminure aux XIVe et XVe siècles à Toulouse et dans le Midi de la France. Nicole Andrieu et Jean-Marc Stouffs nous ont fait découvrir l'armoire peinte de Poubeau.

Restent cinq communications pour les Temps modernes. Geneviève Bessis et Christian Péligry ont rappelé un travail inédit de Marie-Thérèse Blanc-Rouquette sur quatre siècles d'imprimerie à Toulouse, intitulé « Les armes de la Lumière ». Pascal Julien a réétudié l'architecture et le décor de l'hôtel Molinier, éloquents témoignages de l'art de la Renaissance à Toulouse. Guy Ahlsell de Toulza nous a fait visiter l'ancien hôtel de Barassi, à Toulouse, où des travaux de restauration et d'aménagement viennent d'avoir lieu. Puis il a entrepris l'étude du vaste hôtel toulousain de la rue Croix-Baragnon où vécut le marquis Joseph Léonard de Castellane, l'un des fondateurs, en 1831, et le premier président de notre Société. Françoise Merlet-Bagnéris a développé quelques points méconnus de l'enseignement artistique délivré entre 1806 et 1895 à l'École des beaux-arts de Toulouse.

De nombreuses questions diverses étaient également à l'ordre du jour de nos réunions. Notre Société reçoit ainsi de ses membres une information sur les fouilles archéologiques et découvertes récentes, les restaurations en cours ou réalisées, l'actualité des institutions chargées de la conservation et de l'étude du patrimoine, les ventes et mouvements d'œuvres d'art. Limitons-nous à quelques exemples. Patrice Cabau a repéré, remployée dans la fabrique de vitraux de Victor Gesta, à Toulouse, une clef d'arc aux armoiries du cardinal Vital du Four déjà nommé. Pierre Pisani a présenté les premiers résultats des sondages de diagnostic qu'il a dirigés autour de Saint-Sernin. Une collaboration, pour leur documentation et leur étude, s'est établie entre lui et plusieurs membres de notre Société. Nicole Andrieu a évoqué la conservation des textiles anciens du même monument, qui ne trouvera de solution satisfaisante, comme celle de la collection publique qui y est concentrée dans de mauvaises conditions, qu'avec la construction d'un musée de l'Œuvre.

La Société sort de temps à autre hors de ses murs, pour quelque visite. Ainsi avons-nous apprécié l'exposition *Toulouse en vues*, sous la conduite de son commissaire, membre de notre Compagnie, François Bordes.

N'omettons pas l'exceptionnelle conférence donnée par notre confrère Laurent Macé, lors de notre séance publique du 22 mars 2015, sur « Les comtes de Toulouse au miroir de leurs sceaux (XIIe-XIIIe s.) », étayée par la projection d'images d'une série de ces derniers. Cette séance a été l'occasion pour notre Société de décerner le prix Gustave-de-Clausade à une remarquable thèse de doctorat rédigée par M. Eneko Hiriart : « Pratiques économiques et monétaires entre l'Èbre et la Charente (Ve-Ier s. av. J.-C.) ».

Continuer à donner de tels prix, souvent de forts encouragements pour des jeunes chercheurs, suppose des finances saines. Y veille Guy Ahlsell de Toulza, notre trésorier, que j'oserai dire perpétuel car il assume avec bonheur cette fonction depuis longtemps. Louons aussi le travail fourni par les autres membres du Bureau. Maurice Scellès méritera aussi bientôt le titre de secrétaire général perpétuel. Son rôle a été essentiel et continue à l'être, pour nos *Mémoires*, pour son mécénat, pour notre site Internet, qu'il dirige avec une constance remarquable et vient de réformer intégralement, pour les procès-verbaux des séances, avec le secrétaire-adjoint, Patrice Cabau, et l'aide d'Émilie Nadal (qui le relaie aussi sur le réseau social *Facebook*), pour la vie enfin du groupe de travail sur la maison médiévale, qu'il anime avec Anne-Laure Napoléone et Pierre Garrigou Grandchamp. Notre bibliothèque et nos archives bénéficient de la haute compétence de Christian Péligry, à laquelle s'ajoutent celles de Jacques Surmonne et de Geneviève Bessis. Quelle chance que de pouvoir compter sur trois vrais professionnels ! Un travail considérable a été fait en 2015, de rangement, catalogage de nos livres et revues. Un cadre de classement de nos archives a vu le jour. La bibliothèque a été régulièrement ouverte au public. Tout cela, avec les échanges et envois de publications, a été aussi possible grâce à l'aide de Michèle Pradalier-Schlumberger, notre ancienne présidente, très attachée à la vie de la Société, et de notre ami bénévole, également et heureusement perpétuel, Georges Cugullière.

Anne-Laure Napoléone, avec le concours de Maurice Scellès et Jean-Luc Boudartchouk, assume un travail considérable pour l'édition des *Mémoires*, dont deux volumes (2012 et 2014) ont paru, et un troisième (2013) devrait sortir de presse sous peu, bénéficiant de l'aide du comité scientifique et de celui de lecture et d'impression, et d'autres membres, dont notre directeur qui, statutairement, doit veiller sur nos éditions. Henri Pradalier le fait tout en étant, en tant qu'ancien président, un excellent conseiller du Bureau et du président. Enfin, je n'oublierai surtout pas notre ancien bibliothécaire-archiviste, Louis Latour, qui ne peut en raison de son âge suivre toutes nos séances, mais n'en est pas moins de tout cœur avec nous et assure l'envoi de nos convocations.

Tout cela montre la cohérence et l'estime mutuelle de cette équipe active, qui ne demande qu'à être renforcée. Fort heureusement, de nouveaux membres correspondants rejoignent nos rangs. Nous avons ainsi accueilli Christian Landes, Bernard Sournia, Pierre Pisani et Magali Vène, et d'autres candidatures, de jeunes chercheurs, viennent d'être présentées. Mais nous avons eu, en février dernier, à déplorer le décès d'un de nos membres, le professeur Germain Sicard, auteur d'une thèse au retentissement international : *Aux origines des sociétés anonymes. Les moulins de Toulouse au Moyen Âge*, soutenue à la Faculté de droit de Toulouse en 1952, publiée en 1953, rééditée récemment en anglais. Parfois sommes-nous aussi touchés par la disparition de membres d'autres institutions et académies proches de notre Société. Nous ont ainsi affectés la perte du grand professeur d'histoire médiévale Maurice Berthe, de l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, et celle de l'ancien président, exemplaire, de cette même université, le professeur Georges Mailhos, secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux floraux. Certains d'entre nous ont bien connu ces trois éminents universitaires, pour avoir été leurs étudiants, leurs collaborateurs, leurs lecteurs, leurs admirateurs. Qu'un hommage posthume leur soit encore aujourd'hui rendu. Que la reconnaissance et la sympathie de notre Compagnie continuent à accompagner leurs familles.

Terminons par l'intérêt que nous portons, conformément à nos statuts, à la défense du patrimoine. Il se dirige régulièrement vers des cas difficiles, voire désespérés. Ainsi avons-nous encore dû regretter l'absence de vraies fouilles et d'une mise en valeur archéologiques lors du réaménagement de la place Saint-Pierre et du port de la Daurade à Toulouse, ou nous tenir informés du dossier du palais de Via à Cahors, pour lequel nous avions saisi différentes institutions publiques, et dont le devenir n'est pas encore acquis. C'est au contraire avec satisfaction que nous avons appris l'initiative privée de la restauration tant attendue du Château des Verrières, à Toulouse, et vu naître le grand musée romain que Narbonne mérite. Nous nous sommes préoccupés du devenir de certaines œuvres d'art, apparues ou réapparues sur le marché, en nous réjouissant de l'acquisition par le musée de Metz d'une rare toile peinte du XVe siècle étudiée ici-même par deux de nos membres, ou de l'achat par notre Société d'un morceau de sarcophage de la fin de l'Antiquité et d'une peinture de Paul Pujol, de 1890, représentant le martyre de saint Saturnin. Moins heureux fûmes-nous lors de la vente publique d'un chapiteau roman sculpté du cloître de Saint-Gaudens, qui nous a échappé en raison d'un prix trop élevé. Mais la prise de conscience que nous avons suscitée a fait que, désormais, l'œuvre semble assurée de rester en France et de faire retour à Saint-Gaudens. Grâce à Nicole Andrieu, nous avons enfin su qu'un certain nombre d'objets d'art volés en Haute-Garonne avaient été retrouvés.

La question qui a cependant requis presque toute notre attention et notre action en 2015 est celle de l'aménagement des places contiguës de la basilique Saint-Sernin, annoncé par l'actuelle municipalité de Toulouse.

Notre Société ne comprend pas qu'un tel site archéologique, monumental et muséal ne fasse pas l'objet d'un schéma directeur prenant en compte tous les aspects d'un tel projet, dont la dominante est patrimoniale, culturelle et touristique. Elle croit que la dimension de celui-ci devrait être plus grande, même si la réalisation s'échelonne dans le temps pour ménager les finances publiques. Ainsi estime-t-elle que des fouilles archéologiques complètes doivent précéder tout aménagement, en raison de l'intérêt supérieur du site pour l'histoire de Toulouse, pour celle des premiers temps chrétiens autour de la Méditerranée, pour celle de Saint-Sernin au Moyen Âge et dans les Temps modernes. Monuments, aires archéologiques et musées devraient ensuite s'y accorder en un tout cohérent et attrayant, constituant une réalisation exceptionnelle. Après avoir voté le 17 mars 2015 une motion en ce sens, adressée au maire de Toulouse et président de Toulouse-Métropole, et être entrée dans un dialogue avec ces institutions, la Société a réuni en son sein une commission spéciale, qui constitue un dossier, mis au fur et à mesure de son élaboration à la disposition de tous sur notre site internet. Notre confrère Olivier Testard a traduit en dessins et images les propositions qui y ont été faites. Comme la vie de notre chère Société, cette question connaîtra d'autres développements au cours de cette année 2016, inspirant, c'est notre souhait le plus cher, une solution digne du monument majeur de la capitale du Languedoc, dont la place est éminente dans le patrimoine mondial.

Daniel Cazes

Remise des prix du concours

Le prix De Champreux est attribué à Mme **Anna Thirion** pour sa thèse intitulée *La « tribune » de Saint-Michel de Cuxa : essai de restitution numérique au service d'une nouvelle approche historique, iconographique et liturgique*, Université Paul-Valéry – Montpellier III, 2015.

Le prix Ourgaud est attribué à M. **Stéphane Abadie** pour sa thèse intitulée *Un temporel monastique dans l'espace médiéval gascon : l'abbaye prémontrée de la Casedieu (Gers), XIIe-XVIe siècles*, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2016.

Le prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France est attribué à :

Mme **Stéphanie Adroit**, pour sa thèse intitulée *Pratiques funéraires et sociétés de la Garonne à l'Èbre (Xe s. - Ve s. av. J.-C.)*, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2015,

et à

M. **Benjamin Marquebielle**, pour sa thèse intitulée *Le travail des matières osseuses au Mésolithique. Caractérisation technique et économique à partir de séries du sud et de l'est de la France*, Université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2014.

Une médaille d'argent d'encouragement est remise à :

M. **Émeric Rigault**, pour son mémoire de master intitulé *Le sacrifice d'Abraham dans le décor monumental roman du Sud-Ouest de la France et du Nord de l'Espagne (XIe-XIIIe siècles)*, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2015,

et à

M. **Denis Mirouse**, pour son mémoire de master II intitulé *Les circonscriptions intermédiaires du sud du pagus de Toulouse aux Xe et XIe siècles (*ministerium*,* vicaria*,* suburbium*...)*, Université Toulouse-Jean Jaurès, 2015.

Conférence d'Émilie Nadal

Images et fantaisies colorées
L'enluminure aux XIIIe et XIVe siècles dans le Midi de la France

Narbonne, Trésor de la cathédrale, Pontifical de Pierre de la Jugie, ms. 2, f. 13r. Bénédiction de fidèles. *Cliché BVMM/IRHT.*

SÉANCE DU 5 AVRIL 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste, Cabau, Secrétaire-adjoint ; Mmes Haruna-Czaplicki, Labrousse, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Garland, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Bessis, Nadal, Viers, MM. Burroni, Darles, Gardes, Laurière, Suzzoni, membres correspondants.
Excusés : MM. Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Cazes, Queixalós.
Invités : Mme Jeanne Péligry, M. Georges Cugullière.

Le Secrétaire-adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 mars 2016, approuvé après quelques rectifications. Au titre des informations, le Président signale que le dernier volume de *Mémoires* de notre Société vient juste de paraître. L'Assemblée générale de l'Union des Académies et Sociétés savantes de l'Hôtel d'Assézat s'est tenue récemment et a traité de questions essentiellement pratiques (courrier, entretien, sécurité…). Nous avons reçu l'annonce du Salon du livre d'histoire locale de Mirepoix qui se tiendra en juillet 2016, où il serait utile qu'un de nos membres se rende pour faire connaître nos *Mémoires*. Nous avons reçu un don de Lourdes de Sanjosé Llongueras, docteur en histoire de l'art à Barcelone, qui publie un très beau livre sur l'atelier d'orfèvrerie médiéval de Silos : *Obras emblemáticas del taller de orfebrería medieval de Silos* : « *el Maestro de las Aves* » *y su círculo*, Abadía de Silos, 2016.

Au titre des informations, *La Dépêche du Midi* a publié le lundi 28 mars 2016, une pleine page concernant le traitement à venir des **abords de la place Saint-Sernin**. L'article prend la forme d'un entretien avec l'architecte des bâtiments de France, Éric Radovitch, qui signale que l'État est favorable au projet, mais qui donne peu de détails sur le projet lui-même : il est question de maintenir les choses en l'état, de conserver la grille qui entoure l'église et qui serait classée, de maintenir le marché aux puces, Joan Busquets ayant la liberté d'aménager l'emplacement de l'abbaye. Il n'est pas question de fouilles. Le journaliste rappelle toutefois qu'il existe une pétition opposée à ce projet tel qu'il est donné. Au regard du petit nombre de personnes ayant signé la pétition, on peut cependant déplorer le faible intérêt des Toulousains pour leur patrimoine archéologique. Christian Darles nous informe que le plan de sauvegarde et de mise en valeur destiné au secteur sauvegardé de Toulouse devrait redémarrer à l'automne, une question sur laquelle il reviendra ultérieurement.

Toujours au titre des informations, signalons la poursuite du cycle des « Mercredis de l'archéologie » de mars à juin 2016, ainsi que la tenue, du 4 au 6 juillet prochain, des Journées romanes de Cuxa qui porteront sur *L'Art roman et la mer*. Anaïs Charrier nous envoie plusieurs plaquettes publiées sur les maisons médiévales de Cahors en 2014-2015.

Saint-Lizier, cathédrale Notre-Dame, détail d'un voûtain. *Cliché M. Pradalier-Schlumberger.*

Le premier point de l'ordre du jour porte sur l'élection comme membres correspondants de Mme Sarah Munoz et M. Colin Debuiche. En l'absence de Maurice Scellès, le Président lit les rapports de candidature. Les deux candidats sont élus membres correspondants de notre Société.

Michèle Pradalier-Schlumberger prend la parole pour présenter sa communication intitulée ***Peintures murales de la fin du Moyen Âge en Couserans*** :

> La cathédrale Notre-Dame de Saint-Lizier, les églises d'Audressein et de Sentein, toutes trois situées en Couserans, possèdent un rare ensemble de peintures murales datées de l'extrême fin du XVe siècle. Certains thèmes iconographiques communs, comme les Sibylles et les Patriarches ou l'Arbre de Jessé, témoignent des échanges qui se firent entre les différents chantiers. Même si les différences stylistiques sont grandes entre les trois séries, témoignant de la présence de trois ateliers bien individualisés, l'appartenance de ces peintures à l'art du Moyen Âge finissant en fait l'originalité.

Le Président remercie l'intervenante pour ce très beau voyage en Couserans, qui nous a permis d'admirer des ensembles peints fort méconnus et pourtant d'une grande beauté. Il souligne combien la fin du Moyen Âge dans ces vallées pourtant reculées se révèle florissante, d'une grande richesse d'inspiration, avec des programmes complexes qui supposent une certaine prospérité des paroisses commanditaires. Au sujet de l'ensemble de Saint-Lizier, le Président se demande si la division de l'espace dans les voûtains ne correspondrait pas davantage à des imitations de constructions (éléments de charpente) qu'à des troncs d'arbre.

E. Garland souligne le caractère original de la représentation des prophètes aux pieds nus de l'église de Sentein. Selon lui, seul Isaïe présente ce trait iconographique, en général réservé aux apôtres du Nouveau Testament. Il remarque plus généralement le caractère conservateur des peintures qui datent pourtant de l'extrême fin du XVe, alors même que les artistes manifestent dans certains cas une grande maîtrise technique et que le commanditaire des peintures de Saint-Lizier, Jean

d'Aula, était un ami du cardinal Pierre de Foix, proche d'un milieu lettré. Il a couronné, en 1494, Jean d'Albret et Catherine de Foix à Pampelune, et selon une certaine Chronique Miégeville, il aurait accompagné Pierre de Foix à Pavie. Il se demande si ces peintures ne témoignent pas du recours à l'utilisation de modèles tirés d'un livre enluminé plus ancien.

Louis Peyrusse se dit frappé par l'extrême diversité des peintures présentées, qui vont du « Jessé » quasi-cubiste de Sentein au très grand décorateur de Saint-Lizier. Quelle que soit l'inspiration de ce dernier (enluminures, gravures…), il montre une maîtrise de l'espace et des figures sans équivalent avec le reste de la production présentée lors de cette communication.

G. Ahlsell de Toulza se demande si la Vierge d'Audressein ne serait pas une Vierge à l'Enfant assise sur un banc plutôt qu'une Pietà, qui semble un thème étrange pour un ex-voto. Dans la peinture, la Vierge paraît être installée sous un édicule extérieur, une forme d'oratoire, qui permettait un contact permanent avec la statue. D. Watin-Grandchamp remarque aussi la ressemblance entre l'autel sur lequel est disposée cette statue, et les édicules ou chapelles d'ostentation utilisées lorsqu'on sortait les reliques au passage des fidèles. Un procédé que l'on connaît au XVe siècle à Toulouse. Elle se demande si les éventuelles traces de pied qu'il lui a semblé voir sous cet autel peint, ne pourraient pas faire penser à un autel portatif.

J.-M. Lassure propose de comparer l'Arbre de Jessé de Sentein avec une peinture qui se trouve au Mont d'Astarac, et qui date de 1495. Il évoque aussi l'église de Mons, dans la vallée de Saint-Lary, où se trouvent des peintures du même style.

Au titre des questions diverses, J.-L. Boudartchouk propose la première partie de son compte rendu du livre récemment paru sous la direction de **J.-M. Pailler, *Toulouse, Naissance d'une ville***.

Le Président remercie J.-L. Boudartchouk pour ce compte rendu d'un livre qui devrait faire date sur la connaissance de la ville antique de *Tolosa*, mais qui l'a également déçu du fait de l'absence de certains thèmes importants. Il s'avoue lui aussi peu convaincu par le prétexte visant à célébrer le bimillénaire de la fondation de la ville en 2014. En effet, aucun texte ni aucune inscription antiques ne permettent d'être sûr que la ville fut fondée en 14.

Christian Darles précise que le 7 juin, lorsqu'il présentera son travail sur les portes de Toulouse romaine, il aura l'occasion de revenir sur ces questions.

SÉANCE DU 3 MAI 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Boudartchouk, Julien, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mme Munoz, MM. Darles, Debuiche, Penent, Sournia, membres correspondants.
Excusés : MM. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Cazes, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Garland, Garrigou Grandchamp, le Père Montagnes.

Le Président rend compte de la correspondance.

Notre consœur Marie Vallée-Roche nous a adressé un courriel, qui a été diffusé à l'ensemble de nos membres, nous faisant part de l'intention de la Communauté de communes du Minervois d'organiser des Journées scientifiques autour du thème de l'Antiquité tardive (et début du Moyen Âge) dans la région. Le Président souhaite que plusieurs d'entre nous lui apportent leur soutien, et souligne que la menace qui pèse sur le musée de Minerve est malheureusement un problème général, qui concerne l'ensemble de notre patrimoine.

Par courriel, Lisa Barber nous informe de la parution du livre *Antonio e Giuseppe Chiattone*, Giovanna Ginex dir., Lugano, Cornèr Banca, Milan, Skira, 2015 : Giuseppe Chiattone est l'auteur du monument à Aristide Bergès, dont Giles Barber nous avait entretenus.

Nous avons également reçu, par l'intermédiaire de Jean Penent, la candidature au titre de membre correspondant de notre Société de Mme Ingrid Leduc, conservatrice départementale des musées de l'Ariège.

Le Président signale à l'attention de la Compagnie la récente élection comme secrétaire perpétuel des Jeux floraux de M. Philippe Dazet-Brun, en se félicitant que celui-ci se soit déclaré heureux de travailler avec la Société Archéologique.

L'affaire de Saint-Sernin a connu un rebondissement inattendu avec la double découverte, à Paris, du mur de Philippe Auguste que l'Institut ne veut pas conserver, ce qui fait polémique, et à Toulouse du mur d'octroi de 1785 à Saint-Cyprien. Interrogé par *La Dépêche du Midi* (édition du 28 avril 2016), Pierre Pisani a expliqué : on fouille, on engrange les données, et on peut détruire. Le journaliste a remarqué que c'était comme à Saint-Sernin et s'est étonné que l'on puisse accepter de fouiller et de laisser détruire la découverte.

Le Président signale l'ouverture par la Mairie de Toulouse d'une « **Maison du projet Saint-Sernin** », où seront expliqués les choix opérés pour les aménagements de la place et où l'on pourra débattre dans le cadre de l'« Atelier Grand Saint-Sernin ». Il ajoute que l'article qui lui avait été demandé à ce sujet pour *L'Auta* vient de paraître.

Le Secrétaire général donne lecture du procès-verbal de la séance du 1er mars et de celui de la séance du 5 avril, rédigé par Émilie Nadal, qui sont adoptés. Puis Daniel Cazes souhaite la bienvenue à Sarah Munoz et Colin Debuiche, récemment élus membres correspondants et qui prennent séance ce soir.

La parole est alors à Jean-Michel Lassure, pour une communication courte sur les ***Céramiques du Sud-Est de la France et de Ligurie trouvées au Port Saint-Sauveur de Toulouse (XVIIIe siècle)*** : ***quand histoire et archéologie se rejoignent…***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires.*

> Une des conséquences de l'ouverture du Canal du Midi en 1681 est l'arrivée à Toulouse de cargaisons de céramiques produites dans le Sud-Est de la France ou dans les ateliers ligures d'Albisola-Savona. Des marchands dynamiques utilisent des « sapines », bateaux plats non pontés, pour le transport de ces productions. À partir de Sète, ils empruntent le canal jusqu'à Toulouse, où une ordonnance prise par les capitouls le 21 avril 1731 permet « aux génois de vendre en tout temps leur fayance sur les toises » (en bordure) du canal. Ces importations – celles d'origine italienne notamment – prennent une importance telle qu'elles concurrencent les productions – au demeurant souvent assez médiocres – des manufactures toulousaines. Dès 1733, ces dernières sont menacées de ruine. Cette vaisselle que son prix relativement faible met à la portée de la clientèle populaire des villes et de la campagne se révèle aussi une concurrence redoutable pour celle produite par l'ensemble Cox-Lomagne qui connaissait un réel succès jusqu'alors.
>
> Les céramiques faisant l'objet de cette présentation proviennent de ces cargaisons. Rejetées en bordure du canal parce qu'elles s'étaient brisées pendant leur transport ou leur déchargement, elles ont été trouvées par G. Baccrabère et son équipe au cours de travaux de terrassement effectués en 1988 au port Saint-Sauveur pour la construction d'un immeuble sur la berge orientale du canal. Elles figuraient dans la boue de la dépression humide qui au XVIIIe siècle occupait cet emplacement.

Le Président remercie Jean-Michel Lassure de nous avoir présenté les résultats de ce travail extrêmement précis qui permet de comprendre dans quels circuits commerciaux Toulouse était intégrée. Il est vrai que les fouilles archéologiques font apparaître quantité de tessons qui enrichissent notre connaissance de ces circuits.

Comme Louis Peyrusse s'étonne que la concurrence pratiquée par la Ligurie ait pu être rentable, Jean-Michel Lassure rappelle que la région toulousaine produit peu de céramiques, Cox et Giroussens exceptés, face aux productions languedociennes et ligures acheminées par le canal du Midi. Il observe que l'on s'est beaucoup intéressé aux structures du canal, mais peu aux marchandises transportées. Pascal Julien signale que les archives du canal contiennent de la documentation sur ce sujet, en particulier sur les tarifs, et qu'on peut aussi y trouver des procès. [En 1684, la faïence et la verrerie payaient « huit deniers par pieds cube », soit le tarif le plus élevé. Seul le marbre était autant taxé.]

Jean Penent croit se souvenir que les capitouls sont intervenus pour interdire la vente en ville de ces céramiques, ce que confirme Jean-Michel Lassure : c'est la raison pour laquelle les vendeurs étaient cantonnés au port Saint-Sauveur. Puis il cite l'autre exemple des céramiques de Vallauris, qui ont été imitées par les ateliers de Cox. Le plus extraordinaire lui paraît être que les céramiques chargées à Albisola sont déchargées puis rechargées à Toulouse puis à Bordeaux à destination du Canada.

La parole est à Hiromi Haruna-Czaplicki pour une communication courte sur ***Un livre d'Heures enluminé à Toulouse dans la seconde moitié du XIVe siècle***, qui sera publiée dans le prochain volume (t. LXXVII, 2017) de nos *Mémoires.*

> Le missel romain daté de 1362 (ms 91) et le psautier (ms 144), deux manuscrits relativement bien connus de la Bibliothèque municipale de Toulouse, représentent un courant stylistique qui caractérise l'enluminure toulousaine de la seconde moitié du XIVe siècle, où travaillent plusieurs enlumineurs en partageant les mêmes tendances artistiques et esthétiques. Un livre d'Heures, qui contient plus précisément Heures-Missel, conservé à la Bibliothèque Apostolique du Vatican, dans le fonds des manuscrits Chigiani (D.V.71), est sans doute réalisé dans ce milieu. En suivant les analyses et commentaires proposés par des chercheurs comme François Avril, Christian Péligry, Claudia Rabel, Eberhard König et Gabriele Bartz, nous nous attacherons à la décoration et au contexte de la réalisation de l'un des plus anciens livres d'Heures toulousains préservés jusqu'à nos jours.

Le Président remercie Hiromi Haruna-Czaplicki pour cette communication parfaitement maîtrisée, pour laquelle notre consœur a choisi des images de très grande qualité illustrant parfaitement les comparaisons stylistiques.

Michelle Fournié se déclare toujours ravie quand un manuscrit est réattribué à Toulouse, dont le corpus grossit. Il lui paraît en outre intéressant de lier ce manuscrit à l'arrivée de la relique de saint Thomas d'Aquin. Quant au livre d'heures de Pèlerin Frison, elle tient de François Avril, avec lequel elle a longuement discuté, qu'une étudiante de Pascal Julien, Aurélia

Miniature du mois d'août, Toulouse, BM, ms 91, f. 4v. *Cliché B.M. Toulouse.*

Cohendy, l'a réattribué avec des arguments qui l'ont convaincu, et elle engage notre consœur à prendre contact avec eux avant la publication. Pascal Julien précise qu'Aurélia Cohendy travaille en effet sur la peinture de la première moitié du XVIe siècle, mais qu'elle n'a pas encore soutenu sa thèse.

Au titre des questions diverses, Jean-Luc Boudartchouk achève son compte rendu de ***Toulouse. Naissance d'une ville***. Après l'avoir remercié, le Président confirme que l'ouvrage, qu'il a lu de la première à la dernière page, soulève de très nombreuses questions. Pour l'heure, il souhaite dire un mot de la fin de l'ouvrage, où Jean-Marie Pailler a voulu donner la parole à Michel Vaginay, conservateur régional de l'archéologie, dont il ne partage pas toujours l'avis mais dont il juge nécessaire de rappeler les dernières phrases (p. 228) : après avoir insisté sur l'importance tout à fait considérable des fouilles archéologiques faites depuis une vingtaine d'années à Toulouse, Michel Vaginay termine ainsi : « Cette situation unique au plan régional et exceptionnelle au plan national nous oblige sur trois plans :

- celui de la conservation de cette ressource,
- celui de son exploitation scientifique,
- celui de sa valorisation culturelle. »

Mais qui a vu la porte romaine du Bazacle ? Après les découvertes de Saint-Roch, qu'est devenu le site ? Que sont devenus les vestiges du probable palais des rois wisigoths ? Quand ils sont conservés comme au Palais de Justice, le public n'y a qu'un accès difficile. Qui a vu l'enfeu, son décor peint et la gisante de l'Hôtel de Malte, siège de la Direction régionale des Affaires culturelles ?

Ce qui nous amène tout droit au problème actuel de l'aménagement du site de Saint-Sernin. Cette archéologie qui pratique des relevés incomplets et dont les résultats sont très peu publiés est très gênante, plus encore quand elle prétend à l'archivage total de la connaissance, évidemment illusoire. Il faut étudier et conserver : c'est parce que le monument de Centcelles, près de Tarragone, existe encore que des chercheurs peuvent continuer à travailler en proposant de nouvelles hypothèses.

Le débat sur *Toulouse. Naissance d'une ville* rappelle à Louis Peyrusse l'époque de Michel Labrousse et de Georges Baccrabère. Le livre a été dirigé par un historien qui n'a jamais voulu être archéologue. Il fonctionne avec des hypothèses, comme le faisaient Michel Labrousse et Georges Baccrabère, ce qui est un des moyens de faire progresser notre compréhension de l'histoire antique. On ne peut pas lui en faire grief. Pour Jean-Luc Boudartchouk, le problème est celui du mélange des genres éditoriaux : l'ouvrage juxtapose des faits et des conjectures, que l'absence de notes ne permet plus de distinguer. Les historiens et les archéologues s'y retrouveront, mais le public ? C'est un mode éditorial qui se répand malheureusement.

Christian Darles réserve son intervention dans le débat pour sa prochaine communication, en se limitant à rappeler que l'ouvrage a été destiné au grand public, raison pour laquelle les notes ont été exclues et la bibliographie limitée.

Projet d'achèvement de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, vers 1890.

Guy Ahlsell de Toulza attire l'attention de la Compagnie sur le tableau de Paul Pujol, *Le martyre de saint Saturnin*, qui a été tout récemment accroché dans notre salle des séances. Il annonce aussi l'achat d'un dessin, actuellement en restauration, qui représente un projet d'achèvement de la cathédrale Saint-Étienne de Toulouse, vers 1890.

SÉANCE DU 17 MAI 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Cazes, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Garland, Garrigou Grandchamp, Peyrusse, Testard, membres titulaires ; Mmes Munoz, Queixalós, MM. Debuiche, Penent, Sournia, membres correspondants.
Excusés : M. Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mme Fournié, MM. Boudartchouk, Surmonne, Tollon.

Le Président ouvre la séance et annonce le don par Maurice Scellès de l'ouvrage *Léo Drouyn dans le Midi languedocien*, coll. *Léo Drouyn. Les albums de dessins*, dirigée par Bernard Larrieu et Jean-François Duclot, vol. 21, Les Éditions de l'Entre-deux-Mers – CLEM / AHB, 2016, 247 p. Pierre Garrigou Grandchamp, qui a assuré la direction scientifique du volume, rappelle que Bernard Larrieu poursuit ainsi un travail engagé depuis plus de trente ans, fruit de recherches considérables pour publier plusieurs milliers de dessins. Ce 21e volume, qui rassemble des dessins de Léo Drouyn et de son fils Léon, est consacré au Languedoc, étendu à la Provence rhodanienne et à la Basse-Auvergne pour des raisons éditoriales. Trois autres volumes sont en préparation.

Daniel Cazes félicite tous les auteurs, et plus encore l'éditeur pour tout le travail déjà accompli.

Le Président rend compte de la correspondance.

La Secrétaire de l'Union des Académies nous transmet un courriel de M. Marc Ancely, qui est à la recherche des *Bulletins* de la Société photographique de Toulouse, dont son ancêtre Georges Ancely était membre. Sophie Cassagnes-Brouquet propose d'interroger à ce sujet François Bordes.

M. Jean Courtade, ancien maire de Martres-Tolosane, avec lequel Daniel Cazes est resté en contact, s'intéresse toujours à la mise en valeur du site de Chiragan, auquel il demeure très attaché. Le Président rappelle que les 16 hectares du site sont aujourd'hui partagés entre quatre propriétaires, dont la Société Archéologique du Midi de la France, grâce à la persévérance de nos prédécesseurs qui ont acheté les terrains, parcelle après parcelle, pendant des décennies. Jean Courtade se propose de s'entretenir du projet avec la Présidente de la Région Languedoc-Roussillon – Midi-Pyrénées, Carole Delga, pensant que c'est peut-être à ce niveau-là qu'il faut intervenir pour relancer l'idée d'une mise en valeur du site majeur qu'est celui de cette *villa* impériale. Il a donc demandé à Daniel Cazes si notre Société serait disposée à s'associer au projet, et de bien vouloir rédiger une note de présentation, ce qu'il a fait.

Pour Maurice Scellès, c'est en effet le moment opportun : l'ancienne Région Languedoc-Roussillon avait dans le domaine de l'archéologie et des musées une politique très active, ce qui n'était pas le cas de Midi-Pyrénées, et la nouvelle Région devra donc redéfinir sa politique en la matière.

Notre consœur Virginie Czerniak et Charlotte Riou, conservatrice au Musée des Augustins, nous saisissent d'un projet de colloque : « Toulouse au XIVe siècle : art et archéologie », qui se tiendrait les 9 et 10 novembre 2017, précédant de peu une grande exposition en partenariat entre le Musée de Cluny et le musée de Cologne. Outre la participation de plusieurs de nos membres, elles souhaiteraient que notre Société soit associée à cette manifestation, par la mise à disposition de la salle Clémence-Isaure et une aide à l'accueil des participants.

C'est également Judicaël Petrowiste, maître de conférences à l'Université Paris VII – Denis-Diderot, qui souhaiterait pouvoir faire bénéficier le colloque sur le pastel languedocien de la salle Clémence-Isaure, en décembre prochain. Louis Peyrusse précise que l'événement est prévu en même temps que la sortie d'un livre sur le pastel à Toulouse.

Les deux demandes sont acceptées.

La correspondance comprend encore le programme du 52e colloque de Fanjeaux, des 4-7 juillet 2016, communiqué par Michelle Fournié, et diverses invitations.

L'ordre du jour appelle l'élection de deux membres titulaires et de deux membres correspondants.

Sur proposition du Bureau, Geneviève Bessis et Émilie Nadal sont élues membres titulaires.

La Compagnie entend le rapport de Jean-Luc Boudartchouk sur la candidature de Mme Laurence Benquet, puis celui de Jean Penent sur celle de Mme Ingrid Leduc.

Il est procédé au scrutin ; les deux candidates sont élues membres correspondants de notre Société.

La parole est à Emmanuel Garland pour la communication du jour, intitulée ***Les églises romanes du Pays tòy (avec un essai de chronologie comparée)***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires*.

L'ancienne vallée de Barèges (Hautes-Pyrénées, canton de Luz-Saint-Sauveur), aujourd'hui communément appelée Pays tòy , présente une densité remarquable d'églises d'origine médiévale présentant des caractères romans affirmés, que ce soit au niveau de l'art de bâtir et d'élever ces édifices ou de leur décor sculpté. Pour autant leur attribution à l'époque romane (XIe-XIIe siècle) doit être questionnée, car nombre de ces caractères semblent plutôt archaïsants que réellement romans. Nous appuyant sur un examen rapproché des églises en question et de leur décor sculpté, ainsi que sur les très rares repères chronologiques fiables, nous avons tenté de définir ce qui fait la spécificité de l'art roman dans cette vallée particulièrement isolée et de proposer une chronologie comparée de la construction des édifices dont la plupart ne semblent pas antérieurs au dernier quart du XIIe siècle ou au XIIIe siècle. Cela laisse ouverte la question de la situation locale aux siècles précédents.

Le Président remercie notre confrère pour cette communication très complète qui, après la présentation des églises du Val d'Aran, s'inscrit dans une logique d'exploration des régions pyrénéennes. Après avoir remarqué que, dans cet ensemble clos du Haut-Lavedan, les relations multiples entre les édifices justifient pleinement une approche comparative, Daniel Cazes fait appel aux questions de la Compagnie.

Sophie Cassagnes-Brouquet signale que la Vierge à l'Enfant qui se trouve à Luz-Saint-Sauveur a une « sœur jumelle » à Saint-Savin-en-Lavedan. Emmanuel Garland recherche une photographie de la Vierge de Saint-Savin et montre que les deux statues ne sont « pas si semblables que cela ».

Maurice Scelles fait observer que les modillons de l'abside de l'église Saint-André de Luz portent sur le pourtour de leur face principale une ciselure, ce qui lui paraît être une marque de réfection moderne, peut-être datable du XVIIe siècle. Henri Pradalier indique la présence de la ciselure en bordure de blocs taillés dès la fin du XIe siècle, et Quitterie Cazes mentionne la pratique à Saint-Michel de Cuxa.

Emmanuel Garland note que les églises du pays ont beaucoup souffert des séismes et des avalanches. Les quelques textes se rapportant à ces catastrophes insistent sur les dégâts, mais il n'y est pas question des réfections, qui durent être nombreuses comme le suggère l'étude archéologique.

Patrice Cabau appelle l'attention sur le motif sculpté que porte l'un des modillons de Luz : il s'agit d'un meuble héraldique appelé « rais d'escarboucle », ici fleuronné ; pour lui, cette figure ne saurait être antérieure à l'extrême fin du XIIIe siècle.

Michèle Pradalier-Schlumberger s'intéresse au quadrilobe sculpté sur le tympan de l'église d'Esterre. Emmanuel Garland se dit d'accord avec elle pour le dater du XIVe siècle.

Louis Peyrusse intervient pour donner son opinion de « non-spécialiste » : seul le tympan de Luz-Saint-Sauveur est l'œuvre d'un « vrai sculpteur », tandis qu'ailleurs n'ont travaillé que des « tailleurs de pierre ». L'étude des églises du Haut-Lavedan fait ainsi apparaître les limites des méthodes classiques de l'Histoire de l'Art, bien peu opérantes en l'espèce.

Quitterie Cazes applaudit à ce constat et félicite Emmanuel Garland pour son analyse comparative. Puis, ayant souligné que les chrismes du Pays tòy se différencient nettement de ceux du reste du Lavedan, elle lui recommande de consulter la chronologie établie par un chercheur catalan, M. Juan Antonio Olañeta, pour un corpus de quelque 2 000 chrismes, dans lequel ils devraient être répertoriés.

SÉANCE DU 7 JUIN 2016

Présents : MM. Cazes, Président, Pradalier, Directeur, Scellès, Secrétaire général, Cabau, Secrétaire-adjoint, Péligry, Bibliothécaire-Archiviste ; Mmes Cassagnes-Brouquet, Cazes, Fournié, Haruna-Czaplicki, Napoléone, Pradalier-Schlumberger, MM. Boudartchouk, Garland, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Heng, Leduc, Queixalós, MM. Darles, Molet, Sournia, membres correspondants.
Excusés : MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Latour, Bibliothécaire-adjoint ; Mmes Balty, Benquet, MM. Augé, Balty, Penent, Garrigou Grandchamp.
Invités : M. Jean-Marie Pailler, professeur à l'Université Toulouse-Jean Jaurès, Mme Jeanne Péligry.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à Ingrid Leduc, tout récemment élue membre correspondant et qui prend séance ce soir.

Puis il a la tristesse de nous annoncer le décès de Denis Milhau, dont les obsèques auront lieu ce 9 juin à Belbéraud. Quitterie Cazes et lui-même y représenteront notre Société.

Denis Milhau (Jouars, 1933 – Balaruc-les-Bains, 2016)

Denis Milhau, conservateur en chef honoraire du Patrimoine, membre titulaire de notre Société, avant d'en devenir membre libre lorsqu'il s'installa à Sète, est décédé après une longue période de maladie, le premier juin dernier.

Né en 1933 en Île-de-France, mais avec des attaches familiales à Sète et Toulouse, Denis Milhau a fait toutes ses études à Paris, notamment à l'École du Louvre, avant de devenir conservateur de musée. Après avoir travaillé au Service éducatif du musée du Louvre, car la transmission des savoirs l'intéressait particulièrement, et fait des recherches sur la sculpture de Germaine Richier, il fut nommé en 1963 conservateur du musée des Augustins, à la suite de notre ancien confrère Paul Mesplé.

Il héritait d'un poste extrêmement difficile à assumer, étant donné l'état désastreux dans lequel se trouvait ce musée. L'humidité, aggravée par la pollution urbaine grandissante, rongeait depuis la fin du XIXe siècle ses extraordinaires collections de sculptures, des gouttières affectaient les toits et verrières, notamment à l'est, où se trouvait une réserve de peintures. Ces dernières en souffrirent évidemment beaucoup. Il eut donc à faire face à une situation peu commune pour un grand musée de France.

Denis Milhau (1933-2016), ancien conservateur du Musée des Augustins à Toulouse.

Denis Milhau était passionné d'art moderne et contemporain, et voulut développer à la fois les collections du musée et les expositions temporaires dans ce domaine, en préfiguration du futur musée d'art contemporain, qui, à ses yeux, manquait à Toulouse. Deux coups de maître furent les deux expositions « Picasso et le théâtre » et « Chagall et le théâtre », qu'il organisa en 1965 et 1967, grâce à l'aide de ces deux artistes et dans le cadre du festival Messidor. Les organisateurs de ce dernier, autour de son fondateur, Jean Gibert, souhaitaient donner à Toulouse une manifestation de haut niveau culturel, centrée sur la musique, mais aussi le théâtre et les arts plastiques.

Signalons, quelques années plus tard, en 1971, le dialogue assez étonnant de Denis Milhau avec le professeur Marcel Durliat dans le catalogue de l'exposition « Les grandes étapes de la sculpture romane toulousaine. Des monuments aux collections ». Il s'y était fortement engagé, à la recherche, personnelle et originale, des ressorts et effets de la création de ces sculpteurs. Avec la complicité de son ami architecte Pierre Debeaux, il devait donner en 1980 une nouvelle présentation, appréciée par les uns, décriée par les autres, de cette extraordinaire collection. On regrettera son démembrement et la destruction, finalement assez obscurantiste, des supports de Pierre Debeaux, la présentation actuelle étant loin de remplacer cette muséographie.

Pour aboutir à cela, Denis Milhau dut mener auparavant un combat en faveur de la rénovation complète du musée, qu'il gagna en obtenant des autorités de la Ville et de l'État une réflexion et un projet, développés de 1963 à 1976, puis, de 1976 à 1981, une réalisation presque complète. Malheureusement, vers la fin, furent abandonnées, pour des raisons budgétaires et autres, plusieurs choses pourtant essentielles pour la vie normale d'un tel établissement : la reconstruction de l'aile sud, celle des réserves, celle de l'auditorium et la climatisation. Malgré cela, deux inaugurations, en 1980 et 1981, rendirent au public la totalité des espaces existant aux Augustins, restaurés et réaménagés, notamment celui de l'église, en travaux depuis les années 1950.

Les architectes en chef des Monuments historiques Sylvain Stym-Popper et Yves Boiret surent établir avec Denis Milhau une étroite collaboration, pour la réussite de cette grande opération. Avec Yves Boiret et Xavier

Darasse, Denis Milhau joua un rôle capital pour que soit installé dans l'église des Augustins un orgue de type allemand, construit par le facteur d'orgue Jürgen Ahrend et peint par Pierre Bellin. Il y a quelques jours, l'éminent organiste titulaire de Saint-Sernin et professeur des classes d'orgue des Conservatoires de Toulouse et Paris Michel Bouvard a donné sur cet instrument un émouvant concert en hommage à Denis Milhau.

Mélomane, cinéphile, grand lecteur d'histoire de l'art, mais aussi d'histoire, de littérature, de sociologie et de philosophie, infatigable visiteur de musées, expositions et monuments, un peu partout, avec une phase italienne intense dans les années 1980, en relation avec de nombreux artistes vivants, Denis Milhau était un homme de contact. Au musée, il recevait chaleureusement et longuement tous ceux qui le souhaitaient, individus ou groupes, leur présentant lui-même, toujours avec enthousiasme, collections et expositions. Il jugeait cela essentiel pour un conservateur de musée, et que celui-ci ne devait pas s'isoler dans ses recherches, ses travaux, dans un milieu refermé sur lui-même. Pour lui, le musée devait être pleinement intégré à l'ensemble de la vie sociale et ouvert sur le monde. De nombreux historiens de l'art étrangers trouvaient ainsi d'excellentes conditions de travail aux Augustins. C'est évidemment ce qui sous-tendait aussi son goût pour l'enseignement, au lycée Déodat-de-Séverac, à l'École du Louvre, à l'Université de Toulouse – Le Mirail, et les nombreuses conférences qu'il donnait généreusement.

Il n'en a pas moins écrit, dans les catalogues des Augustins ou d'autres musées, ou les Actes des nombreux colloques auxquels il participa. Il conviendra d'établir sa bibliographie, qui montrera l'étendue de sa curiosité. Il avait eu le plaisir, en 2012, de publier un ouvrage intitulé « Du réalisme. À propos de Courbet, Baudelaire, Cézanne, Kandinsky, Apollinaire, Picasso », où se lit toute la profondeur de sa réflexion sur les mécanismes et mystères de la création artistique. Il préparait aussi un ouvrage sur la sculpture de Picasso, dont il faut espérer, même s'il est resté inachevé, la publication posthume, car il avait bien connu ce maître auquel il vouait une immense admiration.

Voilà quelques aspects d'une vie, choisis dans la précipitation qui a suivi cette triste nouvelle, dont je devais vous faire part. Leur sélection ne saurait rendre compte des multiples facettes de l'action et de la personnalité de Denis Milhau, que d'autres, nombreux, qui furent ses élèves, collaborateurs, admirateurs, amis, pourraient développer.

Pour nous, Denis Milhau était un confrère. Il a compté pour Toulouse. Je vous propose de lui rendre un dernier hommage, en nous levant et respectant une minute de silence.

Daniel Cazes

Le Président donne la parole à Christian Darles, pour une communication préparée avec la collaboration de Michel Vidal, qui n'a pu se joindre à nous ce soir, consacrée à ***La restitution architecturale de la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse***, publiée dans ce volume (t. LXXVI, 2016) de nos *Mémoires*.

La destruction sauvage des vestiges en élévation de la porte nord de l'enceinte de *Tolosa*, à l'emplacement de la place du Capitole, a néanmoins autorisé dans l'urgence une série de relevés et de notes par Michel Vidal et quelques bénévoles. La reprise de ces archives et de leur étude architecturale a été effectuée en parallèle à une réflexion sur les modèles encore conservés à Autun, Nîmes ou Aoste. En complément des dernières découvertes concernant le couronnement de l'enceinte antique de Toulouse, cette tentative de restitution scientifique permet aussi une reconstitution hypothétique qui rend à ce monument toute son importance historique.

Le Président remercie Christian Darles pour cette communication qui lui rappelle les conditions désastreuses de la mise au jour des vestiges de cette porte lors du creusement du parking souterrain de la place du Capitole. Ses dispositions ont donné lieu à des débats et la restitution graphique qu'en propose notre confrère a l'intérêt de mettre en évidence les hypothèses tout en précisant bien des points. Maurice Scellès insiste sur l'importance de ce type de restitutions, qui donnent à voir à des non spécialistes, ce qui n'est pas négligeable, mais imposent aussi aux chercheurs une très grande rigueur. La discussion aborde ensuite les parties hautes de la porte et le couronnement des courtines.

Après avoir fait le point sur le dossier du « Grand Saint-Sernin », le Président prononce la clôture de l'année académique 2016-2017 et invite la Compagnie à partager le verre de l'amitié.

Le Grand Saint-Sernin

Un Vrai projet pour Toulouse et la Région Occitanie

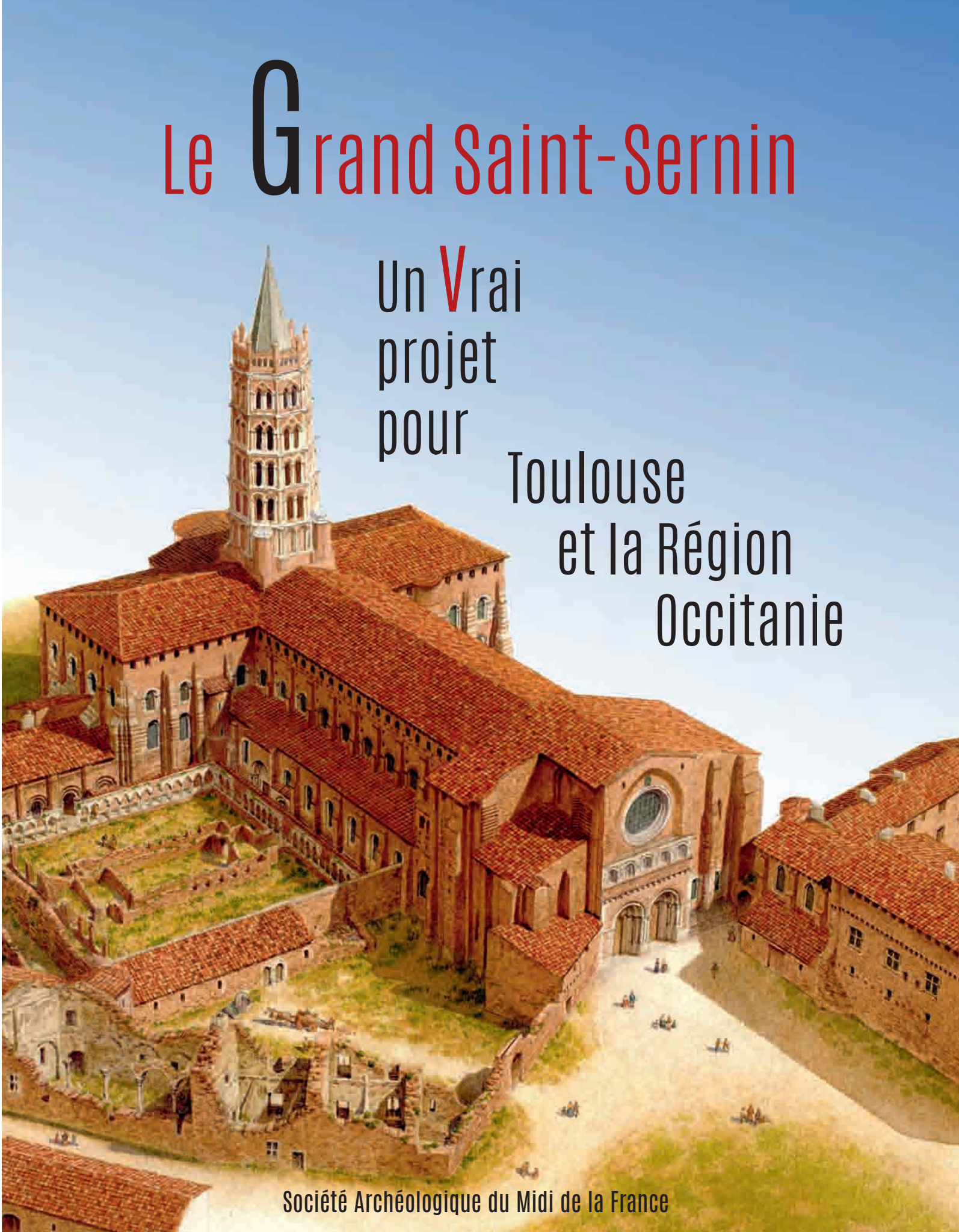

Société Archéologique du Midi de la France

En couverture :
L'abbaye Saint-Sernin vers 1805. Détail du dessin de Philippe Biard, Studio Différemment 2015, publié dans À Toulouse*, n° 39, été 2015, p. 60-61.*

Édité par la S.A.M.F.
Distribué gratuitement. Ne peut être vendu.

Achevé d'imprimer
Novembre 2016

Le Grand Saint-Sernin

Un vrai projet européen pour Toulouse et la Région Occitanie

Que seraient aujourd'hui Madrid sans le Prado, Bilbao sans le Guggenheim, Londres sans Westminster et le British Museum, Berlin et Munich sans leurs extraordinaires bouquets de musées, Paris sans Notre-Dame et le Louvre, mais aussi Cordoue sans sa grande mosquée, ou Pise et Strasbourg sans leurs cathédrales ?
Pour Toulouse, c'est Saint-Sernin qui s'impose.

Dossier réalisé par la Société Archéologique du Midi de la France

Hôtel d'Assézat, place d'Assézat
31000 TOULOUSE
samf@societearcheologiquedumidi.fr

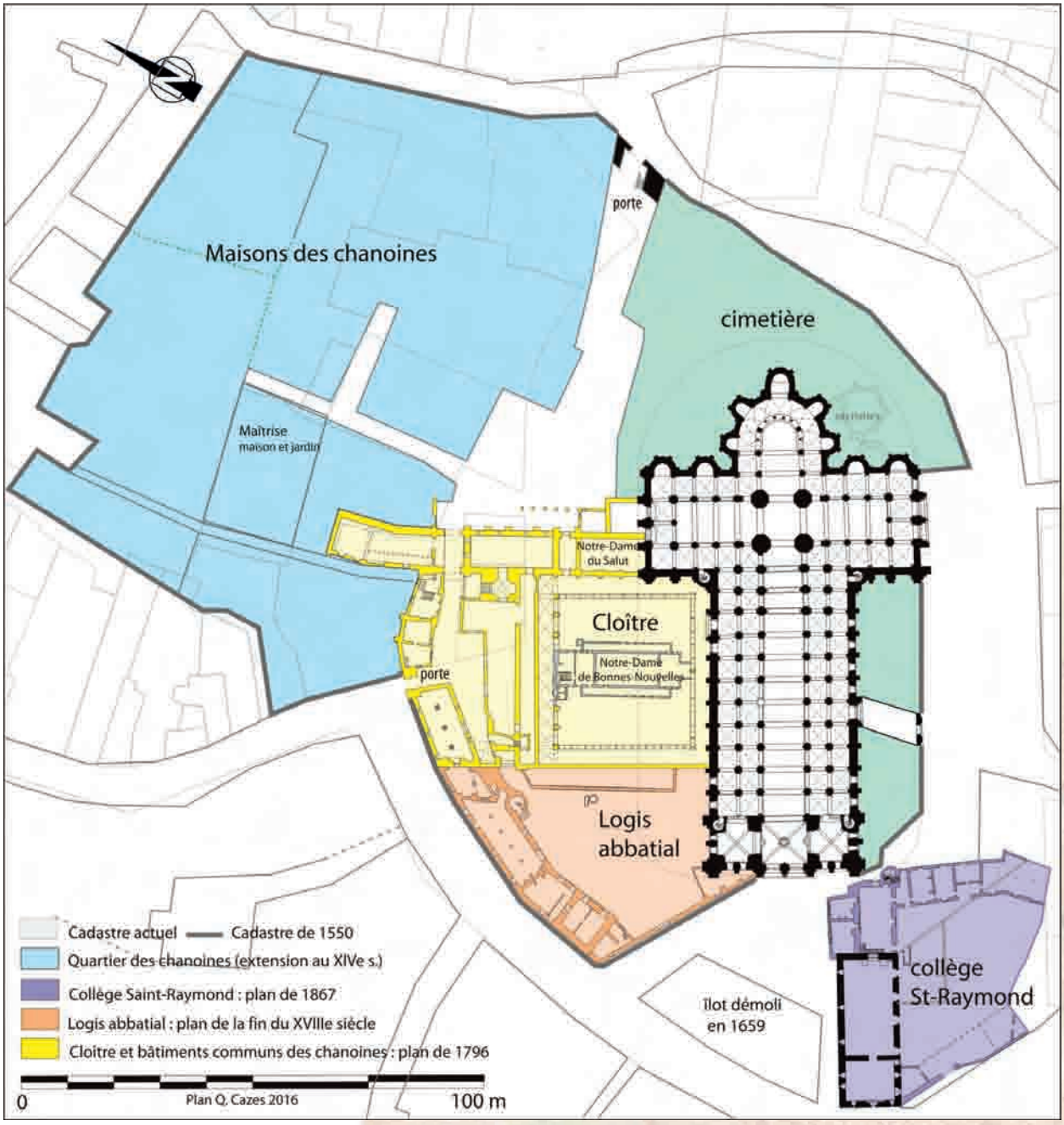

Les ensembles monumentaux, archéologiques et muséographiques à prendre en compte dans le plan directeur du Grand Saint-Sernin.

Le projet de Grand Saint-Sernin

La proposition de la Société Archéologique du Midi de la France, en 8 dessins

L'ensemble patrimonial et muséal du Grand Saint-Sernin

- La basilique Saint-Sernin
- Le musée de l'Œuvre
- Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques
- L'extension de la crypte archéologique du musée Saint-Raymond
- L'Hôtel Dubarry

L'aire de l'ancien cloître roman

Un jardin au chevet de la basilique

Quelques chiffres

Pour en savoir plus…

La place Saint-Raymond, l'Hôtel Dubarry et la basilique en 2015.

Le projet de Grand Saint-Sernin

L'aménagement du site de Saint-Sernin, une affaire d'urbanisme ou de patrimoine ?

La mairie de Toulouse a engagé en 2008 une large réflexion pour un projet d'agglomération à l'échelle du Grand Toulouse, avec l'ambition de pouvoir prétendre au « statut de métropole européenne » : à condition, entre autres, qu'elle « remette à niveau ses grands équipements »… (*La Dépêche*, 20/04/2011)

Pour le centre de Toulouse, c'est le projet de l'architecte-urbaniste Joan Busquets qui a été retenu en novembre 2010.

Il s'agit de faire de Toulouse « une ville de l'eau », entre canal et Garonne sur laquelle la ville doit s'ouvrir. Avec des questions qui sont : « comment on l'identifie par du mobilier urbain, par des éléments de voirie très caractéristiques, des espaces publics, la signalétique, le pavage… » (www.ladepeche.fr/article/2010/11/20/952589-cohen-busquets-est-le-plus-inventif.html)

En 2014, la nouvelle municipalité a reconduit Joan Busquets dans ses attributions, en modifiant quelque peu la commande, « avec une "inflexion patrimoniale" […] en cohérence avec la candidature de la Ville au titre de l'Unesco » (*Le Moniteur*, 03/03/2015). Le réaménagement des places Saint-Sernin et Saint-Raymond, qui était jusque-là secondaire, est devenu l'une des priorités du nouveau mandat.

Quatorze projets de Joan Busquets seront ainsi réalisés de 2015 à 2020, pour 65 millions d'euros (*Côté Toulouse*, 01/07/2015).

La prise en compte du site de Saint-Sernin reste évidemment dans la logique du plan d'ensemble de requalification de la voirie et des espaces publics, s'inscrivant dans le cheminement qui conduit du boulevard à la place Saint-Pierre.

La commande passée à l'urbaniste n'est pas de traiter le monument mais de traiter son environnement pour le « mettre en valeur ».

Après « l'esquisse » présentée en juillet 2015, le projet adopté en septembre 2016 reste dans la même logique : le site de Saint-Sernin n'est abordé que sous l'angle d'un urbanisme « de voirie », qui ne prend pas en compte le patrimoine, et ses richesses archéologiques sont toujours considérées comme un « risque ».

C'est pourtant de « chance archéologique » dont on devrait parler ! Et la chance du site de Saint-Sernin, c'est en plus d'être un espace public entièrement propriété de la Ville, qui sera donc également propriétaire de tous les objets et vestiges trouvés lors des fouilles.

Les sondages d'évaluation réalisés au cours de l'été 2015 ont mis au jour l'inscription du notaire Jean Dominique († 1283), et deux magnifiques chapiteaux du cloître roman.

Imaginez que l'on retrouve ne serait-ce qu'une dizaine, une vingtaine de chapiteaux du cloître (ce qui n'a rien d'improbable) ! Sans compter ce que recèlent les trois mètres de couches archéologiques. Un enrichissement considérable de notre connaissance de l'histoire de Toulouse… et de ses collections, que bien des villes savent valoriser et que d'autres nous envieraient.

Il y a donc deux façons d'envisager le site de Saint-Sernin :

- une façon « passive » : le monument est là pour lui-même et attire des touristes, un environnement plus propre est suffisant ;

- et une façon « active » : **la grande église devient un monument-clef du XXIe siècle, génère un paysage spécifique (patrimonial, inscrit dans l'histoire du site) et des activités (notamment touristiques)**. L'enjeu est alors à la fois celui d'un véritable projet urbain et patrimonial, à réaliser par phases, sur plusieurs mandats municipaux, à la condition que soit établi un programme d'ensemble, un plan directeur.

C'est le projet d'un grand ensemble patrimonial et muséographique, constitué d'une part de la basilique et du musée de l'Œuvre de Saint-Sernin, et d'autre part d'une crypte archéologique reliant le musée Saint-Raymond à l'Hôtel Dubarry.

Un projet que devrait tout naturellement faire sien la municipalité qui, en installant le comité chargé de préparer le dossier de candidature à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, affirmait le 22 mai 2015 vouloir « placer le patrimoine historique au cœur de ses préoccupations, en l'intégrant dans des projets urbains » (*La Dépêche*, 23/05/2015).

Mais le dernier projet présenté en septembre 2016, acceptable pour le jardin prévu au chevet de la basilique et dans le préau du cloître, prévoit d'exhausser les places Saint-Sernin et Saint-Raymond pour éviter toute fouille archéologique, avec 40 cm de béton et de pavés de porphyre et de granite très coûteux, et de planter une centaine d'arbres supplémentaires, notamment sur l'emplacement de l'abbaye, qui feront autant de trous dans les couches archéologiques que leurs racines continueront à détruire…

Un bétonnage et des plantations qui gèleront le site pour 40 ou 50 ans…

De plus, le projet affirme que les nécessaires remplacements des réseaux se feront sans destruction des niveaux archéologiques qui, pourtant, affleurent sous le macadam. Chacun sait que cela est totalement impossible, les tracés des réseaux étant loin d'être tous connus ; et les expériences récentes, visibles par tous, des chantiers de la rue Alsace-Lorraine, Bayard ou des Lois, montrent bien à quel point ces travaux « labourent » véritablement le premier mètre du sol.

À défaut d'avoir de l'ambition pour Saint-Sernin, la Mairie de Toulouse se doit au moins de ne pas condamner l'avenir.

q p

La proposition de la Société Archéologique du Midi de la France

... en 8 dessins !

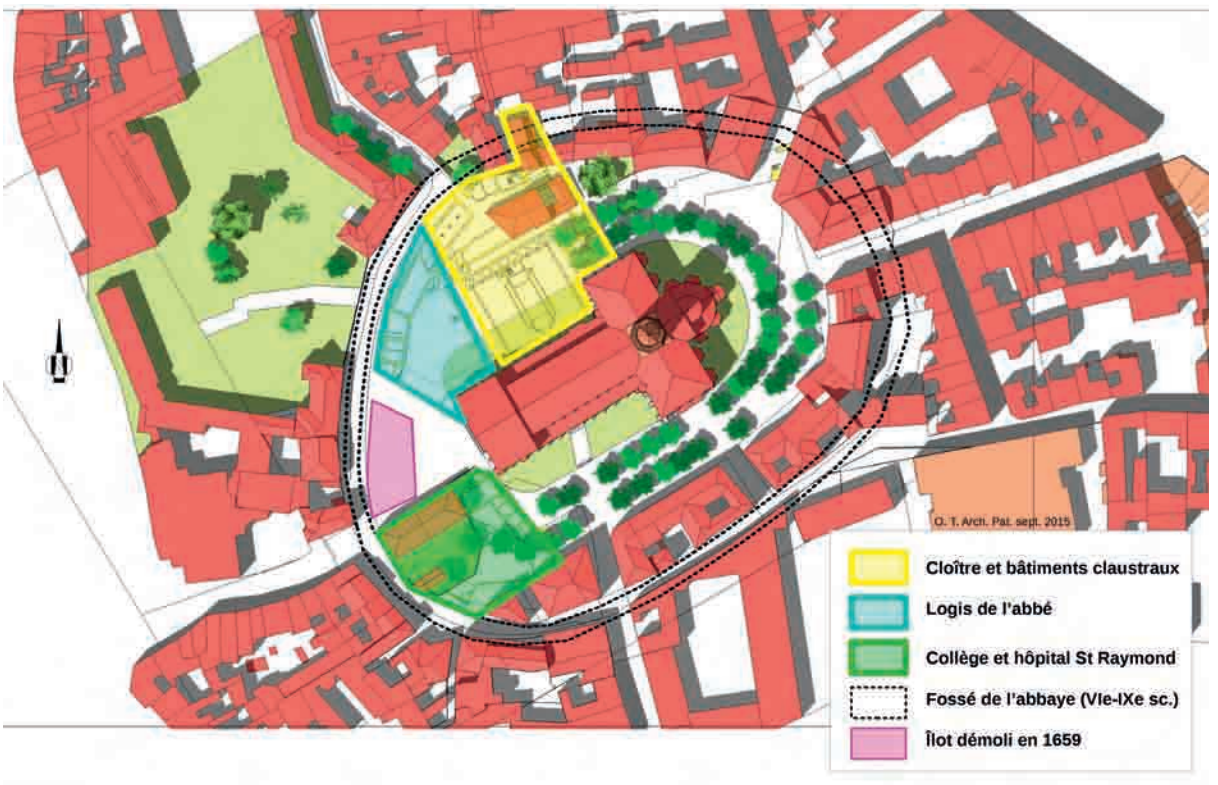

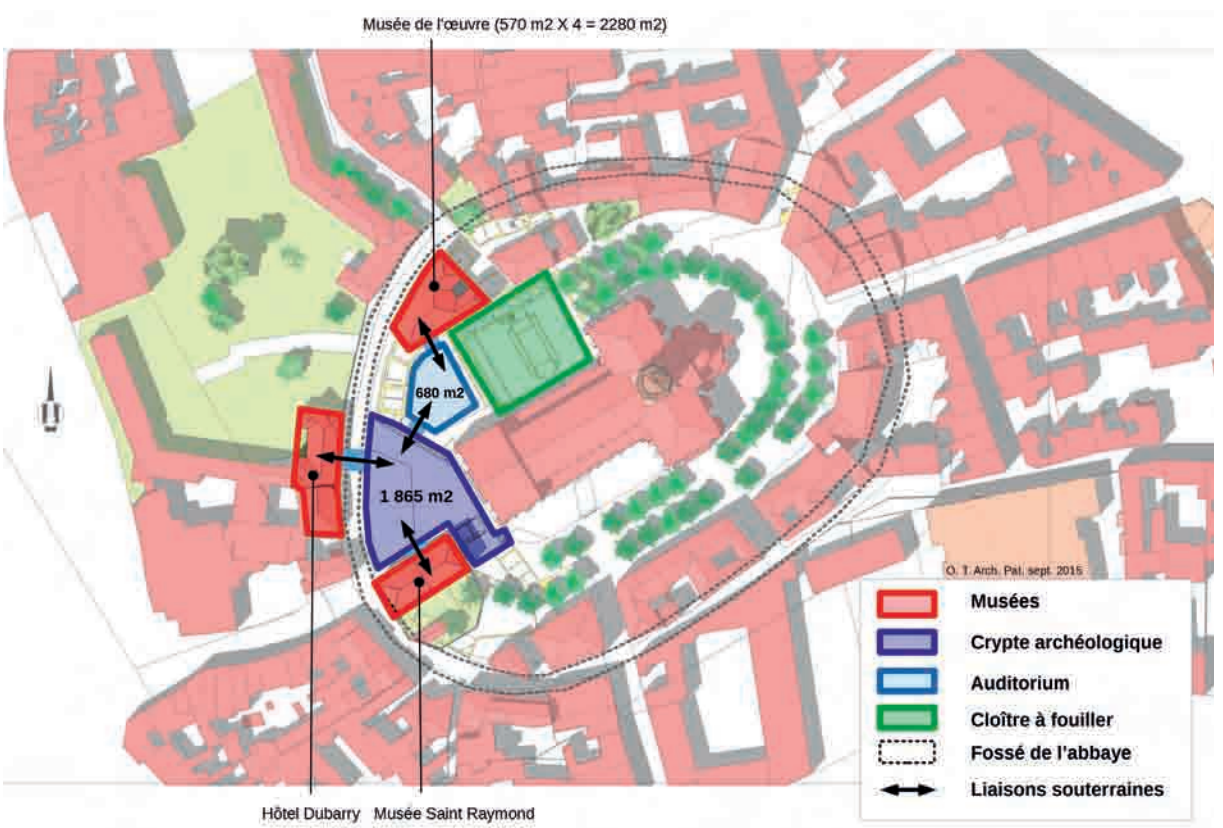

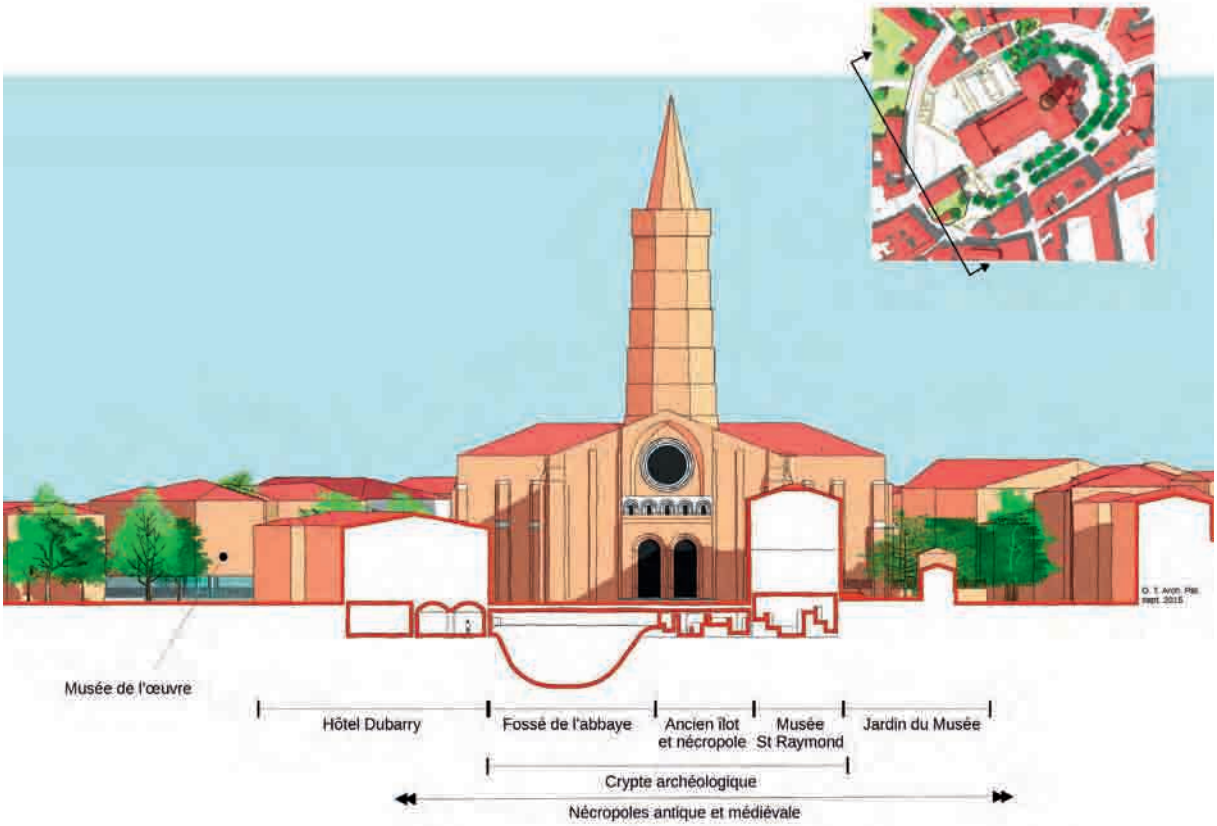
Musée de l'œuvre
Hôtel Dubarry
Fossé de l'abbaye
Ancien îlot
et nécropole
Musée
St Raymond
Jardin du Musée
Crypte archéologique
Nécropoles antique et médiévale

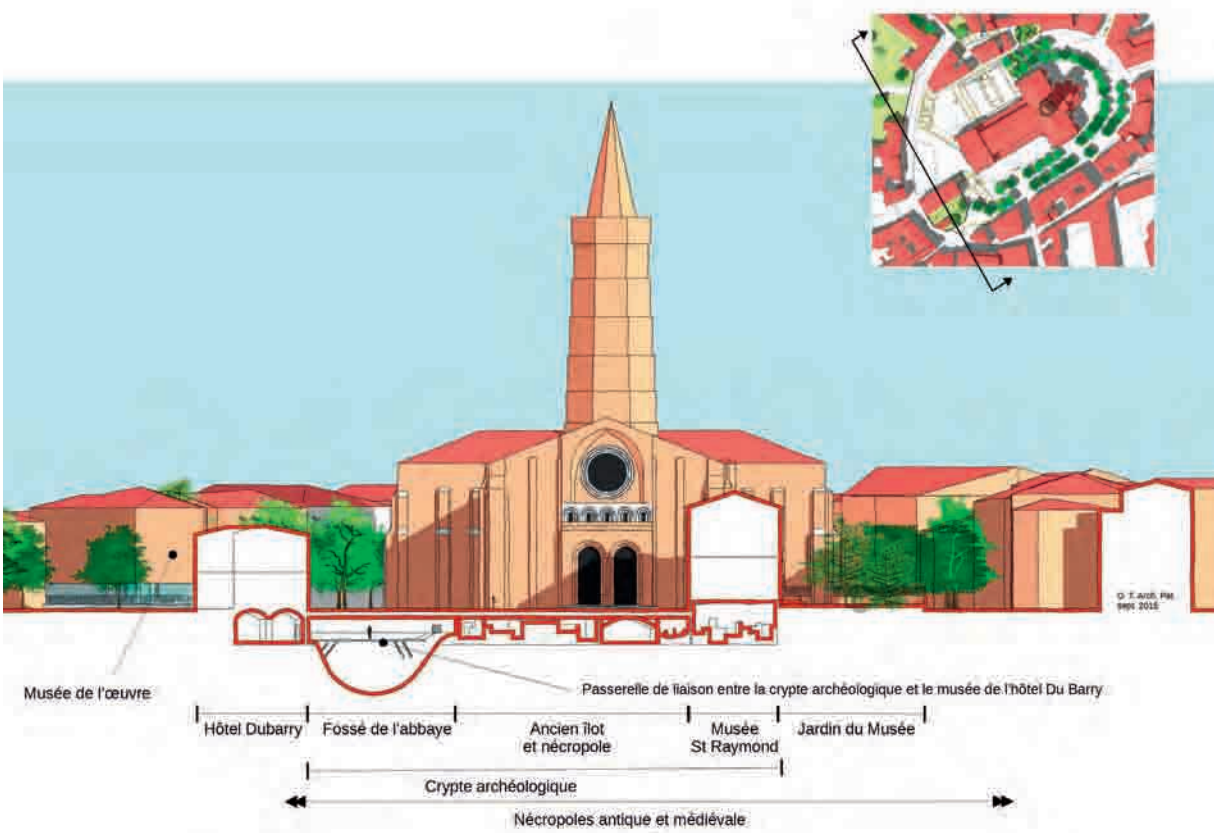
Musée de l'œuvre
Passerelle de liaison entre la crypte archéologique et le musée de l'hôtel Du Barry
Hôtel Dubarry
Fossé de l'abbaye
Ancien îlot
et nécropole
Musée
St Raymond
Jardin du Musée
Crypte archéologique
Nécropoles antique et médiévale

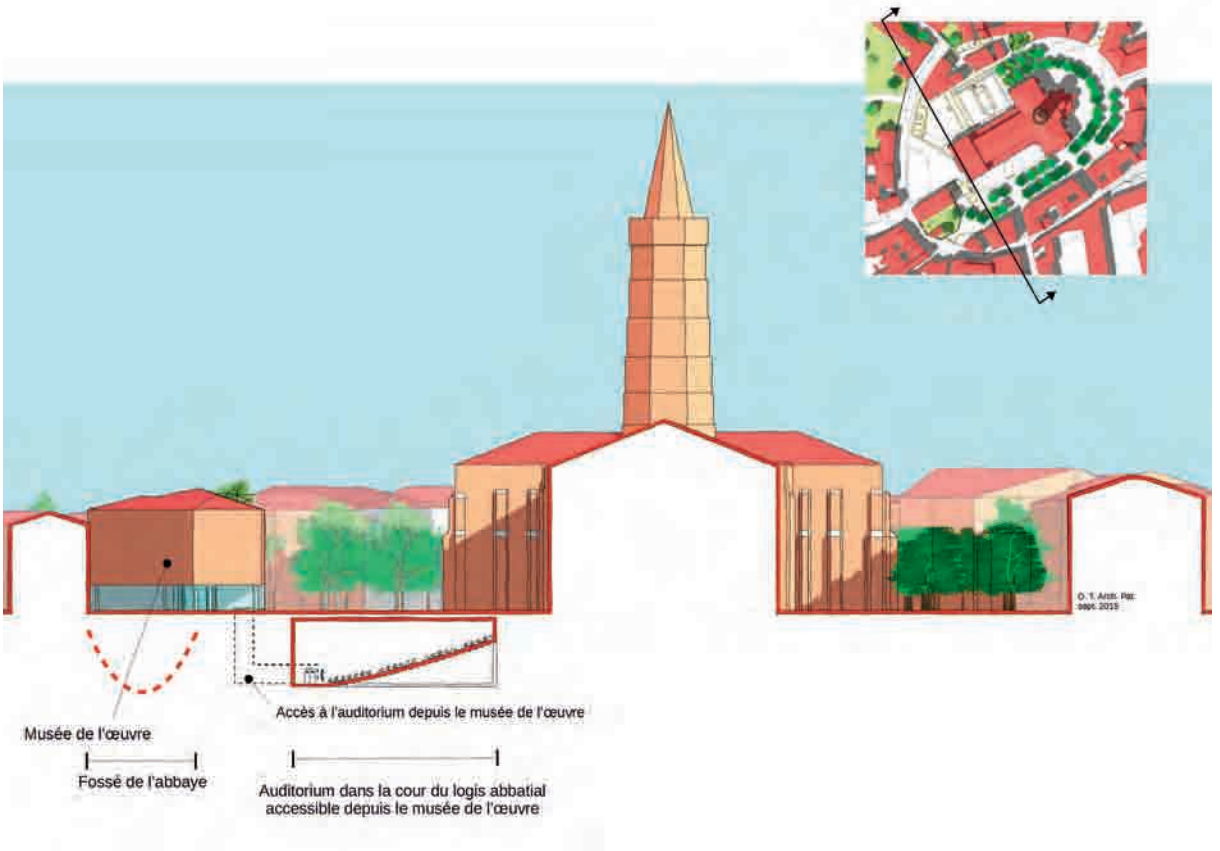
Musée de l'œuvre
Fossé de l'abbaye
Accès à l'auditorium depuis le musée de l'œuvre
Auditorium dans la cour du logis abbatial
accessible depuis le musée de l'œuvre

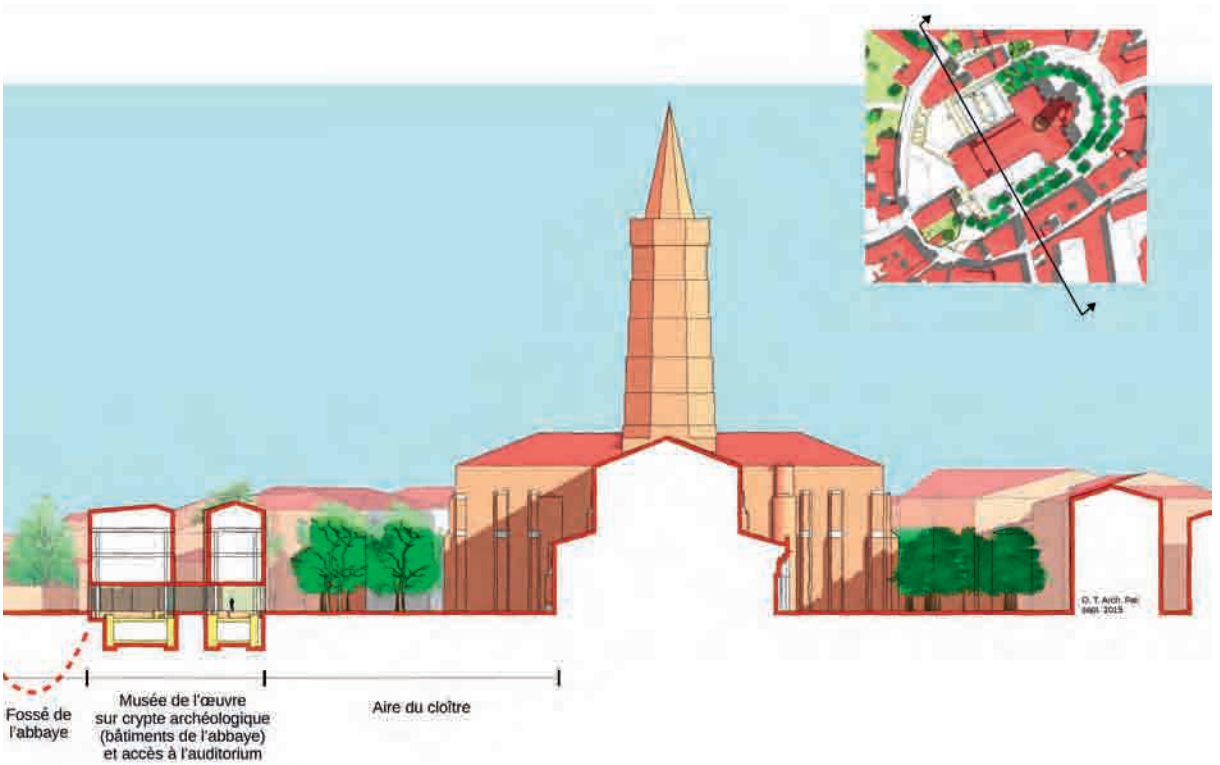
Fossé de
l'abbaye
Musée de l'œuvre
sur crypte archéologique
(bâtiments de l'abbaye)
et accès à l'auditorium
Aire du cloître

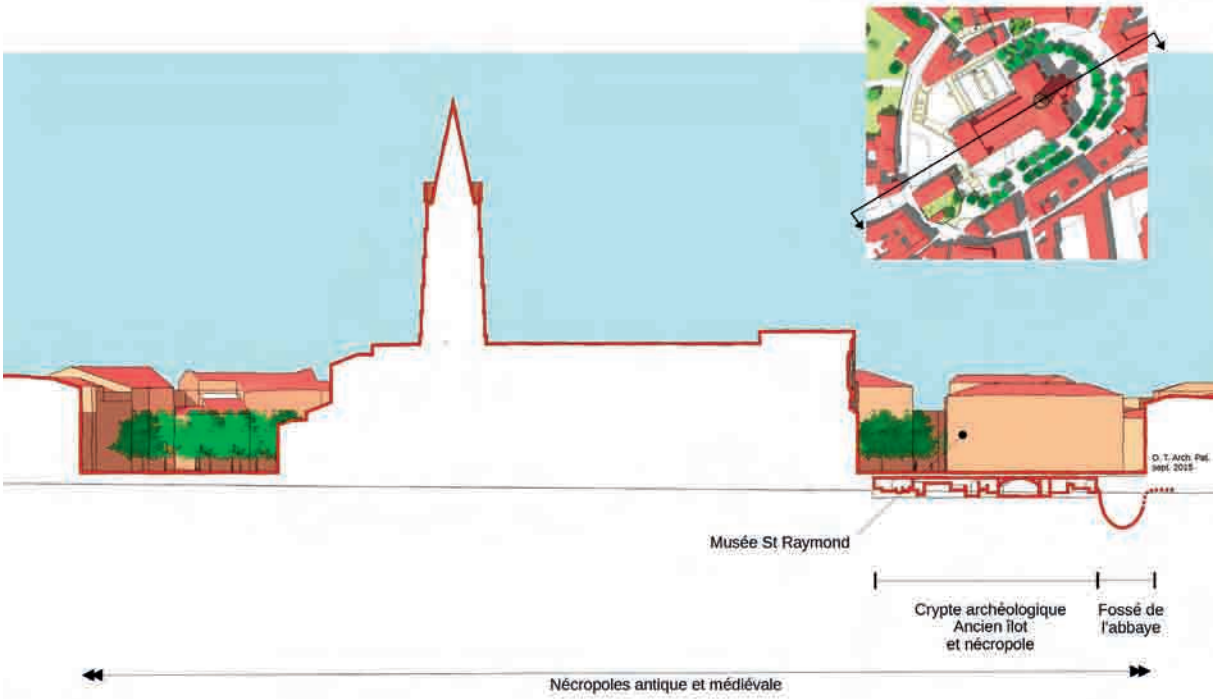
Musée St Raymond
Crypte archéologique
Ancien îlot
et nécropole
Fossé de
l'abbaye
Nécropoles antique et médiévale

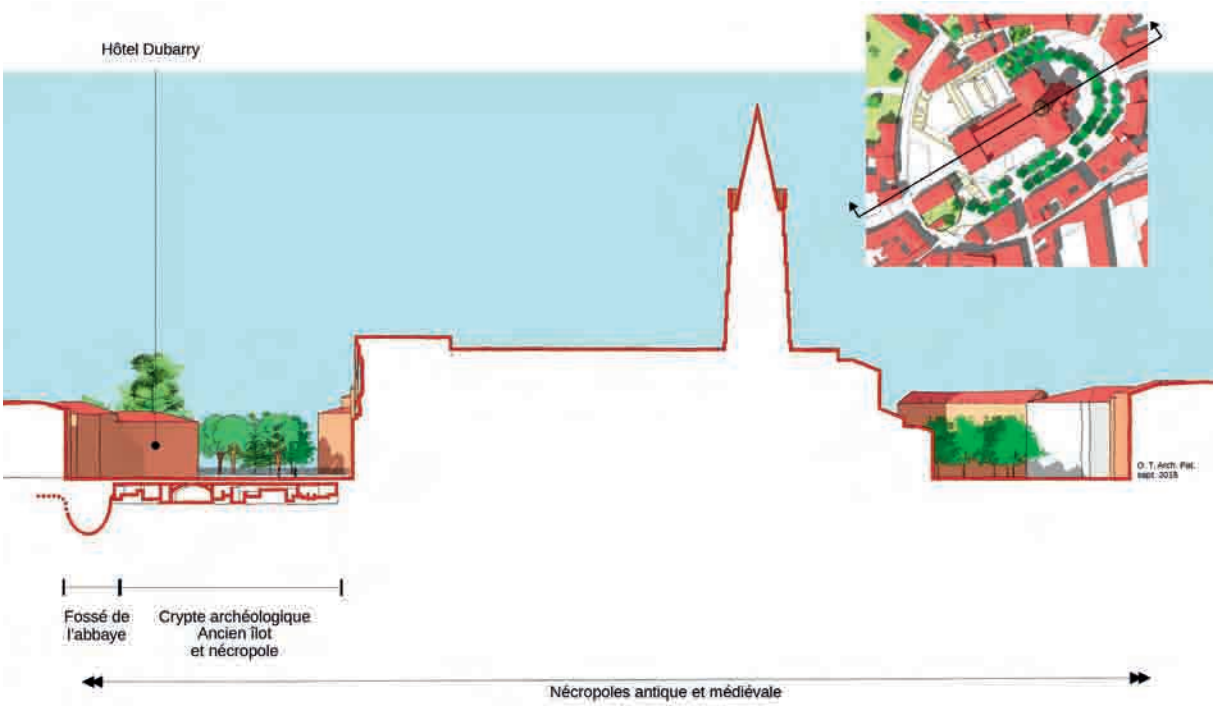
Hôtel Dubarry
Fossé de
l'abbaye
Crypte archéologique
Ancien îlot
et nécropole
Nécropoles antique et médiévale

q p

L'ensemble patrimonial et muséal du Grand Saint-Sernin

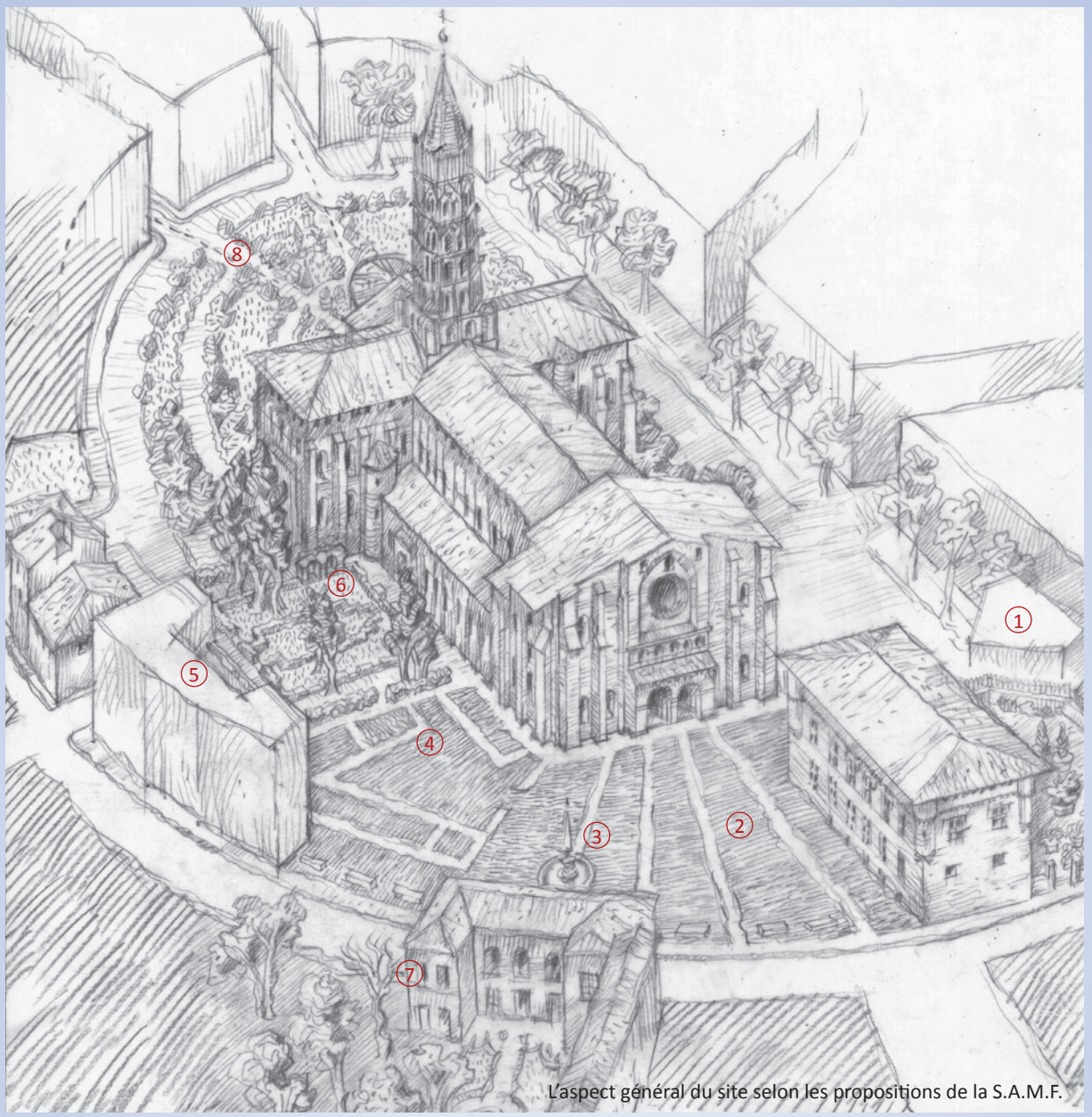

L'aspect général du site selon les propositions de la S.A.M.F.

1. Édicule d'accueil à l'espace du musée Saint-Raymond et à la crypte archéologique.
2. Place Saint-Raymond avec revêtement de briques posées de chant et galets assemblés en pleine terre sur la dalle couvrant la crypte archéologique.
3. Fontaine dans l'axe de l'Hôtel Dubarry.
4. Espace du logis abbatial, recouvrant l'auditorium. Revêtement de briques et de galets reproduisant le sol au tracé des bâtiments.
5. Musée de l'Œuvre-Saint Sernin avec terrasse panoramique regardant le cloître et la basilique.
6. Cloître avec remontage *in situ* des vestiges découverts en fouille. Tracés manquants restitués en végétaux (buis, etc). Des plantations plus importantes (cyprès, pins) à envisager dans les emplacements où les racines ne nuiraient pas aux vestiges archéologiques.
7. Hôtel Dubarry. Essai de restitution du jardin.
8. Jardin avec plantes arbustives basses laissant voir l'entière architecture du chevet de la basilique

La basilique Saint-Sernin dans le plan directeur

Le but n'est pas de présenter ici l'ensemble exceptionnel de richesses archéologiques, historiques et artistiques cumulé par le monument majeur de Toulouse, construit pour l'essentiel aux XIe et XIIe siècles. Grand par ses dimensions et ses proportions parfaites, il est bel et bien la plus grande église romane conservée depuis la démolition quasi-complète de l'abbatiale de Cluny en Bourgogne.

Il a connu au cours des siècles postérieurs, qui en ont d'abord plus ou moins achevé la construction, diverses mises au goût du jour, surtout aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Il fut, dès 1838, classé parmi les premiers Monuments historiques de la France, en raison de sa notoriété. Cela lui valut une ambitieuse opération de restauration dans les années 1860-1880, sous la direction du célèbre Viollet-le-Duc. S'il en reste quelques traces, surtout à l'intérieur, cette intervention de Viollet-le-Duc a été supprimée à l'extérieur et remplacée par un retour plus ou moins fidèle aux dispositions antérieures des toitures et parties hautes.

Cette dernière restauration d'ensemble, entreprise dans les années 60 du XXe siècle, n'est pas encore achevée. Ainsi, diverses parties intérieures de l'édifice attendent-elles des travaux d'étude, d'intervention et de mise en valeur, notamment dans la zone du massif occidental. À l'extérieur il en est de même pour la façade occidentale et ses beaux portails romans, comme pour les portails et l'enfeu des comtes de Toulouse. Dans ces cas, auxquels on peut ajouter celui du portail du cloître, des recherches archéologiques s'imposent au cours de l'étude préparant la restauration.

En effet, il est impossible de résoudre à la fois les problèmes de cette restauration et ceux des niveaux des sols extérieurs à choisir sans envisager le rapport entre les deux choses. De façon globale, cela montre combien il est risqué de décider des niveaux des futurs sols à créer aux abords de Saint-Sernin sans une recherche archéologique préalable et une parfaite connaissance de ceux du monument. Les interventions des XIXe et XXe siècles ont négligé cette question essentielle pour la présentation extérieure de la basilique. L'aménagement du XXIe siècle ne devrait pas l'éluder une nouvelle fois. S'ajoute dans la même perspective la création d'un profond drain au pied des murs de la basilique pour en assainir les fondations.

De cet aménagement, l'église attend plus encore. **Actuellement, visitée chaque année par des centaines de milliers de visiteurs, sans compter les fidèles et ceux qui viennent y entendre des concerts, elle ne dispose d'aucun système d'accueil** (avec les indispensables toilettes !) et les mesures de sécurité, surtout en cas d'affluence, y sont minimales. Quasiment rien n'existe en termes de signalétique et de langues étrangères. L'éclairage intérieur et extérieur laisse à désirer.

Une part de ces questions est indissociable de la conception du musée de l'Œuvre et de son lien avec la basilique à travers l'aire de l'ancien cloître roman. Celle des niveaux à choisir pour les sols des abords doit impérativement tenir compte de l'altitude exacte de la sortie de fondation de l'église telle que l'ont déterminée les constructeurs du Saint-Sernin roman.

Esquisse du volume du nouveau du musée de l'Œuvre. Élevé sur l'emplacement d'une partie des bâtiments conventuels, c'est une architecture résolument contemporaine qui s'intègre dans le site et contribue à mieux définir l'espace du cloître et de la place Saint-Raymond.

12

Le musée de l'Œuvre

La nécessité de construire un tel musée est apparue dès 1988, alors que la restauration de la basilique avait généré une importante collection lapidaire (sculptures romanes et gothiques originales ou néo-romanes et néo-gothiques, entre autres). La progression des travaux vers l'ouest posait aussi la question de la conservation des textiles anciens, sculptures, moulages, meubles, reliquaires, châsses… concentrés là dans de mauvaises conditions.

Il ne fallait pas, non plus, oublier le devenir de la salle des archives (avec certains documents dignes d'une exposition régulière) et d'un certain nombre d'œuvres d'art non présentées dans la basilique ou déposées dans les réserves de divers musées, auxquelles vinrent s'ajouter deux importantes maquettes de Saint-Sernin, des objets découverts lors de recherches archéologiques, des sarcophages qui périssaient dans le jardin de la basilique, des graffitis d'organistes sauvegardés par Pierre Bellin…

De nombreux visiteurs aujourd'hui sans accueil et sans information

À cette véritable collection d'un indéniable intérêt s'ajoutait toute une réflexion sur l'augmentation considérable du nombre de visiteurs de la basilique et sur la nécessité de les accueillir, les informer, les orienter dans leur visite du monument majeur de Toulouse. Tout cela se déclinait naturellement en un programme classique de musée de l'Œuvre, étroitement lié au monument auquel il est consacré : hall d'accueil et de repos, toilettes (il n'y en a toujours pas pour les 300 000 visiteurs annuels de Saint-Sernin en 2015 !), boutique, cafeteria, présentation audiovisuelle en plusieurs langues de la basilique, maquettes de l'abbaye disparue, maquettes montrant les différentes phases de construction et de restauration, salles d'exposition permanente, salle d'exposition temporaire.

Un beau bâtiment pour un remodelage de l'espace urbain

Dès les années 1988-1990, est apparue l'idée que ce musée devrait être situé au nord de la basilique, au débouché des rues Gatien-Arnoult et des Cuves.

Ce terrain reste depuis lors constructible et sa situation est privilégiée :

- il est sur une partie des vestiges de l'abbaye qui pourraient être accessibles en sous-sol ;
- il est au contact de l'emplacement l'ancien grand cloître, dont la remise en valeur et le préau agréablement jardiné feraient le lien avec la basilique ;
- il permet de concevoir un bâtiment qui refermerait l'espace actuel, trop dilaté, de la place Saint-Raymond, cacherait les disgracieux bâtiments qui se profilent vers l'est, et offrirait enfin les plus belles vues qui soient sur la basilique.

Un programme muséographique passionnant

Ainsi idéalement situé, ce musée pourrait occuper un millier de mètres carrés au sol, avec un sous-sol archéologique, et trois à quatre niveaux : un rez-de-chaussée, deux à trois étages, soit, au total, les 4000 à 5000 mètres carrés indispensables pour le traitement du programme muséographique. Sans donner ici tout le détail de l'exposition permanente, suggérons l'effet produit par les salles de maquettes, de sculptures, par celles exposant les textiles, notamment celle qu'il faut réserver à l'extraordinaire samit de soie almohade du XIIe siècle dit « suaire de saint Exupère », celles qui expliqueraient ce qu'étaient les chanoines, leurs maisons, l'abbaye disparue, la musique née à Saint-Sernin, celle réservée aux restes archéologiques des sépultures des comtes de Toulouse, celles évoquant les Corps Saints et les processions qui les accompagnaient dans leur périple toulousain, ou encore celles qui rendraient compte des différentes restaurations de la basilique, du XVIe au XXe siècle.

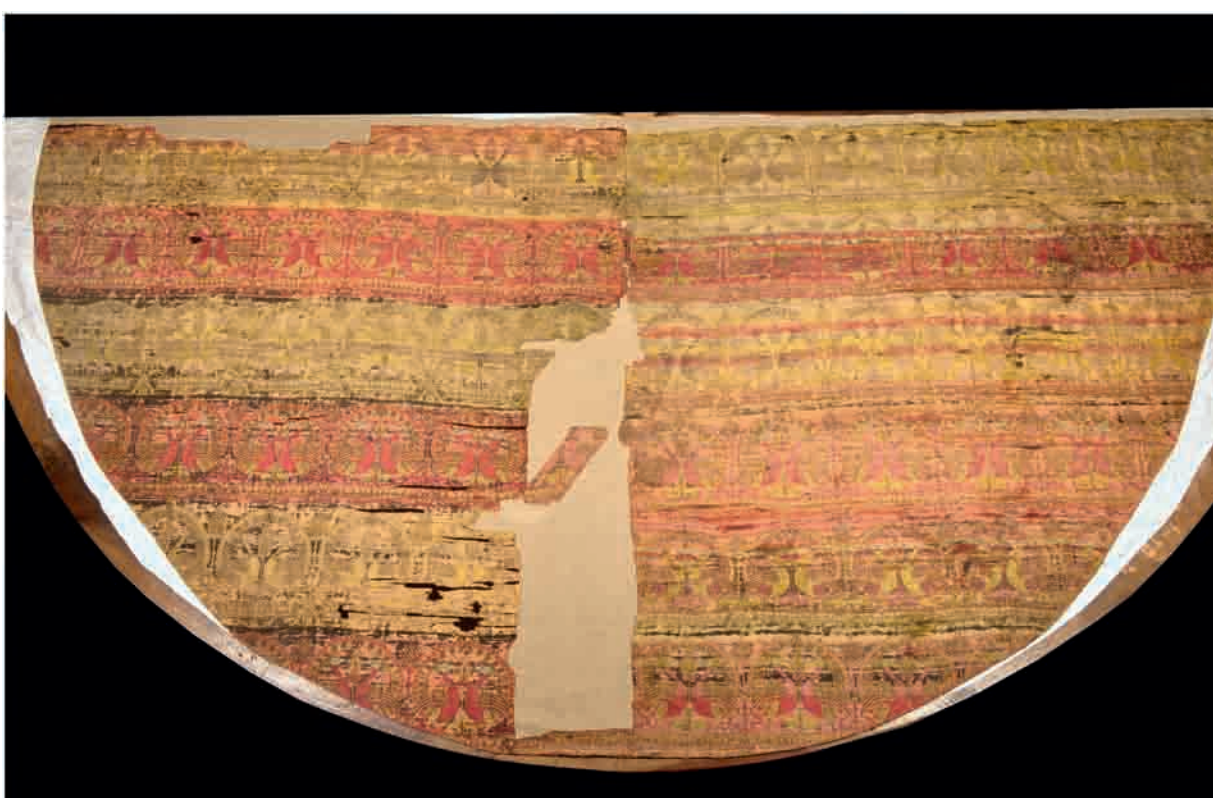

L'une des pièces maîtresses du musée de l'Œuvre : le « suaire de saint Exupère », un samit de soie almohade du XIIe siècle. *Cliché J.-F. Peiré, DRAC d'Occitanie.*

Quelques autres œuvres du futur musée…

Buste de saint Raymond, présentant la basilique Saint-Sernin, qui était utilisé pour la grande procession des Corps-Saints. XIXe siècle.

Pierre Mathieu, 1852-1853 : chapiteau néo-roman, réalisé pour la crypte basse de Saint-Sernin, représentant l'annonce du reniement de Pierre.

Frises de chapiteaux (2e quart du XIVe siècle), provenant du couvent des Cordeliers de Toulouse, qui avaient été réutilisées dans le réaménagement de la crypte basse de Saint-Sernin.

Fanal néo-médiéval en cuivre doré utilisé pour les processions nocturnes. XIXe siècle.

Graffiti d'organistes du XVIIe siècle, sauvegardés par Pierre Bellin lors de la dernière restauration de la basilique Saint-Sernin.

Détail d'un tronc en bois sculpté
de la Renaissance conservé dans les collections
de Saint-Sernin en réserve : buste féminin.

Épitaphe de maître Jean Dominique,
notaire de Toulouse († 12 avril 1283), découverte lors
des sondages d'évaluation archéologique
de l'été 2015.

Et tant d'autres œuvres exceptionnelles à découvrir…

L'un des deux chapiteaux romans du cloître mis au jour lors des sondages
d'évaluation archéologique de l'été 2015.

L'avant-porte Miégeville et le musée installé dans l'ancien collège Saint-Raymond.

Le musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse

Il est l'héritier des exceptionnelles collections d'antiquités romaines réunies à Toulouse par Alexandre Du Mège au cours de la première moitié du XIXe siècle. Ce musée s'est aussi enrichi de nombreuses œuvres provenant de collections particulières, d'achats, de dépôts de l'État et de la recherche archéologique. La Société archéologique du Midi de la France a aussi joué un rôle dans la constitution de son fonds.

Le patrimoine qu'il conserve concerne essentiellement le Midi toulousain, mais il n'en possède pas moins des pièces de référence de l'ensemble du Midi de la France et du monde méditerranéen. Il est aujourd'hui l'un des plus importants musées français d'antiquités, avec les départements correspondants du Louvre, le musée de la civilisation romaine de Lyon, le musée départemental de l'Arles antique et les musées archéologiques de Narbonne et de Nîmes. Il est à remarquer que l'actuelle région Occitanie concentre trois de ces musées, à égale distance, sur son principal axe routier, ferroviaire et touristique : donc un point fort pour elle dans l'Union européenne.

Après un remembrement de ses collections, le musée des Antiques de Toulouse se fixa définitivement, en 1950, dans le seul bâtiment (XVIe siècle) conservé de l'ancien collège Saint-Raymond. La décision, prise par la Direction des Musées de France et la Ville de Toulouse, de lui affecter cette situation, dans le cadre de la répartition logique des musées toulousains, tenait surtout compte du voisinage avec la basilique Saint-Sernin.

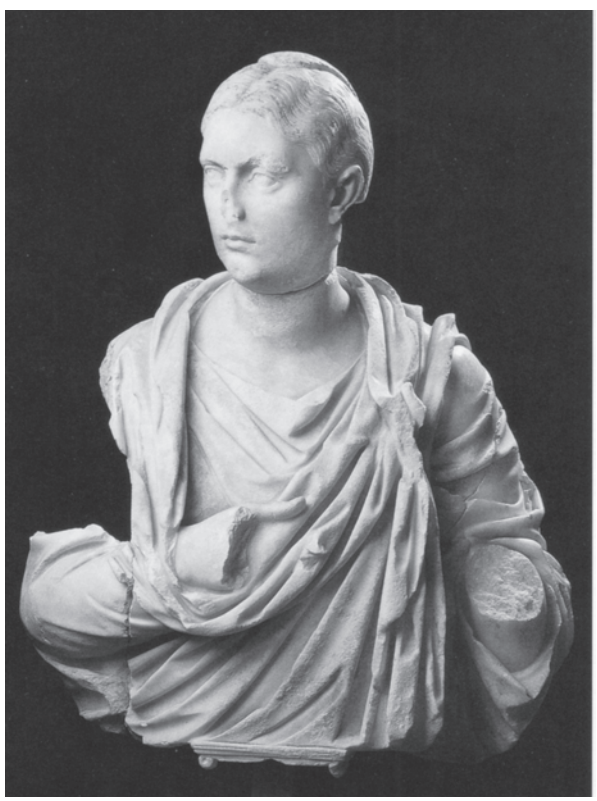

Etruscilla, épouse de l'empereur Dèce, sous le règne duquel l'évêque Saturnin fut martyrisé à Toulouse. Un des plus grands bustes-portraits féminins en marbre connus du monde romain. *Cliché Jacques Gloriès*.

C'était lui donner toutes les chances d'une importante fréquentation, liée à celle de la vaste église romane. Il apparut que ce choix était également judicieux parce qu'il permettait au visiteur de la basilique de comprendre la Toulouse antique, dans laquelle le fameux sanctuaire plonge ses racines.

Le dernier réaménagement et le début de son extension, en 1996-1999, respectèrent ces principes et approfondirent la démarche, donnant un nouvel essor à ce musée, désormais l'un des plus visités de Toulouse.

Le programme muséographique, déroulé sur les quatre niveaux du bâtiment, mit en valeur la *Palladia Tolosa* dans le contexte de l'ancienne province sénatoriale de Narbonnaise, le florilège unique en France de sculptures antiques de la villa probablement impériale de Chiragan, et donna au sous-sol un aperçu de l'intérêt majeur présenté par le site archéologique paléochrétien et médiéval sur lequel fut construit le Saint-Sernin roman. Ce programme prévoyait, dans un deuxième temps, l'extension du musée afin de pouvoir exposer les autres ensembles de la collection publique, notamment les séries protohistoriques, les antiquités pyrénéennes, méditerranéennes et proche-orientales.

Cependant, depuis dix-sept ans, le processus est étrangement interrompu. Même la restauration des façades du bâtiment du XVIe siècle, entreprise, côté sud, à la fin du siècle dernier, n'a pas été achevée.

Les extensions souterraines, après fouille archéologique, qui devaient se raccorder au sous-sol du musée déjà bien favorisé par les résultats des premières fouilles, n'ont toujours pas été entreprises vers le sud, l'est et le nord. Dans cette dernière direction, **le sous-sol de la place Saint-Raymond et une liaison possible (un véritable atout !) avec l'ancien Hôtel Dubarry promettent pourtant une réalisation originale et d'une belle envergure pour la quatrième ville de France**. Une réflexion avait été menée, qui intégrait la relation avec Saint-Sernin, l'aire fouillée de sa nécropole et de son abbaye, son futur musée de l'Œuvre.

La crypte du musée Saint-Raymond, où sont présentés sarcophages et monuments funéraires de l'Antiquité romaine. *Clichés Léa Henry (2013).*

Le four à chaux de la fin de l'Antiquité découvert par les archéologues et mis en valeur dans la crypte du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse.

L'extension de la crypte archéologique du musée Saint-Raymond

Pourquoi faire une fouille complète du sous-sol de la place Saint-Raymond ?

Les sondages d'évaluation archéologique réalisés au cours de l'été 2015 ont confirmé la présence des vestiges tout autour de la basilique au ras du sol actuel.

Entre le musée Saint-Raymond et l'église, c'est un mur de la chapelle du collège médiéval qui est apparu, et il faut s'attendre à trouver à proximité la majeure partie de l'hôpital du XIe siècle, dont le mur sud est aujourd'hui visible dans la crypte archéologique du sous-sol du musée Saint-Raymond.

Sur la bordure nord de la place se trouvaient le palais abbatial puis les bâtiments conventuels qui jouxtaient l'espace du cloître où les sondages de 2015 ont mis au jour deux magnifiques chapiteaux romans.

Mais c'est aussi une large partie de l'histoire bi-millénaire d'un site majeur de Toulouse que renferme le sous-sol, depuis l'installation de la nécropole antique qui recueillit la dépouille de saint Saturnin, à l'origine de la grande église romane. Il faut s'attendre à trouver des monuments funéraires romains et des sarcophages en marbre de la fin de l'Antiquité dont de nombreux fragments ont été retrouvés dans le four à chaux du sous-sol du musée Saint-Raymond.

Fouiller pour comprendre, mais aussi pour conserver et faire visiter

Le spectaculaire four chaux du Ve siècle est aujourd'hui la meilleure illustration de la transformation de la nécropole lors de la construction de la première église élevée en l'honneur de l'évêque martyr.

Le grand chantier de l'abbatiale romane a sous doute laissé des traces tout aussi évocatrices : zones de stockage des pierres acheminées par la Garonne (qu'évoque le nom de Peyrou), zones de taille, loges des sculpteurs peut-être…

Et, après la fouille complète de la place Saint-Raymond, que faire là ?

Une vaste crypte archéologique devrait être aménagée sous la place. Celle déjà aménagée au sous-sol du musée Saint-Raymond, dont elle serait le prolongement logique et didactique, permet d'imaginer le parcours entre vestiges conservés in situ, objets exposés, bornes de consultation individuelles et espaces d'information…

Extension du musée Saint-Raymond (qui en a bien besoin), la crypte sera aussi son lien fonctionnel avec l'Hôtel Dubarry et sera l'un des accès à l'auditorium qui sera aménagé à l'emplacement le plus propice déterminé par le résultat des fouilles.

Au-dessus, la place Saint-Raymond reprendra ses droits, dessinée d'une nouvelle façon, en fonction des découvertes et mieux définie par le nouveau musée de l'Œuvre de la basilique, agrémentée d'une fontaine qui lui donnera le charme et la vie qui lui font gravement défaut aujourd'hui.

Le grand escalier de l'Hôtel Dubarry, avec son splendide décor peint à l'antique
et sa belle rampe en fer forgé. Fin du XVIIIe siècle.

Façade de l'Hôtel Dubarry sur la place Saint-Raymond. *Cliché Stéphanie Renard*.

L'Hôtel Dubarry

Propriété de la Ville, mais mis depuis fort longtemps à la disposition du lycée Saint-Sernin, qui ne l'utilise que très partiellement, le bel Hôtel construit pour Jean Dubarry à la fin des années 1770 est un chef-d'œuvre de l'art du Siècle des Lumières à Toulouse.

Sa restauration intérieure, à peine entreprise avec celle des stucs du grand salon, traîne depuis des décennies, et pendant ce temps l'ensemble souffre d'un certain abandon et d'utilisations non conformes à celles d'un monument historique de ce rang.

En 2012, un premier projet, vraiment prometteur, voulait attribuer l'ensemble de l'hôtel au musée Saint-Raymond, pour qu'il y expose ses antiquités méditerranéennes découvertes ailleurs que dans le Midi de la France (Italie, Grèce, Proche-Orient et Afrique du Nord), actuellement en réserve. On s'était finalement rabattu sur une solution de moyen terme, avec un partage des lieux entre le lycée et la direction des affaires culturelles de la mairie de Toulouse, mais avec la ferme intention d'ouvrir l'hôtel au public : un premier chiffrage de l'opération avait alors été conduit, établissant le coût à 10 millions d'euros.

La décision d'ouvrir l'Hôtel au public est aujourd'hui confirmée.

Que faire dans l'Hôtel Dubarry ?

À partir de la place Saint-Raymond, l'entrée se fait par le portail originel de l'Hôtel, donnant accès au premier hall, à l'office et à la salle à manger, où l'on trouve l'accueil, des informations sur Toulouse au siècle des Lumières, les Dubarry, les usages de la table au XVIIIe siècle… La visite se poursuit avec le second hall, le grand escalier et, au premier étage, l'antichambre, le grand salon, la petite galerie, la chambre d'apparat, le boudoir, le cabinet de curiosité, la grande galerie, le cabinet d'étude… qui permettent de présenter au public l'organisation et le fonctionnement d'un hôtel noble du XVIIIe siècle, son architecture et son décor, la restauration des stucs grand salon, etc.

Le deuxième étage est l'occasion d'évoquer l'histoire de l'Hôtel aux XIXe et XXe siècles, et en particulier la vie lycéenne avec l'ancien internat.

Le parc, dont une partie pourrait être réhabilitée dans son aspect du XVIIIe siècle, offrirait un cadre calme, agréable et méconnu, pour des concerts, des spectacles, des conférences en plein air.

L'Hôtel Dubarry dans le projet du Grand Saint-Sernin

Dans une réflexion globale sur le site du Grand Saint-Sernin, la conservation de l'Hôtel pourrait être naturellement rattachée au musée Saint-Raymond, avec la responsabilité de sa conservation et de sa sécurité, mais l'usage en serait partagé avec le lycée Saint-Sernin. Une concertation avec celui-ci est donc indispensable.

Les antiquités méditerranéennes du musée, découvertes en Italie, Grèce, Proche-Orient et Afrique du Nord (actuellement en réserve faute de place) pourraient y être exposées, dans la grande galerie et le cabinet de curiosité, rappelant que l'Hôtel devait aussi sa renommée aux collections rassemblées par Jean Dubarry. Ce serait également un lieu d'expositions temporaires et d'activités (conférences, concerts, colloques…), en accord avec la magnificence des espaces.

L'Hôtel Dubarry et le musée Saint-Raymond donnent tous deux accès à l'auditorium souterrain et à la crypte archéologique, où les visiteurs découvrent les vestiges de l'abbaye et la nécropole antique.

Quelques pièces des réserves du musée Saint-Raymond. *Clichés du musée.*

Dessin d'Alexandre Dumège.

L'aire de l'ancien cloître roman

L'ancien cloître roman de Saint-Sernin, stupidement et cupidement détruit au début du XIXe siècle, n'est connu, pour l'essentiel, qu'à travers un plan de l'abbaye dressé en 1798 et un certain nombre de sculptures et épitaphes latines datables surtout des XIe, XIIe et XIIIe siècles. Il était parmi les plus vastes d'Europe à cette époque, ce qui ne doit pas étonner auprès d'une abbatiale d'une telle ampleur.

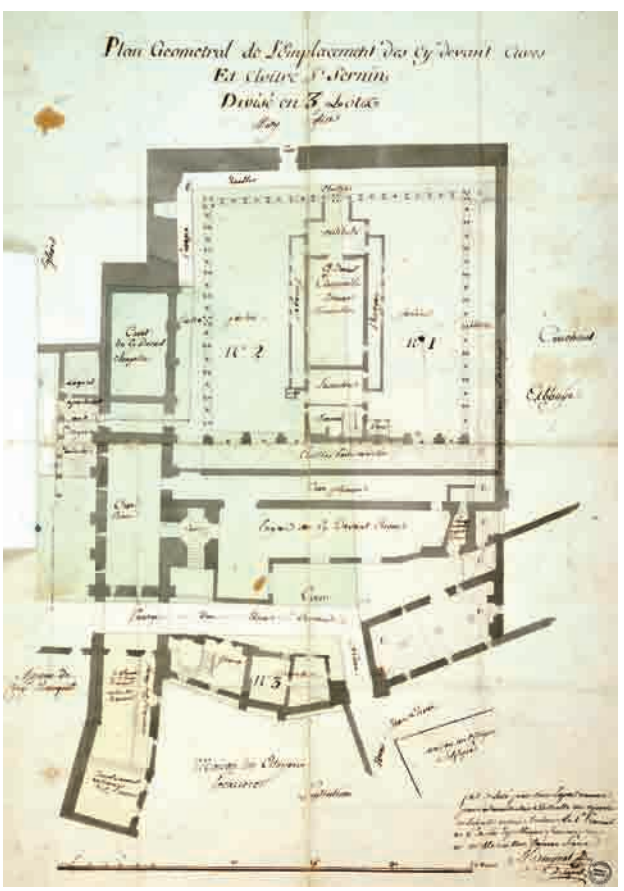

Plan levé en 1798 (ADHG PG 376).

Dans ses quatre galeries et la salle capitulaire, qui lui était étroitement liée, de nombreux tombeaux monumentaux, remployant souvent des sarcophages paléochrétiens de l'ancienne nécropole, des dalles funéraires et épitaphes rappelaient le souvenir d'abbés, de chanoines et de grands personnages de la ville. La valeur historique de l'ensemble répondait à son éminente qualité artistique.

Outre l'église, où les chanoines se rendaient pour les offices et la prière communautaire, ce cloître desservait les autres bâtiments abbatiaux, à l'est et au nord, et le palais de l'abbé, à l'ouest. Il était donc le pivot de cet ancien monastère, connu dès l'époque carolingienne et existant probablement avant. Si l'on perçoit à peu près l'organisation de cette abbaye dans les derniers siècles de son existence, ses phases les plus anciennes demeurent mystérieuses.

Ce serait donc déjà le premier intérêt d'une fouille archéologique complète de ce secteur que de permettre de retracer

les contours précis des plus anciens siècles de l'histoire et de l'histoire de l'art de Saint-Sernin. Les enjeux sont connus : une des plus importantes nécropoles paléochrétiennes d'Europe, des informations capitales sur le haut moyen-âge toulousain.

Cette fouille archéologique révélerait ensuite tout ce qui a été conservé dans le sous-sol du cloître roman de la position exacte et de la structure de ses galeries (toutes n'étaient pas semblables), de l'élévation des claires-voies, de l'iconographie, de la plastique et de l'histoire de ses sculptures. **Les sondages de 2015 ont montré la grande richesse de ce sous-sol à attendre sur ce point, avec la découverte de deux splendides chapiteaux romans**. Il y avait certainement une fontaine-lavabo, que l'on pourrait situer, tout comme les autres aménagements romans et postérieurs du préau de ce cloître. Les méthodes de l'archéologie actuelle appliquées en ce lieu augurent aussi de passionnantes études anthropologiques et palynologiques (qui nous aideraient à reconstituer aujourd'hui de façon suggestive et exacte l'environnement végétal du Saint-Sernin médiéval).

Surtout, seule la fouille permettra de situer les niveaux des divers sols (galeries, portail du cloître, préau et son jardin, porte du palais abbatial, salles adjacentes…). C'est évidemment d'une importance capitale pour l'ensemble patrimonial du projet, car l'aire du cloître en constituera nécessairement le pivot. Il faut en effet que cette aire nouvellement aménagée corresponde exactement à la réalité historique, en s'articulant bien au seuil de la porte du cloître vers la basilique, à bien remettre en service, mais aussi au rez-de-chaussée du musée de l'Œuvre, à l'accès à l'auditorium et au secteur du musée des Antiques et de l'hôtel Dubarry. Tout cela ne s'improvise pas et requiert avant tout le travail des archéologues. De même, on ne saurait imaginer un instant l'aménagement précis de l'aire du cloître dans l'ignorance des données archéologiques.

L'un des deux chapiteaux romans du cloître, mis au jour lors des sondages d'évaluation archéologique de l'été 2015.

Le chevet de la basilique Saint-Sernin, vu depuis l'entrée de la rue Saint-Bernard.
Cliché Jacques Morand, Inventaire général Région Occitanie.

Un jardin au chevet de la basilique

Toute la zone qui se trouve à l'est du transept de Saint-Sernin correspond en gros à l'ancien « cimetière des nobles », dont les murs de clôture peuvent encore être repérés par l'archéologie. Ce cimetière avait pris la suite d'une partie privilégiée de la nécropole paléochrétienne de Saint-Sernin, au plus près de l'abside de la basilique antique et du tombeau du martyr Saturnin. À plusieurs reprises, et notamment lors des fouilles organisées en ce lieu par Alexandre Du Mège au XIXe siècle, des sarcophages ou éléments de sarcophages en marbre sculptés de l'Antiquité tardive y ont été trouvés. Soit parce qu'ils n'en avaient pas bougé depuis l'Antiquité, soit parce qu'ils y avaient été réutilisés au cours du moyen-âge pour des tombeaux sous enfeu de brique.

Il est donc clair que tous ces terrains mériteraient une nouvelle exploration archéologique, qui permettrait de saisir les limites et les résultats des fouilles pratiquées au XIXe siècle, dont nous ne savons que peu de chose, et sans doute d'en réaliser de plus approfondies, avec les progrès depuis deux siècles des méthodes de fouille et d'étude.

Cependant, l'extension du jardin fermé de grilles, ouvert au public dans la journée, que nous suggérons en ces points, très sollicitée par les habitants du quartier qui ne disposent pas aujourd'hui d'un espace vert, rend peut-être là moins urgente la recherche archéologique. **Elle pourrait y être différée, en aménageant de façon légère et peu coûteuse ce secteur, en privilégiant gazon, fleurs et plantes arbustives, végétation en pot, et en évitant la plantation d'arbres dont les racines détruiraient en partie les couches archéologiques et rendraient moins réversible – en vue de fouilles futures et d'un autre type d'aménagement – tout ce secteur**.

L'autre avantage d'un jardin sans arbres est de bien dégager la vue d'ensemble du chevet de la basilique. Il s'agit, à l'extérieur, de la partie la plus spectaculaire et unique de son architecture. Les arbres actuels gênent cette vision. Il est même souhaitable d'avoir un sol plutôt gravillonné et sec près des absidioles, à la fois pour que les visiteurs puissent s'en approcher commodément (il y a là des inscriptions, des décors, des corniches à modillons sculptés, des détails intéressants à voir), et pour éviter l'humidité qui n'est pas favorable à la conservation du monument et des cryptes basses, qui font saillie sous ce jardin.

Le dessin de ce nouveau jardin devrait permettre de suggérer au sol le tracé du mur de clôture de l'ancien cimetière. Il tiendrait aussi compte de l'implantation vers le sud de l'ancienne grande sacristie des Corps-Saints, mieux connue depuis les travaux de Pascal Julien, qui fut un autre haut-lieu de l'histoire religieuse de Saint-Sernin, et qui est malheureusement tombé dans l'oubli total aujourd'hui. Pour évoquer le cimetière, cette sacristie disparue et expliquer le chevet, une signalétique en plusieurs langues prendrait place dans ce jardin, le rendant beaucoup plus intéressant et original pour les touristes comme pour les habitants.

q p

Quelques chiffres

15 M€
Le coût annoncé en septembre 2016 pour le traitement de la place selon le projet de Joan Busquets.

12 à 15 M€
L'estimation du coût du musée de l'Œuvre à construire

400 000 à 500 000 €
Le coût de la fouille archéologique de la place Saint-Raymond

12,2 M€
Le coût de la réfection de la rue Alsace-Lorraine

2,5 M€
Les gradins en béton de la place Saint-Pierre

46 M€
L'agrandissement du Stadium…

Le Grand Saint-Sernin ne vaut-il pas le Stadium ?

Et le financement d'un vrai projet Grand Saint-Sernin, construit selon un plan directeur, réalisé nécessairement par étapes successives, devrait intégrer des participations non négligeables de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département, allégeant ainsi la charge de la Mairie de Toulouse, propriétaire de tous ces lieux.

Pour en savoir plus

sur le projet de la Société Archéologique du Midi de la France et celui de la Mairie de Toulouse :

http://societearcheologiquedumidi.fr/spip.php?rubrique16

Un dessin de Mariano de Souza, « *pintor del camino* », en soutien au projet de la Société Archéologique du Midi de la France.

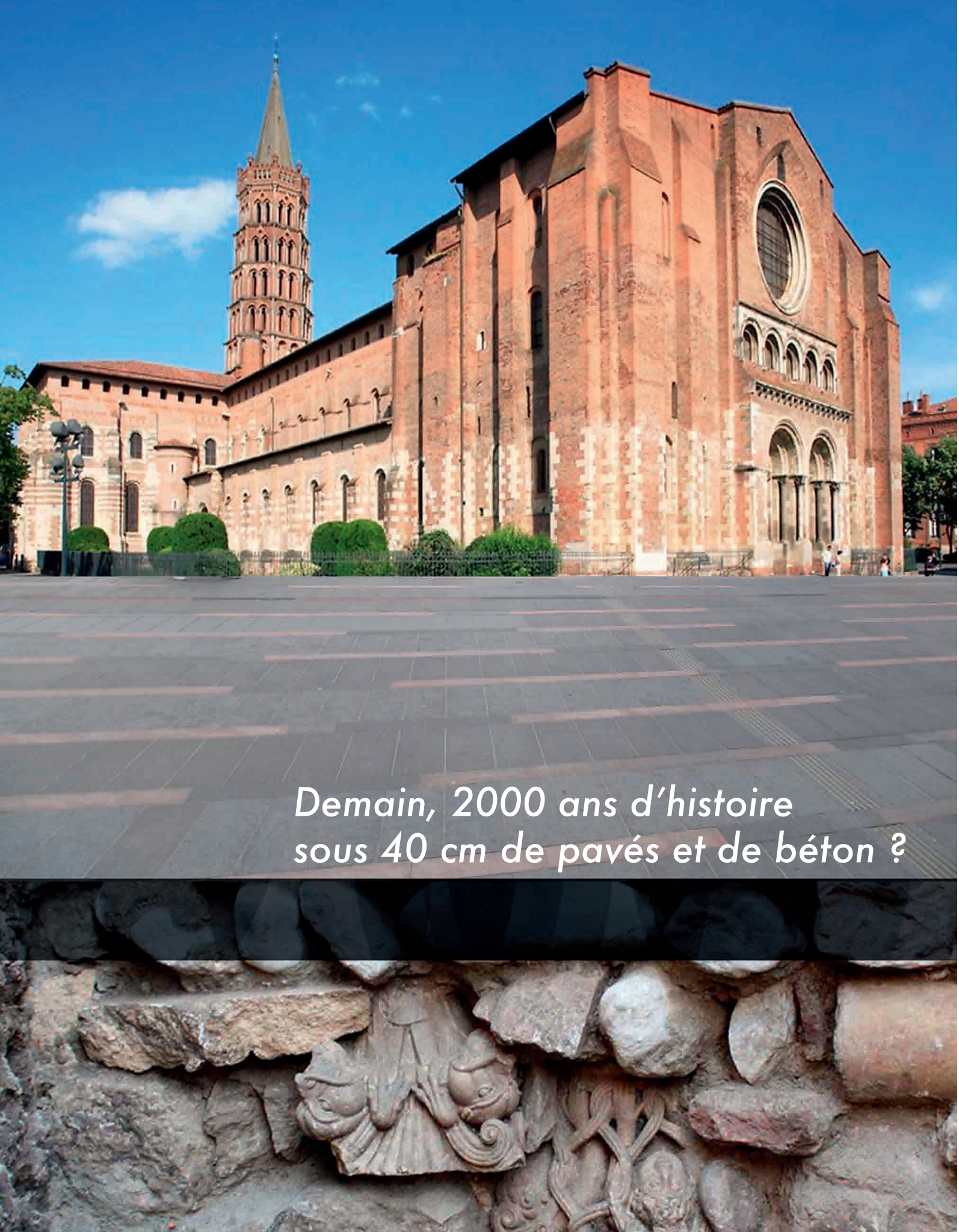
Demain, 2000 ans d'histoire
sous 40 cm de pavés et de béton ?

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
2015-2016

BUREAU

Président	M. Daniel CAZES
Directeur	M. Henri PRADALIER
Secrétaire général	M. Maurice SCELLÈS
Secrétaire-adjoint	M. Patrice CABAU
Bibliothécaire-Archiviste	M. Christian PÉLIGRY
Trésorier	M. Guy AHLSELL de TOULZA

MEMBRES TITULAIRES (Nombre limité à quarante par les statuts)

M. Michel ROQUEBERT, Écrivain, Président d'honneur du Groupe de Recherches Archéologiques de Montségur et ses Environs (G.R.A.M.E.), Résidence Guillaume-de-Grimoard, 27 rue de la Providence, 34000 LA GRANDE MOTTE (cor. 1968, tit. 1971).

Mme Jacqueline LABROUSSE, Ingénieur au C.N.R.S. E.R., 30 avenue Angla, 31500 TOULOUSE (cor. 1973, tit. 1974).

M. Bruno TOLLON, Professeur émérite d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 11 rue du Pic d'Aneto, 31240 L'UNION (cor. 1975, tit. 1977).

Mme Michèle PRADALIER-SCHLUMBERGER, Professeur émérite d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Le Mirail, Les Rivals, 11410 SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (cor. 1975, tit. 1983).

M. Guy AHLSELL de TOULZA, Professeur honoraire de l'École des Beaux-Arts de Toulouse, Conservateur du Musée de Rabastens (Tarn), 50 rue des Filatiers, 31000 TOULOUSE (cor. 1974, tit. 1983).

M. Daniel CAZES, Conservateur en chef honoraire du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse, et de la basilique Saint-Sernin, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983).

M. Henri PRADALIER, Maître de conférences honoraire de l'Université, Les Rivals, 11 410 SAINTMICHEL-DE-LANÈS (cor. 1984, tit. 1984).

M. Louis LATOUR, Professeur honoraire de collège, 106 rue Étienne-Billières, 31 190 AUTERIVE, (cor. 1968, tit. 1987).

Mme Françoise MERLET-BAGNÉRIS, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur d'Histoire de l'Art à l'École des Beaux-Arts et à l'Institut catholique de Toulouse, chemin du Rouquet, 31450 BAZIÈGE (cor. 1984, tit. 1988).

M. Jean-Michel LASSURE, Docteur en Histoire médiévale, U.M.R. 5 608 UTAH-CNRS, 334 chemin de Tucaut, SAINT-SIMON 31100 TOULOUSE (cor. 1985, tit. 1988).

M. Maurice SCELLÈS, Conservateur en chef du patrimoine, Docteur en Histoire de l'Art, Région Occitanie, Pôle Patrimoine, 22 rue de la Balance, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1989).

M. Louis PEYRUSSE, Maître de conférences honoraire d'Histoire de l'Art de l'Université, 19 place de la Bourse, 31000 TOULOUSE (cor. 1983, tit. 1990).

Mme Quitterie CAZES, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 13 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).

M. Patrice CABAU, Professeur d'Histoire, 15 place Saint-Sernin, 31000 TOULOUSE (cor. 1987, tit. 1991).

M. Jean CATALO, Archéologue, 58 rue des Pavillons, 81000 ALBI (cor. 1989, tit. 1994).

M. Pascal JULIEN, Professeur d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, 20 rue Vanini, 31400 TOULOUSE (cor. 1989, tit. 1994).

M. Bernard MONTAGNES, O.P., Docteur en Histoire de l'Art, impasse Lacordaire, 31078 TOULOUSE CEDEX (cor. 1990, tit. 1996).

Mme Anne-Laure NAPOLÉONE, Docteur en Histoire de l'Art, 2, chemin de Liffard, 31100 TOULOUSE (cor. 1994, tit. 1999).

Mme Nelly POUSTHOMIS-DALLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (cor. 1993, tit. 1999).

M. François BORDES, Directeur des archives municipales de Toulouse, 5 rue Cazals, 31200 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2001).

M. Jean-Luc BOUDARTCHOUK, Docteur en Histoire, Ingénieur de recherche à I.N.R.A.P., 35 rue du Lion d'Or, 09700 SAVERDUN (cor. 1992, tit. 2001).

Mme Dominique WATIN-GRANDCHAMP, Documentaliste à la Conservation régionale des Monuments historiques, 25 rue Devic, 31400 TOULOUSE (cor. 1992, tit. 2003).

M. Olivier TESTARD, Architecte du Patrimoine, 132 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1998, tit. 2003).

M. Emmanuel GARLAND, Ingénieur, Docteur en Histoire de l'Art, 19 rue du Marboré, 64000 PAU (cor. 1997, tit. 2007).

Mme Nicole ANDRIEU-HAUTREUX, Conservateur honoraire des Antiquités et Objets d'Art de la Haute-Garonne, 6 chemin du Rat, 31400 TOULOUSE (cor. 2000, tit. 2008).

M. Vincent GENEVIÈVE, Archéologue numismate, 16 rue Saint-Bertrand, 31500 TOULOUSE (cor. 1999, tit. 2009).

M. Jean LE POTTIER, Directeur des Archives départementales du Tarn, 1 Avenue de la Verrerie, 81013 ALBI Cedex 9 (cor. 2006, tit. 2009).

M. Jacques SURMONNE, Conservateur en chef à la médiathèque José-Cabanis de Toulouse, 3 rue Lejeune, 31000 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2009).

Général Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Docteur en Histoire de l'Art, 18 place de la Halle, 82340 AUVILLAR (cor. 2000, tit. 2012).

Mme Michelle FOURNIÉ, Professeur émérite d'Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, 14 rue du Sergent Nicoleau, 31500 TOULOUSE (cor. 2001, tit. 2012).

Mme Martine JAOUL, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 46 rue Jean de Pins, Bât. B, 31300 TOULOUSE (cor. 2006, tit. 2012).

Mme Hiromi HARUNA-CZAPLICKI, Docteur en Histoire de l'Art, 34 résidence du Château d'Auzeville, 31320 AUZEVILLE-TOLOSANE (cor. 2007, tit. 2012).

Mme Véronique LAMAZOU-DUPLAN, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Pau, 15 rue Désirée Clary, 64000 PAU (cor. 2009, tit. 2012).

M. Jean-Marc STOUFFS, Restaurateur de peinture, Les Moulins, 31540 MOURVILLES-HAUTES (cor. 2003, tit. 2013).

M. Jean-Charles BALTY, Professeur émérite à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 82600 AUCAMVILLE (cor. 2006, tit. 2013).

Mme Sophie CASSAGNES-BROUQUET, Maître de conférences d'histoire à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 31240 SAINT-JEAN (cor. 2009, tit. 2013).

Mme Marie VALLÉE-ROCHE, Docteur en Histoire médiévale, 1 place du Monument, 34210 MINERVE (2011, tit. 2014).

M. Christian PÉLIGRY, Conservateur général honoraire de la bibliothèque Mazarine, Institut de France, 42 rue de la Pomme, 31000 TOULOUSE (cor. 1989-1999, 2011, tit. 2014).

Mme Geneviève BESSIS, Bibliothécaire honoraire de la Bibliothèque municipale de Toulouse, 34 rue Bernard-Ortet, 31500 TOULOUSE (2013).

Mme Émilie NADAL, Docteur en Histoire de l'art médiéval, Université de Toulouse-Jean Jaurès, 16 rue Bellegarde, 31000 TOULOUSE (2013).

MEMBRES HONORAIRES (Nombre limité à dix par les statuts)

Mme Éliane VERGNOLLE, Professeur d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Franche-Comté, 1 rue Claude-Goudimel, 25000 BESANÇON (hon. 2002).

M. Jean GUYON, Directeur de recherche au C.N.R.S., Centre Camille-Julian, Université de Provence, 29 avenue Robert-Schuman, 13621 AIX-EN-PROVENCE (hon. 2002).

M. Patrick PÉRIN, Conservateur général honoraire du Musée d'archéologie nationale et du domaine du château de Saint-Germain-en-Laye, B.P. 3038, 78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (hon. 2002).

M. Bruno FOUCART, Professeur d'Histoire de l'Art contemporain à l'Université de Paris IV-Sorbonne, 94 rue Lafayette, 75010 PARIS (hon. 2002).

M. Maurice PRIN, Conservateur honoraire de l'Ensemble conventuel des Jacobins, Maison Saint-Augustin, 32 rue de la Gravette 31300 TOULOUSE (cor. 1956, tit. 1964-2012, hon. 2012).

MEMBRES LIBRES (Nombre limité à vingt par les statuts)

M. Jacques BOUSQUET, Professeur émérite de l'Université Paul-Valéry, 15 rue Boyer, 34000 MONTPELLIER (cor. 1957, lib. 1989).

Mme Yvette CARBONELL-LAMOTHE, Conservateur des Antiquités et objets d'art des Pyrénées-Orientales, 1 boulevard Arago, 66400 CÉRET (cor. 1975, lib. 1992).

M. Michel POLGE, Architecte des Bâtiments de France, 2 rue Bonnabaud, 63000 CLERMONT-FERRAND (cor. 1985, lib. 1992).

† M. Denis MILHAU, Conservateur général honoraire du patrimoine, professeur honoraire de l'École du Louvre, 94 rue Jean-Vilar, 34200 SÈTE (cor. 1963, lib. 1993).

Mme Jeanne GUILLEVIC, Diplômée de l'École du Louvre, ancien Conservateur des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 69 avenue de Castres, 31500 TOULOUSE (cor. 1971, lib. 1993).

M. Jean CLOTTES, Ancien Directeur des Antiquités préhistoriques de Midi-Pyrénées, 11 rue du Fourcat, 09000 FOIX (cor. 1971, lib. 1994).

Mme Marie-Geneviève COLIN, Conservateur du Patrimoine, Le Claux, rue des Écoles, 12320 CONQUES (cor. 1990, lib. 1997).

† M. Germain SICARD, Professeur d'Histoire du Droit à l'Université de Toulouse-I, « Le Colombier », 55 route d'Espagne, 31100 TOULOUSE (cor. 1957, tit. 1961, lib. 1999).

M. Claude PÉAUD-LENOËL, Directeur de recherche honoraire au C.N.R.S., « La Dame d'Aire », Sainte-Quitterie, COUFOULEUX, 81800 RABASTENS (cor. 1988, tit. 1991, lib. 2000).

M. Jean-Claude FAU, Docteur en Histoire de l'Art, Professeur honoraire de lycée, 3 faubourg du Moustier, 82000 MONTAUBAN (cor. 1956-2012, lib. 2012).

Mme Lisa BARBER, D. Phil. de l'Université d'Oxford, La Mandro, 09420 LESCURE (cor. 2004, tit. 2009-2014, lib.2014).

MEMBRES CORRESPONDANTS (Nombre illimité)

M. Bernard PAJOT, Docteur en Préhistoire, Chargé de recherche de 1ère classe au C.N.R.S., 35 avenue Jean-Jaurès, 82300 CAUSSADE (1971).

Mme Michèle ÉCLACHE, Ingénieur au C.N.R.S., 17 rue Amélie, 31000 TOULOUSE (cor. 1977, tit. 1991-2007).

Mlle Marie-Thérèse BRUGUIÈRE, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur d'Histoire des Institutions à l'Université de Toulouse-I, 2 boulevard Lazare-Carnot, 31000 TOULOUSE (cor. 1979, tit. 1983-2007).

M. Bernard POUSTHOMIS, Archéologue, gérant de la Société d'investigations archéologiques Hadès, 3 impasse des Genêts, 31130 FLOURENS (1987).

Mme Évelyne UGAGLIA, Conservateur en chef du Musée Saint-Raymond, 25 rue des Couteliers, 31000 TOULOUSE (1989).

M. Jean-Louis BIGET, Professeur honoraire de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, 21 rue Émile-Jolibois, 81000 ALBI (1990).

M. Bertrand de VIVIÉS, Conservateur des Musées de Gaillac, 1 place Saint-Martin, 81290 VIVIERS-LES-MONTAGNES (1991).

M. Jean-Luc LAFFONT, Maître de conférences en Histoire moderne à l'Université de Perpignan-Via Domitia, La Ménine, 5 av. des Pyrénées, 31410 MAUZAC (1991).

Mme Valérie ROUSSET, Historienne de l'Art, 16 rue Saint-Maurice, 46000 CAHORS (1991).

M. Frédéric VEYSSIÈRE, Géologue-Archéologue, 280 rue du Combat, 82000 MONTAUBAN (1991).

M. Henri GINESTY, « La Ginestière », Pin-Balma 31130 BALMA (1991).

M. Gilles SÉRAPHIN, Architecte du patrimoine, Professeur à l'École de Chaillot, 159 rue Saint-Géry, 46000 CAHORS (1992).

M. Jean-Claude BOYER, Chargé de recherches au C.N.R.S., 18 avenue Pierre-Allaire, 94340 JOINVILLE-LE-PONT (1993).

Mme Michèle HENG, Maître de conférences honoraire d'Histoire de l'Art de l'Université, 9 rue de Montbula, 64800 NAY (cor. 1994-2001, 2009).

M. Robert MANUEL, Ancien Président de la Société des Amis du Vieux Cordes et ancien conservateur du Musée Charles-Portal, Les Blés d'Or, 81150 CASTELNAU-DE-LÉVIS (1995).

Mme Chantal FRAÏSSE, Assistante de conservation chargée du patrimoine et des bibliothèques de Moissac, Côte Saint-Laurent, 82200 MOISSAC (1995).

Mme Christine ARIBAUD, Maître de conférences d'Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, Domaine de Faudouas, 31700 CORNEBARRIEU (1996).

M. Gabriel BURRONI, Staffeur-ornemaniste, Grand-prix des Métiers d'Art S.E.M.A., 5040 route du Fau, 82000 MONTAUBAN (1996).

Mme Marie-Luce PUJALTE, Maître de conférences d'Histoire de l'Art moderne à l'Université de Poitiers, 10 rue Claude Monet, 31200 TOULOUSE (1996).

Mlle Christine JIMÉNEZ, Docteur en Histoire de l'Art, 82 allées Jean-Jaurès, 31000 TOULOUSE (1996).

Mme Marie-Laure FRONTON-WESSEL, Docteur en Histoire de l'Art, 14 rue de la Vaucluse, 31500 TOULOUSE (1998).

M. Henri MOLET, Archéologue, 3 allées d'Anjou, 31770 COLOMIERS (1999).

M. Christophe BALAGNA, Docteur en Histoire de l'Art, Chargé de cours à l'Institut catholique, 14 rue de la Porte de Rieux, 31310 MONTESQUIEU-VOLVESTRE (2000).

M. Laurent MACÉ, Maître de conférences en Histoire médiévale à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, 12 rue Paul-Campadieu, 31200 TOULOUSE (2000).

Mme France FÉLIX-KERBRAT, Chargée de mission d'action culturelle auprès du rectorat E.R., Curvalle Vieux-Bourg, 12550 PLAISANCE (2001).

Mme Virginie CZERNIAK, Maître de conférences d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, 18 avenue Henri Barbusse, 31300 TOULOUSE (2001).

Mme Anne BOUSSOUTROT, Architecte du patrimoine, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).

M. Jean-Louis REBIÈRE, Architecte en chef des Monuments historiques, 4 rue Pierre-Fons, 31600 MURET (2002).

Mme Françoise GALÉS, Docteur en Histoire de l'Art, Responsable du service patrimoine de la Ville de Millau, 34, rue du Vieux Crès, 12100 MILLAU (2002).

Mme Adeline BÉA, Docteur en Histoire de l'Art, chargée de mission pour l'Inventaire dans le département du Tarn, 5 av de Toulouse, 81150 MARSSAC-SUR-TARN (2002).

M. Raymond LAURIÈRE, Docteur en Histoire de l'Art, 27 Combe de la Najagne, 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (2002).

M. Christian DARLES, Architecte, Professeur à l'École d'architecture de Toulouse, 5 rue Rodolose, 31300 TOULOUSE (2005).

M. Philippe GARDES, Docteur en archéologie et histoire ancienne, chargé d'étude et d'opérations à l'I.N.R.A.P., 191 avenue Raymond-Naves, bât. B2, 31500 TOULOUSE (2005).

Mme Jeanine BALTY, Chercheur au Centre Henri-Stern E.R., 1 avenue de la Résistance, 82600 AUCAMVILLE (2006).

Mme Louise-Emmanuelle FRIQUART, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 47 le Clos du Bois, 31130 BALMA (2006).

Mme Laure KRISPIN, Chargée de mission pour l'inventaire de la ville de Toulouse, 7 rue du Faubourg-Bonnefoy, 31500 TOULOUSE (2006).

M. Yoan MATTALIA, Docteur en Archéologie médiévale, Appt 2122, 10 rue des Gallois, 31400 TOULOUSE (2006).

M. Frédéric LOPPE, Archéologue, 1ter rue de la Montagne Noire, 11290 ALAIRAC (2006).

M. Jacques DUBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, 110 route de Montvalen, 31340 MIREPOIX-SUR-TARN (2007).

Mme Caroline de BARRAU, Maître de conférences d'Histoire de l'Art médiéval à l'Université de Perpignan, 18 rue du Colonel Rémy, 31200 TOULOUSE (2007).

M. Pascal CAPUS, Assistant de conservation principal au Musée Saint-Raymond, musée des antiques de Toulouse, 7 rue de Malaret, app. 122, 31000 TOULOUSE (2007).

M. Patrice GEORGES, Archéologue, I.N.R.A.P., 8 rue Joliot-Curie, 82600 VERDUN-SUR-GARONNE (2008).

Mme Catherine VIERS, Architecte-archéologue, I.N.R.A.P., 2 rue Marrast, 31200 TOULOUSE (2008).

M. Alexis CORROCHANO, Docteur en archéologie médiévale, archéologue, EVEHA, 22 bis rue du Japon, 31000 TOULOUSE (2008).

M. Roland CHABBERT, Conservateur en chef du patrimoine, Chef du service de la connaissance du patrimoine, Région Occitanie, 5012 avenue des Lavandes, 81600 MONTANS (2009).

M. Emmanuel MOUREAU, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Tarn-et-Garonne, 40 rue Moissagaise, 82300 CAUSSADE (2010).

Mme Anaïs CHARRIER, Archéologue-historienne de l'Art, chargée d'inventaire au service du patrimoine de la ville de Cahors, 51 boulevard Gambetta 46000 CAHORS (2010).

Mme Myriam ESCARD-BUGAT, Doctorante en Histoire de l'Art à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, rédactrice à « l'Estampille l'Objet d'art », 6 avenue René Fonck, résid. Lila app. C 707, 75019 PARIS (2011).

Mme Monique BOURIN, Professeur émérite d'Histoire à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne, 98 rue Joseph-Blanchart, 44100 NANTES (2012).

Mme Diane JOY, Responsable du service du patrimoine de Rodez agglomération, 9 rue Sainte-Catherine, 12000 RODEZ (2012).

Mme Inocencia QUEIXALÓS, Restauratrice d'objets archéologiques, 33 rue de Stalingrad, 31000 TOULOUSE (2012).

Mme Monique GILLES, Ingénieur de recherches honoraire du C.N.R.S., 24 rue de la Dalbade, 31000 TOULOUSE (2012).

M. Nicolas BRU, Attaché de conservation du patrimoine, responsable du service du patrimoine historique du Conseil général du Lot, 8 rue Lami, 46000 CAHORS (2012).

M. Nicolas BUCHANIEC, Docteur en Histoire de l'Art, 33 rue des Combes, 03300 CREUZIER-LE-NEUF (2012).

M. Luis GONZÁLEZ-FERNÁNDEZ, Maître de conférences à l'Université de Toulouse-Jean Jaurès, La Savarite, 31310 BALMA (2013).

Mme Estelle GALBOIS, Maître de conférences d'Histoire de l'art antique, Université de Toulouse-Jean Jaurès, 12 rue Saint-Pantaléon, 31000 TOULOUSE (2013).

M. Jean PENENT, Conservateur en chef honoraire des Musées Paul-Dupuy et Georges-Labit, 2 cheminement du Clair-Bois, 31500 TOULOUSE (2013).

Mme Maria Alessandra BILOTTA, Docteur en Histoire de l'Art, Chercheur à l'Institut d'Études Médiévales, FCSH - Universidade Nova - Lisbonne, IEM - Faculdade de Ciências Sociais e Humanas, Edificio I&D 2º piso, Sala 221, Av. de Berna, 26 C 1069-061 LISBOA (Portugal) (2013).

M. Jean-Louis AUGÉ, Conservateur en chef des musées de Castres, Musée Goya, Hôtel de ville, 81100 CASTRES (2014).

M. Jean-Pierre SUZZONI, Professeur honoraire à l'Université de Toulouse III, 31450 BAZIÈGE (2014).

M. Stéphane PIQUES, Docteur en Histoire, 90 rue Étienne-Billières, 31190 AUTERIVE (2014)

M. Bernard SOURNIA, Conservateur en chef honoraire du patrimoine, 695 route de Taule, 40250 LAURÈDE (2015).

M. Pierre PISANI, Chef du service archéologique de Toulouse-Métropole, 1480 route de Léojac, 82410 SAINT-ÉTIENNE-DE-TULMONT (2015).

Christian LANDES, Conservateur en chef du patrimoine, Administrateur des sites archéologiques de Montcaret (24) et Montmaurin (31), Rouqueyroux, Sainte-Colombe, 46120 LACAPELLE-MARIVAL (2015).

Mme Magali VÈNE, Conservatrice des collections patrimoniales à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, 42 boulevard des Minimes, 31200 TOULOUSE (2016).

Mme Sarah MUNOZ, Docteur en Histoire de l'art moderne, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 5 rue du Commandant Taillandier, App. 54, 31000 TOULOUSE (2016).

M. Colin DEBUICHE, Docteur en Histoire de l'art moderne, Université de Toulouse II - Jean Jaurès, 5 rue du Commandant Taillandier, App. 54, 31000 TOULOUSE (2016).

Mme Laurence BENQUET, Chargée de recherches à l'INRAP, 34 rue Bernard Ortet, 31500 TOULOUSE (2016).

Mme Ingrid LEDUC, Conservatrice des musées de l'Ariège, 9 jardin de Tourelles, 09270 MAZÈRES (2016).

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

Sur internet :
http://societearcheologiquedumidi.fr/
Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, un groupe de travail sur la *maison au Moyen Âge*...

Abonnez-vous aux Mémoires !
Des tarifs préférentiels sont accordés aux abonnés sur tous les volumes anciens disponibles.

BULLETIN D'ABONNEMENT
ou de commande, à retourner à la
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE
Service des abonnements
Hôtel d'Assézat, place d'Assézat, 31000 TOULOUSE

M., Mme, Mlle ..... Prénom .....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Je m'abonne au **Tome LXXVII (2017)** des *Mémoires*
que je recevrai dès parution à l'automne 2019

Abonnement franco de port : **35** €.
(prix public : 40 €)
Etudiant de moins de 30 ans : **25** €
(joindre une photocopie de la carte)

Je commande le(s) tomes(s) : .....
au prix de ..... x .....€.
Frais de port (pour les non-abonnés) : ..... €.
Je joins un chèque de : ..... €.
Je vous prie de joindre une facture à votre envoi : OUI NON

Date Signature

Mise en page

Achevé d'imprimer sur les presses de
l'imprimerie Escourbiac
81304 Graulhet
septembre 2018
Dépôt légal : novembre 2018